COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE
publiée sous le patronage de l'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ

CORPVS RHETORICVM

ANONYME
PRÉAMBULE À LA RHÉTORIQUE

APHTHONIOS
PROGYMNASMATA

en annexe :

PSEUDO-HERMOGÈNE
PROGYMNASMATA

TEXTES ÉTABLIS ET TRADUITS
PAR
MICHEL PATILLON
Directeur de recherche honoraire au CNRS

Ouvrage publié avec le concours du Centre National du Livre

PARIS
LES BELLES LETTRES
2008

Conformément aux statuts de l'Association Guillaume Budé, ce volume a été soumis à l'approbation de la commission technique, qui a chargé MM. Pierre Chiron et Alain Philippe Segonds d'en faire la révision et d'en surveiller la correction en collaboration avec M. Michel Patillon.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

© 2008. Société d'édition Les Belles Lettres
95 boulevard Raspail, 75006 Paris
www.lesbelleslettres.com

ISBN : 978-2-251-00543-0
ISSN : 0184-7155

INTRODUCTION GÉNÉRALE

I. UN CORPS DE DOCTRINES POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA RHÉTORIQUE

Le présent volume propose l'édition critique des deux premières pièces d'un corpus de douze ouvrages rassemblé vers la fin du Ve s. ap. J.-C. pour constituer un cours complet de rhétorique. On y trouve notamment les deux importants traités d'Hermogène qui nous ont été conservés et deux autres traités qui lui ont été abusivement attribués. Une première raison d'éditer cet ensemble comme tel est son existence historique et le fait qu'il a servi de modèle à beaucoup d'autres corpus postérieurs, auxquels il a fourni l'essentiel de la doctrine ; le corpus lui-même et ses avatars ont régné pendant des siècles sur l'enseignement de la rhétorique.

Une deuxième raison est la complémentarité pédagogique et intellectuelle des pièces qui le composent. En effet les témoins des textes que j'entreprends de publier sont le plus souvent des recueils. Ces recueils eux-mêmes ne sont pas généralement de simples collections de textes épars, mais constituent un ensemble doctrinal parcourant un cursus et apportant une compétence complète dans un domaine du savoir. A ce titre, il s'agit d'une entreprise intellectuellement passionnante. En même temps, on est ému à la pensée de tant de générations de professeurs et d'élèves qui ont médité sur ces textes en leur accordant

une grande autorité. Hermogène déjà avait formé le projet d'un corps de doctrines. A partir des deux traités authentiques que nous avons conservés on sait que ce projet comprenait une séquence de quatre ouvrages[1] :

Περὶ στάσεων
Περὶ εὑρέσεως (perdu)
Περὶ ἰδεῶν λόγου
Περὶ μεθόδου δεινότητος (perdu, s'il a jamais été écrit).

L'organisation de ce projet est la suivante :

I — *Inventaire des éléments du discours.*

1) *Inventaire des stratégies* :

Le traité des *Etats de cause* (περὶ στάσεων) indique quelle doit être la position adoptée par chacune des parties dans une controverse (théorie de la distinction entre les divers états de cause) et par quelles étapes successives doit passer le débat (théorie de la division de chaque état de cause).

2) *Inventaire des idées* :

Le traité de l'*Invention* (περὶ εὑρέσεως) propose les matériaux utilisables à chaque moment d'un discours en bonne et due forme. Traditionnellement — et cela dit sans porter de jugement sur ce que pouvait contenir le traité d'Hermogène — on y apprend de quoi se nourrissent un exorde, une narration, la confirmation d'un point de l'argumentation, une péroraison.

3) *Inventaire des styles* :

Le traité des *Catégories stylistiques du discours* (περὶ ἰδεῶν λόγου) étudie quels sont les éléments du discours

1. Pour une présentation plus développée, voir M. Patillon, *La théorie du discours chez Hermogène le rhéteur*. Essai sur les structures linguistiques de la rhétorique ancienne, Paris, 1988 (= *La théorie du discours*), p. 17-23.

dont l'emploi lui confère de la clarté, de la grandeur, de la vivacité, etc.

II — *Théorie de la bonne utilisation des éléments du discours.*

Dans son traité de la *Méthode de l'habileté* (περὶ μεθόδου δεινότητος) Hermogène voulait proposer à l'orateur les critères qui, en fonction du sujet traité et des circonstances, lui permissent de choisir, hiérarchiser et coordonner avec pertinence les éléments utilisables dans un discours donné[2].

C'est un projet analogue qu'a conçu le professeur qui a réuni vers la fin du Vᵉ s. ap. J.-C., donc environ trois siècles après Hermogène, le corpus rhétorique qui devait connaître le succès qu'attestent nos manuscrits témoins. C'est ce projet, historiquement si important, que je vais tenter de reconstituer et dont je vais éditer les diverses pièces.

Composition du corpus

Pour la commodité de l'exposé, j'utilise dans le développement qui suit les sigles que voici :

Ac — *Ambrosianus* 523, XIᵉ s. [voir *infra*, p. LXVIII]
Ad — *Ambrosianus* 670, XIIIᵉ s. [voir *infra*, p. XLVIII]
Ba — *Basileensis* 70, XIᵉ s. [voir *infra*, p. XLIII]
La — *Laurentianus* plut. 60.15, XIᵉ s. [voir *infra*, p. LXX]
Ma — *Monacensis* 327, XIII-XIVᵉ s. [voir *infra*, p. LXX]
Pa — *Parisinus gr.* 1983, X-XIᵉ s. [voir *infra*, p. L]
Pc — *Parisinus gr.* 2977, XIᵉ s. [voir *infra*, p. LIII]
Pg — *Parisinus gr.* 2983, Xᵉ s. ex. [voir *infra*, p. XLVI]
Ph — *Parisinus gr.* 3032, Xᵉ s. [voir *infra*, p. XXXV]
Py — *Parisinus gr.* 2923, XIᵉ s. [voir *infra*, p. XL]

2. Tandis que les trois premiers traités sont complémentaires, il y a synergie entre le quatrième et l'ensemble des trois autres : l'orateur doit se montrer *habile* à chaque instant de l'élaboration et de la production de son discours.

Sc — *Matritensis* 4579, XIIIe et XVe s. [voir *infra*, p. LXXII]
Sf — *Scorialensis* T. III. 10 (gr. 170) XIIe et XVe s. [voir *infra*, p. XLVI]
Va — *Vaticanus gr.* 107, XIIe s. [voir *infra*, p. XLIX]
Vb — *Vaticanus gr.* 104, Xe s. [voir *infra*, p. XL]
Vc — *Vaticanus gr.* Urb. 130, XIe s. [voir *infra*, p. XLII]
Vd — *Vaticanus gr.* 103, XIIIe s. [voir *infra*, p. XLVII]
Ve — *Vaticanus gr.* 106, XIIIe s. [voir *infra*, p. XLVII]
Vk — *Vaticanus gr.* 105, XIIIe s. [voir *infra*, p. XXXVIII]
Vt — *Vaticanus gr.* 1022, XIVe s.[3] [voir *infra*, p. XXXVII]

3. Le témoin DRESDEN, Sachs. LB, Da 7, du XIIIe s., devrait venir s'ajouter à cette liste. Il a malheureusement subi en 1945, du fait de la guerre, de tels dommages qu'il est inutilisable. Pour les textes attribués à Hermogène (*Progymnasmata*, *De statibus*, *De inuentione*, *De ideis*, *De methodo sollertiae*), H. Rabe (p. XVI-XIX de son éd.) a recensé 132 mss. La base de données *Pinakès* (base créée à Toronto et actuellement gérée et actualisée par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes à Paris ; on y trouve notamment la référence des textes signalés par les catalogues) permet de porter ce chiffre à plus de 200, dont, il est vrai, beaucoup de mss postérieurs au XVIe s. La liste des témoins du traité de *Progymnasmata* d'Aphthonios (194 mss recensés dans la base *Pinakès*) ne recouvre que pour moitié celle des témoins d'Hermogène. Cela tient au fait qu'il est arrivé souvent qu'Hermogène soit transmis indépendamment d'Aphthonios, surtout dans des reproductions partielles. Mais aussi au fait que le traité d'Aphthonios a connu par lui-même un grand succès pédagogique, et cela jusqu'à une époque récente : sur la centaine de témoins qui le transmettent de façon indépendante, on trouve 5 mss du XIVe s., 14 du XVe s., 19 du XVIe s. ; tout le reste, soit une soixantaine, est postérieur. Pour le traité de Maxime d'Ephèse, *De insolubilibus obiectionibus* (21 mss recensés), on a une tradition séparée représentée par le fameux *Parisinus* 1741 et deux copies apographes. Le reste se rattache à la tradition du corpus hermogénien ; on y recense trois copies du XVIe s., qui transmettent le traité de façon indépendante. Pour les éditions qui vont suivre j'ai collationné tous les témoins de la liste donnée ici. S'y ajoute, pour tel ou tel texte, la collation de quelques autres témoins, comme l'indiquent les notices respectives. La liste descend jusqu'à la fin du XIIIe s., exceptionnellement jusqu'au XIVe s. D'une façon générale, je ne pense pas que l'établissement de ces textes puisse tirer grand bénéfice d'un examen des *recentiores*.

Une constante dans les recueils qui nous concernent ici, est la présence d'un noyau central, constitué de cinq textes[4] : Aphthonius, Προγυμνάσματα (*Progymnasmata*) ; Hermogène, Περὶ στάσεων (*De statibus*) ; Pseudo-Hermogène, Περὶ εὑρέσεως (*De inuentione*) ; Hermogène, Περὶ ἰδεῶν (*De ideis*) ; Pseudo-Hermogène, Περὶ μεθόδου δεινότητος (*De methodo sollertiae*)[5]. Ce fait appelle deux remarques. Premièrement, le professeur qui a réuni notre corpus (= l'Assembleur) a pensé constituer un corps de doctrines embrassant tout le cursus des études rhétoriques, ce qui explique en grande partie son succès. Deuxièmement, il est abusif de parler ici de corpus « hermogénien ». Sans doute, l'Assembleur a d'abord voulu donner, pour l'enseignement de la rhétorique proprement dite, un ensemble qui restitue entièrement le projet hermogénien : d'où l'ajout par lui[6] du *De meth. soll.* Mais il a largement débordé ce projet en le complétant avec d'autres textes, celui d'Aphthonios, mais aussi un ensemble de pièces destinées à éclairer ou compléter la doctrine, dont un traité nommément attribué au philosophe Maxime d'Ephèse[7].

Pour tous les textes anonymes qui accompagnent ces six traités la question se pose de savoir s'ils ont tous été empruntés ou si l'Assembleur en a lui-même rédigé quelques-uns. On ne perdra jamais de vue en abordant ce

4. Un cas à part est celui de Ph, où ne se trouvent que le début et la fin du corpus, comme si les traités centraux se lisaient séparément dans un autre codex.

5. H. Rabe a pensé (voir *Prolegomenon sylloge*, éd. Hugo Rabe, Lipsiae, 1931, rééd. Stuttgardiae et Lipsiae, 1995 [= *Prol. syll.*], p. XXII) que l'Assembleur de ces cinq traités les avait donnés sans textes d'accompagnement. La réalité paraît avoir été différente.

6. Cette intervention de l'Assembleur est probable. Nous verrons plus loin qu'il avait déjà devant lui un recueil réunissant les trois premiers traités, reçus comme hermogéniens, et que le *De meth. soll.* se trouvait déjà attribué à Hermogène.

7. Sur l'appartenance de ce traité au corpus originel, voir *infra*, p. XXX-XXXIII.

point que chacun de nos recueils témoins rassemble les éléments d'un cours magistral, sur lequel tel ou tel professeur peut avoir imprimé sa marque personnelle.

Comme je vais tenter de l'établir, il est probable que le corpus réuni par l'Assembleur comprenait les pièces suivantes :

[1] *Proœmium in artem rhetoricam* ;
[2] Aphthonios, *Progymnasmata* ;
[3] Hermogène, *De statibus* ;
[4a] *Annotatio et* [4b] *synopsis artis de inuentione* ;
[5] Pseudo-Hermogène, *De inuentione* ;
[6] *Prolegomena artis de ideis* ;
[7] *Annotationes uariae in artem de ideis* ;
[8] Hermogène, *De ideis* ;
[9] Pseudo-Hermogène, *De methodo sollertiae* ;
[10] *Synopsis artis de ideis* ;
[11] Maxime, *De insolubilibus obiectionibus* ;
[12] *Methodus ad prouinciarum praefectos oratione accipiendos*.

Ce qui nous permet de dire si les textes présents dans les témoins considérés appartenaient à l'archétype du corpus, c'est leur dispersion entre les deux grandes familles, *x* et *y*, de ces témoins[8]. La répartition des pièces du corpus entre les témoins représentatifs des principales familles est la suivante[9] :

Famille x

Ph [1 2 3 9 11 12], témoin auquel sont apparentés, au moins pour partie :
Vk [2 3 5 7(fragments) 8 9 10 7 11][10]
Vb [...2 3 5 8 9...]

8. Voir ci-dessous, p. XXXV et XLII, les deux stemmas directeurs, pour la séparation et les subdivisions de ces deux familles.
9. Les pièces notées ici ne sont pas toujours les seules présentes dans le témoin (voir plus loin la description complète des contenus). Les points de suspension marquent une rupture : Ba et Va changent de modèle, Vb est mutilé du début et de la fin.
10. Le témoignage de Vk est moins décisif qu'il n'y paraît sur la question des pièces présentes dans l'archétype du corpus, parce que ce témoin change de modèles et que ceux-ci appartiennent, selon le cas, aux familles *x* ou *y*. Il ne figure cependant pas dans les mss contaminés, du fait qu'il ne recopie pas plusieurs modèles à la fois.
11. L'auteur de la recension portée par le *Basileensis* 70 (Ba) l'a bien compris ainsi, puisqu'il donne le tout sous le titre Περὶ ἰδεῶν.
12. Edité par H. Rabe *in Prol. syll.*, sous le n° 29.

Famille y

hyparchétype VcBa
Vc [1 2 3 5 6 7 8 9 11 12]
Ba [1 2 3 4b 5 6 7 8...]

Pg et hyparchétype VdeAd
Pg [2 3 4a 4b 5 6 8 9 10 7 11]
VdeAd [2 3 4a 5 6 8 10 9]

hyparchétype $Va^1\Pi$
Va^1 [1 2 3 5 8...]
Π (Pa Pc) [11 12 1(fragments aménagés) 2 1(fragments aménagés) 3 5 8 9 4 6 7 10].

La présence des pièces 1, 11 et 12 est établie de façon sûre. Pour les pièces annexes 4, 6, 7 et 10, les choses sont moins claires : il manque dans Ph toute la partie centrale du corpus, Vk ne se rattache pas exclusivement à la famille *x* et Vb ne reprend que les pièces principales, sans leurs annexes. L'examen de la transmission des pièces principales permet de montrer la probabilité de la présence de ces pièces annexes dans l'archétype.

A — *La transmission du* De ideis

Pour des raisons heuristiques je considérerai d'abord le bloc[11] constitué autour du *De ideis* : il s'agit en particulier d'éclairer, quand c'est possible, la période qui sépare l'apparition des œuvres de leur entrée dans le corpus. Cet ensemble de textes est le suivant :

(pièce 6) Prolégomènes du *De ideis*[12] ;

(pièce 7A) Synthèses sur le *De ideis*[13]
- a) les composants des *ideai* et leur ordre d'importance (§1-2 = 77.1-12 Walz)
- b) les classes d'*ideai* (§3 = 77.12-78.13)
- c) partage des composants entre les diverses *ideai* (§ 4-10 = 78.14-80.22)

(pièce 7B) Notes et/ou schémas reprenant ou complétant ces synthèses ;
(pièce 8) Traité *De ideis* ;
[pièce 10] Synopses et note[14]
- a) synopses des exposés sur les diverses *ideai* (§1-17 = 81-89.19)
- b) note sur le discours politique (§18 = 89.20-29).

La pièce 6 comprend d'abord une présentation de l'utilité des deux traités que l'auteur connaît comme hermogéniens, le *De statibus* et le *De ideis*, et montre comment le *De ideis* complète le *De statibus* ; ensuite un résumé de l'introduction qui constitue le début du *De ideis*, résumé où sont rapportés notamment le nombre et les deux grandes classes des *ideai*, la liste et l'importance relative des composants des *ideai*. On le voit, l'auteur des prolégomènes au *De ideis* (pièce 6) ne prend pas en compte l'existence d'un *De inuentione*. Cela prouve deux choses importantes : premièrement, il a existé avant le corpus réuni par l'Assembleur une édition où les deux traités hermogéniens étaient groupés ; deuxièmement, les prolégomènes (pièce 6), muets sur le *De inuentione*, lui préexistaient aussi. La pièce 7A reprend en partie et complète la pièce 6. En effet le développement (7Aa), qui s'ouvre sur un ἰστέον « il faut savoir », et le développement (7Ab) répètent et développent quatre lignes de la pièce 6. A son tour la pièce 7B répète en partie 7Ab. En effet le développement 7Ab se trouve repris dans les

13. Textes édités dans Walz, *RhG*, VII, p. 77-80. J'indique les paragraphes qui seront ceux de mon édition. D'une façon générale, les renvois aux pièces du corpus sont à mon éd., suivis au besoin d'un renvoi à la précédente éd. de référence.

14. Textes édités dans Walz, *RhG*, VII, p. 81-89.

notes et schémas (pièce 7B) qui se lisent à la suite des synthèses rattachées aux prolégomènes, de la façon suivante : un en-tête, qui donne la liste des *ideai* et leurs deux grandes classes (= 80.23-26 Walz ; cf. 77.12-18) ; un schéma qui en met en évidence les subdivisions et dont les énoncés sont la reprise quasi littérale de 7Ab, p. 77.18-78.13[15]. De telles répétitions ne sauraient être le fait d'un seul et même rédacteur[16]. Je vais donc supposer quatre intervenants : la pièce 8 est due à Hermogène ; ce traité a connu une édition dans laquelle, couplé avec le *De statibus*, il était précédé de la pièce 6 ; une édition postérieure a gardé ces prolégomènes et a complété le résumé du *De ideis* qu'ils proposent, limité à l'introduction, par une analyse de l'ensemble du traité en deux développements séparés, pièces 7A et 10 ; indépendamment de cela on y a ajouté, juste avant le traité, des notes et des schémas, pièce 7B.

Ces matériaux n'ont pas été pareillement repris par les hyparchétypes de nos témoins. Il y a d'abord ceux où les prolégomènes se lisent à leur place avant le *De ideis*. Parmi eux Vc et Ba. Ces derniers donnent la séquence : pièces 6 ; 7A a-c ; 7B (voir ci-après) ; 8. Vc n'a en 7B que le schéma des *ideai*, sans l'en-tête. Celui-ci se lit en revanche dans Ba, qui commence 7B par un schéma sur les divisions du discours panégyrique[17], suivi par la divi-

15. Dans le témoin Vk les énoncés du schéma sont donnés sous la forme d'un texte continu.

16. Il est vraisemblable en revanche que notre Assembleur a accumulé ces textes sans l'esprit critique qu'on attendrait aujourd'hui. Après m'être occupé de nombreuses collections de textes rassemblées à basse époque, j'en suis venu à penser que les assembleurs ajoutaient les textes en veillant non pas à ce qu'ils ne répètent pas les autres, mais à ce qu'ils ajoutent quelque chose à la doctrine et à sa présentation.

17. — (testis Ba) <Ὁ πανηγυρικὸς λόγος> (ex Ac, uide infra, rest.) ὅσον εἰς λέξιν καὶ τύπον, ὃ καὶ πλατωνικὸς καὶ λογογραφικὸς καὶ κατὰ ἐξαίρετον πολιτικός· πανηγυρικὸς καὶ πολιτικός, ὃ καὶ ἐν τοῖς ζητήμασι καὶ ταῖς ὑποθέσεσι· τοῦτο τὸ τρίτον κατὰ ἐπιδιαίρεσιν παραδεικτέον πανηγυρικός.

— (testes Ba, Ac) Ἡ οὕτως ἐκθετέον τὴν διαίρεσιν· (haec non

sion des *ideai*[18], puis vient un scolion à propos du commentaire de Syrianus[19], suivi de la définition que voici[20] :

praeb. Ac) ὁ πανηγυρικὸς λόγος (παν- tantum Ba)· πολιτικὸς (ἐν λέξει [ἀμοιβαῖος / ἀφηγηματικὸς] / ἐν ζητήμασιν) / ποιητικὸς (ἀμοιβαῖος, ὁ καὶ δραματικὸς / ἀφηγηματικός).

« Le discours panégyrique d'expression écrite est le discours platonicien, logographique et exceptionnellement politique ; le discours panégyrique politique se rencontre dans les questions et les causes ; c'est une sous-classe de cette troisième classe de discours qu'on désignera comme panégyrique ». — Ou bien la division sera présentée comme ceci : le discours panégyrique : politique (sous la forme d'un texte [alterné / narratif] / dans des questions) / poétique (dialogué, c'est le discours dramatique / narratif). »

18. Pour le contenu, cf. § 3 = Walz VII, p. 77.12-78.13.

19. Voici ce scolion. Ὅτι Συριανός, ὑπομνηματίζων Ἑρμογένους τὸ περὶ ἰδεῶν, τῶν μὲν ἄλλων αὐτοῦ συγγραμμάτων προκρίνει. Αὐτός φησιν δὲ ἰδεῖν αὐτοῦ τὰ συγγράμματα καθ' ὧν καὶ τὰς ἰδέας προτιμᾷ, τὰς στάσεις, τὸ περὶ μεθόδου δεινότητος καὶ τὰ εἰς τοὺς δημοσίους ὑπομνήματα. Ἔοικε δὲ μὴ ἐντετυχηκέναι τέως τῷ περὶ εὑρέσεως· μνήμης γὰρ οὐδ' ὅλως αὐτὸ ἠξίωσεν, ἢ εἰ καὶ μὴ ἠξίωσεν αὐτὸ ἀρχόμενος ἀλλ' οὖν πρὸς τῷ τέλει ἐν ᾧ καὶ ὁ Τεχνικὸς αὐτοῦ διεμνημόνευσεν, ὥσπερ τὰς ἰδέας τῶν ἄλλων οὕτω τῆς γνώσεως τούτων ἐκείνου τὴν δύναμιν προκρίνει καὶ ὑπ' αὐτὸ ταύτας ἀνάγει. « Syrianus, commentant le *Sur les catégories du style* d'Hermogène [le passage de Syrianus est cité *infra*, p. XXVII, n. 52], met cet ouvrage au-dessus des autres. Il a vu, dit-il, personnellement les ouvrages au-dessus desquels il le met : les *Etats de cause*, la *Méthode de l'habileté*, et les *Commentaires aux discours sur les affaires publiques*. Il n'avait pas lu encore, semble-t-il, le *De l'invention*. En effet, il n'a pas jugé bon d'en faire la moindre mention, ou plutôt, même s'il ne l'a pas jugé bon au début, du moins l'a-t-il fait à la fin : à l'occasion de la mention qu'en a faite l'auteur du traité, de même qu'il avait mis les *Catégories du style* au-dessus des autres, de même il accorde à l'invention plus de valeur qu'à la connaissance des catégories et subordonne celles-ci à celle-là ». Syrianus nous dit en effet qu'Hermogène « subordonne à juste raison l'exposé *Sur les catégories du style* à l'exposé sur l'invention » (εἰκότως τὸν περὶ τῶν ἰδεῶν λόγον ὑπὸ τὸν περὶ εὑρέσεως ἀνάγει). Et il admet, à la suite de Porphyre, que si le discours possède une âme et un corps, l'invention en est l'âme et l'expression le corps (*Comm.* II, p. 93.2-13 Rabe, sur le *De ideis*, p. II 9, 39 [378.18 sq.]).

20. Cette définition a été reproduite dans plusieurs témoins par des mains postérieures juste avant le début du *De ideis*. L'hyparchétype P

Τί ἐστιν ἰδέα ; Ποιότης λόγου τοῖς ὑποκειμένοις ἁρμοδίος (-ία Ad^{pc}) προσώποις τε καὶ πράγμασι κατά τε ἔννοιαν καὶ λέξιν καὶ τὴν ὅλην τῆς ἁρμονίας διαπλοκήν. « Qu'est-ce qu'une catégorie stylistique ? Une qualité de discours appropriée aux personnes et aux choses dont il parle tant par la pensée que par l'expression et que par l'entremêlement de tous les éléments assemblés ».

Un groupe réunissant Pg, Ma, Vd, Ve, Ad et Va^2 donne la séquence : pièces 6 ; 7B (= en-tête seul de la division des *ideai*) ; 8 ; 10. La sous-famille VdeAd porte en outre, juste avant 8 la définition de l'*idea* éditée ci-dessus. Une autre particularité de cette sous-famille est de proposer les synopses 10a à la suite de chacun des chapitres correspondants[21]. Sur ce point Ma rejoint cette sous-famille ; de même pour le témoin Sf, qui leur est étroitement apparenté. Pg en revanche, plus fidèle à l'archétype, donne 10 au complet et à la suite de 9. Après 10 il récupère en outre la pièce 7A.

Dans la variante P de notre corpus[22], représentée par Pa et Pc, les traités *De statibus*, *De inuentione*, *De ideis*, *De methodo sollertiae* (pièces 3, 5, 8, 9) se suivent directement, accompagnés d'abondantes scolies, et plusieurs compléments de doctrine sont rejetés après le *De methodo sollertiae*. C'est au milieu d'eux qu'on lit la séquence : pièces 6, 7A, 7B, 10. Dans 7B on trouve successivement : la division des *ideai*, avec l'en-tête et le schéma ; la division schématique du discours panégyrique qu'on a déjà vue dans Ba, à laquelle s'oppose ici

(voir *infra*, p. LVIII-LXVI) l'a placée en tête des scolies au *De ideis*. Voir aussi Jean de Sardes, *Comm. in Herm. de ideis*, p. 78.14-16 Walz VI.

21. D'où la place de 10 venant avant 9 dans le corpus ainsi transmis et d'où la disparition de 10b.

22. Ce corpus P, largement innovant, est lui-même l'héritier de la variante Π, antérieure à la fin du VIe s. Voir mon éd. de l'*Anonyme de Séguier*, p. XVII. L'ordre des textes peut ne dater que de l'hyparchétype P (fin du IXe-début du Xe s.). Voir *infra*, p. LVIII sq.

une division schématique du discours politique ; une division des éléments respectifs du contenu et de l'expression[23].

Le témoin Vk est à part. Il introduit le *De ideis* en proposant un court traité sur le style relâché, Περὶ ἀνειμένου κανόνες, attribué à Romanos le sophiste[24], puis par des notes correspondant à 7B : la définition de l'*idea* éditée ci-dessus, puis, avec des variantes, la liste des composants des *ideai* (77.2-6), celle des *ideai*, de leurs deux classes (80.23-26) et leurs subdivisions sous la forme d'un texte continu[25]. La pièce 7A ne vient qu'en complément, après la séquence des pièces 8, 9 et 10.

L'ancienneté de la pièce 6 et le fait que seuls deux de nos témoins portent le *De ideis* sans ces textes d'accompagnement conduisent à penser qu'on lisait déjà 6, 7A et 10 dans le recueil réuni par l'Assembleur, ainsi que des notes et/ou des schémas comparables à ce qu'on lit en 7B. Les répétitions entre 6 et 7A peuvent expliquer que Vk n'ait pas repris la pièce 6. Quant à l'insertion de la pièce 9 (*De methodo sollertiae*) entre 8 et 10, elle est presque à coup sûr le fait de l'Assembleur. De nombreux

23. Par le contexte que Ph donne (f. 99rv) à ce dernier double schéma, on voit qu'il s'agit d'un ensemble de deux divisions schématiques se rapportant au *De compositione* de Denys d'Halicarnasse. La première, copiée dans Pa, Pc et dans Ph, reprend *De comp.* I 5-8, sous le titre Ὁ λεκτικὸς τόπος ἤτοι περὶ τοὺς λόγους ἄσκησις « Ce qui concerne l'expression ou l'entraînement aux discours ». La deuxième reprend *De comp.* I 12-13, sous le titre Διῄρηται πᾶσα ἡ πραγματεία (-ία cod.) εἰς πέντε μέρη « L'ensemble de l'ouvrage [*scil.* le *De compositione*] se divise en cinq parties ». Il s'agit donc à l'origine de schémas prolégomènes au traité de Denys et il y a un manque d'esprit critique dans le fait d'avoir recopié le deuxième dans un contexte où il n'a pas de sens. Mais l'ensemble a été repris pour les informations apportées par le premier schéma ; voir *supra* p. XIII, n. 16.

24. *Romani sophistae Περὶ ἀνειμένου libellus*, ed. W. Camphausen, Lipsiae, 1922.

25. Voir ci-dessus, p. XIII et n. 15.

témoins montrent que le *De methodo sollertiae* était considéré comme une annexe du *De ideis*[26].

B — *La transmission du* De inuentione

A propos de la transmission du *De inuentione* il y a lieu de considérer en outre deux pièces, un commentaire ancien et la pièce 4 qui accompagne le traité dans l'hyparchétype de la famille *y* de nos témoins.

L'hyparchétype Π adjoint au *De inuentione* d'abondantes scolies, dont la base est un commentaire à ce traité (= commentaire MS)[27]. Ce dernier se rapporte à une forme du texte plus authentique que celle que transmet notre corpus. On y suit en effet l'ordre primitif des chapitres[28], qui se trouve dérangé dans notre corpus. C'est une première information importante. Le commentaire MS en apporte d'autres, si l'on précise sa place dans la tradition de la doctrine. D'abord il est antérieur à l'hyparchétype Π, datable du VIe s. : l'auteur de cette variante du corpus en effet l'a utilisé en l'enrichissant de façon importante[29]. Ensuite le commentaire MS est postérieur à la constitution d'un corpus « hermogénien » au

26. Il en va ainsi dans la souscription au *De ideis* de Vk, Pg, Vd, Pa, Pc.

27. J'édite ce commentaire en annexe à l'édition du traité. Il est appelé ici le commentaire MS d'après le sigle adopté pour les deux mss qui le transmettent. Certains morceaux ont déjà été publiés dans mon édition de l'*Anonyme de Séguier*, Paris, CUF, 2005, p. 50-61.

28. Sur ce point, voir la notice de mon édition.

29. L'antériorité du commentaire MS est bien établie, par exemple, quand on voit que la séquence § 237.4-238 (les §§ sont ceux de mon édition), il est vrai un peu redondante, a été remplacée dans les scolies par un καὶ τὰ ἑξῆς. J'ai constaté aussi, si je n'ai pas été abusé par l'enchevêtrement des scolies dans Π, que certaines scolies de notre commentaire n'y avaient pas été reprises. Parce que le commentaire dans Π accompagne le texte « hermogénien », les lemmes n'y sont pas repris, sauf une fois (§ 100) pour la commodité de l'exposé.

moins tripartite : pour notre commentateur il ne fait pas de doute qu'Hermogène est l'auteur du *De inuentione* et à ses yeux la doctrine de ce traité doit pouvoir s'éclairer par celle du *De statibus*, qui précède, ou par celle du *De ideis*, qui suit, en tout cas rester cohérente avec celle de ces deux traités[30]. En outre le corpus hermogénien dont disposait le commentateur n'était pas identique à celui que nous ont transmis les manuscrits, au moins en ce qui concerne le plan du livre III du *De inuentione*[31]. Enfin le texte commenté avait déjà fait l'objet d'observations[32]. Il y a une trace d'une source ancienne, critique à l'égard d'Hermogène au §134. Le seul fait que notre commentateur s'en est fait l'écho indique qu'on n'est pas encore tout à fait arrivé à l'époque où Hermogène est devenu une autorité incontestée. Donc que notre commentateur n'est pas de beaucoup postérieur à Marcellinus (vraisemblablement de la première moitié du Vᵉ s.), qui critique librement Hermogène. Le commentaire MS permet encore d'affirmer que le dernier chapitre sur les problèmes à parallèles[33] n'appartenait pas au traité originel. Enfin l'édition de ce commentaire est à l'origine séparée de celle du traité, puisque le commentaire renvoie au texte commenté au moyen de lemmes, indépendance confirmée par la place importante qu'y occupent les exposés généraux[34].

En recoupant ces données avec les conclusions partielles établies ci-dessus[35], on distingue les faits suivants :

1) environ le premier tiers du IIIᵉ s. rédaction du *De inuentione* ;

30. Voir notamment les § 47-48.
31. Voir la notice de mon édition.
32. Voir : « d'autres disent qu'il est écrit εὔθικτα avec un ι » (§ 22). Et voir le § 272, qui commente une glose entrée dans le texte.
33. Chap. IV 14, p. 210-212 Rabe.
34. Voir la notice de mon édition.
35. Voir *supra*, p. XVI.

[en parallèle] 2) édition conjointe du *De statibus* et du *De ideis*, où ce dernier est introduit par les prolégomènes 29 Rabe (pièce 6 de notre corpus) ; 3) transmission autonome du *De inuentione* ;

4) après le milieu du Vᵉ s. édition d'un corpus reçu comme hermogénien et comprenant au moins trois traités : *De statibus*, *De inuentione*, *De ideis*[36]. Le *De inu.* y garde sa forme primitive ;

5) rédaction du commentaire MS au *De inuentione* ;

[postérieurement à 2)] 6) édition du *De ideis* avec des prolégomènes élargis ;

[postérieurement à 5)] 7) édition du *De inu.* avec un dérangement de l'ordre des chapitres et l'addition du chapitre IV 14 ;

[postérieurement à 6)] 8) édition du *De ideis* avec de nouveaux compléments aux prolégomènes.

Le principe d'économie conduit à supposer que, soit 6) et 7), soit 7) et 8) sont contemporains et appartiennent à l'une des étapes de la formation de notre corpus.

Sous le nº 4 j'ai regroupé deux textes qui se suivent en effet dans Pg et dans Pac, à savoir un scolion sur les parties du discours (pièce 4a) et une Σύνοψις τοῦ πρώτου τόμου τῶν προοιμίων « Synopse du livre premier des exordes », où sont énumérés les lieux et les éléments

36. L'existence de ce corpus intermédiaire est confirmée par les prolégomènes d'un commentaire au *De statibus*, repris comme prolégomènes au traité lui-même dans Pa Pc. Son auteur connaît comme étant d'Hermogène trois traités et seulement trois : Τριῶν δὲ βιβλίων τῷ ῥήτορι τεχνοθέντων, τοῦ περὶ στάσεων, τοῦ περὶ εὑρέσεων, τοῦ περὶ ἰδεῶν, τὸ περὶ στάσεων τῶν ἄλλων προτέθεικε « Notre rhéteur, qui a écrit trois traités, le *De statibus*, le *De inuentione*, le *De ideis*, a placé le *De statibus* avant les autres » (p. 257.6-8 Rabe, *Prol. syll.*). H. Rabe s'est arrêté à mi-chemin de la vérité quand il a constaté que l'attribution à Hermogène du *De inuentione* n'était pas le fait de notre Assembleur, mais qu'il a continué à penser que c'était lui qui l'avait inséré entre le *De statibus* et le *De ideis* (voir *Prol. syll.*, p. XXI). Sur la base des deux traités authentiques il a existé encore un autre corpus tripartite reçu comme hermogénien et commençant par des *Progymnasmata*. Voir *Prol. syll.*, p. 202-205 et, sous une forme abrégée, p. 289-290 (cf. *ibid.*, p. 302 et 337).

constitutifs des exordes[37] (pièce 4b). Les témoins présentent les séquences suivantes : Ba 4b 5 ; Pg 4ab, 5 ; VdeAd 4a, 5 ; Pac 5, 8, 9, […] 4ab, 6, 7 ; cf. Ac 4b, 5 et Vt 4a, 5. On sait que l'ordre des pièces est particulier dans Pac et il faut considérer que les pièces 4 et 5 se suivaient dans l'hyparchétype *y*. Pac présente l'ensemble de 4ab sous le titre général Σημειῶδες εἰς τὰς εὑρέσεις « Note sur les inventions ». Plusieurs témoins n'ont repris que 4b. Le scolion en effet présente peu d'intérêt. En voici le texte :

Scolion — Σημείωσαι ὅτι τοῦ πολιτικοῦ λόγου μέρη εἰσὶ τέσσαρα· προοίμια, διηγήσεις, πίστεις, ἐπίλογοι. Ἅπερ μεθοδεύονται ἀπὸ τῶν πρὸ τοῦ πράγματος καὶ ἀπ' αὐτῶν τῶν ἐν τῷ πράγματι καὶ ἀπὸ τῶν μετὰ τὸ πρᾶγμα. Καὶ λέγονται προάγωνες καὶ ἀγῶνες καὶ μετὰ τοὺς ἀγῶνας· καὶ πάλιν ὀνομάζονται τὰ πρὸ τῆς ὑποθέσεως καὶ τὰ ἐπ' (ἐν Pac) αὐτῇ τῇ ὑποθέσει καὶ τὰ (om. Pg) μετὰ τὴν ὑπόθεσιν. Ἐκ τούτων δὲ καὶ τῶν ἐπικαίρων αἱ πίστεις τὸ κράτος εἰλήφασιν. « Note que les parties du discours politique sont au nombre de quatre : exordes, narrations, preuves, péroraisons. On les développe à partir de ce qui précède le fait, de cela même qui appartient au fait, de ce qui suit le fait. On les nomme prédébats, débats et postdébats. On en parle encore comme de ce qui précède la cause, ce qui se rapporte à la cause elle-même, ce qui suit la cause. C'est de là et des (lieux) favorables que les preuves tirent leur force. »

La synopse sur le premier livre des exordes permet d'ajouter une précision à la chronologie des faits qui concernent la transmission du *De inuentione*. Ce texte présente deux lieux des exordes qui ne se trouvent pas dans le livre I[38] : un lieu fourni par le faux-semblant et

37. On la trouvera en annexe à l'édition du traité.
38. Ni sous la forme du traité transmise, ni sous la forme que connaissait le commentateur MS.

un lieu fourni par l'antithèse. Ce dernier est emprunté, comme le montre la ressemblance littérale[39] au chapitre IV 2, où l'emploi de l'antithèse dans l'exorde est illustré par un exemple. Quant à l'exorde tiré d'un faux-semblant, il en est proposé un exemple au chapitre IV 13, 17 = p. 209.17 sq. Rabe. L'auteur de la synopse a donc récupéré deux doctrines sur l'exorde qui n'étaient pas données dans le traité à l'occasion du livre I. Cela montre que les lieux des exordes étaient la seule matière dont il voulait faire la synthèse et que son projet n'allait pas plus loin[40]. Une intervention de l'auteur de l'hyparchétype *y* pour ajouter cette séquence avant la pièce 5 du corpus serait une initiative isolée dans la tradition de cette famille. Je fais donc l'hypothèse que l'Assembleur a repris dans son corpus une séquence faite d'une note, d'une synopse et du *De inuentione* sous sa forme actuelle.

C — *La transmission du* De statibus

Le *De statibus* est celui des cinq principaux traités du corpus qui a été le plus commenté, qu'il s'agisse de prolégomènes ou de scolies. Et cela dès le IIIe s. et, jusqu'au milieu du Ve s., de façon souvent polémique. Il n'est donc pas surprenant qu'une partie de cet abondant matériau se trouve reprise dans nos témoins. Il l'est toutefois de façon si dispersée qu'on ne voit pas que la transmission de ces textes puisse dériver de l'archétype de notre corpus.

Un court texte sur le moyen de reconnaître les états de cause se retrouve dans la famille Va, Pa, Pc, confirmant ce que montre l'examen des leçons, que Va[1] (XIIe s.) et Π descendent d'un même hyparchétype (= hyparchétype

39. Voir πάντα νοῦν κοσμοῦν (synopse *in* τὸ ἀπὸ τοῦ ἀντιθέτου προοίμιον) et πάντα νοῦν κοσμεῖν, IV 2, 8 (175.2).
40. L'auteur du texte en parle comme d'une petite synopse.

Va[1]Π), qu'on peut situer vers la première moitié du VIe s. Ce texte a été repris dans le corpus construit, sur la base de Pa, par Maxime Planude, au XIIIe s., et a, de ce fait, connu une grande diffusion. On le lit aussi, sous une forme abrégée et souvent elliptique dans Ac, témoin contaminé, et, à la toute fin des compléments de doctrine réunis dans Pg (XIe s.). Le voici sous la forme qu'il avait dans l'hyparchétype Va[1]Π[41]. J'y joins l'indication des variantes remarquables de Pg et Ac :

[Testes Va Pa Pc ; ex parte Pg Ac] — Πῶς ἐπιγνωσόμεθα τὰς στάσεις.

α΄ (numeros om. Va) — Ἐὰν ἄδηλον ᾖ κατ' οὐσίαν τὸ κρινόμενον, ποιεῖ στοχασμόν.

β΄— Ἐὰν φανερὸν ἐν ἀδήλῳ ὀνόματι, ποιεῖ ὅρον.

γ΄— Ἐὰν ἐξουσίαν νόμου ἢ φύσεως ἢ τέχνης ἢ ἔθους προβάλληταί <τις> (ego), ποιεῖ ἀντίληψιν.

δ΄— Ἐὰν ἑκών τις ἔβλαψεν ἐπ' ἐλπίδι τῆς συμβαινούσης εὐεργεσίας, ποιεῖ ἀντίστασιν.

ε΄— Ἐὰν ἐγκαλῇ ὡς ἀξίῳ παθεῖν τῷ πεπονθότι ἃ πέπονθε, ποιεῖ ἀντέγκλημα.

ς΄— Ἐάν τι τῶν δεόντων οὐκ (οὐ δεόντων Pg) ἐποίησε, φόβῳ ἢ ἄλλῳ πάθει ψυχῆς νικηθείς, ποιεῖ συγγνώμην.

ζ΄— Ἐάν τι τῶν δεόντων οὐκ ἐποίησεν ὑπὸ νόμου ἢ προσώπου κωλυθείς, ποιεῖ μετάστασιν.

η΄— Ἐάν τι (om. Pc Ac) δοκιμάζηται ἔγγραφον ἢ σκοπῆται περὶ τοῦ μέλλοντος ἢ δωρεᾶς ἀμφίβολος δόσις, ἀδήλου καὶ ποίας, ποιεῖ πραγματικήν.

θ΄— Ἐὰν νόμου διάνοιαν ἀντιτιθῇ τις τῷ ῥητῷ, ποιεῖ ῥητὸν καὶ διάνοιαν (Εἰ νόμου διάνοιαν ἀντίθεις (τιθῇς Pg) εὐεργετήσας, ῥητὸν καὶ διάνοιαν Pg Ac).

ι΄— Ἐὰν νόμον νόμῳ ἀντιτιθῇ τις, ἢ μέρος μέρει, ποιεῖ ἀντινομίαν.

41. L'édition de Walz (*RhG* V, p. 231) est fautive sur plusieurs points.

ια΄— Ἐὰν ἄγραφον ἐγγράφῳ (Pg Ac Herm. II 11 [40.15] ἔγγραφον ἀγράφῳ Va Pac) παρατιθῇ τις, ποιεῖ συλλογισμόν.

ιβ΄— Ἐὰν περὶ τόνον ἢ διάστασιν συλλαβῶν ἀμφιβάλλῃ τις, ποιεῖ ἀμφιβολίαν (εἰ περὶ τόνου ἢ διάστασιν συλλαβῶν ἐν στάσει ὁμωνυμίας, ἀμφιβολίαν Pg Ac).

ιγ΄— Ἐὰν περιστατικὸν αἰτιᾶταί τι<ς> (ego) καὶ τῷ πράγματι συγχωρῇ, ποιεῖ μετάληψιν· ἐὰν δὲ (om. Va) νόμῳ ἐρείδηται περὶ τοῦ πράγματος κελεύοντι, ποιεῖ παραγραφὴν τελείαν (νόμου [ego -φ cod.] δὲ ἐκ θέσεως ἐγκελεύοντος, παραγραφήν Pg om. Ac[42]).

« Comment reconnaître les états de cause.

1 — Si l'existence du point à juger n'est pas patente, on a une conjecture.

2 — S'il est patent sous une dénomination non patente, on a une définition.

3 — Si l'<on> objecte que c'est permis par la loi ou la nature ou la pratique d'un art ou la coutume, on a une antilepse.

4 — Si l'on a commis volontairement un méfait dans l'espoir qu'il en résulterait un bienfait, on a une compensation.

5 — Si l'on accuse la victime d'avoir mérité ce qu'elle a subi, on a une contre-accusation.

6 — Si l'on n'a pas accompli son devoir, parce qu'on s'est laissé dominer par la peur ou une autre passion de l'âme, on a une excuse.

7 — Si l'on n'a pas accompli son devoir, parce qu'on en a été empêché par une loi ou par quelqu'un, on a un report.

8 — Si l'on examine un texte, si l'on débat de l'avenir ou d'une récompense dont on ne sait s'il faut l'ac-

42. Suit dans Ac de la même main et sur le même folio une liste des dix orateurs avec le nombre de leurs discours.

corder ni ce qu'elle doit être, on a l'état de cause pragmatique.

9 — Si l'on oppose l'esprit à la lettre d'une loi, on a la lettre et l'esprit (Pg Ac : Si, en cas de service rendu, on prend en considération l'esprit de la loi, on a la lettre et l'esprit).

10 — Si l'on oppose entre elles deux lois ou deux parties d'une loi, on a une antinomie.

11 — Si l'on rapproche la chose non-écrite de la chose écrite, on a une assimilation.

12 — Si l'on met en question l'accentuation ou la séparation des syllabes, on a une amphibologie (Pg Ac : S'il s'agit de l'accentuation ou de la séparation de syllabes en cas d'homonymie, on a l'amphibologie).

13 — S'il l'on met en cause une circonstance, tout en accordant le fait, on a une métalepse ; et si l'on s'appuie sur une loi régissant le fait, on a une procédure d'exception parfaite (Pg : et si une loi le prescrit expressément, on a une procédure d'exception). »

Les leçons τιθῆς εὐεργετήσας (en 9 Pg Ac), ἐν στάσει ὁμωνυμίας (en 12 Pg Ac), ἐκ θέσεως ἐγκελεύοντος (en 13 Pg), peuvent être le fait de l'abréviateur. Mais il se peut aussi bien que le texte ait été aménagé dans l'hyparchétype Va[1]Π. Ce petit exposé est en tout cas antérieur à cet hyparchétype, puisque la théorie de l'excuse correspond à un état de la doctrine antérieur à Hermogène : « Certains, nous dit ce dernier, n'ont défini comme excuse que les états de cause qui reportaient la culpabilité sur quelque pathos de l'âme, comme la pitié, le sommeil, etc. » (VI 16 [75.15-17]). C'est le critère proposé ici au n° 6.

Dans l'abondante matière dont disposait l'enseignement de la doctrine des états de cause on trouvait notamment des ensembles faits d'un commentaire continu, précédé de prolégomènes. On en a un écho dans le *Parisinus*

gr. 2923 (Py), des X-XIe s., où se lit, alternant avec le texte d'Hermogène, un copieux commentaire emprunté principalement à trois commentateurs des IVe-Ve s., Sopatros, Syrianus et Marcellinus, précédé de prolégomènes[43] que Rabe pensait pouvoir attribuer à Marcellinus[44]. Le texte de ces commentateurs cite lui-même des commentateurs plus anciens. Dans le *Parisinus* gr. 3032 (Ph), du Xe s., les extraits de prolégomènes publiés par Rabe, *Prol. syll.*, sous le n° 18, ont des sources communes avec les prolégomènes de <Marcellinus>, dont on vient de parler, et les textes publiés *ibid.*, sous les n°s 14 et 22, sont des extraits de prolégomènes[45] à un commentaire au *De statibus* d'Hermogène. De même on lit dans le *Basileensis* 70 (Ba), du XIe s., à la suite du *De statibus*, une série de scolies extraites de commentaires, puisqu'on en retrouve la lettre dans le triple commentaire transmis dans Py. Dans Π, de copieuses scolies[46] accompagnaient le texte du *De statibus*. Viendront s'y ajouter beaucoup d'autres matériaux, puisqu'on lit dans Pa Pc trois prolégomènes au *De statibus*[47], sans parler des prolégomènes plus généraux attribués à Troïlos[48]. Deux témoins du XIIIe s., le *Vaticanus* gr. 106 (Ve) et le *Parisinus* gr. 2978 (Pf), indépendamment l'un de l'autre, semble-t-il, proposent, sans titre, la partie III des prolégomènes à la rhétorique en général[49] publiés par Rabe, *Prol. syll.*, sous le n° 23.

43. Ed. dans Walz, *RhG* IV et aussi, pour les prolégomènes, dans Rabe, *Prol. syll.*, n° 17.

44. Mais voir la reprise de la fin de ce texte au début du commentaire proprement dit de Marcellinus (Walz, *RhG* IV, p. 53-54). Comparer les prolégomènes de Sopatros, Walz, *RhG* V 1-17, et de Syrianus, Rabe, *Syr. comm.*, II 1-3.

45. Sur ce point, voir p. 237.8 sq. Rabe.

46. Ed. dans Walz, *RhG* VII, p. 104-696.

47. Ed. Rabe, *Prol. syll.*, sous les n°s 13, 15 et 16.

48. Ed. Rabe, *ibid.*, sous le n° 5.

49. C'est ainsi que les présente Pf, au début du codex, tandis que Ve les donne après le traité d'Aphthonios et avant le *De statibus*.

Ces textes, on le voit, sont presque tous isolés et rien ne permet de supposer que l'un ou l'autre se trouvait dans l'archétype de notre corpus.

D — *La transmission du* De methodo sollertiae

La transmission du *De methodo sollertiae* demande une étude poussée, dont ce n'est pas ici le lieu. Pour la question qui nous occupe, il est clair qu'il est entré dans le corpus et a été rattaché aux trois autres traités reçus comme hermogéniens sans aucun texte d'accompagnement. Il faut en effet attendre le corpus Π pour voir apparaître les premières scolies. Ces dernières sont largement reprises dans deux commentaires tardifs plus étendus, celui de Jean le diacre et logothète (fin du XIe s.) et celui de Grégoire de Corinthe (XIIe s.)[50]. Th. Gerber[51] a tenté de distinguer dans le commentaire de Grégoire les couches rédactionnelles successives, mais la méthode qu'il a suivie a été condamnée par H. Rabe et ses conclusions sont à discuter.

A ce moment de notre recherche, il est raisonnable de retenir les hypothèses de travail suivantes.

Premièrement, c'est le responsable de notre corpus qui a rattaché le *De methodo sollertiae* au corpus tripartite fait du *De statibus*, du *De inuentione* et du *De ideis*, pour combler une lacune, de la même façon que le *De inuentione* avait antérieurement été inséré entre le *De statibus* et le *De ideis*. Nous savons par Syrianus qu'il existait au

50. Editions : H. Rabe, « Aus Rhetoren-Handschriften, 5. Des Diakonen und Logotheten Johannes Kommentar zu Hermogenes Περὶ μεθόδου δεινότητος », *RhM* 63 (1908), p. 133-151 (éd. partielle) ; C. Walz, Ἑρμογένους περὶ μεθόδου δεινότητος ἀπὸ τῆς ἐξηγήσεως τῆς εἰς τὸ περὶ μεθόδου δεινότητος τοῦ μητροπολίτου Κορίνθου Κυρίου Γρηγορίου σχόλια, *RhG* VII, p. 1088-1349.

51. *Quae in commentariis a Gregorio Corinthio in Hermogenis scriptis uetustiorum commentariorum uestigia deprehendi possint*, Diss., Kiliae, 1891.

début du Ve s. une édition du *De methodo sollertiae*, qui l'attribuait à Hermogène. Ce témoignage ne montre pas qu'il ait fait partie d'un corpus et certainement pas d'un corpus quadripartite, puisque Syrianus n'a pas vu de *De inuentione* attribué à Hermogène[52]. Notre traité toutefois, dont on ne connaît pas l'origine, correspond assez mal à l'ouvrage annoncé par Hermogène et dont on ne sait pas même s'il a jamais vu le jour[53]. Une fois notre corpus

52. Introduisant son commentaire au *De ideis*, Syrianus écrit : Ἅπαντα μὲν σχέδον ὅσα γε εἰς ἡμᾶς ἦκει τοῦ τεχνογράφου Ἑρμογένους συγγράμματα θαυμαστά τε καὶ πολιτικῆς ἀνάμεστα φρονήσεως ὑπάρχει — φημὶ δὲ τὸ περὶ τῶν στάσεων αὐτοῦ σύγγραμμα, ὃ δὴ πολλοί γε καὶ ἄλλοι σοφιστῶν τε καὶ τῶν Πλατωνικῶν φιλοσόφων ὑπομνηματίζειν οὐκ ἀπηξίωσαν, τό τε περὶ μεθόδου δεινότητος καὶ τὰ εἰς τοὺς δημοσίους ὑπομνήματα, ὧν καὶ αὐτὸς ποιεῖται μνήμην — διαφερόντως δὲ τῶν ἄλλων τὸ περὶ ἰδεῶν αὐτοῦ σύνταγμα θαυμάζειν ἄξιον… « En vérité, presque tous les ouvrages, du moins tous ceux dont nous avons connaissance, composés par le technographe Hermogène sont admirables et remplis d'intelligence politique — je veux dire son ouvrage *Sur les états de cause*, celui-là même que beaucoup d'autres sophistes et beaucoup de philosophes platoniciens n'ont pas dédaigné de commenter, puis le *Sur la méthode de l'habileté* et les *Commentaires aux discours sur les affaires publiques* [*uidelicet* de Démosthène], dont lui-même fait mention — mais bien plus que les autres son ouvrage *Sur les catégories* mérite d'être admiré… » (*Comm.* I 1.4-13 Rabe). Dans l'introduction de son commentaire au *De statibus* Syrianus ajoute à cette liste un *Sur les parties du discours politique*, dont il déduit l'existence du fait qu'Hermogène lui-même renvoie à son exposé sur les exordes (*Comm.* II 2.20-3.7 Rabe ; cf. *supra* p. XIV, n. 19). Enfin le *De meth. soll.* que lisait Syrianus est bien l'ouvrage intégré à notre corpus (voir H. Rabe, p. IX de son éd. des œuvres d'Hermogène).

53. Le passage d'Hermogène qui explique le mieux l'initiative prise par les professeurs de proposer comme hermogénien un ensemble de quatre traités est le suivant : « C'est le fait, je pense, d'une science étendue et consommée que de savoir et de pouvoir exploiter les circonstances ; c'est cela, comme je l'ai dit dès le début de mon développement sur l'habileté du discours, la véritable habileté : savoir pour chaque espèce stylistique du discours et pour chaque pensée […] quand, où, à l'adresse de qui, comment et en vue de quoi il convient de les employer, et non seulement le savoir, mais encore le pouvoir. Mais cela relève d'un ouvrage spécial venant après *Les catégories stylis-*

constitué, il est normal que des utilisateurs aient voulu que le *De meth.* ne reste pas le seul dans cet ensemble à ne pas bénéficier d'un commentaire annexe aidant à sa lecture.

D'où une deuxième hypothèse : le responsable de Π, dont on sait qu'il a été très actif, a été le premier à y joindre des scolies[54]. En voici deux exemples. Le traité énonce : « Tout mot a été inventé (πᾶν μέρος λόγου εὕρηται μὲν) pour désigner une chose et, éventuellement, une circonstance particulière (καιροῦ ἰδίου τυχόν). Cette circonstance, qui vient d'un apport de l'usage (ἤθους προσθήκην), crée un sens particulier (ἰδίαν διάνοιαν) ». Au-dessus de πᾶν μέρος λόγου un signe renvoie à cette scolie : Πρός τι χρήσιμα τὰ μέρη τοῦ λόγου καιροῦ τυχόντα καὶ ὅσα ἐν αὐτῷ καὶ οἷα δύναται ἤθους προσθήκη τὸ χωρίον δηλοῖ « Ce passage montre l'utilité des mots employés à propos, quel est et jusqu'où s'étend dans le discours l'apport de l'usage ». C'est un simple étiquetage, avec une maladresse dans la paraphrase de la notion essentielle de καιρός. La scolie rattachée à εὕρηται μὲν est plus ambitieuse : Τοῦτο λέγει ὅτι αἱ λέξεις εὑρονται μὲν παρὰ τοῖς φιλοσόφοις ἐπὶ μηνύσει πράγματός τινος· οἷον ὁ κύων τὸ ζῷον ὠνομάσθη κύων διὰ τὸ παρρησιαστικόν. Καιροῦ δὲ ἰδίου τυχόν, τὸ ὄνομα μετετέθη καὶ ἐπὶ τὸν ἀστρῷον κύνα καὶ ἐπὶ τὸν θαλάττιον, διὰ τὸ βλαπτικὸν ἑκατέρων « Cela veut dire que les mots sont

tiques, comme *Les catégories stylistiques* venaient après *L'invention*, et traité à part et pour lui-même. Ce sera beau si, même sans avoir fait de cette matière une tâche annexe sous forme d'un nouvel ouvrage et sans en avoir fait un simple appendice, comme ce serait le cas ici, mais après lui avoir accordé le soin spécial que mérite un tel sujet, on n'échoue pas totalement à traiter de cette habileté [...] Cependant toute l'aide que la nature humaine est capable d'apporter ici, je pense que nous l'apporterons et que nous saurons donner sur toutes ces matières des explications suffisantes dans notre *Méthode de l'habileté*, tout de suite après ce traité-ci. » (*De ideis*, II 9, 38-39 [378.11-25]).

54. Cf. *infra*, p. LXVI.

inventés chez les philosophes pour la désignation d'une chose ; par exemple l'animal chien a reçu le nom de chien à cause de son audace. Mais du fait d'une circonstance particulière le nom a été transposé au chien stellaire et au chien de mer, à cause de la nocivité de l'un et de l'autre[55] ». Pédagogiquement l'exemple est à première vue bien choisi. En réalité il passe à côté de la question, qui est celle de la polysémie[56]. A strictement parler, les trois « chiens » introduits ici relèvent de trois entrées lexicales et le nom de l'astre est un nom propre, c'est-à-dire un nom dépourvu de sens, relié à l'animal par une association iconique. Il faut chercher loin pour rassembler les trois acceptions sous un même sème de « nocivité »[57]. Ainsi l'ensemble est plutôt faible, ce qui n'invite guère à en faire remonter plus haut l'origine[58].

L'Assembleur a donc trouvé le *De methodo sollertiae* déjà attribué à Hermogène et l'a joint aux trois autres traités tenus pour hermogéniens. Plus précisément, on l'a vu, il l'a joint au *De ideis* comme un complément sans lequel la doctrine restait inachevée.

E — *Les derniers ajouts*

On l'a vu, la constitution d'un corps de doctrine, reçu comme hermogénien et fait de quatre traités complémen-

55. La constellation du chien est associée aux grandes chaleurs. Le chien de mer est une sorte de squale.

56. J'ai déjà eu l'occasion de montrer que l'auteur du traité avait une approche remarquable des problèmes linguistiques. Voir notamment *La théorie du discours*, p. 304 sq.

57. On sera plus indulgent pour la tentative de motiver la chaîne phonémique κύων en allant chercher dans le champ lexical ce qui renvoie au cynisme. C'est un point de vue trompeur que l'auteur des scolies partage avec beaucoup d'anciens.

58. Comparer les *marginalia* qu'on lit dans Ph (XIe s.) et qui servent avant tout à indiquer le contenu du texte. Les scolies de Π ont été reprises très partiellement par une main postérieure dans Vc ; cf. Ac, f. 230v.

taires, s'est réalisée en trois étapes. D'abord la réunion des deux traités authentiques, le *De statibus* et le *De ideis*. Puis l'insertion entre eux du *De inuentione*. Enfin l'ajout du *De methodo sollertiae*. J'ai fait l'hypothèse que ce dernier ajout datait de la constitution du corpus dont dépendent nos témoins[59]. Une situation comparable permet de penser que c'est le même professeur, notre Assembleur, qui a complété ce noyau central en le faisant précéder de prolégomènes généraux (pièce 1), puis d'un traité de *Progymnasmata*[60], qui est celui d'Aphthonios (pièce 2), et en le faisant suivre d'un texte de Maxime d'Ephèse, Περὶ ἀλύτων ἀντιθέσεων (*De insolubilibus obiectionibus*, pièce 11), et d'un court développement appartenant au domaine de l'épidictique, Μέθοδος προσφωνητικῶν λόγων (*Methodus ad prouinciarum praefectos oratione accipiendos* [= *Meth. acc.*], pièce 12)[61].

L'Assembleur avait donc placé, comme le montre l'ensemble de nos témoins, avant le corpus quadripartite donné comme hermogénien, un cinquième traité, représentant la première étape du cursus doctrinal, les *Progymnasmata* d'Aphthonios, dont il a respecté l'attribution. Pourquoi ce choix ? Aphthonios était actif dans le dernier quart du IVe s. ap. J.-C. Sa doctrine était donc assez proche dans le temps de ce que connaissait l'Assembleur. Celui-

59. L'Assembleur n'a probablement pas pensé proposer des textes apocryphes. Dès que l'œuvre théorique d'Hermogène a commencé à retenir l'attention des rhéteurs et même des philosophes, il y a eu sous son nom une grande quantité d'éditions. C'est dans cette effervescence que lui ont été attribués les *Progymnasmata*, le *De inuentione* et le *De methodo sollertiae* que nous connaissons.

60. L'idée de faire précéder un corps de doctrine proprement rhétorique par un traité de *progymnasmata* avait déjà été mise en œuvre, comme on l'a dit ci-dessus, p. XIX, n. 36.

61. Certains témoins n'ont pas respecté l'ordre original des pièces du corpus, d'autres n'ont pas tout repris, d'autres ont ajouté des textes supplémentaires. Nombreux ont été en effet les professeurs de rhétorique postérieurs qui ont eu le souci de mettre une marque personnelle dans leur enseignement et de l'adapter à leur temps et à leur auditoire.

ci peut aussi avoir été séduit par l'approche pédagogique de ce traité, concis dans les exposés théoriques et très développé dans les textes modèles, rédigés pour être proposés à l'imitation, mais aussi pour être commentés par le professeur durant son enseignement.

Parmi nos témoins, les recueils qui reproduisent les trois textes complémentaires (pièces 1, 11, 12) sont assez nombreux et dispersés pour qu'on doive admettre qu'ils appartiennent au projet de l'Assembleur. Leur addition avant et après les cinq traités constituant l'essentiel du cursus est plus logique que pédagogique. Il y a là trois leçons annexes à exploiter en fonction du moment et de l'auditoire. Mais, ainsi constitué, le corpus a intellectuellement belle allure. Nos prolégomènes généraux sont datables au plus tôt de la fin du IVe s. Ils abordaient un vaste sujet qui a inspiré bien des auteurs avec lesquels il s'est ensuite trouvé en concurrence. P en a tiré des extraits et on en connaît une recension, antérieure au Xe s., où le texte est fortement résumé. Le philosophe néoplatonicien Maxime d'Ephèse (*ca* 310-372) est légèrement antérieur au traité d'Aphthonios et peut-être aussi aux prolégomènes généraux. Maxime fut célèbre en son temps, son œuvre doit l'avoir été aussi. Son traité sur les objections insolubles était assez original pour avoir été retenu par l'Assembleur comme un complément utile[62].

C'est le moment de dire que l'archétype du traité de Maxime n'est pas postérieur au début du IXe s., comme le voulait H. Rabe. Le grand philologue avait remarqué en effet deux fautes, présentes chez tous les témoins, qui supposaient un archétype muni d'une ponctuation, ce qui à ses yeux ne pouvait être le fait d'un modèle antérieur au IXe s. Tous les témoins écrivent εἰ μὲν γὰρ ἐξ ἑτέρας ἦν, κεκρατηκέναι τε τῷ πολέμῳ φήσει, là où il faut …ἑτέρας, ἦν… « car si c'est une autre, dont il dise

62. Sur la vie et l'œuvre de Maxime, voir *DPhA*, IV, *s. u.* Maxime d'Ephèse, Paris, 2005, p. 313-322, notamment p. 321 pour l'attribution probable de notre traité à ce philosophe [Filipe Delfim Santos].

qu'elle a gagné la guerre » (4.9-10), et εἶπε τοίνυν μοι τίς, là où il faut[63] ...μοί τις... « quelqu'un donc m'a dit » (6.6). Mais les anciens connaissaient un système de ponctuation, qui pouvait être utilisé quand un texte était préparé pour une lecture publique et qui était surtout utilisé en milieu scolaire[64]. La pratique scolaire de la ponctuation s'imposait dès l'apprentissage de la lecture, avec les premiers mots, qu'on séparait par des points. Une humble spécificité du *grammatikos* était de ponctuer et d'accentuer[65]. On a l'exemple d'un texte écrit au Vᵉ s. en latin mêlé de longues citations en grec, dont le copiste — un copiste de profession, qui écrit en cursive latine du Bas-Empire stylisée — indique les paragraphes, comme on le voit encore dans nos manuscrits plus récents, en laissant un blanc dans la ligne d'écriture et en écrivant le mot qui commence la ligne suivante avec une majuscule dans la marge. Il utilise aussi une ponctuation, non pas systématique, mais lorsqu'il le juge utile[66]. En vérité, les raisons de penser que l'opuscule de Maxime a été intégré dans notre corpus dès l'origine, vers la fin du Vᵉ s., sont si nombreuses et si fortes, qu'il faut inverser la proposition et ne pas dire : « la pratique tardive de la ponctuation prouve que le modèle où se trouvaient de telles fautes était tardif », mais : « l'ancienneté du modèle où se trouvaient de telles fautes prouve quelque usage ancien de la ponctuation ». La première raison est le stemma même de la tradition du texte de Maxime, généralement identique à celui des autres textes du corpus. La probabilité pour que les parentés et les séparations des témoins d'un texte introduit au plus tôt au IXᵉ s. reproduisent celles qui existaient dans une tradition plus ancienne est quasiment nulle. Une deuxième raison est que l'archétype du texte de Maxime contenait une séquence faite de ce texte et d'un court développement épidictique[67], groupement qui ne s'explique guère isolé d'un ensemble rhétorique plus vaste[68]. Enfin, troisième raison, on trouve chez les témoins des fautes qui supposent un archétype en majuscule, comme l'haplographie AYTOY pour AAYTOY en 8.1, mais aussi des hyparchétypes en majuscule[69].

63. Comme le confirme le témoignage de Démosthène, *Leg.* XIX, 332.

64. Voir déjà Aristote, *Rhet.* III 8, 1409 a 19-21 (cf. *ibid.* 5, 1407 b 11 sq.) ; Cicéron, *De or.* III 173 et 181 ; Quintilien XI 35. Pour la théorie, voir Denys le Thrace, *Ars* 4. Sur l'habitude de ponctuer en vue de la lecture, voir chez les Grecs au IVᵉ s. ap. J.-C. Dosithée, *Ars grammatica*, Keil VII 380, chez les Latins au Vᵉ s. ap. J.-C. Donat, *Ars grammatica*, Keil IV 371. Nombreux témoignages recueillis par M. Hubert, « Corpus stigmatologicum minus », *Bulletin du Cange*, XXXVII (1970), p. 5-171, complété par *Id.*, « Le vocabulaire de la " ponctuation " aux temps médiévaux », *ibid.* XXXVIII (1972), p. 57-167. Voir aussi W. Müller, *Rhetorische und syntaktische Interpunktion. Untersuchungen zur Pausenbezeichnung im antiker Latein*, Tübingen, 1964.

65. Voir les *Prolégomènes* de Troïlos, *in* Rabe, *Prol. syll.*, p. 48.12-14.

66. Ce manuscrit, le Napoli BN lat. 2 (olim *Vindobonensis* 16), m'a été signalé par M. Louis Holtz, que je remercie.

Le dernier texte, anonyme, est un court exposé concernant le discours épidictique. Cette brève leçon sur le discours à prononcer pour accueillir un gouverneur qui vient prendre ses fonctions dans une province poursuit un but utilitaire. La restriction de l'épidictique en soi à cette seule classe de discours peut s'expliquer dans le cadre d'un corpus principalement consacré au discours politique.

Au terme de cette enquête il n'apparaît pas que l'Assembleur ait lui-même écrit ou modifié quelqu'une des pièces qu'il a réunies, méritant bien en cela le nom que je lui ai donné. Un début d'analyse du contenu des témoins a fait apparaître entre eux certains liens de parenté. C'est un point qu'il convient maintenant de préciser.

67. On trouve cette séquence dans Ph, Vc, Pa, Pc.

68. Voir ci-dessous.

69. Voir 2.1, 2.8, 2.23, 6.1, 7.1, 14.20.

II. LES PRINCIPAUX TÉMOINS ET LEURS FAMILLES

Une bonne restitution de l'archétype du corpus est en principe facilitée par le grand nombre des témoins et, pour certains traités, la possibilité de remonter au-delà jusqu'au texte original est en partie donnée par une abondante tradition indirecte. Nous n'avons cependant qu'une vue partielle et souvent trompeuse de la tradition. D'une part, en effet, les copies contemporaines des témoins considérés ici ont été fort nombreuses, comme nous le savons par les *marginalia* et comme le confirment des commentateurs tardifs tels que Jean Doxapatrès. D'autre part, les professeurs qui commandent ou réalisent eux-mêmes la copie restent attentifs au contenu des textes, même lorsqu'ils ne vont pas, comme il est arrivé souvent, jusqu'à les contaminer en recourant à plusieurs modèles.

Voici un stemma des groupes les plus remarquables :

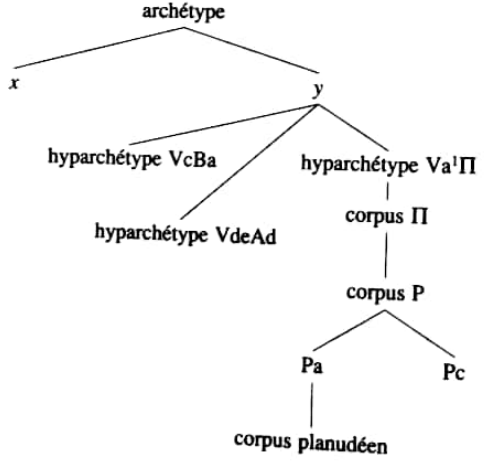

La famille x

Voici pour la famille *x* un stemma directeur :

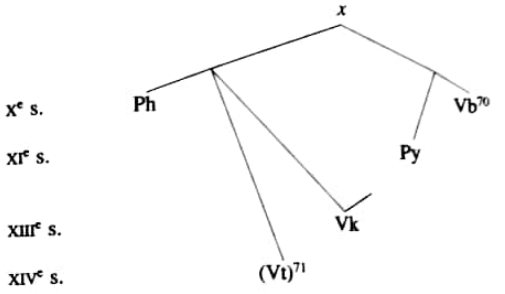

Ph — PARIS, BNF, gr. 3032. Manuscrit sur parchemin du dernier tiers ou dernier quart du Xe s.[72], 132x

70. La place de Vb dans ce stemma a une valeur indicative. Voir *infra*, p. XL. Voir de même pour Vk *supra*, n. 10.

71. Vt n'intervient ici que comme témoin indirect et limité du texte des prolégomènes généraux (pièce 1). Pour les autres pièces, le texte de base qu'il reproduit appartient à la famille *y*, avec des leçons prises à la tradition de la famille *x*. En *De statibus* II 14.6, par exemple, il donne successivement la leçon de chacune des deux familles. Une telle situation montre combien il est généralement peu utile, voire dangereux, dans une telle tradition de prendre en compte les témoins trop récents.

72. « sans qu'on puisse exclure les toutes premières années du XIe siècle », écrit J. Irigoin dans la description codicologique qu'il en a faite *in* « La tradition des rhéteurs grecs dans l'Italie byzantine (Xe-XIIe siècle) », *Siculorum Gymnasium*, N.S., t. 39, 1986, p. 73-82, repris dans *La Tradition des textes grecs. Pour une critique historique*, Paris, 2003, p. 581-592. On peut voir encore G. Aujac, « Recherches sur la tradition du περὶ συνθέσεως ὀνομάτων de Denys d'Halicarnasse », *Revue d'Histoire des Textes* 4 (1974), p. 20-22 ; M. Juneaux, « Une matière d'enseignement : les figures de pensée et de style (De la contamination des traités attribués à Alexandre, Phoebammon, Zonaeus, et de l'existence de cycles grammaticaux) », dans *Mélanges offerts à A. Desrousseaux*, Paris, 1937, p. 249-251, dont le stemma confirme la place à part occupée par Ph dans la tradition.

105 mm[73], 152 f. Il contient : 1) Anonyme, *Proœmium in artem rhetoricam*, ff. 1-16v (pièce 1 du corpus) ; 2) Aphthonios, *Progymnasmata*, ff. 17-22v (pièce 2 : chap. VIII-XII[74]) ; 3) Hermogène, *De statibus*, ff. 22v-60 (pièce 3) ; 4) anépigraphe, extraits de rhétorique, ff. 60-62v (*Prol. syll.* 18 Rabe) ; 5) Hermogène, *Progymnasmata*, ff. 62v-76v ; 6) Hermogène, *De methodo sollertiae*, ff. 77-99 (pièce 9) ; 7) Anonyme, Ὁ λεκτικὸς τόπος ἤτοι περὶ τοὺς λόγους ἄσκησις et Διῄρηται πᾶσα ἡ πραγματεία εἰς πέντε μέρη, f. 99rv (Prolégomènes au *De compositione* de Denys d'Halicarnasse[75]) ; 8) Maxime le rhéteur, *De insolubilibus obiectionibus*, ff. 100-110 (pièce 11) ; 9) Anonyme, *Methodus ad prouinciarum praefectos oratione accipiendos*, f. 110rv (pièce 12) ; 10) Φοιβάμμονος σοφιστοῦ περὶ σχημάτων ῥητορικῶν, ff. 111-122 (Spengel, *RhG* III, p. 43-56) ; 11) Τετάρτη γράφη ἐκ τῶν στάσεων, ff. 122-127v (*Prol. syll.* 22 Rabe ; cf. ff. 143-149) ; 12) Ἑρμογένους τέχνης ῥητορικῆς σχόλια, inc. Τῶν πολλῶν τὸ σύστημα δηλοῖ, des. ὁ δὲ μὴ ἔχων τὸ ῥητὸν τῇ διανοίᾳ μόνῃ οὐκέτι καὶ τῷ ῥητῷ, ff. 127v-142v (cf. S. Glöckner, Programm Bunzlau 1909, p. 25-26) ; 13) Δευτέρα γράφη ἐκ τῶν στάσεων, ff. 143-149 (*Prol. syll.* 14 Rabe ; cf. ff. 122-127v) ; 14) Ἀπὸ φωνῆς τοῦ ἁγίου Ἀθανασίου, f. 149rv (*De incarnatione contra Apollinarium libri II*, *PG* 26, col. 1156.16-22 ; 1152.5-14) ; 15) Ἀπὸ φωνῆς τοῦ ἁγίου Βασιλείου περὶ τῶν λεγόντων ὅτι ὁ εἷς τῆς τριάδος ἔπαθεν σαρκί. — Εἰ ὁ εἷς τῆς τριάδος ἔπαθεν σαρκί, ἡ σὰρξ μὴ οὖσα τῆς τριάδος

73. C'est un très petit format. D'une façon générale nos mss de rhétorique ont un petit format. H. Rabe a pensé que cela tenait à la pauvreté des professeurs qui les écrivaient à leur usage (*Prol. syll.*, p. XXXIV, n. 1). La principale raison n'est-elle pas que ces livres étaient des manuels ?

74. Pour le détail, voir *infra* la Notice de l'édition de ce texte, p. 105 sq.

75. Voir *supra*, p. XVI et n. 23.

ἔμεινεν ἀπαθής, f. 149v ; 16) Θεοδοσίου μοναχοῦ τοῦ καὶ γραμματικοῦ ἐπιστολὴ πρὸς Λέοντα ἀρχιδιάκονον περὶ τῆς ἁλώσεως Συρακούσης, f. 150-152v (*des. mut.* ; texte précédé de quatre dodécasyllabes du même auteur).

Vt — VATICANO (CITTÁ DEL), Bibl. Apost. Vat., gr. 1022. Manuscrit du XIVe s., 226 f. Il contient : 1) Porphyre, Εἰσαγωγή, ff. 1-16 ; 2) Aristote, Κατηγορίαι, ff. 16v-37v ; 3) Aristote, Περὶ ἑρμηνείας, ff. 38-48v ; 4) Aphthonios, *Progymnasmata*, ff. 49-61v (pièce 2) ; 5) Anonyme, Fables diverses, ff. 61v-62v (contient les fables 2-6 du recueil des fables attribuées à Aphthonios, suivies de quelques modèles scolaires) ; 6) Jean Doxapatrès, Prolégomènes au *De statibus*, ff. 63-65.5 (éd. Rabe, *Prol. syll.*, p. 304-318) ; 7) <Jean de Sardes>, Prolégomènes au *De statibus*, ff. 65.5-66.6 *ab imo* (éd. Rabe, *Prol. syll.*, p. 318-328) ; 8) Anonyme, Prolégomènes au *De statibus*, ff. 66-68v (éd. Rabe, *Prol. syll.*, p. 218-228 : *appendix* I, f. 66.2 *ab imo* ; II, f. 67.13 ; III, f. 67.27) ; 9) Cyrus, Méthode pour reconnaître les états de cause, ff. 68.8v *ab imo* - 69 (éd. Walz, *RhG*, VIII 396-399.6) ; 10) Hermogène, *De statibus*, ff. 69v-93 (pièce 3) ; 11) Anépigraphe, <Πῶς ἐπιγνωσόμεθα τὰς στάσεις>, ff. 93rv (éd. *supra*, p. XXII-XXIII) ; 12) *Anonyme, Annotatio in artem de inuentione*, f. 93v (pièce 4a) ; 13) Pseudo-Hermogène, *De inuentione*, ff. 93v-128v (pièce 5) ; 14) Epitomè de Jean de Sicile, Prolégomènes au *De ideis*, ff. 128v-129 (cf. Rabe, *Prol. syll.*, p. 402.5 sq.) ; 15) Hermogène, *De ideis*, ff. 129-215 (pièce 8, accompagnée de scolies) ; 16) Pseudo-Hermogène, *De methodo sollertiae*, ff. 215-223v (pièce 9, accompagnée de scolies) ; 17) Anonyme, Πόδες οἷς χρῶνται οἱ ῥήτορες, ff. 224-226v (cf. Pa, ff. 3-5v)[76].

76. Sur l'intérêt de Vt pour la transmission de nos prolégomènes généraux (pièce 1), voir *infra* dans la Notice les principes d'édition, p. 15.

Vk — VATICANO (CITTÁ DEL), Bibl. Apost. Vat., gr. 105. Manuscrit sur papier du XIIIe s., 418 f. en deux volumes. C'est un manuscrit composite : le copiste Thomas[77], sous le règne de Jean III Vatatzès (1222-1254) et du patriarche Manuel (1244-1255) a démembré un codex contenant un corpus d'œuvres rhétoriques, pour y insérer des commentaires copiés de sa main[78]. Ce codex n'était pas de beaucoup antérieur à la copie intercalée.

Le codex primaire contient : 1) Aphthonios, *Progymnasmata*, ff. 1-10 (pièce 2) ; 2) Hermogène, *De statibus*, ff. 10-31v (pièce 3) ; la marge inférieure du f. 10v a été utilisée par une main postérieure pour copier le Πῶς ἐπιγνωσόμεθα τὰς στάσεις (éd. *supra*, p. XXII-XXIII); 3) Notes et définitions[79], f. 31v ; 4) Pseudo-Hermogène, *De*

77. Notice sur ce copiste dans Garmillscheg-Harlfinger, *Repertorium der griechischen Kopisten*, III, Rom mit dem Vatican, Wien, 1997, n° 239.

78. Voir le détail de cette opération, ci-dessous, p. 207-208.

79. Τί ἐστι στάσις ; Ἀμφισβήτησις λογικὴ ἐπὶ μέρους ἐκ μιᾶς φάσεως χαρακτηριζομένη τῶν ἐν τῷ πολιτικῷ ζητήματι κειμένων, καθ' ἣν ἡ διαίρεσις γίνεται τῶν κεφαλαίων τῶν εἰς πίστιν κομιζομένων « Qu'est-ce qu'un état de cause ? Une contestation verbale particulière, déterminée par l'une des déclarations qu'amène la question politique. De cette déclaration découle la succession des points introduits pour persuader ». — Τὸ περὶ εὑρέσεως βιβλίον οὐ περὶ προοιμίων διαλαμβάνει μόνον εὑρέσεως, ἀλλὰ καὶ περὶ εὑρέσεως προδιηγήσεως ἤτοι προκαταστάσεως καὶ περὶ διηγήσεως καὶ προκατασκευῆς, ἐπιχειρημάτων καὶ ἐνθυμημάτων καὶ ἄλλων τινῶν « Le *De inuentione* n'explique pas seulement l'invention des exordes, mais aussi celle de la prénarration ou préexposition, de la narration, de la préconfirmation, des arguments, des enthymèmes et de certaines autres choses ». — Πόσα μέρη τοῦ πολιτικοῦ λόγου ; Προοίμια, διηγήσεις, ἀντιθέσεις, λύσεις, ἐπίλογοι. Οἱ δὲ τέσσαρα· προοίμια, διηγήσεις, ἀγῶνες, ἐπίλογοι « Combien le discours politique compte-t-il de parties ? Exordes, narrations, objections, réfutations, péroraisons. Quatre parties selon d'autres : exordes, narrations, débats, péroraisons ». — Τί ἐστι πολιτεία ; Ἀρχὴ καὶ συνήθεια πραγμάτων, καθ' ἣν ζῆν καὶ πολιτεύεσθαι ὀφείλομεν « Qu'est-ce qu'une constitution ? Un gouvernement et un usage des affaires qui déterminent nos devoirs d'hommes et de citoyens ».

inuentione, ff. 38, 40, 42, 45, 47, 53, 58, 60, 62-69, 90-97, 121-128, 149-151 (pièce 5) ; 5) Romanus le sophiste, Περὶ ἀνειμένου κανόνες, ff. 151-153 (éd. W. Camphausen, Lipsiae 1922) ; 6) Anonyme, définition de l'*idea* (éd., *supra*, p XV), les composants des *ideai* (pièce 7 = Walz, *RhG* VII, p. 77.2-6), les *ideai* et leurs deux classes (pièce 7 = *ibid.* 80.23-26) et leurs subdivisions, ff. 153 ; 7) Hermogène, *De ideis*, ff. 153v-156, 185-192, 229-232, 250-257, 296-303, 325-332, 347-354, 363rv (pièce 8 ; scolies marginales au début) ; 8) Pseudo-Hermogène, *De methodo sollertiae*, ff. 363v-370, 406-407v (pièce 9) ; 9) Anonyme, *Synopsis artis de ideis*, ff. 407-409 (pièce 10) ; 10) Anonyme, *Annotationes uariae in artem de ideis*, ff. 409-410 (pièce 7) ; 11) Maxime le rhéteur, *De insolubilibus obiectionibus*, ff. 410v-413v (pièce 11).

La copie intercalée contient : 1) <Jean de Sardes>, [Σχό]λια εἰς τοὺς περὶ εὑρέσεως τόμους ἑρμογένους, τοὺς τέσσαρας, ἐκ πολλῶν μοι βιβλίων φιλοπονηθέντα καὶ συναθροισθέντα καὶ εὐφυῶς τοῖς τοῦ τεχνικοῦ συναρμοσθέντα ῥητοῖς, ff. 32-37, 39, 41, 43-44, 46, 48-52, 54-57, 59, 61, 70-89, 98-120, 129-148, 157-161v (attribué dans le codex à Jean Doxapatrès ; éd. partielle Rabe, *Prol. syll.*, p. 351-360 ; cf. Walz, *RhG* VI, p. 507-543) ; 2) τοῦ αὐτοῦ σχόλια εἰς τὸ περὶ ἰδεῶν ἑρμογένους βιβλίον, ff. 161v-184, 193-228, 233-249, 258-295, 304-324, 333-346, 355-362v (attribué dans le codex à Jean Doxapatrès ; mais voir Rabe, *Prol. syll.*, p. CXIV, pour qui il s'agit d'une compilation faite par un rhéteur anonyme ; éd. partielle, *ibid.* sous les numéros 32 et 33) ; 3) ἑρμηνεία· τοῦ κορίνθου εἰς τὸ περὶ μεθόδου δεινότητος ἐξήγησις, ff. 371-405, 414-418 (cf. Walz, *RhG* VII, p. 1090-1349.6 ; Rabe, « Aus Rhetoren Handschriften, 5 », *RhM*, 63 [1908], p. 133 sq. et 512 ; voir, ci-dessous, le *Scorialensis* gr. 170, ff. 228v-267v).

Py — PARIS, BNF, gr. 2923. Manuscrit sur parchemin des X-XIe s., 285x220 mm, 279 f., mutilé du début (f. 1 recopié au XVe s.) et de la fin. Il contient : 1) Anonyme, Συναγωγὴ (p. c. s. l. εἰσαγ- a. c.) σχολίων ἐκ διαφόρων τεχνογράφων· [εἰς] (deleui) τὰ προλεγόμενα τῆς ἑρμογένους ῥητορικῆς, ff. 1-12 (éd. Walz, *RhG*, IV 1-38 ; Rabe, *Prol. syll.*, p. 258-296) ; 2) Hermogène, *De statibus*, chap. 1-11, ff. 12v-277v ; 3) Anépigraphe, Scolies au *De statibus*, ff. 12v-278v (éd. Walz, *ibid.*, p. 39-845.17).

Vb — VATICANO (CITTÁ DEL), Bibl. Apost. Vat., gr. 104. Manuscrit sur parchemin du Xe s., 230x170 mm, 151 f. Il contient : 1) Aphthonios, *Progymnasmata*, ff. 1-15v (pièce 2, mutilée du début ; *inc.*]κτοῦν τὸν παιδαγωγὸν III 2.9) ; 2) Hermogène, *De statibus*, ff. 16-36v (pièce 3) ; Pseudo-Hermogène, *De inuentione*, ff. 36v-77v (pièce 5) ; 4) Hermogène, *De ideis*, ff. 77v-144 (pièce 8) ; 5) Pseudo-Hermogène, *De methodo sollertiae*, ff. 144v-151v (pièce 9, mutilée de la fin ; *des.* πεποίηκα[26, 3.4 = 443.14 Rabe). Les abondantes scolies qui accompagnent les textes sont postérieures.

A considérer l'ensemble des témoins, on peut dire que l'hyparchétype de la famille *x* proposait la séquence des principaux textes du corpus. Cela ressort de la séquence des pièces 1, 2, 3 et 9, 11, 12 dans Ph. Comme on l'a vu, il proposait probablement aussi les pièces mineures 4, 6, 7 et 10. En ce qui concerne Vb, les mutilations du début et de la fin ne permettent pas de se faire une idée exacte du contenu. Cependant, l'absence de toute pièce intermédiaire donne à penser que la partie écrite au Xe s. ne retenait que les cinq pièces principales du corpus. Dans ces conditions on ne peut exclure l'éventualité que les diverses pièces aient été copiées sur des modèles différents. Pour le texte du *De statibus* (pièce 3), l'appartenance de Vb à la famille *x* est établie par son étroite parenté avec Py. Ce dernier est fait pour

l'essentiel d'un commentaire au *De statibus*, compilant principalement les commentaires de Sopatros, Syrianus et Marcellinus[80]. Le commentaire n'est pas présenté comme une suite de scolies accompagnant dans la marge le texte d'Hermogène, avec un système de renvois. Il se lit à pleine page, alternant avec des séquences plus ou moins longues du texte d'Hermogène sur lequel il apporte des éclaircissements. Il est précédé de prolégomènes et l'ensemble copieux ainsi constitué forme un tout complet en soi. Il apparaît que Py reproduit un modèle plus ancien. En effet, les prolégomènes citent de longs extraits de nos prolégomènes généraux (pièce 1), pris à une édition indépendante. L'entreprise est donc proche dans le temps de celle qui a réuni notre corpus. La présentation alternée, en revanche, est un choix postérieur.

La branche qui réunit Ph et Vk appelle des remarques. On a parlé plus haut de l'originalité de Vk[81]. Il manque dans Ph toute la partie centrale du corpus, comme si notre codex venait en complément d'un autre. L'auteur de ce recueil a eu le souci d'enrichir la doctrine des prolégomènes aux divers traités[82]. L'édition du traité d'Aphthonios est particulière[83] et celle des prolégomènes généraux (pièce 1) propose de nombreuses variantes[84].

J. Irigoin, rapprochant quelques manuscrits de rhétorique écrits en Italie méridionale du Xe au XIIe s., notamment Ph, mais aussi Sr et le *Marcianus gr.* 433, seuls témoins, comme on l'a vu, d'un commentaire très ancien au *De ideis*, ainsi que Va, témoin, comme on le verra,

80. Il cite en outre une fois Porphyre, une fois Epiphane et quelques textes anonymes. Voir p. 397, 463, 463, 795, 813. Et voir *supra*, p. XXIV-XXV.
81. Voir *supra*, p. XVI.
82. Voir *supra*, p. XVI et n. 23 ; p. XXV.
83. Voir *supra*, p. XXXVI et n. 74.
84. Voir dans l'éd. *infra* l'apparat des *uariantes lectiones*.

d'un état de notre corpus antérieur à Π, s'est demandé[85] si les textes transmis n'étaient pas passés en Italie du sud avant le VIe s. Quoi qu'il en soit, il s'agit à coup sûr de témoins particulièrement précieux.

La famille y

Voici pour la famille *y* un stemma directeur :

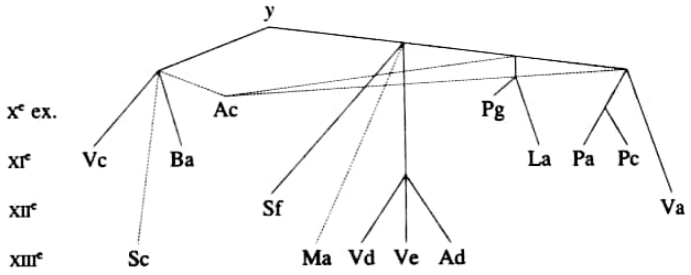

L'hyparchétype VcBa

Les liens qui unissent Vc et Ba, deux manuscrits du XIe s., sont étroits. On a signalé plus haut[86] une première parenté par le contenu. La parenté des leçons propres à ces deux témoins est constante et les fautes propres isolant chacun des deux manuscrits nombreuses.

Vc — VATICANO (CITTÁ DEL), Bibl. Apost. Vat., Urb. gr. 130. Manuscrit sur parchemin du XIe s., 268x195 mm, 231 f. Il contient : 1) Anonyme, *Proœmium in artem rhetoricam*, ff. 1-11 (pièce 1) ; 2) Aphthonios, *Progymnasmata*, ff. 11-32v (pièce 2, accompagnée de scolies du XIIIe s.) ; 3) Hermogène, *De statibus*, ff. 33-58 (pièce 3, accompagnée de scolies du XIIIe s.) ; 4) Pseudo-Hermogène, *De inuentione*, ff. 58v-108v (pièce 5) ; 5) Anonyme, *Prolegomena artis de ideis*, ff. 109rv (pièce 6) ;

85. Art. cit. [*supra*, p. XXXV, n. 72] p. 80-81.
86. Ci-dessus, p. XIII.

6) Anonyme, *Annotationes uariae in artem de ideis*, ff. 109v-111v (pièce 7) ; 7) anépigraphe, f. 112 (schémas des espèces des trois *ideai* génériques, en majuscule) ; 8) Hermogène, *De ideis*, ff. 113-207 (pièce 8) ; 9) Pseudo-Hermogène, *De methodo sollertiae*, ff. 207-223 (pièce 9) ; 10) Maxime le rhéteur, *De insolubilibus obiectionibus*, ff. 223v-230v (pièce 11) ; 11) Anonyme, *Methodus ad prouinciarum praefectos oratione accipiendos*, f. 230v (pièce 12).

Mains postérieures : 1) Anépigraphe, f. 112v (schéma des états de cause, *inc.* αὗται εἰσὶν αἱ δεκατρεῖς στάσεις τῆς ῥητορικῆς, sur une page laissée en blanc) ; 2) *Varia*, ff. 231rv (τάξις τῶν ιγ΄ προγυμνασμάτων τοῦ σοφιστοῦ ἀφθονίου, oracle en vers, notes de rhétorique…). Dans la marge supérieure du f. 113, une main postérieure a copié la note Τί ἐστιν ἰδέα (voir ci-dessus, p. XV et cf. ci-dessous Ba).

Ba — BASEL, BU, Ms gr. F.IV.19 (70). Manuscrit sur parchemin du XIe s., 170x140 mm., 266 f. La copie est le fait de plusieurs mains. Ce manuscrit contient : 1) Anonyme, *Proœmium in artem rhetoricam*, ff. 1-7v (pièce 1), texte lacunaire (6.13-10.3 et 17.21-24.1 [perte de 2 et 1 folios]) et mutilé de la fin, *des.* τῇ ὀχλοκρατίᾳ ἀνόμως ἀτάκτως (26.4) ; 2) texte dont on n'a que les derniers mots, f. 8 :]σιμος ἄρα ἐστὶν καὶ βιωφελής (éd. H. Rabe, *Prol. syll.*, p. 14-16, ici 16.6) ; 3) anépigraphe, f. 8 : τί ἐστι προγύμνασμα ; 4) Aphthonios, *Progymnasmata*, ff. 9-39 (pièce 2) ; 5) Hermogène, *De statibus*, ff. 39v-69v (pièce 3) ; 6) Ἑρμογένους τέχνη ῥητορική, ff. 69v-76v : *inc.* ὅτι παραγραφικὸν πρόβλημα δι' ἀποστρόφων διὰ παραδειγμάτων δι' ἐνθυμημάτων, *des.* οἷον χρὴ τὸ θεῖον σέβειν γονεῖς τιμᾶν ; 7) Anonyme, *Synopsis in artem de inuentione*, ff. 77-78v (pièce 4b) ; [f. 79v blanc] ; 8) Pseudo-Hermogène, *De inuentione*, ff. 80-143v (pièce 5) ; 9) Anonyme, *Prolegomena artis de ideis*, ff. 144-145 (pièce 6) ; 10) Anonyme, *Annotationes uariae in artem de ideis*, ff. 145-147v

(pièce 7) ; 11) anépigaphe, ff. 148-149 : un schéma sur les genres littéraires, puis la note ἰδέαι εἰσὶν ἑπτά (voir ci-dessus, p. XIII-XIV et n. 18), suivie de schémas qui donnent les espèces des trois *ideai* génériques, puis la note τί ἐστιν ἰδέα ; (éd. *supra*, p. XV) ; 12) Hermogène, *De ideis*, ff. 149-263v (pièce 8 ; mutilée de la fin [II 12, 8.2 = 406.2 Rabe] ; une main postérieure a copié [ff. 264-266v] la partie manquante).

Mains postérieures : 1) Anépigraphe, f. 8v : plan des états de cause ; 2) Anonyme, *Annotatio in artem de inuentione*, f. 78v (pièce 4a) ; 3) Anépigraphe, f. 79 : *inc.* τί ἐστιν εὕρεσις ; 4) Dans la marge supérieure du f. 149 on lit à nouveau la note τί ἐστιν ἰδέα ; (cf. Vc).

Vc est un représentant presque exact de l'archétype, puisqu'il porte purement et simplement les pièces assemblées dans ce dernier[87], à quelques détails près. Il n'a pas repris la pièce [4], faite d'un scolion et d'une synopse du livre premier des exordes[88]. Pour la pièce [7] il n'a gardé des synthèses sur le *De ideis* que les trois premières pièces (a-c)[89] et, des notes ou schémas qui les complètent, il n'a gardé qu'un schéma des *ideai*[90]. L'auteur de Vc a donc allégé son modèle en supprimant deux séries de synopses et un ou deux éléments conjoints.

A ne considérer que le contenu écrit par la première main, Ba est, comme Vc, un bon représentant de l'archétype et l'on est en droit de penser que les pièces qui manquent à la fin se lisaient dans l'original avant sa mutilation. L'auteur de Ba a gardé la pièce [4] sans le scolion, écrit à la suite par une main postérieure. Des synthèses sur le *De ideis*, dans la pièce [7], il n'a gardé que les trois premières, comme Vc, et c'est donc là un choix remontant à l'hyparchétype VcBa. Il a gardé les notes et schémas complétant la pièce 7, en les aménageant[91]. Surtout il a cherché à étoffer son modèle. A l'introduction générale de l'archétype (pièce 1), il a joint au moins une deuxième introduction de même nature. Il y a joint encore une courte introduction au traité de *Progymnasmata*[92]. Il a aussi ajouté au début de son édition du *De statibus*, sous le titre générique Ἑρμογένους τέχνη ῥητορική, un choix de scolies, dont on retrouve le texte dans les scolies publiées par Ch. Walz, *RhG* IV, p. 294-fin, c'est-à-dire dans la partie concernant la division des états de cause[93]. C'est autant de notes prises à des fins pédagogiques.

Les témoins Vc et Ba ont été copiés avec soin. H. Rabe en était arrivé à considérer leurs leçons comme plus fidèles à l'archétype que celles de Pa et Pc.

87. Voir ci-dessus, p. X.
88. Voir ci-dessus, p. XIX-XX.
89. Voir l'inventaire ci-dessus, p. XII.
90. Voir ci-dessus pièce 7B, p. XII-XIII.

Pg, Sf et l'hyparchétype VdeAd

Dans la famille *y* les hyparchétypes VcBa et Va[1]Π présentent des fautes propres qui les séparent sans conteste des autres membres. Ces derniers sont de bons représentants du corpus pour la séquence qui va de la pièce 2 à la pièce 9 et, pour l'un d'eux, Pg, à la pièce 11. Le contenu et de nombreuses fautes propres distinguent dans cet ensemble une sous-famille qui réunit trois témoins du

91. Voir le détail ci-dessus, p. XIII-XIV.
92. Le texte est voisin de ce qu'on lit dans Walz, *RhG*, II, p. 569, n. 22 jusqu'à la ligne 7 *ab imo*. Le début se lit littéralement dans le commentaire de Jean Doxapatrès (milieu du XIe s.), éd. H. Rabe, *Prol. syll.*, p. 143.22-24.
93. *De statibus*, chap. III-fin. Comparer le texte des deux premières scolies avec Walz 322.4-5 et 323.2-4 : Ὅτι παραγραφικὸν πρόβλημα δι' ἀποστρόφων, διὰ παραδειγμάτων, δι' ἐνθυμημάτων. — Ὁ δὲ διώκων ἀναστρέφει αὐτὸ λογισμοῖς καθολικοῖς οἷον· τῶν συνειδότων ἑαυτούς ἐστι τὸ παραγράφεσθαι, τῶν δὲ θαρρούντων τὸ δέχεσθαι τὸν ἀγῶνα. « Le recours à l'exception emploie les apostrophes, les exemples, les enthymèmes. — L'accusateur le réfutera au moyen de raisons générales, par exemple : c'est ceux qui se sentent coupables qui recourent à l'exception, ceux qui ont confiance acceptent le procès ».

XIIIe s., Vd, Ve, Ad, apparentés à un témoin partiel du XIIe s., Sf.

Pg — PARIS, BNF, gr. 2983. Manuscrit sur parchemin de la fin du Xe s., 200x150 mm, 264 f. Il contient : 1) Pseudo-Hermogène, *Progymnasmata*, ff. 1-10v ; 2) Aphthonios, *Progymnasmata*, ff. 12-39v (pièce 2) ; 3) Hermogène, *De statibus*, ff. 39v-72 (pièce 3) ; 4) Anonyme, *Annotatio in artem de inuentione*, f. 72 (pièce 4a) ; 5) Anonyme, *Synopsis artis de inuentione*, ff. 72-74 (pièce 4b) ; 6) Pseudo-Hermogène, *De inuentione*, ff. 74-135v (pièce 5) ; 7) Anonyme, *Prolegomena artis de ideis*, ff. 135v-137 (pièce 6, augmentée d'une note [voir ci-dessus, p. XV]) ; 8) Hermogène, *De ideis*, ff. 137-219v (pièce 8) ; 9) Pseudo-Hermogène, *De methodo sollertiae*, ff. 219v-243 (pièce 9) ; 10) Anonyme, *Synopsis artis de ideis*, ff. 243-250 (pièce 10) ; 11) Anonyme, *Annotationes in artem de ideis*, ff. 250-253 (pièce 7) ; 12) Maxime le rhéteur, *De insolubilibus obiectionibus*, ff. 253-261 (pièce 11) ; 13) Anonyme, Πόδες οἷς χρῶνται οἱ ῥήτορες ἐν τοῖς λόγοις, ff. 261-262 ; 14) Anonyme, Πῶς ἐπιγνωσόμεθα τὰς στάσεις, f. 262v (éd. *supra*, p. XXII-XXIII).

Mains postérieures : 1) *Varia*, f. 11rv : des mains diverses ont mis à profit un folio laissé en blanc pour y copier de courts textes, deux notes (f. 11) et des généralités rhétoriques peu lisibles (f. 11v) ; 2) Πυθαγορικὰ ἔπη, ff. 263-264.

Sf — ESCORIAL (EL), Bibl. del real Mon. de S. Lorenzo, T. III. 10 (gr. 170). Manuscrit sur parchemin des XIIe et XVe s., 236-210 mm, 267 f.

La partie écrite au XIIe s. contient : 1) Hermogène, *De ideis*, ff. 25-225v (pièce 8, mutilée du début ; *incipit*]μεῖναι τὸν λόγον I 3, 10.6 = 230.1 Rabe) ; 2) Anonyme, *Synopsis artis de ideis*, ff. 29v-188 (pièce 10, écrite à la suite de chaque chapitre du *De ideis*) ; 3) Hermogène, *De methodo sollertiae*, ff. 228v-267v (pièce 9) ; en marge, d'une main un peu postérieure, le commentaire

compilé par un rhéteur anonyme qu'on lit aussi dans Vk, ff. 371-405, 414-418 [voir ci-dessus], mutilé du début : *incipit*]εἰς ῥητορείαν, 1090.11-1349.6 Walz VII).

La partie écrite au XVe s. contient : Hermogène, *De statibus*, ff. 17-24v, 9-16v, 1-8v (pièce 3, mutilée du début et de la fin, avec un déplacement des cahiers : *incipit*]ὁ μέν, πρὸ τῶν σικελικῶν, *desinit* τοιουτότροπον, I 23.6-VI 16.5 = 34,7-75,15 Rabe).

Vd — VATICANO (CITTÁ DEL), Bibl. Apost. Vat., gr. 103. Manuscrit sur parchemin, copié en 1226, 243x170 mm, 208 f. écrits. Il contient : 1) *Varia* (épigrammes, lettre, épitaphe, schéma généalogique), ff. 1-2v ; 2) anépigraphe, ff. 3-9v (*Prol. syll.* 11 Rabe) ; 3) Aphthonios, *Progymnasmata*, ff. 9v-28v (pièce 2) ; 4) Hermogène, *De statibus*, ff. 28v-53 (pièce 3) ; 5) Anonyme, *Annotatio in artem de inuentione*, f. 53 (pièce 4a) ; 6) Pseudo-Hermogène, *De inuentione*, ff. 53-100v (pièce 5) ; 7) Anonyme, *Prolegomena artis de ideis*, ff. 100v-101v (pièce 6, augmentée de deux notes [voir ci-dessus, p. XV]) ; 8) Hermogène, *De ideis*, ff. 101v-192v (pièce 8) ; 9) Anonyme, *Synopsis artis de ideis*, ff. 110v-178v (pièce 10, écrite à la suite de chaque chapitre) ; 10) Pseudo-Hermogène, *De methodo sollertiae*, ff. 193-208 (pièce 9).

Ve — VATICANO (CITTÁ DEL), Bibl. Apost. Vat., gr. 106. Manuscrit composite fait de la réunion de deux codex.

Premier codex. — Copié en 1252, sur parchemin et sur papier (du 2e jusqu'au 20e les cahiers sont faits d'un bifolio de parchemin dans lequel est inséré un quaternion de papier), 260x174 mm, 257 f. Il contient : 1) Anonyme, Προλεγόμενα εἰς τὴν ῥητορικὴν τοῦ δόξα πατρί (*sic*), ff. 1-8 (*Prol. Syll.* 11 Rabe) : le titre est d'une main postérieure ; 2) Aphthonios, *Progymnasmata*, ff. 9-66 (pièce 2) ; 3) anépigraphe, ff. 66v-68 (*Prol. Syll.* 23, III Rabe), suivi de trois notes de la même main, semble-t-il ; 4) Hermogène, *De statibus*, ff. 69-93v (pièce 3) ; 5) Ano-

nyme, *Annotatio in artem de inuentione*, f. 93v (pièce 4a) ; 6) Pseudo-Hermogène, *De inuentione*, ff. 94-141 (pièce 5) ; 7) Anonyme, *Prolegomena artis de ideis*, ff. 141rv (pièce 6, augmentée de deux notes [voir ci-dessus, p. XV]) ; 8) Hermogène, *De ideis*, ff. 142-241 (pièce 8) ; 9) Anonyme, *Synopsis artis de ideis*, ff. 151v-227 (pièce 10, écrite à la suite de chaque chapitre) ; 10) Pseudo-Hermogène, *De methodo sollertiae*, ff. 241v-256v (pièce 9).

Les textes 2) et 4) commencent sur un *recto* et les f. 8v et 68v, laissés en blanc, ont été mis à profit par des mains postérieures : 1) anépigraphe, f. 8v (iambes sur les sept âges de l'homme, *An. Gr.* Boissonade, I 456-457) ; 2) Anonyme, Πῶς ἐπιγνωσόμεθα τὰς στάσεις, f. 68v (éd. *supra*, p. XXII-XXIII), d'une autre main ; 3) anépigraphe, f. 68v (stemma des états de cause), d'une main encore différente.

Deuxième codex. — Hermogène, *De statibus*, ff. 258-361 (pièce 3 : chap. 1, 1-13 = 28-32.9 Rabe) : la plus grande partie des folios est occupée par un commentaire disposé autour du texte d'Hermogène et attribuable à Jean Doxapatrès (début dans *RhG* Walz III 613-614). A partir du f. 266 on n'a plus que le commentaire.

Ad — MILANO, Bibl. Ambrosiana, sup. Q. 23 (gr. 670). Manuscrit sur parchemin de la fin du XIIIe s., 234x180 mm, 300 f. Il contient : 1) texte mutilé du début, ff. 4-10v (*Prol. Syll.* 11 Rabe, 160.1-fin) ; 2) Aphthonios, *Progymnasmata*, ff. 11-33 (pièce 2) ; 3) Hermogène, *De statibus*, ff. 33-64 (pièce 3) ; 4) Anonyme, *Annotatio in artem de inuentione*, f. 64 (pièce 4a) ; 5) Pseudo-Hermogène, *De inuentione*, ff. 64v-126 (pièce 5) ; 6) Anonyme, *Prolegomena artis de ideis*, ff. 126-127 (pièce 6, augmentée de deux notes [voir ci-dessus, p. XV]) ; 7) Hermogène, *De ideis*, ff. 127v-248v (pièce 8) ; 8) Anonyme, *Synopsis artis de ideis*, ff. 139-228v (pièce 10, écrite à la suite de chaque chapitre) ; 9) Pseudo-Hermogène, *De methodo sollertiae*, ff. 249-269 (pièce 9)

Main postérieure : *Varia*, ff. 269v-300 : cette partie du codex, presque illisible, a été rajoutée plus tard et est d'une autre main.

La comparaison du contenu des témoins Vd, Ve, Ad, notamment la présence de prolégomènes à Aphthonios qui leur sont communs et propres[94], montre à l'évidence la parenté de ces manuscrits. Cela est confirmé par les fautes propres à ces trois témoins. La séquence des pièces 2, 3, 4a, 5, 6, 8, 10, 9 dans cette famille est largement fidèle au corpus originel. Les différences les plus notables sont que les prolégomènes généraux y sont remplacés par des prolégomènes au seul Aphthonios et que les pièces 11 et 12 ne sont pas reprises. De nombreuses additions ou omissions communes montrent que Sf leur est étroitement apparenté. La séquence finale des pièces 8, 10, 9, dans Sf confirme que ces quatre témoins ont un ancêtre commun, qui peut être l'hyparchétype VdeAd. L'absence en Sf du début de la séquence ne permet pas d'en décider. La première pièce dans l'hyparchétype n'est pas celle du corpus ; les prolégomènes originaux manquaient-ils dans son modèle ? Le fait qu'ils manquent aussi dans Pg, qui propose à cette place les *Progymnasmata* du Pseudo-Hermogène, permet de le supposer. On aurait alors un ancêtre commun pour les cinq témoins.

L'hyparchétype Va^{1}*Π*

La branche de la famille *y* qui se rattache à l'hyparchétype Va^{1}Π est d'une grande complexité et d'un grand intérêt. Elle est notamment jalonnée par trois corpus originaux et remarquables. Cela donne beaucoup de prix au contenu des trois principaux témoins qui nous la font connaître.

Va — VATICANO (CITTÁ DEL), Bibl. Apost. Vat., gr. 107. Manuscrit sur parchemin du XIIe s., 208x162 mm, III (II-III sur papier), 172 f. Il contient : 1) Palladius, Scr.

94. Voir Rabe, *Prol. syll.*, n° 11.

Eccl., *De gentibus Indiae et Bragmanibus* [spurium]. Extrait[95]. *Inc.* : ἐκπομπεύσας ἔθνησιν ἐντεῦθεν εἰς πῦρ ἀθάνατον μετέστησεν ἑαυτόν. *Des.* : τί οὖν οὐ μιμεῖσθε ; ff. Irv ; 172rv (éd. W. Berghoff, chap. 2, section 41.5-45.30) ; 2) Anépigraphe, ff. 1-5v (Trophônios, *Prolégomènes à la rhétorique*, éd. Rabe, *Prol. syll.*, n° 1) ; 3) Anonyme, *Proœmium in artem rhetoricam*, ff. 5v-13v (pièce 1) ; 4) Anépigraphe, ff. 13v-20 (Prolégomènes divers aux *Progymnasmata* d'Aphthonios ; enchaînent avec le texte précédent, sur la même ligne) : a) ff. 13v-17 (éd. Rabe, *ibid.*, n° 8)[96] ; b) ff. 17-18 (= Jean de Sardes, *Comm. in Aphth. Progymn.*, éd. Rabe, p. 1.8-4.4) ; c) ff. 18.5-19.9 *ab imo* (éd. Walz, *RhG*, II, p. 566.27-569.9) ; d) ff. 19.9 *ab imo* -20 (éd. Walz, *RhG*, II, p. 569-570, n. 22, *des. in* διαφορά) ; 5) Aphthonios, *Progymnasmata*, ff. 20-38v (pièce 2 ; abondantes scolies postérieures) ; 6) Anonyme, Πῶς ἐπιγνωσόμεθα τὰς στάσεις, f. 38v (éd. *supra*, p. XXII-XXIII) ; 7) Hermogène, *De statibus*, ff. 38v-57v (pièce 3 ; abondantes scolies postérieures) ; 8) Pseudo-Hermogène, *De inuentione*, ff. 57v-96v (pièce 5 ; abondantes scolies postérieures) ; 9) Hermogène, *De ideis*, ff. 96v-162 (pièce 8) ; 10) Anonyme, *Synopsis artis de ideis*, ff. 134-154 (pièce 10, § 8-17, écrite à la suite de chaque chapitre ; une main postérieure a écrit le § 18 en marge du f. 154) ; 11) Pseudo-Hermogène, *De methodo sollertiae*, ff. 162-171 (pièce 9).

Pa — PARIS, BNF, gr. 1983. Manuscrit sur parchemin des X-XIe s., 260x215 mm., 295 f. Il contient[97] : 1) anépi-

95. L'extrait se lit sur un bifolio partagé entre le début et la fin de notre ms. et provenant d'un autre codex écrit vers la même époque.

96. Trad. anglaise dans G. A. Kennedy, *op. cit.* [*infra*, p. 49, n. 1], p. 90-95.

97. La circonstance présente demande une description plus poussée que l'analyse rapide du contenu donnée dans une précédente éd. (*Anonyme de Séguier : Art du discours politique*, Paris 2005, p. XCIV-XCVI). J'en corrige ici deux coquilles.

graphe, apophtegmes des philosophes. *Inc.* : Ἀνανεούσθω ὁ περὶ τοῦ θεοῦ λόγος, ff. 1-3 ; 2) Anonyme, Περὶ ποδῶν μετρικῶν, *Inc.* : Ποῦς ἐστὶ μετρικὸν σύστημα συλλαβῶν, ff. 3-5v ; 3) Maxime le rhéteur, *De insolubilibus obiectionibus*, ff. 5v-7 (pièce 11) ; 4) Anonyme, *Methodus ad prouinciarum praefectos oratione accipiendos*, f. 7 (pièce 12) ; 5) divisions des états de cause ; définitions du point, de l'invention ; note biographique sur Hermogène ; les cinq espèces de la rhétorique, f. 7v (éd. *infra*, p. LXII-LXIV) ; 6) tables de la matière des cinq principaux traités (la matière du Περὶ εὑρέσεως est celle du traité remanié), ff. 8-9v ; 7) schéma à propos de figures de l'expression ; division des états de cause, ff. 9v-10 (éd. *infra*, p. LXIV-LXVI) ; 8) Anonyme, Προλεγόμενα εἰς τὰ τοῦ Ἀφθονίου τῆς ῥητορικῆς προγυμνάσματα, ff. 10v-12v (éd. Ch. Walz, *RhG*, II, p. 1-9 ; cf. pièce 1 et H. Rabe, *Prol. syll.*, p. 60-64) ; 9) Aphthonios, *Progymnasmata*, ff. 13-34 (pièce 2) ; 10) anépigraphe, commentaire aux *Progymnasmata* d'Aphthonios, ff. 13-34 (éd. partielle Ch. Walz, *RhG*, II, p. 565-682) ; 11) anépigraphe, prolégomènes à la rhétorique, f. 34 (cf. pièce 1 ; texte écrit comme un nouveau scolion à la suite des scolies à Aphthonios ; éd. Ch. Walz, *RhG*, II, p. 682.31-684 ; H. Rabe, *Prol. syll.*, p. 59-60) ; 12) Anonyme, Πῶς ἐπιγνωσόμεθα τὰς στάσεις, f. 34v (éd. *supra*, p. XXII-XXIII) ; 13) anépigraphe, prolégomènes au *De statibus* d'Hermogène, ff. 35-38 (éd. H. Rabe, *Prol. syll.*, p. 183-217) ; 14) Τροίλου σοφιστοῦ προλεγόμενα τῆς ῥητορικῆς ἑρμογένους, ff. 38v-41 (éd. *Id.*, *ibid.*, p. 44-58) ; 15) anépigraphe, sur les diverses classes de la conjecture, f. 41 (éd. Ch. Walz, *RhG*, VI, p. 54-55) ; 16) Φοιβάμωνος σοφιστοῦ περὶ σχημάτων ῥητορικῶν, ff. 41rv, 40rv (éd. L. Spengel, *RhG*, III, p. 43-56) ; 17) Anonyme, Προλεγόμενα τῶν στάσεων, ff. 40v, 42-43 (éd. Rabe, *Prol. syll.*, p. 238-255) ; 18) Anonyme, Ἕτερα προλεγόμενα τῶν στάσεων, f. 43rv (éd. *Id.*, *ibid.*, p. 255-258) ; 19) Hermo-

gène, *De statibus*, ff. 44-107v (pièce 3) ; 20) anépigraphe, commentaire au *De statibus* d'Hermogène, ff. 44-106v (éd. Ch. Walz, *RhG*, VII, p. 104-690.20) ; 21) Γεωργίου εἰς τὴν ἀντινομίαν, ff. 101v-103 ; εἰς τὸν συλλογισμόν, f. 105rv ; εἰς τὴν ἀμφιβολίαν, f. 107rv (éd. Ch. Walz, *RhG*, VII, p. 655-665 ; 676-682 ; 690-695) ; 22) Anépigraphe, εἰς τὴν ἀντινομίαν, f. 103rv (éd. Ch. Walz, *RhG*, VII, p. 665-666) ; 23) Anépigraphe, f. 107v (les huit instruments de la connaissance, éd. Ch. Walz, *RhG*, VII, p. 695-696) ; 24) Pseudo-Hermogène, *De inuentione*, ff. 108-163v (pièce 5) ; 25) anépigraphe, ff. 108-163v (commentaire au *De inuentione* du Pseudo-Hermogène, éd. Ch. Walz, *RhG*, VII, p. 697-860) ; 26) Hermogène, *De ideis*, ff. 164-268v (pièce 8) ; 27) anépigraphe, ff. 164-251 (commentaire au *De ideis* d'Hermogène, éd. partielle Ch. Walz, *RhG*, VII, p. 861-1087 [précédé par la définition de l'ἰδέα ; voir *supra*, p. XV] ; 28) Pseudo-Hermogène, *De methodo sollertiae*, ff. 268v-284v (pièce 9) ; 29) anépigraphe, ff. 268v-284v (commentaire au *De methodo sollertiae* du Pseudo-Hermogène. *Inc.* : Σημείωσαι ὅτι τοῦτό ἐστιν ἐπὶ τῆς ἐννοίας ἡ μέθοδος. *Des.* : Ὅμως οὖν τὸ λυπηρὸν τοῦ ἥρωος τῆς ἑτέρων γηθοσύνης μᾶλλον ἀνέσιμον καὶ οὕτως ἀμφοτέρωθεν αὐτῷ ἡ γηθοσύνη) ; 30) Anonyme, Προλεγόμενα τῶν εὑρέσεων, f. 285 (éd. Ch. Walz, *RhG*, VII, p. 52-54) ; 31) Anonyme, Εἰς τὸ περὶ εὑρέσεως ἑρμογένους ἐπίτασις ἀνεπίγραφος, ff. 285-287 (éd. Ch. Walz, *RhG*, VII, p. 55-74) ; 32) Anonyme, Σημειῶδες εἰς τὰς εὑρέσεις, f. 287rv (pièce 4, éd. Ch. Walz, *RhG*, VII, p. 74-76) ; 33) Anonyme, *Prolegomena artis de ideis*, f. 287v (pièce 6) ; 34) Anonyme, *Annotationes uariae in artem de ideis*, ff. 287v-288 (pièce 7[98]) ; 35) Anonyme, *Synopsis artis de ideis*, ff. 288v-289 (pièce 10) ; 36) Συριανοῦ εἰς τὸ περὶ ἰδεῶν ἑρμογένους, ff. 289-290v (éd. H. Rabe, *Syriani in Hermogenem commentaria*, I, Lipsiae, 1892, p. 96-112) ; 37) Θεοφράστου χαρακτῆρες, ff. 290v-292 (chap. I-XV) ; 38) Anonyme, Περὶ τῶν τοῦ λόγου σχημάτων, ff. 292-295v (éd. Ch. Walz, *RhG*, VIII, p. 617-670 [des. Pa in 664.15] = L. Spengel, III, p. 110-160)[99].

98. Sur les variantes à la fin de ce texte, voir ci-dessus, p. XV-XVI.

Pc — PARIS, BNF, gr. 2977. Manuscrit sur parchemin du XIe s., 230x175 mm., 344 f. Indépendant de Pa ce manuscrit contient les mêmes textes[100] :

[d'une autre main, f. 1rv, un texte peu lisible. *Des.* : καὶ τὸ τῆς φύσεως ἄστατον] ;

1) ff. 2-3v [mutilé de la fin ; manque aussi 2)] ; 3) ff. 4-7 [mutilé du début. *Inc.* : 2.31 = 428.18 Rabe συμπλεκόμενον] ; 4) f. 7 ; 5) f. 7rv ; 6) ff. 8-9v ; 7) f. 10rv ; 8) ff. 11-12 ; 9) ff. 12v-48v ; 10) ff. 12v-48 ; 11) f. 48rv ; 12) f. 48v ; 13) ff. 49-53 ; 14) ff. 53-55 ; 15) f. 55 ; 16) ff. 55-57 ; 17) ff. 57-59 ; 18) f. 59v ; 19) ff. 60-138 ; ; 20) ff. 60-138v ; 21) ff. 134v ; 136-137 ; 138rv ; 22) f. 138v ; 23) f. 134v ; [f. 139rv blanc] ; 24) ff. 140-204 ; 25) ff. 140-204 ; 26) ff. 204v-311 ; 27) ff. 204v-297.6 ab imo ; 28) ff. 311v-326 ; 29) f. 311v-326 ; 30) 326v ; 31) ff. 326v-329) ; 32) f. 329 ; 33) f. 329v ; 34) ff. 329v-330[101] ; 35) ff. 330v-331v ; 36) ff. 331v-333 ; 37) ff. 333-335 ; 38) ff. 335-344.

Le témoin Va présente des particularités qui demandent qu'on apporte dès à présent à son propos des

99. Voir A. Brinkmann, « Phoibammon Περὶ μιμήσεως », *RhM*, 61, 1906, p. 122-124 ; H. Rabe, *Syriani in Hermogenem commentaria*, I, p. VII-VIII ; *Id.* « Rhetoren-Corpora », *RhM*, 67, 1912, p. 325-327 ; J. Felten, *Nicolai Progymnasmata*, Lipsiae, p. XVIII ; M. Juneaux, art. cit. [*supra*, p. XXXV, n. 72], p. 248-251 ; G. Aujac, « Recherches sur la tradition du περὶ συνθέσεως ὀνομάτων de Denys d'Halicarnasse », *RHT* 4, 1974, p. 32-35 ; Rui Miguel de Oliveira Duarte, *Comentários ao tratado sobre os* Estados de causa *de Hermógenes de Tarso por autor anónimo*, Universidade de Aveiro, 2006, p. 39 sq.

100. Les numéros qui suivent sont repris de la description de Pa. Le numéro 2) est perdu par mutilation d'un cahier. La bibliographie pour ce manuscrit est généralement la même que pour le précédent.

101. Sur les variantes à la fin de ce texte, voir ci-dessus, p. XV-XVI.

remarques critiques sur les textes qu'il contient. Les fautes qui le séparent des autres témoins sont nombreuses. On a notamment des fautes par saut du même au même, comme : Aphthonios XIII 13.7[102] ; *De statibus* I 18.2-3 ; *De inu.* I 2, 1.6 ; IV 7, 2.8 ; IV 12, 6.5. Nous avons vu plus haut[103] que Va partageait avec Π une même recension du texte Πῶς ἐπιγνωσόμεθα τὰς στάσεις, texte qu'on ne retrouve ailleurs que dans une recension différente. Ce lien est largement confirmé par la comparaison des leçons de Va et de Π. On notera, entre beaucoup d'autres leçons, pour le traité d'Aphthonios, l'omission de καὶ ψέγειν en X 2.1-2 et des variantes comme celles de XI 4.7-8 ; XII 1.16 ; pour le *De statibus*, l'addition d'une remarque en V 9.4, une intervention sur le texte en II 16.4, des omissions, comme celle de III 14.4 ; pour le *De inuentione*, on ne compte pas moins d'une trentaine d'additions ou omissions communes et propres, comme celle de κατασκευάζειν en III 9, 1.7, ou la variante καταδρομήν pour καταφοράν en IV 3, 6.2 ; pour le *De ideis*, voir les très nombreuses additions ou omissions, et des variantes, comme la leçon ταῦτα λεγόμενα, là où les autres témoins ont γάρ, et des leçons fautives, comme οὗτος pour οὕτως (I 10, 25.8) ou ὁμοῦ pour ὁμοίως (I 11, 28.8). Toutefois, à partir de la fin du livre I et progressivement au cours du livre II, les leçons qui associent Va et Π se raréfient, puis disparaissent, alors qu'apparaissent et se multiplient celles qui associent Va et Vd, Ve, Ad[104]. Voir, entre autres fautes, la grave omission en II 12, 20.3-4, qui associe Va et Vd, Ve, Ad. Cette situation se confirme avec le *De methodo sollertiae*, où l'on ne compte pas moins de trois sauts du même au même associant ces quatre témoins : 1, 2.4 ; 16, 3.3 ; 34, 2.2.

102. Les références sont à la présente édition.

103. P. XXI-XXII.

104. Les synopses qui se lisent dans cette famille de mss, à la suite des développements sur les *ideai*, se lisent aussi dans Va, à partir du chapitre sur la beauté, à la fin du livre I. D'où l'utilité d'opposer Va^1 et Va^2, pour distinguer deux sources et marquer l'appartenance du témoin à deux familles séparées.

Une hypothèse qui sauve les apparences peut être celle-ci : le copiste de Va a utilisé deux modèles, l'un qui représentait l'hyparchétype $Va^1Π$, qu'il a renoncé à utiliser pour la dernière partie du corpus, et un modèle appartenant à une autre famille de la tradition, qui lui a fourni la fin. Cette situation est confirmée par la manière dont il reproduit le titre des traités. Jusqu'à celui du *De ideis* inclus, il utilise une belle majuscule ornementale, qu'on ne retrouve pas dans le titre du *De methodo sollertiae*. Dans la série de six textes (2, 3, 4^{a-d}) placés en tête du corpus, le seul titre qu'on rencontre utilise aussi la belle majuscule ornementale. Ce titre introduit le texte 3), dont nous savons qu'il appartenait déjà à l'archétype (pièce 1 du corpus). Les cinq autres sont anépigraphes et ont été rapportés ensuite. A quel moment ? Voici quelques observations à leur sujet.

Va est le plus ancien témoin de son texte 2). La tradition de ce texte toutefois se partage en deux familles au moins, dont seule la deuxième, qui est aussi la plus récente, propose un nom d'auteur et un titre[105]. Par son contenu il s'apparente à des productions comparables des philosophes des Ve et VIe s.[106] Enfin ces prolégomènes ont été écrits pour introduire un seul traité constituant une partie de la rhétorique : ἐπὶ τῆς ῥητορικῆς, ἧς μέρος καὶ τὸ παρὸν βιβλίον « au sujet de la rhétorique, dont le présent livre est une partie »[107]. Dans l'ensemble, ces faits suggèrent que ces prolégomènes sont antérieurs à la constitution du corpus.

105. Des trois témoins de cette famille cités par H. Rabe, le plus ancien, l'*Estensis* 59, est datable au plus tôt du XIVe s. Le nom de l'auteur Trophônios fait difficulté (voir H. Rabe, *Prol. syll.*, p. XXIV). Sur ces *Prolégomènes à la rhétorique*, voir *infra*, p. 4.

106. Voir, *ibid*, p. XXV.

107. 1.10 Rabe. Cet éditeur a pensé que la relative avait été insérée pour raccorder ces prolégomènes au corpus. Ses raisons m'échappent.

J'ai réuni dans le texte 4) de Va quatre prolégomènes différents aux *Progymnasmata* d'Aphthonios. Va les donne à la suite de 3), sans alinéa, mais en marquant toutefois nettement le passage à chaque nouveau texte. Les prolégomènes 4[a]) sont complets avec un plan bien marqué dans l'introduction et suivi jusqu'au bout : « Au sujet de la rhétorique il faut examiner huit points, qui sont : le but, l'utilité, l'authenticité, le rang, la raison du titre, la division en parties, la méthode pédagogique, puis, au lieu de la subordination à quelque partie qu'on examine le plus souvent dans les ouvrages de philosophie, la question de savoir pourquoi Aphthonios a été préféré à tous les autres auteurs de *Progymnasmata* rhétoriques ». Ces prolégomènes sont postérieurs à la constitution du corpus. En effet, à propos du rang, il est dit que la fonction préparatoire des exercices les place avant les autres traités, à savoir, nommément cités[108], les quatre traités hermogéniens. Et pour répondre à la question de la préférence donnée à Aphthonios, il est dit en quoi les *Progymnasmata* d'Aphthonios sont préférables à ceux d'Hermogène. Le texte 4[a]), d'autre part, est antérieur à Π, qui le reprend très partiellement au début des scolies jointes au traité d'Aphthonios[109]. Le texte 4[b]) se lit à l'identique au début du commentaire à Aphthonios de Jean de Sardes. Comme le commentateur lui-même nous en avertit, son commentaire est une compilation d'exégèses à Aphthonios antérieures, réunies par lui (ἐμοὶ συλλεγεισῶν) et adaptées (συναρμοσθεισῶν) au texte de cet auteur. On a donc deux possibilités : ou bien 4[b]) est un emprunt à Jean de Sardes (IX[e] s.), ou bien l'inverse. Le texte 4[c]) se lit aussi dans les scolies de Π, directement à la suite des emprunts faits déjà à 4[a]). Ce texte, antérieur à Π, est postérieur au V[e] s., puisqu'il s'inspire largement du traité de *Progymnasmata* de

108. 77.22-24 Rabe.
109. 565-566.26 Walz II = 76.8-22 ; 77.9-27 Rabe.

Nikolaos[110]. Le texte 4[c]) est complexe. La séquence des scolies 4-10 de Π[111], inspirée de ou empruntée à Nikolaos, déborde les prolégomènes de ce dernier et s'étend à son premier chapitre sur la fable. Avec le scolion 11, marqué dans Va comme le début d'un nouveau texte, on revient à des prolégomènes. Les scolies suivantes de Π continuent d'emprunter largement à Nikolaos[112]. La nature composite de la séquence des scolies 1-11 fait penser cependant à une origine différente. Le texte 4[d]) s'ouvre par une définition du *progymnasma* en général et du *progymnasma* rhétorique en particulier. Puis on passe au commentaire du traité. Π a repris les définitions dans ses prolégomènes à Aphthonios[113], en abrégeant la transition de l'une à l'autre. Il a repris une partie du commentaire sur la fable, à propos de l'emploi de l'article au début de l'exposé d'Aphthonios, en abrégeant et en réécrivant ce qu'on lit dans Va[114]. Si l'on ajoute que l'auteur de P[115] a repris en partie le texte 3) (pièce 1 du corpus) au début de ses prolégomènes à Aphthonios, juste avant ses emprunts au texte 4[c]), et une autre partie à titre de prolégomènes au *De statibus*[116], on peut dire qu'on avait dans l'hyparchétype Va[1]Π, à la suite des prolégomènes généraux du corpus, au moins les textes 4[a]), 4[c-d]) de Va.

Les corpus Π et P

Séparés par des fautes propres, Pa et Pc copient indépendamment l'un de l'autre le même modèle. Ils en

110. Notamment le scolion 10 (568.9-569.3) reproduit 8.14-9.15 Felten.
111. Le passage de l'une à l'autre est bien marqué dans Va.
112. Voir l'apparat des *testes* dans l'éd. Felten.
113. 5.2-9 Walz II.
114. Voir 9.22-10.3 Walz II.
115. Sur cet intermédiaire entre Π et Pa Pc, voir ci-dessous, p. LVIII-LXVI.
116. Textes édités par H. Rabe, *Prol. syll.*, p. 60-64 et 59-60.

reproduisent non seulement le contenu, mais encore, dans une certaine mesure, la mise en page[117]. Ce qui frappe d'abord, c'est la grande quantité de texte transmis. L'hyparchétype Π reprend et amplifie le projet de l'archétype, avec notamment l'essentiel des exégèses produites sur les pièces 2, 3, 5, 8. Environ la fin du IXe s., un rhéteur anonyme[118] y a apporté de nouveaux développements et compléments, proposant une somme des connaissances sur le sujet. L'ensemble ainsi constitué est en principe autosuffisant. L'idée pouvait séduire. Elle a été radicalisée par Maxime Planude, au XIIIe s., lorsqu'il en a rédigé un condensé, qui a connu un grand succès. Pour des raisons heuristiques il convient de dire d'abord, autant que possible, quels ont été les apports et les interventions de l'auteur de P.

Corpus P — Ce corpus est celui qu'on lit dans les témoins Pa et Pc. Comme H. Rabe l'avait bien vu[119], l'ensemble conçu par l'auteur de l'hyparchétype Π a été repris et réaménagé vers la fin du IXe ou le début du Xe s., pour donner ce qu'on appellera l'hyparchétype ou le corpus P. En effet Pa et Pc proposent deux couches de scolies, des scolies majeures, pour l'écriture desquelles les deux copistes réservent autour du texte, réduit à un pavé de quelques lignes courtes, de larges marges, supérieure, extérieure et inférieure. Ces scolies majeures sont appelées entre les lignes du texte par des chiffres repris au début de chacune. Dans les blancs laissés entre ces deux textes et parfois dans la marge intérieure sont écrites des scolies mineures, appelées par des signes divers. Outre que les deux systèmes ne sont pas unifiés, ce qui suppose

117. Pc, de dimensions plus restreintes, donne moins de texte à la page. On trouvera à la fin de l'éd. Rabe le facsimilé d'une page de chacun de ces deux témoins portant le même texte et permettant la comparaison. Dans les deux cas on admire l'art avec lequel les copistes exploitent l'espace disponible.

118. Voir ci-après, à propos de l'hyparchétype P.

119. *Prol. syll.*, p. XXI-XXIII.

une origine différente, il se mêle dans les scolies mineures des remarques sur la transmission du texte, qui montrent plusieurs choses. Premièrement l'auteur de P a collationné plusieurs témoins : γρ· τοῦ μετὰ τούτων, καὶ ἐν ἄλλοις μετὰ τοιούτων « il est écrit : τοῦ μετὰ τούτων, et chez d'autres μετὰ τοιούτων » (*De stat.* 4, 9.3) ; mg ἐν ἄλλοις τὸ ἐννοίας οὐ πρόσκειται « d'autres n'ajoutent pas ἐννοίας » (*De ideis* I 8, 5.4) ; mg ἐν ἄλλοις οὕτως· καθὸ ἐλέγωμεν « chez d'autres on a : καθὸ ἐλέγωμεν » (*De ideis* II 4, 16.2) ; mg ἐν ἄλλοις οὐκ ἔστι τὸ πανηγυρικοῦ « d'autres n'ont pas πανηγυρικοῦ » (*De ideis* II 10, 22.4) ; γρ· ἐν ἄλλοις τὸ ἦν οὐκ ἔστιν « d'autres n'ont pas ἦν » (*De ideis* II 10, 46.1). Deuxièmement il s'ensuit que les variantes proposées au-dessus de la ligne dans le texte n'ont d'intérêt critique que si on ne les lit pas aussi dans les témoins d'autres familles de la tradition. Troisièmement l'auteur de P intervient après la généralisation des signes diacritiques, comme le montre : γρ· πάλιν αὐτῇ, en face de πάλιν αὖ τῇ dans le texte (*De stat.* 6, 17.4), ou mg εὕρεται καὶ δευτέρου δὲ τίνος, en face de δευτέρου δέ τινος dans le texte (*De ideis* I 4, 16.7)[120] ; il intervient même après que plusieurs copies d'un texte d'Hermogène muni d'accents avaient déjà été faites, un certain temps donc après le début du IXe s.

L'auteur de P donc a ajouté des scolies mineures et proposé des variantes. Est-il intervenu encore ailleurs ? Il a parfois étoffé le commentaire. Il l'a fait pour les trois derniers états de cause. On y trouve, insérés dans les scolies majeures, trois développements empruntés à Georges Monos d'Alexandrie (Ve s.)[121]. Ce qui permet de lui attribuer cette intervention, c'est un autre emprunt à Georges, donné dans les scolies mineures[122]. Cela permet de dire

120. Voir les autres exemples réunis par Rabe, *Prol. syll.*, p. XXII-XXIII.

121. Voir Ch. Walz, *RhG*, VII, p. 655-665 ; 676-682 ; 690-695.

122. *Ibid.* 613.14-24. Voir à ce sujet, H. Rabe, « Aus Rhetoren-Handschriften. 7 Georgios », *RhM*, 63 (1908), p. 519 sq.

qu'on lui doit aussi des développements comme 665-666 ; 695-696 Walz VII[123]. Une autre scolie mineure est empruntée à Sopatros[124]. D'une manière générale les scolies mineures sont souvent assez développées et mériteraient une étude particulière. Un hors texte, comme la définition de l'*idea* mise en tête du commentaire, relève de P[125]. En bas du f. 107v dans Pa, après le dernier texte se rapportant au *De statibus*, on lit de la même main : τὰ προλεγόμενα τῶν εὑρέσεων· ζήτει εἰς τὸ τέλος τοῦ βιβλίου « Prolégomènes au *De inuentione* : cherche à la fin du livre ». Et en bas du f. 204 dans Pc, à la fin du *De inuentione* : τὰ προλεγόμενα τῶν ἰδεῶν καὶ τὴν σύνοψιν· ζήτει εἰς τὸ τέλος τοῦ βιβλίου « Prolégomènes au *De ideis* et synopse : cherche à la fin du livre ». J'y vois l'indication que c'est l'auteur de P qui a dérangé l'ordre des textes. Il est prudent de ne pas supposer déjà présents dans Π les deux premiers et les deux derniers textes de Pa Pc. Peut-être doit-on aussi à l'auteur de P les textes 6) et 7), dont l'un annonce : ὡς ἀκριβής τίς εἰμι τῆς βίβλου πίναξ « Je suis une table des matières du livre, oh combien ! complète », et l'autre conclut : σαφῶς ἔγραψας διαίρεσιν πάνυ « tu as tracé une division tout à fait claire ». Les contaminations qu'on décèle dans le démembrement et le réaménagement des prolégomènes (pièce 1), ici textes 8) et 11), indiquent que cette intervention lui est attribuable. Il a coupé en deux et remanié ces prolégomènes à la rhétorique en général, présents dans l'archétype, pour introduire, d'une part, le traité d'Aphthonios, d'autre part, le *De statibus*[126]. Il pouvait le faire, puisque, avant d'en venir au texte même de ce traité, il a réuni non moins de cinq prolégomènes ou à la rhétorique ou au *De statibus* lui-même.

123. Textes 22) et 23).
124. Voir 613.9 Walz VII.
125. C'est, sans la question, le texte édité ci-dessus, p. XV.
126. Sur tout cela voir *infra*, Notice à l'édition des prolégomènes (pièce 1), p. 16-17.

En effet, les textes ajoutés au corpus en plus des commentaires l'ont probablement été par P et sont originellement antérieurs au VIe s. Pour le texte 13)[127], H. Rabe indique que l'auteur n'est pas chrétien, mais il ne propose pas de date. L'original paraît avoir été écourté[128] ; en revanche il y a été ajouté divers développements, dont l'un est sous une forme abrégée, ce qui indique que l'ensemble de ces compléments est un emprunt[129]. De Troïlos, auquel sont attribués les prolégomènes 14)[130], Rabe sait qu'il était chrétien et non postérieur au VIe s. Il apparaît à l'examen que le texte a été abrégé. Le texte 17)[131] est postérieur au Ve s. Il est la transcription d'un commentaire antérieur avec des additions[132]. L'auteur du texte 18)[133] se montre original : il propose sa propre définition de l'art rhétorique, s'oppose à Platon avec des arguments nouveaux, exploite la comparaison du discours avec un vivant pour marquer une progression dans les trois traités qu'il attribue à Hermogène, en montrant qu'on y va des parties les plus grosses que sont les états de cause, aux plus fines que sont les *ideai*, en passant par les moyennes que sont les inventions. La référence à un tel corpus hermogénien tripartite et intégrant le *De inuentione* situe ce texte au Ve s.[134] Il est ici repris tel quel, sans que ce point soit corrigé ; mais le *De methodo sollertiae* pouvait apparaître comme une annexe du *De ideis*[135]. La dernière place donnée à ces prolégomènes est bien choisie, puisqu'ils introduisaient à un commentaire, avec une phrase de transition : Ἄλλ' ἴωμεν ἤδη καὶ ἐπ' αὐτὰ τὰ

127. Rabe, *Prol. syll.*, n° 13.
128. Voir Rabe, p. LXIII.
129. Comparer Rabe, *ibid.*, p. 218-228 et Walz, *RhG*, VII, p. 27.19-32.27.
130. Rabe, *Prol. syll.*, n° 14.
131. Rabe, *Prol. syll.*, n° 15.
132. Rabe, *ibid.*, p. LXXIII.
133. Rabe, *Prol. syll.*, n° 16.
134. Voir ci-dessus, p. XIX.
135. C'est ainsi que le présentent certains de nos manuscrits.

τοῦ τεχνιτοῦ ῥητά « Mais venons-en maintenant aux paroles mêmes du technographe ». La présence du traité de Phoibammon au milieu de cette série de prolégomènes ne manque pas de surprendre. Tout cet ensemble cependant est disparate, mêlant des développements concernant précisément les états de cause avec d'autres plus généraux. Chronologiquement l'emprunt par l'auteur de Π était possible, puisqu'on peut situer Phoibammon dans la première moitié du VIe s.[136] Cette remarque vaut aussi pour le texte 35), attribué dans nos témoins à Syrianus, mais qui est en réalité l'introduction mise par Phoibammon au début de son commentaire au *De ideis*. L'intervention de P, ici encore, reste toutefois probable.

Il reste à rendre compte du contenu des ff. 7v-10. On y lit plusieurs notes, résumés ou schémas utiles, de part et d'autre d'une table des matières. En voici une édition d'après les leçons de Pa et Pc :

— Τῶν στάσεων αἱ μὲν λογικαί· στοχασμός, ὅρος, ἀντίληψις, ἀντίστασις, ἀντέγκλημα, μετάστασις, συγγνώμη (om. Pc), μετάληψις, πραγματική. Αἱ δὲ νομικαί· παραγραφή, ῥητὸν καὶ διάνοια, ἀντινομία, συλλογισμός, ἀμφιβολία. « Les états de cause sont les uns rationnels : la conjecture, la définition, l'antilepse, la compensation, la contre-accusation, le report d'accusation, l'excuse, la métalepse, l'état de cause pragmatique ; les autres légaux : l'exception, la lettre et l'esprit, l'antinomie, l'assimilation, l'amphibologie ».

— Ὑπὸ ποῖα εἴδη αἱ στάσεις ἀνάγονται ; Ὑπὸ τὸ δικανικὸν ἑξ· στοχασμός, ἀντίληψις, ἀντίστασις, ἀντέγκλημα, μετάστασις, συγγνώμη (cum ἀμφιβολία infra commut. Pc). Ὑπὸ τὸ συμβουλευτικὸν ἑπτά· ὅρος, πραγματική, ῥητὸν καὶ διάνοια, ἀντινομία, συλλογισμός, ἀμφιβολία (cum συγγνώμη supra commut. Pc), παραγραφή. « A quels genres se rattachent les états de cause ? Six se rattachent au judiciaire : conjecture, antilepse, compensation, contre-accusation, excuse. Sept au délibératif : définition, état de cause pragmatique, la lettre et l'esprit, l'antinomie, l'assimilation, l'amphibologie, l'exception ».

— Τῶν στάσεων αἱ μὲν ἐκ τοῦ κατηγόρου γνωρίζονται· μετάληψις καὶ τῶν συλλογισμῶν ἔνιοι. Αἱ δὲ ἐκ τοῦ φεύγοντος· δικαιολογικαί, νομικαί, παραγραφή. Αἱ δὲ ἐξ ἀμφοτέρων· στοχασμός, ὅρος, πραγματική. Les états de cause s'identifient les uns d'après l'accusateur : métalepse et certaines assimilations ; d'autres d'après l'accusé : qualifications judiciaires, états de cause légaux, exception ; les autres d'après les deux parties : conjecture, définition, état de cause pragmatique ».

— Τῶν στάσεων αἱ μὲν περὶ τὸν παρεληλυθότα συνίστανται· ὅρος, δικαιολογικαί, νομικαὶ πλὴν ἀμφιβολίας, μετάληψις, παραγραφή (ὅρος — παραγραφή om. Pc). Αἱ δὲ περὶ τὸν μέλλοντα· πραγματική. Αἱ δὲ περὶ τὸν παρεληλυθότα καὶ τὸν μέλλοντα· στοχασμός (om. Pa), ἀμφιβολία. « Les états de cause concernent les uns le passé : définition, qualifications judiciaires, états de cause légaux — sauf l'amphibologie —, métalepse, exception ; d'autres l'avenir : état de cause pragmatique ; les autres le passé et l'avenir : la conjecture, l'amphibologie ».

— (om. Pa) Νόμος ἐστὶ λόγος κοσμητικὸς καὶ μετρητικὸς τῶν ἐν τῇ πόλει πραγμάτων, πᾶσι τὸ κατ' ἄξιον ἀπονέμων. « La loi est un énoncé qui organise et règle les affaires de la cité, attribuant à chacun selon son mérite ».

— Ἔθος ἐστὶ νόμιμον ἄγραφον ἐκ συλλογῆς παραδειγμάτων συνιστάμενον. « La coutume est un usage dont la légalité non-écrite se fonde sur une collection d'exemples ».

— Κεφάλαιόν ἐστι μέρος λόγου ἀπόδειξιν ἔχον τοῦ προκειμένου πράγματος, ἐκ νοημάτων καὶ ἐπι-

136. Voir A. Brinkmann, « PHOIBAMMON ΠΕΡΙ ΜΙΜΗΣΕΩΣ », *RhM* 61 (1906), p. 118-119.

χειρημάτων συγκείμενον. Εὕρεσις δέ ἐστι λόγος νοημάτων καὶ ἐπιχειρημάτων εὐπορίαν ἔχων. « Le point est une partie du discours apportant la démonstration du fait proposé et constituée de pensées et d'arguments. L'invention est une réflexion porteuse d'une provision de pensées et d'arguments ».

—[137] Σημείωσαι ὅτι ὁ Ἑρμογένης γένος μὲν ἦν Ταρσεύς, πατρὸς δὲ εὐδαίμονος, μαθητὴς δὲ Σκοπελιανοῦ (Rabe σκοπαλίνου Pac). Ῥητορικαὶ δὲ πέντε· πρώτη μὲν ᾗ ἐχρῆτο ὁ Θεμιστόκλης καὶ ὁ Κίμων· δεύτερα δὲ (om. Pc) ᾗ ἐχρῆτο Πυθαγόρας· τρίτη ᾗ χρώμεθα ἡμεῖς, τῇ Δημοσθενικῇ· τετάρτη ἡ κολακευτική· πέμπτη ἡ συκοφαντική. « Note qu'Hermogène était originaire de Tarse, issu d'un père aisé, disciple de Scopélianos. Et que l'on compte cinq rhétoriques. La première, que pratiquaient Thémistocle et Cimon ; la deuxième, que pratiquait Pythagore ; la troisième, que nous pratiquons nous-mêmes, celle de Démosthène ; la quatrième, celle des flatteurs ; la cinquième, celle des sycophantes »[138].

— Σχῆμα στρογγύλον· ὥσπερ γὰρ εἴ τις ἐκείνων ἐάλω (προήλῳ Dem.), σὺ τάδε οὐκ ἂν ἔγραψας, οὕτως ἂν σὺ νῦν δίκην δῷς, ἄλλος οὐ γράψει. « Figure ramassée : car, de même que, si tel de tes devanciers avait été condamné, tu n'aurais pas proposé ce décret, de même, si aujourd'hui on sévit contre toi, nul autre n'en proposera de semblable »[139].

137. Ce court texte a été édité par H. Rabe, *Prol. syll.*, sous le n° 25, p. 351.

138. Comparer le texte 17) = Rabe, *Prol. syll.*, p. 242.23-243.18.

139. Voir *De inu.*, IV 3, 8 (179.6), citant Dém., *Andr.* XXII 7. Les deux côla sont écrits dans deux cercles concentriques, en tournant en sens inverse, comme lorsque des chœurs, « formant cercle autour de la circonférence de l'autel, partent d'un point et y reviennent, jusqu'à ce qu'ils aient achevé la figure de la danse circulaire » (Longin, *Art rhétorique*, fragment 48.352-355 Patillon-Brisson ; cf. Démétrios, *De interpret.*, 31 et 248).

— Περίοδος· παρὰ μὲν γὰρ τὰς τῶν χορηγιῶν δαπάνας μικρὸν ἡμέρας μέρος ἡ χάρις τοῖς θεωμένοις (θεωμένοις ἡμῶν Dem. θεωμένοις Herm. δεομένοις Pac) γίνεται, παρὰ δὲ τὰς <τῶν> (Dem. Herm. om. Pac) εἰς τὸν πόλεμον παρασκευῶν ἀφθονίας πάντα τὸν χρόνον ἡ σωτηρία τῇ πόλει. « Période : car d'un côté les dépenses chorégiques n'assurent aux spectateurs qu'un plaisir de quelques heures, tandis que de l'autre l'ampleur des dépenses militaires assure à la Cité son salut de tous les instants »[140].

— Κύκλος· σοὶ μὲν γὰρ ἦν κλέπτης ὁ πάτηρ, εἴπερ ἦν ὅμοιος σοί. « Cercle : toi, ton père était un voleur, s'il était comme toi »[141].

— Περίοδοι τετράκωλοι χιαζόμεναι.

Ὁ μὲν γὰρ (Dem. Herm. Pc om. Pa) Φίλιππος ὅσῳ πλείονα ὑπὲρ τὴν ἀξίαν τὴν ἑαυτοῦ πεποίηκεν, τοσούτῳ θαυμαστότερος παρὰ πᾶσι νομίζεται· ὑμεῖς δέ, ὦ Ἀθηναῖοι, ὅσῳ χεῖρον ἢ προσῆκε κέχρησθε τοῖς πράγμασι, τοσούτῳ πλείονα αἰσχύνην ὠφλήκατε.

Τοὺς μὲν λόγῳ δεινούς, τῇ πράξει νικήσας, τοὺς πρακτικοὺς δέ, τῷ λόγῳ.

« Périodes carrées croisées.

Car pour Philippe, plus ses succès ont dépassé son mérite, plus il s'est fait admirer partout : pour vous au contraire, Athéniens, plus mal vous avez conduit vos affaires, plus vous vous êtes déconsidérés[142].

Ceux qui étaient redoutables par la parole ayant vaincu par l'action, ceux qui l'étaient par l'action ayant vaincu par la parole »[143].

140. Voir *De ideis* I 11, 47 (291.23), citant Dém., *Lept.* XX 26. Même présentation que pour l'exemple précédent.

141. Voir *De inu.* IV 8, 1 (195.10), citant Dém., *Phil.* X 73. Le texte est écrit dans une couronne. Cet exemple se lit deux fois dans chacun des deux témoins.

142. Voir *De inu.* IV 3, 28 (182.12), citant Dém., *Ol.* II 3. Le texte de cette période est écrit sous la forme de quatre pavés placés aux quatre extrémités d'un X.

143. Même présentation pour cette autre période.

— Περίοδος τετράκωλος ἀναστρεφομένη μέν, μὴ χιαζομένη δέ· ἐν μὲν γὰρ τῷ γράψαι μηδένα εἶναι ἀτελῆ, τοὺς ἔχοντας ἀφείλετο τὴν ἀτέλειαν, ἐν δὲ τῷ προσγράψαι (γράψαι Pc) μηδὲ τὸ λοιπὸν ἐξεῖναι δοῦναι ὑμᾶς, τὸ δοῦναι ὑμῖν ἐξεῖναι. « Période carrée qui se retourne, mais ne se croise pas : car par cette clause que toute immunité est supprimée, c'est les bénéficiaires qu'on dépossède de leur immunité, mais par cette autre qu'aucune ne pourra être accordée à l'avenir, c'est vous du droit d'en accorder »[144].

On a ensuite une division des états de cause sous la forme d'un arbre inversé. La même division se lit chez Jean Doxapatrès (XIe s.), qui l'énonce sous la forme d'un texte suivi[145].

On voit le profit pédagogique qu'un professeur pouvait tirer de telles notes.

Corpus Π — Si l'on suppose le corps de doctrines transmis par Pa et Pc dépouillé de ces apports et réorganisé conformément au corpus original, il apparaît que l'essentiel du travail de l'auteur de Π a été d'adjoindre aux divers traités un abondant commentaire. J'ai montré ailleurs qu'il était intervenu avant la fin du VIe s. et c'est aussi le sentiment de H. Rabe[146]. Toutes les scolies accompagnent le texte et ne comportent pas de lemme, mais renvoient au texte par un système d'appels présents entre les lignes du texte et en tête des scolies[147]. C'est vrai y compris pour les scolies jointes au *De methodo sollertiae*. On ne connaît pas d'antécédent à ces dernières : elles sont donc attribuables à l'auteur de Π. J'ai dit plus haut[148] que leur ambition était modeste. Pour les autres commentaires l'auteur de Π tire profit des exégètes qui l'ont précédé. Pour le *De inuentione* il reproduit littéralement un commentaire antérieur[149], qu'il insère dans un ensemble beaucoup plus étendu de scolies d'origines diverses, dont certaines viennent de lui probablement. S. Glöckner, dans sa recherche des sources des scolies au *De statibus*[150], montre qu'elles reproduisent deux commentaires antérieurs, dont l'un s'inspire principalement d'Eustathios, et l'autre notamment d'Anastasios. Les compléments et les raccords qu'on délimite entre l'utilisation de deux sources peuvent raisonnablement être attribués à l'auteur de Π[151]. Lorsqu'on dispose du modèle sous la forme d'un développement suivi, on peut voir comment il morcèle et fait alterner ses sources[152].

144. Voir *De inu.* IV 3, 24 (181.15), citant Dém., *Lept.* XX 2.
145. Ed. Walz, *RhG*, VI, p. 31.
146. *Prol. syll.*, p. XXII. Voir *Anonyme de Séguier : Art du discours politique*, Paris, 2005, p. XVII sq.
147. Cf. ci-dessus, p. XVII, n. 29.
148. P. XXVIII-XXIX.

Cet inventaire du contenu de Pa et Pc confirme l'hypothèse avancée plus haut : l'auteur de P, continuant l'enrichissement du corpus commencé dans Π, a voulu constituer une somme des connaissances utiles en rhétorique. D'où le succès de son entreprise et son intérêt, tant théorique qu'historique. Des deux principaux témoins, le plus soigné est Pa, le plus fidèle, entaché malheureusement de nombreuses fautes de copie, est Pc[153]. L'activité de l'auteur de P, dont on a vu qu'il avait sous les yeux plusieurs témoins de nos traités, invite à rester prudent quant à la valeur critique du texte qu'il

149. Commentaire MS (voir *supra*, p. XVII). Pour le texte voir l'annexe à mon éd. du traité. Pour la place qu'il occupe dans le nouvel ensemble, faire le rapprochement avec l'éd. de cet ensemble dans Walz, *RhG*, VII, p. 697 sq. Par exemple, au chapitre I du livre II, le commentaire recopié fournit la scolie β′ jusqu'à 722.24, mais ni la suite, ni α′, ni γ′. Il fournit à nouveau la scolie α′ du chap. II, etc.
150. *Zur Komposition der P-Scolien zu Hermogenes*, Festschrift zum 50 jähr. Bestehen d. Philol. Vereins zu Breslau, Breslau, 1921.
151. Voir, p. ex., 456.10-11 ; 458.18-21 ; 466.12-18.
152. Comparer, p. ex., Walz, *RhG*, II, p. 672.5-680.2 et VII, p. 587.16-588.12 ; 590.16-592.18 ; 598.32-599.11 ; 604.10-605.2.
153. Voir à ce sujet H. Rabe, *Prol. syll.*, p. CVI, qui renvoie aux jugements antérieurs de A. Brinkmann et de S. Glöckner.

transmet. Les apographes dont j'ai connaissance descendent de Pa[154].

Les témoins contaminés

Quatre de nos témoins présentent un texte contaminé. D'une façon générale on se reportera aux divers stemmas accompagnant les éditions qui suivent pour préciser ce point.

Ac — MILANO, Bibl. Ambros., sup. III 66 (gr. 523). Manuscrit sur parchemin du Xe s., 242x185 mm, 311 f. Il contient : 1) Aphthonios, *Progymnasmata*, ff. 3-32v (pièce 2 ; scolies marginales) ; 2) Notes diverses : les cinq modes de l'exégèse des problèmes ; division des *staseis* ; définition de la rhétorique ; autre division des *staseis*, f. 33rv ; 3) Anonyme, Πῶς ἐπιγνωσόμεθα τὰς στάσεις (éd. *supra*, p. XXII-XXIII), suivi d'une liste des dix orateurs (éd. F.M. Titze, *Manuelis Moschopuli Cretensis opuscula grammatica*, Lipsiae-Pragae, 1822, p. 60.1-7), f. 34 ; 4) Hermogène, *De statibus*, ff. 35-71v (pièce 3 ; quelques scolies marginales) ; 5) Anonyme, *Synopsis artis de inuentione*, ff. 71v-73 (pièce 4b), suivi d'une division des exordes, f. 73 ; 6) Anonyme, Prolégomènes au *De inuentione*, ff. 73-74 (éd. Walz, *RhG* VII, p. 53-54), suivis d'une division des préjugés des auditeurs concernant l'acte ; 7) Pseudo-Hermogène, *De inuentione*, ff. 75-144 (pièce 5 ; quelques scolies marginales) ; 8) Anonyme, Περὶ τῆς τάξεως τῶν ἰδεῶν et Διὰ τί περὶ ἰδεῶν, οὐ χαρακτήρων εἶπεν, f. 145rv (éd. Rabe, *Prol. syll.*, p. 391-393) ; 9) Anonyme, *Prolegomena artis de ideis*, ff. 146-147 (pièce 6) ; 10) Anonyme, Ὅρος ἰδέας, f. 147rv (éd. *supra*, p. XV[155]) ; 11) Hermogène, *De*

154. Voir à ce sujet le stemma établi par Rui M. de Oliveira Duarte, *op. cit.* [*supra*, p. LIII, n. 99], p. 50.

155. Suivi de : Διαφέρει εἶδος ἰδέας ὥσπερ γένος εἴδους· τὸ γὰρ εἶδος περιληπτικόν ἐστι τῶν ἰδεῶν, αἱ δὲ ἰδέαι τοῦ εἴδους οὐδέποτε· ἀδύνατον γὰρ πανηγυρικὸν ἢ δικανικὸν ἢ συμβουλευτικὸν εἶδος συστῆναι χωρὶς πλειόνων ἰδεῶν μίξεως « L'espèce

ideis, ff. 148-280v (pièce 8 ; scolies marginales) ; 12) Pseudo-Hermogène, *De methodo sollertiae*, ff. 280v-303v (pièce 9) ; 13) Anonyme, Division des *ideai*, ff. 304-305 (d'après la pièce 7 ; cf. § 3 = Walz, *RhG* VII, p. 80.23-26 et 77.18 sq.) ; 14) Anonyme, Division du discours panégyrique, f. 305v (éd. *supra*, p. XIII, n. 17) ; 15) Anonyme, *Synopsis artis de ideis* ff. 305v-309v (pièce 10) ; 16) Anonyme, Partage des composants entre les diverses *ideai*, ff. 309v-310v (pièce 7, § 4-10 = Walz VII, p. 78.14-80.22).

Les folios 1-2 sont une réfection. Ils contiennent : 1) Aphthonios, *Progymnasmata*, chap. 1 [partie théorique], f. 1 ; 2) Anonyme, Division des *Progymnasmata* ; les trois espèces de la rhétorique, f. 1v ; 3) Anonyme, définition de la rhétorique et d'autres notions fondamentales, f. 2.

D'une façon générale, les espaces laissés en blanc ont été utilisés par une main postérieure, notamment les parties de folio ou les folios entiers non écrits du fait que les textes principaux commencent sur un recto.

L'ancienneté de Ac en fait un témoin important. Il est un bon représentant du corpus, puisqu'on y trouve, avec quelques compléments, la séquence des pièces 2, 3, 4b, 5, 6, 8, 9, 7 et 10. Ses leçons toutefois sont à traiter avec précaution. L'auteur de ce recueil en effet ne se contente pas de recopier un modèle. La transmission, par exemple, de la pièce 7 du corpus montre des fautes qu'il partage avec la famille Pac : voir notamment un saut du même au même en 10.11-12, de nombreuses omissions et quelques fautes, comme celles qu'on lit en 9.6 ou 17.11. Les lourdes omissions dans Pa et Pc, comme celles qu'on relève en 8.2-11 et 10.13-14, peuvent être des fautes propres à un hyparchétype très fautif de ces deux

diffère de l'*idea* comme le genre de l'espèce : l'espèce en effet inclut les *ideai*, mais en aucun cas les *ideai* n'incluent l'espèce, parce qu'il est impossible que les espèces panégyrique, judiciaire ou délibérative subsistent sans le mélange de plusieurs *ideai* ».

témoins. On a en revanche des fautes propres à Ac, comme en 26.14, ou comme l'omission de 1.9-10. Le rhéteur responsable de la recension Ac a morcelé la pièce 7[156] et l'a partiellement réécrite en l'abrégeant. Or il rétablit, en 23.13, un passage omis par saut du même au même dans tous les autres témoins, sauf Vc Ba. Il introduit de même, en 26.17, une addition propre à Vc Ba. Il faut donc considérer qu'il est ici un représentant de la famille Pac, contaminé avec la famille VcBa.

La — FIRENZE, Bibl. Med. Laur., plut. 60.15. Manuscrit sur parchemin du XIe s., in 4°, 205 f. Il contient : 1) Aphthonios, *Progymnasmata*, ff. 1-20 (pièce 2) ; 2) Hermogène, *De statibus*, ff. 20-44v (pièce 3) ; 3) Pseudo-Hermogène, *De inuentione*, ff. 44v-93v (pièce 5) ; 4) Hermogène, *De ideis*, ff. 93v-188 (pièce 8) ; 5) Pseudo-Hermogène, *De methodo sollertiae*, ff. 188-204 (pièce 9) ; 6) *Varia*, ff. 204v-205 : notes diverses (sur les idoles et leur pouvoir, sur les préceptes du décalogue...), dues à des mains postérieures. Les textes sont accompagnés de scolies d'une écriture postérieure, nombreuses pour Aphthonios, rares ensuite. A l'origine donc ce manuscrit ne retenait que les cinq pièces principales du corpus sans aucun accompagnement. Abstraction faite des contaminations, le modèle de cette copie est apparenté à Pg.

Ma — MÜNCHEN, Bayerische Staatsbibl., gr. 327. Manuscrit sur papier des XIIIe et XIVe s., 176 f. Manuscrit composite : un codex du XIIIe s., portant des textes de notre corpus, a été repris et complété environ un siècle plus tard sur le modèle du corpus planudéen[157], qui se trouve bien représenté dans ce témoin. C'est la partie ancienne qui nous intéresse d'abord.

Main du XIIIe — Il reste du manuscrit le plus ancien les textes suivants : 1) Aphthonios, *Progymnasmata*, ff. 5-20v (pièce 2) ; la fin du texte se lit, barrée, au f. 28, dont elle occupe le haut, suivie par le Περὶ στάσεων ; au moment où le manuscrit a été complété, une main postérieure a recopié ces dernières lignes du texte dans la marge inférieure du f. 20v ; le f. 12rv est d'une autre main, ou de la même main avec un *ductus* différent[158] ; 2) Hermogène, *De statibus*, ff. 28-50 (pièce 3) ; 3) Pseudo-Hermogène, *De inuentione*, ff. 50-95v (pièce 5) ; 4) Anonyme, *Prolegomena artis de ideis*, ff. 95v-96 (pièce 6, augmentée d'une note [voir ci-dessus, p. XV]) ; 5) Hermogène, *De ideis*, ff. 96v-132v (pièce 8) : la fin de la copie du XIIIe s. (I 12, 18 = p. 301.16 Rabe) coïncide avec la fin d'un cahier ; 6) Anonyme, *Synopsis artis de ideis*, f. 105v-130v (pièce 10 ; écrite à la suite de chaque chapitre ; s'interrompt avec la main du XIIIe s).

Mains postérieures — N'appartiennent pas au codex le plus ancien, deux cahiers, l'un au début (ff. I ; 1-1A-4v), l'autre inséré (ff. 21-27v), et toute la fin du codex (ff. 133-176v). Les deux cahiers isolés sont d'une même main. Toute la fin du codex est d'une même main (1re moitié du XIVe s.), différente de la précédente, sauf les ff. 133-134.13, qui sont d'une main encore différente. Ces folios contiennent : 1) Anonyme, Προλεγόμενα τῆς ῥητορικῆς, ff. 1rv et 1Arv (éd. Rabe, *Prol. Syll.*, p. 64-73) ; 2) Anonyme, Προλεγόμενα τῶν προγυμνασμάτων, ff. 1Av-4 (éd. Walz, *RhG* II, p. 5-25.13, avec quelques différences) : le texte s'interrompt au milieu du folio et le f. 4v est laissé en blanc ; 3) anépigraphe, ff. 21-22v (Maxime Planude, Προλεγόμενα τῶν στάσεων, éd. Walz, *RhG* V, p. 222-230) ; 4) Anonyme, Πῶς ἐπιγνωσόμεθα τὰς στάσεις, f. 22v (éd. *supra*, p. XXII-XXIII) ; 5) anépigraphe, ff. 23-27v (Maxime Planude, Σχόλια εἰς στάσεις, éd. Walz, *RhG* V, p. 232-269.25, c'est-à-dire l'ensemble des scolies correspondant

156. Comparer ci-dessus, p. XVI, le découpage opéré en Vk.
157. Sur ce corpus, voir *infra*, p. LXXIII-LXXV.
158. Pour plus de détails sur la réfection du manuscrit, voir la description de H. Rabe, « Rhetoren corpora », *RhM* 67 (1912), p. 343-345. Ici, p. 344, n. 1.

aux chap. 1-2 d'Hermogène ; la suite des scolies est écrite en marge du texte, à partir du f. 33, éd. *ibid.*, p. 269-363) ; 6) anépigraphe, ff. 50-95 (Maxime Planude, Σχόλια εἰς εὑρέσεις, éd. *ibid.*, p. 370-436) ; 7) anépigraphe, f. 95v (Maxime Planude, Προλεγόμενα τῶν ἰδεῶν, éd. *ibid.*, p. 437-439) ; 8) anépigraphe, ff. 96v-154 (Maxime Planude, Σχόλια εἰς ἰδέας, éd. *ibid.*, p. 439-561) ; 9) Hermogène, *De ideis*, ff. 133-155 (pièce 8 ; fin du texte [voir ci-dessus]) ; 10) Pseudo-Hermogène, *De methodo sollertiae*, ff. 155v-161v (pièce 9) ; 11) anépigraphe, ff. 155v-159 (Maxime Planude, Σχόλια εἰς τὸ περὶ δεινότητος, éd. *ibid.*, p. 562-576) ; 12) anépigraphe, ff. 161v-162v (Περὶ τῶν παρὰ ἑρμογένει σχημάτων, éd. Walz, *RhG* VII, p. 704-711) ; 13) anépigraphe, ff. 162v-164v (Προβλήματα ῥητορικὰ εἰς στάσεις, éd. Walz, *RhG* VIII, p. 402-413) ; 14) anépigraphe, ff. 164v-169 (Théophraste, Χαρακτῆρες, I-XIII) ; 15) plans, sous forme de stemmas, du *De ideis* et du *De statibus*, f. 169v ; 16) anépigraphe, ff. 170-176v (épitomè de Denys d'Halicarnasse, Περὶ συνθέσεως ὀνομάτων, éd. Usener-Radermacher, *Dion. Hal. opuscula*, II, p. 145-194).

Pour sa partie ancienne ce témoin est fortement contaminé. Il apparaît, par exemple, qu'il se rattache principalement à la famille *x* pour le texte du *De statibus*, à la famille *y*, et plus précisément à l'hyparchétype VdeAd, pour celui de la pièce 7.

Sc — MADRID, Bibl. nac., 4579. Manuscrit sur papier des XIIIe et XVe s., 227 f. La partie conservée du codex primitif contient : 1) Hermogène, *De statibus*, ff. 76-90v (pièce 3, sans scolies, mutilée du début ; *inc.*]ξστω τεχνικὸν θεώρημα, III 5.4 = 45.17 Rabe) ; 2) Pseudo-Hermogène, *De inuentione*, ff. 90v-127 (pièce 5, avec de rares scolies vers la fin) ; 3) anépigraphe, *Prolegomena artis de ideis*, f. 127rv (pièce 6) ; 4) Hermogène, *De ideis*, ff. 127v-175 (pièce 8, avec des scolies au début) ; 5) Pseudo-Hermogène, *De methodo sollertiae*, ff. 175v-180v (pièce 9, mutilée de la fin ; *des.* λέγων[34, 5.4 = 452.12 Rabe ; complétée au XVe s.).

La présence de la pièce 6 dans ce témoin, mutilé du début et de la fin, est un héritage du corpus originel. Le texte, contaminé, s'apparente fondamentalement à celui de la famille VcBa. Il a été complété au XVe s. avec diverses pièces, dont quelques-unes sont reprises du corpus planudéen.

Le corpus planudéen

Au XIIIe s. Maxime Planude a proposé une somme doctrinale pour l'enseignement de la rhétorique, inspiré du corpus P, mais sous une forme plus concentrée. Voici une description sommaire de ce projet[159] :

1) Prolégomènes à la rhétorique, éd. Walz, *RhG* V, p. 212-221 ; Rabe, *Prol. syll.*, p. 64-65 ;

2) Prolégomènes aux *Progymnasmata* d'Aphthonios et commentaire, éd. Walz, *RhG* II, p. 1-68 ;

3) Aphthonios, *Progymnasmata* (pièce 2) ;

4) Prolégomènes au *De statibus*, éd. Walz, *RhG* V, p. 222-230 ;

5) Anonyme, Πῶς ἐπιγνωσόμεθα τὰς στάσεις, éd. *supra*, p. XXII-XXIII ;

6) Hermogène, *De statibus* (pièce 3) ;

7) Commentaire au *De statibus*, éd. Walz, *RhG* V, p. 232-363[160] ;

159. Voir H. Rabe, « Rhetoren corpora », *RhM* 67 (1912), p. 332-337. On trouve un exact représentant du corpus planudéen dans le *Laurentianus* plut. 60.25. Voir encore notamment le *Monacensis* 327 (décrit *supra*, p. LXX-LXXII), le *Vaticanus* 1500, les *Parisini* 2918 et 2920. On trouve en outre de nombreux témoins partiels de la séquence planudéenne. Par exemple, les *Ambrosiani* 687 (Q 87 sup.) et 1060 (I 111 inf.), les *Estenses* 116 et 117 (codex en deux vol.), le *Parisinus* 2926, les *Vaticani* Pal. 213 et gr. 1729, le *Vindobonensis* phil. gr. 252.

160. Dans nos témoins en général les commentaires alternent avec le texte des traités.

8) Prolégomènes au *De inuentione*, éd. *ibid.*, p. 363-369 (et cf. VII, p. 55 sq. ; Rabe, *Prol. syll.*, p. 351 sq.)

9) Pseudo-Hermogène, *De inuentione*, (pièce 5) ;

10) Commentaire au *De inuentione*, éd. Walz, *RhG* V, p. 370-436 ;

11) Prolégomènes au *De ideis*, éd. *ibid.*, p. 437-439 (pièce 6 aménagée) ;

12) Hermogène, *De ideis* (pièce 8) ;

13) Commentaire au *De ideis*, éd. *ibid.*, p. 439-561 ;

14) Pseudo-Hermogène, *De methodo sollertiae* (pièce 9) ;

15) Commentaire au *De methodo sollertiae*, éd. *ibid.*, p. 562-576 ;

16) Synopse des figures mentionnées dans le *De inuentione* et le *De ideis*, éd. Walz, *RhG* III, p. 704-711 ;

17) Théophraste, *Caractères* ;

18) Denys d'Halicarnasse, *De compositione uerborum* (épitomé ; éd. Usener-Radermacher, *Dion. Hal. opuscula*, II, p. 145-194) ;

19) Anonyme, Problèmes pour les états de cause, éd. Walz, *RhG* VIII, p. 402-413.

Le projet est clair. L'essentiel du corpus est fait des cinq principaux traités traditionnels, précédés d'une introduction générale et, pour les quatre premiers, d'une introduction particulière. Les traités hermogéniens sont éclairés par des scolies. Les trois premières pièces annexes apportent des compléments doctrinaux, la quatrième a un but pédagogique.

L'ensemble dépend de Pa[161], avec des aménagements. Pour l'introduction générale, l'apparat des *testes* dans l'édition Rabe montre que l'essentiel se lit dans les textes présents dans Pa, notamment les prolégomènes aux états de cause édités *ibid.*, p. 183-228, les prolégomènes de Troilos (*ibid.*, p. 44-58), les prolégomènes à notre corpus

161. H. Rabe, *ibid.*, a noté à ce sujet que les témoins du corpus planudéen n'avaient pas de valeur critique pour l'édition des textes présents dans Pa.

(pièce 1), moyennant l'aménagement qu'on en trouve dans Pa (*ibid.*, p. 59-64)[162]. Le reste vient d'ailleurs. S. Glöckner a relevé les emprunts que Maxime Planude, pour son introduction au *De statibus*, a faits aux prolégomènes du corpus P édités dans Walz, *RhG* VII, p. 1-51[163]. Une pareille collation peut être faite pour les scolies jointes aux traités. Au lieu du foisonnement compliqué que nous propose Pa, on a ici un exposé condensé et simplifié. Maxime a trouvé à sa convenance les prolégomènes succincts au *De ideis* transmis dans notre corpus (pièce 6). Il en a cependant encore abrégé le début et, au contraire, un peu étoffé la fin. La séquence des deux premières pièces annexes est sur le modèle de ce qu'on lit dans Pa (n°s 37 et 38 de ma description *supra*). Le traité des figures cependant est restreint au minimum de ce qui est utile pour lire Hermogène. Les *Caractères* de Théophraste éclairent les développements du *De ideis* sur l'*éthos*, et le Περὶ συνθέσεως de Denys d'Halicarnasse s'applique directement au composant stylistique qu'Hermogène appelle σύνθεσις ou συνθήκη. Mais, là encore, il s'agit d'un abrégé. Enfin on voit immédiatement l'intérêt pédagogique du répertoire de problèmes sur les états de cause mis à la fin du corpus.

L'apparition d'un tel corpus au XIIIe s. et le succès qu'il a connu et dont témoignent les copies faites aux siècles suivants montrent qu'à cette époque tardive la rhétorique gardait une place importante dans le programme d'enseignement.

Notre revue des principaux témoins de la tradition du corpus montre que ce dernier a connu de très nombreuses éditions souvent fort différentes. Certains professeurs ont voulu réunir une somme du savoir en la matière, tant

162. Rabe renvoie encore aux prolégomènes de Π édités dans *Prol. syll.* sous les n°s 15 et 16.

163. Voir S. Glöckner, *Quaest. sel.*, p. 94, n. 2.

pour introduire les principaux traités que pour en faire l'exégèse ou en compléter la doctrine. D'autres se sont contentés de réunir en un codex les cinq principaux traités, qui apparaissaient ainsi comme l'essentiel de ce qu'il fallait connaître. En conséquence chacun des textes de notre corpus pose des problèmes d'édition spécifiques. Notamment la liste des témoins est souvent différente et les principes d'édition seront précisés à propos de chaque édition partielle du corpus.

ANONYME

PRÉAMBULE À LA RHÉTORIQUE

NOTICE

La forme, le lieu et la date

Dans les généralités qu'il a placées au début de la Préface de sa *Prolegomenon syllogè*, H. Rabe[1] a mis en évidence et comparé trois façons de mettre en œuvre ces textes. L'une consiste à définir les notions fondamentales. Les brefs prolégomènes mis par Sopatros (IVe s.) en tête de son commentaire au *De statibus*[2] commencent ainsi : Δίκαιον τοῖς λογικὴν ἐξετάζουσι τέχνην αὐτὸ τοῦτο πρῶτον, ὅ τί ποτέ ἐστι λόγος, ζητῆσαι « Il est juste, quand on étudie un art du discours, de poser d'abord la question même de savoir ce qu'est le discours ». C'est la même démarche que celle de Porphyre expliquant au début de son *Isagogè* que, pour étudier les catégories d'Aristote, il faut d'abord définir successivement les notions fondamentales[3]. Le projet de Sopatros est moins linéaire : sa définition du discours lui permet de distinguer les deux arts du discours que sont la grammaire et la rhétorique et d'y rattacher une division des parties du discours politique ; il y joint enfin, de façon plus lâche, un court développement sur les tâches de l'orateur. C'est un exposé original, au moins quant à la forme[4]. Les deux autres modèles distingués par H. Rabe

1. P. III-XIX.
2. Ed. Walz, *RhG* V, p. 1-3.
3. Porphyre, *Isagoge*, texte grec et latin, éd. A. de Libera et A.-Ph. Segonds, Paris, 1998.
4. Pour le contenu, comparer *Prolegomena* 13, p. 184-188 Rabe.

ont ceci en commun qu'ils annoncent une série de questions, examinées ensuite successivement. Le modèle le plus simple reprend le schéma des quatre sortes de questions, correspondant aux quatre façons différentes de savoir, mis en place par Aristote[5]. Elles sont ici mises dans l'ordre suivant : d'abord les questions portant sur un seul terme et posées dans l'absolu, εἰ ἔστι « (cela) existe-t-il », τί ἐστι « qu'est (cela) », puis les questions portant sur deux termes, sujet et attribut, ὁποῖόν ἐστι « quel est (cela) », διὰ τί ἐστι « pourquoi (cela) est-il (tel) ». L'exemple le plus ancien en rhétorique de tels prolégomènes est l'exposé attribué dans certains manuscrits au sophiste Trophônios[6], qui a été mis notamment en tête de notre corpus dans Va[7]. L'auteur est chrétien[8] ; il écrit après la publication de l'*Isagogè* de Porphyre (*ca* 270), expressément citée, et avant celle des *Prolégomènes* de Troïlos (*ca* 400), qu'il a inspirés[9]. Un trait remarquable de ces prolégomènes est qu'ils introduisent un seul livre. Toutefois, suivant une démarche comparable à celle de Sopatros, l'auteur ne pense pas qu'on doive aborder un traité de rhétorique sans s'informer d'abord de la rhétorique : « Puisque les questions à poser sont essentiellement quatre [...], posons-les à propos de la rhétorique, dont le présent livre est une partie » (1.3-11 Rabe). D'où au demeurant le caractère général de ces prolégomènes[10].

5. *Anal. post.* II 1, 89 b 21-35.
6. Inconnu d'ailleurs. Ed. dans *Prol. Syll.*, p. 1-14.
7. Voir *supra*, Intr., p. L et LV.
8. Voir p. 9.4-5 Rabe.
9. Sur les points de contact entre le texte de Trophônios et celui de nombreux philosophes des Ve-VIe s., voir Rabe, *Prol. syll.*, p. XXV sq.
10. Leur caractère général est la raison pour laquelle ces prolégomènes ont pu être ajoutés en tête du corpus, tels qu'on les trouve dans Va, avant même nos prolégomènes. Quand l'ont-ils été ? Par rapport à la séquence, présente dans le corpus P, constituée par nos prolégomènes et par une série de prolégomènes à Aphthonios (*Prol.* 8 Rabe ; *Prol.*, p. 566.27-569.9 Walz, *RhG* II ; *Prol.*, p. 569-570, n. 22, *ibid.*)

Le modèle le plus complexe pose dix questions. L'expression la plus ancienne que nous en ayons est celle de notre Anonyme, qui se situe dans une tradition rhétorique : « Les rhéteurs qui ont donné à notre art son organisation ont divisé les prolégomènes de l'art rhétorique en dix points » (1.1-3). A savoir : [1] existence de la rhétorique chez les dieux, [2] chez les héros, [3] son apparition chez les hommes, [4] son apogée à Athènes, [5] sa définition, son but, sa tâche, [6] ses espèces et leur origine dans les parties de l'âme, leur temps et leur lieu, [7] les diverses rhétoriques, [8] les modes de la lecture rhétorique, [9] les divers régimes politiques, [10] les façons d'expliquer la rhétorique. Il existe une tradition philosophique d'une telle structure en dix points, puisqu'elle se rencontre dans les prolégomènes de commentaires aux *Catégories* d'Aristote chez cinq philosophes des Ve et VIe s., Ammonius, Simplicius, Olympiodore, Philopon, Elias. Une question préliminaire concerne [1] le nom donné aux écoles philosophiques. Les suivantes concernent les ouvrages aristotéliciens : [2-3] leur classement et par où commencer, [4-5] leur but et le chemin qui y conduit, [6-7] ce que doivent être leur auditeur et leur exégète, [8-9] leur style et les raisons de leur obscurité, [10] les leçons préliminaires à toute lecture d'Aristote. L'ordre varie d'un auteur à l'autre. Chez Ammonius, le plus ancien, le point 7 vient en dernier, ce qui le rapproche un peu de notre Anonyme. Comme on le voit, l'objet des prolégomènes rhétoriques et philosophiques étant différent, d'une façon générale les points abordés le sont aussi et, s'il y a héritage, il est avant tout formel. Des deux côtés toutefois il s'agit de prolégomènes généraux et rien ne s'oppose à ce qu'Ammonius, s'il est le premier à avoir écrit de tels prolégomènes philoso-

Va ajoute en tête les *Prolégomènes* de Trophônios et, après les *Prol.* 8 Rabe, les *Prol.* de Jean de Sardes, *Comm. in Aphth. Progymn.*, p. 1.8-4.4 Rabe (voir *supra*, Intr., p. L). Si les deux additions sont du même intervenant, elles sont postérieures à la moitié du IXe s.

phiques, en ait trouvé l'idée chez notre Anonyme ou ses devanciers[11]. Nous ne savons rien de ces derniers. Y a-t-il, d'autre part, des points de contact entre la tradition représentée par Trophônios et celle de notre Anonyme ? Formellement très peu. La tentative faite par H. Rabe pour distribuer huit de nos dix points entre les quatre questions aristotéliciennes, questions 1-4 pour le εἰ ἔστι, 5 pour le τί ἐστι, 6-7 pour le ποῖόν ἐστι, 9 pour le διὰ τί ἐστι me paraît largement illusoire et relever seulement, quand il y a rencontre, d'une démarche logique qui place le sujet avant ses attributs. Rien dans leur conception ne s'oppose à ce que nos prolégomènes soient contemporains de ceux de Trophônios, voire antérieurs.

Dans les prolégomènes mis en tête de notre corpus au moment où l'Assembleur en a réuni les pièces, vers la fin du Ve s., Hermogène n'est pas nommé. L'auteur le plus récent dont la doctrine soit citée est Denys d'Halicarnasse (*flor.* 30 sq. av. J.-C.), « le grand Denys, qui fut le maître et le noble père de notre art » (12.2-4)[12]. De telles citations montrent que les travaux de Denys ont suscité

11. Voir *infra*, p. 213, la n. 58 à 11.4. Voir généralement *Prolégomènes* [anonymes] *à la philosophie de Platon*, texte établi par L. G. Westerink, traduit par J. Trouillard, avec la collaboration de A.-Ph. Segonds, Paris, CUF, 2003 ; J. Mansfeld, *Prolegomena. Questions to be settled before the Study of an Author, or a Text*, Leiden, New-York, Köln, 1994, plus spécialement, p. 22 sq. et 52.

12. Cf. la référence au « grand Denys » dans Ael. Théon, *Progymn.*, 14, p. 106.27 B.-P., et ma note 546 *ad locum*. Si l'on admet avec J.-L. Fournet, dans son compte rendu de cette édition (*REG*, 1999, p. 318-320), que le gentilice Aelius implique « que Théon avait reçu la citoyenneté romaine sous Hadrien » (mais voir l'Introduction de mon éd., p. VIII, n. 4), on peut être tenté d'identifier l'auteur du traité de *progymnasmata* avec celui d'une lettre sur papyrus, publiée en 1992 dans *The Oxyrhynchus Papyri*, LIX, 1992, 3992, p. 129 sq., émanant d'un certain Aelius Théon. La lettre paraît pouvoir être datée du IIe s. et il est probable qu'elle a été écrite à Alexandrie. Son contenu cependant ne permet aucun rapprochement avec l'auteur des *Progymnasmata*. La tentative faite par M. Heath, « Theon and the History of the Progymnasmata », *GRBS* 43 (2002/3), p. 139-160, pour situer Théon au Ve s. ne m'a pas convaincu et relève à mes yeux du paradoxe.

un vif intérêt, qui s'est maintenu suffisamment pour que son œuvre nous soit en grande partie transmise. Cependant l'abondante production théorique du IIe s. notamment et du début du IIIe a rapidement fait pâlir son étoile, et les auteurs auxquels les commentateurs vont s'intéresser surtout, à partir du milieu du IIIe s., se nomment Minucianus, puis Hermogène. Un tel éloge de Denys est unique dans les textes du corpus et nos prolégomènes paraissent être ici d'inspiration plus ancienne[13]. L'importance accordée dans l'exposé à l'épisode du débat entre Athéna et Poséidon pour la possession d'Athènes (§ 3), puis la place prépondérante attribuée à Athènes et aux orateurs athéniens dans le développement de l'art rhétorique (§ 9), situent la conception de ces doctrines à Athènes. On peut donc en situer l'origine à Athènes vers le IIe s.

Quant à l'auteur de notre exposé, c'est un païen qui a vécu au plus tard au Ve s. dans une région située à l'est de la Sicile et appartenant à l'empire romain[14]. L'idée d'une création du monde non pas directement par Dieu, mais par les puissances (δυνάμεις) qui lui sont subordonnées est plus païenne que chrétienne[15]. En fait ces puissances sont les dieux de la mythologie et se nomment Athéna, Dionysos, Dêmêter, Apollon, Héphaistos et Arès. Il est vrai que ce schéma fait partie intégrante de l'exposé de la doctrine et remonte aux devanciers de notre auteur, mais celui-ci l'accepte comme tel et maints traits de sa pensée ont une affinité avec celle des philosophes de la période[16].

13. Pour la rédaction de son *De ideis*, Hermogène a lu, semble-t-il, le *De compositione* de Denys (voir I 6, 34 ; 12, 53 = 253.9-10 ; 311.8) : il y renvoie comme à une référence obligée, mais s'en écarte expressément. Vers la fin du Ier s. ap. J.-C., Quintilien connaît et cite l'œuvre théorique de Denys, sans lui donner une place prépondérante. Voir III 1, 16 ; IX 3, 39 ; 4, 88.

14. Voir 6.6-7 ; 16.16.

15. Voir *infra*, 2.16 sq.

16. Voir *infra*, les n. 7, 58, 66, 89. Le lecteur des néo-platoniciens n'est pas dépaysé par des expressions comme θεὸν ἔχειν προστάτην

Le passage qui fait de notre auteur un sujet de l'empire romain mérite un examen particulier. Notre § 27 illustre par des exemples trois régimes politiques : « Les Athéniens et les dix orateurs avaient pour régime la démocratie, les Lacédémoniens l'aristocratie, nous-mêmes aujourd'hui par bonheur la royauté »[17]. Pour ce dernier régime, voici le texte transmis : ἡμεῖς δὲ νῦν εὐτυχῶς (pro νῦν εὐτ- praeb. σὺν θεῷ Vq) (add. πολιτευόμεθα Ph) ἐν βασιλείᾳ (add. πιστῶς καὶ ὀρθοδόξως Vc Va ἀγαθῇ Vq). Une addition dans la recension Ph est une pratique constante. Il est rare en revanche que cette tradition perde du texte, hormis sept fois des petits mots isolés, de façon accidentelle. La perte d'un membre de phrase en 14.9 se situe dans un passage répétitif et piégeux. Cela rend les mots πιστῶς καὶ ὀρθοδόξως suspects[18]. Ils sont déjà dans *y*, comme le montre l'accord Vc Va. L'*epitomè* C, représentée ici par Vq, les a remplacés par un équivalent moins marqué, en disant simplement « une bonne royauté ». Il est bien difficile, en effet, de ne pas prendre les termes de la leçon de Vc et Va dans un sens religieux et que l'ὀρθοδοξία ainsi couplée avec la πίστις ne soit pas entendue comme l'ὀρθὴ εἰς θεὸν δόξα « la vraie croyance en Dieu ». On en conclut que l'auteur de la recension *y*, qui vivait au tournant des Ve-VIe s., a christianisé le texte tout en l'actualisant[19]. C'est avec une pieuse intention comparable que l'auteur de l'*epitomè* a

καὶ ἔφορον (2.36), δι' ἑτέρου μυθικοῦ παραπετάσματος παραστῆσαι (3.2-3), Ἀθῆνα οὖν διὰ τὸ κεκληρῶσθαι [...] τὴν ἐφορείαν τῆς πόλεως (3.20-22), ὁ θεσπέσιος ἡμῖν καὶ ἱεροφάντης Ὅμηρος (4.5), etc.

17. Cf. 16.16.

18. Syntaxiquement l'ajout de ces deux adverbes en fin de phrase est maladroit.

19. Je note qu'en 16.16 *y* a gardé la référence au « très fortuné régime politique actuel de Rome », ce qui ne faisait pas de difficulté, puisque Byzance se considérait comme la légitime continuation de Rome.

remplacé εὐτυχῶς « par chance » par σὺν θεῷ « Dieu merci »[20].

Le contenu

Notre texte est une introduction générale à la rhétorique. La démarche suivie par l'auteur est celle d'un pédagogue dont l'ambition est modeste, peut-être parce que ses élèves sont au début du cursus rhétorique. En pratique, une fois mis en place, le schéma des dix questions laissait une grande liberté pour le développement à donner à chacune d'elles. Faute de pouvoir faire le départ entre les initiatives prises par notre Anonyme et ce qu'il trouvait chez ses devanciers, dont nous ne savons rien, je vais considérer l'apport de ce texte tel qu'il nous est finalement donné.

Une première chose qui frappe dans cette production est son aspect ludique. Le monde auquel introduisent ces prolégomènes n'est pas celui d'une science exacte, mais bien celui d'un jeu de l'esprit dont l'objet est le discours. Voici, typiquement, comment est traitée la question de l'origine divine de la rhétorique : « Recourons d'abord à un syllogisme ainsi conçu : tous les êtres bons viennent de Dieu ; la rhétorique est un être bon ; donc la rhétorique vient de Dieu. Voilà établie au moyen d'un syllogisme son incontestable origine. Mais il faut dire son origine plus particulière au moyen d'une explication mythique. On dit que, lorsque Dieu voulut... » (2.4-11). Après qu'il a été fait appel à la raison, le « on dit que » est la porte ouverte à l'imagination, à la sensibilité et à l'intrusion dans le discours de toute la littérature, aussi bien fictive qu'historique. Et l'on ne se privera pas d'y ajouter. Malgré les « dit-on », le récit suivant pourrait bien être inventé de toutes pièces : « Les tyrans (de Syracuse), dit-on, usèrent d'une telle cruauté qu'ils ordonnèrent aux Syracusains de ne pas prononcer le

20. Mais l'expression est aussi bien païenne. Voir *infra*, p. 20, n. 3 à 1.14.

moindre mot mais de se servir de leurs pieds, de leurs mains et de leurs yeux pour communiquer le nécessaire et ce que chacun pouvait avoir besoin de faire savoir. Et c'est de là, dit-on, que l'art de la danse tira son origine : interdits de parole, les Syracusains s'ingénièrent en effet à signifier les choses par des attitudes » (6.12-18). Le modèle littéraire d'un tel passage est bien connu, c'est celui du récit étiologique[21]. Le sophisme aussi fait partie du jeu : « (Athènes) étant apparue la première, elle eut pour amants beaucoup de dieux — en effet ce qui paraît au premier rang a pour hôte l'amour et appelle à soi les amants, car « beau » se dit de ce qui appelle (καλὸν γὰρ εἴρηται παρὰ τὸ καλεῖν) tout à soi » (3.5-9). Cette étymologie joue sur les mots. A l'oreille en effet τὸ καλοῦν « ce qui appelle » et τὸ καλόν « le beau » ont le même timbre ; seuls changent l'accent et la longueur du timbre *o*, l'*o* bref étant noté ο et l'*o* long étant noté ου. Platon dans le *Cratyle* (416 c-d) propose déjà cette étymologie. Entre lui et notre auteur cependant il y a un jeu sur la polysémie de καλεῖν : Platon prend τὸ καλοῦν dans le sens de « ce qui désigne » et notre auteur dans celui de « ce qui fait venir »[22]. Le raisonnement de notre auteur fait donc glisser le sens de l'idée d'excellence ou de primeur vers celle de beauté[23]. On ne doit pas penser que les élèves se laissaient naïvement abuser par ces artifices. Ils ont plutôt ici une occasion de voir que le langage fournit aux esprits inventifs des moyens de ruser. C'est un artifice comme l'est aussi le recours au mythe.

Pour le contenu technique il est largement fait appel au fonds commun des théories existantes. Le thème de

21. Sur l'inspiration de notre récit et sa fonction dans le développement, voir *infra* la note *ad locum*.

22. Cf. Platon, *Resp.* III 402 d 6 : τὸ κάλλιστον ἐρασμιώτατον « le plus beau est le plus aimable ».

23. Cf. Aphthonios : « les premiers êtres issus de la terre apparaissent avec la beauté de leur nature originelle » (VI 5).

l'usage par les dieux de la rhétorique pousse des racines jusque chez Isocrate. L. Radermacher[24] a réuni de nombreux parallèles sur son usage chez les héros et le recours à ce sujet au témoignage d'Homère, sur son apparition chez les hommes et le rôle joué alors par Corax et Tisias, sur l'anecdote de leur querelle, sur Gorgias et son rôle dans la découverte de la rhétorique par les Athéniens. Le canon des dix orateurs, qui consacre l'excellence des Athéniens dans ce domaine, remonte, semble-t-il, à Cécilius de Calè-Actè et est en tout cas bien établi au IIe s. ap. J.-C. Voilà pour la partie mythico-historique. Les questions suivantes sur la définition de la rhétorique, son but, sa tâche, ses espèces, leurs temps et leurs lieux sont abordées déjà dans la *Rhétorique à Alexandre* et la *Rhétorique* d'Aristote, et il est souvent pertinent d'établir des parallèles entre notre texte et des traités généralistes comme celui de Quintilien. Les seules autorités nommément invoquées, Théodecte, Aristote, Denys d'Halicarnasse, le sont à propos de telles questions. Sont traditionnelles aussi des questions plus précises, comme celle, déjà abordée par Aristote, de savoir si la rhétorique est chose bonne et utile[25]. L'exposé sur les régimes politiques a déjà un antécédent chez Hérodote, puis chez Platon et Aristote[26]. De même la distinction à faire entre atteindre le but d'un art et mettre en œuvre ses méthodes remonte à Aristote[27]. D'autres questions ont une tradition plus restreinte, comme l'exposé sur les arts pervers partagé par quelques rhéteurs tardifs et qui rejoint une théorie parallèle chez les grammairiens[28]. Cela laisse malgré

24. Dans *Artium scriptores (Reste der voraristotelischen Rhetorik)*, Oesterreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, Sitzungsberichte, 227. Band, 3. Abhandlung, Wien 1949 (1951).

25. Voir *infra* 12.22-24 et la n. 66, p. 33.

26. Voir 25 et la n. 117, p. 42.

27. Voir 14 et la n. 75, p. 215.

28. Voir 12.24-35 et la n. 72, p. 34.

tout une place à l'innovation. La théorie des modes de la lecture rhétorique a une tradition[29], mais la forme qui lui est donnée ici est, à ma connaissance, originale, et le dernier développement sur les façons d'exposer les connaissances rhétoriques est largement innovant[30]. Le détail des exposés se prête aussi aux initiatives. Par exemple, on a dit plus haut comment le récit fictif sur l'origine de la danse servait le projet général de l'ouvrage en même temps qu'il avait une fonction dans l'exposé où il est inséré. Le syllogisme, à ma connaissance inédit, du chapitre deux relativise bien l'exposé mythique qui suit, dont le premier argument sur la contribution des divinités à la constitution du monde et notamment celle d'Hermès donnant aux hommes la rhétorique apparaît comme une innovation[31].

Diffusion

Nos *Prolégomènes* ont connu une grande diffusion du fait de leur appartenance au corpus. On leur connaît aussi une postérité parallèle. De larges extraits se lisent en effet dans des prolégomènes compilés mis eux-mêmes en tête d'une compilation de commentaires au *De statibus*. Nous en avons un témoin du XIe s. (Py) et de rares échos dans des manuscrits plus tardifs[32]. Il ne semble donc pas que cette compilation de prolégomènes — antérieure au IXe s.[33], puisque Jean de Sardes en recopie un chapitre dans son commentaire à Aphthonios[34] — ait eu elle-même une grande diffusion.

29. Voir 24 et la n. 106, p. 216.
30. Voir 28 et la n. 123, p. 44.
31. Voir *ad locum* la n. 12.
32. Voir H. Rabe, *Prol. syll.*, p. LXXVI sq.
33. En fait le compilateur ne doit pas être éloigné dans le temps de l'Assembleur de notre corpus, puisqu'il ne connaît d'Hermogène que trois ouvrages, les *Progymnasmata*, le *De statibus* et le *De ideis*.
34. P. 145.3-146.24 = *Prol.* 17, p. 273.25-275.13 Rabe.

Principes d'édition

Les rapports entre les divers témoins sont résumés dans le stemma suivant :

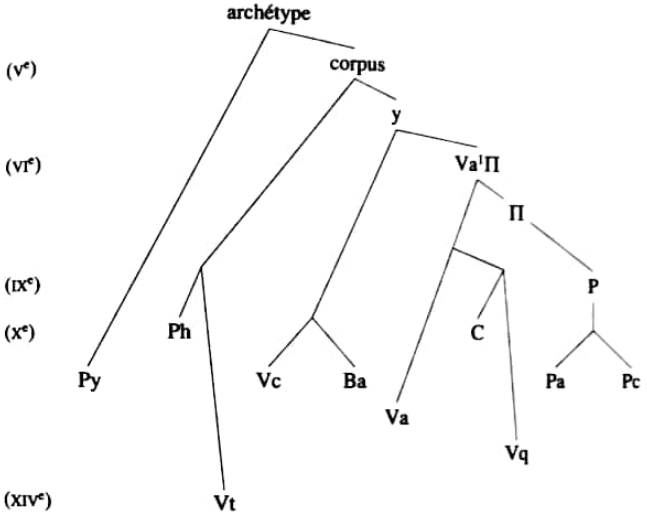

La présente édition se fonde essentiellement sur huit témoins des Xe-XIIe s. : Py, Ph, Vc, Ba, Va, C, Pa, Pc[35]. Le *Parisinus* gr. 1304 (Pδ), XIV-XVe s., et le *Vaticanus* gr. 110 (Vq), XIII-XIVe s., ne sont utilisés que pour contrôler et, à l'occasion, suppléer respectivement Ph et C[36]. Pour

35. Auxquels s'ajoute localement Vt (XIVe s.). A propos de C, voir *infra*, p. 15 et n. 49. Description des autres témoins *supra*, dans l'Introduction : Py, p. XL ; Ph, p. XXXV ; Vc, p. XLII ; Ba, p. XLIII ; Va, p. XLIX ; Pa, p. L ; Pc, p. LIII ; Vt, p. XXXVII. Informations sur quelques témoins postérieurs dans H. Rabe, *Prol. syll.*, p. XXXIV-XXXVIII.
36. Je ne fais pas apparaître dans le stemma Pδ, dont je rapporte quelques leçons à la suite de H. Rabe. Il appartient à la famille de Ph,

Py et Vt, qui recopient des passages de notre texte dans le contexte d'œuvres différentes, on peut parler de tradition indirecte.

Les prolégomènes qui précèdent et introduisent les scolies dans Py empruntent beaucoup à des prolégomènes antérieurs. Les citations sont intégrées à un exposé suivi et en partie réaménagées. H. Rabe avait pensé pouvoir attribuer ce texte à Marcellinus, du fait qu'il ne s'agit pas là des prolègomènes écrits par Sopatros ou Syrianus, que nous connaissons[37], tout en reconnaissant que cette attribution soulevait des difficultés[38]. A mes yeux, ces prolégomènes sont postérieurs à Marcellinus et il est légitime de les attribuer à l'auteur de la compilation. En effet, dans un développement original[39] l'auteur cite, en la réaménageant, une discussion empruntée au commentaire de Marcellinus[40]. Le point important pour nous est que l'anonyme situe le *De statibus* au milieu des traités rhétoriques d'Hermogène, après les *Progymnasmata* et avant le *De ideis*[41], donc que son travail est indépendant de notre corpus. En conséquence, lorsqu'il cite longuement les prolégomènes qu'on retrouve en tête du corpus[42], il les lit ailleurs. D'où la place de Py dans le stemma, où il représente une branche de la tradition du texte, parallèle à la branche représentée par toute la tradition du corpus.

sans qu'on puisse dire, à mes yeux, s'il le recopie en lui apportant quelques corrections, ou s'il lui est parallèle. Il permet surtout de suppléer Ph, là où celui-ci n'est pas lisible.

37. Voir Walz. *RhG*, V 1-17 ; Rabe, *Syr. comm.*, II 1-3.

38. Voir *Prol. syll.*, p. LXXVII-LXXIX.

39. Voir *Prol. syll.*, p. 287.28 sq. Rabe : ἀναγκαῖον δέ, ὡς ἔοικεν, εἰ καὶ τοῖς ἄλλοις παρῶπται, τόν τε σκοπὸν ἐξηγήσασθαι τοῦ βιβλίου, κτλ. « il est nécessaire, semble-t-il, même si les autres l'ont négligé, d'expliquer le but du livre, etc. ».

40. Comparer p. 295.8-296.14 Rabe et p. 53.19-54.21 Walz IV.

41. Voir p. 290.4 sq. Rabe ; cf. 292.27.

42. Références de ces citations : p. 269.25-270.6 Rabe = 6.12-19 et 7.1-3 ; 270.9-21 = 7.6-18 ; 273.18-22 = 9.23-27 ; 283.14-16 = 12.5-287.13 = 17.5-25 ; 287.17-27 = 18.1-2, 3-19.3 et 20-21.3.

Malgré sa date tardive, Vt est un témoin précieux pour la tradition de nos prolégomènes généraux (pièce 1). Il représente en effet une recension du corpus qui proposait une série de prolégomènes au *De statibus*[43], dont l'un est attribuable à Jean de Sardes[44], ce qui nous ramène à la première moitié du IXe s. Or, Jean de Sardes, fidèle à son habitude, a emprunté la matière de ses prolégomènes à divers textes antérieurs, dont les *Prolégomènes* généraux de notre corpus[45]. Dans les limites de cet emprunt, les leçons montrent que, en face de *y*, Vt est lié à Ph par une variante comme celle qu'on lit en 16.4-6, ou des additions, confirmées par Py, comme celles de 16.11-12 et 15. Donc, comme on l'attend, <Jean de Sardes> a emprunté au corpus. On n'a pas de faute associant Ph et Vt, qui sont en revanche séparés par des fautes propres[46]. En conséquence, le texte du corpus dans cette séquence est donné par l'accord de Ph et/ou Vt et *y*. On apprend encore que <Jean de Sardes> est intervenu pour compléter (16.11), corriger (16.15) ou réécrire (16.2, 7, 8-9). Mais on voit que Ph aussi est intervenu, pour des raisons à l'évidence pédagogiques : en 16.3 il explicite un parallélisme ; en 16.11 il supprime une ellipse[47].

Il a existé une *épitomè* de nos *Prolégomènes* dont nous avons deux témoins indépendants[48], le *Parisinus* Coislin 387 (C), Xe s.[49], et le *Vaticanus* gr. 110 (Vq), XIVe s. Cette *épitomè* a été faite à partir d'un modèle appartenant à la tradition Va[1]Π, comme le montre la comparaison des

43. Textes 6 à 9 de ma description, *supra*, p. XXXVII.

44. Sur ce point, voir H. Rabe, *Prol. syll.*, p. LXXXIX-XC.

45. Ceci concerne la séquence 327.7-328.7 Rabe = 15.2-16.15.

46. Pour Ph : 15.6, 16.10 ; pour Vt : 15.4 bis, cf. 16.3.

47. Cela confirme le jugement porté par H. Rabe sur cette tradition de nos *Prolégomènes*, qu'il considérait comme largement aménagée. Voir *Prol. syll.*, p. XXXI-XXXII, et ci-dessus, p. XLI et la n. 82, et ci-dessous, p. 17 et n. 55.

48. Sur ce point, voir Rabe, *Prol. syll.*, p. XXXIII.

49. La partie rhétorique de ce manuscrit sur parchemin, 165x130 mm, est faite de trois cahiers écrits d'une même main. Ils contien-

leçons de Va et de C/Vq. Outre de nombreuses omissions ou additions communes, on a des variantes significatives[50], pouvant aller jusqu'à la réécriture du texte ; d'autres sont des corrections[51]. Quelle est, en face de cet accord, la situation de Pa Pc ? Ces témoins ne reproduisent pas nos *Prolégomènes*, mais seulement deux courts extraits[52]. Le premier extrait sert de préliminaires à des prolégomènes aux *Progymnasmata* d'Aphthonios. Il concerne les cinq derniers des dix points développés par les prolégomènes que nous éditons ici. Le sixième point est réduit à la définition de la rhétorique, le septième est aménagé différemment et le neuvième n'est pas repris. Les huitième et dixième points sont repris presque textuellement. Le deuxième extrait vient à la fin de scolies écrites en marge des *Progymnasmata* d'Aphthonios. A la différence des scolies précédentes, qui se rapportent au texte d'Aphthonios, cette dernière scolie sert d'introduction générale à la rhétorique. Elle se rapporte donc en réalité à la rhétorique d'Hermogène qui suit. Elle constitue une introduction sommaire, qui reproduit le plan de nos prolégomènes et correspond grossièrement aux cinq premiers points. Les trois premiers sont très résumés. Les deux suivants se transforment en un historique rapide à propos des auteurs d'arts rhétoriques, grâce auquel l'auteur nous conduit jusqu'à Hermogène. L'auteur de cette recension ne reproduit donc que quelques pages de notre texte[53]. De nombreuses leçons montrent l'appartenance

nent : 1) *Epitomè* de nos prolégomènes, ff. 113-120 ; mutilée de la fin ; 2) Jean de Sardes, *Comm. in Aphthonii progymnasmata*, ff. 121-134, fragment 1-27.14 Rabe. Le reste du codex est d'une autre main.

50. Voir notamment 12.17-21, 25-26, 28-29 ; 13.1 ; 14.1.

51. Voir respectivement 14.3-10 ; 15.4-6 et 12.5 ; 13.3.

52. Walz, *Rh. Gr.*, II, p. 1-4 et 682-684 = Rabe, *Prol. Syll.*, 6B et 6A, p. 60-64 et 59-60. Ils se lisent dans le témoin Pa aux f. 10v-11.9 *ab imo* et 34 *in marg.*, dans le témoin Pc aux f. 11-11v.12 et 48.19-48v *in marg.*

53. Références : p. 59.9-19 Rabe = *partim* 1.4-20 ; 59.24 = 3.32 ; 62.15-63.6 = *partim* 24 ; 63.7-64.5 = 28-29.

de Pa Pc à la famille *y*. Pa Pc s'accordent aussi avec Va ou avec l'*épitomè*[54]. Plusieurs omissions propres paraissent accidentelles. Toutefois l'arrangeur ne reproduit pas notre texte sans s'accorder quelques libertés. En 1.4 il remplace θεῶν par θεοῦ, probablement par conviction chrétienne. Il lui arrive d'abréger (29.4-5), de supprimer une redondance (24.14), de préciser (24.16), d'aménager le texte, par exemple pour rendre la doctrine conforme à celle d'Hermogène (28.21-22 ; cf. 28.20). On lui doit une conjecture heureuse en 24.18. Surtout le texte est contaminé, l'auteur de cette version étant allé récupérer des leçons sur un modèle proche de Ph[55]. Une telle mouture de nos *Prolégomènes* est attribuable à l'auteur de P. Nous avons vu plus haut[56] qu'il a collationné plusieurs témoins et qu'il a étoffé le corpus Π. Il est probable que c'est sa décision d'introduire de nombreux prolégomènes au *De statibus*[57] qui l'a conduit à tronquer nos *Prolégomènes*, rendus moins indispensables.

D'une façon générale le texte de l'archétype est donné par l'accord de Ph (et/ou Pδ et/ou Vt) avec *y*. Lorsqu'on a le témoignage de Py, le texte de l'archétype est donné par l'accord de Py avec Ph (et/ou Pδ et/ou Vt) et/ou *y*.

Le texte de *y*, maintenant, est donné d'une façon générale par l'accord de Vc et/ou Ba avec Va (et/ou C et/ou Vq). Lorsqu'on a le témoignage de Pa et Pc, le texte de *y* est donné par l'accord de Vc et/ou Ba avec Va (et/ou C et/ou Vq) et/ou Pa et/ou Pc.

Les conditions particulières de la tradition de notre texte m'ont conduit à proposer dans un apparat séparé un certain nombre de leçons variantes (*uariantes lectiones*)

54. Voir 28.15, 21 et 24.10, 12 ; 28.23.

55. Voir 24.13-14, 25-26 ; 28.4-6, 8-9, 18.

56. p. LIX.

57. Textes 13), 14), 15), 17) et 18) de ma description. Voir *supra*, p. LI.

qui n'ont pas de valeur critique pour l'établissement du texte de l'archétype[58]. En effet deux branches de la tradition du texte proposent des leçons propres par rapport à celles de l'archétype. Il s'agit notamment du texte transmis par Ph[59]. L'auteur de cette recension est soucieux de rendre l'exposé facile à suivre. Il renforce les transitions (8.28-9.1 ; 9.27-10.1 ; 14.13-15.2 ; etc.) ; il clarifie l'énoncé ou son contenu (6.7 ; 11.11-12 ; etc.) ; il explicite (12.14 ; 32-33 ; etc.) ; il ajoute des exemples (12.31 ; 34 ; 35) ; parfois même il prend l'initiative d'ajouter à la doctrine (7.8 ; 14.10 ; 22.14 ; 26.12-13)[60]. La preuve que ces différentes leçons sont propres à cette branche de la tradition est fournie par les passages où le texte de l'archétype est établi par l'accord de Py et de y en face de Ph (voir 7.8 ; 12.13-14 ; 31 ; 32 ; 32-33 ; 34 ; 35). On a vu que C transmet une *épitomè* de nos prolégomènes. Il se trouve que le modèle ainsi abrégé avait lui-même subi quelques abréviations, comme le montrent certaines leçons de Va (voir 12.17-21 ; 25-26 ; 28-29 ; 13.1 ; 14.1 ; 16.3-5 ; et surtout 14.3-10).

Editions antérieures

— *Bibliotheca Coisliniana*[61]. L'édition reproduit le texte de l'*épitomè* transmise par C. On a sur deux

58. J'ai rencontré la même situation et adopté la même position dans mon édition de l'*Art rhétorique* d'Apsinès (CUF, 2001 ; voir p. XXVIII sq.).

59. Le témoin tardif Vt se rattache à cette recension (voir les *uariantes lectiones* à 16.4-5 ; 11-12), avec des écarts par rapport à Ph (voir *ibid.* 16.2 ; 7 ; 8-9 ; 11 ; 15).

60. Tout cependant ne vient pas de lui. Comme l'a montré H. Rabe (*Prol. syll.*, p. XXXII), il emprunte aux prolégomènes philosophiques écrits aux ve-vi^e^ s. (sur ces prolégomènes, voir *supra*, p. 5).

61. B. de Montfaucon, *Bibliotheca Coisliniana, olim Segueriana*, Paris, 1715. Ex cod. CCCLXXXVII, f. 113, Συναγωγὴ σὺν θεῷ διαφόρων ἐξηγητῶν εἰς τὰ Ἀφθονίου προγυμνάσματα, *Collectio, Deo juvante, diversorum Interpretum in Aphthonii progymnasmata*, p. 590-596.

colonnes, d'une part, à gauche, le texte grec, d'autre part, à droite, une version latine.

— Edition Ch. Walz[62]. Sous le titre : Δοξαπάτρου προλεγόμενα τῆς ῥητορικῆς « Doxapatrès : Prolégomènes de la rhétorique »[63]. L'éditeur se fonde sur des manuscrits tardifs et principalement sur le *Laurentianus* 57, 5, XIII-XIVe s., dont le texte, nous dit H. Rabe, s'écarte beaucoup de celui de Vc. Cette édition a donc une valeur critique restreinte. L'apparat fait état des variantes de l'*épitomè* transmise par C.

— Edition H. Rabe[64]. Sous le titre : Τὰ προλεγόμενα τῆς τέχνης ῥητορικῆς « Les prolégomènes de l'art rhétorique ». Cette édition est fondée sur Ph Va Vc C, auxquels s'ajoutent, le cas échéant, Py Vt Pa Pc. Exceptionnellement sont citées les leçons de Pδ et de Vq, conformément aux principes d'édition donnés ci-dessus. Bien qu'on n'ait pas ici de principes d'édition fondés sur un stemma raisonné, c'est un excellent travail et le texte de la présente édition s'écarte peu de celui de l'édition Rabe.

SIGLA

Codices

Ba, Pa, Pc, Ph, Va, Vc[65]

C = Parisinus Coislin gr. 387, saec. X

Pδ = Parisinus gr. 1304, saec. XIV-XV

Vq = Vaticanus gr. 110, saec. XIII-XIV.

62. *Rhetores Graeci*, I-IX, éd. Christianus Walz, Stuttgart et Tübingen, 1832-1836, rééd. Osnabrück, 1968, VI, p. 1-30.

63. Ce titre, avoue l'éditeur, ne s'appuie sur l'autorité d'aucun manuscrit. Comme l'a remarqué H. Rabe, Doxapatrès est postérieur à plusieurs témoins manuscrits.

64. *Rhetores Graeci*, vol. XIV, *Prolegomenon Sylloge*, ed. H. Rabe, Stuttgart et Leipzig, 1931 [réimpr. 1995], p. 18-43. *Praefatio*, p. XXX-XXXIX.

65. Voir Introduction, *supra*, p. VII-VIII.

PRÉAMBULE À LA RHÉTORIQUE[1]*

1. Les rhéteurs qui ont donné à notre art son organisation ont divisé les prolégomènes de l'art rhétorique en dix points[2], qui sont :

premier point : la rhétorique vient-elle des dieux et se rencontre-t-elle chez les dieux ?

deuxième point : se rencontre-t-elle aussi chez les héros ?

troisième point : comment la rhétorique est-elle venue chez les hommes ?

quatrième point : comment la rhétorique a-t-elle atteint son apogée à Athènes ?

cinquième point : quelle est <la> définition de la rhétorique, quel est le but de la rhétorique et quelle est la tâche de la rhétorique ?

sixième point : combien y a-t-il d'espèces de la rhétorique et sont-elles des espèces, non des parties ? De quelles parties de l'âme chaque espèce procède-t-elle ? Quels temps se sont-elles partagés et quels lieux leur ont-ils été assignés ?

septième point : combien y a-t-il de rhétoriques, lesquelles et quelle est, Dieu merci[3], celle qui nous occupe ?

*. Les notes annoncées qui ne se trouvent pas en bas de page ont été reportées en Notes complémentaires, *infra*, p. 209-218.

3. L'expression σὺν θεῷ est traditionnelle chez les écrivains grecs et n'a pas de connotation spécifiquement chrétienne. On l'emploie, souvent accompagnée d'un verbe d'élocution (σὺν θεῷ φάναι ou εἰπεῖν), pour se féliciter de quelque chose.

ΠΕΡΙ ΤΩΝ ΤΗΣ ΡΗΤΟΡΙΚΗΣ ΠΡΟΟΙΜΙΟΝ

1. Οἱ τὴν ἡμετέραν τέχνην διακοσμήσαντες ῥήτορες εἰς δέκα τινὰ κεφάλαια τὰ τῆς ῥητορικῆς τέχνης διεῖλον προλεγόμενα, ἔστι δὲ ταῦτα·

πρῶτον εἰ ἐκ θεῶν καὶ ἐν θεοῖς ἡ ῥητορική·

δεύτερον εἰ καὶ ἐν ἥρωσιν ἡ ῥητορική·

τρίτον πῶς ἐν ἀνθρώποις ἦλθεν ἡ ῥητορική·

τέταρτον πῶς ἐν Ἀθήναις ἤκμασεν ἡ ῥητορική·

πέμπτον τίς <ὁ> ὅρος ἐστὶ τῆς ῥητορικῆς, καὶ τί τὸ τέλος τῆς ῥητορικῆς, καὶ τί τὸ ἔργον τῆς ῥητορικῆς·

ἕκτον πόσα εἴδη τῆς ῥητορικῆς, καὶ εἰ εἴδη ἀλλὰ μὴ μέρη, καὶ ἐκ ποίων μερῶν τῆς ψυχῆς προελήλυθεν ἕκαστον, καὶ ποίους χρόνους διενείμαντο, καὶ ποίους τόπους ἐκληρώσαντο·

ἕβδομον πόσαι ῥητορικαὶ καὶ οἵαι καὶ ποίαν σὺν θεῷ μετερχόμεθα·

VARIANTES LECTIONES. **1.** 9 τῆς ῥητορικῆς bis om. Va.

TIT. : περὶ τῶν τῆς ῥητορικῆς προοίμιον (-οιμίων VcBa Va -οίμιον rec.) plerique de quo uidesis adn. : τὰ προλεγόμενα τῆς ῥητορικῆς Ph.

1. 2 τέχνης om. Va ‖ 4 θεοῦ pro θεῶν Pac ‖ 5 δὲ post δεύτερον add. et καὶ om. Va ‖ 6 ἐν ἀνθρώποις Ph Vc Ba Pac : ἐς -πους Va ‖ 7 ἤκμασεν Pδ (non legitur Ph) VcBa Pac : -ζεν Va ‖ ἡ ῥητορική Pδ (non legitur Ph) Ba Va Pac : om. Vc ‖ 8 ὁ addidi cf. infra **10**. 1 ‖ τῆς om. VcBa ‖ 11 ποίων Ph Vc Va : πόσων Ba ‖ προελήλυθεν Ph VcBa : προῆλθεν Va ‖ 12-13 lacunam post ἕκαστον et post ἐκληρώσαντο suspicatus sum conferens infra **15**.3-6.

huitième point : combien y a-t-il de modes de lecture rhétorique ?

neuvième point : combien y a-t-il de régimes politiques et sous quel régime, Dieu merci, vivons-nous ?

enfin, dixième point : de combien de manières le rhéteur doit-il expliquer les connaissances rhétoriques ?

2. Posons donc comme telle la première question. C'était : la rhétorique vient-elle des dieux et se rencontre-t-elle chez les dieux ? Dieu, principe universel duquel dérive l'être des êtres, est aussi le créateur de notre art. Recourons d'abord à un syllogisme ainsi conçu : tous les êtres bons viennent de Dieu ; la rhétorique est un être bon ; donc la rhétorique vient de Dieu. Voilà établie au moyen d'un syllogisme son incontestable origine[4]. Mais il faut dire son origine plus particulière au moyen d'une explication mythique. On dit, et c'est bien dit, que, lorsque Dieu voulut constituer tout ce monde qui est le nôtre, il s'employa à l'embellir et à l'organiser à partir d'éléments dissemblables. Il est un monde en effet parce qu'il tient sa constitution d'éléments différents les uns des autres[5], et il est appelé monde parce qu'il est organisé[6]. Donc lorsque Dieu voulut, ainsi que je l'ai dit, constituer notre univers, il donna l'ordre aux puissances divines qui l'entouraient de contribuer chacune selon sa compétence à la fabrication du monde[7]. Alors Athéna se

4. Ce premier argument n'a pas, à ma connaissance, de tradition rhétorique. Il est d'inspiration philosophique : la divinité est le principe premier et souverain (voir, entre autres, Aristote, *Metaph.*, K 7, 1063 b 35-1064 b 14). Sur la bonté naturelle de la rhétorique et sur sa possible perversion, voir, *infra* 12.22 sq. et la n. 66 *ad locum*. Jean Doxapatrès présente cet argument comme celui qu'utilisent ses contemporains et il l'oppose aux arguments mythiques des Grecs (p. 92.5 sq. Rabe, *Prol. syll.*).

5. Les mss ont : est κόσμος ce qui est constitué de parties diverses. Mais il faut ici une proposition qui serve à rapporter le cas d'espèce à l'espèce elle-même. La faute était déjà dans l'archétype et Ph a gardé la bonne leçon ἔχειν. Voir l'apparat critique.

ὄγδοον πόσοι τρόποι ῥητορικῶν ἀναγνώσεων·

ἔνατον πόσαι πολιτεῖαι καὶ ἐν ποίᾳ σὺν θεῷ πολιτευόμεθα·

πρὸς ἐπὶ τούτοις δέκατον κεφάλαιον, κατὰ πόσους τρόπους ὁ ῥήτωρ ὀφείλει ἐξηγεῖσθαι τὰ ῥητορικὰ μαθήματα.

2. Ζητείσθω τοίνυν τὸ πρῶτον ὡς πρῶτον· ἦν δὲ τοῦτο, εἰ ἐκ θεῶν καὶ ἐν θεοῖς ἡ ῥητορική. Θεός, ἡ πάντων ἀρχὴ ἐξ ἧς τὸ εἶναι τοῖς οὖσι πεπήγασται, καὶ τῆς ἡμετέρας τέχνης πέφυκε δημιουργός. Καὶ πρῶτον μὲν συλλογισμῷ τινι χρησώμεθα καὶ συλλογισώμεθα οὕτως· πάντα τὰ ὄντα ἀγαθὰ ἐκ τοῦ θεοῦ ἐστιν, ἔν τι τῶν ὄντων ἀγαθῶν ἡ ῥητορική, ἄρα ἡ ῥητορικὴ ἐκ θεοῦ ἐστιν. Οὕτως μὲν οὖν διά τινος συλλογισμοῦ τὴν ἄσχετον αὐτῆς γένεσιν παρεστήσαμεν. Ἰδικωτέραν δὲ γένεσιν αὐτῆς διὰ μυθικῆς τινος ἀναπτύξεως ἀναγκαῖον εἰπεῖν. Λέγεται, καὶ καλῶς λέγεται, ὡς τοῦ θεοῦ βουληθέντος τὸν πάντα τοῦτον συστήσασθαι κόσμον ἐξ ἀνομοιομερῶν αὐτὸν καλλωπίσαι καὶ κοσμῆσαι ἐσπούδασε· τούτῳ γάρ ἐστι κόσμος τῷ ἐκ διαφόρων παραλλήλων ἔχειν τὴν σύνθεσιν· κόσμος γὰρ κέκληται παρὰ τὸ κεκοσμῆσθαι. Βουληθεὶς οὖν, ὡς εἶπον, τὸν πάντα τοῦτον συστήσασθαι κόσμον ταῖς ἀμφ' αὐτὸν θείαις δυνάμεσι προσέταξε μίαν ἑκάστην κατὰ τὸ ἐπιβάλλον αὐτῇ φέρειν εἰς δημιουργίαν τοῦ κόσμου. Ὅθεν Ἀθηνᾶ μὲν κομίζει τὴν ἐλαίαν τε καὶ τὴν

17 pro καὶ hab. ἔσται Ba ‖ 17 ἐν ποίᾳ ... πολιτευόμεθα VcBa Va : ποῖαι ... -τεύονται Ph ‖ 19 ἐπὶ Ph Vc : τὸ Ba om. Va ‖ 20 ὁ ῥήτωρ ὀφείλει ἐξηγεῖσθαι VcBa Va : ὁ ῥ- ὠφειλεν ἐξ- Ph ὀφ- ὁ ἐξηγούμενος Pac ‖ 2. 5 καὶ VcBa Va C : δι' οὗ Ph ‖ 6 ὄντα om. Va C tum 7 ὄντων om. Va ‖ τοῦ om. Va C ‖ 7 post ἄρα add. καὶ αὐτὴ C ‖ 14 τούτῳ ... τῷ ego : τοῦτο ... τὸ codd. de quo uidesis adn. ἐστι C ‖ 14 τὸν πάντα τοῦτον συστήσασθαι κόσμον ταῖς ἀμφ' αὐτὸν θείαις δυνάμεσι προσέταξε μίαν ἑκάστην κατὰ τὸ ἐπιβάλλον αὐτῇ φέρειν εἰς δημιουργίαν τοῦ κόσμου om. Va ‖ καὶ post διαφόρων add. Ph ‖ 15 ἔχειν Ph : ἔχον VcBa C om. Va ‖ καὶ post διαφόρων add. Ph ‖ 15 ἔχειν Ph : ἔχον VcBa C om. Va ‖ 16 κεκοσμῆσθαι Vc Va : -μεῖσθαι Ph Ba ‖ 19 pro φέρειν hab. συνεισφέρειν C ‖ 20 τε om. Va C.

met à apporter l'olivier et l'art du tisserand, Dionysos la vigne, Dêmêter les récoltes, Apollon la médecine, la musique, le tir à l'arc et la mantique, Héphaistos l'art du forgeron, Arès l'art du stratège, bref, ayant ainsi apporté leur contribution en donnant naissance qui à telle bête, qui à telle plante, qui à tel art, ils ont bâti tout ce monde qui est le nôtre[8]. Or, Hermès, habile au discours[9], vit la différence et la diversité des êtres fabriqués et s'avisa qu'il y aurait chez ces êtres des projets ainsi que des controverses et des préférences, et il fit don aux hommes de la rhétorique[10], afin que, grâce au discours délibératif nous examinions les projets, grâce au discours judiciaire nous mettions fin aux controverses, grâce au discours panégyrique nous louions ou blâmions ce qui a ou n'a pas notre préférence[11]. Ainsi, parce qu'elle tient son origine d'Hermès, on dit de la rhétorique qu'elle vient d'un dieu et qu'elle a un dieu pour gardien et pour protecteur, de la même façon que nous disons que Kalliopê est la protectrice de la poésie. Ainsi donc la rhétorique vient des dieux[12]. **3.** Qu'elle se rencontre aussi chez les dieux, c'est ce qu'il faut établir sous le couvert d'un autre récit mythique[13]. On dit que, lorsque le chaos eut été dissipé et que la lumière se mit à éclairer les êtres[14], de la terre sortit et parut au jour Athènes. Etant apparue la première, elle eut pour amants beaucoup de dieux[15] — en effet ce

8. De telles énumérations sont un lieu commun de la rhétorique. Comparer Libanios dans un éloge de l'agriculture (VIII. 262.1 sq. Foerster) et Aphthonios dans un éloge de la sagesse (*Prog.*, ci-dessous = VIII 11).

10. Voir le mythe proposé par Aelius Aristide sur la transmission de la rhétorique d'Hermès aux hommes et sur le mode de cette transmission (*De rhet.*, p. 100.24 sq.). Sur Hermès et le discours, voir généralement les témoignages réunis par L. Radermacher, *Artium scriptores*, A I 2-9.

11. Notre pédagogue saisit l'occasion d'enseigner en passant les trois grands genres du discours oratoire.

13. Ce troisième argument est traditionnel et Isocrate déjà rappelle (XIII 2) qu'on voit chez Homère les dieux tenir des délibérations.

14. Cf. Hésiode, *Theog.*, 123-124.

ὑφαντικήν, Διόνυσος δὲ τὴν ἄμπελον, Δημήτηρ δὲ τοὺς καρπούς, Ἀπόλλων δὲ τὴν ἰατρικὴν καὶ μουσικὴν καὶ τοξικὴν καὶ μαντικήν, Ἥφαιστος δὲ τὴν χαλκευτικήν, Ἄρης δὲ τὴν στρατηγικὴν καὶ ἁπλῶς ἄλλος ἑτέρου γένεσιν βοσκημάτων τε καὶ φυτῶν καὶ τεχνῶν συνεισενεγκόντες τὸν πάντα τοῦτον ἐτεκτήναντο κόσμον. Ἑρμῆς τοίνυν ὁ λόγιος θεασάμενος τὴν διαφορὰν καὶ τὸ ποικίλον τῶν δημιουργημάτων καὶ λογισάμενος ὡς ἐν τοῖς οὖσι γενήσεταί τις αἵρεσίς τε ἅμα καὶ ἀμφισβήτησις καὶ ἐπιλογή, δέδωκε τοῖς ἀνθρώποις τὴν ῥητορικήν, ἵνα διὰ μὲν τοῦ συμβουλευτικοῦ τὴν αἵρεσιν διασκεπτώμεθα, διὰ δὲ τοῦ δικανικοῦ τὰς ἀμφισβητήσεις διαλυώμεθα, διὰ δὲ τοῦ πανηγυρικοῦ τὸ ἐπιλεχθὲν ἢ μὴ ἐπιλεχθὲν ἐγκωμιάσωμεν ἢ ψέξωμεν. Καὶ οὕτως ἐξ Ἑρμοῦ τὴν γένεσιν ἐσχηκυῖα ἡ ῥητορικὴ ἐκ θεοῦ τε λέγεται εἶναι καὶ θεὸν ἔχειν προστάτην καὶ ἔφορον, καθάπερ τῆς ποιητικῆς λέγομεν ἐφορεύειν τὴν Καλλιόπην. Καὶ οὕτως μὲν οὖν ἐκ θεῶν ἡ ῥητορική. **3.** Ὅτι δὲ καὶ ἐν θεοῖς, δι' ἑτέρου μυθικοῦ παραπετάσματος παραστῆσαι χρεών. Λέγεται γὰρ ὡς, ἡνίκα τὸ χάος διελέλυτο καὶ φῶς τοῖς οὖσιν ἐξέλαμψεν, ἐκ γῆς ἀναφανῆναι τὰς Ἀθήνας· καὶ ὡς πρώτη φανεῖσα πολλοὺς μὲν ἔσχε καὶ ἄλλους θεῶν ἐραστὰς — τὸ γὰρ

22-23 καὶ μουσικὴν et καὶ μαντικὴν om. Ph ‖ 23 χαλκευτικὴν Ph VcBa C : χωνευτικὴν Va ‖ 24 ἄλλος Ph VcBa : ἄλλοι Pδ ἄλλοι ἄλλην Va ‖ ἑτέρου Ph : -ρων Pδ -ραν VcBa Va ἄλλο τι C ‖ 25 καὶ τεχνῶν om. Va ‖ 26 συνεισενεγκόντες VcBa : -ενηνοκότες Ph προσεισενεγκόντες Va ‖ 28 καὶ λογισάμενος VcBa Va C : ἔτι θεασάμενος Ph ‖ 29 αἵρεσις Rabe cf. l. 31 infra : ἔρις codd. ‖ τε om. Vc C ‖ ἅμα Ph : om. VcBa Va C ‖ 34 ψέξωμεν ego : πανηγυρίσωμεν codd. fort. e praecedente πανηγυρικοῦ ‖ καὶ om. VcBa Va ‖ 38 θεῶν Ph C : θεοῦ VcBa Va ‖ 3. 2 παραπετάσματος om. Ba ‖ 3 χρόνον pro χρεών Ba ‖ 4 διελέλυτο Ph Va : διεδέχετο VcBa ‖ τῆς pro γῆς Ba ‖ 5 post φανεῖσα add. πόλις Rabe ‖ 6 καὶ Ph C : om. VcBa Va.

qui paraît en premier a pour hôte l'amour et appelle à soi les amants, car « beau » se dit de ce qui appelle tout à soi[16] — mais plus que tout autre s'éprirent de cette ville Athéna et Poséidon, qui entrèrent en conflit à son sujet et cherchèrent à s'approprier chacun le pays[17]. Grand était leur désaccord et ils finirent par décider de porter leur différend devant un auditoire commun et impartial. Les juges choisis furent les aimés eux-mêmes, car chacun tint à être jugé chez les Athéniens. Athéna et Poséidon plaidèrent donc sur l'Aréopage et les Athéniens votèrent que le premier qui ferait apparaître et survenir en Attique un des biens qui étaient sa propriété, celui-là serait le maître du pays. Athéna, qui avait reçu en lot dès le début la charge de protectrice de la ville, fut la plus prompte à faire pousser l'olivier sur l'acropole, ce qui valut à la déesse d'obtenir et de recevoir en lot l'Attique. De là vient que les branches d'olivier sont des symboles de victoire[18] et des rameaux de suppliant[19]. Si donc les dieux ont plaidé et si plaider est le fait de la rhétorique, alors les dieux ont eu recours à la rhétorique pour se gouverner. Et on trouverait beaucoup d'autres dieux qui ont plaidé, tels que les Euménides[20], Apollon, Hermès et, peut-on dire, maints dieux qui en maintes circonstances ont fait usage de la rhétorique[21]. On peut aussi en donner pour preuve le vers du poète, qui dit :

16. Sur ce jeu de mots, voir *supra*, Notice, p. 10.

17. On lit dans les *Geoponica* (IX 1), au début d'une histoire de l'olivier, un autre récit de cette rivalité entre Athéna et Poséidon. Cf. Ménandre le rhéteur, p. 361.32 Sp. III ; Apollodore, *Bibl.*, III 179.

18. Cf. Pseudo-Denys d'Hal., *Ars rhet.*, p. 259.3 sq. Us.-Rad.

19. Le grec a formé à partir de l'adjectif ἱκετήριος « suppliant » la locution ἡ ἱκετηρία (s. e. ἐλαία) pour désigner le rameau d'olivier du suppliant.

20. Voir Eschyle, *Eum.*, 397 sq.

21. Cf. *Prolegomena* 19, p. 301.23-25 Rabe (les renvois aux *Prolegomena* par le numéro et la page de Rabe sont à l'édition citée *supra*, p. 19, n. 64) ; Anonyme dans Walz, *RhG* III, p. 726.2 sq. ; Démosthène, *Arist.* 23, 66.

πρῶτον φανὲν ἔρωτος γίνεται πρόξενον καὶ τοὺς ἐραστὰς καλεῖ πρὸς ἑαυτό· καλὸν γὰρ εἴρηται παρὰ τὸ καλεῖν πάντα πρὸς ἑαυτό —, ἐξαιρέτως δ' ἐρασταὶ κατέστησαν τῆς πόλεως Ἀθηνᾶ τε καὶ Ποσειδῶν καὶ διημφισβήτουν περὶ τῆς πόλεως καὶ ᾠκειοῦντο ἑκάτερος τὴν χώραν. Πολλῆς δ' ἀμφισβητήσεως οὔσης πρὸς αὐτοὺς τέλος ἔδοξεν ἐπὶ κοινὸν καὶ ἴσον ἀκροατήριον ἔρχεσθαι τὰ τῆς ἀμφισβητήσεως. Ἐπελέχθησαν δὲ αὐτοὶ οἱ ἐρώμενοι δικασταί· παρὰ γὰρ Ἀθηναίοις κριθῆναι ἕκαστος ἐσπούδασε. Δικασαμένων τοίνυν αὐτῶν ἐν τῷ Ἀρείῳ πάγῳ, τῆς τε Ἀθηνᾶς καὶ τοῦ Ποσειδῶνος, ἐξῆλθε ψῆφος παρὰ τῶν Ἀθηναίων τὸν πρότερον τῶν ἑαυτοῦ ἰδιωμάτων ἀναδόντα καὶ ἀνατείλαντα τῇ Ἀττικῇ τοῦτον δεσπότην εἶναι τῆς χώρας. Ἀθηνᾶ οὖν διὰ τὸ κεκληρῶσθαι ἐκ τῆς πρώτης ἀρχῆς τὴν ἐφορείαν τῆς πόλεως θᾶττον τὴν ἐλαίαν ἀνῆκεν ἐν τῇ ἀκροπόλει καὶ οὕτως ἔσχε καὶ ἐκληρώσατο ἡ θεὸς τὴν Ἀττικήν· διὸ σύμβολοι νίκης οἱ θαλλοὶ τῆς ἐλαίας καὶ ἱκετήριοι. Εἰ οὖν ἐδικάσαντο οἱ θεοί, ῥητορικῆς δὲ τὸ δικάζεσθαι, ἄρα ἐνεπολιτεύσαντο τῇ ῥητορικῇ οἱ θεοί. Πολλοὺς δὲ καὶ ἄλλους θεοὺς ἂν εὕροι τις δικασαμένους, οἷον τὰς Εὐμενίδας, τὸν Ἀπόλλω καὶ τὸν Ἑρμῆν, καὶ σχεδὸν πολλοὺς πολλαχόσε χρησαμένους τῇ ῥητορικῇ· ἔστι δὲ τοῦτο πιστώσασθαι καὶ ἐκ τοῦ ποιητικοῦ ἔπους τοῦ λέγοντος·

7 pro πρῶτον hab. πρώτως Ba Va C ‖ post φανὲν add. καλὸν C ‖ 8 καλεῖ Ph : ἑκαλεῖ VcBa Va ‖ 11 ᾠκειοῦντο Va γρ Vc : οἰκ- Ph VcBa ‖ ἑκάτερος VcBa Va : -ροι Ph ‖ 13 pro ἔδοξεν praeb. -ξαν Va ‖ 14 τὰ om. Va ‖ ἐπιλέχθησαν pro ἐπελ- Va ‖ 15 αὐτοὶ Ph Ba cf. C : αὐτοῖς Va ἑαυτοῖς Vc ‖ δικασταί Ph Ba Va cf. C : -τάς Vc ‖ 17 τῆς VcBa Va : κατὰ Ph ‖ 19 ante ἀναδόντα add. τί C ‖ 22 ἀνῆκεν VcBa Va : ἀνίσχεν Ph ‖ 24 συμβούλοι pro σύμβολοι Ba ‖ 25 ῥητορικῆς Ph Vc Va : -κὴν Ba -κὸν C ‖ 28 ἀπόλλω VcBa : -ωνα Va -ωι Ph ‖ 30 καὶ Ph C : om. VcBa Va.

qui paraît en premier a pour hôte l'amour et appelle à soi les amants, car « beau » se dit de ce qui appelle tout à soi[16] — mais plus que tout autre s'éprirent de cette ville Athéna et Poséidon, qui entrèrent en conflit à son sujet et cherchèrent à s'approprier chacun le pays[17]. Grand était leur désaccord et ils finirent par décider de porter leur différend devant un auditoire commun et impartial. Les juges choisis furent les aimés eux-mêmes, car chacun tint à être jugé chez les Athéniens. Athéna et Poséidon plaidèrent donc sur l'Aréopage et les Athéniens votèrent que le premier qui ferait apparaître et survenir en Attique un des biens qui étaient sa propriété, celui-là serait le maître du pays. Athéna, qui avait reçu en lot dès le début la charge de protectrice de la ville, fut la plus prompte à faire pousser l'olivier sur l'acropole, ce qui valut à la déesse d'obtenir et de recevoir en lot l'Attique. De là vient que les branches d'olivier sont des symboles de victoire[18] et des rameaux de suppliant[19]. Si donc les dieux ont plaidé et si plaider est le fait de la rhétorique, alors les dieux ont eu recours à la rhétorique pour se gouverner. Et on trouverait beaucoup d'autres dieux qui ont plaidé, tels que les Euménides[20], Apollon, Hermès et, peut-on dire, maints dieux qui en maintes circonstances ont fait usage de la rhétorique[21]. On peut aussi en donner pour preuve le vers du poète, qui dit :

16. Sur ce jeu de mots, voir *supra*, Notice, p. 10.

17. On lit dans les *Geoponica* (IX 1), au début d'une histoire de l'olivier, un autre récit de cette rivalité entre Athéna et Poséidon. Cf. Ménandre le rhéteur, p. 361.32 Sp. III ; Apollodore, *Bibl.*, III 179.

18. Cf. Pseudo-Denys d'Hal., *Ars rhet.*, p. 259.3 sq. Us.-Rad.

19. Le grec a formé à partir de l'adjectif ἱκετήριος « suppliant » la locution ἡ ἱκετηρία (s. e. ἐλαία) pour désigner le rameau d'olivier du suppliant.

20. Voir Eschyle, *Eum.*, 397 sq.

21. Cf. *Prolegomena* 19, p. 301.23-25 Rabe (les renvois aux *Prolegomena* par le numéro et la page de Rabe sont à l'édition citée *supra*, p. 19, n. 64) ; Anonyme dans Walz, *RhG* III, p. 726.2 sq. ; Démosthène, *Arist.* 23, 66.

πρῶτον φανὲν ἔρωτος γίνεται πρόξενον καὶ τοὺς ἐραστὰς καλεῖ πρὸς ἑαυτό· καλὸν γὰρ εἴρηται παρὰ τὸ καλεῖν πάντα πρὸς ἑαυτό —, ἐξαιρέτως δ' ἐρασταὶ κατέστησαν τῆς πόλεως Ἀθηνᾶ τε καὶ Ποσειδῶν καὶ διημφισβήτουν περὶ τῆς πόλεως καὶ ᾠκειοῦντο ἑκάτερος τὴν χώραν. Πολλῆς δ' ἀμφισβητήσεως οὔσης πρὸς αὐτοὺς τέλος ἔδοξεν ἐπὶ κοινὸν καὶ ἴσον ἀκροατήριον ἔρχεσθαι τὰ τῆς ἀμφισβητήσεως. Ἐπελέχθησαν δὲ αὐτοὶ οἱ ἐρώμενοι δικασταί· παρὰ γὰρ Ἀθηναίοις κριθῆναι ἕκαστος ἐσπούδασε. Δικασαμένων τοίνυν αὐτῶν ἐν τῷ Ἀρείῳ πάγῳ, τῆς τε Ἀθηνᾶς καὶ τοῦ Ποσειδῶνος, ἐξῆλθε ψῆφος παρὰ τῶν Ἀθηναίων τὸν πρότερον τῶν ἑαυτοῦ ἰδιωμάτων ἀναδόντα καὶ ἀνατείλαντα τῇ Ἀττικῇ τοῦτον δεσπότην εἶναι τῆς χώρας. Ἀθηνᾶ οὖν διὰ τὸ κεκληρῶσθαι ἐκ τῆς πρώτης ἀρχῆς τὴν ἐφορείαν τῆς πόλεως θᾶττον τὴν ἐλαίαν ἀνῆκεν ἐν τῇ ἀκροπόλει καὶ οὕτως ἔσχε καὶ ἐκληρώσατο ἡ θεὸς τὴν Ἀττικήν· διὸ σύμβολοι νίκης οἱ θαλλοὶ τῆς ἐλαίας καὶ ἱκετήριοι. Εἰ οὖν ἐδικάσαντο οἱ θεοί, ῥητορικῆς δὲ τὸ δικάζεσθαι, ἄρα ἐνεπολιτεύσαντο τῇ ῥητορικῇ οἱ θεοί. Πολλοὺς δὲ καὶ ἄλλους θεοὺς ἂν εὕροι τις δικασαμένους, οἷον τὰς Εὐμενίδας, τὸν Ἀπόλλω καὶ τὸν Ἑρμῆν, καὶ σχεδὸν πολλοὺς πολλαχόσε χρησαμένους τῇ ῥητορικῇ· ἔστι δὲ τοῦτο πιστώσασθαι καὶ ἐκ τοῦ ποιητικοῦ ἔπους τοῦ λέγοντος·

7 pro πρῶτον hab. πρώτως Ba Va C ‖ post φανὲν add. καλὸν C ‖ 8 καλεῖ Ph : ἑκαλεῖ VcBa Va ‖ 11 ᾠκειοῦντο Va γρ Vc : οἰκ- Ph VcBa ‖ ἑκάτερος VcBa Va : -ροι Ph ‖ 13 pro ἔδοξεν praeb. -ξαν Va ‖ 14 τὰ om. Va ‖ ἐπιλέχθησαν pro ἐπελ- Va ‖ 15 αὐτοὶ Ph Ba cf. C : αὐτοῖς Va ἑαυτοῖς Vc ‖ δικασταί Ph Ba Va cf. C : -τάς Vc ‖ 17 τῆς VcBa Va : κατὰ Ph ‖ 19 ante ἀναδόντα add. τί C ‖ 22 ἀνῆκεν VcBa Va : ἀνίσχεν Ph ‖ 24 συμβούλοι pro σύμβολοι Ba ‖ 25 ῥητορικῆς Ph Vc Va : -κὴν Ba -κὸν C ‖ 28 ἀπόλλω VcBa : -ωνα Va -ωι Ph ‖ 30 καὶ Ph C : om. VcBa Va.

Les dieux, auprès de Zeus assis, parlaient en assemblée[22] ;

mais « parler en assemblée » n'est rien d'autre que discourir et délibérer sur les affaires du peuple. Il est donc démontré de plusieurs côtés que la rhétorique vient des dieux et se rencontre chez les dieux. Et mettons un terme à notre premier point comme tel.

4. Le deuxième point est de rechercher si la rhétorique se rencontre aussi chez les héros[23] ? En effet il fallait, et de juste nécessité, que les êtres issus des dieux fussent les premiers à récolter les fruits des œuvres créées par les dieux[24]. Prenons pour témoin de tout cela le divin hiérophante Homère, qui nous a apporté évidence et clarté dans les questions posées sur ce sujet[25]. En effet, pour nous faire connaître que chacune des deux qualités de l'art oratoire[26] se rencontre chez les héros, il présente dans un rôle de conseiller[27] Nestor, dont il dit :

Mais voici que se dresse Nestor aux doux langage,
à Pylos orateur mélodieux ; de sa bouche
coulait une parole plus douce que le miel[28].

Le poète a montré que Nestor possédait l'agrément et la douceur et le réconfort de l'art oratoire. Il en montre la

22. Homère, *Il.* IV 1.

23. Le sujet est traditionnel. Voir les témoignages réunis par L. Radermacher, *Artium scriptores*, A II. Platon (*Crat.* 398 d) propose comme une des étymologies possibles de *héros* le rattachement aux verbes *erôtan* « questionner, proposer un raisonnement par questions et réponses » et *erein* « parler ». Ce qui les désigne, dit-il, comme des orateurs et des sophistes. Dans le *Phèdre* (261 b) il s'amuse de cette tradition en évoquant les arts (rhétoriques) écrits par Nestor et Ulysse désœuvrés sous les murs de Troie. Syrianus (*Comm.* II, p. 7.4 sq. Rabe) dit que la rhétorique est aussi ancienne que le langage et il fait état d'une tradition qui, remontant plus haut dans le temps que Nestor, Palamède et Ulysse, attribue à Pitthée de Trézène la rédaction d'un art (rhétorique).

24. Cette justification vaut à la fois pour la chronologie de la transmission de la rhétorique des dieux aux héros, puis aux hommes, et pour l'ordre des chapitres (voir *infra*, n. 35).

28. *Il.* I 247-249.

οἱ δὲ θεοὶ πὰρ Ζηνὶ καθήμενοι ἠγορόωντο·

τὸ δὲ ἀγορεύεσθαι οὐδὲν ἄλλο ἐστὶν ἢ ἐν λόγοις καὶ βουλῇ ἔχειν τὰ τοῦ δήμου πράγματα. Πολλαχόθεν τοίνυν ἀποδέδεικται, ὅτι καὶ ἐκ θεῶν καὶ ἐν θεοῖς εὕρηται ἡ ῥητορική. Καὶ τὸ μὲν πρῶτον ὡς πρῶτον διηνύσθω κεφάλαιον.

4. Δεύτερον δέ ἐστι κεφάλαιον ἐν ᾧ ἐλέγχομεν εἰ καὶ ἐν ἥρωσιν ἡ ῥητορική. Ἔδει γάρ, καὶ καλῶς ἔδει, τὰ τῶν θεῶν δημιουργήματα τοὺς ἐκ θεῶν φανέντας πρώτους καρπώσασθαι. Ἔστω τοίνυν τούτων πάντων μάρτυς ὁ θεσπέσιος ἡμῖν καὶ ἱεροφάντης Ὅμηρος, ὃς εἰς φανερόν τε καὶ σαφὲς ἤγαγε τὰς περὶ τούτων ζητήσεις ἡμῖν. Οὗτος γὰρ βουλόμενος σημᾶναι ἡμῖν ὅτι ἐν τοῖς ἥρωσιν ἑκατέρα ποιότης τῆς ῥητορικῆς εὕρηται, εἰσάγει τὸν Νέστορα σύμβουλον ὄντα, περὶ οὗ λέγει·

τοῖσι δὲ Νέστωρ
ἡδυεπὴς ἀνόρουσε, λιγὺς Πυλίων ἀγορητής,
τοῦ καὶ ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδή.

Καὶ τὸ μὲν γλυκὺ καὶ προσηνὲς τῆς ῥητορικῆς ἔχειν τὸν Νέστορα ἐξέφηνεν ὁ ποιητής· τὸ δὲ σύντομον καὶ

Loci. 3. 32 Homervs, *Il.* IV 1 ‖ 4. 10-12 Homervs, *Il.* I 247-249.

Var. 4. 1 Δεύτερόν (δὲ add. C) πρὸς ἐπὶ τούτοις κεφάλαιον, εἰ καὶ Ph C.

33 ἀγορεύεσθαι Ph Ba Va : -έεσθαι Vc ἀγορεύειν C -άεσθαι Rabe ‖ 35 θεῶν Ph : θεοῦ VcBa Va ‖ 36 διηνύσθω Rabe : δεικνύσθω Ph Vc Va, non legitur Ba ‖ 37 ante κεφάλαιον add. τὸ Ba ‖ 4. 1 δέ Va C : om. VcBa ‖ ἐλέγχομεν Rabe : ἐλέγομεν VcBa Va ‖ 4 πάντων Ph Va : ἁπάντων VcBa ‖ 5 ἡμῖν VcBa Va : ἡμῶν Ph ‖ 5-6 ὃς εἰς φανερόν Va : ὃς εἰς φανερότερον Ph ὧν ἔφηνέν Vc ὃς ἔφην Ba ‖ 6 σαφὲς Ph Va : -φῶς VcBa ‖ 8 ἑκάτερα Ph Va : ἑτέρα VcBa ‖ 11 ἡδυεπὴς VcBa C Hom. : om. Ph Va ‖ 12 τοῦ καὶ Ph Vc Hom. : οὗ καὶ Va οὖν (sic) Ba ‖ γλυκίων Vc Va : γλυκίον Ph γλικίων Ba ‖ 14 ἐξέφηνεν VcBa Va : -φανεν Ph ‖ σύντομον Ph : -νον VcBa Va Rabe.

brièveté et le plaisant en la personne de Ménélas, dont il dit :

Ménélas, à coup sûr, avait le verbe court,
peu de mots, il est vrai, mais très mélodieux[29].

Il propose aussi Ulysse, pour illustrer en sa personne la rapidité et le piquant, la véhémence[30] et l'éclat de l'art oratoire, disant de lui :

Mais s'il laissait sa grande voix sortir de sa poitrine
et des mots pareils aux flocons des neiges de l'hiver,
aucun autre mortel alors ne luttait contre Ulysse[31].

5. Et quant au fait que le nom même de la rhétorique[32] était connu des héros, Homère propose Phénix disant à propos d'Achille :

Il m'a envoyé pour cela, pour enseigner toutes ces choses,
Savoir faire un discours, accomplir une tâche.

Et que l'orateur a besoin de l'inspiration divine, on peut le prouver par Homère lui-même, qui dit :

Mais un dieu le revêt des ornements de la parole, on aime
le regarder ; ses discours cependant sont remplis d'assurance[33].

Mais en voilà assez, je pense, pour que soit, lui aussi, mené à son terme notre deuxième point.

29. *Il.* III 213-214.

30. Cf. Hermogène, *De ideis* II 7,10 (371.14-17), avec le même renvoi à Homère.

31. *Il.* III 221-223.

32. L'argument exploite l'emploi par Homère (*Il.* IX 442-443) du nom *rhètèr* « celui qui parle », proche de *rhètôr* « l'orateur ». Même démonstration chez Quintilien II 17, 8 ; cf. Cicéron, *De or.* III 57 ; Philodème, *Rhet.*, col. VI[a], p. 187-188 Sudhaus, vol. I.

33. *Od.* VIII 170-171.

15 **ἐπίχαρι διὰ τοῦ Μενελάου ἐνδείκνυται, εἰπών περὶ αὐτοῦ·**

ἀλλ' ἤτοι Μενέλαος ἐπιτροχάδην ἀγόρευε,
παῦρα μέν, ἀλλὰ μάλα λιγέως.

Εἰσφέρει δὲ καὶ τὸν Ὀδυσσέα τὸ τροχαλὸν καὶ ὀξὺ καὶ
20 **τὸ σφοδρὸν καὶ λαμπρὸν τῆς ῥητορικῆς δι' αὐτοῦ εἰκονίσαι βουλόμενος, λέγων περὶ αὐτοῦ·**

ἀλλ' ὅτε δὴ ὄπα τε μεγάλην ἐκ στήθεος εἵη
καὶ ἔπεα νιφάδεσσιν ἐοικότα χειμερίῃσιν,
οὐκ ἂν ἔπειτ' Ὀδυσῆι γ' ἐρίσσειε βροτὸς ἄλλος.

5. Ὅτι δὲ καὶ τὸ ὄνομα τῆς ῥητορικῆς ἦν ἐγνωσμένον τοῖς ἥρωσι, φέρει τὸν Φοίνικα περὶ τοῦ Ἀχιλλέως λέγοντα·

τοὔνεκά με προέηκε διδασκέμεναι τάδε πάντα,
5 **μύθων τε ῥητῆρ' ἔμεναι πρηκτῆρά τε ἔργων.**

Ὅτι δὲ καὶ θείας ἐπιπνοίας χρῄζει ὁ ῥήτωρ, ἐξ αὐτοῦ τοῦ Ὁμήρου ἔστι πιστώσασθαι· φησὶ γάρ·

ἀλλὰ θεὸς μορφὴν ἔπεσι στέφει, οἳ δέ τ' ἐς αὐτὸν
τερπόμενοι λεύσσουσιν, ὃ δ' ἀσφαλέως ἀγορεύει.
10 **Ἀλλὰ ἀποχρώντως ἡμῖν, ὡς οἶμαι, καὶ τὸ δεύτερον διήνυσται κεφάλαιον.**

Loci. 17-18 Homervs, *Il.* III 213-214 ‖ 22-24 Homervs, *Il.* III 221-223 ‖ 5. 4-5 Homervs, *Il.* IX 442-443 ‖ 8-9 Homervs, *Od.* VIII 170-171.

20 λαμπρὸν Ba Va : τὸ λ- Ph Vc ‖ 21 pro εἰκονίσαι praeb. εἶρηται Ba ‖ 22 pro δὴ praeb. δὲ tum τε om. Ba ‖ εἵη Ph Vc C Hom. : ἧει Ba ἴει Va ‖ 23 ante ἔπεα add. ῥ' Va ‖ 24 ὀδυσῆι γ' Vc C Hom. : ὀδυσσῆι γ' Ba ὀδυσῆ Va om. Ph ‖ ἐρίσσειε Vc (alt. σ s. l.), C Hom. : ἐρίσειε Va -ίσειεν Ph -ίσειαν Ba ‖ 5.2 περὶ τοῦ ἀχιλλέως codd. : πρὸς τὸν -λέα Rabe ‖ 4 τοὔνεκά με προέηκε VcBa Va Hom. : τοὔδ' ἕνεκά με προείη Ph ‖ 5 ῥητῆρ' VcBa Va Hom. : ῥητῆρα Ph ‖ ἔμεναι Hom. edd. : ἔμμεναι codd. ‖ πρηκτῆρά VcBa Va Hom. : πρακ- Ph ‖ 8 ἀλλὰ VcBa Va C Hom. : ὃ δὲ Ph ‖ εἰς pro ἐς Va C ‖ 9 λεύσσουσιν Vc Hom. : λεύσουσιν Ba Va λεύσουσι Ph ‖ 10 διήνυσται Ph Va : δείκνυται VcBa.

6. Il faut après cela examiner un troisième point, dans lequel il faut chercher comment la rhétorique est venue chez les hommes[34]. Il convenait en effet qu'après les divins héros du passé ce fussent les êtres qui leur sont apparentés et sont doués de la parole qui l'accueillissent[35]. C'est donc Syracuse, une ville de Sicile, qui avant toute autre l'accueillit. La Sicile est une très grande île située dans les régions du couchant[36]. Syracuse était une colonie de Corinthe et de Lacédémone[37]. Plus tard régnèrent sur elle Gélon et Hiéron[38], des tyrans qui n'avaient aucun respect des lois et qui en vinrent à exercer contre les Syracusains une domination si tyrannique que ceux-ci élevèrent des prières pour être délivrés de cet amer esclavage. Les tyrans, dit-on, usèrent d'une telle cruauté qu'ils ordonnèrent aux Syracusains de ne pas prononcer le moindre mot mais de se servir de leurs pieds, de leurs mains et de leurs yeux pour communiquer le nécessaire et ce que chacun pouvait avoir besoin de faire savoir. Et c'est de là, dit-on, que l'art de la danse tira son origine : interdits de parole, les Syracusains s'ingénièrent en effet à signifier les choses par des attitudes[39]. Alors donc qu'ils étaient ainsi durement et sauvagement gouvernés et tandis qu'ils adressaient des prières à Zeus libérateur pour

34. Avec ce nouveau chapitre nous quittons le mythe pour nous en tenir à ce qui est considéré comme historique (voir Jean Doxapatrès, p. 91.18 Rabe). On n'a pas ici la théorie qui fait d'Homère l'inventeur de la rhétorique, en tant qu'on trouve chez lui des exemples du discours persuasif. Comparer l'Anonyme (*Prolegomena* 13, p. 189.3 sq. Rabe), pour qui Homère a jeté les semences de l'art (rhétorique) et qui renvoie à l'ouvrage de Télèphe de Pergame (IIe s. ap. J.-C.) sur *La rhétorique d'Homère*. Voir les témoignages sur cette question réunis par L. Radermacher, *Artium scriptores*, A IV. Voir notamment l'exposé détaillé et argumenté de Quintilien X 1, 46-51.

35. Cf *supra* 4, n. 24.

36. Notre auteur habitait donc une région située à l'est de la Sicile.

37. Syracuse a été fondée vers 734 av. J.-C. par des colons corinthiens sous la conduite d'Archias. Voir Thucydide VI 3, 2.

6. Τρίτον πρὸς ἐπὶ τούτοις σκέψασθαι δεῖ κεφάλαιον, ἐν ᾧ δεῖ ζητῆσαι πῶς ἐν ἀνθρώποις ἦλθεν ἡ ῥητορική· καὶ γὰρ ἔπρεπε μετὰ τοὺς θείους ἐκείνους ἥρωας τὴν συγγενῆ τε καὶ λογικὴν φύσιν εἰσδέξασθαι. Εἰσεδέξαντο τοίνυν πρῶτον ἁπάντων αἱ Συράκουσσαι, πόλις τῆς Σικελίας· Σικελία δὲ νῆσος μεγίστη κειμένη περὶ τὰ ἑσπέρια μέρη. Αὕτη Κορινθίων μὲν καὶ Λακεδαιμονίων ἦν ἄποικος. Ἐν ὑστέρῳ δὲ χρόνῳ ὑπὸ Γέλωνος καὶ Ἱέρωνος, τυράννων ἀνομωτάτων, ἐτυραννήθη, οἳ τοσοῦτον κατὰ κράτος τὴν τυραννίδα ηὔξησαν κατὰ τῶν Συρακουσσίων, ὥστε ἀπεύχεσθαι τοὺς Συρακουσσίους τῆς πικρᾶς ταύτης ἀπαλλαγῆναι δουλείας. Λέγεται γὰρ ὅτι τοσοῦτον ὠμότητι ἐχρήσαντο ὥστε προστάξαι τοῖς Συρακουσσίοις μηδὲ φθέγγεσθαι τὸ παράπαν, ἀλλὰ διὰ ποδῶν καὶ χειρῶν καὶ ὀμμάτων σημαίνειν τὰ πρόσφορα καὶ ὧν ἄν τις ἐν χρείᾳ γένοιτο. Ἔνθεν φασὶ καὶ τὴν ὀρχηστικὴν λαβεῖν τὰς ἀρχάς· τῷ γὰρ ἀποκεκλεῖσθαι λόγου τοὺς Συρακουσσίους ἐμηχανῶντο σχήμασι δεικνύειν τὰ πράγματα. Οὕτως οὖν χαλεπῶς καὶ θηριωδῶς ἀρχομένων τῶν Συρακουσσίων καὶ προσευχομένων Διὶ ἐλευθερίῳ ἀπαλλαγῆναι τῆς πικρᾶς

VAR. **6.** 7 μέρη. Αὗται αἱ Συράκουσσαι Κορινθίων Ph ‖ 11-12 ἀπεύχεσθαι αὐτοὺς τῆς Va ‖ 15 διὰ νευμάτων χειρῶν καὶ ποδῶν καὶ ὀμμάτων C.

6. 2 ἐν ἀνθρώποις Ph VcBa : ἐς (εἰς C) -πους Va C ‖ 3 θείους Ph : θεοὺς C θεωροὺς VcBa Va ‖ 5 πρῶτον ἁπάντων αἱ VcBa : ἁπάντων πρῶται αἱ Va ἀπὸ τῆς αὐτῆς αἰτίας Ph ‖ πόλις Ph Va : πόλεις VcBa Va$^{m.\,po.}$ ‖ 6 δὲ post κειμένη add. Ba et fort. expunxit Va ‖ 8 ἦν om. VcBa Va ‖ ἐν om. VcBa Va ‖ 9 ἀνομωτάτων Ph : ὠμοτάτων VcBa Va ‖ οἳ VcBa Va C : καὶ Ph ‖ 13 post τοσοῦτον usque ad **10.** 3 εἰ]δέναι deficit Ba ‖ post ἐχρήσαντο add. κατ' αὐτῶν Py ‖ 14 μηδὲ Ph Py Va C : μὴ Vc ‖ φθέγγεσθαι Py Vc Va : φθέγξασθαι Ph ‖ παράπαν Py Vc Va : σύμπαν Ph ‖ 16 γένοιτο Py Ph Va : γένηται Vc ‖ ἔνθεν Py Ph Vc C : ἔνθα Va ‖ φασὶ post 17 ὀρχηστικὴν traiec. Py ‖ 19 σχήμασι Ph Vc : -τι Py Va ‖ δεικνύειν Py Vc Va : δεικνύναι Ph.

être délivrés de cet amer esclavage, Zeus sauveur en même temps que libérateur amena la perte des tyrans et libéra de la tyrannie les Syracusains. 7. Le peuple syracusain cependant, craignant qu'il ne lui arrive de tomber sur pareil tyran, cessa de confier ses affaires à un tyran, mais voulut avoir, lui le peuple, le pouvoir absolu[40]. Or, quelqu'un du nom de Corax[41], Syracusain d'origine, observant que le peuple était chose changeante et indisciplinée, et considérant que la parole est ce qui règle la conduite humaine, se donna pour but grâce au discours d'exhorter ou dissuader[42] le peuple afin qu'il fasse le nécessaire. Il entra donc dans le lieu où le peuple entier s'était réuni et il entreprit avec d'abord des paroles pleines d'égards et de flatterie de calmer l'agitation et le tumulte du peuple. C'est ce qu'il appela l'exorde. Après avoir amené le peuple au calme et au silence, il entreprit d'énoncer sous la forme d'un exposé les points sur lesquels le peuple devait délibérer puis, cela fait, de récapituler et rappeler brièvement ses propos antérieurs et de mettre l'ensemble du discours sous les yeux du peuple. Il appela la première partie l'exorde, la deuxième les débats et la troisième la

40. Historiquement la démocratie a en effet remplacé la tyrannie de Hiéron. Les décisions étaient prises par une assemblée et un conseil, tandis que l'exécutif était confié à des stratèges. Une sorte d'ostracisme réprimait les abus de pouvoir. Cf. M. J. Finley, *La Sicile antique* (trad. française), Paris, 1986.

41. Le développement qui suit sur Corax et Tisias a une longue tradition. Voir les témoignages réunis par L. Radermacher, *Artium scriptores*, B II. Voir S. Wilcox, « Corax and the Prolegomena », *American Journal of Philology*, 64, 1943, p. 1-23 ; Th. Cole, « Who was Corax ? » *ICS* 16, 1991, p. 65-85.

42. L'exhortation (προτροπή) et la dissuasion (ἀποτροπή) sont les deux espèces du genre délibératif (cf. *infra* 15 συμβουλεύειν), qui est donc donné ici comme le premier genre de discours abordé par l'art rhétorique.

ταύτης δουλείας, Ζεὺς σωτὴρ ἅμα καὶ ἐλευθέριος προώλεις τοὺς τυράννους πεποιηκὼς ἠλευθέρωσε τῆς τυραννίδος τοὺς Συρακουσσίους. 7. Ὁ οὖν τῶν Συρακουσσίων δῆμος δεδιὼς μή πως εἰς ὅμοιον ἐμπέσῃ τύραννον, οὐκέτι τυράννῳ τὰ πράγματα κατεπίστευσεν, ἀλλ' αὐτὸς ὁ δῆμος τὴν δεσποτείαν ἔχειν πάντων ἠβουλήθη. Κόραξ δέ τις ὀνόματι, Συρακούσσιος τὸ γένος, σκοπήσας ὡς ὁ δῆμος ἀστάθμητον καὶ ἄτακτον πέφυκε πρᾶγμα, καὶ ἐννοήσας ὅτι λόγος ἐστὶν ᾧ ῥυθμίζεται ἀνθρώπου τρόπος, ἐσκόπησε διὰ λόγου ἐπὶ τὰ πρόσφορα τὸν δῆμον καὶ προτρέπειν καὶ ἀποτρέπειν. Εἰσελθὼν οὖν ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ ἐν ᾗ ὁ πᾶς συνηθροίσθη δῆμος, ἤρξατο λόγοις πρότερον θεραπευτικοῖς καὶ κολακευτικοῖς τὴν ὄχλησιν καὶ τὸ θορυβῶδες καταπραῦναι τοῦ δήμου, ἅτινα καὶ προοίμια ἐκάλεσε. Μετὰ δὲ τὸ καταπραῦναι καὶ κατασιγάσαι τὸν δῆμον ἤρξατο περὶ ὧν ἔδει συμβουλεύειν τῷ δήμῳ λέγειν ὡς ἐν διηγήσει καὶ μετὰ ταῦτα ἀνακεφαλαιοῦσθαι καὶ ἀναμιμνῄσκειν ὡς ἐν συντόμῳ περὶ τῶν φθασάντων καὶ εἰς σύνοπτον καὶ ὑπ' ὄψιν ἄγειν τὰ λεχθέντα τῷ δήμῳ. Καὶ τὰ μὲν πρῶτα ἐκάλεσε προοίμια, τὰ δὲ δεύτερα ἐκάλεσεν ἀγῶνας, τὰ δὲ τρίτα ἐκάλεσεν ἐπιλόγους. Οὗτος

VAR. 7. 8 ἀνθρώπου φύσις καὶ τρόπος Ph.

22 ἐλεύθερος pro -θέριος Va ‖ 23 προώλεις ego iam dubitanter prop. Rabe : προσώλεις codd. ‖ 7. 2 pro δεδιὼς hab. δεδοικὼς Va ‖ ἐμπέσῃ Ph Va : -σοι Py Vc cf. -σοιεν C ‖ 4 πάντων Ph C : ἁπ- Vc om. Va ‖ 5 ἐβουλήθη pro ἠβ- Va ‖ δέ Vc Va : οὖν Ph ‖ ὀνόματι Ph : ὄνομα Vc Va ‖ 6 σκοπήσας Py Ph Va : συσκοπήσας C, (συ s.l.) Vc ‖ post ἀστάθμητον add. τι C ‖ 10 συνηθροίσθη Py Vc Va : ἤθροιστο C συνηυλίσθη Ph ‖ 12 ὄχλησιν Ph : ἐκκλησίαν Py Vc Va ‖ 13 καὶ del. Spengel ‖ 14 κατασιγάσαι rec. : -γῆσαι Py Ph Vc Va ‖ 15 λέγειν ὡς Ph : καὶ λέγειν Py Vc Va ‖ 17 ante φθασάντων add. ἤδη C ‖ 17-18 καὶ εἰς σύνοπτον Ph Vc : καὶ εἰς εὐσύν- Va om. Py ‖ 18 ἄγειν Py Vc Va : ἀγαγεῖν Ph ‖ 19 post πρῶτα add. ὡς ἐπῖπαν Ph.

péroraison[43]. Ce Corax de Syracuse donc, ayant assumé les tâches de la rhétorique, parvint à persuader le peuple syracusain, ce qui est précisément le but de notre art[44]. 8. Le pouvoir de persuasion de son art oratoire gagna en renommée et beaucoup se décidèrent à lui confier leurs enfants pour qu'il leur enseignât la rhétorique. Un certain Tisias voulut lui aussi apprendre la rhétorique et, voyant que Corax faisait payer cher son enseignement, il commença par aller trouver Corax et lui adressa ces mots : « Je désire apprendre la rhétorique. Présentement je n'ai pas la somme voulue, mais quand je l'aurai apprise je paierai le double ». Dans un mouvement de bonté Corax accepta de s'engager et enseigna la rhétorique à Tisias. Or, une fois qu'il fut instruit, Tisias entreprit contre son maître une manœuvre déloyale : « Corax, lui dit-il, donne-nous la définition de la rhétorique. » — « La rhétorique, répond l'autre, est ouvrière de persuasion.[45] » Tisias alors s'empare de la définition et met à l'épreuve le raisonnement de son maître : « Je vais te faire un procès, dit-il, au sujet de ta rétribution. Si je te persuade d'accepter que je ne donne pas de rétribution, de ce fait je n'en donnerai pas. Et si je ne parviens pas à te persuader, à nouveau je n'en donnerai pas, au motif que je n'aurai pas appris de toi à persuader ». Corax lui retourna l'argument : « Je vais te faire moi aussi un procès. Si je te persuade d'accepter que je reçoive ma rétribution, de ce fait je la recevrai. Et si je ne te persuade pas d'accepter

44. Dès l'origine la persuasion fait partie de la définition de la rhétorique : « Maintenant, Gorgias, tu me parais avoir déterminé aussi exactement que possible quel art est selon toi la rhétorique, et, si je te comprends bien, tu affirmes que la rhétorique est une ouvrière de persuasion, que c'est à cela que tend et qu'aboutit tout son effort » (Platon, *Gorg.* 452 e — 453 a, trad. A. Croiset) ; cf. Athanasios (p. 171.21 Rabe) : « la rhétorique qu'a inventée Corax de Syracuse et qui fut définie comme le pouvoir de créer la persuasion (δύναμιν πειθοῦς) ». Cette idée centrale du pouvoir de la rhétorique est mise en relief dans tout ce développement avec une pédagogie remarquable. Cf. *infra*, § 14, sur le but de la rhétorique et les notes *ad locum*.

τοίνυν ὁ Συρακούσσιος Κόραξ ἔργα ῥηρορικῆς ἐπιδεξάμενος ἔπειθε τὸν τῶν Συρακουσσίων δῆμον, ὅπερ ἐστὶ τέλος τῆς ἡμετέρας τέχνης. 8. Τούτου δ' εὐδοκιμοῦντος ἐπὶ τῇ πειθοῖ τῆς ῥητορικῆς, πολλοὶ προετρέποντο δοῦναι αὐτῷ τοὺς ἑαυτῶν παῖδας μαθησομένους τὴν ῥητορικήν. Τισίας δέ τις, μαθεῖν καὶ αὐτὸς ἐθέλων τὴν ῥητορικὴν καὶ ἰδὼν ὡς πολλοὺς εἰσπράττεται μισθοὺς ὁ Κόραξ τῆς διδασκαλίας, προσῆλθε πρῶτον τῷ Κόρακι προσδιαλεγόμενος αὐτῷ ταῦτα ὡς· « Μαθεῖν ἐθέλω τὴν ῥητορικήν, καὶ νῦν μὲν μισθοὺς οὐκ ἔχω, μαθὼν δὲ ἀποτίσω διπλοῦς τοὺς μισθούς ». Κόραξ δὲ φιλανθρώπως φερόμενος ὑπέσχετο καὶ ἐδίδαξε τὸν Τισίαν τὴν ῥητορικήν. Μαθὼν τοίνυν ὁ Τισίας τὰ τῆς τέχνης ἀγνωμονεῖν ἐπειρᾶτο τὸν διδάσκαλον καὶ φησι πρὸς αὐτόν· « Ὦ Κόραξ, λέξον ἡμῖν τὸν ὅρον τῆς ῥητορικῆς »· ὁ δέ φησι· « Ῥητορική ἐστι πειθοῦς δημιουργός ». Λαβὼν τοίνυν τὸν ὅρον ὁ Τισίας πειρᾶται συλλογίζεσθαι τὸν διδάσκαλον καὶ φησιν ὅτι· « Δικάσομαί σοι περὶ τῶν μισθῶν, καὶ εἰ μὲν πείσω μὴ δοῦναί με μισθούς, ὡς πείσας οὐ δώσω, εἰ δὲ μὴ ἰσχύσω πεῖσαι, πάλιν οὐ δώσω, οὐ γὰρ ἐδιδάχθην παρὰ σοῦ τὸ πείθειν ». Ὁ δὲ Κόραξ ἀντέστρεψεν αὐτῷ ὅτι· « Δικάσομαι κἀγώ, καὶ εἰ μὲν πείσω λαβεῖν με μισθούς, ὡς πείσας λήψομαι, εἰ δὲ μὴ πείσω λαβεῖν με, καὶ πάλιν

21 ἐπιδεξάμενος ego : ἐπιδειξ- Ph Vc ἐνδειξ- Pδ Va C ἐπιδειξτὸ πείθειν dubitanter prop. Rabe ‖ 22 τῶν συρακουσσίων Vc Va : συρακούσσιον (οὐσιον cod.) Ph ‖ 8. 1 δ' om. Ph ‖ 2 πειθοῖ Ph Vc : -θεῖ Va ‖ 4 μαθεῖν Vc Va : ἦν Ph ‖ 6 πρῶτον om. Va ‖ 8 ἐθέλω tum ἔχω tum 9 ἀποτίσω Vc Va : -λων … ἔχων … -σων Ph ‖ 9 μαθὼν C : μανθάνων Ph Vc μανθάνω Va ‖ κόραξ δὲ Vc Va : ὁ οὖν κ- Ph ‖ 13 pro ἡμῖν hab. μοι C ‖ 17 δικάσομαι Va C : -άζομαι Ph Vc ‖ 18 με om. Va ‖ οὐ δώσω Vq et C Vq : οὐκ ἔδωκα bis Ph Vc Va ‖ 20 αὐτῷ Ph : αὐτὸν Vc Va ‖ δικάσομαι C : -άζομαι Ph Vc Va ‖ 22 λήψομαι C rec. : ἔλαβον Ph Vc Va ‖ λαβεῖν με om. Va.

que je la reçoive, à nouveau je dois recevoir ma rétribution, attendu que j'aurai formé des élèves capables de l'emporter sur le maître »[46]. Les assistants alors s'écrièrent : « A mauvais corbeau mauvais œuf »[47], pour dire : « A maître malin, élève malin et demi ». Ainsi s'achève aussi notre troisième point.

9. Quatrième point : comment la rhétorique a-t-elle atteint son apogée à Athènes ? C'est là en effet qu'a fleuri la dizaine merveilleuse des orateurs[48]. Voici donc de quelle manière la rhétorique a atteint son apogée à Athènes. Léontinoi est, elle aussi, une ville de Sicile. Elle fut fondée jadis par les Athéniens. Or, les habitants de Léontinoi, en guerre contre une cité voisine, envoyèrent une ambassade à Athènes pour lui demander, par le truchement de l'orateur Gorgias, son alliance[49]. A son arrivée à Athènes, Gorgias s'attacha à exposer dans un discours quel service il était venu demander, et il y avait dans le style[50] de l'orateur une telle beauté qu'Athènes se déplaça toute entière pour aller l'entendre. Les réunions devinrent une habitude ; on appela jours de fête les jours de déclamation[51] et flambeaux les discours tant, semblait-il, la force des discours éclatait aux oreilles des auditeurs[52]. Les Athéniens, à qui l'éloquence de Gorgias procurait un plaisir extrême, présentaient leurs enfants à Gorgias pour qu'il leur enseignât la rhétorique[53], et ils le

46. Quand on présente l'histoire de Corax et Tisias, l'anecdote de leur querelle fait partie du thème. Voir les textes réunis par L. Radermacher, *Artium scriptores* A V 15-16. Chez Sextus Empiricus (*Adu. math.* II 96-99) elle met aux prises Corax et un jeune homme anonyme, et elle est donnée comme exemple d'aporie dans les débats judiciaires. La même querelle est attribuée à Protagoras et à son disciple Euathlos. Voir Diogène Laërce IX 56 ; Aulu-Gelle, *Noctes att.* V 10. Syrianus (*Comm.* II, p. 42.1-10 Rabe) la donne comme exemple de l'aporie du crocodile pour illustrer les états de cause mal formés. Le fait que les personnages sont interchangeables montre qu'ils ne sont qu'un support et que l'invention de l'aporie est première.

47. Jeu de mots sur le nom de Corax. On a défendu l'idée que *corax* « corbeau » était le surnom de Tisias, qui aurait seul existé. Voir Th. Cole, art. cit. [*supra*, n. 41, p. 27].

ὀφείλω λαβεῖν μισθούς, ἐπειδὴ τηλικούτους ἐξέθρεψα μαθητάς, ὥστε τῶν διδασκάλων ἐπικρατεῖν ». Τότε οἱ παρεστηκότες ἐπεβόησαν λέγοντες· « Κακοῦ κόρακος κακὸν ᾠόν », ἀντὶ τοῦ « Δεινοῦ διδασκάλου δεινότερος ὁ μαθητής ». Οὕτως οὖν ἡμῖν καὶ τὸ τρίτον διήνυσται κεφάλαιον.

9. Τέταρτόν ἐστι κεφάλαιον πῶς ἐν Ἀθήναις ἤκμασεν ἡ ῥητορική. Καὶ γὰρ ἐνθένδε ἡ θεσπεσία δεκὰς τῶν ῥητόρων ἐξήνθησεν. Ἤκμασε τοίνυν ἡ ῥητορικὴ ἐν Ἀθήναις τούτῳ τῷ τρόπῳ. Λεοντίνη πόλις καὶ αὐτὴ τῆς Σικελίας. Ταύτην ἀπῴκισαν πάλαι Ἀθηναῖοι. Πόλεμον δὲ ἐσχηκότες οἱ Λεοντῖνοι πρὸς τοὺς ἀστυγείτονας πρεσβεύονται πρὸς Ἀθηναίους διὰ Γοργίου τοῦ ῥήτορος συμμαχίαν αἰτοῦντες. Ὁ δὲ Γοργίας ἐλθὼν εἰς τὰς Ἀθήνας ῥητορεύειν ἐσπούδασε δι' ἣν ἀφίκετο χρείαν, καὶ τοσοῦτον περιῆν τῷ ῥήτορι κάλλος περὶ τὴν φράσιν, ὥστε πάσας Ἀθήνας κινῆσαι περὶ τὴν ἀκρόασιν τὴν αὐτοῦ. Συνερχόμενοι οὖν τὰς μὲν ἡμέρας τῶν ἐπιδείξεων ἑκάλουν ἑορτάς, τοὺς δὲ λόγους ἑκάλουν λαμπάδας· ὑπερήστραπτε γάρ, ὡς ἔοικεν, ἡ τῶν λόγων δύναμις τὰς ἀκοὰς τῶν ἀκροατῶν. Ἠσθέντες οὖν πάνυ ἐπὶ τῇ ῥητορείᾳ τοῦ Γοργίου τοὺς ἑαυτῶν παῖδας οἱ

VAR. **8.** 28 κεφάλαιον, ἐν ᾧ ἀποδέδεικται πῶς ἐν ἀνθρώποις (quibus add. ἦλθεν ἡ ῥητορικὴ Pδ). **9.** Τέταρτον πρὸς ἐπὶ τούτοις ἐπισκέψασθαι (σκέψ- Pδ) κεφάλαιον Ph.

23-24 τηλικούτους … μαθητάς Ph Vc : -κοῦτον … -τήν Va ‖ 24 τῶν διδασκάλων Ph Vc C : τοῦ -λου Va ‖ 25 ἐπεβόησαν Ph Va : ἐβ- Pδ Vc C ‖ 27 οὖν Vc Va : τοίνυν Ph ‖ **9.** 4-5 καὶ αὐτὴ post σικελίας traiec. et τῆς om. Vc ‖ 5 ἀπῴκισαν Vc Va : ἀποίκ- Ph ‖ 6 δὲ C : γὰρ Vc Va om. Ph ‖ ἀστυγείτονας Ph Vc : ἀστυ περί τινα Va ἀστυγείτονας περί τινων $Va^{m.\,po.}$ ‖ 8 αἰτοῦντες Vc Va : ζητοῦντες Ph (αι s.l. m^{1}. ut uid.) ‖ 10 τοσοῦτον Ph Va : τοσοῦτῳ Vc ‖ 11 πάσας Vc Va : πάντας Ph pro πάσας ἀθήνας praeb. πάντας C ‖ 12 τὴν om. Va ‖ αὐτοῦ Vc Va : ἑαυτοῦ Ph ‖ μὲν τοὺς ἀθηναίους C ‖ 15 οὖν Vc Va : δὲ Ph ‖ 16 ἐπὶ om. Vc Va ‖ ῥητορείᾳ Ph : -ρικῇ Vc Va.

retinrent lui-même à Athènes, tandis qu'ils envoyaient des troupes porter assistance à Léontinoi. Les Athéniens, dit-on, ne tardèrent pas à façonner la rhétorique, parce qu'Athéna, protectrice de l'intelligence et de la raison, avait mis dans ses protégés un goût et une aptitude pour la parole. Et c'est d'Athènes que nous sont venus, comme je l'ai dit, les dix orateurs, Antiphon de Rhamnunte le premier, Lysias, fils de Képhalos, Isocrate, Isée, Andocide, Démosthène, Eschine, Lycurgue, Hypéride et Dinarque[54].

10. Un cinquième point est celui dans lequel il faut chercher quelle est la définition de la rhétorique et quels sont la tâche et le but de la rhétorique[55]. Il faut savoir que beaucoup de rhéteurs et de philosophes ont donné de la rhétorique des définitions nombreuses et variées. Il est nécessaire en effet[56] sur une chose aussi importante, la rhétorique j'entends, de ne pas lancer simplement et comme accessoirement la définition de la rhétorique, mais d'en publier les définitions avec de la perspicacité et une grande attention. Afin donc de ne pas apporter de confusion sans nous en rendre compte, en présentant beaucoup de définitions, donnant ainsi du travail à notre faculté d'oublier plus qu'à celle d'apprendre, il est nécessaire d'en exposer une venant des rhéteurs et une venant des philosophes et de chercher à partir de là quelle est la définition, puis à partir de la définition quelle est la

55. Pour situer ces questions dans leur cadre théorique, voir J. Martin, *Antike Rhetorik : Technik und Methode*, München, 1974, p. 2-6. Et voir le long développement de Quintilien II 15, transmis sous le titre : *Quid sit rhetorice et quis finis eius* « Qu'est-ce que la rhétorique et quel est son but ».

56. On a encore ici (cf. *supra*, p. 24 et n. 24, p. 26 et n. 35) une justification métadiscursive, comme le prouve l'emploi de ἦν, qui renvoie au moment de la rédaction.

Ἀθηναῖοι παρέσχον τῷ Γοργίᾳ μαθησομένους τὴν ῥητορικήν, αὐτὸν μὲν κατεσχηκότες ἐν Ἀθήναις, τὴν δὲ συμμαχίαν ἀποπέμψαντες ἐν τῇ Λεοντίνῃ. Λέγεται δὲ ταχέως τοὺς Ἀθηναίους ἀναμάξασθαι τὴν ῥητορικὴν διὰ τὸ ἔφορον οὖσαν τὴν Ἀθηνᾶν τῆς φρονήσεως καὶ τοῦ λογιστικοῦ ἐμβαλεῖν τοῖς ἐφορευομένοις ἔφεσίν τε καὶ ἐπιτηδειότητα πρὸς τὰ λεγόμενα. Ἐκ τῶν οὖν Ἀθηναίων οἱ ι΄ ῥήτορες ἡμῖν, ὡς εἶπον, ἐξεφάνησαν, ὧν πρῶτός ἐστιν Ἀντιφῶν ὁ Ῥαμνούσιος· Λυσίας ὁ Κεφάλου, Ἰσοκράτης, Ἰσαῖος, Ἀνδοκίδης, Δημοσθένης, Αἰσχίνης, Λυκοῦργος, Ὑπερίδης, Δείναρχος.

10. Πέμπτον ἐστὶ κεφάλαιον ἐν ᾧ δεῖ ζητῆσαι τίς ὁ ὅρος τῆς ῥητορικῆς καὶ τί τὸ ἔργον καὶ τί τὸ τέλος τῆς ῥητορικῆς. Εἰδέναι τοίνυν δεῖ ὡς πολλοὶ ῥητόρων τε καὶ φιλοσόφων πολλοὺς καὶ ποικίλους ὅρους τῆς ῥητορικῆς ἀποδεδώκασιν· ἀναγκαῖον γὰρ ἦν περὶ τηλικούτου πράγματος, φημὶ τῆς ῥητορικῆς, μὴ ἁπλῶς μηδ' ὡς ἐν παρέργῳ ἀπορρῖψαι τὸν ὅρον τῆς ῥητορικῆς, ἀλλὰ μετά τινος ἀγχινοίας καὶ πολλῆς περισκέψεως τοὺς ὅρους ἐκδοῦναι. Ἵνα οὖν μὴ πολλοὺς ἐκτιθέμενοι ὅρους σύγχυσιν εἰσενεγκόντες λήσωμεν ἑαυτοὺς ἐπιφορτιζόμενοι λήθην μᾶλλον ἢ γνῶσιν, ἀναγκαῖόν ἐστιν ἕνα μὲν ῥητόρων, ἕνα δὲ φιλοσόφων ἐκθέσθαι καὶ ζητῆσαι διὰ τούτων τίς ὁ ὅρος, καὶ διὰ τοῦ ὅρου τίς ἡ

VAR. **9.** 27 Δείναρχος. Τοσαῦτα μὲν οὖν καὶ περὶ τοῦ δ΄ κεφαλαίου (his uerbis πῶς ἐν ἀθήναις ἤκμασεν εἴρηται add. Pδ). **10.** Πέμπτον τοίνυν ἐστὶ Ph.

19 ἀποπέμψαντες Vc Va : ἔπεμψαν C ἀποστείλαντες Ph ‖ 20 ἀναμάξασθαι Ph : ἀναδέξ- Vc Va cf. -δεξάμενοι C ‖ 21 ἔφορον οὖσαν Va : ἔφ- εἶναι Vc ἐφορεύουσαν Ph ‖ 24 ι΄ Py Ph : om. Vc Va ‖ ὡς εἶπον ante οἱ traiec. Vc Va om. Py ‖ **10.** 1 ὁ Ph C : om. Pδ ‖ Vc Va ‖ 3 τε Vc Va Ph² : om. Ph¹ ‖ 6 post φημὶ add. δὴ Va ‖ 9 pro τοὺς ὅρους scribi uult Rabe aut τὸν ὅρον aut τοὺς λόγους ‖ 10 λήσωμεν Ph Vc : λήθωμεν Ba λάθωμεν Va ‖ 11 ante λήθην add. καὶ Va ‖ 13 pro διὰ bis δὴ Va.

nature de cet art[57]. **11.** Le philosophe Aristote a donné cette définition de la rhétorique : « La rhétorique est la faculté, donnée par l'art, de produire sur chaque sujet le discours crédible possible »[58]. Cette définition pèche par défaut. Nous le savons, les définitions connaissent deux vices, l'excès et le défaut : un excès dans l'expression d'une définition amène un défaut dans son contenu et un défaut dans l'expression un excès dans le contenu[59]. Parce que la définition d'Aristote a un défaut dans l'expression, du fait qu'elle omet « politique et continu », elle pèche par excès dans le contenu, car elle inclut non seulement la rhétorique, mais aussi la dialectique. La rhétorique en effet diffère de la dialectique en ce que la dialectique apportera une décision crédible sur tous les sujets, non pas seulement en politique, mais en toute chose, par questions et réponses[60] et non pas dans un exposé continu ; la rhétorique au contraire discourra seulement des affaires politiques[61] sous la forme non d'un dialogue, mais d'un exposé continu. Il faut donc se débarrasser et se délester de la définition d'Aristote, dont

57. Le sujet abordé ici a fait l'objet de nombreuses controverses et notre auteur éprouve le besoin de justifier sa méthode sur un ton légèrement polémique. S'il choisit de proposer les définitions d'un représentant des rhéteurs et d'un représentant des philosophes, c'est qu'il s'agit notamment de trancher leur différend sur cette question : faut-il voir dans la rhétorique une faculté (δύναμις), une science (ἐπιστήμη), un art (τέχνη), une simple pratique (τριβή), voire un art pervers (κακοτεχνία) ? Cf. Quintilien II 15, 2.

60. Cf. Diogène Laërce VII 42 et voir l'emploi technique d'ἐρωτᾶν « raisonner par questions et réponses », Id. II 116, *al.*

61. C'est l'objet strict de la rhétorique. L'art de la rhétorique, dit Hermogène, est utile partout (*De stat.* I 1,1 28.7).

φύσις τῆς τέχνης. 11. Ἀριστοτέλης τοίνυν ὁ φιλόσοφος ἀποδέδωκεν ὅρον τῆς ῥητορικῆς εἰπών· « Ῥητορική ἐστι δύναμις τεχνικὴ τοῦ περὶ ἕκαστον ἐνδεχομένου πιθανοῦ λόγου ». Ἡμάρτηται δὲ ὁ ὅρος οὗτος κατὰ τὸ ἐλλεῖπον. Ἴσμεν γὰρ ὅτι δύο κακίαι ὅρων πεφύκασιν, ὑπεροχή τε καὶ ἔλλειψις· εἰ μὲν γὰρ ὑπερέχει ὁ ὅρος τῇ λέξει, ἐλλείπει τοῖς πράγμασιν, εἰ δὲ ἐλλείπει τοῖς λόγοις, πλεονάζει τοῖς πράγμασιν. Ἐπεὶ οὖν ὁ Ἀριστοτέλους ὅρος ἐνέλειψε κατὰ τὴν λέξιν μὴ προσθεὶς « πολιτικοῦ καὶ διεξοδικοῦ », ἐπλεόνασε τοῖς πράγμασιν· οὐ μόνον γὰρ τὴν ῥητορικὴν ἐνταῦθα ἀλλὰ καὶ τὴν διαλεκτικὴν περιλαμβάνει· τούτῳ γὰρ διαφέρει ῥητορικὴ διαλεκτικῆς, ὅτι ἡ μὲν διαλεκτικὴ περὶ παντὸς τοῦ προτεθέντος, οὐ μόνον περὶ τοῦ πολιτικοῦ ἀλλὰ καὶ περὶ παντὸς πράγματος διαλήψεται πιθανῶς καὶ κατὰ πεῦσιν καὶ ἀπόκρισιν ἀλλ' οὐ διεξοδικῶς, ἡ δέ γε ῥητορικὴ περὶ τῶν πολιτικῶν πραγμάτων μόνον διαλέξεται οὐ διαλεκτικῶς ἀλλὰ διεξοδικῶς. Οὐκοῦν ἀποσκευαστέον καὶ ἀποφορτιστέον τὸν ὅρον τοῦ Ἀριστοτέλους ὡς

VAR. **11.** 7-8 πράγμασιν. Οἷον ὑπερέχων ὁ ὅρος κατὰ τὴν λέξιν· « Ἄνθρωπος γάρ ἐστι ζῷον λογικόν, θνητόν, νοῦ καὶ ἐπιστήμης δεκτικόν, γραμματικόν »· ἐπεὶ δ' ἐπλεόνασεν ἐνταῦθα τῇ λέξει κατὰ τὸ « γραμματικόν », οὐ πάντας περιέλαβεν τοὺς ἀνθρώπους ὁ ὅρος ἀλλὰ μόνους τοὺς γραμματικούς· διὸ καὶ λέγεται ἐλλείπειν τοῖς πράγμασιν. Ἐὰν δὲ ἐλλείψῃ τοῖς λόγοις, πλεονάζει τὰ πράγματα· ἐὰν γὰρ εἴπῃς οὕτως· « Τί ἐστιν ἄνθρωπος ; Ζῷον λογικόν », ἐπειδὴ ἐνέλειπες τὸ « θνητόν », ἐπλεόνασε τὸ πρᾶγμα· συνεισήνεγκεν γὰρ καὶ θεοὺς καὶ ἀγγέλους καὶ δαίμονας. Ἐπεὶ οὖν Ph ‖ 11-12 ἐνταῦθα ὡρίσατο ἀλλὰ καὶ τὴν διαλεκτικήν· τούτῳ Ph.

11. 4 λόγου deleri dubitanter prop. Rabe ‖ 5 κακίαι Ph Vc Ba : μανίαι Va ‖ 8 ἀριστοτέλειος pro -λους Va ‖ 9 προσθεὶς Ph : -θέντος VcBa Va ‖ 10 τοῖς πράγμασιν Ph : τῷ -ματι VcBa Va ‖ 12 τούτῳ Ph Ba C : τοῦτο Vc Va ‖ 15 πράγματος om. Ph ‖ 16 ἡ δὲ — 18 διεξοδικῶς om. Ba propter homoeotel. ‖ 17 μόνον Ph Vc : μόνων Va ‖ 18 διαλεκτικῶς codd. : -λογικῶς Rabe.

l'expression pèche par défaut. **12.** Plus tard, sous l'empereur Auguste, le grand Denys, qui fut le maître et le noble père de notre art[62], originaire d'Halicarnasse, a donné de la rhétorique une définition sage autant que pertinente : « La rhétorique est la faculté, donnée par l'art, de produire un discours crédible dans le domaine politique, et son but est de bien parler »[63]. Cette définition a été jugée bonne et approuvée à très juste raison. Elle ne pèche ni par défaut ni par excès, mais elle présente les caractères propres des définitions, c'est-à-dire qu'elle est formée du genre et des différences et propriétés constitutives. En énonçant « faculté », il a signifié le genre — il existe en effet une faculté technique et une faculté non technique — et en énonçant « technique » la différence. Et il ajoute une deuxième différence en disant « du discours[64] crédible ». Puis, parce que le crédible n'est pas le seul fait de la rhétorique, mais aussi de la médecine ou de la géométrie — en effet les démonstrations qu'elles présentent ne doivent pas être non crédibles, mais doivent amener la persuasion[65] — donc parce que le crédible leur est commun, il a ajouté une propriété très particulière à la rhétorique, qu'un autre art ne peut posséder. De quoi s'agit-il ? De « dans le domaine politique ». Est en outre apposé à la définition : « et son but est de bien parler ».

62. L'éloge de l'auteur cité comme une autorité est un lieu commun. Cet éloge appuyé de Denys toutefois s'explique mieux avant la primauté d'Hermogène, donc avant le Ve s. Cf. *supra*, Notice, p. 6-7.

63. H. Usener a publié cette définition en tête des fragments du livre I du *De imitatione* de Denys, et il l'a fait suivre des divers textes témoins (p. 197-200 Us.-Rad.). Aucun cependant ne renvoie au *De imitatione* et la définition n'est pas toujours attribuée à Denys. Comparer *Prolegomena* 13, p. 199.20-24 Rabe. Sopatros (IVe s.) connaît cette définition chez Lollianos, sophiste du IIe s. Voir encore Olympiodore, *In Gorg.*, p. 16, 14-16 ; 9, 2.12 Westerink ; Ammonios, *In Porph. isagogen* 1.13.

64. Et du raisonnement, selon la polysémie de *logos*. Voir *infra*, 12.17, les « démonstrations ».

ἐλλείποντα τῇ λέξει. **12.** Ὕστερον δ' ἐπὶ καίσαρος Αὐγούστου Διονύσιος ὁ μέγας, ὁ τῆς ἡμετέρας τέχνης καθηγητὴς καὶ πατὴρ ἀγαθὸς γενόμενος, ἀπὸ Ἁλικαρνασσοῦ τὸ γένος καταφέρων, ὡρίσατο τὴν ῥητορικὴν νουνεχῶς τε καὶ προσεχόντως εἰρηκώς· « Ῥητορική ἐστι δύναμις τεχνικὴ πιθανοῦ λόγου ἐν πράγματι πολιτικῷ, τέλος ἔχουσα τὸ εὖ λέγειν ». Οὗτος τοίνυν ὁ ὅρος ἐκρίθη τε καλῶς ἔχειν καὶ ἐδοκιμάσθη μάλα σοφῶς· οὔτε γὰρ ἐλλείπει οὔτε πλεονάζει, ἀλλὰ καὶ τὰ ἰδιώματα τῶν ὁρισμῶν ἔχει, λέγω δὴ τὸ ἐκ γένους καὶ συστατικῶν διαφορῶν καὶ ἰδιοτήτων συνεστάναι· διὰ μὲν γὰρ τοῦ εἰπεῖν « δύναμις » ἐσήμανε τὸ γένος — ἔστι γὰρ δύναμις καὶ ἔντεχνος καὶ ἄτεχνος — διὰ δὲ τοῦ « τεχνικὴ » τὴν διαφοράν· ἑτέραν δὲ διαφορὰν ἐπιτίθησιν εἰρηκὼς « πιθανοῦ λόγου ». Εἶτα ἐπειδὴ οὐ μόνος ὁ ῥήτωρ ἔχει τὸ πιθανὸν ἀλλὰ καὶ ἰατρικὴ καὶ γεωμετρική — καὶ γὰρ καὶ τὰς ἀποδείξεις οὐκ ἀπιθάνους δεῖ προσφέρειν ἀλλὰ πιθανάς —, ἐπεὶ οὖν κοινὸν τὸ πιθανόν, προσέθηκεν ἰδικώτατόν τι τῆς ῥητορικῆς, ὃ ἄλλη τέχνη ἔχειν οὐ δύναται· τί δὴ τοῦτο ; « ἐν πράγματι πολιτικῷ ». Πρόσκειται δὲ τῷ ὅρῳ τὸ « τέλος

VAR. **12.** 13-14 διὰ δὲ τοῦ προσθῆναι τεχνικὴ δέδωκε τὴν διαφοράν Ph ‖ 17-21 — καὶ γὰρ καὶ (καὶ om. Va) ἐπὶ τούτων οὐκ ἀπιθάνους δεῖ προσφέρειν (προφ — Va^pc^) τὰς ἀποδείξεις — προστίθησι τό· « ἐν πράγματι Va C.

12. 5 νουνεχῶς τε Ph Va : συνεχῶς VcBa C ‖ προσεχόντως Ph VcBa : προσηκόντως Va C ‖ 8 σοφῶς VcBa : σαφῶς Ph Va ‖ 13 δύναμις post ἄτεχνος traiec. Va C ‖ pr. καὶ Ph Va : om. Py VcBa ‖ 14 εἶτα καὶ ἑτέραν pro ἑτ- δὲ Va ‖ 15 μόνον pro μόνος Spengel ‖ 16 post ἀλλὰ add. ἤδη Ph om. Py VcBa Va ‖ 17 ante οὐκ add. οὐ μόνον Ph ‖ 17 ἀπιθάνους Py Ph^2^ VcBa Va : -νως Ph^1^ ‖ πιθανάς Py VcBa : -νῶς Ph ‖ 18 ἐπεί — 19 πιθανόν om. Py ‖ 18-19 κοινὸν τὸ πιθανόν Ph : τῷ πιθανῷ VcBa ‖ 21 δὲ tum τὸ om. Py ‖ ante τὸ add. καὶ Va C ‖ τέλος del. Spengel.

En effet tout ce qui n'a pas pour but le bien et le bon, est un art ou vain ou pervers ou mensonger[66]. L'art pervers est celui des empoisonneurs, des sorciers <et des magiciens> ; de tels arts en effet ont été inventés pour le malheur des citoyens[67]. Une chose est l'empoisonnement, une autre la sorcellerie, une autre la magie. L'empoisonnement est l'art de faire périr avec des préparations d'ellébore sous forme de breuvage ou d'onguent. La sorcellerie celui qui fait appel aux démons engagés dans la matière, impurs et malfaisants[68]. La sorcellerie a emprunté son nom aux gémissements des thrènes[69]. La magie est l'art qui agit par le truchement des démons intermédiaires, à la fois angéliques et engagés dans la matière[70]. L'art mensonger est celui qui paraît enseigner

66. Débat traditionnel. Aristote déjà, au début de sa *Rhétorique*, posait la question de l'utilité de cet art : si l'on défend une bonne cause et qu'on ne la gagne pas, on ne peut s'en prendre qu'à son incompétence, puisque le vrai et le juste sont naturellement plus forts que leurs contraires (1355 a 21 sq.) ; si l'on met son art au service d'une mauvaise cause, c'est un dévoiement comparable à celui qu'on peut faire de ses autres biens comme la force ou la richesse (1355 b 2 sq.). Cf. Quintilien II 20, 2 : « J'estime qu'il y a eu beaucoup de gens et qu'il y en a plusieurs qui ont détourné la faculté de produire des discours pour l'employer à nuire aux hommes (*facultatem dicendi ad hominum perniciem conuerterint*) ». Il se souvenait de Cicéron, pour qui il y avait là une perversion de l'ordre naturel des choses : « détourner l'art oratoire donné par la nature pour le salut et la sauvegarde des hommes, pour en faire le fléau et la ruine des gens de bien (*eloquentiam a natura [...] datam, ad bonorum pestem perniciemque conuertere*) » (*De off.* II 51). Comparer à notre texte Sopatros, p. 22.20 sq. Walz V ; Troilos, p. 45.17 Rabe ; Athanase, commentant la définition d'Aristote, p. 172.12 sq. Rabe. Les *Prolegomena* 17, abordant cette question, proposent quelque chose de nettement différent (p. 262.20 sq. Rabe). Voir encore David, *Prol. philosophiae*, p. 44.11-17 ; Olympiodore : δύναμιν ἔχει ἡ ῥητορικὴ ἐφ' ἑκάτερα ῥέπουσαν, καὶ ἐπὶ τὸ ἄδικον καὶ ἐπὶ τὸ δίκαιον « Le pouvoir de la rhétorique penche des deux côtés, vers l'injuste et vers le juste » (*In Gorg.*, p. 56, 24-25).

67. Ce mot permet de rattacher ces arts pervers au domaine politique. Il s'agit précisément des relations entre les citoyens sous l'angle d'un rapport de force.

ἔχουσα τὸ εὖ λέγειν ». Πᾶν γὰρ ὃ μὴ τέλος ἔχει εὖ καὶ καλῶς, ἢ ματαιοτεχνία ἐστὶν ἢ κακοτεχνία ἢ ψευδοτεχνία. Καὶ κακοτεχνία μέν ἐστιν ἡ τῶν φαρμακῶν καὶ γοήτων <καὶ μάγων>· ἐπὶ κακῷ γὰρ τῆς πολιτείας τὰς τοιαύτας εὑρήκασι τέχνας. Ἄλλο δέ ἐστι φαρμακεία καὶ ἄλλο γοητεία καὶ ἄλλο μαγεία. Φαρμακεία μέν ἐστιν ἡ δι' ἐλλεβόρων διὰ στόματος ἢ διὰ χρίσματος προσφέρουσα τὴν ἀναίρεσιν. Γοητεία δὲ ἡ ἀπὸ τῶν ἐνύλων καὶ ἀκαθάρτων καὶ κακοποιῶν δαιμόνων προσκαλουμένη· ἔλαβε δὲ ἡ γοητεία τὸ ὄνομα ἀπὸ τῶν γόων τῶν θρήνων. Μαγεία δέ ἐστιν ἡ διὰ τῶν μέσων δαιμόνων ἀγγελικῶν τε καὶ ἐνύλων ἐνεργοῦσα. Ψευδο-

VAR. 25-26 ἐπὶ κακῷ γὰρ τῆς πόλεως εὑρηνται. Ἄλλο δὲ Va C ‖ 28-29 χρίσματος γενομένη (γιν- C). Γοητεία Va C ‖ 30-31 προσκαλουμένη ἐπὶ κακοποιᾷ δύναμις· οἷον πρὸς μοιχείας καὶ παιδεραστείας καὶ κλοπὰς ταύτας ἐπικαλεῖσθαι πρὸς τὸ συνεργῆσαι δυνάμεις. Ἔλαβε Ph ‖ 32 θρήνων, διὰ τὸ θρήνους γίνεσθαι περὶ τοὺς τάφους, ἐξ ὧν καὶ τὰ ἔνυλα ἐπικαλοῦνται πρὸς συνεργίαν δαιμόνια. Μαγεία δέ Ph ‖ 32-33 ἡ τῶν μέσων [...] ἐνύλων τάξις φυλακτικὴ καὶ φρουρητικὴ τοῦ ἐμπιστευομένου πράγματος. Ψευδοτεχνία δέ Ph.

22 ἔχει Py VcBa Va : -χη Ph (ει s. l.) ‖ 22-23 εὖ καὶ καλῶς Py VcBa : εὖ κ- καλόν Ph καλόν Pδ Va C ‖ 23 pro ἢ ματαιοτεχνία ἐστὶν ἢ κακοτεχνία ἢ ψευδοτεχνία praebent ἢ κ. ἐστιν ἢ ψ- ἢ μ- Va C ‖ 25 ante γοήτων add. τῶν Ph om. Py VcBa Va ‖ καὶ μάγων Va C ‖ 25 ante γοήτων add. τῶν Ph om. Py VcBa : ἐξευρηκέναι Ph addidi (uide infra l. 29) ‖ 26 εὑρήκασι Py VcBa : ἐξευρηκέναι Ph εὕρηνται Va ‖ δέ Ph (δ' cod.) Va : γὰρ Py VcBa ‖ 27 μαγεία Py $Vc^{p.c.}$: μαντεία Ph $Vc^{a.c.}$ Ba καὶ ἄλλο μαγεία om. Va ‖ ante φαρμακεία add. καὶ Ph om. Py VcBa Va ‖ 28 γὰρ pro ἐστιν Va C ‖ ἐλλεβόρων Py Ph VcBa C : -ρου Va ‖ ante pr. διὰ add. ἢ Va C ‖ alt. διὰ Py VcBa Va C : om. Ph ‖ 29 τὴν ἀναίρεσιν Py : πρὸς ἀναίρεσιν Ph τὴν αἵρεσιν VcBa ‖ post δὲ add. ἐστιν Ph om. Py VcBa Va ‖ 31 ἡ γοητεία om. Va C ‖ 32 post γόων add. ἦγουν Va de quo uidesis adn. ‖ ἐστιν om. Va C ‖ 33 ἐνεργοῦσα Py VcBa C ἐνεργουμένη Va.

un savoir-faire[71], mais ce qu'il enseigne est faux[72]. L'art vain est celui dont l'activité n'aboutit pas à une réalisation, comme l'art de la danse[73]. Telle est donc la définition de la rhétorique. **13.** Les tâches de la rhétorique selon Théodecte sont de prononcer un exorde pour la bienveillance, une narration pour la confiance, les débats pour la preuve, la récapitulation pour la mémoire[74]. **14.** Le but de la rhétorique n'est pas simplement de persuader mais d'employer les méthodes de la persuasion[75]. Car, comme le médecin, même lorsqu'il ne guérit pas mais suit les méthodes de la guérison, est un médecin et comme le philosophe, même s'il ne fait pas de tous les hommes des hommes de bien, est un philosophe, ainsi l'orateur, lui aussi, même s'il ne persuade pas mais emploie les méthodes de la persuasion, est un orateur. Il

71. Au lieu de ces mots, on lit dans la recension transmise par Ph : « L'art mensonger est, par exemple, celui des prestidigitateurs : il paraît montrer, mais etc. ».

72. La *pseudotechnia* appartient à un domaine restreint. Les dix-sept occurrences qu'en connaît la base de données *ThLG* se partagent entre les grammairiens et les rhéteurs. Une donnée constante est la liste des sept formes vicieuses de la *technè* que les grammairiens proposent, suivie d'une définition de chacune. La *pseudotechnia* est ainsi tantôt un art tronqué, comme celui des marchands de drogues, qui se prétendent médecins, tantôt celui des faiseurs de prodiges (τερατοποιοί), qui agissent par l'intermédiaire des démons, tantôt un art de l'illusion (ἡ ἀπατῶσα τὴν αἴσθησιν), comme celui des prestidigitateurs (*Comm. in Dion. Thracis artem* I, p. 110.2 et 9 ; 298.19 et 25 ; Théodose le grammairien, *De grammatica*, p. 53.24 et 54.1). Chez les rhéteurs, le terme apparaît ici et dans les textes apparentés. Chez Sopatros il s'agit d'un art qui n'aboutit à rien, comme l'art de la danse (voir *infra*). Une scolie à Aphthonios (p. 623.9-15 Walz II) en donne comme exemple le prestidigitateur, comme la variante Ph de notre texte et comme un commentaire à Denys le Thrace (*loc. cit.*, p. 298.25), auquel il se rattache en outre par la mention de l'illusion (λανθάνουσα τὴν αἴσθησιν).

τεχνία δέ ἐστιν ἡ δοκεῖ μὲν δεικνύναι ποιεῖν τι, ψευδῆ δὲ
35 **δείκνυσι. Ματαιοτεχνία δέ ἐστιν ἡ μετὰ τὴν ἐνέργειαν τέλος οὐ καταλιμπάνει, ὡς ὀρχηστική. Καὶ ὁ μὲν ὅρος τῆς ῥητορικῆς οὗτος. 13. Ἔργα δὲ ῥητορικῆς κατὰ τὸν Θεοδέκτην προοιμιάσασθαι πρὸς εὔνοιαν, διηγήσασθαι πρὸς πίστιν, ἀγωνίσασθαι πρὸς δεῖξιν, ἀνακεφαλαιώσασθαι δὲ πρὸς ἀνάμνησιν. 14. Τέλος δὲ τῆς ῥητορικῆς οὐ τὸ πεῖσαι ἁπλῶς ἀλλὰ τὸ πιθαναῖς χρήσασθαι μεθόδοις· ὥσπερ γὰρ ὁ ἰατρός, κἂν μὴ ὑγιάσῃ, ταῖς δὲ ὑγιαστικαῖς χρήσηται μεθόδοις, ἔστιν ἰατρὸς καὶ ὁ**
5 **φιλόσοφος, κἂν μὴ πάντας ποιήσῃ καλοὺς καὶ ἀγαθούς, πάλιν ἐστὶ φιλόσοφος, οὕτω καὶ ὁ ῥήτωρ, κἂν μὴ πείσῃ, πιθαναῖς δὲ χρήσηται μεθόδοις, ἔστι ῥήτωρ·**

Loc. **13.** 2-4 Theodectes, frag. 133 Rose

Var. 34 ἐστιν ὡς ἡ τῶν ψηφοπαικτῶν· δοκεῖ γὰρ δεικνύναι μέν, ψευδῆ δὲ Ph ‖ 34-35 ἐστιν ἡ δοκοῦσα μὲν δεικνύναι ποιεῖν τι, ψευδῆ δὲ δεικνύουσα ὡς ἡ παροφθαλμιστικὴ ματαιοτεχνία Va ‖ 35 ἐστιν πᾶσα τέχνη ἣ μετὰ Ph ‖ 36 ὀρχηστικὴ καὶ αὐλητικὴ καὶ κιθαριστική· ἐνταῦθα γὰρ μετὰ τὸ παύσασθαι τὸν αὐλητὴν οὐδὲν φαίνεται τῆς τέχνης αὐτοῦ τέλος· ὁ μὲν γὰρ τέκτων καὶ ὁ λαοξόος μετὰ τὸ παύσασθαι τῆς ἐνεργείας ὁ μὲν κατέλειψε θύρας ὁ δὲ τὸν τοῖχον. Διὰ τοῦτο οὖν πρόσκειται τῷ ὅρῳ τέλος ἔχειν εὖ λέγειν, ἵν' ἐκφύγῃ τὸ νομίζεσθαι κακοτεχνία (-ίας a. c. ἢ γοητείας add. Pδ) ἢ ψευδοτεχνία (-ίας a. c.) <ἢ ματαιοτεχνία> (addidi). Καὶ ὁ μὲν ὅρος Ph ‖ **13.** 1 Ἔργα δὲ αὐτῆς κατὰ Va C ‖ **14.** 1 Τέλος δὲ αὐτῆς οὐ Va C ‖ 3-10 ὥσπερ καὶ ἰατρικῆς οὐ τὸ ὑγιάσαι ἀλλὰ τὸ ὑγιαστικοῖς (-καῖς C) χρήσασθαι φαρμακοῖς (μεθόδοις C), καὶ φιλοσοφίας οὐ τὸ πάντας ποιῆσαι καλοὺς καὶ ἀγαθούς, ἀλλὰ τὸ καλὰ καὶ ἀγαθὰ συμβουλεύσαι. Καὶ εἰκότως· ὑπόκειται (-κειτε Va[1]) γὰρ Va C.

34 pr. δέ om. Ph ‖ 35 δέ om. Py ‖ 35-36 pro ἢ ... καταλιμπάνει praebent Va C ἡ ... -άνουσα ‖ 36 ὡς Py VcBa : ὡς ἡ Va C οἷον Ph ‖ **13.** 1 ante ῥητορικῆς add. τῆς Ph om. Py VcBa ‖ τὸν om. Va κατὰ τὸν θεοδέκτην om. Py ‖ 2 προοιμιάσασθαι Py VcBa Va : -άσας Ph ‖ εὔνοιαν Py Ph Va Vc[2] : ἔννοιαν Vc[1]Ba ‖ 3 δεῖξιν ego : τούτοις δεῖξιν Ph ἀπόδειξιν Va C τούτοις δεῖξαι Py τούτους δεῖξαι VcBa ‖ 4 δὲ om. Va C ‖ **14.** 2 ἁπλῶς om. Va C ‖ τὸ om. Ph ‖ 6 πάλιν om. Py ‖ 7 χρήσηται Py Ba : -σεται Ph Vc ‖ ἔστι Py VcBa : πάλιν Ph.

est normal qu'il arrive au médecin de ne pas toujours guérir, au philosophe et à l'orateur, l'un de ne pas convertir, l'autre de ne pas persuader[76] ; ils ont affaire avec l'âme, maîtresse de ses décisions et de ses mouvements, indépendante, changeante, prompte à quitter une chose pour une autre et plus disposée à se fier à elle-même qu'à autrui[77].

15. Un sixième point est celui dans lequel on cherche combien il y a d'espèces de la rhétorique et s'il s'agit d'espèces et non de parties, de quelles parties de l'âme chaque espèce procède, quel but est visé par chacune, quel temps a été assigné à chacune, quel est le lieu de chacune et quelles personnes leur sont subordonnées[78]. Les espèces de la rhétorique sont essentiellement trois, la délibérative, la judiciaire et la panégyrique[79]. La délibérative est celle par laquelle nous conseillons ce qui doit se faire, la judiciaire celle par laquelle nous décidons les controverses, la panégyrique celle par laquelle les personnes louées ou blâmées le sont publiquement[80]. La

76. Ph ajoute : « … toujours. Le premier en effet a affaire avec une matière instable, où l'emporte l'inclination à la dissolution, sourde aux paroles et dénuée de raison. Le philosophe et l'<orateur> ont affaire… ».

77. Ph ajoute : « Et ceci met un terme aussi à notre cinquième point ».

78. Les questions abordées dans ce point ont en théorie rhétorique une longue histoire, comme on le voit par les notes qui suivent.

79. Voir Aristote, *Rhet.* I 3, 1358 a 36 sq. D'après Quintilien (III 4, 1), c'est Aristote qui a servi de modèle pour cette division tripartite. Un système plus ancien distinguait deux genres, le délibératif et le judiciaire, et des espèces, où entraient l'éloge et le blâme. Voir la doctrine attribuée à Isocrate par Quintilien (III 4, 11) et le début original de la *Rhet. Al.*, tel qu'on peut le reconstituer (discussion dans l'éd. P. Chiron, CUF, 2002, p. LXXXIX sq.). Une telle approche se lit encore chez Philodème (voir *Rhet.*, col. XXX[a] sq., p. 212.19 sq. Sudhaus, vol. I). Cf Platon, *Soph.* 222 c, qui connaît deux divisions de l'éloquence publique, l'art judiciaire et l'art de haranguer le peuple (voir l'interprétation de Quintilien, III 4, 10). A l'époque où écrit notre auteur la division tripartite s'est imposée depuis longtemps.

εἰκότως δὲ συμβαίνει τῷ τε ἰατρῷ μὴ ὑγιάζειν ἀεὶ καὶ τῷ φιλοσόφῳ καὶ τῷ ῥήτορι τῷ μὲν μὴ ποιεῖν, τῷ δὲ μὴ πείθειν· ὑπόκειται γὰρ ψυχὴ αὐτοπροαίρετος, αὐτοκίνητος, αὐτεξούσιος, παλίμβολος, θᾶττον ἀπὸ ἑτέρου εἰς ἕτερον μεταπίπτουσα καὶ μᾶλλον ἐπιρρεπῶς ἔχουσα πρὸς τὸ ἑαυτῇ πείθεσθαι ἢ ἑτέροις.

15. **Ἕκτον ἐστὶ κεφάλαιον ἐν ᾧ δεῖ ζητῆσαι πόσα εἴδη τῆς ῥητορικῆς, καὶ εἰ εἴδη ἀλλὰ μὴ μέρη, καὶ ἐκ ποίων μερῶν τῆς ψυχῆς ἕκαστον προελήλυθε, καὶ εἰς ποῖον ἕκαστον ἀφορᾷ τέλος, καὶ ποῖον ἕκαστον ἔλαβε χρόνον, καὶ τίς ὁ ἑκάστου τόπος, καὶ ποῖα τὰ ὑποβεβλημένα αὐτοῖς πρόσωπα. Τρία τοίνυν τὰ ἀνωτάτω εἴδη τῆς ῥητορικῆς, συμβουλευτικόν, δικανικόν, πανηγυρικόν. Καὶ συμβουλευτικὸν μέν ἐστι δι' οὗ συμβουλεύομεν τὰ πρόσφορα γενέσθαι, δικανικὸν δέ, δι' οὗ τὰς ἀμφισβητήσεις διακρίνομεν, πανηγυρικὸν δέ, δι' οὗ τοὺς ἐπαινουμένους καὶ ψεγομένους δημοσιεύομεν. Διαιρεῖται δὲ τὸ συμβουλευτικὸν εἰς δύο, προτροπὴν καὶ ἀποτροπήν, τὸ δὲ δικανικὸν εἰς δύο, κατηγορίαν**

VAR. 10 πείθειν ἀεί· τῷ μὲν γὰρ ὑπόκειται ὕλη ῥευστὴ πρὸς φθορὰν ἑτοιμοτέρα καὶ ἀνηκουστοῦσα λόγου καὶ ἀμοιροῦσα λογισμοῦ· τῷ δὲ φιλοσόφῳ καὶ τῷ <ῥήτορι> (silentio add. Rabe in adn. ad locum) ὑπόκειται ψυχὴ Ph ‖ 13 ἑτέροις. Καὶ οὕτως ἡμῖν καὶ τὸ πέμπτον διήνυσται κεφάλαιον. **15.** Ἕκτον τοίνυν ἐστὶ κεφάλαιον, ἐν ᾧ ζητεῖται πόσα εἴδη Ph ‖ **15.** 4-6 τέλος, καὶ ποίους τόπους καὶ χρόνους καὶ πρόσωπα διενείμαντο. Τρία Va C.

8 τε — alt. τῷ om. Py ‖ 9 pr. τῷ Py VcBa : om. Ph ‖ alt. τῷ — δὲ om. Ph ‖ pr. μὴ om. Vc[1]Ba[1] ‖ 11 ante παλίμβολος add. καὶ Va ‖ 12 pro εἰς hab. ἐφ' C ‖ 13 post πείθεσθαι add. μᾶλλον Ph om. Py VcBa Va C ‖ **15.** 4 post pr. ποῖον add. καὶ εἰς ποί[ ] Ph ‖ pr. ἕκαστον — alt. ποῖον om. Vt propter homoeotel. ‖ ἔλαχε pro ἔλαβε Vt ‖ 5 ὁ om. Vt ‖ 6 αὐτοῖς Py Vt VcBa : -τῆς Ph ‖ ἀνωτέρω pro -τάτω Vt ‖ 9 γενέσθαι om. Va C ‖ 9-10 post δέ bis add. ἐστι Ph non hab. cet. ‖ 11 ἐπαινουμένους καὶ (ἢ VcBa Va C) ψεγομένους Py Ph VcBa Va C : ἐπαίνους καὶ τοὺς ψόγους Vt ‖ 12 post τὸ add. μὲν Va C ‖ δύο om. Va C ‖ ante προτροπὴν add. εἰς Vt ‖ 13 τὸ om. Ba ‖ δὲ om. Vt ‖ δύο om. Py Va C ‖ ante κατηγορίαν add. εἰς Ph Vt.

délibérative se divise en deux, l'exhortation et la dissuasion, la judiciaire en deux, l'accusation et la défense, la panégyrique en deux, l'éloge et le blâme. **16.** Mais ces divisions sont des parties et ce qui les précède des espèces. La différence entre la partie et l'espèce est que l'espèce en son entier suffit à faire un orateur, mais que la partie ne le peut pas : quiconque en effet pratique seulement le délibératif, mais non le judiciaire et le panégyrique, celui-là est un orateur à part entière, comme Théramène, surnommé Cothurne[81], car bien qu'il ne pratiquât que le discours délibératif, il était cependant considéré comme un orateur. Zénon, qui ne pratiquait que le discours judiciaire, était appelé orateur[82] et Gorgias, qui ne pratiquait que le discours panégyrique, fut appelé orateur lui aussi[83]. Car de même que, si l'on donne la forme entière d'un homme à de la pierre ou du bronze, nous disons que cette statue d'homme restitue l'espèce, alors que si c'est une partie de l'homme, une main ou un pied, nous ne disons pas qu'ils reproduisent l'espèce humaine

81. Homme d'Etat athénien (mort en 404/3). Xénophon explique son surnom (*Hell.* II 3,31 et 47, avec entre les deux l'exemple d'un discours délibératif supposé prononcé par Théramène) : « Car le cothurne paraît s'adapter à l'un et l'autre pied », faisant ainsi allusion à ses revirements politiques, tantôt pour la démocratie, tantôt pour l'oligarchie. Voir Plutarque, *Nicias* 2, 1.

82. Un seul Zénon est qualifié de *rhètôr* (en concurrence avec *philosophos*) dans la *Souda* (122.81). Il s'agit de Zénon d'Athènes (IIe s. ap. J.-C.), auteur de traités de rhétorique et de commentaires des orateurs. Mais nous n'avons aucune information sur des discours judiciaires de ce rhéteur et le voisinage, dans notre texte, de Théramène et de Gorgias suggère qu'il s'agirait plutôt ici d'un Zénon plus ancien.

83. Sur Gorgias, voir *supra*, § 9. Dire que Gorgias ne pratiquait que le discours panégyrique est réducteur. Il s'agit plutôt d'une prédominance de l'épidictique. Sur ce point voir Denys d'Halicarnasse, *Demosth.* V 1, 1 : « Je n'ai vu de lui aucun discours judiciaire, mais quelques discours délibératifs, certains traités sur l'art (rhétorique) et surtout ses discours épidictiques » ; cf. Syrianus, *Comm.* I, p. 90.12 sq. ; Max. Planude, *In Herm. de ideis*, p. 548.8 sq. et n. 2 Walz V. Et voir les textes de Gorgias réunis dans J. Martin, *Antike Rhetorik*, p. 177-184.

καὶ ἀπολογίαν, τὸ δὲ πανηγυρικὸν εἰς δύο, ἔπαινον καὶ ψόγον. 16. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν μέρη· εἴδη δὲ τὰ πρὸ αὐτῶν. Τούτῳ δὲ διοίσει μέρος εἴδους τῷ τὸ μὲν εἶδος ὁλόκληρον ἀποτελεῖν ῥήτορα, τὸ δὲ μέρος μή· ὅστις γὰρ οἶδε μόνον τὸ συμβουλευτικόν, μὴ μέντοι τὸ δικανικὸν ἢ τὸ πανηγυρικόν, οὗτος ῥήτωρ τέλειος ὡς Θραμένης ὁ Κόθορνος· συμβουλεύειν γὰρ μόνον εἰδὼς ὅμως ῥήτωρ ἐνομίζετο. Ὁ δὲ Ζήνων δικάζεσθαι μόνον εἰδὼς ῥήτωρ ἤκουε, Γοργίας δὲ πανηγυρίζειν μόνον εἰδὼς ῥήτωρ ἤκουσε καὶ αὐτός. Ὥσπερ γάρ, ὁλόκληρον εἶδος ἀνθρώπου εἰ ἐπιτεθείη λίθῳ ἢ χαλκῷ, εἶδος λέγομεν ἀποσῴζειν τὸν ἀνδριάντα, ἐὰν δὲ μέρος ἀνθρώπου, χεῖρα ἢ πόδα, οὐ λέγομεν ἅπαν ἀνειληφέναι τὸ εἶδος

VAR. **16.** Καὶ ταῦτα μὲν τὰ μέρη τὰ δὲ πρὸ αὐτῶν (τὰ C) εἴδη. Τούτῳ δὲ διαφέρει μέρος Va C ‖ 2 αὐτῶν. Διαφέρει δὲ εἶδος μέρους τῷ τὸ μὲν Vt ‖ 3 τὸ δὲ μέρος μὴ δύνασθαι ἀποτελεῖν ῥήτορα· οἷον ὅστις Ph ‖ 3-5 ὅστις γὰρ ἓν τῶν εἰδῶν οἶδε ῥήτωρ ἐστίν· οἷον Θηραμένης Va C ‖ 4-5 τὸ συμβουλεύειν, μὴ μέντοι γε καὶ (καὶ om. Vt) δικάζεσθαι καὶ πανηγυρίζειν, οὗτος ῥήτωρ ὥσπερ Θηραμένης Ph Vt ‖ 7 ἐνομίζετο. Ὁμοίως δὲ καὶ Ζήνων Ph καὶ αὐτὸς ἤκουσται. Ζήνων δὲ Vt ‖ 8-9 ἤκουε. Ὥστε ἓν μόνον τῶν τριῶν εἶδος ἀρκεῖ ῥήτορα ἀποτελέσαι τὸ δὲ μέρος οὔ. Ὥσπερ γάρ Vt ‖ 10-11 λέγομεν ἀποτελεῖν καὶ ἀποσῴζειν Vt ‖ 11-12 μέρος ἀνθρώπου ἐπί τινι χαλκῷ ἢ λίθῳ (ἀνθρώπου — λίθῳ om. Vt) ἐπιθῶμεν, οἷον (ἢ pro οἷον Vt) χεῖρα ἢ πόδα ἢ κεφαλήν, οὐ λέγομεν τὸν χαλκὸν ἢ τὸν λίθον (ἢ τὸν λίθον om. Vt) ἅπαν ἀπειληφέναι (ειληφ- Vt) τὸ εἶδος Ph Vt.

14 δὲ Ph Va C om. Py VcBa ‖ εἰς δύο ego : εἰς δύο εἰς Ph VcBa εἰς Py Va C ὁμοίως Vt ‖ **16.** 1 post μέρη add. ἐστίν Vt ‖ τὰ om. Ph ‖ 2 δὲ om. Py ‖ ante εἴδους add. τοῦ Va ‖ 3 οὗ pro μή Vt ‖ 3-4 ὅστις γὰρ VcBa : οἷον ὅστις Ph Vt ‖ 4 μόνον ante οἶδε traiec. Ph Vt ‖ 5 τέλειος VcBa : om. Ph Vt Va ‖ ὡς VcBa : ὥσπερ Ph Vt οἷον Va ‖ 6 post ὁ add. καὶ Ph ‖ pro γὰρ hab. καὶ Vt om. Va C ‖ 8 ἤκουε VcBa Va C : ἤκουσε Ph καὶ αὐτὸς ἤκουε Vt ‖ δὲ Ph : τε cet. ‖ εἰδὼς Ph om. cet. ‖ 10 ἀνθρώπου VcBa Va C : ἄνθρωπον Ph om. Vt ‖ εἰ ἐπιτεθείη Py Vt VcBa Va C : ἐπί τινι ἢ Ph qui ἐπιτεθείη addit post χαλκῷ ‖ 12 ἀνειληφέναι Py VcBa C : ειλ- Vt Va ἀπειλ- Ph.

en entier mais une partie de l'homme[84], de même, si quelqu'un a acquis la maîtrise de l'une des parties, on ne le dira pas orateur, tandis que s'il maîtrise l'une des espèces, il sera dit nécessairement orateur. Assurément, le très fortuné régime politique romain actuel appelle orateurs ses avocats, bien qu'ils ne pratiquent que le discours judiciaire[85]. Voilà donc en quoi la partie diffère de l'espèce[86]. **17.** Maintenant il faut savoir que le judiciaire procède de la partie irascible de notre âme[87] : quiconque en effet a résolu d'accuser ou de se défendre est rempli de colère quand il accuse ou se défend. Le délibératif procède de la partie concupiscente de notre âme : quiconque en effet a résolu de prendre conseil ou de conseiller se rend à la délibération mû par le désir. Le panégyrique procède de la partie rationnelle qui est en nous : quiconque en effet prononce un discours panégyrique recourt à la raison. On se demandera peut-être comment nous entendons « le panégyrique vient de la partie rationnelle », alors que les discours judiciaire et délibératif se réalisent aussi au moyen de raisonnements. La solu-

84. Dans Ph le texte est explicité : « ...une partie de l'homme qu'on modèle dans du bronze ou de la pierre, par exemple une main ou un pied ou une tête, nous ne disons pas que le bronze ou la pierre reproduisent... ».

85. Du fait des institutions romaines, où les décisions politiques étaient débattues au Sénat et où les citoyens ne plaidaient pas eux-mêmes leurs procès, la fonction d'avocat était devenue une profession spécialisée. Cependant l'enseignement de la rhétorique reste déterminé par les institutions démocratiques athéniennes, comme on le voit dès les lignes suivantes. La réécriture de ce passage dans l'*épitomé* transmise par C fait disparaître la référence au « très fortuné régime politique actuel de Rome ».

86. Au lieu de cette phrase on lit dans Ph : « Ainsi une seule espèce suffit à faire un orateur, mais non pas l'une des parties. Par où il est démontré que les trois principales divisions sont des espèces et que leurs subdivisions sont des parties. Qu'il soit dit maintenant que le judiciaire procède... ».

ἀλλὰ μέρος τοῦ ἀνθρώπου, οὕτως, εἰ μέν τινι τῶν μερῶν ἐξήσκηταί τις, ῥήτωρ οὐ λεχθήσεται, εἰ δέ τινι τῶν
15 **εἰδῶν ἀσκήσεται, ῥήτωρ ἐξ ἀνάγκης ὁ τοιοῦτος. Ἀμέλει καὶ ἡ νῦν εὐτυχεστάτη Ῥωμαϊκὴ πολιτεία τοὺς δικολόγους ἔχουσα δικάζεσθαι μόνον εἰδότας ῥήτορας αὐτοὺς καλεῖ. Ὥστε τούτῳ διαφέρει μέρος εἴδους. 17. Εἰδέναι τοίνυν χρὴ ὅτι τὸ μὲν δικανικὸν ἐκ τοῦ θυμικοῦ τῆς ἡμετέρας ψυχῆς προῆλθε· πᾶς γὰρ ἄνθρωπος κατη-**
5 **γορεῖ ἢ ἀπολογεῖσθαι θέλων θυμοῦ πλησθεὶς ἢ κατηγορεῖ[ται] ἢ ἀπολογεῖται. Τὸ δὲ συμβουλευτικὸν ἐκ τοῦ ἐπιθυμητικοῦ τῆς ἡμετέρας προῆλθε ψυχῆς· πᾶς γὰρ ἄνθρωπος συμβουλεύεσθαι θέλων ἢ συμβουλεύειν ἐξ ἐπιθυμίας κινούμενος προάγεται ἐπὶ τὴν συμβουλήν. Τὸ δὲ πανηγυρικὸν ἐκ τοῦ λογιστικοῦ προῆλθε τοῦ ἐν**
10 **ἡμῖν· πᾶς γὰρ ἄνθρωπος πανηγυρίζων λόγῳ κέχρηται. Ἀπορήσειε δ' ἄν τις πῶς λέγομεν « τὸ πανηγυρικὸν ἐκ τοῦ λογιστικοῦ », καὶ ταῦτα καὶ τοῦ δικάζεσθαι καὶ τοῦ συμβουλεύειν διὰ λόγων ἐχόντων τὴν κύρωσιν. Ἐπιλυ-**

VAR. 15 εἰδῶν ἐξ ἀνάγκης ῥήτωρ ὀνομαστήσεται ὁ τοιοῦτος Vt ‖ 17-18 αὐτοὺς οἶδεν καλεῖν ἡ συνήθεια. Ὥστε ἓν μόνον εἶδος ἀρκεῖ ῥήτορα ἀποτελέσαι· οὐ μέντοι δὲ τὸ μέρος. Οὕτως τοίνυν ἀποδέδεικται ὅτι εἴδη εἰσὶν τὰ ἀνωτάτω τρία, τὰ δὲ τῆς ὑποδιαιρέσεως μέρη. **17.** Εἰρῆσθαι τοίνυν Ph.

13 τοῦ Py Ph Vt : om. cet. ‖ οὕτως om. Va ‖ τινι VcBa Va C : τι Py ἓν τι Ph Vt ‖ 14 ἐξήσκηται Py VcBa Va C : ἀσκεῖται Ph Vt ‖ τις Py VcBa Va C : om. Ph (qui ῥήτωρ post λεχθήσεται iterauit). Vt ‖ οὐ λεχθήσεται Py VcBa Va : οὐκ ἄν λ- Ph οὐκ ἂν λεχθείη Vt ‖ δέ τινι Py Vc Ba C : δέ τι Va δ' ἓν Ph Vt ‖ 15 ἀσκήσεται Py Ph VcBa : -σει Va om. Vt C ‖ post ἀμέλει add. τοι Ph ‖ 16-17 pro ἡ νῦν ... ἔχουσα praeb. οἱ δικόλογοι C de quo videsis adn. ‖ 17 μόνον om. Ba ‖ **17.** 2 ὅτι Ph Va : om. VcBa ‖ pro ἐκ hab. εἶτε Ba ‖ 3 ante κατηγορεῖν add. ἢ Rabe ‖ 3-4 κατηγορεῖν — πλησθεὶς om. VcBa Va propter homoeotel. suppl. quodam modo C ‖ 4 ἢ κατηγορεῖ Rabe : ἢ -ρεῖται Ph Vc συγκατηγορεῖται VaBa ‖ 7 συμβουλεύεσθαι θέλων ἢ συμβουλεύειν Py : συμβουλεύων καὶ συμβουλεύεσθαι ἐθέλων Ph VcBa Va ‖ 11 pro ἀπορήσειε praeb. ἀπορεῖτο Ba (-ῆτο cod.) ‖ 13 pro συμβουλεύειν hab. -εύεσθαι C.

tion sera celle-ci : il est vrai que dans chacune des trois espèces de l'art oratoire nous recourons à la raison, chacune cependant doit son nom[88] à la disposition qui l'a enfantée, celle qui nous pousse ou au discours judiciaire ou au délibératif ou au panégyrique. Parce que le premier mouvement est né de la colère et que la raison s'est mise au service de la colère, dont elle est devenue en quelque sorte l'instrument, nous disons que le judiciaire tire son origine de la colère. De même pour les autres : parce que c'est le désir dans le délibératif et la partie rationnelle dans le panégyrique qui ont mis en mouvement le discours, chacun d'eux tire son appellation de la disposition qui l'a mis en mouvement[89]. **18.** La fin du judiciaire est le juste, car c'est avec les yeux fixés sur le juste que le juge siège et juge. La fin du délibératif est l'opportun, celle du panégyrique le bien[90]. **19.** Le temps assigné au judiciaire est le passé, au délibératif l'avenir, au panégyrique le présent. Car s'il arrive que nous présentions aussi des actions passées de la personne louée ou des vœux pour son avenir, c'est cependant l'attachement au temps présent qui nous oblige à cela, pour cette raison surtout que le temps présent tient pour partie du passé et pour partie de l'avenir[91]. **20.** Les lieux du judiciaire sont les tribu-

88. Le texte suppose qu'on puisse employer une appellation comme τὸ θυμικόν, par exemple, pour désigner ὁ δικανικὸς λόγος.

89. Cette théorie fait allusion aux trois parties de l'âme chez Platon : raison, colère, désir.

90. Voir notamment Aristote, *Rhet.* I 3, 1358 b 20 ; Cicéron, *Part. or.* 71, 83, 98 ; *Top.* 91 ; *De orat.* I 141 ; Quintilien III 4, 16. Cf. Elias, *In Porph. Isagogen*, 21.19-21.

91. Voir Aristote, *Rhet.* I 3, 1358 b 13-20, où se trouve déjà la réserve concernant le temps de l'éloge et du blâme. Comparer Quintilien III 4, 7. Cf. David, *Prol. philosophiae*, 72.10-14.

τέον οὖν οὕτως, ὅτι ἐν ἑκάστῳ μὲν τῶν τριῶν εἰδῶν τῆς ῥητορικῆς κεχρήμεθα τῷ λογιστικῷ, ἀλλ' ἀπὸ τῆς κυησάσης ἕξεως τῆς κινούσης ἡμᾶς ἢ ἐπὶ τὸ δικάζεσθαι ἢ ἐπὶ τὸ συμβουλεύειν ἢ ἐπὶ τὸ πανηγυρίζειν ἔλαβεν ἓν ἕκαστον τὴν ὀνομασίαν· ἐπειδὴ γὰρ πρώτη κίνησις γέγονεν ἀπὸ τοῦ θυμοῦ, ὑπηρέτησε δὲ καὶ οἷον ὄργανον γέγονεν ὁ λόγος τῷ θυμῷ, διὰ τοῦτο λέγομεν ἐκ τοῦ θυμοῦ ἔχειν τὸ δικανικὸν τὴν γένεσιν· ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων, ἐπειδὴ ἐν τῷ συμβουλευτικῷ ἡ ἐπιθυμία ἐκίνησε τὸν λόγον καὶ ἐν τῷ πανηγυρικῷ τὸ λογιστικόν, ἐκ τῆς κυησάσης ἕξεως ἔλαβεν ἓν ἕκαστον τὴν προσηγορίαν. 18. Τέλος δὲ τοῦ μὲν δικανικοῦ τὸ δίκαιον· πρὸς γὰρ τὸ δίκαιον ὁ δικαστὴς ἀφορῶν καθέζεται καὶ δικάζει· τοῦ δὲ συμβουλευτικοῦ τέλος τὸ συμφέρον, τοῦ δὲ πανηγυρικοῦ τέλος τὸ καλόν. 19. Χρόνον δὲ εἰλήφασι τὸ μὲν δικανικὸν τὸν παρεληλυθότα, τὸ δὲ συμβουλευτικὸν τὸν μέλλοντα, τὸ δὲ πανηγυρικὸν τὸν ἐνεστῶτα· εἰ γὰρ καὶ προϋπαρχούσας πράξεις τοῦ ἐγκωμιαζομένου καὶ μελλόντων εὐχὰς προσαναφέρομεν τῷ ἐγκωμιαζομένῳ, ἀλλ' οὖν ὅμως τὸν ἐνεστῶτα χρόνον θηρώμενοι ταῦτα ποιεῖν ἀναγκαζόμεθα· ἄλλως τε καὶ ὁ ἐνεστὼς χρόνος τὸ μὲν ἔχει ἐκ τοῦ παρεληλυθότος, τὸ δὲ ἔχει ἐκ τοῦ μέλλοντος. 20. Τόποι δὲ τῷ μὲν δικανικῷ τὰ δικαστήρια, τῷ δὲ

VAR. **17.** 23-24 τὸ λογιστικὸν ἐκίνησε τὸν λόγον, ἐκ τῆς Ph. 16 κυησάσης Py VcBa Va : κυριευσάσης Ph ‖ 17 alt. τὸ Py VcBa Va C : τοῦ Ph ‖ 19 δργανον Ph Va : ὀργὴ Py Vc[1]Ba ὁρμὴ Vc[2] ‖ 21 θυμοῦ Vc Py Va C : θυμικοῦ Ph, uix legitur Ba ‖ 21 ὁμοίως — **24.** 1 ἐν ᾧ def. Ba ‖ 24 κυησάσης Py Vc Va C : κινησ- Ph ‖ ἕξεως Py Vc Va C : ὁρεξ- Ba ‖ 24 κυησάσης Py Vc Va C : κινησ- Ph ‖ ἕξεως Py Vc Va C : ὁρεξ- Ph ‖ **18.** 1 τοῦ Py Ph : om. Vc Va C qui μὲν post δικανικοῦ traiec. ‖ **19.** 1 χρόνον Py Vc Va : -νους Ph C ‖ τὸν Ph Vc C : om. Py Va ‖ 2 alt. τὸ Py Ph Vc C : τῷ Va ‖ 6-7 ταῦτα — χρόνος Ph Va om. Vc ‖ C ‖ 7 post μὲν add. γὰρ Vc ‖ 8 παρεληλυθότος Ph Va : προελ- Vc ‖ ἔχει Ph Vc om. Va ‖ **20** ante **19** traiec. C ‖ **20.** 1-2 τῷ δὲ — βουλευτήρια hic Ph C om. Vc fort. propter homoeotel. post **20.** 3 ἐκκλησίαι traiec. Va ut Py qui τὰ βουλευτήρια om.

naux, du délibératif les salles de conseil, du panégyrique les théâtres et les assemblées. **21.** Les personnes sont pour le judiciaire les juges, pour le délibératif les sénateurs, pour le panégyrique le public des réunions[92].

22. Un septième point est celui dans lequel il faut chercher combien il y a de rhétoriques, lesquelles et quelle est, Dieu merci, celle qui nous occupe[93]. Il y en a cinq en tout[94]. L'une, la première et la plus importante, est la rhétorique corrélative à la philosophie, celle qu'employaient Pythagore, Socrate et Platon. Car, même si le discours des philosophes avait pour objet ce qui reste toujours identique à soi-même, ils recouraient cependant dans leurs discours à une certaine persuasion. Il est impossible en effet sans persuasion de faire la démonstration de cela même qui est vrai et dont on tombe d'accord[95]. La deuxième est la rhétorique corrélative à la politique, celle où se sont distingués Miltiade, Cimon, Thémistocle, Périclès[96]. <La rhétorique> politique diffère de la rhétorique corrélative à la philosophie en ce que la corrélative à la philosophie discute[97] à propos du général[98] et la rhétorique politique seulement à propos de ce qui est utile à la

92. Voir Aristote, *Rhet.* I 3, 1358 a - b 8 ; Cicéron, *Part. orat.* 10 ; Quintilien III 4, 6. Pour les § 18-21, comparer Troilos, p. 58.16-23. Ph ajoute : « Ceci met un terme à notre sixième point comme tel ».

94. Ph réécrit : « Il faut savoir que les principales rhétoriques sont au nombre de cinq ».

95. La même idée se retrouve dans un commentaire attribué à Marcellinus : « la vérité a besoin de la crédibilité : le vrai lui-même, s'il n'est pas crédible, ne concourt en rien à la persuasion » (p. 158.26-30 Walz IV). Cf. *supra*, 12.14 sq.

96. Sur le choix de ces personnages, voir la n. 93, *infra*, p. 216.

97. Ph ajoute : « et persuade ».

98. Cf. ci-dessus, 22.7 : « ce qui reste toujours identique à soi-même ».

συμβουλευτικῷ τὰ βουλευτήρια, τῷ δὲ πανηγυρικῷ τὰ θέατρα καὶ αἱ ἐκκλησίαι. **21.** Πρόσωπα δὲ τῷ μὲν δικανικῷ οἱ δικασταί, τῷ δὲ συμβουλευτικῷ οἱ βουλευταί, τῷ δὲ πανηγυρικῷ οἱ ἐκκλησιασταί.

22. Ἕβδομόν ἐστι κεφάλαιον ἐν ᾧ δεῖ ζητῆσαι πόσαι ῥητορικαὶ καὶ ποῖαι καὶ ποίαν σὺν θεῷ μετερχόμεθα. Εἰσὶ δὲ πᾶσαι πέντε τὸν ἀριθμόν, μία μὲν ἡ πρώτη καὶ κυριωτάτη ἡ ἀντίστροφος τῇ φιλοσοφίᾳ, ᾗ ἐχρήσατο Πυθαγόρας καὶ Σωκράτης καὶ Πλάτων· εἰ γὰρ καὶ περὶ τῶν ἀεὶ ὡσαύτως ἐχόντων πραγμάτων τοὺς λόγους ἐποιοῦντο οἱ φιλόσοφοι, ἀλλ' οὖν πειθοῖ τινι κεχρημένοι τοὺς λόγους ἐποιοῦντο· ἀμήχανον γὰρ καὶ τὸ ἀληθὲς χωρὶς πειθοῦς καὶ τὸ ὁμολογούμενον ἀποδεῖξαι. Δευτέρα ἡ ἀντίστροφος τῇ πολιτικῇ, ἧς ἡγήσατο Μιλτιάδης, Κίμων, Θεμιστοκλῆς, Περικλῆς. Τούτῳ δὲ διαφέρει <ἡ> πολιτικὴ τῆς ἀντιστρόφου κατὰ φιλοσοφίαν, ὅτι ἡ μὲν φιλοσοφίᾳ ἀντίστροφος περὶ τῶν καθόλου διαλαμβάνει, ἡ πολιτικὴ δὲ περὶ τῶν τῇ πολι-

VAR. **21.** 3 ἐκκλησιασταί. Καὶ οὕτως ἡμῖν τὸ ἕκτον ὡς ἕκτον (ὡς ἕκτον om. Pδ) πληροῦται κεφάλαιον. **22.** Ἕβδομον τοίνυν πρὸς ἐπὶ τούτοις δεῖ ζητῆσαι κεφάλαιον, πόσαι [...] ποῖαι ὑπάρχουσι καὶ ποίαν σὺν θεῷ μετερχόμεθα. Εἰδέναι τοίνυν (τοίνυν Ph^2 om. Ph^1) χρὴ ὡς αἱ ἀνωτάτω ῥητορικαὶ ὑπάρχουσι πέντε Ph ‖ 10 Δευτέρα τοίνυν ἐστὶ ῥητορικὴ ἡ Ph ‖ 14 διαλαμβάνει τε καὶ πείθει, ἡ δέ πολιτικὴ περὶ Ph.

2-3 τὰ θέατρα καὶ om. C ‖ **21.** 1 δὲ Ph C om. Py Vc Va ‖ 2 βουλευταί Py Vc Va : συμβ- Ph ‖ 3 δὲ post πανηγυρικῷ traiec. Vc om. Py ‖ **22.** 5 εἰ γὰρ καὶ Vc Va C : καὶ γὰρ εἰ Ph ‖ 6 post τῶν add. ὡς Va ‖ 7 pro οἱ hab. ὡς C ‖ πειθοῖ post τινι traiec. Vc C ‖ 10 ἡγήσατο Ph Vc : -σαντο Va C ‖ 11 περικλῆς Ph : om. Vc Va C ‖ 12 <ἡ> addidi pro πολιτικὴ praeb. ἡ ἀντίστροφος τῇ πολιτικῇ C ‖ 12-13 κατὰ φιλοσοφίαν Ph Vc : κατὰ -σόφους Va τῇ φιλοσοφίᾳ C ‖ 13 ante φιλοσοφίᾳ add. τῇ C ‖ ἀντίστροφος Ph : ἀντιστρόφως Vc Va ‖ 14-15 τῇ πολιτείᾳ μόνῃ Va : τῆς πολιτείας μόνης Ph Vc.

gestion des affaires politiques[99]. La troisième est la rhétorique corrélative à la dialectique. La dialectique en effet diffère de la rhétorique en ce que la dialectique mène sa recherche par questions et par réponses, la rhétorique d'une façon continue à propos des affaires politiques[100]. S'y sont distingués Démosthène, Lycurgue et les autres orateurs[101]. La quatrième est la rhétorique corrélative à l'activité des sycophantes ; s'y sont distingués Aristogiton et Hégémon. La cinquième est la rhétorique des flatteurs ; s'y sont distingués Démade et Aristodème[102]. **23.** Tel étant le nombre des rhétoriques[103], c'est la troisième, Dieu merci, qui nous occupe, la rhétorique corrélative à la dialectique, celle où s'est distingué Démosthène[104].

24. Un huitième point est celui dans lequel il faut chercher[105] combien il y a de modes de la lecture rhétorique[106] : car il ne faut pas réciter les discours rhétoriques à la manière des rhapsodes comme des poèmes, ni les déclamer de façon tragique ou comique comme des pièces de théâtre, ni les chanter comme des poèmes lyriques, mais autrement : il y a en effet trois modes de lecture des discours rhétoriques[107]. Le premier est la lecture soutenue, qui occupe la première place surtout dans les débats du judiciaire[108], selon le mot d'Homère :

des mots pareils aux flocons des neiges de l'hiver[109].

99. Comparer Troilos, p. 50.14-21. Cf. *supra*, 12.20-21.

100. Ceci répète un exposé antérieur, 11.12-18.

101. Repris dans les *Prolegomena* 21, p. 326.1-3. « Les autres orateurs » sont ceux qui complètent la liste des dix (*supra*, 9.25 sq.). Dans Ph, cette précision se lit plus haut (voir l'apparat des *uariantes lectiones*), un peu modifiée : « La troisième est la rhétorique corrélative à la dialectique, celle dont avaient la maîtrise Démosthène, Lycurgue et les autres orateurs ».

103. Ph a : « Voilà donc combien et quelles sont les rhétoriques ».

104. Ph ajoute : « et les autres orateurs ». Hermogène déjà présentait Démosthène comme l'orateur modèle par excellence (voir *De ideis*, I 1, 9 sq., [215.19 sq.]). Voir L. Pernot, *Op. cit.* [*supra*, n. 9].

105. Ph a : « Après cela un huitième point est de chercher… ».

107. Légèrement modifié dans Ph : « mais la rhétorique avait d'autres modes de lecture et on en compte trois ».

τείᾳ μόνῃ συμφερόντων πραγμάτων. Τρίτη δὲ ἡ ἀντίστροφος τῇ διαλεκτικῇ· διαφέρει δὲ διαλεκτικὴ ῥητορικῆς, ὅτι ἡ μὲν διαλεκτικὴ κατὰ πεῦσιν καὶ ἀπόκρισιν ποιεῖται τὴν ζήτησιν, ἡ ῥητορικὴ δὲ διεξοδικῶς περὶ τῶν πολιτικῶν πραγμάτων. Ἡγήσαντο δὲ ταύτης Δημοσθένης τε καὶ Λυκουργος καὶ οἱ ἄλλοι ῥήτορες. Τετάρτη δὲ ἡ ἀντίστροφος τῇ συκοφαντικῇ, ἧς ἡγήσατο Ἀριστογείτων καὶ Ἡγήμων. Πέμπτη δὲ ἡ κολακευτική, ἧς ἡγήσατο Δημάδης καὶ Ἀριστόδημος. **23.** Τοσούτων οὖν οὐσῶν ῥητορικῶν, ἡμεῖς σὺν θεῷ μετερχόμεθα τὴν τρίτην, τὴν ἀντίστροφον τῇ διαλεκτικῇ, ἧς ἡγήσατο Δημοσθένης.

24. Ὄγδοόν ἐστι κεφάλαιον ἐν ᾧ δεῖ ζητῆσαι πόσοι τρόποι ῥητορικῶν ἀναγνώσεων· οὔτε γὰρ δεῖ ῥαψῳδεῖν ταῦτα ὡς τὰ ποιήματα ἢ τραγῳδεῖν καὶ κωμῳδεῖν ὡς τὰ δράματα ἢ ᾄδειν ὡς τὰ λυρικὰ ποιήματα, ἀλλ' ἑτέρως· εἰσὶ γὰρ τρόποι ῥητορικῶν ἀναγνώσεων τρεῖς. Ὧν πρῶτός ἐστιν ὁ σύντονος, ὁ μάλιστα ἐν τοῖς δικανικοῖς πρωτεύων ἀγῶσι κατὰ τὸ Ὁμηρικόν·

ἔπεα νιφάδεσσιν ἐοικότα χειμερίῃσιν·

Loc. **24.** 8 Homervs, *Il.* III 222.

Var. 15-16 Τρίτη τοίνυν ἐστὶ ῥητορικὴ ἡ ἀντίστροφος τῇ διαλεκτικῇ, ἣν ἠσκήσαντο οἱ περὶ Δημοσθένην καὶ Λυκοῦργον καὶ τοὺς ἄλλους ῥήτορας· διαφέρει Ph ‖ **23.** 1-2 Τοσαῦται τοίνυν καὶ τοιαῦται αἱ ῥητορικαί· μετερχόμεθα δὲ σὺν θεῷ τὴν τρίτην Ph ‖ 3 Δημοσθένης καὶ οἱ ἄλλοι ῥήτορες. **24.** Ὄγδοόν ἐστι πρὸς ἐπὶ τούτοις κεφάλαιον ζητῆσαι πόσοι Ph ‖ **24.** 4-5 ἀλλ' ἑτέρους τρόπους τε ἀναγνώσεως ἔσχεν ἡ ῥητορική, εἰσὶ δὲ τρόποι τρεῖς Ph.

16 δὲ Ph C : γὰρ Vc Va ‖ 17 ἡ μὲν Vc Va : τὴν μὲν C om. Ph ‖ 18 δὲ ante ῥητορικὴ traiec. Ph ‖ 19 ante ταύτης add. καὶ Va C ‖ 20 οἱ om. C ‖ 21 δὲ Ph qui ῥητορικὴ pergit : om. Vc Va ‖ 22 δὲ Ph : om. Vc Va ‖ ἡγήσατο Ph Vc : -σαντο Va C ‖ 23 pro ἀριστόδημος hab. -όβουλος Va ‖ **23.** 2-3 pro τὴν τρίτην — δημοσθένης praeb. τὴν πέμπτην C ‖ 3 ἧς Vc Va : ἥστινος Ph ‖ ἡγήσατο Vc Va^2 : -σαντο Va^1 προέστησαν Ph ‖ **24.** 2 pro οὔτε praeb. οὐδὲ C οὐ Vq ‖ 8 post ἔπεα add. καὶ ῥ' Va καὶ C.

Le mode soutenu en effet demande à être dit avec un souffle puissant et une bouillonnante ardeur, le battement du souffle venant plus vivement le long de la trachée-artère frapper le conduit, tel un plectre, pour en tirer le son de la voix. Le deuxième mode[110] est le mode relâché. Il convient aussi bien à l'enseignement qu'au dialogue et sa manière est modérée, le souffle battant doucement et réalisant une voix en quelque sorte miellée, selon le mot du poète :

de sa bouche coulait une parole plus douce que le miel[111].

Le troisième est celui qu'on appelle moyen[112] : il convient aux lois[113], aux exposés et aux lettres. Il[114] a emprunté quelque chose aux deux autres styles ci-dessus et le souffle dans ce style est très naturel, sans avoir trop d'élan dans sa course, au point de réaliser le style soutenu, ni une marche lente, au point de réaliser le style relâché, mais en quelque sorte une allure moyenne. Il

110. Ph ajoute : « après cela ».

111. Homère, *Il.* I 249. Cf. *supra* 4.123.

112. Aristote (*loco cit.*) distinguait ainsi trois niveaux de la voix : forte, faible, moyenne (μεγάλη, μικρά, μέση).

113. L'archétype portait καὶ συμβουλευτικός « (il convient) aux délibérations ». La correction introduite par P (voir l'apparat critique) est justifiée par la reprise de l'énumération ci-après et par le fait que la référence aux genres des discours n'est pas ici l'essentiel du propos (voir n. 108, p. 217). Pour la lecture des lois dans les discours, voir typiquement Démosthène, *Timocr.* 24, 20-23 ; 27 ; 33 ; 39-40 ; 42 ; 45 ; 50 ; 54 ; 56 ; 56 ; 59 ; 63 ; 64 ; 71 ; 105.

114. Ph précise : « Ce mode moyen ».

ὁ γὰρ σύντονος φράζεσθαι θέλει μετὰ σφοδροῦ τοῦ πνεύματος καὶ ζεούσῃ τῇ προθυμίᾳ, τῆς πληγῆς τοῦ πνεύματος θᾶττον κατὰ τὴν τραχεῖαν ἀρτηρίαν καθάπερ πλῆκτρον κτυπούσης πρὸς ἔγερσιν τῆς φωνῆς τὴν ἀρτηρίαν. Δεύτερος ὁ ἀνειμένος, ὃς ἐστί τε καὶ διδασκαλικὸς καὶ διαλεκτικός, ἔστι δ' ἐπιεικὴς τὸν τρόπον, ἠρέμα τοῦ πνεύματος πλήττοντος καὶ μελίχρουν τινὰ φωνὴν ἀποτελοῦντος ὡς τὸ ποιητικόν·

τοῦ καὶ ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδή.

Τρίτος ὁ καλούμενος μέσος, ὃς ἐστι νομικός τε καὶ ἐξηγητικὸς καὶ ἐπιστολιμαῖος, ὃς ἐκ τῶν προτέρων χαρακτήρων ἔλαβέ τι· φυσικώτατα δὲ πνεῖ τὸ πνεῦμα ἐπὶ τούτου τοῦ χαρακτῆρος καὶ οὔτε ἄγαν ὑπερπηδᾷ, ἵνα ἀποτελέσῃ τὸν σύντονον, οὔτε ἠρέμα βαδίζει, ἵνα ἀποτελέσῃ τὸν ἀνειμένον, ἀλλὰ μέσῃ τινι χρῆται ὁδῷ.

Loc. 17 Homervs, *Il.* I 249

Var. 13 Δεύτερος δὲ πρὸς τούτοις ἐστὶ τρόπος ὁ ἀνειμένος Ph ‖ 18 Τρίτος δέ ἐστι ὁ Ph ‖ 19-20 ἐπιστολιμαῖος. Ὁ δὲ μέσος οὗτος ἐξ ἑτέρων χαρακτήρων τῶν προτέρων ἔλαβέ τι Ph.

9 pro γάρ σύντονος praeb. δὲ σύντονος οὗτος Pac ‖ 10 καὶ om. Va ‖ ζεούσῃ τῇ προθυμίᾳ VcBa : ζ- προθ- Ph Va Vq -σης τῆς (τῆς om. C) -μίας C Pac ‖ 11 θᾶττον κατὰ om. C ‖ 11-12 καθάπερ πλῆκτρον om. Pac ‖ 12 κτυπούσης C Pac : ἐκτυποῦν Ph VcBa Va ‖ πρὸς ἔγερσιν Ph : προηγέρθαι VcBa Va ὥστε προηγέρθαι C πρὸς ἔγερσιν — 13 ἀρτηρίαν om. Pac ‖ 13-14 ὃς — διαλεκτικός Ph : ὃς ἐστι (τε add. Pa) διαλ- καὶ διδ- καὶ συμβουλευτικός Pac om. VcBa Va C ‖ 14 ἔστι Ph VcBa Va C : ὑπάρχει Pac ‖ τὸν τρόπον om. Pac ‖ 15 ἠρέμα τοῦ VcBa Va C Pac : ἠρέματος Ph ‖ ante πλήττοντος add. τὴν ἀρτηρίαν C ‖ πλήττοντος VcBa Va C : πληγέντος Ph πνέοντος Pac ‖ 16 ὡς VcBa Va C Pac : κατὰ Ph ‖ ποιητικόν Ph VcBa Va C : ὁμηρικόν Pac ‖ 17 γλυκίων VcBa Va C Pac : -κείων Ph ‖ 18 καλούμενος om. Pac ‖ ὃς VcBa Va C Pac : om. Ph ‖ νομικός τε Pac : καὶ συμβουλευτικὸς Ph VcBa Va C ‖ 19 ἐξηγητικὸς cum ἐπιστολιμαῖος commut. Pac ‖ 20 φυσικώτατα Ph VcBa Pac : -τον Va ‖ 22 ἵνα — βαδίζει Ph Va Pac : om. VcBa propter homoeotel. μὴ bis post ἵνα add. C ‖ 22 et 23 pro τὸν bis τὸ Pac.

convient aux lois, conformément à la manière dont nous lisons les lois, aux lettres, conformément à la manière dont nous lisons les lettres, aux exposés, conformément à la manière dont nous expliquons les connaissances[115].

25. Un neuvième point est celui dans lequel il faut chercher[116] combien il y a de régimes politiques, lesquels et quel est, grâce à Dieu, celui auquel nous nous attachons et sous lequel nous sommes gouvernés[117]. Mais il faut examiner d'abord quelle est la définition du régime politique. Un régime politique donc est un principe et une pratique du pouvoir, d'après lesquels il faut que, contraints ou même consentants, tous les hommes vivent et soient gouvernés[118]. Il y a principalement trois régimes politiques, qui en dégénérant en donnent trois autres. Mais une division par opposition rendra clair notre propos. Nécessairement le pouvoir est aux mains d'un seul, de quelques-uns ou de tous, et ces gens ou bien sont bons ou bien sont mauvais. Si un seul a le pouvoir et s'il est bon, on a la royauté, mais si un seul a le pouvoir et s'il est mauvais, on a la tyrannie. Si quelques-uns ont le pouvoir et s'ils sont bons, on a l'aristocratie, mais si quelques-uns ont le pouvoir et s'ils sont mauvais, on a l'oligarchie. Si tous ont le pouvoir et sont bons, on a la

115. Cf. *infra* **28**. Ph ajoute : « Tels sont les modes de la lecture rhétorique ».

116. Ph a : « Après cela un neuvième point est de chercher ».

117. La doctrine qui suit est traditionnelle. Avec quelques nuances on la trouve déjà chez Hérodote III 80-82 ; puis, par exemple, chez Platon, en particulier dans son *Politique* 302 c - 303 b ; Aristote, *Rhet.* I 8, 1365 b 29-1366 a 2, cf. *Polit.* III 7, 1279 a 21 - b 10 ; Polybe, VI 4, 70 sq.

118. Ph ajoute : « Voilà pour la définition ».

Καὶ νομικὸς μέν ἐστι, καθ' ὃν τρόπον τοὺς νόμους ἀναγινώσκομεν, ἐπιστολιμαῖος δέ, καθ' ὃν τρόπον τὰς ἐπιστολὰς ἀναγινώσκομεν, ἐξηγητικὸς δέ, καθ' ὃν τρόπον ἐξηγούμεθα τὰ μαθήματα.

25. **Ἕνατόν ἐστι κεφάλαιον ἐν ᾧ δεῖ ζητῆσαι πόσαι τε πολιτεῖαι καὶ οἵαι καὶ ποίαν σὺν θεῷ μετερχόμεθα καὶ πολιτευόμεθα. Ἐπισκέψασθαι δὲ δεῖ πρότερον τίς ὁ ὅρος τῆς πολιτείας. Πολιτεία τοίνυν ἐστὶν ἀρχὴ καὶ συνήθεια πραγμάτων, καθ' ἣν ζῆν τε καὶ πολιτεύεσθαι χρὴ πάντας τοὺς βιασθέντας ἢ καὶ πεισθέντας ἀνθρώπους. Πολιτεῖαι δ' εἰσὶν αἱ ἀνωτάτω τρεῖς, κατὰ ἐκπτωσιν δὲ ποιοῦσαι ἑτέρας τρεῖς. Ἵνα δ' ἡμῖν ἐκ διαιρέσεως φανερὸν γένηται τὸ λεγόμενον, ἀνάγκη ἢ ἕνα ἄρχειν ἢ ὀλίγους ἢ πάντας, καὶ οὗτοι ἢ καλοὶ ἢ κακοί εἰσιν. Ἀλλ' εἰ μὲν εἷς ἄρχει καὶ εἴη ἀγαθός, ποιεῖ τὴν βασιλείαν· εἰ δ' εἷς ἄρχει καὶ εἴη κακός, ποιεῖ τὴν τυραννίδα· εἰ δ' ὀλίγοι ἄρχουσι καὶ εἴησαν ἀγαθοί, ποιοῦσι τὴν ἀριστοκρατίαν· εἰ δ' ὀλίγοι ἄρχουσι καὶ εἴησαν κακοί, ποιοῦσι τὴν ὀλιγαρχίαν· εἰ δὲ πάντες ἄρχουσιν ἀγαθοί,**

VAR. 27 μαθήματα. Καὶ τοσοῦτοι τρόποι ῥητορικῶν ἀναγνώσεων. **25.** Ἕνατον πρὸς ἐπὶ τούτοις ἐστὶ κεφάλαιον ζητῆσαι πόσαι Ph ‖ **25.** 6-7 ἀνθρώπους. Καὶ ὁ μὲν ὅρος οὗτος. Πολιτεῖαι Ph ‖ 10-11 εἰσιν. Καὶ εἰ μὲν οὖν εἷς Ph ‖ 15-16 ἄρχουσι καὶ ἄρχουσιν ἀγαθῶς, ποιοῦσι Ph.

24-26 pro καθ' ὃν τρόπον ter καθ' ὃν τρόπωι Ph ‖ 25-26 ἐπιστολιμαῖος — ἀναγινώσκομεν Ph Pac : om. VcBa Va propter homoeotel. ‖ 25 ἐπιστολιμαῖος Pac : συμβουλευτικὸς Ph ‖ **25.** 2 τε om. Va C ‖ pro οἵαι hab. ποῖαι C ‖ 2-3 μετερχόμεθα καὶ πολιτευόμεθα VcBa : πολιτευόμεθα Ph Va μετερχ- pro C ‖ 3 δὲ VcBa : ἀλλ' (ante ἐπισχ-) Ph om. Va ‖ ὁ Ph C : om. VcBa Va ‖ 4 τῆς Ph C : om. Vc Ba Va ‖ 5 post πραγμάτων def. C quem cod. supplet cod. descriptus Vq ‖ 6 χρὴ Va : om. Ph VcBa ‖ βιασθέντας Ph : βιοῦντας VcBa Va ‖ ἢ om. Va ‖ 8 ποιοῦσαι Ph VcBa Va : -οῦσιν Vq Rabe ‖ 9 τὸ λεγόμενον Ph Vq om. VcBa Va ‖ ἀνάγκη Ph : ἐν ἀρχῇι VcBa Va ‖ 10 post καλοὶ add. εἰσιν Ph ‖ εἰσιν om. Vq ‖ 11 εἴη Ph : om. VcBa Va Vq.

démocratie, mais si tous ont le pouvoir et sont mauvais, on a l'ochlocratie[119]. **26.** L'ochlocratie diffère de la démocratie en ce que dans la démocratie tous gouvernent avec des lois, des décrets, des charges et des fonctions, tandis que dans l'ochlocratie tout le peuple veut se mettre d'accord et exercer le pouvoir sans loi, ni règle, ni autorité. L'oligarchie diffère de l'aristocratie en ce que dans l'aristocratie les meilleurs par le jugement ont le pouvoir et poursuivent non pas leur propre intérêt, mais celui de l'Etat, tandis que dans l'oligarchie ce sont les plus riches, les plus puissants, poursuivant leur propre intérêt et non pas celui de ceux qu'ils gouvernent. La royauté diffère de la tyrannie en ce que le roi obéit aux lois[120] et poursuit l'intérêt de ceux qu'il gouverne, non le sien propre, tandis que le tyran n'obéit pas aux lois antérieures à lui, mais en outre poursuit son propre intérêt et non pas celui de ceux qu'il gouverne. **27.** Les Athéniens et les dix orateurs avaient pour régime la démocratie, les Lacédémoniens l'aristocratie, nous-mêmes aujourd'hui par bonheur la royauté[121].

119. Ou 'populocratie', *ochlos* ayant dans ce composé un sens péjoratif. Sur ce sens voir, entre autres, *Prolegomena* 17, p. 274.10-11 ; Jean de Sardes, *In Aphth. prog.*, p. 145.18-19 Rabe. Même opposition entre le gouvernement du peuple et celui de la foule chez Proclus, *In Alc.*, 57 (voir dans *Proclus. Sur le premier Alcibiade de Platon*, I, éd. A. Ph. Segonds, Paris, CUF, 1985, la n. 4, p. 154, *ad locum*).

120. Ph ajoute : « établies par les rois ses devanciers », ce qui est une interprétation de 26.14 « les lois antérieures à lui », texte corrigé lui aussi en « les lois de ses devanciers ».

121. Ph ajoute : « Et voilà pour les régimes politiques ». Sur les diverses versions de cette dernière proposition, voir *supra*, Notice, p. 8-9.

ποιοῦσι τὴν δημοκρατίαν· εἰ δὲ πάντες ἄρχουσι κακοί, ποιοῦσι τὴν ὀχλοκρατίαν. **26.** Ταύτῃ δὲ διαφέρει ὀχλοκρατία δημοκρατίας, ὅτι ἐν μὲν τῇ δημοκρατίᾳ κατὰ νόμους καὶ ψηφίσματα καὶ ἀρχὰς καὶ τάξεις πολιτεύονται πάντες, ἐν δὲ τῇ ὀχλοκρατίᾳ ἀνόμως, ἀτάκτως, ἀνάρχως πᾶς ὁ δῆμος συμφέρειν τε καὶ κρατεῖν ἐθέλει τῶν πραγμάτων. Διαφέρει δ' ὀλιγαρχία ἀριστοκρατίας, ὅτι ἐν μὲν τῇ ἀριστοκρατίᾳ οἱ ἄριστοι τὰς γνώμας ἄρχουσι καὶ τὸ τῆς πολιτείας οὐ τὸ ἑαυτῶν λυσιτελὲς ζητοῦσιν, ἐν δὲ τῇ ὀλιγαρχίᾳ οἱ πλουσιώτατοι καὶ δυνάσται καὶ τὸ λυσιτελὲς τὸ ἑαυτῶν ζητοῦντες, καὶ οὐ τὸ τῶν ἀρχομένων. Διαφέρει δὲ βασιλεία τυραννίδος, ὅτι ὁ μὲν βασιλεὺς νόμοις πείθεται καὶ τὸ τῶν ἀρχομένων λυσιτελὲς οὐ τὸ ἑαυτοῦ ζητεῖ, ὁ δὲ τύραννος οὔτε πείθεται τοῖς νόμοις τοῖς πρὸ αὐτοῦ ἀλλὰ καὶ τὸ ἑαυτοῦ χρήσιμον ζητεῖ καὶ οὐ τὸ τῶν ἀρχομένων. **27.** Ἀθηναῖοι δὲ καὶ ἡ τῶν ῥητόρων δεκὰς ἐπολιτεύσατο μὲν ὡς ἐν δημοκρατίᾳ, Λακεδαιμόνιοι δὲ ὡς ἐν ἀριστοκρατίᾳ, ἡμεῖς δὲ νῦν εὐτυχῶς ἐν βασιλείᾳ.

VAR. 16 ἄρχουσι καὶ εἶησαν κακοί Ph ‖ **26.** 5-6 ἀνάρχως πᾶν τὸ δοκοῦν αὐτοῖς ὡς καλὸν εἰσφέρουσιν. Διαφέρει Vq ‖ 8-9 καὶ τὸ λυσιτελὲς οὐ τῶν ἑαυτῶν ἀλλὰ τὸ τῇ πολιτείᾳ ζητοῦσιν Ph ‖ 12-13 βασιλεὺς καὶ πείθεται τοῖς νόμοις τῶν πρὸ αὐτοῦ βασιλέων καὶ τὸ λυσιτελὲς τὸ τῶν ἀρχομένων καὶ οὐ τὸ Ph ‖ **27.** 3 βασιλείᾳ. Καὶ τοσαῦτα περὶ πολιτειῶν Ph.

26. 1 ταύτῃ VcBa Vq : ταῦτα Va τούτῳ Ph ‖ 3 pro ψηφίσματα hab. -μασι Ba ‖ ἀρχὰς VcBa Va : ἄρχοντας Ph ‖ a 5 ἀνάρχως usque ad finem def. Ba ‖ 5-6 συμρέρειν τε καὶ κρατεῖν ἐθέλει ego dubitanter : συμφέρει τε (τὸ Vc Va) δεῖν κρατεῖν ἐθέλειν (-λων Va) Ph Vc Va ‖ 10 λυσιτελὲς Ph Va Vq : -έστατον Vc ‖ 11 καὶ οὐ ego cf. infra 16 : καὶ οὐχὶ Ph οὐ Vc καὶ Va ‖ 14 ante πρὸ add. τῶν Ph ‖ αὐτοῦ Ph Va Vq : ἑαυτοῦ Vc ‖ **27.** 1 ἡ Vc Va : πᾶσα Ph ἡ πᾶσα Pδ ‖ ἐπολιτεύσατο Ph Vc : -εύοντο Va -σαντο Vq ‖ 2 μὲν om. Va ‖ δὲ Ph om. Vc Va ‖ 3 νῦν εὐτυχῶς Vc Va : νῦν εὐ- πολιτευόμεθα Ph σὺν θεῷ Vq ‖ post βασιλείᾳ add. πιστῶς καὶ ὀρθοδόξως Vc Va ἀγαθῇ Vq om. Ph.

28. Un dixième point est celui dans lequel il faut chercher[122] de combien de façons le rhéteur doit exposer les connaissances rhétoriques[123]. Il[124] les exposera de sept façons : l'allégorie, les indications préalables, l'art, le point d'histoire, les figures, les catégories du style, la clarification du texte donné. L'allégorie, quand il dira en marge du texte donné quelque chose d'autre pris à l'extérieur et suggéré par le texte. Allégorie est en effet le nom qu'on donne au fait de dire autre chose que ce qui est donné[125]. Les indications préalables, quand il examinera dans une vue d'ensemble les points et les enthymèmes de la lecture qui va être faite et qu'il les distinguera avant pour que l'auditeur en ait une intelligence plus claire[126]. L'art, quand il dira : « On a ici », le cas échéant, « une protase » ou « une confirmation » ou « le point de la métalepse » ou « celui de la définition » ou toute autre donnée fournie par l'art[127]. Le point d'histoire, quand il donnera les grandes lignes de l'histoire abordée dans le sujet, en disant les dates de l'histoire, ses personnes, ses causes et tout ce qui la construit[128]. La figure, quand il

122. Ph a : « Après cela un dixième point est d'examiner ».

123. On a ici un programme pédagogique que je ne trouve à rapprocher que de l'exercice de la lecture chez A. Théon (*Progymn.*, chap. 13). Il concerne les connaissances rhétoriques en général. Celles-ci ne sont pas abordées de façon théorique, mais à travers une pratique, telle qu'elle se trouve mise en œuvre dans un texte pris comme objet d'étude (τὸ κείμενον). Dans les manuscrits qui nous transmettent des commentaires suivis il arrive qu'on oppose ainsi alternativement deux séquences du texte, la reproduction des textes commentés, appelée τὸ κείμενον, et le commentaire lui-même (ἡ ἐξήγησις).

124. Ph répète « Le rhéteur ».

126. Comparer les conseils donnés par A. Théon pour la lecture. Chez lui aussi l'indication du plan est à deux niveaux, la succession des points et, dans les points, l'identification des arguments (*Progymn.*, chap. 13, p. 102. 24 sq. P.-B.). « Enthymème » ici désigne l'argument en général.

128. Pour le sens restreint donné ici à ἱστορία, comparer Pseudo-Aristide, *Artes* II 25 ; 104.

28. **Δέκατόν ἐστι κεφάλαιον ἐν ᾧ δεῖ ζητῆσαι κατὰ πόσους τρόπους ὀφείλει ὁ ῥήτωρ ἐξηγεῖσθαι τὰ ῥητορικὰ μαθήματα. Ἐξηγήσεται τοίνυν κατὰ τρόπους ἑπτά· κατὰ ἀλληγορίαν, κατὰ προϋφήγησιν, κατὰ τέχνην, κατὰ ἱστορίαν, κατὰ σχήματα, κατὰ ἰδέαν, κατὰ τὴν τοῦ κειμένου σαφήνειαν. Κατὰ ἀλληγορίαν, ὅταν ἔξωθεν καὶ παρὰ τὸ κείμενον ἕτερόν τι νοούμενον ἐκ τοῦ κειμένου ἀγορεύσῃ· ἀλληγορία γὰρ λέγεται ἡ ἄλλο ἀγορεύουσα παρὰ τὸ κείμενον. Κατὰ προυφήγησιν, ὅταν τὰ κεφάλαια καὶ τὰ ἐνθυμήματα τῆς μελλούσης λέγεσθαι πράξεως συνοψίσας θεωρήσῃ καὶ προδιαστείληται πρὸς σαφεστέραν νόησιν τοῦ ἀκροατοῦ. Κατὰ τέχνην, ὅταν εἴπῃ· « Ἐνταῦθα », εἰ τύχοι, « πρότασις » ἢ « κατασκευὴ » ἢ « μεταληπτικὸν ἢ ὁρικὸν κεφάλαιον » ἤ τι τῶν ἀπὸ τῆς τέχνης παραδεδομένων. Κατὰ ἱστορίαν, ὅταν τὴν ὑποκειμένην ἱστορίαν ὑφηγήσηται, χρόνους τε λέγων τῆς ἱστορίας καὶ πρόσωπα καὶ αἰτίας καὶ ὅσα αὐτὴν κοσμεῖ. Κατὰ**

VAR. **28.** Πρὸς ἐπὶ τούτοις δέκατόν ἐστι κεφάλαιον ἐπισκέψασθαι κατὰ Ph ‖ **28.** 3 τοίνυν ὁ ῥήτωρ κατὰ Ph.

28. 2 ὀφείλει Vc Va : ὄφειλεν Ph qui hoc uerbum post ῥήτωρ traiec. ‖ ὁ om. Vc ‖ 4-6 κατὰ ἀλληγορίαν — σαφήνειαν Ph et (σχῆμα pro σχήματα) Pac : om. Vc Va fort. propter homoeotel. ‖ 6 post alt. κατὰ add. μὲν Ph et (post ἀλληγορίαν) Pac ‖ 7 pro ὅταν hab. ὅτε Va ‖ 8-9 ἐκ τοῦ κειμένου om. Pac ‖ ἀγορεύσῃ Vc Pac : -σει Va -σω Ph ‖ 8 λέγεται ἡ ἄλλο ἀγορεύουσα Vc Va : ἠκουεν παρὰ τὸ ἄλλο ἀγορεύεσθαι Ph παρὰ τὸ ἄλλο ἀγορεύειν Pac ‖ 9 κατὰ προϋφήγησιν Vc Va Pac : προϋφήγησις δὲ Ph ‖ 11 συνοψίσας θεωρήσῃ Vc Va Pac : -ψίσασθαι ὁρίσω Ph ‖ 12 προδιαστείληται Vc Va Pac : -λωμαι P ‖ 13 post κατὰ add. δὲ Ph post τέχνην Pac ‖ εἴπῃ Vc Va Pac : εἶπω Ph ‖ pro τύχοι hab. τύχῃ Va ‖ 14 post πρότασις add. ἔστιν Pac ‖ 15 ὁρικὸν Ph Vc Pac : ὁριστικὸν Pō Va Vq ‖ ἢ Vc Va Pac : καὶ ἢ Ph ‖ τῆς Ph Vc : om. Va Pac ‖ 16 post κατὰ add. δὲ Ph et (post 17 ἱστορίαν) Pac ‖ 17 ὑφηγήσηται ego : -σομαι Ph ἀφηγήσηται Vc Va Pac ὑφηγῆται Vq ‖ 18 αὐτὴν κοσμεῖ Vc Va : κοσμεῖ τὴν ἱστορίαν Ph Pac ‖ post κατὰ add. δὲ Ph post 19 σχῆμα Pac.

dira : « Cette figure est un avertissement[129] » ou « elle est un sous-entendu[130] » ou « elle est une attente déçue[131] ». Les catégories du style, quand il dira : « Ici on a la vivacité », « on a la véhémence », « on a l'éclat »[132]. La clarification, quand il clarifiera une pensée mal venue en reformulant le texte donné[133]. **29.** Celui qui explique doit avant tout s'assurer de trois choses chez l'auditeur : a-t-il compris l'enthymème ? a-t-il prêté attention à l'expression ? a-t-il observé de près la composition ? A tout coup en effet la carence d'un auditeur porte ou sur les trois ou sur l'une ou sur deux des trois. A l'auditeur qui s'irrite de ne pas comprendre, celui qui explique doit donc demander ce qu'il n'a pas compris, si c'est l'enthymème qu'il n'a pas compris, ou l'expression, ou la composition. Ainsi informés, nous clarifierons ce qui n'a pas été saisi et nous renverrons l'auditeur instruit de tout et n'ignorant rien[134].

129. Ou une « préface ». L'emploi d'un avertissement au début d'un discours est caractéristique de l'époque (dans les éditions la *prothéorie* se lit tout de suite après le titre ; voir Himérius, *Orat.* 9 ; Libanios, *Orat.* 59 ; *Declam.* 3, *al.*). Les commentateurs du *De ideis* d'Hermogène désignent sa préface ou introduction comme une *prothéorie*. Voir Syrianus, *Comm.* I, p. 108.5 ; 110.1 Rabe ; Anonyme, *In Herm. de ideis*, p. 875.15 Walz VII.

130. En rhétorique la figure καθ' ὑπόνοιαν se rencontre chez le Pseudo-Denys (*Ars* IX, p. 323.8 Us.-Rad.), à propos du discours à faux-semblant (Cf. Apsinès δι' ὑπονοίας, *De fig. controu.* 5.2, p. 113 CUF), et chez Ménandre, à propos de l'hymne mythique (p. 338.26 Spengel III) et de l'hymne fictif (p. 341.26) susceptibles de prendre un sens caché (cf. Platon, *Resp.* II 17, 378 d ; Plutarque, *Aud. poet.* 19 E). Sur le sens général « allusivement », voir, par exemple, Polybe XVIII 4, 6.

131. Voir Pseudo-Hermogène, *De meth.* 34, 3 et 4 (451.20 et 452.11 sq.).

132. La référence est ici à la théorie des *ideai*. Les catégories stylistiques nommées sont notamment présentes dans le traité d'Hermogène, *De ideis*, chap. II 1 ; I 8 et 9.

133. Le texte est incertain. Sur l'emploi de ἐκπίπτειν pour « tomber dans un défaut », voir Hermogène, *De ideis* I 5, 2 ; II 1, 10 ; 5, 8 (241.18 ; 315.14 ; 341.20). On a quelques exemples de la construction τι πρός τι ἀλλάττειν.

σχῆμα, ὅταν εἴπῃ· « Τόδε τὸ σχῆμα προθεωρία ἐστίν » ἢ « παρ' ὑπόνοιάν ἐστιν » ἢ « παρὰ προσδοκίαν ». Κατὰ ἰδέαν, ὅταν εἴπῃ· « Ἐνταῦθα γοργότης ἐστίν », « σφοδρότης ἐστίν », « λαμπρότης ἐστίν ». Κατὰ δὲ σαφήνειαν, ὅταν τὸ ἐκπεσόν τι νόημα σαφηνίσῃ ἢν πρὸς ἓν ἀλλάττων κατὰ τὸ κείμενον. **29.** Τρία δὲ πρὸ πάντων δεῖ τὸν ἐξηγητὴν ζητεῖν τοῦ ἀκροατοῦ· εἰ ἐνόησε τὸ ἐνθύμημα, εἰ συνῆκε τὴν λέξιν, εἰ ἐπέστησε τῇ συντάξει· πάντῃ γὰρ πάντως ὁ ἀγνοῶν ἀκροατὴς ἢ τὰ τρία ἀγνοήσει ἢ ἓν ἢ δύο τῶν τριῶν. Ἀσχάλλοντος οὖν ὡς μὴ νοοῦντος τοῦ ἀκροατοῦ δεῖ τὸν ἐξηγητὴν ἐρωτᾶν, κατὰ τί οὐκ ἐνόησεν, ἆρα τὸ ἐνθύμημα οὐκ ἐνόησεν, ἆρα τὴν λέξιν ἢ τὴν σύνταξιν· καὶ οὕτως μαθόντων ἡμῶν τὸ ἀγνοούμενον σαφηνίσωμεν καὶ πέμψωμεν τὸν ἀκροατὴν μαθόντα πάντα καὶ οὐδὲν ἀγνοήσαντα.

19 εἴπῃ Vc Va Pac : εἴπω Ph ‖ τόδε τὸ σχῆμα Vc Va : τὸ δὲ σχῆμα Ph ἐνταῦθα Pac ‖ 20 παρ' ὑπόνοιάν Ph Vc : παρυπόνοια Pac παῤῥπόνοιά Va ‖ ἐστιν om. Pac ‖ παρὰ προσδοκίαν Vc Va : παρὰ πρ- ἐστιν Ph παραπροσδοκία ἢ τι τῶν τοιούτων Pac ‖ 21 post κατὰ add. δὲ Ph post ἰδέαν Pac ‖ εἴπῃ Vc Va Pac : εἴπω Ph ‖ 21-22 γοργότης — alt. ἐστίν Ph Vc Va : λαμπρότης ἐστίν ἢ σφοδρότης ἢ γοργότης ἢ τι τῶν τοιούτων Pac de quo uidesis supra, p. 17 ‖ 23 ante σαφήνειαν add. τὴν τοῦ κειμένου Pac ‖ ἐκπεσόν τι ego : ἐμπεσόν τι Vc Va ἐμπεσὸν Vq Pac ἐμπεσόντα Ph ‖ σαφηνίσῃ ἓν πρὸς ἓν ἀλλάττων Rabe : σαφηνίσωμεν προσεναλλάττον Ph σαφηνίσῃ πρὸς ἕλαττον Pδ σαφηνίσῃ προσεναλλάτων Pac σαφηνίσῃ μὲν πρὸς ἓν ἀλλὰ τῶν Vc σαφηνίσῃ ἐναλλάττον Va σαφηνίσῃ Vq ‖ **29.** 2 ante τοῦ add. ἀπὸ Vq παρὰ Pac ‖ 3-4 τῇ συντάξει Ph Vc Va : τὴν σύνταξιν Pac ‖ 4 πάντῃ γὰρ πάντως Vc : π- τε γὰρ π. Ph π- γὰρ πάντα Va πάντως γὰρ P ‖ 4-5 τὰ τρία ἀγνοήσει ἢ ἓν ego : καὶ τὰ τρία ἀγνοήσει Vq τρία ἀγνοήσει Vc Va, πατρίδα ἀγνοεῖν ἓν Ph pro ἀκροάτης — τρίων praebet breuitatis causa Pac ἕν τι τούτων ἀνάγκη ἀγνοεῖ ‖ 6 pro ὡς praeb. καὶ Vq ‖ 9 σαφηνίσωμεν … πέμψωμεν Ph Vc : -σομεν … παραπέμψομεν Va cf. [ὁ ἐξηγητὴς] σαφηνίσει … πέμψει P ‖ 10 καὶ om. Va ‖ μηδὲν pro οὐδὲν P.

APHTHONIOS

PROGYMNASMATA

NOTICE

I — APHTHONIOS ET SON ŒUVRE. ESSAI DE DATATION[1]

D'Aphthonios la *Souda* nous apprend peu de choses : Ἀφθόνιος σοφιστής· ἔγραψεν <Ὑπόμνημα>[2] εἰς

1. Voir d'abord J. Brzoska, *in R. E.* I, 2, 1894, col. 2797-2800, *s. u.* Aphthonios, qui s'appuie sur les travaux antérieurs de P. Schaefer, *De Aphthonio sophista*, diss. Breslau, 1854 ; Ch. Finckh, *Aphthonii et Nicolai sophistarum progymnasmata illustrantur, emendantur*, Progr. Heilbronn, 1865 ; O. Ph. Hoppichler, *De Theone Hermogene Aphthonioque progymnasmatum scriptoribus*, diss. Würzburg, 1884. Puis les p. XXII-XXV de l'introduction à l'éd. du traité d'Aphthonios de H. Rabe, 1926. Voir encore G. Reichel, *Quaestiones progymnasmaticae*, diss., Leipzig, 1915 ; D. L. Clark, « The Rise and Fall of Progymnasmata in Sixteenth and Seventeenth Century Grammar Schools », *Speech Monographs* 19, 1952, p. 259-263 ; J. C. Margolin, « La rhétorique d'Aphthonius et son influence au XVIe s. », dans *La rhétorique à Rome*, Paris, 1979, p. 239-269 ; G. A. Kennedy, *Greek Rhetoric under Christian Emperors*, Princeton, 1983, p. 59-66 ; G. L. Kustas, *Studies in Byzantine Rhetoric*, Thessalonique, 1973, p. 22-26 ; M. D. Reche Martínez, *Téon, Hermógenes, Aftonio, Ejercicios de retórica*, introd. trad. y notas, Bibl. clásica Gredos, n° 158, Madrid, 1991 ; G. A. Kennedy, *Progymnasmata : Greek textbooks of prose composition introductory to the study of rhetoric : writings by or attributed to Theon, Hermogenes, Aphthonius, Nicolaus : together with an anonymous prolegomenon to Aphthonius, selections from the commentary attributed to John of Sardis, and fragments of the progymnasmata of Sopatros*, transl. into English, with introd. and notes. Fort Collins (Co.), 1999. Notice dans *PLRE*, I, *s. u.* Aphthonius, p. 81-82.

2. La restitution de Ὑπόμνημα est nécessaire. D'une part, toutes

τὴν Ἑρμογένους Τέχνην, Προγυμνάσματα « Aphthonios le sophiste[3] ; il a écrit un <*Commentaire*> *sur l'*Art *d'Hermogène* et des *Progymnasmata* » (97, 4630 Ada Adler). Sa qualité de sophiste est confirmée par le titre mis par la grande majorité de nos manuscrits (voir l'apparat critique *ad locum*) en tête de ses *Progymnasmata*. Nous avons de Libanios (314-*ca* 393) une lettre adressée à Aphthonios[4]. En voici le début : Χαίρω καὶ φέροντός σου τὰ παρὰ τοῦ θεοῦ γενναίως καὶ ἐμὲ

les occurrences du titre Προγυμνάσματα dans la *Souda* le montrent employé de façon absolue, de sorte qu'une construction Προγυμνάσματα εἰς serait aberrante (cf. Jean Doxapatrès, *In Aphth. comm.*, p. 129.19 Walz II). D'autre part, la préposition εἰς suivie du titre d'un ouvrage y désigne toujours la matière d'un autre ouvrage désigné par les termes Ὑπομνήματα ou Ἑρμηνεῖαι ou Πραγματεία ou Λόγοι. Dès lors des Προγυμνάσματα εἰς τὴν Ἑρμογένους τέχνην seraient des exercices ayant pour matière l'*Art* d'Hermogène, ce qui n'est pas. Enfin la *Souda* n'emploie pas le groupe prépositionnel seul pour désigner un commentaire. Comparer Μένανδρος, Λαοδικεὺς τῆς παρὰ τῷ Λύκῳ τῷ ποταμῷ, σοφιστής· ἔγραψεν Ὑπόμνημα εἰς τὴν Ἑρμογένους τέχνην καὶ Μινουκιανοῦ, Προγυμνάσματα καὶ ἄλλα (109, 590 Adler). Et Παγκράτιος, σοφιστής· εἰς τὴν Μινουκιανοῦ τέχνην Ὑπόμνημα (112, 12 Adler). Nous ne savons rien du commentaire d'Aphthonios.

3. Cf. Jean Doxapatrès : « Aphthonios est un nom propre et dérivé, parfaitement approprié au rhéteur qui répand sans compter (ἀφθόνως), donc abondamment, les flots du discours et qui fait rejaillir sur ses disciples sans chagrin, précisément sans regret (φθόνου ἐκτός), les sources de l'instruction. Sophiste se dit de celui qui rend habile (σοφίζων) quelqu'un et l'instruit ; on appelle sophiste aussi le philosophe épris du bien, de la raison et de la vérité. Sophiste désigne aussi celui qui déguise la vérité, ou qui l'altère ; il désigne aussi celui qui pratique les sujets fictifs. Est un orateur en effet celui qui plaide de vrais procès devant un tribunal, comme Démosthène ; est un sophiste celui qui écrit des discours fictifs et ne plaide pas devant un tribunal, comme Libanios. Aphthonios donc est appelé sophiste, soit parce qu'il rend ses élèves habiles (σοφίζων) en leur exposant l'art de la rhétorique, soit parce qu'il écrit des discours fictifs et ne plaide pas devant un tribunal, comme Libanios » (*ibid.*, p. 128.3-21 ; cf. 78.27-79.10 ; 565.5-566.7).

4. Éd. R. Foerster, *Libanii opera, Epistulae* 1-1544, vol. 10 et 11, Leipzig, 1921 et 1922, Hildesheim[2], 1963, vol. 11, p. 189, *ep.* 1065.

πείθειν ἐπιχειροῦντος, εἰ καὶ μὴ δυναίμην· σοὶ γὰρ δὴ τὸ τοῦ φίλου πράττεται. Χαίρω δὲ καὶ τοῖς πόνοις σου χαίροντος τοῖς ἐν τῷ παιδεύειν οὖσιν, ὅτι πολλά τε γράφεις καὶ πάντα καλὰ καλῶς δεικνύοντα τὴν σποράν « Je me réjouis que tu supportes avec un noble courage les épreuves envoyées par le Dieu et que tu veuilles m'amener à faire de même, même si je ne saurais en avoir la force : tu remplis là ton devoir d'ami. Je me réjouis aussi que ton goût pour les tâches éducatives te conduise à produire tant de bons écrits, tous exemplaires par leur art de jeter la semence ». La fin de la lettre est consacrée à encourager l'amitié d'Aphthonios pour un autre lettré du nom d'Eutropios. Une notice de Jean Argyropoulos, dans des prolégomènes écrits vers 1440, appelle notre auteur Aphthonios d'Antioche[5] le Syrien, disciple de Libanios, fils de Phasganios. H. Rabe a montré[6] que la notice de Jean ne nous a pas conservé le souvenir d'une tradition rhétorique ancienne. Elle est une conjecture fondée sur la dette évidente du traité d'Aphthonios envers les modèles d'exercices proposés par Libanios[7] et sur ce que la *Souda* nous apprend de ce dernier. La conjecture de Jean cependant n'est pas invraisemblable. Au moment où Libanios écrit sa lettre[8], il est à la fin de sa vie, tandis qu'Aphthonios a une activité d'enseignant et de théoricien. Libanios a enseigné à Constantinople (de 340/1 à 346), puis à Nicomédie, enfin à Antioche à partir de 354. Aphthonios, devenu son ami à l'époque de la lettre, peut avoir été d'abord son élève. De telles relations correspondraient bien au ton de la lettre, qui est celle d'un aîné éclairant et conseillant un plus jeune.

5. L'appellation est reprise par Gémiste Pléthon, dans son *Abrégé de rhétorique*, Walz, *RhG* VI, p. 548.2.

6. *Prol. syll.*, p. LIII-LV.

7. Voir le traité *infra*, p. ex., IX 4 sq.

8. O. Seeck (*Die Briefe des Libanius*, 1906, p. 79 et 463) la date de 392, date reprise dans l'éd. Foerster.

Je retiens que dans le dernier quart du IVe s. Aphthonios enseignait et écrivait, en rapport avec son enseignement, des textes à but pédagogique. Cette qualité se retrouve dans les pages éditées ci-après et l'on peut supposer que les *Progymnasmata* datent de cette époque. Toutefois les textes nombreux dont parle la lettre pouvaient comprendre aussi des séries de textes modèles comme ceux que Libanios lui-même nous a laissés. Photius rapporte qu'il a lu des exercices (μελέται) d'Aphthonios[9], et il nous a été transmis un recueil de quarante fables ésopiques attribuées à Aphthonios[10]. La première fable du recueil est celle qui illustre la théorie du chapitre I de notre traité. Si le recueil est authentique et si la lettre de Libanios parle de tels recueils, ils sont faits pour accompagner l'enseignement et ont donc partie liée avec la théorie des exercices. Dès lors, un terminus *ante quem* pour la rédaction du traité peut être donné par la description de l'acropole d'Alexandrie et du Sérapéion, qui fut détruit en 390[11]. Le descripteur paraît avoir connu les lieux personnellement. On peut penser que, si Aphthonios avait rédigé son traité après 390, il aurait préféré choisir d'illustrer sa théorie de la description avec un autre texte modèle, écrit *ad hoc* ou préexistant.

II — THÉORIES COMPARÉES D'APHTHONIOS ET DU PSEUDO-HERMOGÈNE

Les exercices préparatoires à la rhétorique ou *progymnasmata*, ont été enseignés à partir du Ier s. av. J.-C. aussi

9. *Bibl.*, cod. 133, 97 a 25.

10. Éd. Hausrath et Hunger, *Corpus fabularum Aesopicarum*, vol. I. 2, Leipzig, 1959, p. 133-151. On peut penser que les textes modèles qu'on lit dans le traité ont été rédigés séparément de lui et postérieurement (voir *infra*, p. 168, n. 18).

11. Voir *infra*, p. 243, n. 258.

bien chez les Latins que chez les Grecs[12]. Du côté des Grecs nous avons gardé principalement quatre témoins de la théorie des *progymnasmata*, à savoir Théon, le Pseudo-Hermogène, Aphthonios et Nikolaos. Le traité de Théon est précieux pour connaître les débuts de la théorie et la façon dont était conçu et pratiqué alors l'enseignement de cette discipline[13]. Le traité de Nikolaos, du Ve s. ap. J.-C., fournit de bons repères, parce qu'il indique les divergences de vues entre les théoriciens antérieurs et la façon dont a évolué la doctrine. Il y a une grande distance entre les théories de Théon et celles du Pseudo-Hermogène et d'Aphthonios. Ces dernières en revanche sont proches, même si celles d'Aphthonios paraissent marquer une étape de plus dans l'évolution et donc être postérieures à celles du Pseudo-Hermogène[14]. Toutefois les comparaisons que nous pouvons faire entre ces quatre traités doivent tenir compte du fait qu'il en a été écrit beaucoup d'autres. H. Rabe[15], a relevé dans la *Souda* les noms d'Ἐπιφάνιος Οὐλπιανοῦ, Μινουκιανὸς Νικαγόρου, Ὀνάσιμος Κύπριος ἢ Σπαρτιάτης, Οὐλπιανὸς Ἐμεσηνός, Παῦλος Τύριος, Σιρίκιος Νεαπολίτης. Il faut y ajouter Μένανδρος Λαοδικεύς[16]. Nous avons des fragments des *Progymnasmata* écrits par Sopatros et Syrianus, les commentateurs d'Hermogène[17]. Soit en tout treize auteurs. Il doit y en avoir eu d'autres.

12. Sur les débuts de la théorie, voir *Théon* (= *Aelius Théon. Progymnasmata*, éd. cit. *infra*, p. 112, n. 1), p. VIII-XVI.

13. Le traité de Théon remonte au Ier ou au IIe s. de notre ère. Voir *supra*, p. 6, n. 12.

14. Comparant les trois traités, Hoppichler a montré (*op. cit.* [*supra*, p. 49, n. 1], p. 14) des liens plus étroits entre le Ps.-Hermogène et Théon, d'une part, entre le Ps.-Hermogène et Aphthonios, d'autre part. Cela confirme la position intermédiaire du Ps.-Hermogène.

15. Dans son éd. d'Aphthonios, p. 54-55.

16. Voir *supra*, n. 2, p. 49.

17. Fragments éd. par H. Rabe, dans son éd. d'Aphthonios, p. 56-70.

Contenu des deux traités

Le traité du Pseudo-Hermogène suit le plan que voici :

Chap. I — La fable
- Pourquoi la fable vient la première. Tradition ancienne : Hésiode, Archiloque. Appellations diverses : fable cyprienne, lybienne, sybaritique, (généralement) ésopique. Caractères : elle est mensongère, utile, crédible.
- Développement : bref (simple narration) ou long (narration intégrant des scènes) ; illustration.
- Expression : simple et savoureuse. Morale : placée avant ou après. Emploi rhétorique à titre d'exemple.

Chap. II — Le récit
- Définition. Divergence des théoriciens sur la place du récit avant ou après la chrie. Récit et œuvre narrative. Espèces : récit mythique, fictif (ou dramatique), historique, politique.
- Figures : assertive directe ou oblique, incriminante, en asyndète, avec parallèle ; illustrations ; lieux de leur emploi dans le discours politique.

Chap. III — La chrie
- Définition. Espèces : chrie de parole, d'acte, mixte ; illustrations. Chrie, mémorable et maxime. Variétés : assertive, interrogative, percontative.
- Développement : éloge de la personne, paraphrase, raison, contraire, comparaison, exemple, citation, encouragement.
- Annonce d'une doctrine plus complète.

Chap. IV — La maxime
- Définition avec des illustrations. Variétés : maximes vraies, crédibles, simples, appariées, hyperboliques ; illustrations.
- Développement : éloge de la personne, simple énoncé, raison, contraire, comparaison, exemple, citation, exhortation. Illustration.

Chap. V — La contestation et la confirmation
- Définition et domaine d'application.
- Développement de la contestation : obscurité, invraisemblance, impossibilité, inconséquence ou contradiction, inconvenance, inopportunité ; de la confirmation : lieux contraires. Illustrations.

Chap. VI — Le lieu commun
- C'est l'amplification d'un fait admis. Vaut pour tout fait semblable.
- Développement : introduction en forme d'exorde, contraire, énoncé du fait, parallèle, mentalité, dénigrement conjectural de la vie passée, bannissement de la pitié à l'aide des points du souverain bien, représentation de l'acte, exhortation. Illustration.
- Annonce d'une doctrine plus complète.

Chap. VII — L'éloge (et le blâme)
- Définition et objet. Etymologie. Eloge et louange. Eloge et lieu commun.
- Développement (lieux de l'éloge) : peuple, cité, origine, naissance, éducation, formation, nature de l'âme et du corps, carrière, actions, éléments externes, durée de la vie, mort. Possibilité à tout moment de faire des parallèles. Illustrations.
- Application aux animaux, aux activités, aux dieux, aux plantes, aux cités.

Chap. VIII — Le parallèle
- Son emploi ailleurs : dans le lieu commun, l'éloge et le blâme.
- Développé pour lui-même, il suit les lieux de l'éloge.
- Modes : parallèle selon l'égalité, la supériorité, opposant le bon et le mauvais, égalant l'inférieur au supérieur.
- Qualités requises par l'exercice : vigueur, habileté, vivacité.

Chap. IX — L'éthopée
- Définition. Ethopée et prosopopée et idolopée.
- Variétés : éthopée de personnage défini ou indéfini ; avec ou sans allocutaire.
- Convenance des paroles au personnage.
- Autres variétés : éthopée éthique, pathétique, mixte.
- Développement en trois temps : présent, passé, avenir.
- Convenance du style au personnage.

Chap. X — La description
- Définition. Objets : personnes, choses ou faits, contextes, lieux, temps. Illustrations.
- Développement pour les faits : avant, pendant, après. Pour les lieux, temps, personnes : présentation, beauté, utilité, caractère exceptionnel.

Vertus de la description : clarté, évidence, expression modelée sur l'objet.
Divergence entre les théoriciens : tous n'en font pas un exercice à part.

Chap. XI — La thèse
Définition raisonnée ; thèse et cause.
Variétés : thèses politiques et pratiques (propres aux orateurs), non politiques et théoriques (propres aux philosophes). Thèse et lieu commun. Thèses simples, relatives, doubles ; illustrations.
Développement selon les points du souverain bien : le juste, l'opportun, le possible, le convenable, ou leurs contraires (illustration) ; réfutation des objections ; exhortation et référence aux mœurs communes à tous les hommes.

Chap. XII — La proposition de loi
L'exercice de la proposition de loi n'est proposé que par une partie des théoriciens. Ce qui distingue l'exercice de la proposition de loi dans un état de cause pragmatique : absence ou présence d'une circonstance.
Développement : le clair, le juste, le légal, l'opportun, le possible, le convenable. Illustrations.

Le traité d'Aphthonios suit le plan que voici :

Chap. I — La fable
Elle appartient aux poètes et aux orateurs. Appellations diverses : fable sybaritique, cilicienne, chyprienne, (généralement) ésopique. Espèces : rationnelle, éthique, mixte.
Morale : antécédente ou subséquente.
Texte modèle.

Chap. II — Le récit
Définition. Récit et œuvre narrative. Espèces : dramatique, historique, politique.
Circonstances : personne, acte, temps, lieux, manière, cause.
Vertus : clarté, concision, vraisemblance, correction de la langue.
Texte modèle.

Chap. III — La chrie
Définition. Pourquoi ce nom de chrie : elle est utile. Espèces : chrie de parole, d'acte, mixte ; illustrations.

Développement : éloge de la personne, paraphrase, raison, contraire, comparaison, exemple, témoignage, épilogue.
Texte modèle.

Chap. IV — La maxime
Définition. Espèces : maxime exhortative, dissuasive, assertive, simple, appariée, crédible, vraie, hyperbolique ; illustrations.
Développement : éloge de la personne, paraphrase, raison, contraire, comparaison, exemple, témoignage, épilogue.
Chrie et maxime.
Texte modèle.

Chap. V — La contestation
Définition. Domaine d'application : faits ni certains, ni impossibles.
Développement : critique de l'auteur, exposé du fait, l'obscur, l'incroyable, l'impossible, l'inconséquent, l'inconvenant, l'inopportun.
L'exercice prépare à l'essentiel du discours politique.
Texte modèle.

Chap. VI — La confirmation
Définition. Domaine d'application : faits ni certains, ni impossibles.
Développement : louange de l'auteur, exposé du fait, le clair, le crédible, le possible, le conséquent, le convenable, l'opportun.
L'exercice prépare à l'essentiel du discours politique.
Texte modèle.

Chap. VII — Le lieu commun
Définition. Pourquoi ce nom : vaut pour tout fait semblable.
Le lieu commun, la deutérologie et la péroraison.
Développement : exorde(s), contraire, exposé incriminant, parallèle par le moins, intention perverse, dénigrement conjectural de la vie passée, bannissement de la pitié ; points du souverain bien : le légal, le juste, l'opportun, le possible, le glorieux, le résultat futur.
Texte modèle.

Chap. VIII — L'éloge
Définition. Etymologie. Eloge, hymne et louange. Objets : personnes, choses, temps, lieux, animaux, plantes ; illustrations.

Développement : exorde ; origine : race, patrie, ancêtres, parents ; éducation : carrière, compétence, lois ; actions : âme (courage, intelligence), corps (beauté, célérité, force), condition (pouvoir, richesse, amis) ; parallèle par le moins ; épilogue en forme de souhait.
Deux textes modèles.

Chap. IX — Le blâme
Définition. Blâme et lieu commun. Le blâme est semblable à l'éloge par son développement et ses objets. Variétés : blâme collectif ou individuel.
Développement : exorde, origine, éducation, actions, parallèle, épilogue.
Texte modèle.

Chap. X — Le parallèle
Définition. Variétés : éloge double, blâme double, éloge et blâme. Habileté requise.
Objets : personnes, choses, temps, lieux, animaux, plantes.
Développement : parallèle dans chaque lieu de l'éloge successivement, à l'exception du lieu même du parallèle.
Texte modèle.

Chap. XI — L'éthopée
Définition. Espèces : idolopée, prosopopée, éthopée ; illustrations.
Variétés : éthopée éthique, pathétique, mixte ; illustrations.
Style : clair, concis, éclatant, délié, sans entrelacement ni figure.
Développement en trois temps : présent, passé, futur.
Texte modèle.

Chap. XII — La description
Définition. Objets : personnes, choses ou faits, temps, lieux, animaux, plantes ; illustrations.
Développement pour les personnes : de la tête aux pieds ; pour les faits : avant, pendant, après ; pour les temps et les lieux : dans leur contexte, en eux-mêmes.
Espèces : description simple, composée ; illustrations.
Style : délié, orné de figures variées, à l'imitation de l'objet décrit.
Texte modèle.

Chap. XIII — La thèse
Définition. Espèces : thèse politique, théorique ; illustrations.
Thèse et cause : absence ou présence de circonstances.
Développement : introduction ; points du souverain bien : le légal, le juste, l'opportun, le possible ; objections et réfutations (ces derniers développements sont une étape de plus dans la préparation à la rhétorique).
Texte modèle

Chap. XIV — La proposition de loi
Justification de sa place dans les exercices. Proposition de loi, thèse et cause. Exercice double : défense ou attaque de la loi. Définition.
Développement : exordes ; contraire ; points du souverain bien : le légal, le juste, l'opportun, le possible.
Texte modèle.

Les deux traités contiennent les mêmes exercices, dans le même ordre. Si le nombre des chapitres va de douze chez le Pseudo-Hermogène à quatorze chez Aphthonios, c'est parce que ce dernier donne des textes modèles pour la contestation, mais aussi pour la confirmation, pour l'éloge, mais aussi pour le blâme, ce qui le conduit à les faire précéder, chacun en particulier, de la théorie correspondant au développement de chaque modèle, sans craindre quelques répétitions. Les exercices sont les mêmes et dans le même ordre dans le recueil de textes modèles transmis sous le nom de Libanios et dans le recueil attribué à Nikolaos[18]. Quant au traité de Nikolaos, il a les mêmes douze chapitres que le Pseudo-Hermogène. Et puisque le traité de Nikolaos veut être une synthèse de la tradition, on peut dire que les traités du Pseudo-Hermogène et d'Aphthonios sont de bons représentants de la doctrine généralement admise au temps de Nikolaos. Ce point mérite d'être approfondi.

18. Ed. Walz, *RhG* I, p. 266-420.

Dans son traité Nikolaos fait constamment état des doctrines traditionnelles[19]. Il peut s'agir de la tradition rhétorique en général, comme à propos de la septième circonstance de l'acte (13.19) ou du nombre des genres de discours, à propos desquels il est renvoyé à Cornutus et à Porphyre (55.2). Mais le plus souvent les auteurs de référence sont ceux qui ont traité des *progymnasmata*, appelés parfois les technographes (voir 72.8). Le renvoi à leur théorie est souvent fait au passé, mais souvent aussi au présent, sans qu'il s'agisse toujours d'auteurs contemporains. Ainsi les doctrines de Porphyre (IIIe s.) ou de Sirikios (IIIe-IVe s.) sont rapportées au présent. En revanche il arrive que Nikolaos renvoie à l'état pour lui actuel de la doctrine et à ce qui prévaut de son temps : τῇ κρατούσῃ διαιρέσει (50.9), τὴν κρατοῦσαν διαίρεσιν (65.12) « le plan qui prévaut », τῷ κεκρατηκότι ἔθει « l'usage qui a prévalu » (63.22, 68.5)[20]. C'est à ces doctrines généralement admises qu'il se range le plus souvent et à celles de ceux dont il considère la doctrine comme bonne (42.7), exacte (72.8) ou la meilleure (65.5). Parfois il érige en règle la doctrine de certains (rapprocher 58.19 et 62.5). Parfois il tranche entre des doctrines divergentes en donnant ses raisons (voir 17.15-19.6, 59.2-60.15), ou introduit une opinion personnelle[21]. Son témoignage permet ainsi de dire que les doctrines de Théon ne sont pas actuelles pour lui, puisque Théon n'a pas la division de la chrie alors admise (19.2-6) ; que certains aspects de la doctrine du Pseudo-Hermogène et

19. Voir les développements commençant en 13.19, 17.15, 21.18, 24.12, 27.14, 29.3, 30.17, 34.4, 35.6, 37.4, 42.3, 50.9, 55.2, 58.9, 59.2, 63.11, 65.1, 65.11, 67.17, 72.7, 77.16 (mes références sont aux pages et aux lignes de l'éd. Felten, *Nicolai Progymnasmata*, Leipzig, 1913).

20. Il arrive qu'il parle d'unanimité à propos du plan de la maxime (29.3).

21. Voir 67.2 sq., sur la parenté du style de la description et du style épistolaire.

d'Aphthonios ne le sont pas non plus, par exemple dans le plan suivi pour la chrie (voir 24.7-12). Il reste que la doctrine transmise par Aphthonios a pu à juste titre paraître représenter la doctrine considérée comme canonique au moment où l'Assembleur a décidé de la mettre en tête des grands traités rassemblés dans son corpus. Elle nous donne donc accès à une partie du programme d'enseignement sur une longue période de la tradition grecque. Et il est important de préciser la pédagogie liée à chaque exercice, en nous aidant des informations fournies par les autres traités, principalement par celui du Pseudo-Hermogène[22].

A considérer l'ensemble du programme, les exercices visent à atteindre principalement trois buts. Premièrement l'acquisition du discours, dans son expression orale et écrite, sous la forme d'énoncés de longueur variable, selon des modes linguistiques divers et en respectant des conventions littéraires et des contraintes logiques définies. Deuxièmement l'acquisition d'une culture : l'élève accède à une connaissance intime des genres littéraires par des lectures nombreuses et l'imitation des modèles. Troisièmement l'apprentissage gradué du discours oratoire, pour chacun de ses genres, délibératif, judiciaire, épidictique, et chacune des parties du modèle judiciaire, exorde, narration, argumentation de confirmation et de réfutation, péroraison, voire deutérologie, avec les moyens de les mettre en œuvre. Concurremment cette vaste formation est une ouverture sur le monde et procure au maître l'occasion de transmettre à ses jeunes auditeurs des valeurs morales.

22. Voir l'étude de H. Fruteau de Laclos, *Les progymnasmata de Nicolaos de Myra dans la tradition versicolore des exercices préparatoires de rhétorique*, première partie, « Les exercices selon la doctrine aphthonienne : composition et fonctionnement pédagogique », thèse dactylographiée, Montpellier, 1999.

La fable

La fable est un genre littéraire et l'exercice auquel elle donne matière dépend directement des conditions linguistiques de sa production[23]. Pour l'essentiel c'est la proposition d'un fait, donc une narration[24], qui peut inclure des séquences où les personnages ont la parole et aussi des descriptions[25]. Mais la fable ne fait pas que proposer un objet ; elle tient en outre un discours sur cet objet, un « petit discours », comme dit Aphthonios, qui l'appelle *promythion* ou *epimythion*, selon qu'il vient avant ou après l'énoncé principal. D'un point de vue logique, la fable a une finalité qui veut que le récit illustre la morale et en démontre le bien-fondé. C'est par là qu'elle se rattache à la rhétorique proprement dite[26].

Le premier et principal aspect de l'enseignement fondé sur la fable est la transmission d'une culture. L'élève suit un programme de lectures et d'auditions, et lorsqu'il en a fini avec cet exercice, il a des fables plein la tête, celles qu'il a lues, celles qu'il a entendues, celles qu'il a lui-même créées[27]. Théon proposait un exercice directement lié à cette érudition : trouver « à partir d'une seule morale un très grand nombre de fables qui l'illustrent : en effet, après avoir simplement indiqué le sens de la morale, nous demanderons aux jeunes gens d'imaginer une fable appropriée au fait proposé. Ils pourront le faire

23. Sur les caractéristiques de la fable, voir *Théon*, p. L-LIII.

24. Les conditions linguistiques de cette narration sont celles de l'énonciation historique, qu'il vaut mieux appeler ici l'énonciation mythique, car le passé n'y est pas celui du monde historique, mais celui du monde fictif.

25. Voir le Pseudo-Hermogène, respectivement I 5 et X 7.

26. Voir Pseudo-Hermogène, I 9-10.

27. Dans l'enseignement ancien la consommation du savoir est goulue, car le réservoir des connaissances est d'abord la mémoire des individus. Sur le professeur de rhétorique comme professeur de lettres, voir M. Patillon, « Les modèles littéraires dans l'apprentissage de la rhétorique », dans *Escuela y Literatura en Grecia Antigua*, éd. sous la direction de J.A. Fernández Delgado, F. Pordomingo, A. Stramaglia, Cassino, 2007, p. 511-521.

facilement, dès lors qu'ils auront fait provision d'un grand nombre de fables, les unes recueillies textuellement chez les auteurs anciens, les autres qu'ils écrivent ou énoncent eux-mêmes après les avoir seulement entendu dire, les autres qu'ils ont personnellement imaginées » (75.31-76.6 [p. 35][28]). A supposer que cet exercice précis n'ait pas été pratiqué durant toute la période — et après tout pourquoi pas ? — le programme culturel existait nécessairement. Lui seul autorise le Pseudo-Hermogène à recourir à l'incidence morale de la fable pour justifier qu'elle occupe la première place dans les exercices, elle qui « a le pouvoir de discipliner l'âme des jeunes et de les rendre meilleures » (I 1). Une telle éducation morale en effet passe par la connaissance des fables. Lui seul encore permet la poursuite de l'exercice proprement dit, c'est-à-dire la production de discours conformes aux règles du genre, fondée, comme on va le voir, sur la paraphrase et l'imitation.

La pratique latine décrite par Quintilien est éclairante : « les élèves apprennent parfaitement à raconter les fables d'Esope dans une langue pure et sans aucune recherche, ensuite à reproduire par écrit la même sobriété : ils défont d'abord les vers, puis ils les traduisent en changeant les mots, enfin ils les transforment plus résolument dans une paraphrase où ils ont la liberté ici d'abréger, là d'embellir, tout en respectant la pensée du poète »[29]. L'expression en langue latine à propos d'un texte grec enrichit certainement l'exercice. La pratique décrite, toutefois, montre bien l'association des exercices oraux et écrits. Et l'on remarque les deux étapes de la paraphrase : reformulation

28. Mes références sont à l'éd. Spengel, *RhG* II, p. 59-130, avec l'indication des pages dans mon éd. (cit. *infra*, p. 112, n. 1), pour la partie conservée en grec ; à mon éd. seule pour la dernière partie de tradition arménienne.

29. *Aesopi [...] narrare sermone puro et nihil se super modum extollente, deinde eandem gracilitatem stilo exigere condiscant : uersus primo soluere, mox mutatis uerbis interpretari, tum paraphrasi audacius uertere, qua et breuiare quaedam et exornare saluo modo poetae sensu permittitur* (I 9, 2).

La fable

La fable est un genre littéraire et l'exercice auquel elle donne matière dépend directement des conditions linguistiques de sa production[23]. Pour l'essentiel c'est la proposition d'un fait, donc une narration[24], qui peut inclure des séquences où les personnages ont la parole et aussi des descriptions[25]. Mais la fable ne fait pas que proposer un objet ; elle tient en outre un discours sur cet objet, un « petit discours », comme dit Aphthonios, qui l'appelle *promythion* ou *epimythion*, selon qu'il vient avant ou après l'énoncé principal. D'un point de vue logique, la fable a une finalité qui veut que le récit illustre la morale et en démontre le bien-fondé. C'est par là qu'elle se rattache à la rhétorique proprement dite[26].

Le premier et principal aspect de l'enseignement fondé sur la fable est la transmission d'une culture. L'élève suit un programme de lectures et d'auditions, et lorsqu'il en a fini avec cet exercice, il a des fables plein la tête, celles qu'il a lues, celles qu'il a entendues, celles qu'il a lui-même créées[27]. Théon proposait un exercice directement lié à cette érudition : trouver « à partir d'une seule morale un très grand nombre de fables qui l'illustrent : en effet, après avoir simplement indiqué le sens de la morale, nous demanderons aux jeunes gens d'imaginer une fable appropriée au fait proposé. Ils pourront le faire

23. Sur les caractéristiques de la fable, voir *Théon*, p. L-LIII.

24. Les conditions linguistiques de cette narration sont celles de l'énonciation historique, qu'il vaut mieux appeler ici l'énonciation mythique, car le passé n'y est pas celui du monde historique, mais celui du monde fictif.

25. Voir le Pseudo-Hermogène, respectivement I 5 et X 7.

26. Voir Pseudo-Hermogène, I 9-10.

27. Dans l'enseignement ancien la consommation du savoir est goulue, car le réservoir des connaissances est d'abord la mémoire des individus. Sur le professeur de rhétorique comme professeur de lettres, voir M. Patillon, « Les modèles littéraires dans l'apprentissage de la rhétorique », dans *Escuela y Literatura en Grecia Antigua*, éd. sous la direction de J.A. Fernández Delgado, F. Pordomingo, A. Stramaglia, Cassino, 2007, p. 511-521.

facilement, dès lors qu'ils auront fait provision d'un grand nombre de fables, les unes recueillies textuellement chez les auteurs anciens, les autres qu'ils écrivent ou énoncent eux-mêmes après les avoir seulement entendu dire, les autres qu'ils ont personnellement imaginées » (75.31-76.6 [p. 35][28]). A supposer que cet exercice précis n'ait pas été pratiqué durant toute la période — et après tout pourquoi pas ? — le programme culturel existait nécessairement. Lui seul autorise le Pseudo-Hermogène à recourir à l'incidence morale de la fable pour justifier qu'elle occupe la première place dans les exercices, elle qui « a le pouvoir de discipliner l'âme des jeunes et de les rendre meilleures » (I 1). Une telle éducation morale en effet passe par la connaissance des fables. Lui seul encore permet la poursuite de l'exercice proprement dit, c'est-à-dire la production de discours conformes aux règles du genre, fondée, comme on va le voir, sur la paraphrase et l'imitation.

La pratique latine décrite par Quintilien est éclairante : « les élèves apprennent parfaitement à raconter les fables d'Esope dans une langue pure et sans aucune recherche, ensuite à reproduire par écrit la même sobriété : ils défont d'abord les vers, puis ils les traduisent en changeant les mots, enfin ils les transforment plus résolument dans une paraphrase où ils ont la liberté ici d'abréger, là d'embellir, tout en respectant la pensée du poète »[29]. L'expression en langue latine à propos d'un texte grec enrichit certainement l'exercice. La pratique décrite, toutefois, montre bien l'association des exercices oraux et écrits. Et l'on remarque les deux étapes de la paraphrase : reformulation

28. Mes références sont à l'éd. Spengel, *RhG* II, p. 59-130, avec l'indication des pages dans mon éd. (cit. *infra*, p. 112, n. 1), pour la partie conservée en grec ; à mon éd. seule pour la dernière partie de tradition arménienne.

29. *Aesopi [...] narrare sermone puro et nihil se super modum extollente, deinde eandem gracilitatem stilo exigere condiscant : uersus primo soluere, mox mutatis uerbis interpretari, tum paraphrasi audacius uertere, qua et breuiare quaedam et exornare saluo modo poetae sensu permittitur* (I 9, 2).

stricte du texte, réécriture plus libre[30]. Cette pratique de la fin du Ier s. ap. J.-C. est-elle archaïque au temps d'Aphthonios ? Pour l'essentiel, non. On lit chez le Pseudo-Hermogène et chez Nikolaos[31] des recommandations sur le style de la fable, voisines de celles qu'on lit chez Quintilien, et qui conviennent d'abord à la composition écrite : on y déconseille notamment l'emploi du style périodique. On retrouve chez le Pseudo-Hermogène la pratique qui consiste à allonger ou abréger les fables[32]. Mais la pratique grecque va plus loin que ce que décrit Quintilien, puisque l'élève est invité à créer des fables, comme on l'a vu chez Théon et comme cela s'est maintenu. D'où les recommandations du Pseudo-Hermogène sur le respect de la crédibilité dans le choix des personnages et des actes qu'on leur attribue, recommandations qu'on lit encore chez Nikolaos[33]. Cependant les textes modèles créés par les rhéteurs montrent que la pratique scolaire ne s'éloignait guère de la reproduction plus ou moins servile des textes existants et que l'invention consistait à mettre dans des situations connues des personnages différents mis en scène différemment. Encore ces nouveaux personnages appartiennent-ils presque toujours à un répertoire conventionnel[34]. Une autre raison fait que l'exercice de la fable repose beaucoup sur l'imitation : c'est que le maître ne peut proposer ici, comme il le fait dans beaucoup des exercices suivants, un plan détaillé, fait de points bien définis à énoncer successivement.

Au total la fable est un exercice élémentaire mais exigeant. Chez les Grecs, au moins autant que chez les Latins, il est vrai de dire avec Quintilien : « cet exercice est difficile même pour des maîtres consommés, et

30. Comparer le développement de Théon sur l'utilisation de la paraphrase, chap. 15 [p. 107-110].
31. Respectivement, I 8 et 11.3-10.
32. Voir I 5-7 et cf. Nikolaos 8.1-2.
33. Respectivement, I 4 et 7.14-8.12.
34. Sur ces conventions, voir *Théon*, p. LI-LII.

l'élève qui l'aura traité convenablement sera capable d'apprendre quoi que ce soit » (I 9, 3, trad. Cousin).

Le récit

L'exercice du récit prolonge pour une part celui de la fable, dans la mesure où il s'agit à nouveau d'une narration. Et parce qu'il s'agit à nouveau de proposer un objet et non de suivre, étape par étape, le développement d'une pensée logique, l'apprentissage de la production d'un tel discours relève principalement de l'imitation. L'enseignement y est subordonné à l'appartenance du récit à deux domaines de la production des discours, également importants pour le rhéteur, l'immense domaine de la littérature narrative et celui de la rhétorique proprement dite des genres oratoires.

L'ambition de l'exercice est modeste, puisqu'il se limite au récit, défini comme la relation d'un seul fait, par opposition à l'œuvre narrative, qui en relate plusieurs[35]. Malgré cela, on ouvre l'esprit du jeune homme sur tout le genre : le Pseudo-Hermogène cite les œuvres d'Hérodote et de Thucydide. Ce qui peut être relié à un programme de lectures. Ceci veut être précisé. On sait que Théon prévoyait que, parallèlement au cursus des exercices proprement dits, l'élève suive un programme de lecture de textes choisis chez les orateurs et chez les historiens. Mais il s'agissait d'une lecture à haute voix, destinée à former à l'action oratoire, à s'assimiler la pensée des auteurs et à se forger un style[36]. En outre le choix des historiens dans ce programme ne concerne pas seulement le discours narratif : il vise à fournir au futur orateur des références historiques et notamment les exemples utiles à sa démonstration. Si donc il est renvoyé aux historiens en général à l'occasion du récit, c'est comme à des lectures présentes, mais aussi passées ou à

35. Voir Pseudo-Hermogène, II 2 ; Aphthonios, II 1.
36. Théon, chap. 13.

venir. Ce que pouvait être l'initiation culturelle donnée à l'occasion de l'exercice, on le voit bien par le programme spécifique proposé par le même Théon : « Les plus beaux exemples de récits paraissent être, pour les récits de faits légendaires : celui de l'anneau de Gygès au livre deuxième de la *République* de Platon, celui de la naissance d'Erôs dans le *Banquet*, les récits qui concernent l'Hadès dans le *Phédon*, dans le *Gorgias* et dans le livre dixième de la *République*, et l'histoire de Silène au livre huitième des *Philippiques* de Théopompe ; et pour les récits de faits réels, l'histoire de Cylon chez Hérodote et Thucydide, celle d'Amphilochos fils d'Amphiaraos au livre troisième de Thucydide, celle de Cléobis et de Biton provenant du livre premier d'Hérodote ; on a aussi le récit de l'arrivée de Dédale chez Côcalos, roi de Sicanie, au livre septième d'Ephore et au livre premier de Philistos. On trouvera aussi dans le *Sur l'ambassade infidèle* de Démosthène le récit simple et élégant des jeux Olympiques célébrés par Philippe après la prise d'Olynthe » (66.16-31 [p. 10]). Et si le Pseudo-Hermogène cite, nous l'avons dit, Hérodote et Thucydide, c'est pour des anecdotes comme celle d'Arion et celle d'Alcméon. Cela est confirmé par les sujets traités dans les textes modèles : récit de la rose, mettant en scène Aphrodite, chez Aphthonios ; nombreuses anecdotes, authentiques ou apocryphes, attribuées à Libanios, qui mettent en scène des personnages surtout mythiques (Déjanire, Hyacinthe, etc.), parfois historiques (Simonide, Candaule, etc.)[37]. L'inspiration est la même dans les douze modèles de récit attribués à Nikolaos. A l'occasion de cet exercice, l'élève fait donc provision d'anecdotes mises en forme littéraire. En même temps on l'initie aux structures de la littérature narrative. D'abord les deux grandes classes de la fiction

37. Sur la matière des récits attribués à Libanios, voir B. Schouler, *La tradition hellénique chez Libanios*, (thèse), Lille et Paris, 1984, I, p. 70 sq.

narrative, selon qu'elle concerne des faits réels ou donnés comme tels. Ensuite les genres littéraires : récit mythique, dramatique, historique, politique. Enfin la distinction des instances de l'énonciation dans le récit. Ce point est fondamental et il faut citer à nouveau[38] le remarquable exposé de Nikolaos : « (parmi les récits) les uns sont narratifs, les autres dramatiques, les autres mixtes. Narratifs, tous ceux qui émanent du seul personnage du narrateur (τὸ ἀπαγγέλλον πρόσωπον), par exemple les récits de Pindare ; dramatiques, tous ceux dont l'énonciation n'est pas le fait de l'auteur (τὸ συντιθὲν πρόσωπον), mais des seuls personnages donnés (τὰ ὑποκείμενα πρόσωπα), par exemple les récits de la comédie et de la tragédie ; mixtes, ceux qui sont constitués à partir des deux, par exemple les récits d'Homère et d'Hérodote et autres semblables, qui sont le fait tantôt du narrateur lui-même, tantôt des autres personnages » (12.7-17). Sans préjuger de la pratique des rhéteurs postérieurs, je note encore que Théon donnait des indications sur l'utilisation du temps, soit qu'on suive l'ordre chronologique, ou qu'on pratique les retours en arrière, et sur l'insertion d'un récit dans un autre[39] ; sur l'utilisation aussi de l'énoncé de fermeture du récit appelé l'épiphonème[40].

L'autre aspect important de l'exercice, déterminant pour sa mise en œuvre pédagogique, est l'appartenance du récit à la rhétorique du discours oratoire. Cela amène dans l'exposé du Pseudo-Hermogène une véritable rupture. Après avoir énuméré les espèces mythique, fictive, historique et politique du récit, il ajoute : « mais pour l'instant nous parlons du dernier » (II 3). On a ainsi deux parties dans son exposé théorique : la première concerne le récit en général, la deuxième concerne la narration du

38. Voir sur toute cette question *Théon*, p. XLV-XLVII et la n. 78 *ad locum*.

39. Respectivement en 86.9-87.12 [p. 48-49]) et 92.23-93.4 [p. 57].

40. Sur ce procédé voir *infra*, Pseudo-Hermogène, *De inu.* IV 9, et *Théon*, p. LXIV-LXIX.

discours politique. Par rapport à cette dernière l'enseignement de l'exercice comporte trois volets : les circonstances de l'acte, les vertus de la narration, les figures ou modes narratifs. Aphthonios a les deux premiers, le Pseudo-Hermogène a le troisième, Nikolaos a les trois. La visée rhétorique de la doctrine des circonstances de l'acte est claire dans l'exposé détaillé de Théon : les lieux de la personne y renvoient principalement à l'épidictique, ceux de l'acte au délibératif, les autres au judiciaire[41]. L'intention est restée la même chez Nikolaos[42]. C'est une partie de la doctrine importante pour l'exercice : à défaut d'avoir un plan à suivre, l'élève est conduit à répondre à une série de questions : qui ? quoi ? où ? quand ? pourquoi ? comment ? La deuxième doctrine, celle des vertus de la narration est aussi ancienne que la théorie du discours oratoire. Pourtant l'enseignement des *progymnasmata* se l'est si bien appropriée que l'exposé le plus complet qu'on en connaisse est dans le traité de Théon[43] et Nikolaos encore s'y attarde[44]. Il n'est pas douteux que l'élève était invité à raconter à son tour par écrit telle ou telle anecdote traditionnelle et qu'il était corrigé sur ce point. La troisième doctrine est bien humble et pouvait donner lieu d'abord à des exercices oraux. Il s'agit des variations telles que : Médée livra la toison d'or / On raconte que Médée livra la toison d'or[45]. C'est pédagogiquement intéressant, rhétoriquement aussi : « la figure directe convient à la relation des faits, car elle est plus claire ; la figure oblique convient davantage aux débats ; la figure incriminante est appropriée aux incriminations et la figure en asyndète aux péroraisons, car elle est pathétique »[46].

41. Pour plus de détails, voir *Théon*, p. XLVII-XLVIII.
42. Voir 13.14-14.3.
43. Voir 79.20-85.28 [p. 40-48].
44. Voir 14.4-15.11.
45. Voir Pseudo-Hermogène, II 4-9.
46. Pseudo-Hermogène, II 9 ; cf. Nikolaos, 16.15-17.3.

L'apprentissage du récit n'a pas la même incidence morale que celle de la fable. Mais là encore, quand il en a fini, l'élève a appris beaucoup de choses et notamment à s'exprimer dans l'une des formes les plus usuelles du discours.

La chrie

Dans la séquence des exercices telle qu'elle est proposée déjà par le Pseudo-Hermogène le passage à la chrie marque une étape importante : on y demande à l'élève de produire des discours qui suivent un plan fixe et détaillé. C'est même, selon Nikolaos (19.6), une bonne raison de placer l'exercice de la chrie après celui du récit et il y a là une évolution du cursus par rapport à celui que proposait Théon. Le recours à un plan fixe et détaillé se maintient dans toute la suite du programme, puisque même pour des formes littéraires plus souples, comme le sont l'éthopée et la description, nos théoriciens en proposent un. Nous allons voir que l'exercice prépare résolument à la rhétorique elle-même. Son importance en ce domaine est renforcée par le fait que le même plan est repris dans l'exercice suivant de la maxime, ce qui permet d'insister sur l'acquisition de certains fondamentaux. Cependant la chrie, comme la fable et le récit, est un genre littéraire et, à la suite de nos théoriciens, c'est sur cet aspect qu'il faut d'abord s'arrêter.

« L'entraînement à la chrie produit non seulement une certaine maîtrise du discours, mais encore une certaine honnêteté morale, puisque nous nous exerçons sur les apophtegmes des sages »[47]. Si l'on retient cet aspect moral, on peut ranger la chrie dans un grand ensemble littéraire comprenant le mémorable, la chrie et la maxime, et les textes ainsi réunis apparaissent comme une mémoire écrite de la sagesse des hommes. L'ensemble toutefois n'est pas homogène, ni pour le fond ni pour la

47. Théon, 60.16-19 [p. 2].

forme : « la chrie asserte tantôt le général, tantôt le particulier, la maxime seulement le général ; en outre la chrie n'est parfois qu'un trait d'esprit sans aucune incidence morale, la maxime a toujours une utilité morale »[48]. La chrie, comme souvent aussi le mémorable, ne témoigne donc pas seulement de la réflexion morale mais aussi de cette forme de réflexion intelligente, avisée et distanciée qu'on appelle le trait d'esprit. L'enseignement, jusqu'au Ve s. encore, dispensait la connaissance du genre littéraire de la chrie dans sa complexité, comme on le voit par la discussion dans laquelle Nikolaos veut ramener le trait d'esprit à l'utilité morale[49] : « ils disent encore que parmi les chries les unes s'emploient à des fins utiles, les autres pour le seul trait d'esprit. A des fins utiles, comme ici : Isocrate a dit que la racine de l'éducation est amère, mais que son fruit est doux. Cela explique en effet qu'on doit supporter les difficultés à cause du plaisir à venir. Pour le seul trait d'esprit, comme dans celle-ci : Olympias, apprenant que son fils se disait fils de Zeus demanda s'il ne cesserait pas de la calomnier auprès d'Héra. En apparence il <n'>y a là <qu'>un trait d'esprit[50]. Et encore : le maître de gymnastique Damon, dit-on, dont les pieds étaient contrefaits et qui s'était fait dépouiller de ses chaussures au bain public, fit le vœu qu'elles aillent aux pieds du voleur. Ce n'est en apparence que de l'esprit. Il me semble cependant que ces bons mots s'accompagnent d'une exhortation au bien : l'un dissuade l'enfant de se nommer fils de Zeus, l'autre invite à fuir le vol comme un acte très inconvenant » (21.1-18). Ces deux chries amusantes sont déjà chez Théon et je reviens ci-dessous sur la place de telles chries dans l'enseignement lié à cet exercice. Quant aux caractéristiques littéraires du genre

48. *Ibid.* 96.25-97.1 [p. 18].

49. Le nom grec de *chrèia* « utilité » le confirmait dans cette opinion.

50. Je conjecture χαριεντισμὸν <μόνον>.

de la chrie, elles se tirent, d'une part, de sa comparaison avec la maxime : la maxime « est un énoncé purement assertif, tandis que la chrie s'énonce souvent <aussi> par question et par réponse ; en outre la chrie comporte aussi des actes, tandis que la maxime ne comporte que des paroles ; en outre la chrie introduit le personnage qui a agi ou parlé, tandis que la maxime s'énonce sans personnage »[51]. D'où les trois grands genres de chries : les chries de parole, les chries d'acte et les chries mixtes. Une autre caractéristique se tire, d'autre part, de sa comparaison avec le mémorable : le mémorable peut être long, tandis que la chrie est brève. Selon moi, la vraie différence aux yeux du critique d'aujourd'hui est que la chrie s'énonce en une seule phrase syntaxiquement complexe[52]. La formation culturelle donnée à l'occasion de l'exercice est élargie par l'exigence de certains points de son développement. Le point qui recourt au témoignage d'un ancien suppose qu'on fasse provision de citations. La comparaison de l'activité en cause avec d'autres activités requiert une ouverture sur le monde et l'argument par l'exemple veut que l'élève dispose de connaissances historiques.

Le pédagogue est attentif à la mise en œuvre de ce genre littéraire et la théorie fait état des modes divers de sa formulation, qui faisaient certainement l'objet d'une leçon et que l'élève était tenu de connaître. Théon en distingue onze. Il n'y en a plus que trois chez le Pseudo-Hermogène[53], l'assertif, l'interrogatif et le percontatif, qu'on retrouve chez Nikolaos sous une forme simplifiée qui les ramène à deux. Puisque l'élève est invité à formuler des chries à l'occasion de ce que Théon appelait la

51. Pseudo-Hermogène, III 4.

52. Voir *Théon*, p. LVIII-LIX.

53. Le Pseudo-Hermogène rapporte cette doctrine comme ancienne, donc comme une survivance. Il la fait cependant connaître aux élèves auxquels il destine son traité. Aphthonios ne dit rien à ce sujet.

présentation (ἡ ἀπαγγελία) et que nos théoriciens désignent comme la paraphrase (ἡ παράφρασις), cet enseignement pouvait être approfondi à cette occasion. Le Pseudo-Hermogène illustre la chrie de parole par l'énoncé : Platon a dit que les Muses habitent l'âme des hommes bien nés (III 2). Ce que Nikolaos, voulant illustrer ce qu'il appelle une chrie relative, formule : Platon, à qui l'on demandait où habitent les Muses, dit que c'était dans l'âme des hommes cultivés (23.2-5). On voit le profit pédagogique qu'on peut tirer de telles variations. Dès le Pseudo-Hermogène toutefois la paraphrase est intégrée à un développement type, dont l'essentiel concerne la rhétorique.

L'exercice de la chrie est le premier dans lequel l'élève est invité à dire, et donc à vouloir faire partager, son opinion sur l'objet présenté. De plus l'exercice concerne l'action et demande qu'on choisisse de faire ou d'éviter, « parce qu'il contient un entraînement au bien et une fuite du mal »[54]. On entreprend donc bien ici d'enseigner la rhétorique, ouvertement, puisque le Pseudo-Hermogène et aussi bien Nikolaos préviennent l'élève qu'il recevra plus tard en ce domaine un enseignement plus complet[55]. Par son but, qui est d'exhorter ou de dissuader, le développement appartient au délibératif, dont relève directement l'exhortation finale. Le premier point, celui de l'éloge, appartient en revanche à l'épidictique. Hormis la paraphrase, tous les autres points concernent l'argumentation. Le point de la raison se fonde sur une généralité qui a le statut de la majeure d'un syllogisme. Le contraire, la comparaison et l'exemple sont rangés par le Pseudo-Hermogène du *De inuentione* dans les éléments qui développent l'argument[56]. La comparaison initie au raisonnement analogique, l'exemple au raisonnement inductif. La citation du témoignage d'un ancien est un argument d'autorité.

54. Nikolaos, 17.18-19.
55. Respectivement, III 10 et 24.18-21.
56. *De inu.*, III 7, 2 (148.22 sq.).

Mais si le développement appartient au délibératif par sa finalité, son plan est celui du discours judiciaire : « Le discours politique compte cinq parties : l'exorde, la narration, l'objection, la réfutation et la péroraison. Or, la chrie permet de s'exercer à toutes. Nous y donnons un exorde en effet, lorsque nous louons celui qui a parlé ou agi[57] ; nous donnons ensuite une narration, lorsque nous paraphrasons la chrie ; et nous débattons, même si nous n'abordons pas l'objection[58], lorsque nous confirmons qu'on a bien parlé ou agi ; nous donnons une péroraison, lorsque nous exhortons à mettre en application ce qui a été dit »[59]. Ce développement rhétorique correspond à l'exercice de la confirmation de la chrie chez Théon[60], qui prévoyait pour cela la séquence : exorde, exposé de la chrie, argumentation avec emploi d'amplifications, de digressions et d'*éthè*[61]. Ce n'était chez Théon qu'une partie de l'exercice, intervenant tard dans l'enseignement des exercices[62]. Au début du programme la chrie est l'occasion pour lui d'exercices de mise en forme de l'énoncé d'une chrie donnée : présentation, flexion, épiphonème, allongement et abrègement. En regard de cela le Pseudo-Hermogène et Aphthonios sont fort éloignés de Théon et fort proches l'un de l'autre. Il est probable que le pédagogue de leur époque a gardé quelque chose des exercices de mise en forme, comme indiqué ci-dessus. Mais la rédaction d'un texte suivi, mieux encadré qu'elle ne l'était chez Théon, fait désormais l'essentiel de l'exercice et prend

57. En même temps qu'on loue, on annonce son propos et on capte la bienveillance.
58. Ceci ne sera fait, comme les modèles proposés par Aphthonios le montrent clairement, qu'à l'occasion des deux derniers exercices, la thèse et la proposition de loi. Mais on y prépare dès l'exercice suivant de la contestation et de la confirmation.
59. Nikolaos, 23.18-24.3.
60. Nikolaos (21.18 sq.), de façon polémique, exclut la contestation des chries, prévue par Théon.
61. Théon, 105.23-106.3 [p. 30].
62. Voir *Théon*, p. XXIX-XXX.

toute sa place à ce moment du cursus. Attendu son orientation rhétorique, il est clair que dès le Pseudo-Hermogène la pratique pédagogique faisait une différence entre la transmission du patrimoine littéraire, mêlant aux autres les chries qui rapportaient un trait d'esprit, et la mise en œuvre de l'exercice, qui ne pouvait s'appliquer qu'à des chries appropriées au débat.

Il n'est pas exagéré de dire que l'exercice de la chrie plonge l'élève dans le bain de la vie morale, tant par l'accès à un discours de l'homme sur l'homme et sur la vie, que par l'initiation au débat pragmatique. C'est un sujet sérieux et il me paraît sain que son enseignement ait été aussi un apprentissage de l'humour.

La maxime

Par l'essentiel de son contenu la maxime est proche parente de la chrie : « toute maxime brève rapportée à un personnage produit une chrie »[63]. En conséquence les deux exercices proposent le même développement, y compris pour l'éloge de la personne, puisque les maximes sont tirées d'auteurs anciens à qui elles sont nommément attribuées[64]. La similitude des développements explique pourquoi nos théoriciens prennent le soin de souligner que la maxime dissuade ou exhorte, afin de marquer qu'elle appartient, comme la chrie, au délibératif. Nikolaos précise même qu'« elle comporte une exhortation à quelque chose d'utile dans la vie » (25.3). Le Pseudo-Hermogène distingue des maximes exhortatives celles qui instruisent de ce que sont les choses. Il s'agit en fait des maximes qui énoncent une loi morale, comme cette réflexion de Démosthène : « car pour les sots le succès immérité est une incitation à la déraison »[65], ce qui nous ramène au pragmatique.

63. Théon, 96.22-23 [p. 18].
64. Voir ce point dans le texte modèle d'Aphthonios, IV 5.
65. Pseudo-Hermogène, IV 3, et Démosthène, *Ol.* I 23.

La différence importante d'avec l'exercice précédent est que l'élève accède ici à une autre partie de la culture. N'en doutons pas, le maître lui faisait connaître tout un florilège de maximes[66] et à cette occasion il attirait son attention sur les formes diverses que pouvaient prendre ces énoncés, avec des exercices d'acquisition, oraux ou écrits. C'est la raison d'être dans nos traités des développements sur les espèces de la maxime, qui rappellent ce qu'on a vu déjà à propos de la chrie. Cela amène chez le Pseudo-Hermogène la citation de dix maximes, en face d'Aphthonios, qui en cite sept, et de Nikolaos, toujours soucieux de synthèse, qui en cite quatorze et remarque qu'il s'agit là de listes ouvertes. C'est dire que chaque maître y trouvait matière à stimuler l'érudition et la sagacité de tous, et qu'il n'en faisait pas une partie négligeable de l'exercice.

La contestation et la confirmation

L'exercice de la contestation et de la confirmation marque une étape de plus dans la préparation au discours rhétorique, lequel prend ici résolument le pas sur le discours littéraire. Même si les textes laissés par les anciens continuent de fournir la matière, on ne considère plus ni genre littéraire défini, ni énoncé type. Toute initiation culturelle cependant n'est pas à exclure, puisque Théon fournit une longue liste de textes anciens qui peuvent servir de modèles[67], notamment chez les historiens des exemples de contestation de faits légendaires ou réels, que les maîtres peuvent faire connaître et apprendre aux élèves. Il reste que l'intention rhétorique domine, comme

66. Voir à ce sujet la présence en tête du corpus P d'un recueil d'apophtegmes des philosophes. Voir *supra*, Intr., p L et LIII.
67. Voir Théon, 66.31-67.30 et 93.5-96.14 [p. 10-11 et 57-61]. Il cite en particulier Palæphatos, dont il dit qu'il a écrit un livre entier intitulé *Faits incroyables* (voir *Palefato. Storie incredibili*, intr. éd. trad. et notes par A. Santoni, Pisa, 2000).

Nikolaos le montre bien quand il donne les raisons de placer cet exercice à la suite de la maxime : « (la contestation et la confirmation), qui nous trouvent entraînés déjà par la chrie et la maxime aux démonstrations par l'exemple et l'enthymème, vont plus avant et nous enseignent à faire front aux objections, nous donnant les moyens qui, dans les causes complètes elles-mêmes, nous permettront aisément de réfuter les objections des adversaires et de confirmer <ce qui>[68] soutient notre parti » (29.9-15).

Sur le développement lui-même une question préalable concerne l'organisation de la séquence. Aphthonios donne une liste type, soit pour la contestation : critique de l'auteur, exposé du fait, l'obscur, l'incroyable, l'impossible, l'inconséquent, l'inconvenant, l'inopportun. Les deux premiers énoncés sont traditionnels, puisqu'on les trouve déjà chez Théon et encore chez Nikolaos[69]. Ils sont probablement présupposés par le Pseudo-Hermogène, qui n'en dit rien. Le point de l'obscur est une survivance. Au début de la tradition l'exercice s'appliquait à des textes, qui pouvaient être, selon Théon, une chrie, une fable ou un récit et ce point visait la vertu de clarté. Or, le Pseudo-Hermogène et Aphthonios définissent l'exercice comme s'appliquant à un fait, non à un discours. Déjà le premier infléchit la notion d'obscurité dans le sens de l'imprécision, c'est-à-dire qu'il l'applique au fait relaté, non au discours qui le relate[70]. Et le point n'apparaît pas dans les textes modèles du second. Quant à Nikolaos, il n'en fait aucune mention. Pour l'organisation de l'ensemble des points, il s'est opéré de Théon à Nikolaos un basculement. Théon pose en principe qu'on doit suivre l'ordre des points, pour tous ceux qui s'appliquent au texte considéré, et démontrer par exemple l'impossibilité, en reprenant ou bien divers énoncés du texte,

68. Je conjecture καὶ <τὰ> πρὸς τὸ δοκοῦν ἡμῖν.
69. Respectivement 76.7 sq. [p. 35 sq.] et 33.8-11.
70. Voir *infra*, p. 190, la note 67 *ad locum*.

ou bien diverses circonstances de l'acte (personne, temps, lieu, etc.), où elle apparaît. Et de même pour les points suivants. Nikolaos fait l'inverse : « nous considérerons la première partie du récit : est-elle impossible ? ou invraisemblable ? poursuivant ainsi le développement de ce point. Nous ferons de même pour la deuxième, la troisième et successivement toutes les parties du récit » (31.10-15). Le Pseudo-Hermogène et Aphthonios ont la même liste de points, dans le même ordre. Il y a donc là une tradition commune. La doctrine du premier cependant ne préjuge pas de la façon d'organiser le développement, puisqu'il choisit pour illustrer ces points des exemples différents. Celle d'Aphthonios penche du côté de Nikolaos. Les deux modèles rédigés par Aphthonios — en réalité il s'agit du même modèle plaidant le contre et le pour — suivent le déroulement du récit. En même temps le développement propose dans l'ordre les points de la liste type[71]. Je ne pense pas que ce soit possible pour tous les faits contestés ou confirmés, et je pense qu'Aphthonios enseignait à suivre les parties du récit, tel qu'énoncé dans l'exposé du fait, et à leur appliquer celui ou ceux des points qui leur convenaient, la liste traditionnelle de ces points n'étant alors qu'une liste de référence.

L'enseignement proprement rhétorique dans cet exercice concerne trois aspects du discours politique : les genres et les parties du discours, l'argumentation. On retrouve le genre épidictique dans l'éloge ou la critique de l'auteur, le genre délibératif dans le point de l'inopportun. Mais, comme le remarque Nikolaos, ce point vient après les autres et n'est pas d'abord ce qui est en cause. A dire vrai, parce qu'on juge un fait passé, l'opportun ici, comme le possible ou le convenable, relève d'abord du judiciaire : dans le pragmatique on demande si une chose peut se faire, dans le judiciaire si elle peut avoir été faite. Pour que l'opportun sorte du judiciaire

71. Voir *infra* les notes *ad loca*.

dans cet exercice, il faut rapporter les faits à la situation présente ou à venir du destinataire, comme chez le Pseudo-Hermogène : « (nous contestons) d'après l'inopportunité, quand nous disons qu'il n'est pas même opportun d'écouter cela »[72]. Aphthonios en use mieux quand il pose la question de l'opportunité du point de vue des personnages et de leur situation du moment[73]. D'une façon générale, la controverse de l'exercice est analogue à celle du judiciaire, où l'on débat des faits présentés dans la narration. Et puisque l'exposé des faits est précédé d'un élément d'exorde, on peut dire, avec Nikolaos[74], que cet exercice, complété par celui du lieu commun, qui concerne la péroraison, prépare aux parties du discours judiciaire. En précisant qu'il prépare à toute l'argumentation, confirmation et réfutation. C'est là l'apport le plus décisif de l'exercice : apprendre à argumenter en fonction des objections formulées ou formulables. Du fait que l'exercice est double et plaide aussi bien le pour que le contre, l'élève est mis dans la situation d'un débat contradictoire. L'exorde lui-même, remarque Nikolaos, doit être plus agonistique ici qu'il ne l'était dans la chrie et la maxime[75].

Le lieu commun

Avec l'exercice du lieu commun le rhéteur propose à ses élèves de franchir un pas de plus dans sa préparation au discours rhétorique, principalement au discours judiciaire. De ce point de vue le nouvel exercice complète bien le précédent, sa place à ce moment du cursus est justifiée et on comprend que cet ordre des exercices se soit imposé : « il fallait imiter le déroulement naturel et la disposition des discours, et placer après la contestation et

72. V 3 ; et voir *infra*, la note 71, p. 225.
73. V 9 ; et voir *infra*, la note 90, p. 124.
74. 33.19-34.3.
75. 34.22 sq.

la confirmation le lieu commun [...] l'exercice qui nous entraîne aux péroraisons »[76].

La part culturelle de l'exercice va dans le même sens. La littérature qui lui correspond, en effet, se rencontre chez les orateurs, soit qu'ils aient utilisé le lieu commun dans le corps de leurs discours ou plus souvent dans leurs péroraisons ou leurs deutérologies. Théon renvoie ainsi à Démosthène, Lycurgue, Hypéride, Eschine[77]. Nikolaos cite de Démosthène le *Contre Androtion*, le *Contre Timocrate*, le *Contre Leptine* et le *Contre Aristogiton*, qu'il considère comme des deutérologies[78]. Ce type de développement a une tradition et il a existé des répertoires d'énoncés modèles dans les premiers traités de rhétorique[79]. A cette approche de la littérature proprement rhétorique, le Pseudo-Hermogène et Aphthonios ajoutent une initiation de l'élève au monde de la sophistique : dans leurs traités les personnages mis en cause sont, chez le premier, le voleur sacrilège et le lauréat du prix de bravoure (*aristeus*), chez le deuxième, le traître, tous personnages types chers aux déclamateurs[80].

Va dans le même sens et constitue pour l'élève une grande nouveauté, la situation d'élocution du lieu commun, qu'on suppose prononcé devant des juges au tribunal. Aux yeux de Nikolaos, c'est une différence spécifique de l'exercice : « la principale différence entre le lieu commun et le blâme, c'est qu'il y a dans le lieu commun des juges encouragés (παρακαλουμένους) à punir le

76. Nikolaos, 35.14-36.6. Nikolaos rappelle ensuite comment l'élève a déjà été préparé à quatre des cinq parties du discours judiciaire : exorde (chrie et maxime), narration (récit, contestation et confirmation), argumentation par réfutation et confirmation (contestation et confirmation).
77. Voir 67.31 sq. et 107.1 sq. [p. 11-12 et 63].
78. Voir 40.17 sq. et 46.8 sq.
79. Voir à ce sujet Aristote, *Sophist. elenchi* 34, 183 b 36 sq. ; Cicéron, *Brutus* 46-47 ; *Théon*, p. LXXII-LXXIII.
80. Sur les problèmes d'école, voir mon éd. d'Apsinès (CUF, 2001), Intr., p. XCI-CII.

coupable, alors que dans le blâme il n'y a que des auditeurs poussés à le haïr » (38.15-19). Il s'agit, dit-il encore, de « provoquer la colère (παροξύνειν) » (42.12). D'où la présence, dans la tradition de l'exercice, de l'amplification, bien sûr, mais aussi de développements comme le bannissement de la pitié, la représentation (hypotypose) de l'acte et, chez le Pseudo-Hermogène, de l'exhortation (παράκλησις) finale, à l'instar de ce qui se faisait à la fin d'un discours judiciaire[81]. Ce qui différencie cette situation de celle d'une vraie péroraison judiciaire, c'est la généralité de l'exercice, justement appelé lieu commun : il ne s'agit pas d'une cause particulière, où tels juges sont appelés à punir (ou récompenser) telle personne.

La progression de l'apprentissage consiste encore dans l'utilisation de nouveaux outils rhétoriques. Et d'abord le recours à ce qu'on appelle traditionnellement un lieu (τόπος). Aristote a longuement traité des lieux de la rhétorique, de ceux qui s'emploient dans les trois genres et de ceux qui sont propres à chaque genre[82]. Dans les préliminaires de sa théorie de notre exercice Théon explique l'appellation du lieu, son fonctionnement en général et celui du lieu commun en particulier : « Le nom du lieu vient de ce qu'à partir de lui comme à partir d'un lieu nous lançons facilement nos arguments contre ceux qui nient un crime. Aussi certains l'ont-ils défini comme une base d'arguments. Et c'est ainsi qu'on donne aussi le nom de lieu à l'accusation de l'auteur de violences qui a un caractère général et ne souffre pas de contestation, et à partir de laquelle, comme à partir d'un lieu, nous avons facilement beaucoup à dire aussi contre Conon ou Midias »[83]. L'enseignement de l'exercice incluait donc

81. Voir Aristote, *Rhet.* III 19, 1420 b 4 ; Pseudo-Hermogène, VI 11. Et voir *infra*, p. 126, n. 110.

82. Voir respectivement *Rhet.* I 3, 1359 a 6-26 ; 4-8 ; 9 ; 10-14.

83. 106.15-21 [p. 62]. Pour une étude d'ensemble de la notion de lieu, voir L. Pernot, « Lieu et lieu commun dans la rhétorique antique », *BAGB* 1986, p. 253-284.

une réflexion sur cette part fondamentale de la rhétorique, d'autant mieux que l'exercice comporte un emploi systématique des lieux du délibératif que sont les points du souverain bien et que l'exercice suivant de l'éloge et du blâme va faire un semblable usage des lieux de l'épidictique. Autre nouveauté, l'amplification, outil rhétorique par excellence : « toute la force oratoire est dans l'amplification et l'atténuation », dit Quintilien en abordant ce chapitre. Il précise aussitôt que l'amplification (et son contraire) est dans le contenu et dans l'expression (*in rebus et uerbis*), et que le contenu a été traité à propos de l'invention et de la disposition[84]. Puis il consacre un chapitre entier à l'amplification dans l'expression[85]. Pour bien comprendre les enjeux pédagogiques de l'exercice à cette occasion, il faut s'y arrêter un peu.

L'amplification est une sorte d'insistance qui se pratique à deux niveaux : un discours développe une idée qu'il amplifie en la reprenant sous des formes diverses dans une série de développements secondaires ou points. A ce deuxième niveau une idée développant un point peut être amplifiée par des procédés de présentation qui en montrent l'importance. Cette amplification ponctuelle est un sujet vaste et ouvert. Apsinès parle de lieux de l'amplification, tels que la grandeur et la quantité[86]. Quintilien tente une synthèse, dans laquelle il distingue cinq procédés. D'abord celui de l'appellation : désignation de la chose par un mot fort, ou par plusieurs mots mis en parallèle et réalisant une surenchère (1-3). Puis un groupe de trois procédés. Premièrement le grossissement : superlatif relatif par gradation à partir d'un degré déjà élevé ; superlatif absolu ; comparaison avec le moins (3-14). Deuxièmement le raisonnement : amplification d'un fait en grossissant un fait qui lui est lié, soit qu'il en dépende ou qu'il le précède ou le suive ; compa-

84. VIII 3, 89-92.

85. VIII 4.

86. *Ars*, V 5.

raison avec un fait grossi et surenchère ; surenchère par atténuation relative d'un autre fait important ; inférence de l'importance d'un fait en vertu d'un autre (15-26). Troisièmement accumulation de mots et de propositions de même sens (26-27). Enfin le trope de l'hyperbole[87]. Dans notre exercice l'amplification se situe pour l'essentiel au premier niveau, celui de l'invention et de la disposition. C'est la fonction du plan proposé et du choix de points à développer. Or, dès l'origine la liste des arguments dans l'exercice s'est formée en utilisant des théories rhétoriques existantes. Les points du parallèle et de l'hypotypose se retrouvent dans les listes d'arguments utilisables pour amplifier l'accusation dans la péroraison du discours judiciaire[88]. Les arguments par le contraire, par l'intention ou la mentalité et par les antécédents plongent leurs racines jusque dans la doctrine sur l'amplification dont témoigne la *Rhétorique à Alexandre*[89]. Cette amplification-là, disais-je, est celle qu'enseigne l'exercice. D'une façon plus générale, enseignait-on à l'occasion des *progymnasmata* l'amplification située au niveau des procédés qui permettent d'amplifier une idée par la manière de la présenter ? Cette amplification est présente dans les modèles[90]. Les procédés pouvaient donc être acquis par imitation. Mais le maître pouvait aussi en faire noter au passage le fonctionnement. Par exemple, dans le modèle rédigé par Aphthonios pour notre exercice, à propos d'une expression comme « un dessein des plus funestes », ou à l'occasion du parallèle entre le meurtrier et le tyran, ou du rapprochement de la vie passée et présente : dans les deux cas on part d'un degré déjà élevé

87. Nommée ici, VIII 4, 29, l'hyperbole est traitée en VIII 6, 67-76.

88. Voir *Rhet. Her.* II 47-49 ; Cicéron, *De inu.* I 100-105.

89. 3, 1426 a 20-b 21 ; voir *Théon*, p. LXXIII-LXXIV.

90. Voir *infra* les notes à Aphth. 68, 85, 110, 113, 114, 127, 288, 297, 300, 302, 304, 322, 327, 329, au Ps.-Herm. 29, 78, 79, 82, 85, 87.

pour surenchérir, conformément à la doctrine de Quintilien. Les modèles d'Aphthonios cependant montrent que les procédés de l'amplification ponctuelle sont surtout employés à partir de l'exercice de la thèse.

Un autre progrès dans l'enseignement de la rhétorique concerne l'exorde. On montre par l'exemple de quoi il est fait et comment on emploie les exordes en série. A cette fin, le Pseudo-Hermogène prend le soin d'en rédiger sommairement trois ; Aphthonios en rédige deux. La preuve que l'exercice était l'occasion d'une leçon sur l'exorde est fournie par Nikolaos, qui énumère les lieux de l'éloge : à savoir, selon lui, le fait, la personne de l'adversaire, des juges, de l'orateur[91]. Cette partie de l'exercice montre une évolution de la doctrine. Théon voulait que l'exercice garde sa parenté avec les péroraisons et les deutérologies, et donc exclue l'exorde. La doctrine du Pseudo-Hermogène montre qu'il est devenu indépendant. Une autre évolution intervient entre le Pseudo-Hermogène et Aphthonios. Celui-ci ne pratique que l'amplification d'un méfait, alors que Théon et encore le Pseudo-Hermogène pratiquaient aussi celle d'une belle action[92].

L'éloge et le blâme

L'exercice de l'éloge est purement et simplement repris de la tradition rhétorique. L'éloge, nous dit Théon « est un genre de la cause [...] l'encomiastique, qu'Aristote appelait épidictique »[93]. Or, les exercices préparatoires en principe ne pratiquent pas la cause (ὑπόθεσις) et les théoriciens sauvegardent ce principe en disant que l'exercice n'est qu'une initiation[94]. On voit bien pourquoi

91. Nikolaos, 41.21 sq.

92. Voir la discussion de ces deux évolutions dans Nikolaos, 39.18 sq. et 37.4 sq.

93. Théon, 61.20 sq. [p. 3] ; sur l'introduction de l'éloge dans les exercices, voir *Théon*, p. LXXIV-LXXV.

94. Voir Théon, 61.29 [p. 4] ; Nikolaos, 47.11.

l'éloge est entré dès l'origine dans la liste des exercices. Sans lui tout un pan de la rhétorique serait presque absent d'un programme destiné à y préparer. De plus ce type de discours fournit un exercice bien formaté, dont les rubriques précises sont un guide commode, tant pour l'enseignement du maître que pour la pratique de l'élève. Enfin l'aspect ludique de l'épidictique n'est pas non plus négligeable à ce stade de l'éducation.

Mais il faut revenir sur le premier point. Il est si vrai que l'exercice représente un des trois genres du discours oratoire que dans un cursus d'études rhétoriques comme celui qu'a conçu l'Assembleur de notre corpus, la théorie de l'exercice est aussi la seule théorie du genre, ou presque. Parce que les lieux de l'éloge sont employés par le point du vouloir et du pouvoir dans la conjecture, Hermogène les rappelle, mais succinctement et comme quelque chose de bien connu[95]. Quand ce même théoricien aborde la question du style panégyrique (ou festif), il ne mentionne pas le discours oratoire d'éloge[96]. Et l'on ne retrouve l'épidictique dans le corpus qu'avec la dernière pièce, brève théorie du discours prononcé pour accueillir un nouveau gouverneur. Ce choix de l'Assembleur est l'inverse de celui de Quintilien : celui-ci ne dit rien de la technique de l'éloge quand il en parle en tant qu'exercice préparatoire ; en revanche, quand il en est à traiter des trois genres de causes, il consacre un chapitre au genre du discours épidictique[97]. L'exercice n'a pas fait que reprendre la matière de la rhétorique, il l'a fait évoluer : chez Théon la liste traditionnelle des mérites de la personne sert de plan pour le développement, qui énumère successivement les mérites extérieurs, physiques, intellectuels et moraux ; chez le Pseudo-Hermogène et

95. *De stat.*, III 8 (46.14 sq.).

96. Il parle seulement d'une frange restreinte du discours politique, où le sujet demande le style panégyrique. Voir *De ideis*, II 10, 27 (388.16 sq.).

97. Respectivement II 4, 20, et III 7.

nos témoins suivants on trouve un plan selon lequel les mérites extérieurs servent de cadre chronologique pour présenter les mérites de la personne aux diverses étapes de sa vie. L'éducation (ἀγωγή) notamment est entendue comme un progrès au cours duquel se manifestent les qualités corporelles et intellectuelles[98].

Dans la progression de la préparation à la rhétorique, l'exercice de l'éloge marque une étape importante par sa nouveauté : c'est un domaine particulier qu'on aborde ici, avec sa topique propre. D'où le jugement de Quintilien : « louer les hommes illustres et blâmer les mauvaises gens, est une tâche profitable à plus d'un titre. Une matière diverse et variée y exerce l'esprit, la contemplation du bien et du mal y forme l'âme ; on y acquiert la connaissance de beaucoup de choses et on y fait provision d'exemples, ce moyen si puissant dans tous les genres de causes, qu'on utilisera au moment voulu »[99]. Pour le pédagogue l'exercice est bien à sa place ici, puisqu'il met en œuvre le même niveau d'amplification que l'exercice précédent du lieu commun. Dans une situation rhétorique différente toutefois, puisque le propos n'est pas d'abord agonistique[100]. Ce discours donne à voir un objet et la tradition littéraire du genre veut que ce soit un discours d'apparat, en sorte qu'il soit doublement épidictique, montrant le sujet de l'éloge ou du blâme, et se montrant lui-même. D'où les conseils sur le style dont font état certains théoriciens : on le veut délicat, plus gracieux, théâtral, avec une certaine noblesse[101]. D'autre part, l'exercice confirme l'entraînement à l'exorde. Enfin, comme pour certains exercices précédents, la mise en

98. Sur toute cette question, voir *Théon*, p. LXXVI-LXXX ; *infra*, p. 131, n. 141. Et la discussion de Nikolaos, 49.23 sq.

99. II 4, 20.

100. Voir Nikolaos, 48.20. En règle générale l'exercice ne pratique pas le pour et le contre, et l'éloge et le blâme ne traitent pas le même sujet.

101. Voir Nikolaos, 58.9-10.

œuvre de celui-ci demande à l'élève une culture étendue et l'art de s'en servir[102].

Dans le domaine culturel l'élève est invité à découvrir l'usage du discours épidictique chez des auteurs comme Isocrate, Platon, Thucydide, Hypéride, Lysias, Théopompe, Xénophon, Démosthène, Aelius Aristide[103]. A cela s'ajoutait certainement la lecture de nombreux modèles. On ne peut demander à l'élève de faire l'éloge, par exemple, de la vigne, sans lui avoir proposé un modèle du genre, par exemple, un éloge de l'olivier. Or, la gamme des sujets dont on peut faire l'éloge est étendue, qu'il s'agisse des personnes, des choses ou activités, des dieux, des temps, des lieux, des animaux, des plantes ou des cités. Faisait-on connaître aux élèves la pratique de l'éloge paradoxal[104] ? Non, probablement, malgré la nature ludique du discours d'éloge : nos traités n'en parlent pas et la préparation au discours politique ne conduisait guère à s'égarer dans des futilités.

Le parallèle

Tous les théoriciens n'admettaient pas le parallèle dans la liste des *Progymnasmata*, comme en témoigne le Ps.-Hermogène : « Nous avons déjà employé le parallèle dans le lieu commun pour amplifier les fautes par un parallèle, nous l'avons employé aussi dans l'éloge pour amplifier les belles qualités par un parallèle, et nous l'avons encore employé dans le blâme avec la même valeur. Mais puisque certains théoriciens, et non des moindres, en ont fait un exercice indépendant, il faut en

102. Voir ce qui est dit *supra* (p. 71) du point de la comparaison dans la chrie et *infra* (Aphthonios, VIII 13, et la n. 179 *ad locum*) à propos des actions.

103. Voir Théon, 68.25-34 [p. 12-13] ; Nikolaos, 48.10 sq. ; 53.13 sq. ; 56.17 sq.

104. Sur l'éloge paradoxal, voir L. Pernot, [*op. cit.*, p. 121, n. 134], p. 533 sq.

parler un peu. »[105]. On pourrait croire que l'exercice n'est pas nouveau : « il y a là un éloge double », remarque Nikolaos, pour justifier la place de l'exercice à la suite de l'éloge[106] ; et on lit chez Jean de Sardes ce commentaire : « il faut savoir qu'on ne doit proposer à l'étudiant doué ni l'exercice du blâme ni celui du parallèle, car cela conduit à faire et dire plusieurs fois les mêmes choses par les mêmes moyens. On le fera en revanche pour un étudiant non doué, afin que la diversité exerce son esprit » (168.13-17). Le Pseudo-Hermogène et Aphthonios cependant savent bien que sa pratique comporte une exigence nouvelle : « un tel exercice réclame un orateur vigoureux et de l'habileté (δεινότητα) », prévient le Pseudo-Hermogène ; et Aphthonios : « chaque sorte de parallèle est tout à fait habile (δεινός) »[107]. Et en effet, contrairement à l'usage ponctuel du parallèle rencontré jusque-là dans le lieu commun ou l'éloge, il s'agit maintenant de bâtir le discours entier sur la mise en parallèle des deux mêmes objets considérés successivement sous des aspects différents. Même s'il est vrai que dans l'éloge on peut introduire un parallèle à tout moment, c'est-à-dire à l'occasion de chaque point, il s'agit chaque fois d'une comparaison dont le deuxième terme est choisi *ad hoc* et chaque fois différent. La difficulté de l'exercice est de trouver tout du long des raisons qui égalent un objet à l'autre ou prouvent sa supériorité : « nous nous y entraînons [...] à la véhémence des débats, lorsque nous tâchons de montrer l'égalité ou la supériorité »[108]. De même Aphthonios veut que le discours soit agonistique et pour cette raison préfère qu'on fasse le parallèle non pas ensemble contre ensemble, mais point contre point. Si donc il est vrai que l'élève s'est déjà

105. VIII 1 ; cf. Nikolaos, 59.2 sq.

106. Voir 60.3 sq. ; cf. Aphthonios, X 1.

107. Respectivement, VIII 6 ; X 1.

108. Nikolaos, 62.16 sq.

entraîné à la gymnastique de cette confrontation, il a ici l'occasion d'en acquérir une maîtrise certaine.

Autre bénéfice de l'exercice : il prolonge la formation à l'amplification, sous une forme nouvelle, dont Nikolaos montre qu'il s'agit d'une amplification relative, puisqu'un objet se trouve amplifié par l'amplification de l'autre. Citant le passage du *Contre Androtion* de Démosthène, où Diodore, victime d'Androtion, parle des torts dont Euctémon a lui aussi été victime, il commente : « ainsi, c'est par l'amplification des préjudices subis par Euctémon qu'il a, sans qu'il y paraisse, amplifié les siens propres »[109]. Une telle citation souligne l'utilité de cet exercice pour se préparer à la rhétorique. Les orateurs en effet font un grand usage du parallèle « utile aussi bien dans le discours judiciaire, où nous opposons dans des parallèles, soit les méfaits aux méfaits, soit les bienfaits aux bienfaits, que <dans> les éloges, où nous comparons les mérites ; dans les délibérations leur utilité est tout à fait évidente : le discours délibératif en effet concerne le préférable »[110]. Le maître ne manquait donc pas de matière pour une initiation culturelle à ce type de littérature[111]. Et l'on comprend pourquoi l'exercice est entré dans le programme des *progymnasmata*, sinon tout de suite[112], du moins très tôt et en tant qu'exercice à part entière.

L'éthopée

Le programme des *progymnasmata* proposé par nos deux théoriciens, dont Nikolaos nous confirme qu'il a été généralement adopté, prévoit encore quatre exercices : l'éthopée, la description, la thèse, la proposition de loi. Il

109. Nikolaos, 61.1-62.4.
110. Théon, 60.31-61.6 [p. 3] ; cf. *infra*, p. 140, n. 206.
111. Sur la pratique du parallèle, notamment comme genre indépendant, voir *Théon*, p. LXXXI-LXXXII.
112. Sur cette question, voir *Théon*, p. LXXXI.

s'agit de compléter la formation tant rhétorique que plus généralement culturelle. Concernant la rhétorique en effet, l'essentiel est acquis. On s'est préparé à développer les parties du discours judiciaire : dès le début on s'est formé à la narration ; puis on a abordé progressivement la pratique de l'exorde ; avec l'exercice du lieu commun on s'est préparé à la péroraison et à la deutérologie ; entre-temps on a appris l'argumentation avec la chrie, la maxime, la contestation et la confirmation, effort prolongé par la pratique de l'amplification dans les exercices du lieu commun, de l'éloge et du blâme, le tout confirmé par celui du parallèle. Cependant le recours aux points du souverain bien mettait en œuvre l'essentiel du discours délibératif. Quant à l'éloge, c'est en plus simple tout le discours épidictique. Maintenant, avec les quatre derniers exercices, on aborde des aspects particuliers du discours politique.

Et d'abord donc l'éthopée[113]. Sa pratique est celle du discours direct en situation, « en dehors de toute controverse (ἀναμφισϐητήτως) », précise Théon[114]. L'absence de controverse exclut le débat d'idées et l'incidence de la situation exclut aussi bien le présent intemporel de l'énonciation philosophico-scientifique que le passé de l'énonciation historique : le discours direct éthique émane du je, ici, maintenant du seul locuteur avec ses états d'âme durables (*éthè*) ou passagers (*pathè*). En rhétorique une telle situation d'élocution est d'abord celle de l'orateur lui-même. Dans les divisions aristotéliciennes de la preuve, on distingue les preuves techniques et extra-techniques, et dans les preuves techniques les preuves logiques et objectives et les preuves morales et subjec-

113. Sur cet exercice et ses développements littéraires à date tardive, voir ÈTHOPOIIA. *La représentation de caractères entre fiction scolaire et réalité vivante à l'époque impériale et tardive*, textes édités par E. Amato et J. Schamp, avec une préface de M.-P. Noël, Salerno (*Cardo*, n° 3), 2005.
114. 115.14 (p. 70).

tives, et dans ces dernières l'éthos du locuteur et le pathos de l'auditeur. Or, la preuve par l'éthos a une incidence considérable sur la persuasion : « il est très important pour persuader, dans les délibérations surtout, mais aussi dans les procès, que l'orateur se montre sous un certain jour [...] Un juge qui aime le prévenu, ne le trouve pas coupable ou le trouve peu coupable »[115]. L'éthos en effet n'est rien d'autre que le personnage du locuteur tel que le montre son discours. A l'orateur, ou indirectement au logographe, d'y veiller. Cette situation n'est jamais celle de l'exercice, mais le pédagogue ne la perd pas de vue. De même qu'il ne perd pas de vue les cas où le discours politique introduit, par un relais de la parole, le discours d'un autre personnage, notamment dans une narration ou dans l'hypotypose d'une péroraison. Il a sûrement en vue aussi les problèmes d'école, où l'orateur qui tient la place d'un Thémistocle ou d'un Périclès, est comparable au logographe et réalise une véritable éthopée ; où l'on voit aussi parfois utilisés les mêmes personnages que ceux qu'utilise l'éthopée. Nikolaos fait état de théoriciens qui plaçaient l'éthopée après la thèse, dont elle peut constituer un développement : après avoir traité la thèse « Faut-il philosopher ? », l'élève pouvait, selon eux, traiter le sujet « Un paysan encourage son fils à philosopher ». L'énoncé d'un tel sujet est tout près de celui d'un problème d'école. Pour toutes ces raisons il était rhétoriquement important qu'au moment de produire certains énoncés l'élève se posât la question « qui parle ? » et ses dérivées « qui voit ? », « qui ressent ? » ...

Mais l'exercice est avant tout littéraire. L'important est que l'élève apprenne à énoncer le discours éthique comme tel, qu'il fasse ses gammes en quelque sorte. Théon, qui était bien conscient de l'ambivalence des exercices préparatoires, remarque en concluant son introduction : « l'entraînement à ces exercices est absolument nécessaire non seulement aux futurs orateurs, mais encore à tous ceux qui veulent pratiquer l'art des poètes, des historiens ou d'autres écrivains : en effet, ce sont là en quelque sorte les fondements de toute forme de discours »[116]. Et significativement il fait la même remarque à propos de l'éthopée (ou prosopopée) : « l'exercice concerne non seulement l'histoire, mais encore l'éloquence, le dialogue et la poésie ; en outre il trouve beaucoup à s'employer dans les conversations de la vie courante et se révèle très utile dans la lecture des livres »[117]. Pour un maître qui a la fibre littéraire, c'est un beau sujet d'exercice que ce discours où doit se manifester la qualité morale du locuteur ou son émotion du moment, qui doit tenir compte de l'ensemble d'une situation, et notamment, comme dans le style épistolaire qui s'y rattache[118], de la qualité du destinataire. C'est aussi l'occasion d'un beau programme de lectures, puisque les exemples viennent d'Homère, des dialogues socratiques, ceux de Platon en particulier, des pièces d'Euripide ou de Ménandre[119]. La référence au dialogue socratique et au théâtre est une nouveauté dans nos exercices, qui poursuivent donc la formation culturelle de l'élève[120]. Concernant le théâtre, on peut dire que l'éthopée pathétique est linguistiquement la forme élémentaire de la tragédie et l'éthopée éthique celle de la comédie[121].

Pour la mise en œuvre du développement le maître donnait un plan à suivre. Certains théoriciens ont tenté de définir une séquence de points, comme dans les exercices précédents. Mais Nikolaos dénonce cette tentative

115. Aristote, *Rhet.* II 1, 1377 b 24-1378 a 2.

116. 70.26-30 [p. 15].
117. 60.23-27 [p. 2-3].
118. Voir Nikolaos, 67.2 sq.
119. Voir Théon, 61.27-31 et 68.22-25 [p. 3 et 12].
120. Sur la présence de ces genres dans l'enseignement rhétorique, cf. Pseudo-Hermogène, *De meth.*, chap. 33, 34, 36.
121. Cf. Quintilien III 8, 51 et 11, 73-74 ; et voir *Théon*, p. XXXVI.

comme artificielle et ramène ce plan à celui qui a prévalu et qui prévoit qu'on suive les trois temps : présent, passé, avenir. Il conseille en outre de ne pas enchaîner l'avenir au passé sans une brève transition par le présent[122]. Le maître donnait aussi des indications sur le style à adopter pour un tel morceau, ce qui confirme le statut littéraire de l'exercice[123]. Le Pseudo-Hermogène demande des figures et un vocabulaire appropriés au personnage. C'est sommaire, mais conforme à la tradition : « les paroles brèves et nettes du Lacédémonien s'opposeront aux paroles coulantes de l'Athénien, et nous disons d'Hérodote qu'il parle souvent une langue barbare, quoiqu'il écrive en Grec, parce qu'il imite le discours des Barbares »[124]. Les conseils donnés par Aphthonios considèrent plutôt l'état d'âme du personnage. D'où la clarté, la concision et l'éclat d'une expression coupée, linéaire et sans recherche. Nikolaos justifie : « l'expression doit être plutôt hachée en des *commata* et ne pas avoir la forme achevée de la période, car les préoccupations stylistiques sont étrangères au pathos. Le propre de la joie et de la douleur est d'enchaîner brièvement des phrases courtes. En conséquence celui qui, en pareille circonstance, se soucie du style ne paraîtra pas être sous le coup d'un pathos »[125].

La description

Sur la raison d'être de l'exercice de la description et sur sa place dans le programme, l'essentiel a été dit ci-dessus à propos de l'éthopée : c'est avant tout un exercice littéraire, quoiqu'il concerne un aspect particulier du discours politique. Les théoriciens qui en contestaient la

122. 65.11-21.

123. Voir ce qu'il en est de la fable, ci-dessus, et de la description, ci-après.

124. Théon, 116.5-9 [p. 71].

125. 66.9-15. Voir *infra*, p. 145, n. 234.

pratique ne mettaient pas en doute son utilité, mais faisaient valoir que les élèves avaient déjà employé la description « dans la fable, le récit, le lieu commun et l'éloge ; en effet, disent-ils, nous y décrivons des lieux, des fleuves, des actions, des personnes »[126]. A propos de la place de l'exercice dans le programme, Nikolaos mentionne un critère qui éclaire la pédagogie de nos rhéteurs. Certains théoriciens, en effet, considérant que les exercices rangés après le parallèle n'avaient pas de place fermement établie, proposaient qu'on rangeât la description tout de suite après le parallèle, pour des raisons stylistiques : c'était l'occasion de s'exercer à nouveau à l'expression dite relâchée (ἀνειμένη φράσις)[127]. Une telle raison nous invite à remarquer que la progression des exercices est aussi une progression dans la maîtrise de l'expression écrite, et à mesurer les progrès accomplis depuis la pratique des variations portant sur des énoncés simples et courts, telles qu'on pouvait les mettre en œuvre dans les premiers exercices[128]. Dans l'ordre des *progymnasmata* proposé par nos deux théoriciens, qui est aussi l'ordre conforme à « l'usage établi »[129], il existe une raison non explicitée, mais fondamentale de ranger la description à la suite de l'éthopée : on y poursuit la pratique du discours subjectif. Mais ce point veut être expliqué en même temps que la pratique de l'exercice.

Les définitions de l'exercice en donnent deux caractéristiques : l'exposé des détails et l'évidence, celui-là étant en fait un des moyens de celle-ci. Les anciens n'ont pas défini le discours descriptif par ses conditions lin-

126. Pseudo-Hermogène, X 7.

127. Sur le relâchement du style, voir mon éd. du Pseudo-Aelius Aristide, *Artes* II, Notice, p. 34-36 (CUF 2002).

128. Je ne sais pas combien de temps durait le cycle des études secondaires correspondant aux exercices préparatoires. Mais il est certain qu'arrivé à leur terme le jeune homme a beaucoup lu, écrit, appris, mûri.

129. Nikolaos, 68.5-6.

guistiques[130], mais par son objet. Ils ont tiré du verbe περιηγεῖσθαι « mener autour » le dérivé περιηγηματικός, spécialisé pour le descriptif en face de διηγηματικός désignant le narratif. Ce qui leur apporte une distinction suffisante : le récit raconte et suit linéairement les progrès d'une action, la description montre son objet et tourne autour. Un bon test est fourni par la description d'un fait : « nous mènerons la description des faits en recourant aux événements qui ont précédé, puis à ceux du fait lui-même, puis à ceux qui ont suivi ». Ce plan pourrait être celui d'un récit, mais voici la pratique descriptive : « si nous faisons la description d'une guerre, nous dirons d'abord ce qui a précédé la guerre, les levées de troupes, les dépenses engagées, les craintes, puis les combats, les blessures, les morts, puis le trophée, puis les péans des vainqueurs, les larmes des vaincus, leur esclavage »[131]. Chaque moment de la guerre est un objet secondaire auquel la description s'attarde pour le faire connaître en en montrant les détails. D'où le nom d'ἔκφρασις donné à ce discours « qui dit tout ». Le qualificatif ἀφηγηματικός, par lequel Nikolaos remplace notre περιηγηματικός, attribue à la description une fonction qui évoque celle de nos guides touristiques[132]. Quant à l'évidence, elle s'obtient, d'après Quintilien, qui en traite longuement, par l'exposé détaillé et par l'emploi des figures qui font image ; à quoi il ajoute l'énoncé concis et rapide qui dit beaucoup en peu de mots, l'énoncé suggestif où les mots signifient plus qu'ils ne disent, l'énoncé allusif qui donne à entendre par réticence[133]. Quintilien parle à ce sujet des yeux de l'esprit : « C'est une grande qualité que d'énoncer les choses clai-

130. Sur ce point, voir *Théon*, p. XXXVIII.
131. Pseudo-Hermogène, X 4.
132. Voir *infra*, Aphthonios, XII 4-12, la description de l'acropole d'Alexandrie ; et voir J. de Sardes, 216.8-16, cité *infra*, p. 147, n. 248.
133. VIII 3, 61-86.

rement et de façon qu'on croie les voir. Un discours en effet ne fait pas assez et n'exerce pas pleinement le pouvoir qui doit être le sien, s'il n'agit que sur l'oreille, si l'impression qu'en retire le juge est qu'on lui narre les faits dont il a à connaître, non qu'on les représente et qu'on les montre aux yeux de son esprit (*oculis mentis ostendi*) »[134]. D'où la recherche de moyens qui permettent la construction d'une représentation mentale. La recherche aussi d'un style « à l'imitation des sujets décrits »[135]. Le Pseudo-Hermogène précise : « il importe que les éléments de l'expression se modèlent sur les objets : si l'objet est fleuri, l'expression le sera aussi, si l'objet est sec, l'expression sera de même sorte »[136]. Théon, qui proposait déjà la même doctrine, ajoute : « et que, si cela est sec ou horrible ou autrement, les éléments de l'expression ne soient pas en désaccord avec la nature du sujet »[137].

Mais la description peut communiquer plus que la vision de l'objet. Le descripteur peut en communiquer sa propre vision. En effet, un objet sur lequel on arrête son regard est un point de départ pour le rêve, l'émotion, la réflexion. C'est le présupposé de cette doctrine du Pseudo-Hermogène : « dans la description des lieux, des temps ou des personnes, nous aurons de la matière dans leur présentation, mais aussi leur beauté, leur utilité ou leur caractère extraordinaire »[138]. Aphthonios n'en dit rien, mais il y conforme sa pratique : il remarque que l'acropole d'Alexandrie est une vraie citadelle et en donne les raisons, et il dit l'aspect merveilleux d'un ensemble monumental[139]. Nikolaos veut qu'on interprète les œuvres d'art et qu'on ajoute à leur description les rai-

134. VIII 3, 62.
135. Aphthonios, XII 3 ; voir la n. 257, p. 242.
136. X 6 ; voir la n. 154, p. 258.
137. 119.36 sq. [p. 69].
138. X 5.
139. Voir XII 5 et 10, et les n. *ad loca*.

sons de l'artiste : tels traits de la peinture d'un personnage sont la traduction de sa colère, dont on trouvera la raison dans tel mythe ou tel point d'histoire[140]. La statue de Médée décrite par Libanios « se tourne vers la gauche et se penche vers le sol, comme si elle ne supportait pas de voir étendus morts ceux que dans sa folie elle a tués [...] Le voile qui enveloppe sa tête et descend sur ses épaules est relevé de la droite vers la gauche, comme si l'artiste s'appliquait à montrer une femme dans celle que son crime n'avait pas laissé apparaître comme une femme »[141]. L'exemple vient de loin : quand les laboureurs du bouclier d'Achille arrivent « au bout du champ, un homme s'approche et leur met dans les mains une coupe de doux vin ; et ils vont ainsi, faisant demi-tour à chaque sillon : ils veulent à tout prix arriver au bout de la jachère profonde. Derrière eux, la terre noircit ; elle est toute pareille à une terre labourée, bien qu'elle soit en or — une merveille d'art ! »[142].

L'exploitation littéraire de l'exercice ne fait donc pas de doute, ni son appartenance partielle au discours subjectif. Outre les modèles rédigés à cet effet, on s'inspirait d'exemples pris chez les anciens. Nous voyons cités Homère et Platon, mais surtout les historiens, Hérodote, Thucydide, Théopompe, Philistos, Ctésias. Ce qui est bien normal, puisque la description est un complément naturel de la narration : « l'emploi de la description est constant chez tous les historiens »[143]. S'il est vrai donc que l'exercice ajoute à la culture de l'élève, il s'agit plutôt d'un approfondissement en ce qui concerne les historiens, qu'il lit depuis longtemps déjà. Un seul renvoi est fait au discours politique. C'est chez Nikolaos le passage, si souvent cité dans nos traités, où Démosthène évoque

140. Voir Nikolaos, 69.4-11.
141. 516.17-517.6.
142. Homère, *Il.* XVIII 544-549 (trad. P. Mazon).
143. Théon, 60.19-22 [p. 2].

les malheurs de la Phocide[144]. Ni le Pseudo-Hermogène ni Aphthonios ne font état de l'usage rhétorique de la description. Aphthonios pourtant n'oublie pas cet aspect du programme, puisque son modèle offre un exorde et un épilogue. Et la description est bien présente dans la théorie rhétorique, par exemple dans la *Rhétorique à Herennius*[145], ou chez Quintilien, qui traite de l'évidence — on vient de le voir — en vue du discours judiciaire. On sait qu'à l'époque du Pseudo-Hermogène les déclamateurs abusaient de la description dans le judiciaire[146]. Enfin Nikolaos montre l'utilité de la description dans le discours oratoire : elle sert la conviction dans le délibératif, aide à l'amplification dans le judiciaire et donne du plaisir dans l'épidictique[147]. Au total les exercices de l'éthopée et de la description sont dans le programme pédagogique une respiration littéraire avant de revenir, avec la thèse et la proposition de loi, à du discours plus strictement rhétorique.

La thèse

L'apport culturel de l'exercice de la thèse était probablement plus évident à l'époque de Théon qu'à celle de nos deux théoriciens. On dirige ici l'attention de l'élève sur une partie importante de la vie intellectuelle, qui est le débat d'idées. Les hommes vivent en se posant des questions et, pour tenter d'y répondre, mettent en œuvre les ressources de leur intelligence. C'est un premier point auquel l'élève réfléchit. Le deuxième est qu'ils ne le font pas seulement pour des motifs pratiques : il ne s'agit pas que de vivre, mais de savoir. Ce deuxième point, sans

144. Nikolaos, 71.2-5 ; Démosthène, *Leg.* XIX 65.
145. Voir II 49 ; IV 51 et 68.
146. Voir le Pseudo-Denys d'Halicarnasse, p. 372.4-373.2 Us.-Rad. ; et déjà Quintilien, II 4, 3.
147. Nikolaos, 70.7-15 ; cf. Jean de Sardes, 215.17-24 ; J. Doxapatrès, qui ajoute qu'elle est utile dans toutes les parties du discours, sauf l'exorde, p. 511.3-24 Walz II.

doute, reste présent dans toute la tradition de l'exercice, où l'on garde la distinction entre thèse théorique, apanage du philosophe, et thèse pratique ou politique, affaire du rhéteur. Lorsque le Peudo-Hermogène propose comme exemples de la première « le monde est-il sphérique ? » « y a-t-il plusieurs mondes ? » « le soleil est-il de feu ? », l'ouverture est faite sur la tradition philosophico-scientifique. Et il appartient au maître d'insister ou non sur ce point. Théon toutefois faisait la part beaucoup plus belle à la thèse théorique. Parmi les auteurs dont il conseille la lecture, il y a, il est vrai, trois orateurs, soit pour des discours entiers, comme ceux de Lysias sur le dévoilement de la mariée et sur l'avortement, ou sur des points particuliers, comme chez Démosthène et Eschine, sur le crédit à accorder aux aveux sous la torture et aux rumeurs ; mais il y a aussi deux philosophes, Aristote et Théophraste, pour leurs recueils de thèses[148]. Et, à côté du modèle de thèse pratique « un sage se mêlera-t-il de gouverner ? », il développe longuement un modèle de thèse théorique : « le monde est-il gouverné par la providence des dieux ? »[149]. D'après ce que nous savons de la tradition des *progymnasmata*, dès le Pseudo-Hermogène la pratique de la thèse théorique a disparu. Les sujets que nous connaissons[150] se limitent à « faut-il se marier ? » « faut-il être marin ? » « faut-il construire des remparts ? » « faut-il être orateur ? »[151] « faut-il être lutteur plutôt que paysan ? ». Tel quel l'exercice reste une

148. Voir Théon, 69.1-17 [p. 13] ; le recueil de thèses d'Aristote auquel renvoie Théon peut être l'ouvrage intitulé Θέσεις ἐπιχειρηματικαί κε΄ chez Diogène Laërce, V 24 : Aristote en effet distinguait, à propos de l'objet de la dialectique, entre les problèmes pratiques et théoriques (voir *Top.* I 11, 104 b 1 sq. ; *infra*, p. 244, n. 276).

149. Théon, respectivement 123.7-125.21 et 126.2-128.4 [p. 86-90 et 91-94].

150. En réunissant le Pseudo-Hermogène, Libanios, Aphthonios, Nikolaos et le Pseudo-Nikolaos.

151. « et toutes choses semblables », ajoute le Pseudo-Hermogène, XI 4.

bonne initiation au débat d'idées, avec l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur la façon de le conduire.

A côté de la formation intellectuelle qu'il apporte, l'exercice marque un progrès important dans la formation morale. Le jeune homme réfléchit sur le fait que la conduite humaine peut et doit être guidée par la raison. Certains auteurs ont radicalisé ce propos. Ainsi Sopatros : bien qu'on puisse théoriquement réfuter une thèse avec les arguments contraires à ceux qui la confirment, « l'habitude n'est pas de les réfuter : il est absurde en effet d'apprendre aux jeunes à penser le contraire de ce qui est bien »[152]. Dans la thèse, précise Nikolaos, nous nous demandons « si la chose est bonne ou non » (72.2-3). Les connaissances morales deviennent des préceptes dans l'exhortation qui clôt l'exercice et le renvoi aux mœurs communes à tous les hommes, conseillé par le Pseudo-Hermogène, touche aux fondements d'une norme morale[153].

Avec cet exercice la progression rhétorique est forte et Théon remarque qu'on est proche de la cause complète[154]. Le développement de la thèse intègre en effet la réfutation des objections. L'élève a rencontré déjà l'opposition entre la contestation et la confirmation appliquées au même objet. Mais il s'agissait de deux textes séparés, comme lorsque Aphthonios démontrait dans un discours complet que les récits sur Daphné ne sont pas vraisemblables, et dans un autre qu'ils le sont[155]. Ici c'est à l'intérieur du même discours qu'on trouve formulés les arguments contraires. Ce qui conduit l'élève à rédiger une séquence faite de la proposition de l'objection, ou hypophore, et de la réponse à l'objection : « Oui, dit-il, mais X... — En vérité, non X... Même si X... Non X,

152. Cité par Jean de Sardes, 250.23-251.4 ; voir les fragments du traité de Sopatros dans l'éd. Rabe d'Aphthonios, p. 68.101-106.

153. Voir Pseudo-Hermogène, XI 9, et p. 205, n. 166.

154. 61.6 sq. [p. 3].

155. Respectivement V 3-10 et VI 3-9.

mais son contraire ». Ces modes de réfutation se lisent dans le modèle rédigé par Aphthonios, et on y reconnaît les procédés de l'instance, de l'antiparastase et de l'action virulente[156]. On y trouve aussi, de façon plus particulière, une réfutation qui recourt à l'état de cause de la compensation, ou, par exemple, un argument d'après l'acte[157]. Parce que le discours ici est proche de celui de la rhétorique du discours politique, on y voit employée largement l'amplification de deuxième niveau, dont l'emploi jusque-là avait été sporadique[158]. Enfin la thèse a un rapport direct avec le discours politique en ce sens qu'elle peut entrer dans ce discours, comme on vient d'en voir deux exemples chez Démosthène et Eschine, soit comme point dans une cause judiciaire, soit à l'appui d'une délibération[159]. La thèse en effet est de nature délibérative, comme le confirme l'emploi des points du souverain bien, et Nikolaos, qui prône pour la thèse un développement suivant les lieux de l'éloge[160], ajoute qu'elle prépare en outre au genre épidictique ; mais elle prépare aussi, selon lui, aux quatre parties du discours de modèle judiciaire, exorde, narration, argumentation (réfutation des objections) et péroraison[161].

La proposition de loi

On voit bien pourquoi l'exercice de la proposition de loi est venu s'ajouter aux précédents. Il en est le couronnement. C'est évident pour la rhétorique, ce ne l'est pas moins pour l'éducation. A la formation morale, dont on

156. Voir *infra* les n. 289-291, 295, 298.
157. Voir *infra* les n. 301-302.
158. A ce sujet voir *supra*, p. 81-82 ; et pour son usage ici, voir *infra* les n. 297, 300, 302, 304.
159. Voir *Théon*, p. LXXXVI-LXXXVII, et la n. 165.
160. C'est aussi le plan suivi dans le modèle rédigé par Aphthonios, contrairement à ce qu'il enseigne dans sa théorie. Voir *infra*, p. 153, n. 282.
161. Voir 76.3-12.

vient de voir l'importance dans l'exercice de la thèse, s'ajoute ici la formation civique. Le jeune homme réfléchit au rôle de la loi et des institutions : « le tyran tue qui il veut, mais la loi exécute justement celui qui a été reconnu coupable [...] celui qui tue l'adultère de sa propre main s'arroge le droit de mort, tandis que celui qui le livre au juge remet ce droit au tribunal [...] celui qui tue l'adultère de sa propre main ne rend personne témoin du châtiment »[162]. Même si la défense des libertés démocratiques est sous l'empire une convention des problèmes d'école, la question du politique se trouve ainsi posée et la formation civique entreprise. Il est vrai que la question des lois sera abondamment reprise dans les études proprement rhétoriques, mais il s'agit maintenant d'achever une formation préparatoire telle que, dès sa première leçon de rhétorique, l'étudiant disposera déjà des références utiles.

La tradition culturelle de ce type de discours est essentiellement oratoire. On trouve des exemples de contestations de lois chez presque tous les orateurs, nous dit Théon, qui en donne trois exemples chez Démosthène et qui trouve chez Lysias un exemple de défense d'une loi. Ainsi « la mise en accusation ou la défense des lois n'est pas non plus une part négligeable de la cause »[163]. Il y a là une justification de l'exercice : ne pas laisser en dehors du programme un thème important de l'éloquence des genres oratoires. Aphthonios en suggère une autre : approcher au plus près la pratique de la cause[164]. Ce qui nous renvoie à la formation rhétorique.

La thèse marquait dans la préparation à la rhétorique un grand progrès, que la proposition de loi va consolider. On y retrouve l'intégration des objections et de leur réfutation. Dans la thèse l'affrontement supposé était concrétisé par le φησί « dit-il » des hypophores et l'emploi de

162. Aphthonios, XIV 9, 10, 13.
163. Théon, 61.13-15 [p. 3] ; voir 69.18 sq. [p. 13 sq.].
164. Voir Aphthonios, XIV 1 ; cf. Pseudo-Hermogène, XII 1.

la deuxième personne du singulier dans les réfutations. Il est ici bien réel : « la personne y joue pleinement son rôle »[165]. La loi en effet est proposée par quelqu'un. C'est « l'homme ici présent (ὁ παρών) », dont fait état et auquel s'adresse l'orateur du modèle donné par Aphthonios[166]. C'est par là que la proposition de loi s'approche de la cause complète plus que la thèse : on a les deux principales circonstances, l'acte et la personne. Celle-ci cependant « n'est pas connue à tous égards »[167] et il manque les autres circonstances que présente un cas particulier. Pour le reste on retrouve dans le modèle aphthonien l'amplification[168], les réfutations par l'instance, l'antiparastase et l'action virulente[169]. D'autre part le recours à des états de cause, comme la contre-accusation, l'assimilation et la métalepse[170]. Plus généralement la proposition de loi est assimilable à l'état de cause pragmatique par l'usage qu'elle fait des points du souverain bien[171]. Cependant Nikolaos souligne que l'exercice prépare d'abord au discours judiciaire, puis à toutes ses parties, sauf la narration[172].

On peut regretter que tout cet enseignement, celui des *progymnasmata* et celui de la rhétorique, fût ordonné à la déclamation et aux problèmes d'école. C'était sûrement un mal nécessaire. Cela dit, il faut rendre hommage à la cohérence et à l'intelligence d'un tel programme. Dans le domaine préparatoire, que nous considérons ici, il est

165. Aphthonios, XIV 1. Et quand on passe de la proposition à la confirmation, c'est l'ensemble de l'argumentation, par confirmation et réfutation, qui s'inverse. On a vu que dans la thèse cette pratique n'allait pas de soi.
166. Voir XIV 5 et 13.
167. Aphthonios, XIV 1.
168. Voir XIV 15 et la n. 322, p. 160.
169. Voir les n. 324-326.
170. Voir les n. 321-323.
171. Pseudo-Hermogène, XII 1, et Aphthonios, XIV 2.
172. 78.15-79.2.

pédagogiquement remarquable par sa progressivité et le recours à des pratiques précises : à tout moment l'élève sait ce qu'il doit faire et dispose des indications, des matériaux et des modèles qui lui en donnent les moyens. Remarquable aussi par la formation intellectuelle. Un vaste programme de lectures assure une bonne culture littéraire. La mise en œuvre du discours en général, des formes élémentaires des grands genres littéraires et de la rhétorique oratoire en particulier, le dotent d'un bon outil de pensée et d'expression. Remarquable enfin par le souci de former l'homme et le citoyen, en assurant la transmission des valeurs.

III — LA TRADITION MANUSCRITE ET LES ÉDITIONS

Quoique les témoins manuscrits pris en compte ici transmettent le texte d'Aphthonios en même temps que d'autres pièces du corpus, ce traité est un cas à part dans cette tradition, à cause certainement de son succès pédagogique. L'intérêt qu'on lui a porté pour lui-même est prouvé par la centaine de manuscrits qui le transmettent de façon indépendante en nombre croissant à partir du XIVe s.[173], et confirmé par la centaine d'éditions imprimées aux XVIe et XVIIe s. En ce qui concerne l'époque de nos témoins, il faut se représenter que, lorsqu'un rhéteur entreprenait une copie du corpus, il connaissait déjà le texte d'Aphthonios pour l'avoir étudié comme élève, et peut-être déjà enseigné, dans une tradition qui pouvait être un peu différente de celle que proposait le modèle qu'il recopiait. On peut expliquer ainsi que Ba, si étroitement lié à Vc pour l'ensemble du corpus, tout en gardant

173. Voir *supra*, p. VIII, n. 3.

ici des liens avec Vc, s'en sépare d'une façon générale, pour rejoindre une tradition dont on retrouve une descendance dans Vd, Ve et Ad. Les mêmes raisons peuvent expliquer pourquoi Vk rejoint aussi cette tradition, alors que d'une façon générale ce témoin appartient à la branche *x* de la tradition. Et les principes d'édition indiqués par le stemma que voici ne sauraient être appliqués sans précautions.

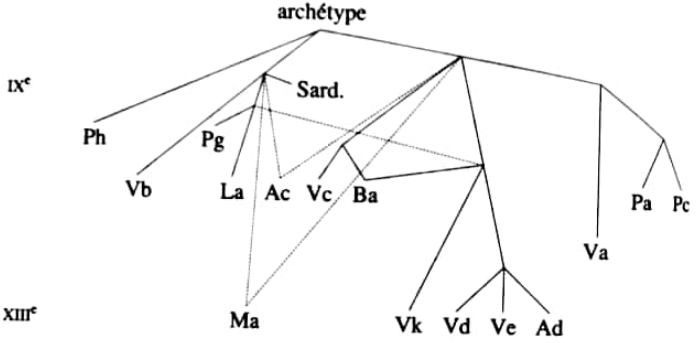

Certaines fautes remontent à l'archétype, par exemple, la dittographie οὐ γῆν οὐ τὴν (VI 7.6) ou la leçon μένοντας pour λέγοντας (VIII 12.14). Tous les témoins sont séparés individuellement par des fautes propres. Les témoins Vb Pg La, rejoints ici par Ma et Jean de Sardes (= Sard.), sont associés et séparés des autres par l'omission fautive d'un membre de phrase en V 5.9-10 (cf. X 7.11). Les témoins Vc Ba Vk Vd Ve Ad sont associés et séparés des autres par la leçon fautive ὥρα *vs* ἄρα et l'omission de ἐστιν en V 5.7 (cf. IX 4.4, X 3.1). Le partage des leçons en XII 2.3 s'explique comme suit : la leçon de l'archétype διεξερχόμεναι (ἐξερχ- Ba) est conservée dans Vc Ba Va Pa Pc Vk Vd Ve Ad ; elle est omise par Vb Sard. ; Pg La, suivis par Ac Ma, ont εἴ τις

ἐκφράσειε, qui ne peut être qu'une conjecture de l'hyparchétype de Pg La pour combler la lacune. D'où, si l'on accorde à Ph un statut particulier, les trois ramifications de premier niveau et les cinq de second niveau du stemma.

La parenté de Pg La est établie par des omissions communes en III 7.4 (homéotéleute), VII 11.9, XII 4.9, 5.7. On tiendra compte cependant du fait que La est contaminé. La leçon fautive πράγματος *vs* πράξαντος associe Vb et Sard., mais on peut aussi supposer une correction dans l'hyparchétype de Pg La, qui toutefois reste lié, comme à son habitude, à celui de Vde Ad.

Pour l'hyparchétype de Va Pa Pc la situation est compliquée par le fait que son auteur a réalisé une copie critique. Placé devant une faute de l'archétype, il y a remédié par deux additions, permettant, d'une part, de rendre la syntaxe correcte, d'autre part, d'organiser une pensée cohérente[174]. Les leçons de cette sous-famille sont donc sujettes à caution.

L'association des témoins Ba Vk Vd Ve Ad est prouvée par de nombreuses fautes ou variantes communes[175]. L'hyparchétype de cette sous-famille a localement suivi la même tradition que Vb[176]. En outre il est postérieur à Jean de Sardes. En effet, en VIII 13.15, Jean de Sardes fait état de trois leçons : la leçon περίων, qu'il transmet et discute, la leçon περσῶν, qu'il trouve chez d'autres témoins et dont nous savons qu'elle est celle de l'archétype, la leçon τρώων, qu'il conjecture. Ba a écrit περι ὤν ; Vk Vd Ve ont adopté τρώων ; Ad a préféré περσῶν[177].

Le témoin Ph est un cas à part. Il ne donne, en partie, que la séquence des chap. VII-XII, avec un contexte inattendu. On a d'abord la fin du chap. VII sur le lieu com-

174. Voir XII 1 et la n. 255 *ad locum* ; cf. XIV 9.8.
175. Voir VII 10.7, VIII 12.2, X 2.1, XII 6.3, XIV 15.7.
176. Voir III 7.4, X 5,10, 5.15, 7.12.
177. Voir ma n. *ad locum*.

mun. Il en reste, mutilé du début, un texte modèle, peut-être original, qui est un lieu commun contre le meurtrier. Les points conservés, parallèle, intention mauvaise, digression dénigrant la vie passée, bannissement de la pitié au moyen des points du souverain bien, sont conformes à la théorie d'Aphthonios. On a ensuite la fin d'un texte modèle attribué à Nikolaos[178] : titre sur une ligne κοινὸς τόπος κατὰ ἀργοῦ « lieu commun contre le paresseux » ; puis ὅτι] εἰ νόμος — λείπεται (333.13-14) ; λυσιτελήσει ἀργὸς — συνανελεῖν (16-20). Vient ensuite Aphthonios, chap. VIII, à l'exclusion du deuxième texte modèle. Puis les chap. IX (1-2.3) et X (1-2.2) très écourtés par un καὶ τὰ ἑξῆς « et la suite ». Puis le chap. XI en entier, le chap. XII 1.7 brusquement interrompu et suivi d'un modèle de description pris à Libanios[179], avec le titre ἔκφρασις κήπου « description d'un jardin », suivi de la plus grande partie du texte modèle, interrompu après ἀνέβλυζε (486.10), par un καὶ τὰ ἑξῆς. Puis le titre de fin προγυμνάσματα ἀφθονίου, suivi du *De statibus* d'Hermogène. Il s'agit à l'évidence d'une version aménagée du traité d'Aphthonios. Le responsable, probablement le même rhéteur qui a aménagé nos prolégomènes généraux (pièce 1), a voulu produire une mouture adaptée à son enseignement, qui privilégiait peut-être les *Progymnasmata* d'Hermogène, présents dans ce codex. Il a notamment changé certains textes modèles. Il a abrégé les chap. IX et X, parce qu'ils répètent le chap. VIII. La théorie du chap. XII répète aussi en partie celle du chap. VIII. Je ne vois pas en revanche pourquoi le texte pris à Libanios s'interrompt brusquement et il se peut que le modèle de la copie ait été mutilé aussi de la fin. Il est certain que le copiste de Ph n'était pas critique. Au demeurant Ph descend du même archétype que le reste de la tradition, comme le montre la

178. Walz, *RhG*, I 321-323.
179. Foerster, *Libanios. Opera*, VIII, p. 485-486.

leçon fautive γόνος au lieu de γόος (cf. Sard. γένος) en XI 5.10. Il partage l'omission d'une proposition entière avec, d'une part, Pg en XI 1.5, d'autre part, Va Pac en XI 1.7. Mais il ne s'agit pas là de fautes accidentelles et rien ne permet de rattacher ce manuscrit à une famille de témoins. Enfin la copie de Ph est très fautive, avec de nombreuses omissions. Elle offre aussi beaucoup de variantes.

Les témoins Ac et Ma sont contaminés plus que peuvent l'être les autres, en ce sens qu'ils n'hésitent pas à quitter un modèle pour en suivre un autre.

La tradition indirecte

La tradition indirecte du traité d'Aphthonios est d'abord le fait des commentateurs, surtout s'il s'agit de commentaires édités indépendamment du traité et de ce fait introduits par des lemmes. Ce n'est pas le cas des commentaires qui accompagnent le traité dans Π[180], et le peu qu'on peut y apprendre du texte commenté n'apporte rien de nouveau. De même, sous réserve d'une étude plus poussée, il y a peu à attendre des scolies écrites dans les marges de certains de nos témoins par des mains postérieures. En revanche le commentaire de Jean de Sardes (1re moitié du IXe s.) est un témoin à part entière, puisqu'il cite une grande partie du texte d'Aphthonios sous forme de lemmes. Les lemmes sont repris d'un modèle auquel Jean de Sardes s'est généralement tenu, bien qu'il ait eu connaissance de variantes. Aussi était-il normal qu'il trouve sa place dans le stemma. Qu'il puisse se rencontrer dans le commentaire lui-même des leçons différentes de celles des lemmes n'a rien de surprenant, puisque ce commentaire est fait d'emprunts à diverses sources. Le commentaire de Jean Doxapatrès (XIe s.) se rattache lui aussi à des lemmes. Il est de peu postérieur à nos plus

180. Voir Introduction, p. LI-LIII, l'analyse du contenu de Pa et Pc, n° 10.

anciens témoins manuscrits et à ce titre précieux[181]. Jean travaille à partir des commentaires antérieurs et cite nommément Jean de Sardes et Jean le Géomètre (Xe s.)[182]. Il a aussi à sa disposition plusieurs témoins manuscrits et il signale souvent la divergence de leurs leçons. Il n'est donc pas surprenant qu'il ne trouve pas sa place dans le stemma. Pour tenir compte de sa tendance à réécrire le texte, je ne fais pas figurer dans l'apparat, sauf exception, les variantes qui lui sont propres ; en revanche son autorité est invoquée dans toutes les unités critiques où son témoignage peut intervenir. Des auteurs plus tardifs ont utilisé le texte d'Aphthonios ; l'enquête menée par H. Rabe, à l'occasion de son édition, montre que ces témoins n'apportent rien, comme on pouvait s'y attendre[183].

Le modèle de fable proposé dans le chap. I se lit en tête d'une collection de quarante fables attribuées à Aphthonios. Si ces textes se lisaient dans le recueil de *progymnasmata* modèles attribué à cet auteur que Photius dit avoir vu, la tradition en est ancienne[184]. Dans l'état où il nous est parvenu, un recueil de *progymnasmata* modèles, attribué par les manuscrits à Nikolaos le sophiste, place en tête d'une collection d'éthopées la partie théorique du chapitre d'Aphthonios correspondant, suivie du titre et des premiers mots du modèle aphthonien[185]. Nos plus anciens témoins de ce texte sont le *Vaticanus* Barb. gr. 240, de la fin du XIIIe s., et le *Parisinus* gr. 2918, du XIVe s.[186]. La valeur critique de leurs leçons pour l'édition d'Aphthonios dépend de l'époque à laquelle cette séquence est entrée dans le recueil. A défaut de plus

181. J'ai contrôlé le texte édité par Walz, *RhG*, II 81-564, en le collationnant avec le *Laurentianus*, plut. 57.5, XIVe s.

182. Voir, par exemple, p. 422.80 sq. Walz.

183. Voir p. XIX-XX et, pour Maxime Planude, p. XI-XII.

184. Voir ci-dessus, p. 52 et n. 9 et 10.

185. Comme dans l'éd. Walz, *RhG*, I 266-420 ; ici, 381-382.

186. Le *Parisinus* a été utilisé par Walz pour son édition ; j'en ai contrôlé le texte en collationnant le *Vaticanus*.

amples informations, j'ai signalé systématiquement toutes les leçons remarquables.

Nos témoins ont reçu de mains postérieures de nombreuses corrections, dans la ligne d'écriture elle-même parfois, le plus souvent au-dessus ou en marge. Généralement ces leçons viennent de branches parallèles de la tradition et sont connues par d'autres témoins. En conséquence seules les leçons de la première main ont une valeur critique pour l'établissement du texte, et c'est elles qui apparaissent *a silentio* dans l'apparat. Ce dernier ne fait pas état des changements dans l'ordre des mots, lorsqu'ils sont le fait d'un témoin isolé. Pour les principes d'édition, voir le stemma ci-dessus.

Les éditions antérieures

Comme indiqué ci-dessus, l'usage du traité d'Aphthonios dans les programmes scolaires s'est prolongé jusqu'à l'époque moderne, ce qui a entraîné la multiplication des éditions isolées de ce texte, manuscrites ou imprimées[187]. Il suffira ici de mentionner les grandes éditions de référence.

L'édition aldine — L'*editio princeps* de notre texte, due à Alde Manuce, *Rhetores Graeci*, Venetiis, 1508-1509, 2 vol. in folio, vol. I, 1508, reprend le texte d'un témoin tardif[188].

187. Pour celles-ci, voir, H. Rabe, p. IX de son éd. J. Brzoska, PW I/2, col. 2800, cite comme particulièrement remarquables celles de Portus, Genève 1569, et de Scheffer, Upsala 1670, 1680. Sur cette dernière, voir mon éd. de Théon (Paris, CUF, 1997), p. CXXXIII.

188. Voir M. Sicherl, « Die Aldina der Rhetores Graeci (1508-1509) und ihre handschriftliche Vorlagen », *Illinois Classical Studies* XVII (1992), p. 109-134. Repris dans *Griechische Erstausgaben des Aldus Manutius*, Paderborn, 1997, p. 310-340 ; voir p. 313 : le modèle, direct ou indirect, est le *Laurentianus* 60. 25, qui transmet le corpus planudéen ; à ce sujet voir *supra*, Introduction, p. LXXIII, n. 159 ; et pour l'appartenance de cette tradition à Pa, p. LXXIV.

L'édition Walz — L'édition de Ch. Walz[189], s'appuie sur la collation intégrale de Ma (XIIIe s.), du *Vindobonensis* 18 (XVe s.), du *Monacensis* 8 (XVIe s.), et la consultation ponctuelle de Pa (X-XIe s.). Dans une telle tradition c'est une base insuffisante pour une édition véritablement critique.

L'édition Spengel — L'édition de L. Spengel[190] repose uniquement sur les éditions antérieures, notamment celle de Ch. Walz et les comptes rendus qui en avaient été faits[191]. Spengel fait état de l'édition intermédiaire de J. Petzholdt[192], mais ne l'a pas utilisée[193]. Sa contribution à l'établissement du texte est peu importante[194].

L'édition Rabe — Il a fallu attendre l'édition de H. Rabe[195] pour disposer d'une véritable édition critique. Pour l'essentiel le texte est établi sur deux familles de témoins : Pa Pc, d'une part, Vc Ba, auquel Rabe rattache Ac, d'autre part ; s'y ajoute le témoignage partiel de Ph. Sur cette base, son travail critique marque un progrès par rapport à son édition des œuvres attribuées à Hermogène, puisqu'il a reconnu que la deuxième famille et notamment Vc apportait un témoignage plus fidèle que la première. Cependant, si l'on se reporte à notre stemma, on voit qu'il manque ici une branche de la tradition. Rabe toutefois a vu et souvent collationné un bon nombre de témoins plus récents, en descendant

189. Dans *Rhetores Graeci*, I-IX, *ed. Christianus Walz*, Stuttgart et Tübingen, 1832-1836, I, p. 59-120 ; *Prolegomena*, p. 55-58 ; *Addenda et Corrigenda*, IX, p. 719-723.

190. Dans *Rhetores Graeci* ex recognitione Leonardi Spengel, I-III, Lipsiae (Teubner), 1853-1856, II, p. 21-56, *Praefatio*, IV-V.

191. Voir à ce sujet l'éd. de Walz, vol. IX, p. 718.

192. Lipsiae, 1839.

193. Voir J. Brzoska, *loc. cit.* [*supra*, n. 1].

194. L'édition Spengel a donné lieu à une contribution de Ch. Finckh, *Aphthonii et Nicolai sophistarum progymnasmata illustrantur, emendantur*, Progr. Heilbronn, 1865.

195. *Aphthonii Progymnasmata*, ed. H. Rabe, Lipsiae (Teubner), 1926.

jusqu'au XIVe s. Il a en outre intégré l'apport de la tradition indirecte. Au total son intervention a été importante et reste d'une grande valeur[196].

SIGLA

Codices

Ac, Ad, Ba, La, Ma, Pa, Pc, Pg, Ph, Va, Vb, Vc, Vd, Ve, Vk[197]

Codices Ioannis Sardiani

SARD. = consensus codd.
SARD.^{C} = Parisinus Coislin gr. 387, saec. X
SARD.^{V} = Vaticanus gr. 1408, saec. XIV
SARD.^{W} = Vindobonensis phil. gr. 130, saec. XIII-XIV

196. Voir encore R. Nadeau, « The Progymnasmata of Aphthonius in Translation », *Speech Monographs* 19 (1952), p. 264-285, révisée par P. B. Matsen dans *Readings from Classical Rhetoric*, éd. P. B. Matsen, Ph. Rollinson, M. Sousa, Carbondale, 1990, p. 266-288, et les traductions de M. D. Reche Martínez et de G. A. Kennedy (cit. *supra*, n. 1).

197. Voir Introduction, *supra*, p. VII-VIII.

APHTHONIOS LE SOPHISTE

EXERCICES PRÉPARATOIRES

I. DÉFINITION DE LA FABLE[1]*

1 La fable vient des poètes. En raison de sa morale cependant les orateurs l'ont aussi en partage[2]. La fable est un discours mensonger fait à l'image de la réalité[3]. On l'appelle sybaritique, cilicienne ou chyprienne, d'un nom qui change selon l'inventeur. L'appellation d'ésopique toutefois l'emporte, parce qu'Esope a composé les fables mieux que personne[4].

2 La fable est tantôt rationnelle, tantôt éthique et tantôt mixte. Rationnelle, celle dont la fiction propose l'action d'un homme. Ethique, celle qui imite l'éthos des êtres irrationnels. Mixte, celle qui est faite des deux, de l'irrationnel et du rationnel[5].

*. Les notes annoncées qui ne se trouvent pas en bas de page ont été reportées en Notes complémentaires, *infra*, p. 218-251.

4. Cf. Ps.-Hermogène (I 3). Parler d'inventeur est une simplification qui fausse la réalité. Théon préfère parler des genres définis par l'indication initiale : « Esope a dit », « Un homme de Lybie », « Un Sybarite », « Une femme de Chypre » (73.5 [p. 31]). Le Sybarite n'est pas l'inventeur, mais le personnage type. Sur ce fonctionnement du texte, voir *Théon*, p. LI-LII. Avec raison Nikolaos dit que les fables tiennent leur nom des lieux et des personnes. Toutefois, utilisant la même distinction que celle qui est donnée ci-après, il désigne comme rationnelles les fables sybaritiques, mixtes les fables ésopiques, irrationnelles les fables lydiennes et phrygiennes (6.20-7.4).

ΑΦΘΟΝΙΟΥ ΣΟΦΙΣΤΟΥ

ΠΡΟΓΥΜΝΑΣΜΑΤΑ

I. ΟΡΟΣ ΜΥΘΟΥ

1 Ὁ μῦθος ποιητῶν μὲν προῆλθε, γεγένηται δὲ καὶ ῥητόρων κοινὸς ἐκ παραινέσεως. Ἔστι δὲ μῦθος λόγος ψευδὴς εἰκονίζων ἀλήθειαν. Καλεῖται δὲ Συβαριτικὸς καὶ Κίλιξ καὶ Κύπριος, πρὸς τοὺς εὑρόντας μεταθεὶς τὰ ὀνόματα· νικᾷ δὲ μᾶλλον Αἰσώπειος λέγεσθαι τῷ τὸν Αἴσωπον ἄριστα πάντων συγγράψαι τοὺς μύθους.

2 Τοῦ δὲ μύθου τὸ μέν ἐστι λογικόν, τὸ δὲ ἠθικόν, τὸ δὲ μικτόν· καὶ λογικὸν μέν, ἐν ᾧ τι ποιῶν ἄνθρωπος πέπλασται, ἠθικὸν δὲ τὸ τῶν ἀλόγων ἦθος ἀπομιμούμενον, μικτὸν δὲ τὸ ἐξ ἀμφοτέρων, ἀλόγου καὶ λογικοῦ.

TESTES : I-XIV pleraque leguntur in Commentariis Iohannis Sardiensis (ed. H. Rabe) et Iohannis Doxapatri (ed. Ch. Walz, *RhG* II, p. 81-564).

Tit. ἀφθονίου σοφιστοῦ plerique codd. : ἀφθ. ῥήτορος Ac om. Vk, hinc usque ad III 2.9 def. Vb, usque ad VIII def. Ph ‖ pro προγυμνάσματα praeb. προγ. εἰς τὴν ῥητορικὴν Ac προγυμνασμάτων ἔκφρασις Vc om. Vk

1. ὅρος μύθου Ma Va^{ms} : μέθοδος τοῦ μύθου Ve περὶ μύθου Sard. om. cett. de quo uidesis adn. ‖ 1. 2 supra ῥητόρων add. τοῖς ῥήτορσι Ba^1 ‖ 4 αὐτὸν post εὑρόντας add. PgLa Vc Ba Vd Pa Ma ‖ 2. 4 ἀμφοτέρου pro -ρων Pc.

3 La morale, à laquelle la fable est ordonnée, s'appellera morale antécédente, si on la place avant, et morale subséquente, si on l'ajoute à la fin[6].

4 Fable des fourmis et des cigales, pour exhorter les jeunes au travail[7].

On était au cœur de l'été et, pendant que les cigales entonnaient une musique incessante[8], les fourmis s'avisaient de travailler et d'emmagasiner des récoltes dont elles se nourriraient pendant l'hiver. L'hiver venu, les fourmis se nourrirent du fruit de leur travail, tandis que le plaisir des autres finit dans la disette.

5 Ainsi la jeunesse qui refuse le travail connaît une triste vieillesse[9].

II. DÉFINITION DU RÉCIT

1 Le récit est l'exposé d'un fait réel ou donné comme tel[10]. Le récit diffère de l'œuvre narrative comme le poème de l'œuvre poétique. L'ensemble de l'*Iliade* est une œuvre poétique ; la fabrication des armes d'Achille est un poème[11].

2 Le récit est tantôt dramatique, tantôt historique, tantôt politique. Est dramatique le récit fictif, historique

6. Cf. Théon 74.6-8 [p. 32] ; Ps.-Hermogène, [I 9] ; Nikolaos, 10.7-8. Théon n'a pas de terme technique pour désigner la morale ; il parle d'un énoncé (λόγος) gnomique, qui se met après (ἐπιλέγειν) ou avant (προτιθέναι) le récit. Le Ps.-Hermogène emploie une périphrase : « l'énoncé (λόγος) qui montre le profit à retirer de la fable ». Aphthonios spécialise un terme (παραίνεσις), qui désigne généralement le conseil, l'exhortation. Nikolaos retient les termes de « bref préénoncé » (προμυθίον) et de « bref posténoncé » (ἐπιμυθίον) proposés ici.

7. Sur le choix de cet exemple, cf. Ps.-Hermogène : « les théoriciens jugent bon de proposer aux jeunes gens en premier lieu la fable, parce qu'elle a le pouvoir de discipliner leurs âmes et de les rendre meilleures » (I 1).

3 Τὴν δὲ παραίνεσιν, δι' ἣν ὁ μῦθος τέτακται, προτάττων μὲν ὀνομάσεις προμύθιον, ἐπιμύθιον δὲ τελευταῖον ἐπενεγκών.

4 Μῦθος ὁ τῶν τεττίγων καὶ τῶν μυρμήκων προτρέπων τοὺς νέους εἰς πόνους.

Θέρους ἦν ἀκμὴ καὶ οἱ μὲν τέττιγες μουσικὴν ἀνεβάλλοντο σύντονον, τοῖς μύρμηξι δὲ πονεῖν ἐπῆει καὶ συλλέγειν καρπούς, ἐξ ὧν ἔμελλον τοῦ χειμῶνος τραφήσεσθαι. Χειμῶνος δὲ ἐπιγεγονότος μύρμηκες μὲν οἷς ἐπόνουν ἐτρέφοντο, τοῖς δὲ ἡ τέρψις ἐτελεύτα πρὸς ἔνδειαν.

5 Οὕτω νεότης πονεῖν οὐκ ἐθέλουσα παρὰ τὸ γῆρας κακοπραγεῖ.

II. ΟΡΟΣ ΔΙΗΓΗΜΑΤΟΣ

1 Διήγημά ἐστιν ἔκθεσις πράγματος γεγονότος ἢ ὡς γεγονότος. Διενήνοχε δὲ διήγημα διηγήσεως ὡς ποιήσεως ποίημα· ποίησις μὲν γὰρ πᾶσα ἡ Ἰλιάς, ποίημα δὲ ἡ τῶν Ἀχιλλέως ὅπλων κατασκευή.

2 Τοῦ δὲ διηγήματος τὸ μέν ἐστι δραματικόν, τὸ δὲ ἱστορικόν, τὸ δὲ πολιτικόν· καὶ δραματικὸν μὲν τὸ πεπλασμένον, ἱστορικὸν δὲ τὸ παλαιὰν ἔχον ἀφήγησιν,

TEST. I 4-5 Aphthonii fabulae, I (ed. A. Hausrath et H. Hunger, *Corpus fabularum Aesopicarum*, I 2, p. 133).

3. 1 pro τέτακται prop. συντ- Portus πέπλασθαι Finckh ‖ 4. 1 ante μῦθος add. ἠθικὸς Vc ‖ τεττίγων cum μυρμήκων commut. Pac Dox. ‖ pro προτρέπων hab. -επόμενος APHTH. in fab. ‖ 2 πόνους codd. APHTH. in fab. Vat. 949 : πόνον APHTH. in fab. Vat. 1692 ‖ 4 ἀνεβάλοντο pro -βάλλοντο Ba ‖ 6 ante μύρμηκες add. οἱ Ba APHTH. in fab. Vat. 1692 ‖ 7 pro ἐπόνουν hab. συνῆξαν Vk.

II. tit. om. Ad pro ὅρος hab. μέθοδος Vc^{mpo} ‖ 1. 2 διήγημα om. Pac Ma et ut uid. Pg ‖ 3 ἡ om. Pc.

celui qui relate des faits anciens, politique celui que les orateurs emploient dans les procès[12].

3 Les circonstances amenées par le récit sont au nombre de six : la personne qui a agi, l'action accomplie, le temps où, le lieu où, la manière dont, la cause pour laquelle[13].

4 Les vertus du récit sont au nombre de quatre : la clarté, la concision, la vraisemblance et la correction de la langue[14].

5 Récit de la rose ; récit dramatique.

Lorsque vous admirez la beauté de la rose, pensez à la blessure d'Aphrodite[15]. La déesse s'était éprise d'Adonis et, de son côté, Arès s'était épris d'elle ; et la déesse était pour Adonis ce qu'Arès était pour Aphrodite : un dieu aimait une déesse et une déesse recherchait un homme ; races différentes mais semblable désir. Poussé par la jalousie, Arès voulut perdre Adonis : il pensait que la mort d'Adonis serait une solution pour son amour. Arès donc frappe Adonis. La déesse cependant, informée du fait, vole à son secours. Mais voilà que dans sa hâte elle se lance au milieu d'une roseraie, se heurte aux épines et se pique au talon[16]. Or, le sang qui coulait de sa blessure mua la couleur de la rose en sa propre teinte, et la rose, qui était blanche à l'origine, devint telle qu'on la voit aujourd'hui[17].

III. DÉFINITION DE LA CHRIE[18]

1 La chrie est un bref mémorable[19] qu'elle rapporte à une personne dont elle montre l'à propos[20]. Son nom de chrie vient de son utilité[21].

17. Cette dernière séquence constitue la deuxième partie constitutive du récit étiologique. Elle nous ramène au réel réinterprété comme à une évidence. Seule la convention du récit fictif, admise par principe, permet au respect de la vraisemblance (motivation des personnes, accident, saignement) de fonctionner.

πολιτικὸν δὲ ᾧ παρὰ τοὺς ἀγῶνας οἱ ῥήτορες κέχρηνται.

3 Παρέπεται δὲ τῷ διηγήματι ἐξ· τὸ πραξαν πρόσωπον, τὸ πραχθὲν πρᾶγμα, χρόνος καθ' ὃν, τόπος ἐν ᾧ, τρόπος ὅπως, αἰτία δι' ἣν.

4 Ἀρεταὶ δὲ διηγήματος τέσσαρες· σαφήνεια, συντομία, πιθανότης καὶ ὁ τῶν ὀνομάτων ἑλληνισμός.

5 Διήγημα τὸ κατὰ ῥόδον· δραματικόν.

Ὁ τὸ ῥόδον θαυμάζων τοῦ κάλλους τὴν τῆς Ἀφροδίτης λογιζέσθω πληγήν. Ἥρα μὲν γὰρ ἡ θεὸς τοῦ Ἀδώνιδος, ἀντήρα δὲ καὶ ὁ Ἄρης αὐτῆς, καὶ τοῦτο ἡ θεὸς ὑπῆρχεν Ἀδώνιδι, ὅπερ Ἀφροδίτῃ Ἄρης ἐτύγχανε· θεὸς ἥρα θεοῦ καὶ θεὸς ἐδίωκεν ἄνθρωπον· πόθος ὅμοιος, κἂν τὸ γένος διήλλαττε. Ζηλοτυπῶν δὲ ὁ Ἄρης τὸν Ἄδωνιν ἀνελεῖν ἠβούλετο, λύσιν ἔρωτος τὸν Ἀδώνιδος ἡγησάμενος θάνατον. Καὶ πλήττει μὲν Ἄρης τὸν Ἄδωνιν. Μαθοῦσα δὲ τὸ ποιηθὲν ἡ θεὸς ἀμύνειν ἠπείγετο, καὶ κατὰ σπουδὴν ἐμβαλοῦσα τῷ ῥόδῳ ταῖς ἀκάνθαις προσέπταισε, καὶ τὸν μὲν ταρσὸν τοῦ ποδὸς περιπείρεται. Τὸ δὲ καταῤῥεῦσαν αἷμα τοῦ τραύματος τὴν τοῦ ῥόδου χροιὰν εἰς τὴν οἰκείαν ὄψιν μετέθηκε, καὶ τὸ ῥόδον τὴν ἀρχὴν λευκὸν γεγονὸς εἰς ὃ νῦν ὁρᾶται μετῆλθεν.

III. ΟΡΟΣ ΧΡΕΙΑΣ

1 Χρεία ἐστὶν ἀπομνημόνευμα σύντομον εὐστόχως ἐπί τι πρόσωπον ἀναφέρουσα. Χρειώδης δὲ οὖσα προσαγορεύεται χρεία.

4. 1 τέσσαρες om. Ac ‖ **5**.1 δραματικόν om. Ve Pac Ac ‖ 2 τὴν om. Sard. ‖ 2-3 εἶναι add. ante τῆς Sard. ante λογιζέσθω Dux. a. l. et ut uid. Ba[1] ‖ 3 γὰρ om. Pc ‖ 4 ὁ om. Ba Vd VaPac Ac ‖ 5 διεῆρχεν pro ὑπῆρχεν Sard. Vc Pa ‖ 7 διήλλαττε PgLa Sard. Ba Vk VdeAd Va Ma : διήλλαξε Ac[ras] ἀντήλλαττε Vc ἀντήλλαξε Pac ‖ ὃ om. Pg Ba VdeAd VaPac.

III tit. codd. omnes.

2 La chrie est tantôt de parole, tantôt d'acte et tantôt mixte[22]. De parole, lorsqu'elle fait la leçon au moyen d'une parole. Par exemple : Platon a dit que c'était la sueur et la peine qui faisaient pousser les plants de la vertu[23]. D'acte, celle qui s'exprime <dans> un acte. Par exemple : Pythagore, à qui on avait demandé combien de temps durait la vie de l'homme, se montra brièvement, puis se cacha, donnant ainsi à voir la longueur de la vie[24]. Mixte, celle qui est faite des deux, d'une parole et d'un acte. Par exemple : à la vue d'un jeune homme indiscipliné, Diogène frappa son pédagogue en disant : « Qu'est-ce que c'est que cette éducation ? »[25].

3 Voilà pour les espèces de la chrie[26]. Quant à son développement, il comprendra les points suivants : l'éloge, la paraphrase, la raison, le contraire, la comparaison, l'exemple, le témoignage des anciens et un bref épilogue[27].

4 Chrie de parole : Isocrate a dit que la racine de l'éducation était amère, mais que ses fruits étaient doux[28].

Il est juste d'admirer Isocrate[29] pour son art, lui qui s'est fait grâce à lui un nom très illustre et qui a su par sa pratique en montrer toute la grandeur ; cependant il se fait le héraut de l'art, au lieu d'en faire le héraut de sa propre gloire[30]. Exposer tous ses mérites comme législateur pour les monarques[31] ou comme conseiller dans les situations que rencontre la vie de chacun prendrait trop de temps[32] ; arrêtons-nous seulement à une pensée qu'il a méditée sur l'éducation : **5** « Celui qui désire recevoir

22. Cf. Théon, 97.11 sq. [p. 19-21], Ps.-Hermogène, III 2, Nikolaos, 20.6 sq.

23. Dans ce que nous connaissons de l'œuvre de Platon on trouve seulement, cité à deux reprises, le vers d'Hésiode rapporté ci-dessous, au § 10 (voir *Resp.* II 364 d 2 ; *Leg.* IV 718 e 2-5).

24. Théon donne la même chrie comme exemple de chrie mixte (99.7 sq. [p. 21]).

26. Sur le plan suivi par Aphthonios dans ses exposés théoriques, voir Anonyme, *Prolegomena in Aphth. Progymn.*, p. 78.17 sq. Rabe.

2 Καὶ τῆς χρείας τὸ μέν ἐστι λογικόν, τὸ δὲ πρακτικόν, τὸ δὲ μικτόν. Καὶ λογικὸν μὲν τὸ τῷ λόγῳ δηλοῦν τὴν ὠφέλειαν, οἷον ὁ Πλάτων τοὺς τῆς ἀρετῆς κλῶνας ἱδρῶτι καὶ πόνοις ἔλεγε φύεσθαι. Πρακτικὸν δὲ τὸ <κατὰ> πρᾶξιν σημαῖνον, οἷον Πυθαγόρας ἐρωτηθεὶς ὅσος ἂν εἴη τῶν ἀνθρώπων ὁ βίος, βραχύ τι φανεὶς ἀπεκρύψατο, μέτρον τοῦ βίου τὴν θέαν ποιούμενος. Μικτὸν δὲ τὸ ἐξ ἀμφοτέρων, λόγου καὶ πράξεως, οἷον Διογένης μειράκιον ἑωρακὼς ἀτακτοῦν τὸν παιδαγωγὸν ἔπαισεν ἐπειπών· « Τί γὰρ τοιαῦτα παιδεύεις ; »

3 Ἡ μὲν οὖν διαίρεσις αὕτη τῆς χρείας· ἐργάσαιο δὲ αὐτὴν τοῖσδε τοῖς κεφαλαίοις· ἐγκωμιαστικῷ, παραφραστικῷ, τῷ τῆς αἰτίας, ἐκ τοῦ ἐναντίου, παραβολῇ, παραδείγματι, μαρτυρίᾳ παλαιῶν, ἐπιλόγῳ βραχεῖ.

4 Χρεία λογική· Ἰσοκράτης τῆς παιδείας τὴν μὲν ῥίζαν ἔφη πικράν, γλυκεῖς δὲ τοὺς καρπούς.

Θαυμάσαι δίκαιον Ἰσοκράτην τῆς τέχνης, ὃς ὄνομα αὐτῇ κατεφάνη λαμπρότατος, καὶ ὅση τις ἦν ἀσκῶν ἐπεδείξατο· καὶ κηρύττει τὴν τέχνην, οὐκ αὐτὸς ἐκ ταύτης κεκήρυκται. Ὅσα μὲν τοίνυν ἢ βασιλεῦσι νομοθετῶν ἢ παραινῶν τοῖς καθ' ἕκαστον τὸν τῶν ἀνθρώπων εὖ πεποίηκε βίον, μακρὸν ἂν εἴη διεξελθεῖν, ἀλλ' οἷα περὶ τῆς παιδείας ἐφιλοσόφησεν. 5 « Ὁ παιδείας ἐρῶν

2. 1 pro καὶ τῆς praeb. τῆς δὲ Vc Pac Ma Dox. ‖ 2 τῷ om. Ac ‖ 3 ὁ om. Pg VaPac Ma ‖ 4 pro ἱδρῶτι hab. -ῶσι Ad Dox. ‖ 5 κατὰ addidi δι' ἔργου ἀποδείξεως add. La ‖ ante πυθαγόρας add. ὁ Ba ‖ 6 pro ὅσος praeb. πόσος La VaPac Ac Ma ‖ βραχύ La Vc Ve VaPac Ma : μίκρον Pg Ba Vk VdAd Ac ‖ 9 ab ἀτακτοῦν inc. Vb ‖ 3. 2 ante αὐτὴν add. ἂν Sard. ‖ 4. 1 χρεία λογική Vb Sard. Vc Ba VdeAd VaPac Ma : om. PgLa Vk Ac ‖ ante Ἰσοκράτης add. ἔκθεσις χρείας Va Ac Ma de quo uidesis adn. ‖ μὲν om. Pc ‖ 2 pro γλυκεῖς δὲ τοὺς καρποὺς praeb. τοὺς δὲ καρποὺς (πόνους Vd) γλ- Sard. Ba Vk VdAd ‖ 4 λαμπρότατος ego : -τον codd. ‖ pro ἦν hab. ἐστιν Ba ‖ 6 pro κεκήρυκται hab. κηρύττεται Vc ‖ 7 pro τοῖς hab. τῷ Pc ‖ 8 pro οἷα hab. ὅσα Pac ‖ 5. 1 post παιδείας add. φησὶν Vb Vc.

une éducation commence dans la peine, mais après la peine vient le profit »[33].

6 Voilà la pensée qu'il a méditée et voici les raisons que nous aurons de l'admirer. En effet[34], quand on désire recevoir une éducation, on se range sous les ordres des chefs en éducation. Il est redoutable de venir à leurs cours et très sot de les manquer : qu'ils y soient présents ou qu'ils renâclent à y venir, les enfants sont toujours remplis de crainte. Aux maîtres succèdent les pédagogues, à l'air redoutable et aux châtiments encore plus redoutables. Avant d'en faire l'essai on en a peur et à la peur succède la punition. Ils châtient les échecs des enfants, mais s'approprient leurs succès[35]. Quant aux pères, ils sont plus durs que les pédagogues, s'enquièrent des trajets, interdisent de musarder et se méfient de la place publique. Et s'il faut punir, ils oublient les sentiments naturels[36]. Mais lorsqu'un enfant ainsi entouré parvient à l'âge adulte, il se couvre de la vertu[37]. **7** En revanche[38], si[39] l'un d'eux, cédant à cette peur, fuit ses maîtres, se sauve de ses parents, se dérobe à ses pédagogues, il se retrouve totalement inculte et la culture lui est enlevée en même temps que la peur. C'est la vue de tout cela qui a poussé Isocrate à qualifier d'amère la racine de l'éducation. **8** Car de même que les agriculteurs peinent à jeter en terre la semence, mais ont grande joie à en récolter les fruits, de même ceux qui se donnent la peine d'accéder à l'éducation sont assurés de jouir

33. Théon faisait de l'apprentissage de la paraphrase un exercice auxiliaire. Sur les modes et les conditions de l'exercice (voir le chap. 15 [p. 107-110] et mon étude, p. CIV-CVII).

34. Le γάρ en grec est le mot-outil qui signale le point de la raison.

35. Avec une telle remarque dans un texte modèle le maître recherche la connivence de ses étudiants. Libanios dit seulement que le pédagogue ne loue pas les mérites (85.17).

37. Cette simple phrase est un maigre pendant à tout ce qui précède. Libanios développe longuement l'importance du rôle politique de l'homme cultivé et les honneurs qu'il reçoit (87.3-90.2).

πόνων μὲν ἄρχεται, πόνων δὲ ὅμως τελευτώντων εἰς ὄνησιν ».

6 Καὶ ἃ μὲν ἐφιλοσόφησε, ταῦτα· τοῖς δὲ ἐφεξῆς θαυμασόμεθα. Οἱ γὰρ παιδείας ἐρῶντες τοῖς τῆς παιδείας ἡγεμόσι συνεξετάζονται, παρ' οἷς καὶ τὸ προσελθεῖν φοβερὸν καὶ τὸ διαλιπεῖν ἀμαθέστατον· φόβος ἀεὶ τοῖς παισὶ περιγίνεται καὶ παροῦσι καὶ μέλλουσι. Διδασκάλους παιδαγωγοὶ διαδέχονται, φοβεροὶ μὲν ἰδεῖν, αἰκιζόμενοι δὲ φοβερώτεροι· φθάνει τὴν πεῖραν τὸ δέος καὶ διαδέχεται τὸ δέος ἡ κόλασις· καὶ τὰ μὲν ἁμαρτήματα τῶν παίδων μετέρχονται, οἰκεῖα δὲ τὰ κατορθώματα κρίνουσι. Τῶν παιδαγωγῶν οἱ πατέρες εἰσὶ χαλεπώτεροι, τὰς ὁδοὺς ἀνακρίνοντες, προελθεῖν ἐπιτάττοντες καὶ τὴν ἀγορὰν ὑποπτεύοντες· κἂν δέῃ κολάζειν, ἀγνοοῦσι τὴν φύσιν. Ἀλλ' ἐν τούτοις ὢν ὁ παῖς εἰς ἄνδρας ἐλθὼν ἀρετῇ περιστέφεται. **7** Ἢν δέ τις ταῦτα φοβούμενος φύγῃ μὲν τοὺς διδασκάλους, ἀποδράσῃ δὲ τοὺς πατέρας, τοὺς δὲ παιδαγωγοὺς ἀποστραφῇ, παντελῶς τῶν λόγων ἐστέρηται καὶ μετὰ τοῦ δέους τῶν λόγων ἀφῄρηται. Ταῦτα δὴ πάντα τὴν Ἰσοκράτους ἔπεισε γνώμην πικρὰν ὀνομάσαι τῆς παιδείας τὴν ῥίζαν. **8** Ὥσπερ γὰρ οἱ γῆν ἐργαζόμενοι πόνῳ μὲν τῇ γῇ τὰ σπέρματα καταβάλλουσι, τοὺς δὲ καρποὺς ἡδονῇ συγκομίζονται μείζονι, τὸν αὐτὸν οἱ παιδείας ἀντιποιούμενοι τρόπον πόνῳ τὴν εἰς ἔπειτα δόξαν

6. 8 τὸ om. Vb Ba Ve Ac ‖ 9 ante οἰκεῖα add. ὡς Vc (cf. Dox. 279.29 : λείπει τὸ ὡς ἵν' ᾖ ὡς οἰκεῖα) ‖ 11 pro ἐπιτάττοντες hab. ἀναγκάζοντες Pc ‖ **7.** 1 ἢν ego : εἰ testes omnes de quo uidesis adn. ‖ 2 pro φύγῃ praeb. φεύγει Vc φύγοι Ba^2 (φύγῃ Ba^1) ‖ ἀποδράσῃ ego : -σει codd. -σειε Ba^2 Pac^2 ‖ 3 ἀποστραφῇ Vb PgLa Vk VdeAd : -φείη cett. ‖ 4-5 καὶ — ἀφῄρηται om. PgLa propter homœotel. ‖ 4 καὶ ante alt. τῶν add. Va Ma ‖ 4-5 τῶν λόγων Vb Ba Vk Vd : τὸν λόγον Sard. Ve τοὺς λόγους cett. ‖ **8.** 1 τὴν ante γῆν add. Pac ‖ 2 τὰ om. Ac Ma ‖ καταβάλλουσι ante τὰ σπ. traiec. Vb PgLa Ac Ma ‖ 3 συγκομίζονται post μείζονι traiec. Vc Pac ‖ 4 τρόπον ante 3 οἱ π. traiec. Vc Ac ‖ ante πόνῳ add. παίδες Ac.

ensuite d'une bonne réputation[40]. **9** Vois donc la vie de Démosthène[41] : aucun orateur n'en a eu de plus laborieuse, mais aucun non plus de plus illustre. Il poussait l'ardeur si loin qu'il allait souvent jusqu'à supprimer l'ornement de sa tête, considérant que le plus bel ornement est celui de la vertu[42]. Et il a consacré à ses travaux ce que d'autres consacrent aux plaisirs[43]. **10** Aussi faut-il admirer Hésiode, qui a dit que le chemin menant à la vertu était rude, mais qu'en haut il était facile[44]. Cette pensée est la même que celle d'Isocrate : ce qu'Hésiode a appelé chemin, Isocrate l'a nommé racine, l'un et l'autre signifiant avec des noms différents la même pensée[45].

11 Ces considérations doivent nous conduire à admirer Isocrate pour sa très belle réflexion sur l'éducation[46].

IV. DÉFINITION DE LA MAXIME[47]

1 La maxime est une parole concise sur le mode assertif, qui exhorte ou dissuade[48].

2 La maxime est tantôt exhortative, tantôt dissuasive, tantôt assertive, et tantôt simple, tantôt appariée avec une autre, tantôt crédible, tantôt vraie, tantôt hyperbolique. Exhortative, comme :

Tant que son hôte est là, on lui doit bon accueil, congé, s'il veut partir[49].

40. Cf. Ps.-Hermogène, III 8.3 ; Libanios, 92.10-93.3.

41. Cf. Ps.-Hermogène, III 8. 5 et ma n. 46 *ad locum*, p. 187 ; Libanios, 93.6-95.8.

42. Libanios est plus précis : (pour s'obliger à rester dans le local où il travaillait, Démosthène) « pensa qu'il devait se raser en partie la tête [...] et précisément cette tête qu'il avait jugé bon de maltraiter, plus tard il la montrait parée d'une couronne » (94.10-95.3) ; cf. Plutarque, *Dem.* 7.

43. Jean de Sardes retient le sens premier d'ἀναλίσκω, « dépenser », et comprend qu'il s'agit de l'argent ou de l'huile dont on alimente les lampes. Au sens figuré, il peut s'agir du temps ou des efforts.

εἰλήφασι. **9** Τὸν Δημοσθένους ὅρα μοι βίον, παντὸς μὲν ὄντα φιλοπονώτερον ῥήτορος, γεγονότα δὲ παντὸς εὐκλεέστερον· Καὶ γὰρ τοσοῦτον αὐτῷ σπουδῆς περιῆν, ὡς καὶ τὸν κόσμον πολλάκις παραιρεῖσθαι τῆς κεφαλῆς, κόσμον ἄριστον τὸν ἐξ ἀρετῆς ἡγησάμενον· καὶ πόνοις ἀνάλωσεν, ἃ πρὸς ἡδονὰς ἀναλίσκουσιν ἕτεροι. **10** Διὸ θαυμάσαι τὸν Ἡσίοδον δεῖ τραχεῖαν εἰπόντα τῆς ἀρετῆς τὴν ὁδόν, τὴν δὲ ἄκραν ῥᾳδίαν, τὴν αὐτὴν Ἰσοκράτει γνώμην φιλοσοφήσαντα· ὃ γὰρ Ἡσίοδος ὁδὸν ἀπεφήνατο, Ἰσοκράτης ῥίζαν ἐκάλεσεν, ἐν διαφόροις ὀνόμασι μίαν ἀμφότεροι δηλοῦντες διάνοιαν.

11 Πρὸς ἃ δεῖ βλέποντας Ἰσοκράτην θαυμάζειν κάλλιστα περὶ τῆς παιδείας φιλοσοφήσαντα.

IV. ΟΡΟΣ ΓΝΩΜΗΣ

1 Γνώμη ἐστὶ λόγος ἐν ἀποφάνσεσι κεφαλαιώδης ἐπί τι προτρέπων ἢ ἀποτρέπων.

2 Τῆς δὲ γνώμης τὸ μέν ἐστι προτρεπτικόν, τὸ δὲ ἀποτρεπτικόν, τὸ δὲ ἀποφαντικόν, καὶ τὸ μὲν ἁπλοῦν, τὸ δὲ συνεζευγμένον, τὸ δὲ πιθανόν, τὸ δὲ ἀληθές, τὸ δὲ ὑπερβολικόν. Καὶ προτρεπτικὸν μέν ἐστιν ὡς τό·

Χρὴ ξεῖνον παρεόντα φιλεῖν, ἐθέλοντα δὲ πέμπειν.

Loci : IV **2**. 5 Homervs, *Od.* XV 74.

9. 3 γὰρ Vb Pac post τοσοῦτον Va qui καὶ om. : om. cett. ‖ ante σπουδῆς add. τῆς Ac ‖ 4 πολλάκις hic Vb Vk ante τὸν κ. Va Pac : om. Sard. cett. ‖ pro παραιρεῖσθαι praeb. περιαιρ- Vc περιαιρ- uel παραιτεῖσθαι Dox. ‖ 5 ἡγησάμενος pro -ον Vc La Pac -μένῳ Pa[1]e cf. Dox. 281.12-16 ‖ 6 ἠνάλωσεν pro ἀν- Sard. Vc ἀναλῶσαι malit Spengel ‖ **10**. 2 χρὴ pro δεῖ Va ‖ 5 ἐν om. Ba Vk VdeAd Ac ‖ 6 ἀμφότεροι om. Vb ‖ **11**. 2 pro τῆς παιδείας praeb. τὴν σοφίαν Pg τῆς σοφίας Vc τὴν παιδείαν Ba Ve

IV tit. codd. omnes ‖ **1**. 1 pro ἀποφάνσεσι praeb. ἀποφάσει Vc -φάσεσι Pc ‖ **2**. 3 pro alt. τὸ δὲ praeb. καὶ τὸ μὲν PgLa Ma ‖ 4 ἐστιν Vb Pg Vc : om. cett. ‖ τό om. Vb La Vc Pac Ac.

Dissuasive, comme :

Qui exerce l'autorité ne doit dormir toute la nuit[50].

Assertive, comme : « Il faut assurément de l'argent et sans argent on ne peut rien faire de ce qu'il faut »[51].

Simple, comme :

Il n'est qu'un bon présage : c'est de défendre sa patrie[52].

Appariée avec une autre, comme :

Avoir trop de chefs ne vaut rien ; qu'il n'y ait qu'un seul chef[53].

Crédible, comme :

Chacun ressemble à ceux qu'il aime à fréquenter[54].

Vraie, comme :

Nul ne peut rencontrer une vie sans chagrin[55].

Hyperbolique, comme :

La terre ne nourrit pas d'être moins chétif que l'homme[56].

3 Telles sont les espèces de la maxime. Tu la développeras suivant les points de la chrie : l'éloge, la paraphrase, la raison, le contraire, la comparaison, l'exemple, le témoignage des anciens, un bref épilogue[57].

4 La chrie diffère de la maxime en ce qu'elle est parfois une chrie d'acte, tandis que la maxime est toujours une parole, et en ce que la chrie fait appel à une personne, tandis que la maxime n'est pas prononcée par une personne[58].

50. Hom., *Il.* II 24 et 61. Cf. Ps.-Hermogène, IV 1.4. Ce sujet est développé deux fois par Libanios, 106-117.

52. Hom., *Il.* XII 243.

54. Cf. Euripide, *Phoenix*, fr. 8.9 Jouan-Van Looy (812 Nauck), et Ps.-Hermogène, IV 5. Et voir Eschine, *Tim.* 152.

55. Ménandre, fr. 341 Körte-Thierfelder, *Menander reliquiae*, II, Leipzig, 1959. Cf. Ps.-Hermogène, IV 4 ; Nikolaos, 26.8-18. Le vrai s'oppose au crédible comme ce qui arrive toujours à ce qui arrive le plus souvent. Voir Jean de Sardes, 59.11-12.

57. Cf. *supra* III 3 ; Ps.-Hermogène, IV 7.

Ἀποτρεπτικὸν δὲ ὡς τό·

Οὐ χρὴ παννύχιον εὕδειν βουληφόρον ἄνδρα.

Ἀποφαντικὸν δὲ ὡς τό· « Δεῖ δὴ χρημάτων, καὶ ἄνευ τούτων οὐδὲν ἔστι γενέσθαι τῶν δεόντων ». Καὶ ἁπλοῦν

10 **μὲν ὡς τό·**

Εἷς οἰωνὸς ἄριστος· ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης.

Συνεζευγμένον δὲ ὡς τό·

Οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη· εἷς κοίρανος ἔστω.

Πιθανὸν δὲ ὡς τό·

15 **Τοιοῦτός ἐστιν ἕκαστος, οἷσπερ ἥδεται ξυνών.**

Ἀληθὲς δὲ ὡς τό·

Οὐκ ἔστιν εὑρεῖν βίον ἄλυπον οὐδενί.

Ὑπερβολικὸν δὲ ὡς τό·

Οὐδὲν ἀκιδνότερον γαῖα τρέφει ἀνθρώποιο.

3 Ἡ μὲν οὖν διαίρεσις αὕτη τῆς γνώμης· ἐργάσαιο δ' αὐτὴν τοῖς τῆς χρείας κεφαλαίοις, ἐγκωμιαστικῷ, παραφραστικῷ, τῷ τῆς αἰτίας, ἐκ τοῦ ἐναντίου, παραβολῇ, παραδείγματι, μαρτυρίᾳ παλαιῶν, ἐπιλόγῳ βραχεῖ.

4 Διενήνοχε δὲ ἡ χρεία τῆς γνώμης τῷ τὴν μὲν

5 **χρείαν εἶναί ποτε πρακτικήν, τὴν δὲ γνώμην ἀεὶ λογικήν, καὶ τῷ τὴν μὲν χρείαν δεῖσθαι προσώπου, τὴν δὲ γνώμην ἀπροσώπως ἐκφέρεσθαι.**

Loci : 7 Hom., *Il.* II 24 et 61 || 8-9 Demosthenes, *Ol.* I 20 || 11 Hom., *Il.* XII 243 || 13 Hom., *Il.* II 204 || 15 Evripides, *Phoenix*, frag. 8.9 Jouan-Van Looy || 17 Menander, frag. 341 Körte-Thierfelder || 19 Hom., *Od.* XVIII 130.

6 τό om. La Vc VaPac Ac || 8 τό om. Vb Sard. Vc VaPac Ac || δὴ Vb PgLa VdeAd VaPa Ma : δὲ Sard. cett. Dem. || 10 τό om. Vc Pac Ac || 11 ἀμύνασθαι pro -εσθαι La || pro περὶ hab. παρὰ Ad || 12 τό om. Sard. Vc Pac Ac || 14 τό om. Sard. Vc Pac Ac || 15 ἥδεται codd. : εἴδεται alii in Dox. 302.18 || 16 τό om. Vb Sard. PgLa Vc Pac Ac || 17 ante οὐδενί add. ἐν PgLa Vk VdeAd Ac || 18 τό om. Vb Sard. PgLa Vc Pac Ac || 3. 1 post δ' add. ἂν Vc^{mg} || 4. 2 ante πρακτικήν add. καὶ Ba VaPac || 3 προσώπου Vb Sard. PgLa Vd VaPac Ma : -πων Vc Ba Vk VeAd Ac.

5 Maxime exhortative :

On doit, pour fuir la pauvreté, se jeter dans la mer,
Kyrnos,
Aux vastes cétacés, ou à bas de rochers à-pic[59].

La poésie de Théognis ne donne pas prise à la critique, lui qui au lieu des mythes s'est exercé à l'exhortation[60]. Voyant en effet que les poètes attachaient beaucoup de prix aux récits fabuleux, il a délaissé les fables pour réunir dans ses vers des conseils moraux[61] et, tout en sauvegardant la grâce du vers, il y a ajouté le bénéfice du conseil. On louera chez Théognis maintes beautés, mais tout spécialement sa pensée sur la pauvreté[62]. **6** Que dit-il ? « Que celui qui vit dans la pauvreté choisisse plutôt de se précipiter : car mieux vaut quitter la vie[63] plutôt que de faire du soleil le témoin de sa honte[64]. » Telle est la pensée qu'il a méditée ; on peut maintenant voir comme elle est belle.

7 Celui qui vit dans la pauvreté, en effet, d'abord ne s'exerce pas à la vertu pendant son enfance[65] et, devenu adulte, il commettra les pires actions. S'il est ambassadeur, il vendra sa patrie pour de l'argent, s'il parle à l'assemblée, sa parole sera vénale et si le sort le désigne comme juge, son vote ira au plus offrant. **8** Tels ne sont pas ceux qui sont éloignés de la pauvreté. Pendant leur enfance, ils s'exercent aux plus belles pratiques et, devenus adultes, ils excellent en tout, exerçant des chorégies lors des fêtes et apportant leur contribution au finance-

59. Théognis I 175-176. Cf. Ps.-Hermogène, IV 2. Le choix du sujet et son développement montrent que l'enseignement est dispensé aux classes dirigeantes. J. de Sardes note qu'Aphthonios pouvait aisément choisir une maxime d'Homère, mais qu'il a voulu élargir la culture de ses élèves en proposant Théognis (63.22-24). L'œuvre poétique de celui-ci est caractérisée rapidement à l'occasion de son éloge.

60. A l'arrière-plan de cet éloge se trouve l'exercice préparatoire de la contestation, dont un sujet privilégié est celui des récits fabuleux (voir le chap. suivant).

61. Cf. Théognis, I 27.

62. Sur le procédé, cf. *supra* III 4.6-9 et *infra* VI 3.6-8.

5 Γνώμη προτρεπτική·

Χρὴ πενίην φεύγοντα καὶ ἐς μεγακήτεα πόντον
ῥιπτεῖν καὶ πετρῶν, Κύρνε, κατ' ἠλιβάτων.

Κατηγορεῖσθαι τὴν ποίησιν οὐκ ἀφῆκεν ὁ Θέογνις, ἀντὶ τῶν μύθων ἀσκήσας παραίνεσιν. Ὁρῶν γὰρ ποιητὰς τὸ μυθολογεῖν περὶ πολλοῦ ποιουμένους, τοὺς μύθους ἀφεὶς ὑποθήκας ὡς χρὴ ζῆν ἐν τῷ μέτρῳ συνήγαγεν, ἅμα τοῦ μέτρου τὴν χάριν τηρῶν καὶ τῆς ὑποθήκης ἐπεισφέρων τὸ κέρδος. Καὶ πολλῶν μὲν ἄν τις ἐπαινέσῃ τὸν Θέογνιν, μάλιστα δὲ ὧν περὶ τὴν πενίαν ἐφιλοσόφησε. 6 Καὶ τί φησιν ; « Ὁ πενίᾳ συζῶν ἀγαπάτω πεσών, ὡς ἄμεινον τοῦ βίου προαπελθεῖν ἢ τὸν ἥλιον αἰσχύνης κτήσασθαι μάρτυρα. » Καὶ ἃ μὲν ἐφιλοσόφησε, τάδε· πάρεστι δὲ ἰδεῖν ὡς καλῶς.

7 Ὁ γὰρ πενίᾳ συζῶν πρῶτον μὲν ἐν παισὶν ὢν ἀρετὴν οὐκ ἀσκεῖ, προϊὼν δὲ εἰς ἄνδρας πάντα πράξει τὰ χαλεπώτατα· πρεσβεύων μὲν γὰρ τὴν πατρίδα χρημάτων προήσεται, δημηγορῶν δὲ πρὸς ἀργύριον φθέγξεται, καὶ δικάζειν λαχὼν δωροδοκήσει ταῖς ψήφοις. 8 Οὐ μὴν οἱ πενίας ἀπηλλαγμένοι τοιοῦτοι· παῖδές τε γὰρ ὄντες ἀσκοῦσι τὰ κάλλιστα, καὶ προϊόντες εἰς ἄνδρας πάντα δρῶσι περιφανῶς, χορηγοῦντες μὲν παρὰ τὰς ἑορτάς, ἐν δὲ ταῖς μάχαις

Loci : **5.** 2-3 Theognis I 175-176.

5. 1 γνώμη προτρεπτική mg Vk Vd om. Sard. PgLa Ba VeAd || 5 τῶν om. Ac || ante ποιητὰς add. τοὺς Ac Dox. || 6 τὸ om. Pa || 7 ἐν om. Pac || βίῳ pro μέτρῳ Vc Va Ac || 9 ante πόλλων add. ἐκ u. l. Dox. || 10 ἐπαινέσῃ Sard.^{m} Ba Vk VeAd VaPac Dox. : -σειε Sard.^{v} -σοι Pa^{1id}, Vb legere non potui -σει cett. || 10 pro τὴν πενίαν praeb. τῆς πενίας Vb Vk Dox. cf. IV **12.** 2 || **6.** 2 πεσών Sard. Pg Vk Vc VeAd Va : -σεῖν Vb La Ba Vd Pac Ac Ma || pro ὡς hab. διότι Vk || 3 ante αἰσχύνης add. ἰδίας s. l. Pa^{mpo} || 4 pro τάδε hab. ταῦτα Vk || 7. 1 ὧν om. Vb Vc Ac || 4 χρημάτων om. Vb Vc Vk post προήσεται traiec. Ac || **8.** 2 τε om. La Va.

ment des guerres. **9** De même que ceux qui sont prisonniers de lourdes chaînes sont empêchés par ces chaînes de rien faire, de même ceux qui vivent dans la pauvreté sont amenés à connaître l'indigence comme une entrave à la liberté de parole[66]. **10** Vois Iros, qui fut l'un des citoyens d'Ithaque. Il n'a pas joui de la même indépendance que ses concitoyens, mais il était tellement nécessiteux qu'il changea de nom à cause de sa pauvreté : à l'origine il s'appelait Arnaios, mais à la place on lui donna le nom d'Iros, surnom qu'il reçut parce qu'il rendait des services[67]. Mais qu'ai-je besoin de parler d'Iros ? Ulysse, le souverain d'Ithaque, quand, revenu sur sa terre, il se déguisa en gueux, connut les malheurs de la pauvreté, chassé dans sa propre maison et insulté par ses servantes. Tant est pénible jusqu'à l'apparence même de la pauvreté[68]. **11** Aussi me faut-il admirer Euripide, qui a dit : « Dénuement nuit », ajoutant qu'une bonne naissance n'a pas le pouvoir de transformer la pauvreté[69].

12 Dès lors comment est-il possible d'admirer Théognis autant qu'il le mérite pour cette belle pensée sur la pauvreté[70] ?

V. DÉFINITION DE LA CONTESTATION[71]

1 La contestation est la réfutation d'un fait donné. Il ne faut pas contester les faits trop certains ou totalement impossibles, mais ceux qui occupent une position intermédiaire[72].

66. « L'homme qui est sous le joug de la pauvreté, dit Théognis, ne peut ni dire ni faire, et sa langue est enchaînée » (I 177-178).

67. « Parce qu'il portait les messages quand on le lui mandait » (Homère, *Od.* XVIII 7). Le surnom vient donc du nom d'Iris, la messagère des dieux ; comparer Jean de Sardes, 66.18. Sur les malheurs d'Iros, lire l'ensemble de l'anecdote, *Od.* XVIII 1-111.

68. Hom. *Od.* XIII-XX. Dans ce point de l'exemple l'amplification comporte une double surenchère, d'un personnage sur l'autre et d'une forme de pauvreté sur l'autre.

εἰσφέροντες. **9** Ὥσπερ δὲ οἱ δεσμῷ κατειλημμένοι δεινῷ τὸν δεσμὸν ἔχουσι τοῦ ποιεῖν κώλυμα, τὸν αὐτὸν τρόπον οἱ πενίᾳ συζώντες τὴν ἀπορίαν τῆς παρρησίας ἐμποδὼν ἀπειλήφασι. **10** Σκόπει τὸν Ἶρον, ὃς Ἰθακησίων μὲν εἷς ἐγεγένητο, τὴν αὐτὴν δὲ τοῖς ἄλλοις πολίταις οὐ μετελάμβανεν ἄδειαν, ἀλλὰ τοσοῦτον αὐτῷ τῆς ἐνδείας προσῆν, ὡς μεταθεῖναι τῇ πενίᾳ τὴν κλῆσιν· Ἀρναῖος γὰρ τὴν ἀρχὴν προσκληθεὶς Ἶρος μετωνομάζετο, τὴν ἐπωνυμίαν ἐκ τοῦ διακονεῖν κομισάμενος. Καὶ τί δεῖ τὸν Ἶρον εἰπεῖν ; Ἀλλ' Ὀδυσσεὺς ὁ τῆς Ἰθάκης κρατῶν, ἐπειδὴ τῆς αὐτοῦ γῆς ἐπέβας πενίαν ἐσχημάτίζετο, τῶν τῆς πενίας κακῶν μετελάμβανεν, οἴκοι βαλλόμενος κἀκ τῶν θεραπαινίδων παροινούμενος. Οὕτω πενία καὶ μέχρι τοῦ δοκεῖν ἐστι χαλεπή. **11** Διὸ θαυμάσαι τὸν Εὐριπίδην με δεῖ « Κακὸν τὸ μὴ ἔχειν » εἰπόντα, τὴν δὲ εὐγένειαν ἀδύνατον εἶναι τὴν πενίαν μεταβαλεῖν.

12 Ὥστε πῶς ἔνεστι κατ' ἀξίαν θαυμάσαι τὸν Θέογνιν τοιαῦτα περὶ τῆς πενίας φιλοσοφήσαντα ;

V. ΟΡΟΣ ΑΝΑΣΚΕΥΗΣ

1 Ἀνασκευή ἐστιν ἀνατροπὴ προκειμένου τινὸς πράγματος. Ἀνασκευαστέον δὲ τὰ μήτε λίαν σαφῆ μήτε ἀδύνατα παντελῶς, ἀλλ' ὅσα μέσην ἔχει τὴν τάξιν.

Loci · **11**. 2 Euripides, *Phaen.* 404-405.

9. 1 pro δὲ hab. γὰρ Va Ma ‖ 2 post ποιεῖν add. τι s. l. Pa^{sup} ‖ **10**. 1 Ἰθακησίων Camerarius Finckh -ακῆς codd. cf. infra VIII 2.8 ‖ 2 pro ἐγεγένητο hab. ἐγένετο Sard. Ac ‖ 4 τὰ ante τῆς add. Ac ‖ 5 προκληθεὶς pro προσκλ- Sard. Pg Pac Ac ‖ 7 pro εἰπεῖν hab. σκοπεῖν Vk Ba Ad ‖ **11**. 1 post διὸ add. δὴ Ba Vk VdeAd δεῖ Ac qui 2 με δεῖ om. ‖ **12**. 2 τῆς om. Ac

V. tit. codd omnes ‖ **1**. 1 pro προκειμένου hab. κειμ- VdeAd ‖ 3 τὴν om. Vc VdeAd Va Dox.

2 Pour contester, on fera d'abord la critique des auteurs. On y ajoutera l'exposé du fait. Puis on emploiera les points suivants : d'abord l'obscur[73] et l'incroyable, puis l'impossible, l'inconséquent et l'inconvenant ; pour finir on y ajoutera[74] l'inopportun. Cet exercice préparatoire enferme en lui toute la force de l'art[75].

3 Contestation : les récits sur Daphné ne sont pas vraisemblables[76].

Il n'est pas raisonnable sans doute de dire du mal des poètes, mais eux-mêmes nous y invitent quand ils sont les premiers à tenir sur les dieux de pareils propos[77]. Par quel secret n'y a-t-il pas quelque chose de déraisonnable, quand eux-mêmes ne respectent pas les dieux, à ce que nous respections les poètes[78] ? Pour ma part, j'ai souffert des outrages faits aux dieux en général et plus encore de ceux qui atteignent Apollon, dont les poètes eux-mêmes ont fait le guide de leur art[79] : quelles fables en effet n'ont-il pas rapportées sur Apollon à propos de Daphné[80] ! **4** Daphné, disent-ils, est née de la Terre et de Ladôn. D'une exceptionnelle beauté, elle rendit amoureux d'elle le Pythien. Poussé par l'amour, il se lança à sa poursuite et ne l'enleva pas, mais la Terre accueillit son enfant et produisit une fleur du même nom que la jeune fille. Et il se fit d'elle, ainsi transformée, une couronne[81]. Chez les poètes la plante est devenue une couronne expo-

73. L'obscur vient en tête de la liste des lieux chez Théon et chez le Ps.-Hermogène. On ne le retrouve pas chez Nikolaos, ni dans les textes modèles d'Aphthonios, ni dans ceux de Libanios, qui portent sur l'invraisemblance ou la vraisemblance des faits rapportés. Le point de la clarté/obscurité est hérité des *uirtutes narrationis*. Il peut s'appliquer à un texte déjà donné. Théon remarque ainsi que dans la chrie sur le joueur de flûte Didyme, « l'énoncé *fut pendu par son nom* n'est pas clair pour tout le monde » (104.23 sq. [p. 29]). Mais dès lors que le récit est un exposé *ad hoc*, on ne peut mettre en cause son obscurité. Le Ps.-Hermogène a tourné la difficulté en prenant ἀσαφές au sens d'incertain (voir V 3).

2 Δεῖ δὲ ἀνασκευάζοντας πρῶτον μὲν εἰπεῖν τὴν τῶν φησάντων διαβολήν, εἶτα ἐπιθεῖναι τὴν τοῦ πράγματος ἔκθεσιν, καὶ κεφαλαίοις χρήσασθαι τοῖσδε· πρῶτον μὲν ἀσαφεῖ καὶ ἀπιθάνῳ, πρὸς τούτῳ καὶ ἀδυνάτῳ καὶ ἀνακολούθῳ καὶ ἀπρεπεῖ, καὶ τελευταῖον ἐπενεγκεῖν ἀσύμφορον. Τὸ δὲ προγύμνασμα τοῦτο πᾶσαν ἐν ἑαυτῷ περιέχει τὴν τῆς τέχνης ἰσχύν.

3 Ἀνασκευή· ὅτι οὐκ εἰκότα τὰ κατὰ Δάφνην.

Ποιηταῖς μὲν ἀντερεῖν ἄλογον, αὐτοὶ δὲ πρὸς αὐτοὺς ἀντιλέγειν ἐπαίρουσιν, εἰς θεοὺς πρότεροι λογοποιοῦντες τοιαῦτα. Πῶς οὖν οὐκ ἄλογον θεῶν μὲν αὐτοὺς μηδένα ποιήσασθαι λόγον, ἡμᾶς δὲ λόγον ἔχειν τῶν ποιητῶν ; Πάντων μὲν οὖν ἤλγουν ἐγὼ προπηλακιζομένων θεῶν, Ἀπόλλωνος δὲ μᾶλλον, ὃν ἡγεμόνα τῆς οἰκείας αὐτοὶ πεποίηνται τέχνης· οἷα γὰρ περὶ τῆς Ἀπόλλωνος μεμυθολογήκασι Δάφνης. 4 Δάφνη, φασί, Γῆς προῆλθε καὶ Λάδωνος, καὶ τὴν ὄψιν τῶν πολλῶν διαφέρουσα ἐραστὴν ἑαυτῆς ἐποιεῖτο τὸν Πύθιον· ὁ δὲ ἐρῶν μὲν ἐδίωκε, διώκων δὲ οὐχ ἥρει, ἀλλ' ἡ Γῆ τὴν παῖδα δεξαμένη ἄνθος ὁμώνυμον τῆς κόρης ἀνέδωκε· καὶ μεταβεβλημένην ἐστεφανώσατο. Καὶ τὸ φυτὸν

2. 3 καὶ om. VdeAd δὲ post κεφαλαίοις add. Vd ‖ 4 τούτῳ καὶ Vb Sard. Pg Pac Ac : τούτοις καὶ Vk τούτοις La Vc Ba Ad Va ‖ 5 post τελευταῖον add. τοῦ προγυμνάσματος Vc ‖ ἐπενεγκεῖν La Ba Vk VdeAd Va Dox. cf. ἐποίσεις VIII 3. 7 : ἐπάγειν Vb Sard. Pg^{1} Ac Ma Pac ἐπαγαγεῖν Vc Pg^{mpo} de quo uidesis adn. ‖ 6 ante ἀσύμφορον add. τὸ Vc Ba Ad Dox. ‖ τὸ om. Vb Pg Sard. Pac Ac ‖ ἐν om. VdeAd Pa ‖ 7 pro περιέχει hab. περισώζοι Va ‖ 3. 2 ἑαυτοὺς pro αὐτοὺς Vc Ba Vk Ad Va Dox. ‖ 3 pro πρότεροι praeb. πρῶτον Ba πρότερον Pac (λόγον ποιοῦντες pergit Pa) Dox. om. Vb ‖ 4 pro τοιαῦτα hab. ταῦτα Ba τὰ τοιαῦτα Dox. ‖ 6 οὖν om. Ba Va alias aliter Dox. ‖ ἐγὼ Sard. PgLa Vc Pac Dox. : om. Vb Ba Vk VdeAd Va Ac Ma ‖ 7 pro μᾶλλον praeb. μάλιστα $Sard.^{Vm}$ Dox. malit Spengel ‖ **4.** 1 φασί nonnulli rec. : φησί cett. Sard. Dox. ‖ 3 ἑαυτῆς om. Pg VaPac.

sée dans le temple du Pythien <près> du trépied, en souvenir de sa passion pour une jeune mortelle, et son feuillage est devenu un emblème de leur art[82]. Telles sont les fables qu'ils rapportent[83]. Mais ce qui suit permet de les réfuter.

5 Daphné est née de Ladôn et de la Terre. — Quel crédit mérite cette origine ? Elle est humaine, eux ont une autre nature. Et comment Ladôn s'unit-il à la Terre[84] ? En l'inondant de ses flots ? A ce compte, tous les fleuves portent le nom d'époux de la Terre, car tous l'inondent. De plus, si un être humain est né d'un fleuve, il est possible aussi qu'un fleuve naisse d'êtres humains, car les descendants laissent voir qui les a engendrés. Quel nom donnent-ils à l'union amoureuse d'un fleuve et de la Terre ? L'hyménée est le fait des êtres sensibles[85] et la terre n'est pas par nature un être sensible. Il faut donc ou bien mettre Daphné au nombre des cours d'eaux, ou bien faire de Ladôn un homme. **6** Mais soit ! Concédons aux poètes que Daphné soit née de la Terre et de Ladôn. Chez qui a été élevée l'enfant[86] ? Car si je concède le naître, le nourrir se révèle impossible. Où l'enfant a-t-elle habité ? — Par Zeus, chez son géniteur. — Mais quel être humain peut habiter dans un fleuve ? Sans s'en apercevoir son père l'a étouffée dans ses eaux ou, en voulant la nourrir,

82. L'art de la divination selon Jean de Sardes. Mais cela force la syntaxe. On songe plutôt à l'Apollon des poètes jouant de la cithare couronné de laurier.

83. Comparer le récit de Libanios, 44-45. Voir Palæphatos, *De incredibilibus*, 49 (Περὶ Λάδωνος διήγημα) ; *Geoponica*, XXX 2.1-3.1.

84. Jean de Sardes rapporte à l'obscur la question de l'origine et à l'incroyable celle de l'union. C'est artificiel et l'on a seulement ici l'incroyable. Il note justement en revanche que l'argumentation exploite les circonstances de la personne, de la manière et de l'acte (80.5-10).

στέφανος εἰς Πύθιον <παρὰ> τὸν τρίποδα διὰ πόθον τὸν ἐπὶ κόρῃ θνητῇ προτιθέμενος καὶ τὸ βλάστημα γνώρισμα ποιεῖται τῆς τέχνης. Καὶ ἃ μὲν μυθολογοῦσι, τάδε· πάρεστι δὲ ἔλεγχον λαβεῖν ἐκ τῶν ἑφεξῆς.

5 Δάφνη Λάδωνος προῆλθε καὶ Γῆς· τίνα τοῦ γένους ἔχουσα πίστιν ; Ἡ μὲν γὰρ ἄνθρωπος, οἱ δὲ φύσιν ἄλλην παρὰ ταύτην ἐκτήσαντο. Πῶς δὲ ὁ Λάδων συνάπτεται Γῇ ; Ἐπικλύζων τοῖς ὕδασιν ; Οὐκοῦν ἅπαντες οἱ ποταμοὶ Γῆς ἄνδρες ἐπονομάζονται· πάντες γὰρ αὐτὴν ἐπικλύζουσιν. Εἰ δὲ ποταμοῦ προελήλυθεν ἄνθρωπος, ἆρα καὶ ποταμόν ἐστιν ἐξ ἀνθρώπων ἐλθεῖν· διαδοχαὶ γὰρ δηλοῦσι τοὺς φύσαντας. Τί δὲ γάμον ποταμοῦ τε καὶ γῆς ὀνομάζουσι ; Τῶν αἰσθανομένων ὑμέναιος, ἡ δὲ γῆ τῶν αἰσθανομένων οὐ πέφυκεν. Ἢ τοίνυν τὴν Δάφνην λογιστέον ἐν ῥεύμασιν ἢ τὸν Λάδωνα θετέον εἰς ἄνθρωπον. **6** Ἀλλ' ἤτω, συγκεχωρήσθω τοῖς ποιηταῖς γενέσθαι τὴν Δάφνην Γῆς τε καὶ Λάδωνος. Ἡ παῖς τεχθεῖσα παρὰ τίσιν ἐτράφετο ; Κἂν γὰρ συγχωρήσω τὴν γέννησιν, ἡ τροφὴ προῆλθεν ἀδύνατος. Ποῦ γὰρ ἡ παῖς εἶχε τὴν δίαιταν ; — Νὴ Δία παρὰ τῷ φύσαντι. — Καὶ τίς ἀνθρώπων ἐν ποταμῷ φέρει τὴν δίαιταν ; Ἐλάνθανεν ὁ πατὴρ ἀποπνίγων

TEST. V 6.5-11 Iohannes Siceliotes, *Commentarium in Hermogenis de ideis*, p. 360.13-19, Walz, *RhG* VI.

7 παρὰ addidi ‖ 8 ante κόρῃ add. τῇ Pa ‖ 9 μυθολογοῦσι Vb Vc Ba Vk VdeAd Va Ac Ma Dox. : μεμυθολογήκασι PgLa Pac ‖ 10 pro τάδε hab. ταῦτα Pc ‖ ἐκ τῶν ἑφεξῆς om. Pg Pac Ac Ma ‖ **5**. 4 ante γῆ add. τῇ Va Sard.^{Ve} ‖ 7 ἆρα Vb PgLa VaPac Ac Ma : ἆρα Vc Ba Vk VdeAd ‖ ἐστιν Vb Pg VaPac Ac Ma : om. Vc Ba Vk VdeAd ‖ pro ἐλθεῖν hab. προελθεῖν Pg Pac Ma ‖ 8 pro δὲ hab. δαὶ Pg Vc Ma ‖ 9 τε om. Pc ‖ 9-10 τῶν — πέφυκεν om. Vb PgLa Sard. Ma ‖ 10 ante ὑμέναιος add. ὁ Vc Ba Vk VeAd Ac ‖ **6**. 1 ante συγκεχωρήσθω add. καὶ Pa ‖ 2 ante γῆς add. τῆς Vb Pg add. ἐκ Dox. ‖ 4 συγχωρήσωμεν pro -ρήσω Ba ‖ γένεσιν pro γέννησιν La Ba VdeAd Ac Dox.

de ses flots. — Mais l'enfant a vécu sous terre près de sa mère. — Alors elle vivait cachée et dans ces conditions n'était vue de personne. Et celle dont la beauté restait cachée ne pouvait susciter aucun désir. **7** Si tu le veux, nous concéderons encore cela aux poètes. Comment est-il arrivé qu'un dieu éprouve de l'amour et que le désir amoureux lui fasse trahir sa nature ? L'amour est la plus contraignante des choses et il est impie de rapporter sur les dieux les pires choses. Car si les dieux sont sujets à toutes les faiblesses, en quoi sont-ils supérieurs aux mortels ? Et s'ils endurent la plus redoutable des passions, l'amour, comment sont-ils étrangers au plus grand nombre d'entre elles, eux qui subissent la plus contraignante ? Mais ni leur nature n'est susceptible de pâtir ni le Pythien ne s'est montré amoureux[87]. **8** Et comment, lancé à la poursuite de la jeune fille, le Pythien a-t-il été inférieur à une mortelle ? Alors que les hommes l'emportent sur les femmes, les femmes ont-elles pris le pas sur les dieux ? Un être dominé par les mortels l'a-t-il emporté même sur les dieux ? Et pourquoi la mère a-t-elle donné refuge à la jeune fille ? Serait-ce que l'union amoureuse est un mal[88], mais alors comment elle-même est-elle devenue mère ? Si au contraire elle est un bien, alors pourquoi a-t-elle privé son enfant d'une chose bonne ? Ou bien donc elle n'a pas été mère ou bien elle est réputée être une mauvaise mère[89]. **9** Et pourquoi la Terre a-t-elle agi contre elle-même ? En sauvant (l'enfant), elle faisait de la peine au Pythien et inversement en la produisant au jour, elle lui faisait plaisir. Elle ne devait pas lui faire plaisir, si elle voulait lui faire de la peine. Et le dieu, pourquoi près des trépieds s'est-il fait

88. L'archétype avait probablement φαύλων, leçon dont Jean de Sardes n'est pas satisfait : « il manque l'article, pour qu'on ait τῶν φαύλων ». Plusieurs copistes ont corrigé dans ce sens (cf. 8. 6-7 τῶν ἀγαθῶν), d'autres ont écrit φαῦλον.

τοῖς νάμασιν ἢ τρέφων τοῖς ῥεύμασιν. — Ἀλλ' ὑπὸ γῆν ἡ παῖς διῃτᾶτο παρὰ τὴν φύσασαν. — Οὐκοῦν ἐλάνθανε καὶ θεατὴν οὐκ εἶχε λανθάνουσα· ἧς δὲ τὸ κάλλος ἐκρύπτετο, πόθος οὐκ ἐδέχετο γένεσιν. **7** Βούλει καὶ τοῦτο συγχωροῦμεν τοῖς ποιηταῖς. Πῶς ἦρα θεὸς καὶ πόθῳ τὴν φύσιν ἐψεύδετο ; Ἔρως τῶν ὄντων τὸ χαλεπώτατον, καὶ θεοῖς μαρτυρεῖν ἀσεβὲς τὰ δεινότατα· εἰ μὲν γὰρ πάντα νοσοῦσι θεοί, τί θνητῶν ἔτι διοίσουσιν ; Εἰ δὲ τὸ δεινότατον ἔρωτα φέρουσι, τί τῶν πολλῶν ἡλλοτρίωνται τὸ χαλεπώτερον φέροντες ; Ἀλλ' οὔτε τὸ πάθος οἶδεν ἡ φύσις οὔτε ὁ Πύθιος ἐραστὴς κατεφαίνετο. **8** Πῶς δὲ διώκων τὴν κόρην ὁ Πύθιος θνητῆς ἐγένετο δεύτερος ; Ἄνδρες γυναικῶν ὑπερέχουσι, καὶ γυναῖκες θεῶν μεῖζον εἰλήφασι ; Τὸ θνητοῖς ἐλαττούμενον καὶ θεοὺς ὑπερέβαλε ; Τί δὲ ἡ μήτηρ τὴν κόρην ἐδέχετο φεύγουσαν ; Τῶν φαύλων ὁ γάμος ; Καὶ πῶς αὐτὴ μήτηρ ἐγένετο ; Ἀλλὰ τῶν ἀγαθῶν ; Καὶ τί τὴν παῖδα τῶν καλῶν ἀπεστέρησεν ; Ἢ τοίνυν μήτηρ οὐ γέγονεν ἡ γενομένη φαύλη νομίζεται. **9** Τί δὲ τοῖς οἰκείοις ἔργοις ἡ Γῆ διεμάχετο ; Ἐλύπει τὸν Πύθιον σῴζουσα, καὶ τὸν αὐτὸν πάλιν ἐψυχαγώγει παράγουσα. Ψυχαγωγεῖν οὐκ ἐχρῆν, εἰ λυπεῖν ἐβούλετο. Τί δὲ ὁ θεὸς ἐστεφανοῦτο τὸ δένδρον παρὰ

8 pro νάμασιν hab. ῥεύμασιν Io. Sic. ‖ 11 pro πόθος hab. πάθους Io. Sic. ‖ γένεσιν ante οὐκ traiec. La Vc Va Ac ‖ 7. 1 ante βούλει add. εἰ Va ‖ 2 pro συγχωροῦμεν praeb. -ρῶμεν Va uel -ρήσομεν Dox. συγκεχωρήσθω Vc Rabe ‖ 4 ante θεοῖς add. τοῖς Ba ‖ pro μαρτυρεῖν hab. ἐπιμ- Pg Vk Pac Dox. ‖ 5 ante θεοί add. οἱ La Ac Dox. ‖ 7 χαλεπώτατον pro -τερον Vk VdeAd Pc Ac Ma ‖ 8 ante οἶδεν add. θεῶν Scheffer cf. infra VI 7.6 ‖ 8. 2 ἐγίνετο pro ἐγένετο Ba ‖ 4 πῶς ante καὶ add. Ac ‖ pro καὶ hab. τοὺς Vb ‖ pro ὑπερέβαλε praeb. -βαλλε Vb La Vd ‖ pro δὲ hab. δαὶ Pg Ma ‖ 5 τῶν φαύλων -βαλλε Vb La Vd ‖ pro δὲ hab. δαὶ Pg Ma ‖ 5 τῶν φαύλων Vb Ba Vk VdeAd Va Ac Ma : φαύλων Sard.^{Vm} φαῦλον PgLa Sard.^{Wc} Vc Pac de quo uidesis adn. ‖ 8 τοίνυν post μήτηρ traiec. Va Ac om. Vc Ma ‖ 9. 1 pro δὲ hab. δαὶ Pg Vc Ma ‖ 4 pro δὲ hab. δαὶ Pg.

de la plante une couronne ? Le feuillage est devenu symbole de plaisir, alors que la divination apparaît comme un signe de vertu. Comment donc est-il arrivé que le Pythien a uni ce que la nature sépare ? Et à quoi bon pour un objet mortel une immortelle passion ?[90]

10 Finissons-en là avec les poètes : on pourrait penser que je me fais leur porte-parole.[91]

VI. DÉFINITION DE LA CONFIRMATION[92]

1 La confirmation est la consolidation d'un fait donné. Il ne faut pas confirmer les faits trop certains ou totalement impossibles, mais ceux qui occupent une position intermédiaire.

2 Pour confirmer, on utilisera le contraire de tous les points de la contestation. On commencera par des paroles à la louange de l'auteur et on mettra en deuxième position l'exposé ; puis on emploiera les points contraires, au lieu de l'obscur le clair, au lieu de l'incroyable le crédible, le possible au lieu de l'impossible, le conséquent au lieu de l'inconséquent, le convenable au lieu de l'inconvenant, l'opportun au lieu de l'inopportun. Cet exercice possède toute la force de l'art.

3 Confirmation : les récits sur Daphné sont vraisemblables.[93]

Parler contre les poètes, c'est, me semble-t-il, parler contre les Muses elles-mêmes. En effet, si tout ce que disent les poètes, ils l'exposent avec l'assentiment des Muses, comment pourrait-il ne pas parler contre les

90. Les trois arguments qui développent le point de l'inopportun sont introduits par un pourquoi (τί δέ), ce qui fait dire à Jean de Sardes qu'ils sont tirés de la cause (83.10). Cela permet de montrer que les actes ne mènent pas au but poursuivi. En même temps ce point prolonge ceux de l'inconvenance et de l'inconséquence. Voir Jean de Sardes 82.17-83.12.

τοὺς τρίποδας ; Ἡδονῆς τὸ βλάστημα γέγονε σύμβολον, ἀρετῆς δὲ μαντεία τεκμήριον δείκνυται· πῶς οὖν συνῆψεν ὁ Πύθιος, ἃ μὴ πέφυκε μίγνυσθαι ; Τί δὲ θνητῇ μὲν ἡ πρόφασις, τὸ δὲ πάθος ἀθάνατον ;

10 Πέρας ἔστω τῶν ποιητῶν, μὴ κατὰ ποιητὰς δόξω φθεγγόμενος.

VI. ΟΡΟΣ ΚΑΤΑΣΚΕΥΗΣ

1 Κατασκευή ἐστι προκειμένου τινὸς βεβαίωσις πράγματος. Κατασκευαστέον δὲ τὰ μήτε λίαν σαφῆ μήτε ἀδύνατα παντελῶς, ἀλλ' ὅσα μέσην ἔχει τὴν τάξιν.

2 Δεῖ δὲ κατασκευάζοντας τοῖς ἐναντίοις ἅπασι χρήσασθαι τῆς ἀνασκευῆς καὶ πρῶτον μὲν εἰπεῖν εὐφημίαν τοῦ φήσαντος, εἶτα ἐν μέρει θεῖναι τὴν ἔκθεσιν, καὶ τοῖς ἐναντίοις χρήσασθαι κεφαλαίοις, ἀντὶ μὲν ἀσαφοῦς τῷ σαφεῖ, ἀντὶ δὲ ἀπιθάνου τῷ πιθανῷ καὶ δυνατῷ ἀντὶ τοῦ ἀδυνάτου καὶ ἀκολούθῳ ἀντὶ τοῦ ἀνακολούθου τῷ τε πρέποντι ἀντὶ τοῦ ἀπρεποῦς καὶ συμφέροντι ἀντὶ τοῦ ἀσυμφόρου. Ἡ γυμνασία δὲ αὕτη πᾶσαν περιέχει τὴν τῆς τέχνης ἰσχύν.

3 Κατασκευή· ὅτι εἰκότα τὰ κατὰ Δάφνην.

Ὁ ποιηταῖς ἀντερῶν αὐταῖς ἀντερεῖν δοκεῖ μοι ταῖς Μούσαις· εἰ γὰρ ὅσα ποιηταὶ φθέγγονται, ταῦτα τῇ Μουσῶν διεξέρχονται γνώμῃ, πῶς οὐκ ἂν ἀντιλέγοι

7 pro δὲ hab. δαὶ Pg Vc Ac Ma ‖ **10**. 2 pro φθεγγόμενος praeb. φθέγγεσθαι Vc Va^{pc} Pac γρ. φθεγγόμενος Pac.

VI. tit. codd. omnes ‖ **1**. 3 τὴν om. La Vc Ve Va Dox. ‖ **2**. 1 ἅπασι Vb La Ba Va Ac : om. cett. ‖ pro χρήσασθαι hab. χρῆσθαι Pc ‖ 5 ante δυνατῷ add. τῷ Ac ‖ τοῦ om. Vb PgLa Pac ‖ 6 ante ἀκολούθῳ add. τῷ Va Ac ‖ τοῦ om. PgLa Pac Ma ‖ pro τῷ τε hab. καὶ τῷ Ba ‖ 7 ante συμφέροντι add. τῷ La Ba Vk VeAd Ac ‖ τοῦ om. Ac Ma ‖ 8 ante περιέχει add. ἐν ἑαυτῇ La Vc Ma ‖ pro περιέχει hab. ἔχει Ba VdeAd ‖ **3**. 4 ante μουσῶν add. τῶν Vk Pac Ac ‖ ἀντιλέγοι Vb Vc Ba Pac : -γει cett.

de la plante une couronne ? Le feuillage est devenu symbole de plaisir, alors que la divination apparaît comme un signe de vertu. Comment donc est-il arrivé que le Pythien a uni ce que la nature sépare ? Et à quoi bon pour un objet mortel une immortelle passion ?[90]

10 Finissons-en là avec les poètes : on pourrait penser que je me fais leur porte-parole.[91]

VI. DÉFINITION DE LA CONFIRMATION[92]

1 La confirmation est la consolidation d'un fait donné. Il ne faut pas confirmer les faits trop certains ou totalement impossibles, mais ceux qui occupent une position intermédiaire.

2 Pour confirmer, on utilisera le contraire de tous les points de la contestation. On commencera par des paroles à la louange de l'auteur et on mettra en deuxième position l'exposé ; puis on emploiera les points contraires, au lieu de l'obscur le clair, au lieu de l'incroyable le crédible, le possible au lieu de l'impossible, le conséquent au lieu de l'inconséquent, le convenable au lieu de l'inconvenant, l'opportun au lieu de l'inopportun. Cet exercice possède toute la force de l'art.

3 Confirmation : les récits sur Daphné sont vraisemblables.[93]

Parler contre les poètes, c'est, me semble-t-il, parler contre les Muses elles-mêmes. En effet, si tout ce que disent les poètes, ils l'exposent avec l'assentiment des Muses, comment pourrait-il ne pas parler contre les

90. Les trois arguments qui développent le point de l'inopportun sont introduits par un pourquoi (τί δέ), ce qui fait dire à Jean de Sardes qu'ils sont tirés de la cause (83.10). Cela permet de montrer que les actes ne mènent pas au but poursuivi. En même temps ce point prolonge ceux de l'inconvenance et de l'inconséquence. Voir Jean de Sardes 82.17-83.12.

τοὺς τρίποδας ; Ἡδονῆς τὸ βλάστημα γέγονε σύμβολον, ἀρετῆς δὲ μαντεία τεκμήριον δείκνυται· πῶς οὖν συνῆψεν ὁ Πύθιος, ἃ μὴ πέφυκε μίγνυσθαι ; Τί δὲ θνητὴ μὲν ἡ πρόφασις, τὸ δὲ πάθος ἀθάνατον ;

10 Πέρας ἔστω τῶν ποιητῶν, μὴ κατὰ ποιητὰς δόξῳ φθεγγόμενος.

VI. ΟΡΟΣ ΚΑΤΑΣΚΕΥΗΣ

1 Κατασκευή ἐστι προκειμένου τινὸς βεβαίωσις πράγματος. Κατασκευαστέον δὲ τὰ μήτε λίαν σαφῆ μήτε ἀδύνατα παντελῶς, ἀλλ' ὅσα μέσην ἔχει τὴν τάξιν.

2 Δεῖ δὲ κατασκευάζοντας τοῖς ἐναντίοις ἅπασι χρήσασθαι τῆς ἀνασκευῆς καὶ πρῶτον μὲν εἰπεῖν εὐφημίαν τοῦ φήσαντος, εἶτα ἐν μέρει θεῖναι τὴν ἔκθεσιν, καὶ τοῖς ἐναντίοις χρήσασθαι κεφαλαίοις, ἀντὶ μὲν ἀσαφοῦς τῷ σαφεῖ, ἀντὶ δὲ ἀπιθάνου τῷ πιθανῷ καὶ δυνατῷ ἀντὶ τοῦ ἀδυνάτου καὶ ἀκολούθῳ ἀντὶ τοῦ ἀνακολούθου τῷ τε πρέποντι ἀντὶ τοῦ ἀπρεποῦς καὶ συμφέροντι ἀντὶ τοῦ ἀσυμφόρου. Ἡ γυμνασία δὲ αὕτη πᾶσαν περιέχει τὴν τῆς τέχνης ἰσχύν.

3 Κατασκευή· ὅτι εἰκότα τὰ κατὰ Δάφνην.

Ὁ ποιηταῖς ἀντερῶν αὐταῖς ἀντερεῖν δοκεῖ μοι ταῖς Μούσαις· εἰ γὰρ ὅσα ποιηταὶ φθέγγονται, ταῦτα τῇ Μουσῶν διεξέρχονται γνώμῃ, πῶς οὐκ ἂν ἀντιλέγοι

7 pro δὲ hab. δαὶ Pg Vc Ac Ma || **10**. 2 pro φθεγγόμενος praeb. φθέγγεσθαι Vc Va^{pc} Pac γρ. φθεγγόμενος Pac.

VI. tit. codd. omnes || **1**. 3 τὴν om. La Vc Ve Va Dox. || **2**. 1 ἅπασι Vb La Ba Va Ac : om. cett. || pro χρήσασθαι hab. χρῆσθαι Pc || 5 ante δυνατῷ add. τῷ Ac || τοῦ om. Vb PgLa Pac || 6 ante ἀκολούθῳ add. τῷ Va Ac || τοῦ om. PgLa Pac Ma || pro τῷ τε hab. καὶ τῷ Ba || 7 ante συμφέροντι add. τῷ La Ba Vk VeAd Ac || τοῦ om. Ac Ma || 8 ante περιέχει add. ἐν ἑαυτῇ La Vc Ma || pro περιέχει hab. ἔχει Ba VdeAd || **3**. 4 ante μουσῶν add. τῶν Vk Pac Ac || ἀντιλέγοι Vb Vc Ba Pac : -γει cett.

Muses elles-mêmes celui qui s'en prend aux dires des poètes ? Pour ma part, j'accepte la pensée de tous les poètes et plus que toute autre celle de celui qui a eu l'idée de faire de Daphné une aimée du Pythien. Quel beau récit en effet certains refusent de croire !94

4 Daphné, dit-il, est née de la Terre et de Ladôn. — Par les dieux, qu'y a-t-il là d'incroyable ? Toute naissance ne vient-elle pas de l'eau et de la terre ? Les éléments n'apparaissent-ils pas comme la semence de la vie ? Et si tout ce qui naît provient de la terre et de l'eau, Daphné ne fait que confirmer l'origine commune à tous, puisqu'elle est née de la Terre et de Ladôn[95]. **5** Mais, bien qu'elle ait eu la même origine que toutes choses, il est fort vraisemblable qu'elle ait été plus belle à voir que les autres[96]. Les premiers êtres issus de la terre apparaissent avec la beauté de leur nature originelle : nombreuses en effet sont les personnes chez qui, l'une venant remplacer l'autre, la beauté se laisse voir, mais aucune n'est plus belle que celle qui est apparue la première. Il est donc vraisemblable que Daphné l'a emporté par son apparence, puisqu'elle est née de la terre avant les autres[97]. **6** Parce que Daphné était exceptionnellement belle à voir, il est tout à fait vraisemblable que le Pythien se soit épris d'elle. En effet tout ce qu'on connaît de bon sur terre vient des dieux. Et s'il est vrai que de tous les biens sur terre la beauté est le plus heureux[98] parce que la beauté est un don des dieux, alors le dieu était amoureux de cette beauté, car tout le monde aime ce qui est un don des dieux[99]. **7** Brûlant d'amour, le dieu a choisi de guérir son mal[100]. C'est en effet le propre des vertus que de s'acquérir de force et la vertu ne se peut obtenir que dans la

95. Ce point du crédible (cf. 4.2 ἄπιστον) établit la vérité du fait de la naissance. En faisant appel aux éléments, la démonstration renvoie aux cosmogonies (cf. Jean de Sardes, 86.19-87.8), tout en s'appuyant sur l'expérience commune de la production agricole. La vérité de la naissance de Daphné reste merveilleuse, puisqu'elle ne suit pas la loi commune de la reproduction des vivants, mais qu'elle est une création.

αὐταῖς ταῖς Μούσαις ὁ τὰ ποιητῶν κακίσαι ζητῶν ; Πάντων μὲν οὖν ἐγὼ τὴν γνώμην ἀποδέχομαι τῶν ποιητῶν, πάντων δὲ μάλιστα τοῦ τὴν Δάφνην ἐρωμένην εἶναι τοῦ Πυθίου φιλοσοφήσαντος· οἷα γὰρ εἰπόντος τινὲς ἀπιστοῦσι.

4 Δάφνη, φησί, Γῆς προῆλθε καὶ Λάδωνος. — Τί τοῦτο πρὸς θεῶν ἄπιστον ; οὐχ ἅπασι γένεσις ὕδωρ καὶ γῆ ; Οὐ σπέρμα τοῦ βίου τὰ στοιχεῖα προέρχεται ; Εἰ δὲ γῆς τε καὶ ὕδατος ἅπαν ὃ γίνεται πρόεισι, βεβαιοῖ Δάφνη τὴν κοινὴν ἁπάντων γονήν, Γῆς προελθοῦσα καὶ Λάδωνος. **5** Γεγονυῖα δὲ ὅθεν ἅπαντα γίνεται, τὴν ὄψιν προεῖχε τῶν ἄλλων, καὶ μάλα εἰκότως· ἃ γὰρ πρῶτα γῆς ἀναδίδοται, μετὰ τοῦ τῆς φύσεως προέρχεται κάλλους· πολλαὶ μὲν γὰρ σωμάτων μεταβολαὶ καθεστήκασι, παρ' οἷς ὁρᾶται τὸ κάλλος, τὸ δὲ πρῶτον φανὲν τῶν πάντων ἐστὶν ὡραιότερον. Εἰκότως οὖν Δάφνη τὴν ἰδέαν προήνεγκε, πρώτη τῶν ἄλλων γενομένη τῆς γῆς. **6** Διαφερούσης δὲ Δάφνης τὴν ὄψιν, ἠράσθη τῆς παιδὸς ὁ Πύθιος, καὶ μάλα εἰκότως· πᾶν γὰρ εἴ τι καλὸν ἐν γῇ πολιτεύεται, προῆλθε θεῶν· εἰ δὲ τῶν ἐπὶ γῆς ἀγαθῶν τὸ κάλλος εὐδαιμονέστερον, οἷς τὸ κάλλος δωρεὰ τῶν θεῶν, ἐραστὴν εἶχε τὸ κάλλος θεόν· ἃ γὰρ θεοὶ δωροῦνται, στέργουσιν ἅπαντες. **7** Ἔρων δὲ ὁ θεὸς προῃρεῖτο τὸ πάθος ἰάσασθαι. Τοιαῦται γὰρ αἱ ἀρεταὶ πρὸς βίαν ἔχουσι κτώμεναι, καὶ πόνων χωρὶς ἀρετὴν οὐχ ὑπάρχει λαβεῖν. Ὅθεν ἐπόνει ποθῶν καὶ

5 pro αὐταῖς hab. ταύταις Vc Ba Pc Ma ‖ 6 τῶν om. Ac ‖ 8 pro τοῦ πυθίου hab. τῷ πυθίῳ Vb Ba^{s1} Va ‖ **4**. 1 ante γῆς add. ἐκ Ba VdeAd Va Ac ‖ 3 pro προέρχεται praeb. πρόεισι Vc^{ante} παρέρχεται Va^{ante} προέρχονται Ac ‖ 5 post ἁπάντων add. ἡμῶν Ac ‖ pro προελθοῦσα hab. μετελθ- VdeAd ‖ **5**. 1 δὲ om. Pc ‖ 3 ἀναδίδονται pro -οται Ac ‖ 4 pro σωμάτων hab. σώματος Vc ‖ 5 pro πρῶτον hab. πρώτως Vk VeAd Va ‖ 6 pro φανὲν prop. φυὲν m. po. Pac ‖ 7 ante δάφνη add. ἡ Pc ‖ **6**. 3 πολιτεύεται om. Vc ‖ post δὲ add. διότι VdeAd ‖ 4 ἀγαθῶν om. Va ‖ **7**. 3 pro πρὸς βίαν hab. mg. πρεσβείαν Ac ‖ κτώμεναι codd. : κτωμένους Kennedy monente Russell.

lutte. Voilà pourquoi il luttait contre son désir et n'a pas cessé de lutter : car la vertu ne connaît pas de cesse. Et voilà pourquoi, lorsqu'ils disent que le Pythien brûlait d'amour, ils ne mettent pas en défaut[101] la nature des dieux, mais ils désignent comme responsable la nature de la vertu. En outre le but poursuivi montre la qualité du poursuivant[102]. La mère a recueilli son enfant qui cherchait refuge. Telle est la nature de tous les mortels : ils courent vers ceux dont ils sont nés. Et donc Daphné, née de la Terre, porte ses pas vers la Terre. **8** Après avoir recueilli la jeune fille, la Terre a produit une plante. Les deux actions sont normales pour la terre : c'est en elle que finissent les hommes et d'elle que poussent les arbres[103]. Une fois apparue, la plante est devenue pour Apollon une source d'honneur. La providence des dieux en effet s'étend juqu'aux plantes elles-mêmes[104] et des plantes naissantes ils se font des couronnes : aussi offre-t-on aux dieux les prémices de la terre. La plante est devenue également un symbole de la divination et cela aussi, selon moi, de façon appropriée[105] : en effet Sôphronè[106] est un nom donné à la jeune fille et rendre des oracles procède de la Sagesse. C'est donc aux vertus qu'a été consacré ce qui a permis à la jeune fille de ne pas connaître le plaisir[107] : car le dieu n'aurait pas pu voir l'avenir s'il avait été atteint d'intempérance[108].

9 Cela fait que j'admire les poètes et me conduit à estimer la poésie.

VII. DÉFINITION DU LIEU COMMUN[109]

1 Le lieu commun est un discours qui amplifie les fautes commises[110]. Son nom vient de ce qu'il convient

101. L'intrusion de οὐ γῆν dans l'archétype est due à une dittographie compliquée d'une faute d'onciale Τ/Γ.
105. *Scil.* « opportune », traduit Jean de Sardes, 88.29.
106. *Scil.* « La Sage ».
107. Cette périphrase désigne le laurier.

πονῶν οὐ κατείληφε· πέρας γὰρ οὐκ ἔστιν ἀρετῆς κατιδεῖν. Ὅθεν ἐρᾶν τὸν Πύθιον λέγουσιν, οὐ τὴν φύσιν τῶν θεῶν ἐξελέγχοντες, ἀλλὰ τῆς ἀρετῆς τὴν φύσιν δηλοῦντες ὑπαίτιον. Καὶ χαρακτηρίζει τὸ διῶκον τὸ διωκόμενον. Φευγούσης δὲ τῆς παιδός, ἡ μήτηρ ἐδέχετο. Τὰ γὰρ θνητὰ πάντα τοιᾶσδε γέγονε φύσεως· ἀφ' ὧν προῆλθον, ἐπὶ ταῦτα ἐπείγονται. Διὸ χωρεῖ Δάφνη πρὸς Γῆν, τῆς Γῆς προελθοῦσα. **8** Καὶ δεξαμένη τὴν κόρην ἡ Γῆ φυτὸν ἀνέδωκεν· ἀμφω γὰρ ἔργα καθέστηκε γῆς, καὶ παρὰ ταύτην ἄνθρωποι πίπτοντες καὶ δένδρα παρ' ἐκείνης φυόμενα. Καὶ φανὲν τὸ φυτὸν Ἀπόλλωνι τιμῆς γέγονεν αἴτιον· θεοὶ γὰρ ἔξωθεν τῆς ἑαυτῶν προνοίας οὐδὲ τὰ φυτὰ καταλείπουσιν, ἀλλὰ καὶ στεφανοῦνται γινόμενα· ἀπαρχαὶ γὰρ γῆς θεοῖς ἀνατίθενται. Καὶ μαντικῆς γέγονε σύμβολον, προσῆκον οἶμαι καὶ τοῦτο· τήν τε γὰρ κόρην Σωφρόνην ὀνομάζουσι, καὶ τὸ χρησμῳδεῖν σωφροσύνης προέρχεται. Οἷς τοίνυν ἠγνόησεν ἡ παῖς ἡδονήν, ἀρεταῖς ἀνατίθεται· οὐ γὰρ ἦν ἰδεῖν τὸ μέλλον ἀκρασίαν νοσήσαντα.

9 Ἐπὶ τούτοις θαυμάζω τοὺς ποιητάς, καὶ διὰ τοῦτο τὸ μέτρον τιμῶ.

VII. ΟΡΟΣ ΚΟΙΝΟΥ ΤΟΠΟΥ

1 Κοινός ἐστι τόπος λόγος αὐξητικὸς τῶν προσόντων κακῶν. Εἴρηται δὲ οὕτως ἀπὸ τοῦ κοινῇ πᾶσιν ἁρμότ-

5 πονῶν Vb[1] Ma[mg] : πόθων cett. (in rasura Ad) ποθῶ Vb[mg] ‖ 6 ante οὐ add. οὐ γῆν plerique codd. : om. Va del. Ba[mg] de quo uidesis supra, p. 104 ‖ 11 pro ἀφ' ὧν hab. ἐφ' ἃ Vb Vc ‖ προῆλθεν pro -θον Vc Ba VdeAd Va Ma ‖ ἐπὶ ταῦτα om. Vb Vc Ma ‖ ἐπείγεται pro -ονται PgLa Ve ‖ **8**. 3 ante ἄνθρωποι add. οἱ Pc ‖ 5 ἀπόλλωνος pro -νι Vc et ut uid. Vb[1] ‖ ἔξωθεν Vb PgLa Vc Pac Ma : ἔξω Sard. Ba Vk VdeAd Va Ac ‖ 7 στεφανοῦται pro -οῦνται Vc ‖ pro ἀπαρχαὶ hab. -χῇ Ad ‖ 10 τὸ om. Vb Sard. Vc Pac ‖ σωφροσύνης Vc Ba Vk VdeAd Va Ac Ma : -νῃ Vb PgLa Sard. Pac ‖ 12 pro νοσήσαντα praeb. νοσήσασαν Va Ac.

VII. tit. codd. omnes ‖ **1**. 1 post προσόντων add. τινί Ma et m. po. Vb Ba Vk malit Kennedy ‖ 2 ante κακῶν add. καλῶν ἢ Sard. VdeAd Va Ac post κακῶν add. ἢ καλῶν Pac

généralement à tous ceux qui partagent le même fait : en effet le discours contre le traître convient généralement à tous ceux qui ont cet acte en commun.[111]

2 Il ressemble à la deutérologie et à la péroraison[112]. Aussi le lieu commun n'a-t-il pas d'exorde ; nous composons cependant des modèles d'exorde pour donner aux jeunes gens l'occasion de s'exercer[113]. Tu mettras après cela un premier point tiré du contraire et tu y ajouteras l'exposé, non pas pour instruire des faits — ils sont connus — mais pour exciter la colère de l'auditeur. Tu y ajouteras le parallèle en concluant la comparaison de façon à mettre le plus du côté de l'accusé. Puis le point dit de l'intention, dénigrant le dessein de l'agent. Puis la digression, qui noircit de façon conjecturale la vie passée. Ensuite le bannissement de la pitié et, pour finir le *progymnasma*, les points du souverain bien, le légal, le juste, l'opportun, le possible, le glorieux, le résultat futur[114].

3 Lieu commun contre un tyran[115]

Puisqu'il y a des lois établies et qu'il existe partout chez nous des tribunaux, qu'il soit puni par les lois celui qui cherche à supprimer les lois. En effet, si un acquittement dans le présent procès devait lui donner des sentiments plus démocratiques, peut-être abandonnerait-on les poursuites contre lui. Mais attendu que, s'il s'en tire cette fois, il deviendra plus oppresseur, qu'y a-t-il de juste à faire du pardon accordé au prévenu le commencement de la tyrannie ?[116] **4** Pour tous les autres juges désignés il ne

111. Cf. Théon, 106.15-22 [p. 62], cité *supra*, p. 80 ; Nikolaos, 36.19-37.3.

112. Voir la n. 110, p. 229.

τειν τοῖς μετασχοῦσι τοῦ αὐτοῦ πράγματος· ὁ γὰρ κατὰ προδότου λόγος κοινῇ πᾶσιν ἥρμοσε τοῖς κοινωνοῦσι τῆς πράξεως.

2 Δευτερολογίᾳ δὲ ἔοικε καὶ ἐπιλόγῳ· διὸ προοίμιον μὲν ὁ κοινὸς τόπος οὐκ ἔχει, προοιμίων δὲ πλαττόμεθα τύπον γυμνασίας ἕνεκα τῆς πρὸς τοὺς νέους. Μεθ' ἃ θήσεις κεφάλαιον πρῶτον ἐκ τοῦ ἐναντίου, εἶτα ἐποίσεις τὴν ἔκθεσιν οὐχ ὡς διδάσκων, ἔγνωσται γάρ, ἀλλ' ὡς παροξύνων τὸν ἀκροώμενον. Μεθ' ἣν ἐποίσεις τὴν σύγκρισιν ἐκ παραθέσεως συνάγων τῷ κατηγορουμένῳ τὸ μεῖζον. Εἶτα γνώμην κεφάλαιον οὕτω καλούμενον, διαβάλλων τὴν τοῦ πράξαντος διάνοιαν. Εἶτα παρέκβασιν, στοχαστικῶς κακίζων τὸν φθάσαντα βίον. Ἔπειτα ἐλέου ἐκβολήν, καὶ τελευταῖα τοῦ προγυμνάσματος τὰ τελικὰ κεφάλαια, νόμιμον, δίκαιον, συμφέρον, δυνατόν, ἔνδοξον, τὸ ἐκβησόμενον.

3 Κοινὸς τόπος κατὰ τυράννου.

Ὡς ἑστήκασι νόμοι καὶ δικαστήρια παρ' ἡμῖν πολιτεύεται, νόμοις ὑπεχέτω τὴν κόλασιν ὁ μηκέτι εἶναι τοὺς νόμους ποιῶν. Εἰ γὰρ ἔμελλε τὴν παροῦσαν δίκην διαφυγὼν δημοτικώτερος ἔσεσθαι, τυχὸν ἂν τις αὐτὸν ἀφῆκε τῆς δίκης· ἐπειδὴ δὲ τὸ παρὸν ἐκφυγὼν βιαιότερος ἔσται, ποῦ δίκαιον τυραννίδος ἀρχὴν τὴν τοῦ παρόντος καταστῆναι συγγνώμην ; **4** Οἱ μὲν οὖν ἄλλοι

2-3 pro ἁρμόττειν hab. ἡρμόσθαι tum pro μετασχοῦσι hab. κοινωνοῦσι Va ‖ 4 pro κοινωνοῦσι hab. μετασχοῦσι La ‖ **2**. 1 pro προοίμιον hab. -ια Ac ‖ 3 ἕνεκεν pro -κα PgLa ‖ 4 κεφάλαιον Vb La Vc VdeAd Pac Ma : -λαια Pg Sard. Ba Vk Va Ac Dox. ‖ 9 pro πράξαντος praeb. πράγματος Vb Sard. ‖ 12 ante τὰ add. θήσεις Vk Ac ‖ 12-13 pro νόμιμον — ἐκβησόμενον praeb. νομίμῳ δικαίῳ συμφέροντι δυνατῷ ἐνδόξῳ τῷ ἐκβησομένῳ Sard. Vc ‖ 13 τὸ Vb : τῷ Sard. Vc om. cett. ‖ **3**. 1 κοινὸς — τυράννου om. La Va ‖ 2 pro ὡς hab. ἕως Sard. Vk VdAd ‖ 4 post εἰ add. μὲν Pac Dox. ‖ 6 pro ἐπειδὴ hab. ἐπεὶ Ac ‖ pro ἐκφυγὼν hab. διαφ- Va ‖ pro βιαιότερος hab. βεβαιότ- Pg Vc Ba Ad cf. VII **10**. 6 ‖ 7 ἐστι pro ἔσται VdeAd.

résulte aucun dommage de l'acquittement des accusés. En revanche l'acquittement des menées tyranniques[117] fait des juges de futures victimes, car la fonction même de juge est abolie quand règne le tyran[118].

5 Il me semble que vous porterez un regard plus exact sur les desseins du prévenu si vous considérez l'intention de nos ancêtres[119]. C'est en pensant servir vos intérêts que nos ancêtres ont inventé une constitution politique libre de tout pouvoir personnel. Très justement[120] : attendu que les coups de la fortune soumettent les hommes à bien des vicissitudes et entraînent des changements dans leurs inclinations[121], ils ont, pour corriger les accidents de la fortune par l'égalité des lois, inventé les lois comme un moyen de produire en tous une même disposition d'esprit. Voilà ce qu'est la loi pour les cités, un remède aux maux causés par les coups de la fortune. **6** Faisant fi de ces considérations, cet homme a formé un dessein des plus funestes[122], changer le fondement sacré de la constitution. Et voici le raisonnement qu'il se tenait : « Eh quoi, ô dieux ! Vis à vis du peuple vais-je accepter qu'il ne me soit reconnu absolument que les mêmes droits qu'aux autres ? C'est en vain que je laisse le sort me prodiguer la richesse, si je dois me soumettre aux mêmes obligations que le peuple, si les pauvres réunis en assemblée me jugent et si le bon plaisir du

117. La répartition inhabituelle des leçons entre les témoins (voir l'apparat critique) montre un cas type où une formulation connue influence indépendamment la leçon de plusieurs témoins, liés ou non.

118. Ce deuxième exorde est tiré de la personne ; voir Ps.-Hermogène, *De inu.* I 1, 3 (93.14 sq.) ; Rufus, *Ars*, 5-8. Sur l'implication de l'intérêt des juges dans la sentence, voir An. de Séguier, *Ars*, 16, et ma note *ad locum* (Paris, CUF, 2005, n. 10, p. 69). On a ici une protase binaire antithétique, suivie de la confirmation du deuxième membre de la protase.

119. C'est le point du contraire : « la démocratie, en effet, est contraire à la tyrannie » (Jean de Sardes, 109.9). Aphthonios oppose les intentions.

πάντες ὅσοι τὸ δικάζειν εἰλήχασιν οὐδέν τι βλάβος ἐκ τῆς τῶν κρινομένων ἀφέσεως κέκτηνται, τυραννίδος δὲ ἄφεσις ἐπὶ τοὺς δικάζοντας ἐποίσει τὴν βλάβην· οὐδὲ γὰρ τὸ δικάζειν ἔτι καταλιμπάνεται τυράννου κρατήσαντος.

5 Δοκεῖτε δέ μοι μέλλειν περὶ τῆς τοῦ παρόντος διανοίας σκοπεῖν ἀκριβέστερον, εἰ τὰς τῶν προγόνων λογίσοισθε γνώμας· ἡμῖν ὥσπερ καλῶς ποιοῦντες οἱ πρόγονοι πολιτείαν εὗρον δυναστείας ἀπηλλαγμένην. Καὶ μάλα δικαίως· ἐπειδὴ γὰρ ἄλλοτε ἄλλαι τοῖς ἀνθρώποις τύχαι προσπίπτουσι καὶ μεταποιοῦσι τῶν ἀνθρώπων τὰς γνώμας, ἐπανορθούμενοι τὸ τῆς τύχης ἀνώμαλον τῇ τῶν νόμων ἰσότητι νόμους ἐξεῦρον, μίαν πᾶσιν ἐξ αὐτῶν ἐργαζόμενοι γνώμην. Καὶ τοῦτο ταῖς πόλεσι γίνεται νόμος, ἐπανόρθωμα κακῶν ὧν αἱ τύχαι ποιοῦσιν. **6** Ὧν οὗτος οὐδὲν ἐνθυμούμενος βεβούλευταί τι βούλευμα κάκιστον, τὸν τῆς πολιτείας μεταθεῖναι θεσμόν. Καὶ τοιαῦτα πρὸς ἑαυτὸν διελέγετο· « Τί ταῦτα, θεοί ; Παρὰ τοὺς πολλοὺς ὀφθεὶς ἴσον καθάπαξ ἔχων τοῖς ἄλλοις ἀνέξομαι ; Καὶ μάτην ἐῶ τὴν τύχην φιλοτιμεῖσθαι τὸν πλοῦτον, εἰ ταὐτὰ τοῖς πολλοῖς ὑποστήσομαι καὶ συνιόντες κρινοῦσι πένητες, καὶ τὸ

4. 2 pro εἰλήχασιν praeb. -φασιν La ut est in Nic. I 319.1 Walz || 3 τῆς om. Vc Ac || 3-4 τυραννίδος δὲ ἄφεσις Vb Vc Vk Pac Ma : τύραννος δὲ ἀφεθεὶς PgLa Ba VdeAd Va Ac cf. Dox. 408.8 et 12 Nic. I 319.20 Walz de quo uidesis adn. || 5 pro δικάζειν hab. κρίνειν Pc || **5.** 1 pro δοκεῖτε hab. δοκεῖ Ba γρ. δοκεῖ Pac || μέλλειν ego : μᾶλλον codd. om. Sard. || 2 λογίσοισθε La Pac : -σεσθε Pg Ac Ma -σησθε Vb λογιεῖσθε Vc Ba Vk VdeAd Va Ma || 3 post ἡμῖν add. γὰρ Vk Ma || pro καλῶς hab. καλὸν Ac || οἱ πρόγονοι om. Vc Ac ante ὥσπερ traiec. VaPac || 5 pro δικαίως hab. εἰκότως Ma || 6 προσπίπτουσαι pro -ουσι Ve Ma Dox. || καὶ μεταποιοῦσι om. Vb Vc Ma || 10 γίνεται om. Pc || **6.** 2 τὸν om. Vb Vc || μεταθῆναι pro -θεῖναι Vde || 3 pro ἑαυτὸν hab. αὐτὸν PgLa Vc Ba || 3-4 ὦ pro τί ταῦτα Vk || 5 pro ἔχων praeb. ἔχειν Vc || ἔχων post ἄλλοις traiec. Ba Vk VdeAd.

peuple en est arrivé à m'imposer sa loi. Quel moyen de m'en délivrer ? Je m'emparerai de la citadelle, je me débarrasserai des maudites lois et ainsi c'est moi qui serai la loi pour le peuple et non le peuple pour moi. » Tel était le discours qu'il s'adressait à lui-même, mais il n'ajoutait pas la fin, car la bienveillance des dieux a empêché cela. Puisse le même salut dont nous restons redevables aux dieux ne pas servir à sauver cet homme aujourd'hui[123].

7 Funeste chose que le meurtrier, mais le tyran l'est davantage[124] : l'un assassine uniquement tel individu, l'autre change la fortune de la totalité des citoyens. Autant donc un tort fait à un petit nombre reste inférieur à l'injustice[125] faite à tous, autant l'homicide est moins funeste que le tyran[126]. **8** Tous les autres hommes, quelle que soit la gravité de leur faute, ont la ressource de mettre du moins hors de cause l'intention avec laquelle ils ont agi, et seul le tyran ne peut pas dire que son crime était involontaire. Car, si ses menées tyranniques avaient été involontaires, peut-être abandonnerait-on les poursuites contre lui. Mais attendu qu'il a agi de façon déli-

123. L'idée qui sous-tend cette requête est que l'issue heureuse n'enlève rien à la malice du dessein.

124. C'est le parallèle à partir du moins. Jean de Sardes rappelle que les parallèles se font de trois façons : à partir du moins, du plus, de l'égal. Il donne comme exemple du premier : « le viol est moins grave que la tyrannie ; donc, si nous punissons le viol, à plus forte raison la tyrannie » (99.17-18). Voir An. de Séguier, *Ars*, 174, et ma note *ad locum* (Paris, CUF, 2005, n. 4, p. 105).

125. Aucun des cas évoqués ne comporte le meurtre de tout le monde (cf. Jean de Sardes, 111. 25-26). J'ai supposé que μιαιφονεῖν est dans l'archétype une leçon fautive due à la présence de ce verbe dans le contexte (7. 2).

126. Dans l'archétype ἐπ' ἔλαττον répond à 7. 1 μεῖζον. On sous-entend donc après cette locution adverbiale δεινὸν καθίσταται. L'hyparchétype *y* proposait (Pa propose les deux variantes) la leçon τυράννου φαυλότερον qui supprime l'ellipse et aussi la rupture sémantique entre ἀνδροφόνος et τυραννίς. Mais s'il fallait normaliser, je proposerais plutôt la conjecture ἀνδροφονία, puisqu'on retrouve dans τυραννίδος le sème d'activité présent déjà dans λυπεῖν et μιαιφονεῖν.

δοκοῦν τοῖς πολλοῖς νόμος προῆλθεν ἐμοί. Τίς οὖν ἔσται τούτων ἀπαλλαγή ; Καταλήψομαι τὴν ἀκρόπολιν καὶ τοὺς κάκιστα ἀπολουμένους ἐκποδὼν καταστήσομαι νόμους καὶ οὕτω νόμος ἔσομαι τοῖς πολλοῖς, οὐχ οἱ πλείους ἐμοί. » Ταῦτα πρὸς ἑαυτὸν διεξήρχετο οὐκ ἐπιθεὶς τὸ πέρας· θεῶν γὰρ κατεκώλυσεν εὔνοια. Μὴ οὖν δι' ὧν χάριν τοῖς θεοῖς ἐποφείλομεν, ταῦτα τουτονὶ καὶ διασώσειε τήμερον.

7 Δεινὸν ὁ φονεύς, ἀλλὰ τύραννος μεῖζον καθίσταται· ὁ μὲν γὰρ εἰς ἕνα παρατυχόντα μιαιφονεῖ, ὁ δὲ ὅλας μεταβάλλει τὰς τῆς πόλεως τύχας. Ὅσῳ τοίνυν τὸ λυπεῖν ἐν βραχεῖ τοῦ πάντας ἀδικεῖν ὑπάρχει κατα- δεέστερον, τοσούτῳ ἀνδροφόνος τυράννου ἐπ' ἔλαττον. **8** Ἕπεται τοῖς ἄλλοις ἅπασιν ἀνθρώποις, κἂν δεινότατα πράξωσι, τὴν γνώμην γοῦν ἐξελέσθαι τῆς πράξεως, μόνος δὲ τύραννος ἀκούσιον εἰπεῖν οὐκ ἔσχε τὴν τόλμαν. Εἰ μὲν γὰρ ἄκων ἐνεχείρει τῷ τυραννεῖν, τυχὸν ἄν τις αὐτὸν ἀφῆκε τῆς δίκης· ἐπειδὴ δὲ βεβουλευ-

10 pro ἀπολουμένους praeb. ἀπολλουμ. Vb Ba ἀπολυμ- Vk ‖ καταστήσω pro -στήσομαι Sard. ‖ 11 νόμους ante 10 ἐκποδὼν traiec. Ba Vk VdeAd ‖ 12 pro ἑαυτὸν praeb. αὑτὸν Vc Ac αὐτὸν Ba ‖ 13 ἐπιθεὶς plerique codd., ex ἐπιθ[? (quinque litt.)] Vb^{pc} Vc^{pc} ‖ pro κατεκώλυσεν hab. διεκ- Ac ‖ 14 τουτονὶ καὶ Vb : τοῦτον καὶ Vc VaPac Ac Ma τουτονὶ PgLa Ba Vk VdeAd τοῦτον Sard. ‖ 15 σήμερον pro τήμ- Ba Pc Ac ‖ 7. 1 pro ἀλλὰ hab. ἀλλ' ὁ Ba Vk VeAd Pc Dox. ‖ 2 post ἕνα add. τὸν Vd ‖ pro μιαιφονεῖ hab. φονεῖ Ma ‖ 3-5 ὅσῳ … τοσούτῳ Vb Ba Vk VeAd Pa ὅσον … τοσοῦτον PgLa Va Pc Ac ὅσῳ … τοσοῦτον Vc Vd Ma ANON. Dox. … τοσοῦτον Sard. ‖ 4 ἀδικεῖν ego : μιαιφονεῖν codd. ANON. de quo iudexis adn. ‖ 5 τυράννου ἐπ' ἔλαττον ANON. : τυραννίδος ἐπ' ἔλαττον Pg Sard VdeAd. Ba Ac (qui τυραννίδος ante ἀνδροφόνος traiec.) Pa^{sl} : τυραννίδος ἐπ. ἔλ. λείπεται Vk τυραννίδος Vb (ἐπ' ἔλαττον mg m. po.) τυράννου φαυλότερον Vc Pac (Pa^{vl}) τυράννου φαυλότερος Va ‖ 8. 1 ἅπασιν om. Vc Ac ‖ 2 pro γοῦν praeb. οὖν Ma om. La ‖ 3 rasura post πράξεως habet Vb hic add. οἷον τε Sard. ‖ εἰπεῖν post ἔσχε traiec. Ba Vk Ac VdeAd ‖ 4 γὰρ om. Ac ‖ pro τῷ hab. τὸ Ac et ut uid. Vc^{1} ‖ 5 δίκης Pg^{mpo} Ma^{mpo} Rabe colligens VII 3. 6 : γνώμης Pg cett. Spengel Reche Martinez cf. NIC. I 321.24 Walz ‖ pro ἐπειδὴ hab. ἐπεὶ PgLa Pac.

bérée, qu'y a-t-il de juste à absoudre un fait où l'intention a précédé les actes[127] ? **9** Chez vous, tous les autres hommes mis en jugement n'ont à répondre que du présent, et souvent ils sont acquittés en considération de leur passé. Seul notre prévenu est jugé pour les deux moments de sa vie : son passé n'a pas été celui d'un homme modéré et son présent n'est que l'aggravation de sa conduite passée. Qu'il soit donc puni pour les deux, pour ses torts antérieurs et pour ceux qui s'en sont suivis[128]. **10** De qui les prières obtiendront-elles sa délivrance ? — « De ses enfants, par Zeus ! » — Mais au moment où ils gémiront[129], considérez que les lois sont présentes en ce lieu et qu'il est assurément beaucoup plus juste de déposer son vote en faveur des lois et non en faveur des enfants de cet homme. C'est en effet par ses enfants que la tyrannie de cet homme se verra consolidée[130], et c'est des lois au contraire que vous tenez votre mandat de juges. Il est donc plus juste que vous déposiez votre vote en faveur de celles qui vous ont faits juges[131].

11 En vérité, si la loi récompense ceux qui défendent la liberté de la patrie, il vous reste à punir ceux qui veulent l'asservir. Il est juste aussi que chez vous[132] la sévérité du châtiment égale la malice de son acte. Et la chute du tyran sera utile, car elle assurera la stabilité des lois. Il est bien facile en outre de mettre en œuvre la punition du prévenu. Vous n'aurez pas besoin, comme il a eu besoin d'une garde personnelle dans sa tentative pour se faire

128. Dans ce point de la « digression qui noircit de façon conjecturale la vie passée » (ci-dessus, 2.9-10), Aphthonios se contente de vagues indications. Jean de Sardes précise : « Un homme sous le coup d'une accusation pour visées tyranniques est évidemment un riche avec à son passif beaucoup de violences. Il est bon ici encore d'examiner les faits du même genre, car il n'est pas possible d'arriver à la tyrannie sans avoir été enclin auparavant à exercer chacune de ses pratiques. Et en effet sa grande richesse le rendait arrogant et méprisant. " Il regardait tous les autres comme des gueux, des déchets, en un mot pas même comme des hommes " (Démosthène, *Mid.*, 21, 185) » (113.6-13).

μένως ἔδρασε, ποῦ δίκαιον ὑπεξελεῖν τὸ πρὸ τῶν ἔργων τῇ γνώμῃ γενόμενον ; **9** Οἱ μὲν οὖν ἄλλοι πάντες ἄνθρωποι παρ' ὑμῖν οἱ κρινόμενοι τὸ παρὸν μόνον ὑπεύθυνον ἔχουσι, διὰ δὲ τὸ φθάσαν πολλάκις ἀφίενται, μόνος δὲ ὁ παρὼν ἐπ' ἀμφοτέρῳ κρίνεται βίῳ· τό τε γὰρ φθάσαν ἐπὶ μετρίοις οὐκ ἤγαγε καὶ τὸ παρὸν τῶν γεγενημένων ἐστὶ χαλεπώτερον. Ὥστε ἀμφοτέρων ὑπεχέτω τὴν δίκην, ὧν τε πρότερον καὶ ὧν μετ' ἐκεῖνα λελύπηκε. **10** Τίνες οὖν αὐτὸν ἐξαιτούμενοι λύσονται ; — « Νὴ Δία παῖδες. » — Ἀλλ' ὁπόταν ὀδύρωνται, τότε παρεστάναι τοὺς νόμους νομίσατε, οἷς πολλῷ δήπου δικαιότερον ἢ τοῖς τούτου παισὶ τὴν ψῆφον ἐπενεγκεῖν· διὰ μὲν γὰρ τοὺς τούτου παῖδας ἡ τούτου τυραννὶς βεβαιωθήσεται, διὰ δὲ τοὺς νόμους τὸ δικάζειν ὑμεῖς παρειλήφατε. Ὥστε δι' οὓς ὑμεῖς δικασταὶ καθεστήκατε, τούτοις ἐστὲ δικαιότεροι τὴν ψῆφον ἐπενεγκεῖν.

11 Καίτοι εἰ νόμος τοὺς ἐλευθεροῦντας τὴν πατρίδα τιμᾶν, τοὺς καταδουλουμένους κολάζεσθαι λείπεται. Δίκαιον δὲ τοσαύτην ἐν ὑμῖν ὑποστῆναι τὴν δίκην, ὁπόσην αὐτὸς κατειργάσατο. Λυσιτελήσει δὲ πεσὼν τύραννος· ἑστάναι γὰρ παρασκευάσει τοὺς νόμους. Ῥᾷον δὲ τὴν τοῦ παρόντος ἐργάσασθαι κόλασιν· οὐ γάρ, ὥσπερ αὐτῷ δορυφόρων ἐδέησεν εἰς τὴν τῆς

6 post δίκαιον add. αἰτίας La Ba VdeAd Ma ‖ pro τὸ hab. τὸν Ba Pac ‖ 7 γινόμενον pro γεν- Vb Vc ‖ **9**. 1 pro οὖν praeb. γὰρ Vb Ba VdeAd om. Pg ‖ 2 pro ὑμῖν hab. ἡμῖν La Ve ‖ μόνον om. Vc ‖ 3 πολλάκις om. Vb Pac ‖ 5 μετρίοις PgLa Sard. Vde VaPc Ac Ma : -τρίου Vb Vc Ba Ad Pa : -τριῳ Vk ‖ ἤγαγε codd. Sard. : ἤνεγκε Vk^{rp} ‖ 7 pro μετ' ἐκεῖνα hab. μετὰ ταῦτα Vc ‖ **10**. 3 δήπου om. Vb ‖ 5 pro γὰρ hab. γε Vc ‖ τούτου om. PgLa Pc ‖ 6 βεβαιωθήσεται Vb Vk VaPac Ac Ma : -ώσεται PgLa Sard. Vc Ba VdeAd ‖ 7 pro οὓς hab. ὧν Ba Vk VdeAd ‖ 8 pro ἐπενεγκεῖν hab. εἰσεν- VeAd Ac ‖ **11**. 4 ante αὐτὸς add. ἂν Vk VdeAd ante uel post αὐτὸς Sard. ‖ δὲ om. Ba VdeAd ‖ 5 ante τύραννος add. ὁ Sard. ‖ 6 pro δὲ hab. γὰρ Vc ‖ ἐργάσεσθε pro -σασθαι Pg VaPac Ma ‖ 7 τῆς om. PgLa Ba VdeAd Pac Ma.

tyran, d'avoir vous aussi l'aide de troupes alliées pour renverser le tyran, mais le vote des juges suffira à terrasser toutes les troupes de la tyrannie[133].

VIII. DÉFINITION DE L'ÉLOGE[134]

1 L'éloge est un discours qui expose les qualités existantes[135]. Il est ainsi appelé parce qu'il était autrefois chanté dans les *kômai* ; ils appelaient *kômai* les ruelles[136]. Il se distingue de l'hymne et de la louange en ce que l'hymne concerne les dieux[137] et l'éloge les mortels, et en ce que la louange est brève, tandis que l'éloge est élaboré avec art[138].

2 On louera les personnes et les choses, les temps et les lieux, les animaux et enfin les plantes. Les personnes, comme Thucydide ou Démosthène ; les choses, comme la justice ou la modération ; les temps, comme le printemps ou l'été ; les lieux, comme les ports ou les jardins ; les animaux, comme le cheval ou le bœuf ; les plantes, comme la vigne ou l'olivier[139]. L'éloge sera aussi collectif et individuel : collectif, comme l'ensemble des Athéniens ; particulier, comme l'un des Athéniens[140].

3 Telles sont les espèces de l'éloge. Son développement comprendra les points suivants[141] : un exorde en

133. Les points du souverain bien présentés pour finir sont ici le légal, le juste, l'opportun et le possible. Le premier utilise un argument par le contraire (cf. Jean de Sardes, 115.3-5). Le deuxième s'appuie sur le sens concret de δίκαιος : bien proportionné, bien adapté, bien équilibré. Les deux autres sont soutenus par une proposition confirmative : bénéfice pour les lois, puissance du vote. La dénomination τὰ τελικὰ κεφάλαια « les points du souverain bien » n'apparaît pas dans nos textes avant le *De statibus* d'Hermogène (III 27 [52.19 sq.], à propos aussi de la péroraison). Théon, qui les utilise notamment dans l'exercice de la thèse, ne l'a pas. Les commentateurs ont tenté au moins deux interprétations différentes du sens de τελικά dans cette expression (voir J. Doxapatrès, *Comm.*, p. 399.16-26 Walz II). Les points eux-mêmes sont en rhétorique d'un usage très ancien, essentiellement dans le délibératif. Voir *Rhet. Al.* 32, 1439 a 8-11 ; 1, 1421 b 22-1423 a 12, et ma note *ad* Apsinès, *Ars* IX 1 (Paris, CUF, 2001, n. 144, p. 155).

τυραννίδος ἐπίθεσιν, οὕτω καὶ ἡμῖν δεήσει συμμάχων εἰς τὴν τοῦ τυράννου κατάλυσιν, ἀλλὰ δικαστῶν ἀρκέσει ψῆφος ὅλην ἀνελεῖν τυραννίδος τὴν δύναμιν.

VIII. ΟΡΟΣ ΕΓΚΩΜΙΟΥ

1 Ἐγκώμιόν ἐστι λόγος ἐκθετικὸς τῶν προσόντων καλῶν. Εἴρηται δὲ οὕτως ἐκ τοῦ ἐν κώμαις ᾄδειν τὸ παλαιόν· κώμας δὲ ἐκάλουν τοὺς στενωπούς. Διενήνοχε δὲ ὕμνου καὶ ἐπαίνου τῷ τὸν μὲν ὕμνον εἶναι θεῶν, τὸ δὲ ἐγκώμιον θνητῶν, καὶ τῷ τὸν μὲν ἔπαινον ἐν βραχεῖ γίνεσθαι, τὸ δὲ ἐγκώμιον κατὰ τέχνην ἐκφέρεσθαι.

2 Ἐγκωμιαστέον δὲ πρόσωπά τε καὶ πράγματα, καιρούς τε καὶ τόπους, ἄλογα ζῷα καὶ πρὸς τούτοις φυτά· πρόσωπα μὲν ὡς Θουκυδίδην ἢ Δημοσθένην, πράγματα δὲ ὡς δικαιοσύνην ἢ σωφροσύνην, καιροὺς δὲ ὡς ἔαρ ἢ θέρος, τόπους δὲ ὡς λιμένας ἢ κήπους, ἄλογα ζῷα ὡς ἵππον ἢ βοῦν, φυτὰ δὲ ὡς ἄμπελον ἢ ἐλαίαν. Ἐγκωμιαστέον δὲ καὶ κοινῇ καὶ καθ' ἕκαστον, κοινῇ μὲν ὡς ἅπαντας Ἀθηναίους, ἰδίᾳ δὲ ὡς Ἀθηναίων ἕνα.

3 Ἡ μὲν οὖν διαίρεσις αὕτη τοῦ ἐγκωμίου. Ἐργάσαιο δ' αὐτὸ τοῖσδε τοῖς κεφαλαίοις· προοιμιάσῃ μὲν πρὸς

8 ἐπίθεσιν Vc Ba : ἐπίδειξιν cett. ‖ ab οὕτω usque ad VIII 2. 8 ἀθη]-ναίων def. Vd ‖ 9 τοῦ τυράννου om. PgLa ‖ 10 ὅλην Vb PgLa Va Ac Ma : ὅλης Vc Ba Vk VeAd Pac ‖ pro ἀνελεῖν hab. ἀναιρεῖν Ba ‖ τὴν om. PgLa.

VIII. tit. codd. omnes ‖ tit. — **9**. 2 leguntur in Ph ‖ **1**. 1-2 τῶν — οὕτως om. Vb ‖ 2 οὕτως om. Ph ‖ ἐκ Ph Vb Vc VaPac : ἀπὸ PgLa Sard. Ba Vk Ac VeAd Ma Dox. ‖ 3 post ἐκάλουν add. οἱ παλαιοὶ PgLa Ba Vk VeAd Va Pac^{vl} Ac ‖ 5 pro θνητῶν praeb. ἀνθρώπων Sard. ‖ **2**. 3 pro ἢ praeb. καὶ Ma om. Ph ‖ 4 alt. δὲ om. La Vk VeAd ‖ 5 δὲ om. Ph Vk VeAd ‖ ἢ Ph Vb Ba VeAd Ac Ma : καὶ PgLa Vc Vk VaPac ‖ post ἄλογα add. δὲ Ba ‖ alt. ὡς om. Ph ‖ 6 φυτὰ — ἐλαίαν om. Ph ‖ ἄμπελον cum ἐλαίαν commut. Vc VaPac Ac ‖ 7 δὲ om. Vk VeAd ‖ 8 et **4**. 6 pro ἅπαντας hab. πάντας Ph ‖ 8 ἀθηναῖον pro -αίων Ph Pac Ac ‖ **3**. 1 τοῦ ἐγκωμίου om. tum pro 2 αὐτὸ praeb. αὐτὴν Ph ‖ 2 μὲν om. PgLa.

rapport avec le sujet[142]. Ensuite tu mettras l'origine, que tu partageras entre race, patrie, ancêtres et parents[143]. Ensuite l'éducation, que tu partageras entre carrière, compétence et lois[144]. Puis tu ajouteras le point principal[145] des éloges, les actions, que tu partageras entre âme, corps et condition[146] ; âme, comme le courage ou l'intelligence ; corps, comme la beauté, la célérité ou la force ; condition, comme le pouvoir, la richesse et les amis[147]. Après cela le parallèle, en concluant la comparaison à l'avantage du sujet loué[148]. Ensuite un épilogue s'apparentant plutôt à un souhait[149].

4 Eloge de Thucydide[150]

Honorer les inventeurs de choses utiles pour leur éminente contribution et mettre comme il se doit les œuvres produites au crédit de leurs auteurs, cela est juste. Je ferai donc l'éloge de Thucydide en choisissant de l'honorer pour ses ouvrages littéraires. Il est bon assurément d'honorer tous les bienfaiteurs, mais Thucydide plus que tous les autres dans la mesure où il a su créer la plus belle chose de toutes : car on ne peut rien avoir de meilleur au monde que les belles-lettres et il n'est pas possible de trouver personne plus habile aux belles-lettres que Thucydide[151].

5 Thucydide est né d'une terre qui lui a donné la vie et l'art. Le pays d'où il vient en effet ne fut autre que celui d'où viennent les belles-lettres. Venu à la vie dans le sein d'Athènes, il eut pour ancêtres des rois et, comble de

142. Un commentaire transmis par Jean de Sardes estime qu'il est difficile de particulariser les exordes de l'éloge autrement que par les circonstances dans lesquelles l'orateur prend la parole. Et aussi que pour l'exercice un seul exorde suffit, alors que l'éloge public devrait en compter trois (128.13-22). Voir Pernot, p. 303-304.

143. Sur la tradition de cette liste et de celles qui suivent, voir Pernot, p. 153 sq.

145. Cf. Ps.-Hermogène, VII 7 ; Hermogène, *De stat.*, III 8 (46.16-17) ; Ménandre, *De demonstr.*, II 420.24-25.

149. Sur la prière dans l'épilogue de l'éloge, voir Pernot, p. 621 sq.

τὴν οὖσαν ὑπόθεσιν. Εἶτα θήσεις τὸ γένος, ὃ διαιρήσεις εἰς ἔθνος, πατρίδα, προγόνους καὶ πατέρας. Εἶτα ἀνατροφήν, ἣν διαιρήσεις εἰς ἐπιτηδεύματα καὶ τέχνην καὶ νόμους. Εἶτα τὸ μέγιστον τῶν ἐγκωμίων κεφάλαιον ἐποίσεις τὰς πράξεις, ἃς διαιρήσεις εἰς ψυχὴν καὶ σῶμα καὶ τύχην· ψυχὴν μὲν ὡς ἀνδρείαν ἢ φρόνησιν, σῶμα δὲ ὡς κάλλος ἢ τάχος ἢ ῥώμην, τύχην δὲ ὡς δυναστείαν καὶ πλοῦτον καὶ φίλους. Ἐπὶ τούτοις τὴν σύγκρισιν ἐκ παραθέσεως συνάγων τῷ ἐγκωμιαζομένῳ τὸ μεῖζον. Εἶτα ἐπίλογον εὐχῇ μᾶλλον προσήκοντα.

4 Ἐγκώμιον Θουκυδίδου.

Τιμᾶν ἄξιον τοὺς εὑρόντας τὰ χρήσιμα, οἷς ἐπορίσαντο κάλλιστα, καὶ τὸ παρ' ἐκείνων φανὲν ἐπανατίθεσθαι δικαίως τοῖς δείξασιν. Οὐκοῦν Θουκυδίδην ἐπαινέσω τοῖς λόγοις αὐτὸν τοῖς αὐτοῦ τιμᾶν προελόμενος. Ἅπαντας μὲν οὖν τοὺς εὐεργέτας τιμᾶσθαι καλόν, τοσούτῳ δὲ μᾶλλον Θουκυδίδην τῶν ἄλλων, ὅσῳ τῶν ἁπάντων εὗρε τὸ κάλλιστον· οὔτε γὰρ λόγων ἐν τοῖς οὖσι κρεῖττον ὑπάρχει λαβεῖν οὔτε Θουκυδίδου περὶ τοὺς λόγους σοφώτερον ἔστιν εὑρεῖν.

5 Προῆλθε τοίνυν Θουκυδίδης ἐκ γῆς, ἣ βίον αὐτῷ παρέσχε καὶ τέχνην· οὐ γὰρ ἑτέρωθεν γέγονεν, ἀλλ' ὅθεν οἱ λόγοι. Καὶ μητέρα βίου τὰς Ἀθήνας εὑρών, προγόνοις μὲν βασιλεῦσιν ἐχρήσατο καὶ τὸ τῆς τύχης

4 εἰς ante πατρίδα et καὶ ante προγόνους add. Ph ‖ 5 ἐπιτήδευμα pro -τηδεύματα PgLa ‖ 5-6 καὶ νόμους om. Sard. uide autem in comm. (131.12 Rabe) ‖ 6 κεφάλαιον om. VdeAd ‖ 8 καὶ pro ἢ Ph PgLa Sard. ‖ **4**. 3 pro ἐπανατίθεσθαι praeb. -τίθεται Ph -τείνεσθαι Vd ‖ 4 ante ἐπαινέσω add. τῶν ἄλλων Vb πρὸ τῶν ἄλλων ἐπαινέσω Vc^{ac} ‖ 6 οὖν om. Pc ‖ εὐεργέτας codd. Sard. Dox. : εὐρετὰς Rabe ‖ 7 τοσοῦτον pro -ούτῳ Vk Vc ‖ ante Θουκυδίδην add. τὸν Pc ‖ pro ὅσῳ hab. ὅσον Ve ‖ 8 pro εὗρε τὸ hab. εὕρατο Ph ‖ γὰρ om. Ph ‖ 9 Θουκυδίδην pro -δου Ba VdeAd ‖ περὶ Pac : παρὰ cett. ‖ **5**. 1 ante βίον add. καὶ Ba VdeAd Pac ‖ 2 ἑτέρωθι pro -θεν Ph.

sa bonne fortune, il était issu de la famille la plus ancienne[152]. Disposant des deux, de la puissance de sa famille[153] et de la constitution démocratique, il consacre l'avantage tiré de l'une à corriger l'autre, corrigeant les lois sur la juste possession des richesses par l'égalité des droits et cachant sa frustration politique[154] sous le bonheur venant de sa filiation. **6** Telles étant ses origines, il a été élevé <sous> la constitution et les lois les meilleures qui soient. Instruit à vivre à la fois dans les armes et les belles-lettres, il a décidé qu'il serait en même temps un philosophe et un général, sans tenir les belles-lettres éloignées des armes et sans laisser les batailles remplacer la réflexion. Et il réunit en un même exercice des activités qui ne relevaient pas d'un même art, ne faisant qu'un de réalités que la nature avait séparées[155]. **7** Parvenu à l'âge adulte, il cherchait l'occasion de mettre en valeur les compétences qu'il avait acquises. Bientôt la chance lui offrit la guerre ; alors il fit sa propre affaire des actions accomplies par tous les Grecs et devint la sauvegarde des événements amenés par la guerre[156]. En effet il ne laissa pas le temps enfouir les actes de chacun. Grâce à quoi, nous connaissons la prise de Platée[157], nous avons su le pillage de l'Attique[158] et appris le contournement du Péloponnèse par la flotte athénienne[159]. Naupacte a vu les combats navals <et> Thucydide en l'écrivant ne l'a pas laissé ignorer[160]. Lesbos a été prise et l'annonce en est

152. Thucydide descendait des généraux athéniens Miltiade et Cimon, Miltiade lui-même ayant épousé Hégésipyle, fille du roi thrace Oloros. La légende faisait de Miltiade un descendant d'Eaque, fils de Zeus (voir Marcellinus, *VT*, 2).

153. Outre le prestige de son ascendance, Thucydide jouissait d'une grande aisance matérielle. Il était propriétaire de mines d'or dans la région du Strymon, fleuve de Thrace (voir Thuc. IV 105.1).

157. Thucydide III 52 sq.

158. *Ibid.* 19.

159. *Ibid.* 23, 2-3.

160. *Ibid.* 90-92.

αὐτῷ δυνατώτερον ἐκ τοῦ προτέρου προελήλυθε γένους. Καὶ προσλαβὼν ἄμφω, γένους ἰσχὺν καὶ πολιτείαν δημοτικήν, εἰς ἐπανόρθωσιν ἑκατέρου τὸ παρ' ἑκατέρου φέρεται κέρδος, τὸ μὴ πλουτεῖν ἀδίκως διὰ τῆς ἰσηγορίας ἐπανορθούμενος καὶ πολιτικὴν ἔνδειαν τῇ παρὰ τοῦ γένους εὐδαιμονίᾳ συγκρύπτων. **6** Καὶ τοιούτων φανεὶς τρέφεται μὲν <ἐν> πολιτείᾳ καὶ νόμοις, ἃ τῶν ἄλλων ἀμείνω πεφήνασι. Καὶ πρὸς ὅπλα καὶ λόγους ἅμα ζῆν ἐγνωκὼς φιλοσοφεῖν ὁ αὐτὸς καὶ στρατηγεῖν ἐβουλεύσατο, οὔτε τοὺς λόγους ὅπλων ἀποστερῶν οὔτε τὰς μάχας ἐν μέρει τιθεὶς τῆς φρονήσεως. Καὶ μίαν ποιεῖται μελέτην, ὧν μίαν οὐκ εἶχε τὴν τέχνην, εἰς ἓν συνάγων ἃ τῇ φύσει διέστηκεν. **7** Ὡς δὲ εἰς ἄνδρας ἀφίκετο, ἐζήτει καιρὸν εἰς ἐπίδειξιν, ὃν καλῶς προησκήσατο. Καὶ ταχὺ παρέσχεν ἡ τύχη τὸν πόλεμον, καὶ τὰ πεπραγμένα πᾶσι τοῖς Ἕλλησιν οἰκείαν αὐτὸς ἐποιήσατο τέχνην καὶ φυλακὴ γέγονεν ὧν ὁ πόλεμος ἤγαγεν· ἃ γὰρ ἐποίουν ὡς ἕκαστοι, ταῦτα συγκρύπτειν οὐκ ἀφῆκε τὸν χρόνον. Ἐξ ὧν ἁλισκομένη μὲν ἔγνωσται Πλάταια, δῃούμενα δὲ τὰ τῆς Ἀττικῆς ἐγνωρίζετο καὶ περιπλεομένη παρὰ τῶν Ἀθηναίων ἐδηλοῦτο Πελοπόννησος. Ναυμαχίας εἶδεν ἡ Ναύπακτος <καὶ> λαθεῖν οὐκ ἀφῆκε ταῦτα Θουκυδίδης συγγράφων. Λέσβος ἑάλω καὶ μέχρι τοῦδε κηρύτταται. Πρὸς

5 pro προελήλυθε praeb. ἐλήλυθε Vb Sard. γέγονε Pc ‖ 7 pro δημοτικήν hab. δημαγωγικήν Ph ‖ 7-8 pro bis ἑκατέρου praeb. -ρας bis Vc -ρου … -ρας Ac ‖ 8 μὴ del. Pc^{mpo} ‖ **6**. 2 ἐν add. Camerarius cf. Nic. I 338.30 Walz ‖ pro νόμοις hab. νόμῳ Vc ‖ 3 ἀμείνω Ph PgLa Ba Vk VdeAd Pac Ma : -νους Vb Vc Ac ‖ πεφήνασι Ph Vb PgLa Vc Ba Vk Ac Ma : πεφύκασι VdeAd VaPac Dox. ‖ 4 λόγους Ba^{mpo} : νόμους cett. Sard. Dox. ‖ 5 pro ὅπλων praeb. ἁπλῶς Ph om. Vb ‖ 6 ἓν μέρει codd. : ἀμοίρους Kennedy monente Russell ‖ 7 τὴν om. Vc ‖ **7**. 3 pro προησκήσατο hab. προεκτήσ- Ph ‖ 6 ὡς codd. : ἐν ἄλλοις οὐκ ἔστι τὸ ὡς mg Pac^{ms} ‖ 7 pro τὸν χρόνον hab. ὁ χρόνος Ph ‖ 8 pro δηούμενα praeb. δηλούμενα Vc ‖ 9 pro ἐδηλοῦτο hab. ἐδηιοῦτο Ph Ba^{mpo} Ve^{mpo} ‖ 11 καὶ addidi.

venue jusqu'à nous[161]. Une bataille a été livrée contre les Ambraciotes et le temps n'a pas fait disparaître l'événement[162]. Nous n'ignorons pas l'inique sentence prononcée par les Lacédémoniens[163] ; Sphactérie et Pylos, ce grand exploit des Athéniens, ne nous ont pas échappé[164]. Pourquoi les Corcyréens viennent discuter dans une assemblée à Athènes[165], ce que les Corinthiens leur répondent[166] ; comment les Eginètes viennent à Lacédémone exposer leurs griefs[167] ; comment Archidamos tente de modérer l'assemblée, tandis que Sthénélaïdas pousse à la guerre[168] ; comment en outre Périclès se montre dédaigneux vis à vis de l'ambassade envoyée par Lacédémone[169] et ne laisse pas monter la colère des Athéniens touchés par la maladie[170] ; tout cela grâce à l'ouvrage de Thucydide est conservé pour toujours[171]. **8** Alors lui comparera-t-on Hérodote ? Mais celui-ci narre pour le plaisir, tandis que tout ce que dit l'autre vise à la vérité. Autant donc le plaisir est inférieur à la vérité, autant Hérodote est distancé par les mérites de Thucydide[172].

9 Il y aurait eu encore beaucoup à dire sur Thucydide, si la multitude des sujets de louange ne nous avait enlevé la possibilité de tout dire[173].

10 Eloge de la sagesse[174]

C'est une chance que d'acquérir la sagesse, mais il est impossible de la louer comme elle le mérite, elle qui renferme tant de bonheur que tous les dieux ont ce trésor en partage[175].

161. *Id.* III 25-50.

162. *Ibid.* 107-108.

163. Sur ce procès fait par les Lacédémoniens aux Platéens, après que ceux-ci leur eurent livré leur ville, voir *ibid.* 52-68.

164. *Id.* IV 8-16.

165. *Id.* I 31. On est à l'origine de la guerre du Péloponnèse : une colonie de Corcyre, en conflit avec sa métropole, est allée demander l'appui des Corinthiens, qui le leur ont accordé. D'où les hostilités entre ces deux cités.

166. *Ibid.* 37-43.

τοὺς Ἀμβρακιώτας καθίστατο μάχη καὶ τὸ γεγονὸς οὐκ ἀφεῖλεν ὁ χρόνος. Δίκη Λακεδαιμονίων οὐκ ἀγνοεῖται παράνομος, Σφακτηρία καὶ Πύλος τὸ μέγα τῶν Ἀθηναίων οὐκ ἔλαθεν ἔργον. Ὅθεν Κερκυραῖοι μὲν παρὰ τὰς Ἀθήνας ἐκκλησιάζουσι, Κορίνθιοι δὲ πρὸς αὐτοὺς ἀντιφθέγγονται, Αἰγινῆται κατηγοροῦντες εἰς Λακεδαίμονα ἔρχονται καὶ σωφρονῶν μὲν ἐπ' ἐκκλησίας Ἀρχίδαμος, Σθενελαίδας δὲ ἐπὶ μάχην κινῶν, καὶ πρὸς τούτοις ὁ Περικλῆς πρεσβείαν ἀτιμάζων Λακωνικὴν καὶ χαλεπαίνειν οὐ συγχωρῶν Ἀθηναίους νοσοῦντας, ταῦτα καθάπαξ καὶ παρὰ τῆς Θουκυδίδου συγγραφῆς πρὸς ἅπαντα τηρεῖται τὸν βίον. **8** Εἶτά τις αὐτῷ παραβάλοι τὸν Ἡρόδοτον ; Ἀλλ' ἐκεῖνος μὲν διηγεῖται πρὸς ἡδονήν, ὁ δὲ πρὸς ἀλήθειαν ἅπαντα φθέγγεται· ὅσῳ δὴ τὸ πρὸς χάριν τοῦ πρὸς ἀλήθειαν ἔλαττον, τοσοῦτον Ἡρόδοτος τῶν Θουκυδίδου καλῶν ἀπολείπεται.

9 Πολλὰ ἦν ἕτερα περὶ Θουκυδίδου διεξελθεῖν, εἰ μὴ τὸ πάντα ἐρεῖν τὸ τῶν ἐπαίνων παρείλετο πλῆθος.

10 Σοφίας ἐγκώμιον.

Σοφίαν εὐτυχὲς μὲν λαβεῖν, ἐπαινέσαι δὲ πρὸς ἀξίαν ἀδύνατον, ᾗ τοσοῦτον εὐδαιμονίας περίεστιν, ὡς κοινὸν κτῆμα καταστῆναι θεῶν.

13 ἀμβρακιώτας Sard. VaPac Ac Ma : ἀμπρ. cett. Dox. ‖ 14 pro ἀφεῖλεν hab. ἀφῆκεν Ph et fort. Vc[1] ‖ post χρόνος add. λαθεῖν Ph La Vc ‖ 14-15 pro δίκη — παράνομος praeb. ὁ λακ- οὐκ ἀγνοῆται πόλεμος Ph ‖ 18 post αἰγινῆται add. γε Pc ‖ 19 ἔρχονται Vk Vc VdeAd VaPac Ac Ma Dox. : om. Ph Vb PgLa Sard. Ba ‖ pro ἐκκλησίας hab. -αν Ph ‖ 22 οὐ om. Ph ‖ 23 καὶ om. Ph PgLa Ac Ma ‖ θουκυδίδους pro -ου Ph ‖ pro συγγραφῆς hab. γραφῆς La Ba ‖ 24 et **8**. 3 pro ἅπαντα hab. πάντα Ph ‖ **8**. 1 εἶτά τις Ph La Sard. Vk VdeAd : εἶτα τίς Vb Pg Vc Ba Pc Ac Ma Dox. εἶτα τις Pa ‖ pro παραβάλοι praeb. -βάλλοι Sard. -βαλεῖ Ph Va Ma Dox. ‖ 2 ἀλλ' om. Ph ‖ διηγεῖτο pro -ται Ac ‖ 3 pro ὅσῳ hab. ὅσον Ba VaPc ‖ 4 pro τοσοῦτον hab. -ούτῳ VdAd Pa ‖ **9**. 1 εἰ om. Ph ‖ 2 pro πάντα hab. πᾶν Vb[1] ‖ pro παρείλετο hab. παρῆκα τὸ Ph ‖ πλῆθος ante παρείλετο traiec. Ba Vk VdeAd ‖ **10** tit. pler. in mg La om. Va ‖ 3 pro ᾗ hab. ἧ Ac[mpo] cf. Dox. 450.15

11 Chaque dieu s'est choisi une activité : Héra préside aux mariages, Arès avec Athéna aux guerres, Héphaistos forge près du feu, Poséidon guide les navigateurs. Les dieux donc se sont adonnés, qui à un art, qui à un autre, mais tous ont part à la sagesse, et tout particulièrement Zeus : autant sa puissance l'élève au-dessus des dieux, autant il leur est supérieur à tous par la sagesse, et c'est la sagesse qui garantit à Zeus sa souveraineté[176]. Les dieux l'ont acquise en même temps que leur nature, mais ce trésor est venu jusque sur la terre et les enfants des dieux l'ont reçu pour le temps de leur vie. Aussi ai-je sujet d'admirer les poètes, puisqu'ils ont fait de Palamède, de Nestor et de tout autre personnage dont ils chantent l'éminente sagesse, des enfants des dieux, sans qu'ils aient la nature des dieux. Car assurément ils eussent été eux-mêmes des dieux, s'il était apparu qu'ils avaient part à leur vertu parce qu'ils avaient part à leur race. Mais, parce que cette divine vertu était en eux un trésor rapporté, on ne les tenait que pour les enfants des dieux et ils apparaissent comme un souvenir des dieux de qui procède la sagesse, trésor lié à leur race[177]. **12** La sagesse donc règne en chacun des deux temps : des autres biens en effet, les uns ne sont réputés qu'en temps de paix, les autres ne sont admirés qu'en temps de guerre. Seule au monde la sagesse sait parfaitement imposer son règne en chacun des deux temps comme si celui-là seul existait : elle gère la situation en temps de guerre comme si elle n'avait jamais connu la paix, et elle règne sur la paix

176. Voir sur tout cela le commentaire de Jean de Sardes, 157.7-159.20.

177. Le point de l'origine se développe comme une argumentation rhétorique traditionnelle : la sagesse est de race divine ; preuves directes (1-8) ; réfutation (8-18). Le sujet de l'éloge se trouve en quelque sorte divinisé et le traitement des deux points suivants rejoint celui des deux points principaux dans les hymnes aux dieux : exaltation de leur puissance (δύναμις), énumération de leurs œuvres (ἔργα). Sur la divinisation de l'objet de l'éloge, voir Pernot, p. 245-248.

11 Ἄλλος μὲν γὰρ ἄλλο τι τῶν θεῶν ἐπετήδευσεν, Ἥρα τῶν γάμων ἐπιστατεῖ, πολέμων Ἄρης μετὰ τῆς Ἀθηνᾶς, πυρὶ παρεχάλκευσεν Ἥφαιστος, Ποσειδῶν ἡγεῖται τοῖς πλέουσιν, ἄλλος ἄλλο τι τῶν θεῶν ἐπησκήσατο, σοφίας δὲ ἅπαντες μετέχουσιν, ἰδίως δὲ παρὰ πάντας ὁ Ζεύς· ὅσῳ γὰρ τῶν θεῶν ἐστι δυνατώτερος, τοσούτῳ πάντων κατέστη σοφώτερος, καὶ σοφία Διὶ τὴν δυναστείαν πιστοῦται. Καὶ θεοὶ μὲν αὐτὴν ἐκτήσαντο σύμφυτον, τὸ δὲ κτῆμα προῆλθεν εἰς γῆν, καὶ θεῶν παῖδες εἰς τὸν βίον ἠνέγκαντο. Διὸ καὶ θαυμάσαι τοὺς ποιητάς μοι περίεστιν, οἷς Παλαμήδην καὶ Νέστορα καὶ εἴ τις ἄλλος ἐν τοῖς πρώτοις σοφώτατος ᾄδεται θεῶν παῖδας ἐποίησαν, οὐ καταστάντας τὴν φύσιν θεούς· Ἦ γὰρ ἂν καὶ αὐτοὶ θεοὶ καθειστήκεισαν, εἰ τῇ κοινωνίᾳ τοῦ γένους τὸ κοινὸν ἐδήλουν τῆς ἀρετῆς· ἀλλ' οἷς τὴν θεῶν ἀρετὴν προσεκτήσαντο, θεῶν ἐνομίζοντο παῖδες καὶ δοκοῦσι θεῶν, ὧν σοφία κτῆμα τοῦ γένους προῆλθεν, ὑπόμνημα. **12** Σοφία τοίνυν ἑφ' ἑκάτερα κρατεῖ τῶν καιρῶν· τὰ μὲν γὰρ ἄλλα παρὰ τὴν εἰρήνην μόνον εὐδοκιμεῖ, τὰ δὲ παρὰ τὸν πόλεμον μόνον θαυμάζεται, Μόνη δὲ σοφία τῶν ὄντων ἑκατέρων κρατεῖν ὡς ἑνὸς ἐξεπίσταται· πολιτεύεται μὲν γὰρ κατὰ πόλεμον ὡς εἰρήνην παντελῶς ἀγνοήσασα, τῆς δὲ

11. 1 ἐπετήδευσεν cum 5 ἐπησκήσατο commut. Pg et Dox. ut uid. ‖ 2 pro πολέμων hab. πόλεμον Sard. Ba^{mpo} cf. Dox. 451.21-27 ‖ 3 post ἀθηνᾶς add. ἐκληρώσατο Sard. Vc Ba Vk Va ‖ pro πυρὶ praeb. πῦρ Vb^{1} Ac^{1} ‖ παρεχάλκευσεν Vb PgLa Sard. VdeAd VaPa Dox. : πάλιν ἐχάλκευσεν Vc Ba Vk Pc Ac Ma ‖ 4 τι om. Sard. ‖ 5 γρ. ἅπαντες κοινῇ μετέχουσιν ἢ ἅπαντες ἴσως μετέχουσιν Pc^{γρ} ‖ 10 καὶ om. Vk Vc VdeAd ‖ 14 θεούς Vk : θεῶν cett. Sard. ‖ pro αὐτοὶ θεοὶ hab. θεοὶ αὐτοὶ Vb θεοὶ καὶ αὐτοὶ Ac ‖ pro καθειστήκεισαν praeb. -κεσαν VaPac καθεστήκεισαν Vb ‖ εἰ ego : καὶ codd. ‖ 17 κτῆμα om. Vb Vc Va Ac ‖ 18 προῆλθεν codd. : παρῆλθεν Vk^{γρ} ‖ **12.** 2 post ἄλλα add. τῶν πραγμάτων Ba Vk VdeAd ‖ 3 pro μόνον hab. μόνην La Ve ‖ pro παρὰ hab. περὶ Va ‖ 6 ante πόλεμον add. τὸν Vk Ma.

comme si elle n'avait aucune connaissance des batailles. Et elle donne à croire qu'elle n'appartient qu'au temps sur lequel elle est en train d'exercer son règne. Dans le temps de la paix en effet elle institue les lois et mène toutes les formes de l'activité des jours tranquilles ; dans les guerres elle amène les victoires. Et la même sagesse, qui permet de vaincre par les armes, ne laisse rien d'autre qu'elle-même mener à bien les assemblées, et dans les deux cas elle sait également imposer son règne, aux belligérants et aux orateurs[178]. **13** Seule la sagesse joue le rôle des dieux[179] : seule en effet, comme le dieu, elle connaît l'avenir. C'est grâce à elle que la terre se trouve consacrée à l'agriculture et la mer donnée en partage aux marins : il n'est pas possible <en effet> d'obtenir des récoltes sans la sagesse et pas davantage de prendre la mer sans un sage pilote. De sorte que tout ce dont la mer peut s'honorer et tous les biens que la terre procure aux hommes, tout cela est l'invention de la sagesse. Elle n'a pas laissé rester cachés les secrets que le ciel renferme en lui-même : le grand cercle parcouru par le soleil et la révolution de chacun des astres, la sagesse seule a su les révéler aux hommes. Mais le sage n'a pas ignoré non plus le monde des enfers et, savoir ce que nous serons après la mort, seule la sagesse l'a permis. C'est elle qui a pris Troie : cette ville dont un long temps n'avait su s'emparer, un sage conseil s'en est rendu maître. Elle a

178. On l'a dit (voir la n. précédente), l'idée dominante dans ce point de l'éducation est la puissance de la sagesse : le verbe κρατεῖν « imposer sa puissance » est utilisé ici cinq fois. Cependant Aphthonios n'oublie pas sa théorie de l'exercice et souligne la compétence omniprésente en ce monde de la sagesse. Le partage du temps entre deux situations alternées permet un développement par accumulation de parallélismes.

εἰρήνης οὕτω κατέσχεν ὡς ἀγνοοῦσα καθάπαξ τὰς μάχας. Καὶ παρ' ἣν ἂν κρατῇ, μόνης εἶναι νομίζεται· νομοθετεῖ μὲν γὰρ ἐν εἰρήνης καιρῷ καὶ παντοδαποῖς ἡσυχίας εἴδεσι κέχρηται, τοῖς δὲ πολέμοις εἰσηγεῖται τὰς νίκας. Καὶ σοφία κρατεῖν ἐν τοῖς ὅπλοις παρέχουσα παρὰ τὰς ἐκκλησίας ἄλλον οὐκ ἐᾷ κατορθοῦν, ἀλλ' ἐπ' ἀμφότερα κρατεῖν οἶδεν ἐπίσης πολεμοῦντας καὶ λέγοντας. **13** Μόνη σοφία τὰ θεῶν ὑποκρίνεται· μόνη γὰρ ὡς θεὸς τὸ μέλλον ἐπίσταται. Αὕτη γεωργοῖς ἀνῆκε τὴν γῆν καὶ τοῖς πλέουσι νέμει τὴν θάλασσαν· οὔτε <γὰρ> καρποὺς ὑπῆρχε λαβεῖν σοφίας χωρὶς οὔτ' αὖ πάλιν ἐπιβαίνειν νεὼς χωρὶς τοῦ σοφῶς κυβερνήσοντος. Ὥστε πᾶν εἴ τι θάλαττα φιλοτιμεῖται καὶ ὅσα γῆ τοῖς ἀνθρώποις παρέχει, ταῦτα σοφίας καθεστήκασιν εὕρεσις. Αὕτη λαθεῖν οὐ κατέλιπεν ἃ τῶν ἀπορρήτων οὐρανὸς ἔχει παρ' ἑαυτῷ· καὶ γὰρ ὅσον ἥλιος περιέρχεται κύκλον καὶ ἃ τῶν ἀστέρων περιέδραμεν ἕκαστος, σοφία μόνη τοῖς ἀνθρώποις ἐξεῦρεν. Ἤδη καὶ τὰ κατὰ γῆς σοφὸς οὐκ ἠγνόησε, καὶ ὡς τελευτῶντες ἐσόμεθα, μόνη σοφία παρέσχε. Τροίαν εἶλεν· ἣν ἑλεῖν ὁ πολὺς οὐ δεδύνηται χρόνος, σοφὸν παρεστήσατο βού-

7 pro κατέσχεν hab. μετ- VaPac ἀντέσχεν Vk^{rp} || 8 pro εἶναι hab. ἐστι VdeAd || 12 pro παρὰ hab. περὶ Va || 14 λέγοντας Fræhlich Rabe : μένοντας test. Spengel Reche Martinez || **13**. 1 μόνη — ὑποκρίνεται om. Vd propter homœotel. || ante θεῶν add. τῶν Ba || 4 γὰρ addidi || 5 pro κυβερνήσοντος hab. -σαντος Ba || 8 εὕρεσις Vb Vk VaPac Ma : εὑρήματα PgLa εὑρέσεις Vc Ba VdeAd Ac || οὐ κατέλιπεν Vb Sard. Vc Ba Vk VdeAd Pc Ac : οὐκ αφῆκεν PgLa οὐκ ἔλιπεν VaPa Ma || 9 pro παρ' hab. καθ' Ba || 10 περιέρχεται Vk Ma : παρέρχ. cett. Sard. || pro περιέδραμεν hab. παρέδ- Vb || 11 ἕκαστον pro -ος Vb Vc Ba VdeAd || 11-12 καὶ τὰ κατὰ γῆς Pg Vk VdeAd VaPa : κατὰ γῆς Vb καὶ τὰ γῆς La Vc Ac τὸ κατὰ γῆν Sard. καὶ τὰ κατὰ γῆν Ba Ma καὶ τὰ τῆς γῆς Pc || 13 εἶλεν om. Vk VdeAd Ma del. m. po. Vb Pg La γρ. χωρὶς τοῦ εἶλεν Vc^{mpo} || ἑλεῖν om. Ac || 14 pro δεδύνηται hab. -το Ba.

dispersé l'armée entière des Perses[180], l'emportant grâce au conseil d'un seul. Elle a détruit l'œil du Cyclope, parce qu'Ulysse avait conçu un plan rempli de sagesse[181]. Ainsi tout ce qui impose sa domination vient de la sagesse[182]. **14** Alors lui comparera-t-on le courage ? Mais la force naturelle n'arrive à rien que guidée par la sagesse et si l'on retire au courage l'intelligence, cela se voit dans le résultat[183].

15 Il y aurait eu encore beaucoup à dire sur la sagesse, mais un exposé ne peut s'étendre à l'infini[184].

IX. DÉFINITION DU BLÂME[185]

1 Le blâme est un discours qui expose les défauts existants[186]. Il diffère du lieu commun en ce que le lieu amène un châtiment, tandis que le blâme se limite au dénigrement[187].

2 Il comprend les mêmes points que l'éloge. Et les sujets du blâme seront aussi nombreux que ceux de l'éloge, les personnes et les choses, les temps et les lieux, les animaux et enfin les plantes. En outre le blâme sera collectif ou individuel.

3 Après l'exorde tu ajouteras l'origine, que tu diviseras comme dans l'éloge, puis l'éducation et les actions, puis le parallèle, après quoi tu mettras l'épilogue comme dans les éloges.

181. Voir Homère, *Od.* IX 347 sq.

182. La reprise de κρατεῖν dans cette généralisation finale renvoie au point précédent, relie l'action à la compétence, les ἔργα à la δύναμις.

183. Le point du parallèle compare, à l'avantage de la sagesse, deux vertus en principe complémentaires, de sorte que, comme cela est si souvent le cas dans nos exercices, l'argument est réversible.

184. L'épilogue reprend le thème de l'importance introduit dans l'exorde. Sa formule est une variante de celle qui clôt l'éloge de Thucydide.

186. Cf. *supra* VIII 1.1-2.

187. Cf. Nikolaos, 54.11-19 et 38.15-19.

λευμα. Καὶ Περσῶν ὅλην διέλυσε δύναμιν, δι' ἑνὸς κυροῦσα βουλεύματος. Ὁ Κύκλωπος ὀφθαλμὸς διεφθείρετο, βεβουλευκότος Ὀδυσσέως σοφώτερον. Ὥστε πᾶν, εἴ τι κρατεῖ, σοφίας προῆλθεν. **14** Εἶτά τις αὐτῇ τὴν ἀνδρείαν παραβαλεῖ ; Ἀλλ' ὃ ποιεῖν πέφυκε δύναμις, ἐκ σοφίας κομίζεται, κἂν τῆς ἀνδρείας ἀνέλῃς τὴν φρόνησιν, κατηγορούμενον ἔμεινεν.

15 Πολλὰ ἦν ἄλλα περὶ τῆς σοφίας διεξελθεῖν, ἀλλ' εἰς ἅπαν ἐρεῖν τοῖς διεξιοῦσιν ἀμήχανον.

IX. ΟΡΟΣ ΨΟΓΟΥ

1 Ψόγος ἐστὶ λόγος ἐκθετικὸς τῶν προσόντων κακῶν. Τόπου δὲ κοινοῦ διενήνοχε τῷ τὸν μὲν τόπον ἐπάγεσθαι κόλασιν, τὸν δὲ ψόγον μόνην ἔχειν διαβολήν.

2 Διαιρεῖται δὲ τοῖς αὐτοῖς κεφαλαίοις οἵσπερ καὶ τὸ ἐγκώμιον. Καὶ τοσαῦτα δεῖ ψέγειν ὅσα καὶ ἐγκωμιάζειν, πρόσωπά τε καὶ πράγματα, καιρούς τε καὶ τόπους, ἄλογα ζῷα καὶ πρὸς τούτοις φυτά. Ψεκτέον δὲ καὶ κοινῇ καὶ καθ' ἕκαστον.

3 Καὶ προοιμιασάμενος μὲν ἐποίσεις τὸ γένος, ὃ διαιρήσεις ὁμοίως τῷ ἐγκωμίῳ, καὶ τὴν ἀνατροφὴν καὶ τὰς πράξεις καὶ τὴν σύγκρισιν καὶ τὸν ἐπίλογον οὕτω θήσεις ὡς ἐν τοῖς ἐγκωμίοις.

15 καὶ om. Ba ‖ περσῶν Vb PgLa Vc Ad VaPac Ma Dox. : περίων Sard. περὶ ὧν Ba Ac τρώων Vk Vde de quo uidesis adn. ‖ 16 ante κυροῦσα add. τοῦτο Ba Ma ‖ pro διεφθείρετο prop. διεπεί- Portus ‖ **14.** 1 εἶτά τις Vk VeAd Pa Ma : εἰτά τι Vd εἶτα τίς Vb PgLa Vc Ba Vk VaPc Ac ‖ 2 παραβάλοι pro -βαλεῖ Vb Vc Ba Vk VeAd ‖ pro ἀλλ' ὃ hab. ἀλλὰ Va ‖ 3 pro ἀνέλῃς hab. -λοις Vc.

IX. tit. codd omnes ‖ tit. — **2.** 3 πράγματα praeb. Ph ‖ **1.** 1 τινι post προσόντων add. m. po. Ba Ve Dox. Spengel Reche Martinez ‖ 3 ante μόνην add. ψιλὴν Vc Ba Vk VdeAd ψιλὴν pro μόνην Dox. ‖ **2.** 2 ante τοσαῦτα add. τὰ Ad ‖ 3 post πράγματα add. καὶ τὰ ἑξῆς et cetera om. Ph ‖ **3.** 1 προοιμιασάμενος rec. malit Spengel : -αζόμενος cett. ‖ μὲν Vb PgLa Vc Ba Vk : om. VdeAd VaPac Ac Ma ‖ 3-4 οὕτω θήσεις abesse malit Spengel ‖ 4 ὡς Vb Vk VdeAd Ac : ὥσπερ PgLa ὡς καὶ Vc Ba VaPac Ma.

4 Blâme de Philippe[188]

Il convient que la vertu ne reste pas sans louanges ni le vice sans blâme, car louer les bons et dénoncer les méchants nous sont l'un et l'autre profitables. Et il est juste assurément que tous ceux dont l'âme est mauvaise soient désignés comme mauvais, et Philippe plus que tous les autres, dans la mesure où il fut le pire de tous[189].

5 Il est issu du peuple le plus vil qui soit chez les Barbares, toujours en quête du fait de leur lâcheté de nouveaux territoires. C'est d'abord les Argiens qui les ont chassés, puis, devenus errants, ils ont trouvé refuge dans le pays qu'ils occupent et où leur implantation a souffert une double infortune, puisqu'ils cèdaient la place aux plus forts et chassaient les plus faibles, lâcheté et convoitise ne leur laissant pas la possibilité de s'établir solidement[190]. De plus, né d'un tel peuple, il est issu de sa cité la plus abjecte. Les Macédoniens sont en effet les plus vils des Barbares et Pella, le pays le plus abject de la Macédoine[191] : même ses esclaves on n'aime pas qu'ils viennent de là[192]. De plus, né d'un tel pays, il a eu les ancêtres les plus inavouables. Son aïeul en effet fut Philippe, à qui ses origines ne permettaient pas de régner sur la région, et son père fut Amyntas, qui a eu besoin des autres pour garder le pouvoir, puisque, après qu'il eut été chassé, il fut ramené par les Athéniens[193]. **6** Avec de tels

188. Pour l'enseignement de cette époque, dans lequel Démosthène est la référence principale, Philippe de Macédoine est par excellence l'ennemi détesté. Libanios a traité le même sujet (p. 296-301) et son élève s'en est en partie inspiré.

189. Cf. l'exorde de Libanios : « s'il est juste de blâmer les méchants et de louer ceux qui le font, je ne sais qui il faut que j'accuse plutôt que Philippe : un tyran est ce qu'il y a de pire au monde et Philippe est le pire de tous les tyrans » (p. 296.11-15).

190. Sur ces faits, voir Thucydide, II 99 ; cf. Hérodote, VIII 137-138. P. Cloché, *Histoire de la Macédoine jusqu'à l'avènement d'Alexandre le Grand*, 1960. A. Momigliano, *Philippe de Macédoine*, trad. française, Paris, 1992, chap. 1-2.

4 Ψόγος Φιλίππου.

Οὔτε τὴν ἀρετὴν ἐπαίνων χωρὶς οὔτε τὴν κακίαν ἔξω ψόγου προσήκει καταλιπεῖν, ὅτι καὶ δι' ἀμφοτέρων ἐγκαταλείπεται κέρδος, ἐπαινουμένων μὲν ἀγαθῶν, κακιζομένων δὲ πονηρῶν. Ἅπαντας μὲν οὖν ἀκοῦσαι κακῶς δίκαιον τοὺς διακειμένους κακῶς, τοσούτῳ δὲ μᾶλλον ἁπάντων τὸν Φίλιππον, ὅσῳ καὶ πάντας πονηροὺς ὑπερέβαλε.

5 Προῆλθε μὲν γὰρ ἔθνους ὁ τῶν βαρβάρων καθίσταται χείριστον, τόπον ἐκ τόπου δι' ἀνανδρίαν μεταβάλλειν ζητοῦντος. Ἀργεῖοι μὲν γὰρ τὸ πρῶτον ἐξέωσαν, εἶτα πλανώμενοι πρὸς ἣν ἔχουσι καταπεφεύγασι, ταῖν δυεῖν δυστυχίαιν εἰς τὴν οἴκησιν χρώμενοι, τοῖς μὲν κρείττοσιν εἴκοντες, τοὺς δὲ χείρους ἐκβάλλοντες, ἐξ ἀνανδρίας καὶ πλεονεξίας οἰκεῖν βεβαίως οὐ συγχωρούμενοι. Καὶ γεγενημένος ἔθνους τοιούτου φαυλοτέρας προελήλυθε πόλεως. Μακεδόνες γὰρ τῶν βαρβάρων οἱ χείριστοι, Πέλλη δὲ τῆς Μακεδόνων γῆς τὸ φαυλότατον, ἐξ ἧς οὐδὲ δουλούμενοι χαίρουσιν ἄνθρωποι. Καὶ τοιαύτης γῆς γεγονὼς προγόνοις ἐχρήσατο χαλεπωτέροις τῆς γῆς. Φίλιππος γὰρ τούτῳ καθίστατο πρόγονος, κρατεῖν τῆς χώρας ἐκ τοῦ γένους οὐ συγχωρούμενος· Εἶτα Ἀμύντας πατήρ, εἰς βασιλείαν ἑτέρων δεόμενος· Ἀθηναῖοι γὰρ ἐληλαμένον κατήγαγον. 6 Καὶ

4. 3 ὅτι καὶ Vk VdeAd VaPac Ac Ma : ὅτι Vc Ba ὃ καὶ Vb PgLa Sard. γρ. ὃ καὶ Pa ᾧ καὶ Pg^{mpo} cf. Dox. 469.11 ‖ 4 ἐγκαταλείπεται Vb Pg VaPac Ac Ma : ἐμπεριλ- La Vc Ba Vk ἔν περιλ. VdeAd ἔν καταλ- Dox. ‖ 5 οὖν om. Vc Dox. ‖ 6 pro τοσούτῳ hab. τοσοῦτον Ba ‖ 7 τὸν om. Ba VdeAd Ac ‖ ante πονηροὺς add. τοὺς Vk Vde Ad ‖ 8 ὑπερέβαλλε pro -βαλε VdeAd ‖ 5. 1 γὰρ om. La ‖ 2 δι' ἀνανδρίαν om. Pg ‖ 3 pro ζητοῦντος hab. ἐπιζ- PgLa Sard. Ma ‖ 4 pro καταπεφεύγασι praeb. πεφ- Ma καταφεύγασι (sic) VdeAd καταφεύγουσι Dox. ‖ 5 pro δυεῖν hab. δυοῖν Vk Ac ‖ 9 pro προελήλυθε hab. προῆλθε Ba ‖ 11 pro οὐδὲ praeb. οὐ Vc om. Pac cf. Dox. 470.15 sq. ‖ 13 pro καθίστατο hab. -ται La ‖ 14 pro ἐκ hab. ὑπὸ Vc Ba ‖ 16 ἀθηναῖοι codd. γρ. θηβαῖοι Pac cf. Dox. 471.15.

parents, il a été gardé en otage chez les Thébains[194]. Or, bien qu'il ait vécu au milieu des Grecs, leur fréquentation n'a pas modifié ses mœurs, mais il a transporté une intempérance barbare dans les pratiques grecques. Et, alors que tout distinguait les Grecs et les Barbares, il est resté le même chez les uns et les autres, cultivant pareillement le mal au milieu de peuples dissemblables[195]. 7 Il a commencé par asservir ceux de sa race, montrant ouvertement sa perfidie vis à vis des siens. Après quoi, il a attaqué et abattu ses voisins, s'emparant de la Péonie et en même temps de l'Illyrie[196], attaquant et soumettant les Triballes, s'emparant de tous les peuples qui avaient l'infortune de se trouver là[197]. Cependant, s'il est vrai qu'il soumettait la personne des Barbares par la guerre, il ne soumettait pas leur âme en même temps que leur personne, mais ceux que les armes avaient asservis rêvaient de défection et en pensée ils étaient libres, ces peuples matériellement asservis. Après avoir soumis les Barbares voisins, il poussa plus avant et marcha contre les Grecs. D'abord il renversa les cités grecques de Thrace, enlevant Amphipolis, prenant Pydna, annexant en même temps Potidée[198], et il n'épargna pas à Phères le sort de Pagases, ni à Magnèsa celui de Phères[199], mais c'est tout entières

194. Voir Diod. XVI 2, 2. Libanios : « encore enfant, il a été gardé en otage chez les Thébains » (p. 297.8-9).

195. Cf. Libanios, p. 297.2 sq.

196. Voir Diod. XVI 4, 1-7.

197. Un commentateur comprend qu'ils avaient le malheur de lui être offerts, parce qu'ils n'avaient pas le moyen de se défendre (J. de Sardes, p. 175.7-10).

198. Cf. Dém., *Ol.* I 12. Voir Diod. XVI 8, 2-5.

199. Cf. Dém., *Ol.* I 13. Voir Diod. XVI 31, 6 et 37, 3.

τοιούτων ὀφθεὶς μένων παρὰ Θηβαίοις ὠμήρευε. Καὶ διατρίβων ἐπὶ μέσης τῆς Ἑλλάδος οὐ μετετίθει τῇ συνουσίᾳ τὸν τρόπον, ἀλλ' ἀκρασίαν βαρβαρικὴν ἐν Ἑλληνικοῖς ἐπιτηδεύμασιν ἔφερε. Καὶ διῃρημένων ἁπάντων Ἕλλησι καὶ βαρβάροις, ἐφ' ἑκατέρων ἦν ὁ αὐτός, πονηρίαν ἴσην ἐν οὐχ ὁμοίοις ἐργαζόμενος γένεσι. 7 Καὶ πρῶτον κατεδουλοῦτο τὸ συγγενές, τὴν ἀπιστίαν οἷς προῆλθεν ἐπιδεικνύμενος. Ὅθεν ἐπιὼν τοὺς προσχώρους διέφθειρε, καὶ Παίονας λαβὼν Ἰλλυριοὺς προσετίθετο καὶ Τριβαλλῶν ἦρει τὴν γῆν ἐπιών, τοσαῦτα λαμβάνων ὁπόσα τῶν γενῶν ἠτύχει προκείμενα. Καὶ τὰ μὲν σώματα τῶν βαρβάρων ἦρει μαχόμενος, τὰς δὲ γνώμας μετὰ τῶν σωμάτων οὐχ ἦρει, ἀλλ' ὠνειροπόλουν ἀπόστασιν οἱ τοῖς ὅπλοις δουλεύοντες, καὶ τοῖς λογισμοῖς ὑπῆρχεν αὐτόνομα τὰ τοῖς ἔργοις δουλεύοντα. Καὶ παραστησάμενος τοὺς τῶν βαρβάρων ὁμόρους, ὁδῷ προϊὼν ἐχώρει παρὰ τοὺς Ἕλληνας. Καὶ πρῶτον μὲν τὰς ἐπὶ Θρᾴκης Ἑλλήνων κατεστρέφετο πόλεις, αἱρῶν μὲν Ἀμφίπολιν, τὴν δὲ Πύδναν χειρούμενος καὶ Ποτίδαιαν μετ' αὐτῶν ἐπαγόμενος, οὔτε τὰς Φερὰς ἔξω τῶν Παγασῶν οὔτε Μάγνησσαν ἔξω Φερῶν ποιησάμενος, ἀλλ' ὅλαι θετταλῶν ἡλίσκοντο πόλεις

6. 2 μένων codd. : προγόνων Kennedy monente Russell perperam ut opinor tollentes locutionem μένειν παρά || παρὰ θηβαίοις Sard. Vk VdeAd VaPac Ac Ma : παρ' ἀθηναίοις Vb PgLa Vc Ba || 7. 1 post πρῶτον add. μὲν La Vc Ba || 3 pro προσχώρους hab. προγόνους Vb || ἰλλυριοὺς pler. : ἰλλυριοῖς La Vk^{rp} Sard.^{Wc} || 4 pro προσετίθετο hab. -εκτήσατο Vk VdeAd Ac γρ. προσετίθετο Vk || pro γῆν hab. πόλιν Ac || 5 pro ὁπόσα hab. ὅσα PgLa Sard. Ma Dox. || pro προκείμενα scripsit παρακ- m. po. Ad cf. Dox. 473.3 sq. || 9 ante pr. τοῖς add. ἐν Pg^{mpo} || τὰ om. Vb PgLa Vc Ba Ac || ἔργοις codd. Sard. : ὅπλοις Vk^{rp} Dox. || 10 τῶν om. VaPac || 15 τῶν om. Pg Sard. || pro παγασῶν hab. πασῶν Vb || οὔτε — φερῶν om. Ba || pro μάγνησσαν praeb. μάγνισσαν Vb PgLa μάγνισαν Vk μάγνησαν Vc Vde Pc Ac || 16 pro ποιησάμενος hab. ποιούμενος Pc.

que les cités de Thessalie tombaient en son pouvoir et se voyaient revêtues de la servitude comme d'un uniforme national[200]. Sa fin aussi mérite d'être racontée. Comme il soumettait la plupart des peuples qu'il attaquait et comme il asservissait ceux qui avaient passé des traités avec lui, en violation de la foi jurée, les dieux s'irritèrent à cause des victimes de ces parjures et lui infligèrent la fin qu'il méritait. Ils ne l'ont pas fait mourir au combat et n'ont pas voulu qu'un héros fût le témoin de sa mort, mais ils le font périr au milieu même des plaisirs[201], plaisirs devenus ainsi le digne linceul des indignités de Philippe, afin qu'ils lui soient accolés comme témoins de son intempérance dans les deux circonstances, pendant sa vie et au moment de son assassinat. **8** Alors lui comparera-t-on Ekhétos[202] ? Mais celui-ci ne privait la personne que de petits appendices[203] et épargnait le reste, tandis que celui-là détruisait toute la personne, corps et biens. Autant donc la destruction totale est plus atroce que la destruction partielle, autant Philippe est plus détestable qu'Ekhétos[204].

9 L'orgueilleux Philippe ne savait pas mettre un terme à son ambition, force est pourtant de mettre un terme au discours dont il est le sujet[205].

X. DÉFINITION DU PARALLÈLE[206]

1 Le parallèle est un discours qui compare au moyen d'une opposition et dont la conclusion met le plus[207] du côté du comparé. Dans un parallèle il faut opposer le bon au bon ou le mauvais au mauvais[208] ou le bon au mau-

200. L'idée est que personne n'y échappe. Un commentateur interprète : « comme s'ils avaient été esclaves de longue date » (Jean de Sardes, p. 176.26-27).

201. Voir Diod. XVI 93, 2-94, 3 ; Jean de Sardes, p. 179.11-180.2.

202. Voir Homère, *Od.* XVIII 85-87. Sur cette comparaison, voir A. M. Milazzo, « Retorica e mitologia : una nota su Aftonio (prog. 9, R.) », *Cassiodorus*, 2000-2001 (6-7), p. 173-181.

203. Le nez, les oreilles et le sexe !

καὶ ὥσπερ σύμβολον τοῦ γένους τὴν δουλείαν ἐφέροντο. Ἄξιον δὲ καὶ περὶ τῆς αὐτοῦ τελευτῆς διελθεῖν. Ὡς γὰρ ἐπιὼν τὰ πολλὰ κατεστρέφετο καὶ παρασπονδῶν κατεδουλοῦτο τοὺς σπενδομένους αὐτῷ, ἀγανακτοῦντες ἐπὶ τοῖς παρασπονδηθεῖσιν οἱ θεοὶ πρέπουσαν αὐτῷ τελευτὴν ἐπηγάγοντο· οὐ γὰρ ἀνείλον μαχόμενον οὐδὲ μάρτυρα τῆς αὐτοῦ τελευτῆς ἀριστέα ἐποίησαν, ἀλλ' ἐπ' αὐταῖς ἡδοναῖς διαφθείρουσι, καλὸν ἐντάφιον τοῖς Φιλίππου κακοῖς πεποιημένοι τὰς ἡδονάς, ὡς ἂν κατ' ἄμφω τῆς ἀκρασίας φέροιτο μάρτυρας, καὶ βιοὺς καὶ κτεινόμενος. **8** Εἶτά τις αὐτῷ παραθήσει τὸν Ἔχετον ; ἀλλ' ὁ μὲν μικρὰ τῶν ἄκρων ἀποστερῶν τὸ λοιπὸν εἶα τοῦ σώματος, ὁ δὲ ὅλα μεθ' ὅλων διέφθειρε σώματα· ὅσῳ δὴ χαλεπώτερον ἅπαν ἢ μέρος διαφθειρόμενον, τοσούτῳ Φίλιππος Ἐχέτου δεινότερος.

9 Λήγειν ὁ Φίλιππος περιὼν οὐκ ἠπίστατο, λήγειν δὲ ἀνάγκη τὸν περὶ αὐτοῦ λόγον διεξερχόμενον.

X. ΟΡΟΣ ΣΥΓΚΡΙΣΕΩΣ

1 Σύγκρισίς ἐστι λόγος ἀντεξεταστικὸς ἐκ παραθέσεως συνάγων τῷ παραβαλλομένῳ τὸ μεῖζον. Δεῖ δὲ συγκρίνοντας ἢ καλὰ παραθεῖναι χρηστοῖς ἢ φαῦλα φαύλοις ἢ χρηστὰ πονηροῖς ἢ μικρὰ παραθεῖναι τοῖς

17 σύμβουλον pro σύμβολον Vc || τοῦ γένους om. Pac || τὴν om. Vc Ba || 18 post ἐφέροντο lacunam ind. Spengel animaduertens 12 πρῶτον μὲν nec Phocenses in hac re omittendos putans || pro αὐτοῦ hab. τούτου Ac || διεξελθεῖν pro διελ- PgLa Ba || 21 pro ἀγανακτοῦντες hab. -οῦσιν Pa et fort. Va || 23 pro τελευτῆς hab. ἀρετῆς Ba || 26 pro μάρτυρας hab. μαρτυρίας Vc || **8**. 1 εἶτά τις La Sard. VdeAd Ma : εἶτα τίς Vb Pg Vc Ba Vk VaPac Ac || παραθήσοι pro -σει VdeAd || 2 pro ἄκρων hab. σωμάτων Pg || 5 ἐχέτου — **9**. 1 φίλιππος om. Vd propter homœotel. || **9**. 1 pro περιὼν hab. περὶ ὧν Pa περιιὼν malit Spengel.

X. tit. codd. omnes || tit. — **2**. 2 πράγματα praeb. Ph || pro ὅρος hab. περὶ Ph || **1**. 2 pro δεῖ hab. νῦν Ph || 4 τοῖς om. Ph.

vais, ou opposer le petit au plus grand[209]. Bref, le parallèle est un éloge ou un blâme doubles, <ou un discours> composé d'un éloge et d'un blâme[210]. Chaque sorte de parallèle est tout à fait habile, et surtout celle qui oppose le petit au plus grand[211].

2 La liste des objets qu'il convient de mettre en parallèle est la même que pour le blâme et l'éloge : les personnes et les choses, les temps et les lieux, les animaux et enfin les plantes.

3 Le parallèle ne se fera pas ensemble contre ensemble, car cela est plat et non agonistique, mais point contre point, car c'est cela qui est agonistique[212]. En effet, suivre le plan est une méthode de l'éloge, non du parallèle. En outre on ne trouve pas dans le parallèle le point du parallèle, puisque l'ensemble de l'exercice est un parallèle.

4 Parallèle entre Achille et Hector[213]

Mon but en comparant le fils de Pélée à Hector est d'établir un parallèle entre bravoure et bravoure : toute

209. Pour ce dernier cas, voir ci-dessus, n. 207, p. 238. Plus généralement, voir Pernot, p. 692-696.

210. Le texte généralement transmis ψόγος ἐξ ἐγκωμίου καὶ ψόγου συγκείμενος « un (double) blâme composé d'un éloge et d'un blâme » contient une contradiction. Un correcteur a proposé d'écrire λόγος au lieu de ψόγος (voir l'apparat critique *ad locum* ; l'apparat de l'édition Rabe signale la même correction dans le *rec. Vindobonensis* 130). Cela ne va pas non plus, puisque le double blâme est prévu dans toute la tradition de l'exercice. D'où l'addition que je propose en supposant dans l'archétype un saut du même au même. Pour la théorie du parallèle réunissant éloge et blâme, cf. Ps.-Hermogène, VIII 5.

211. Le texte d'Aphthonios ici fait écho à celui du Ps.-Hermogène : « un tel exercice réclame un orateur vigoureux et habile » (VIII 6).

212. La pratique contre laquelle Aphthonios s'élève ici est admise par Théon (115.7 sq. [p. 82]).

213. Le modèle choisi, qui renvoie à la culture mythologique, oppose le bon au bon. Sur ce point, voir Pernot, p. 691-692. Les modèles de parallèle écrits par Libanios opposent Achille et Diomède ; Ajax et Achille ; Démosthène et Eschine ; la navigation et l'agriculture ; la campagne et la ville.

μείζοσι. Καὶ ὅλως ἡ σύγκρισις διπλοῦν ἐγκώμιόν ἐστιν ἢ ψόγος <ἢ λόγος> ἐξ ἐγκωμίου καὶ ψόγου συγκείμενος. Καὶ πᾶς μὲν τρόπος συγκρίσεως δεινὸς καθάπαξ καθέστηκε, μάλιστα δὲ ὁ τὰ μικρὰ παραβάλλων τοῖς μείζοσι.

2 Τοσαῦτα δὲ συγκρίνειν προσήκει ὅσαπερ καὶ ψέγειν καὶ ἐγκωμιάζειν, πρόσωπά τε καὶ πράγματα, καιρούς τε καὶ τόπους, ἄλογα ζῷα καὶ πρὸς τούτοις φυτά.

3 Οὐ δεῖ δὲ συγκρίνοντας ὅλον ὅλῳ παραβάλλειν, ὕπτιον γὰρ καὶ οὐκ ἀγωνιστικόν, ἀλλὰ κεφαλαίῳ κεφάλαιον· ἀγωνιστικὸν γὰρ τοῦτό γε· ἐπεὶ τὸ διαιρεῖν ἐγκωμίου τρόπος, οὐ συγκρίσεως. Σύγκρισις δὲ ἐν αὐτῷ οὐκ ἔστιν, ἐπείπερ ὅλον ἐστὶ τὸ προγύμνασμα σύγκρισις.

4 Σύγκρισις Ἀχιλλέως καὶ Ἕκτορος.

Ἀρετὴν ἀρετῇ συγκρῖναι ζητῶν ἀντεξετάζω τὸν Πηλέως πρὸς Ἕκτορα· καθ' αὑτὰς μὲν γὰρ αἱ ἀρε-

6 ἢ λόγος addidi iam λόγος pro ψόγος Ba² λόγος Ad^pp de quo uidesis adn. ‖ ἐξ om. Ph VdeAd Ac ‖ pro ἐγκωμίου hab. -μίῳ Ac ‖ καὶ ψόγου om. Ph Ac ‖ pro συγκείμενος hab. -νον Pa ‖ 7 τρόπος Ph Ac : τόπος cett. ‖ pro δεινὸς hab. διττὸς Ph ‖ 8 δὲ om. Ve ‖ τὰ La Vc Ba Vk VaPac : om. Ph Vb Pg Sard. Ac Ma ‖ 2. 1 post δὲ add. δὴ Ba Vk VdeAd ‖ συγκρίνει pro -νειν Pc ‖ 1-2 καὶ ψέγειν om. Va Pac ‖ 3 pro καιρούς — 8. 2 ἔργων scripsit καὶ τὰ ἑξῆς Ph ‖ 3. 1 οὐ om. tum μὴ ante ὅλον add. Vc Ba Vk VdeAd ‖ 2 post γὰρ add. τοῦτο Ma Dox. ‖ ἀλλὰ — 3 ἀγωνιστικὸν om. propter homoeotel. VdeAd ‖ 3 ἀγωνιστικὸν — ἐπεὶ om. Ac qui τὸ γὰρ pergit ‖ pro τοῦτό γε praeb. τοῦτο γὰρ Ad τὸ τοιοῦτο (τοιοῦτον Ba) γεγένηται Vc Ba Ma ‖ τοῦτο Vde ‖ ἐπεὶ om. Ve Ma ‖ τὸ om. Vc Ma ‖ 4 pro τρόπος hab. τόπος Ve ‖ ἐστὶν ante οὐ add. Ma ‖ pro οὐ hab. οὐχὶ Vb ‖ post συγκρίσεως lacunam esse suspicatus est Rabe ut sit συγκρίσεως· <ἐργάσαιο δ' αὐτὴν τοῖς αὐτοῖς κεφαλαίοις οἱσπερ καὶ τὸ ἐγκώμιον, πλὴν συγκρίσεως·> quibus uerbis, ut opinor, male congruunt quae sequuntur ‖ 5 τὸ om. Ma ‖ 4. 3 μὲν om. Vb.

bravoure en effet a du prix en soi, mais elle est plus digne d'envie si on l'oppose à une autre[214].

5 Ils ne sont pas issus tous deux de la même terre, mais chacun d'une terre pareillement renommée. L'un est originaire de Phthia, qui a donné son nom à l'Hellade[215], l'autre de Troie, dont les bâtisseurs furent les plus grands des dieux[216]. Autant donc être originaire d'un pays d'égale noblesse ne rend pas moins digne d'éloge, autant Hector n'est pas inférieur à Achille[217]. Issus l'un et l'autre de terres renommées, tous deux ont eu semblable lignée. L'un et l'autre en effet descendent de Zeus : Achille descend de Pélée, Pélée d'Eaque et Eaque de Zeus ; Hector pareillement descend de Priam et Priam de Laomédon, qui descend de Dardanos, qui fut le fils de Zeus. Outre qu'ils avaient Zeus pour ancêtre, ils ont eu des parents comparables : Achille est fils d'Eaque et de Pélée, dont l'un tire les Grecs de la sécheresse et dont l'autre, pour avoir exterminé les Lapithes, a obtenu comme récompense de sa bravoure d'être marié à une déesse[218] ; Hector a eu pour ancêtre Dardanos, qui a d'abord partagé le séjour des dieux[219], et pour père Priam, souverain d'une cité fortifiée par les dieux[220]. Autant donc partager le séjour des dieux est proche de partager sa maison avec les divinités, autant Hector est

214. Comme l'indiquent l'exorde et la péroraison, les deux héros sont traités à égalité. L'argumentation toutefois suppose un préjugé favorable à Achille et fait d'Hector le comparé égalé au comparant : « Hector n'est pas inférieur à Achille […] Hector est proche d'Achille […] Hector est comparable à Achille ».

215. Voir Thuc. I 3.

216. Poséidon et Apollon « qui avaient ourdi un complot contre Zeus et que celui-ci avait condamnés à servir Laomédon contre salaire » (Jean de Sardes, 191.2-4 ; cf. Anon., *Comm.*, p. 642.8-15 Walz II). Voir Homère : « (le mur) que Phébus Apollon et moi (*scil.* Poséidon) avons bâti contre salaire pour le héros Laomédon » (*Il.* VII 452-453).

217. Le parallèle conclut chaque point ou subdivision de point. voir sur tout cela Isocrate, *Euag.* IX 14-17.

ται τίμιαι, παραβαλλόμεναι δὲ ζηλωτότεραι καθεστήκασι.

5 Γεγόνασι τοίνυν ἄμφω γῆς οὐ μιᾶς, ἐπαινουμένης δὲ ὁμοίως ἑκάτερος. Ὁ μὲν γὰρ Φθίας, ὅθεν ὁ τῆς Ἑλλάδος προῆλθεν ἐπώνυμος, ὁ δὲ Τροίας, ἧς οἰκισταὶ θεῶν οἱ πρῶτοι γεγόνασιν. Ὅσῳ δὴ τὸ γεγενῆσθαι χώρας ὁμοίας οὐ χεῖρον εἰς ἔπαινον, τοσοῦτον Ἕκτωρ Ἀχιλλέως οὐκ ἀπολείπεται. Καὶ γεγονότες γῆς ἐπαινουμένης ἀμφότεροι, ἄμφω τὴν ἴσην ἔσχον συγγένειαν. Ἑκάτερος γὰρ προῆλθε Διός· Πηλέως μὲν γὰρ Ἀχιλλεύς, Αἰακοῦ δὲ Πηλεὺς καὶ Διὸς Αἰακός· Ἕκτωρ τε ὁμοίως Πριάμου καὶ Πρίαμος Λαομέδοντος, Λαομέδων δὲ προῆλθε Δαρδάνου, Δάρδανος δὲ Διὸς ἐγεγένητο παῖς. Καὶ προγόνου γεγονότες Διὸς πατράσι παραπλησίοις ἐχρήσαντο· Ἀχιλλεῖ μὲν γὰρ Αἰακὸς καὶ Πηλεύς, ὧν ὁ μὲν αὐχμῶν ἐξαιρεῖται τοὺς Ἕλληνας, ὁ δὲ Λαπίθας ἀνελὼν ἆθλον τῆς ἀρετῆς θεᾷ συνοικεῖν ἐκληρώσατο· Ἕκτορι δὲ πρόγονος ὑπῆρχε Δάρδανος θεοῖς τὸ πρῶην συνδιαιτώμενος, πατὴρ δὲ Πρίαμος κρατῶν πόλεως τετειχισμένης ὑπὸ θεῶν. Ὅσῳ δὴ παραπλήσιον τὸ θεοῖς συνοικεῖν καὶ συνδιαιτᾶσθαι τοῖς κρείττοσι, τοσοῦτον Ἕκτωρ Ἀχιλλεῖ παραπλήσιος.

4 ante τίμιαι add. τυγχάνουσι Vc Vk VdeAd καθεστήκασι Vb Ba Ac nil hab. PgLa Va Pac Dox. del. Ba^2 post τίμιαι add. τίμιον γὰρ Vc μέγιστα δὲ Ma ‖ post δὲ add. ἀλλήλαις καὶ συγκρινόμενα Dox. ‖ **5.** 2 δὲ om. Ve ‖ ὁμοίως Vc Vk : ὁμως cett. ‖ 4 ὅσον pro ὅσῳ Pc ὅσῳ uel ὅσον Pa^{1sl} ‖ 5 pro οὐ χεῖρον praeb. οὐχ ἧττον VaPac ‖ pro τοσοῦτον hab. τοσούτῳ Ba VaPa ‖ 7 ἄμφω om. PgLa Ma ‖ τὴν om. Pg Ma ‖ 8 alt. γὰρ om. La Ac ‖ ante ἀχιλλεύς add. ὁ Pc ‖ 9 pro τε hab. δὲ Ac ‖ 10 πρίαμος Vb^1 Ba Vd Ve^1 Ad : om. cett. del. Vb^2 Ve^2 ‖ 11 δάρδανος δὲ PgLa Vc VaPac Ac Ma : ὃς Vb Ba Vk VdeAd ‖ 13 γὰρ Pg pro ἐγεγένητο praeb. γεγένηται Vb γεγένητο Vd ‖ 13 γὰρ Pg VaPac Ma : om. cett. ‖ pro αἰακὸς … πηλεύς hab. αἰακῷ … πηλεῖ La^{mpo} ‖ 15 ἀνελὼν PgLa Sard. Vc VaPac Ac : ἀνηρηκὼς Vb Ba Vk VdeAd Ma ‖ τῆς om. Vc ‖ 16 ante δάρδανος add. ὁ Ac ‖ 17 pro πρώην praeb. πρῶτον Sard. Ve Ac πρὶν La ‖ 18 pro ὅσῳ hab. ὅσον VaPac ‖ 20 τοσούτῳ pro -οῦτον Vk.

proche d'Achille. **6** Issus de tels ancêtres, tous deux ont été formés au courage : l'un est éduqué par Chiron[221], l'autre a eu pour éducateur Priam, qui renforçait ses dons naturels[222] par l'apprentissage de la bravoure. Une éducation à la bravoure égale pour l'un et l'autre leur vaut un égal renom. **7** Parvenus tous deux à l'âge adulte, ils ont disposé pour une même guerre de forces pareilles. A la tête des Troyens, Hector avait d'abord pris position autour de Troie, dont il était le rempart ; après quoi, avec des dieux pour alliés, il tint bon ; sa chute amena celle de Troie. Achille était à la tête de l'Hellade dans les combats ; il vainquait tous les Troyens, qu'il remplissait de crainte, et Athéna combattait à ses côtés ; sa chute ôta aux Achéens la possibilité de l'emporter. L'un périt vaincu à cause d'Athéna[223], l'autre tomba sous un coup porté par Apollon[224]. Issus de dieux tous les deux, c'est à des dieux qu'ils durent leur perte : de la même origine d'où ils tenaient leur naissance provint aussi la fin de leur vie. Autant donc furent comparables leur vie et leur mort, autant Hector est comparable à Achille.

8 Il y aurait eu encore beaucoup à dire sur la bravoure de l'un et l'autre, s'ils ne jouissaient pas tous deux d'une renommée comparable à leurs exploits[225].

221. Voir Ps.-Apollodore, *Bibl.* 3, 172.

222. Les commentateurs ont proposé deux interprétations de φύσει, soit que Priam a recouru à la « physique » sous la forme d'un philtre, soit qu'il s'est appuyé sur l'atavisme, « comme il arrive avec la nature des animaux » (J. Doxapatrès, 490.27-491.5 ; cf. Jean de Sardes, 193.8-10).

223. « Sous la figure de Déiphobe, fils de Priam, Athéna pousse Hector à affronter Achille. Il obéit, livre combat et est tué » (Jean de Sardes, 193.21-23 ; cf. Hom., *Il.* XXII 226 sq.)

224. « La légende rapporte en effet que, sous la figure d'Alexandre, c'est Apollon qui tua Achille d'une flèche » (J. Doxapatrès, 491.18-20 ; cf. Jean de Sardes, 193.25-27).

6 Καὶ γεγονότες ἐκ τοιῶνδε προγόνων ἄμφω πρὸς ἀνδρείαν ἐτράφησαν· ὁ μὲν γὰρ ὑπὸ Χείρωνι τρέφεται, τῷ δὲ Πρίαμος κατέστη τροφεύς, φύσει τῆς ἀρετῆς εἰσφέρων διδάγματα. Τὸ δὲ τραφῆναι πρὸς ἀρετὴν ἴσον ὂν ἐπ' ἀμφοτέροιν ἴσην αὐτοῖς ἐπιφέρει τὴν εὔκλειαν. 7 Ἐπεὶ δὲ εἰς ἄνδρας ἄμφω προῆλθον, ἐφ' ἑνὸς πολέμου τὴν ἰσχὺν ὁμοίαν ἐκέκτηντο. Πρῶτον μὲν γὰρ Ἕκτωρ ἡγεῖτο τῶν Τρώων καὶ περιὼν Τροίας καθίστατο πρόβολος, ἔπειτα θεοῖς συμμαχούμενος ἔμενε καὶ κεῖσθαι πεσὼν παρέσχε τὴν Τροίαν. Ἀχιλλεὺς δὲ τῆς μὲν Ἑλλάδος ἐν τοῖς ὅπλοις ἡγεῖτο καὶ πάντας φοβῶν κατηγωνίζετο Τρῶας καὶ συναγωνιζομένην εἶχε τὴν Ἀθηνᾶν καὶ πεσὼν τοῦ κρατεῖν ἀφῃρεῖτο τοὺς Ἀχαιούς. Καὶ ὁ μὲν ἡττηθεὶς ἀνῃρεῖτο διὰ τῆς Ἀθηνᾶς, ὁ δὲ πρὸς Ἀπόλλωνος βαλλόμενος ἔπιπτε. Καὶ γεγονότες ἄμφω παρὰ θεῶν ἐκ θεῶν ἀνῃρέθησαν· ὅθεν γὰρ τὸ γένος, καὶ τὸ τοῦ βίου τέλος εἰλήφασιν. Ὅσῳ δὴ παραπλήσιος βίος καὶ θάνατος, τοσοῦτον Ἕκτωρ Ἀχιλλεῖ παραπλήσιος.

8 Ἦν ἕτερα πλείω λέγειν περὶ τῆς ἀμφοῖν ἀρετῆς, εἰ μὴ τὴν δόξαν ἄμφω παραπλησίαν εἶχον τῶν ἔργων.

6. 1 τοιῶνδε Vb PgLa Vc VaPac Ma Dox. : τοιούτων Vk Ba Ve Ac τῶν τοιούτων VdAd ‖ προγόνων om. La Dox. ‖ 2 ἐτράπησαν pro -φησαν Ba Vk VdeAd ‖ 3 pro τῷ hab. τοῦ Ac ‖ 5 ἀμφοτέροιν VaPac : -ότερα cett. γρ. ἐν ἄλλοις μὲν ἐπ' ἀμφότερα· ἐν ἑτέροις δὲ ἐπ' ἀμφοῖν Pac ‖ **7.** 2 ὁμοίως pro -οιαν Vc Ma ‖ 3 pro ἡγεῖτο hab. προηγ- Pg ‖ ante τροίας add. τῆς Sard. ‖ pro καθίστατο hab. -ίστα (sic) Vb^{ac} ‖ 4 συμμαχόμενος pro -ούμενος Sard.^{a} Vc ‖ 7 pro κατηγωνίζετο hab. ἠγ- Vb Vc Ba Ac ‖ 8 pro τοῦ hab. τὸ Va ‖ 9 pro διὰ hab. ὑπὸ Ba ‖ 10 βαλόμενος pro βαλλ- Vc ‖ 11 γὰρ om. Vb PgLa VaPac ‖ 12 pro τέλος praeb. πέρας Vb Ba VdeAd Ma ‖ pro εἰλήφασιν praeb. -ήχασιν Ac ‖ pro ὅσῳ hab. ὅσον La VaPac ‖ παραπλήσιος Vc Vk Ve : -σιον cett. ‖ **8.** 1 pro πλείω hab. πλείονα Pac ‖ 2 pro ἔργων hab. πράξεων Vd.

XI. DÉFINITION DE L'ÉTHOPÉE[226]

1 L'éthopée est l'imitation de l'*éthos* d'un personnage donné[227]. Il y en a trois espèces : l'idolopée, la prosopopée et l'éthopée. L'éthopée est celle qui offre un personnage connu et où la fiction se limite à l'*éthos*. D'où son nom d'éthopée. Par exemple : quelles paroles dirait Héraclès en réponse aux ordres d'Eurysthée[228] ? Ici Héraclès est connu et ce que nous imaginons, c'est l'*éthos* mis dans les paroles. L'idolopée est celle qui offre un personnage connu, mais mort et dont la parole s'est tue, à la manière de la fiction d'Eupolis dans les *Démocraties*[229], ou de celle d'Aristide dans le *Pour les quatre*[230]. D'où son nom d'idolopée. On a la prosopopée, quand tout n'est que fiction, l'*éthos* et le personnage, à la manière de Ménandre, quand il a créé la Conscience[231] : avec la conscience en effet on a une chose et non plus un personnage. D'où son nom de prosopopée : en plus de la fiction de l'*éthos*, en effet, on a aussi celle du personnage.

227. Comme le confirme la distinction faite plus loin entre l'éthopée éthique et l'éthopée pathétique, l'*éthos* est pris ici au sens large qui recouvre tous les états d'âme que le discours fait apparaître, qu'ils soient durables — c'est l'*éthos* au sens strict — ou passagers — c'est le *pathos* ; cf. Jean de Sardes, 20.18-21. Sur les conditions linguistiques de cette imitation, voir la n. précédente (p. 239). Sur les contraintes imposées par l'emploi du seul discours direct et sur les ressources innombrables qu'offre la diversité des personnes et des situations, voir *Théon*, p. XXXV-XXXVI. Sur la notion d'*éthos* en général, voir ma *Théorie du discours*, p. 246-250.

228. Allusion aux douze travaux commandés à Héraclès par Eurysthée, roi d'Argos (ou de Mycènes).

230. Même exemple, à propos de la même théorie, chez le Ps.-Hermogène, qui précise qu'Aristide a donné la parole à Thémistocle (IX 2). Les trois autres hommes politiques défendus par Aelius Aristide contre Platon sont Cimon, Miltiade et Périclès.

XI. ΟΡΟΣ ΗΘΟΠΟΙΙΑΣ

1 Ἠθοποιία ἐστὶ μίμησις ἤθους ὑποκειμένου προσώπου. Διαφοραὶ δὲ αὐτῆς εἰσι τρεῖς, εἰδωλοποιία, προσωποποιία, ἠθοποιία. Καὶ ἠθοποιία μὲν ἡ γνώριμον ἔχουσα πρόσωπον, πλαττομένη δὲ μόνον τὸ ἦθος. Ὅθεν καὶ ἠθοποιία προσαγορεύεται. Οἷον· τίνας ἂν εἴποι λόγους Ἡρακλῆς Εὐρυσθέως ἐπιτάσσοντος ; Ἐνταῦθα <γὰρ> ὁ μὲν Ἡρακλῆς ἔγνωσται, τὸ δὲ τοῦ λέγοντος ἦθος πλαττόμεθα. Εἰδωλοποιία δὲ ἡ πρόσωπον μὲν ἔχουσα γνώριμον, τεθνεὸς δὲ καὶ τοῦ λέγειν παυσάμενον, ὡς ἐν Δήμοις Εὔπολις ἔπλασε καὶ Ἀριστείδης ἐν τῷ Ὑπὲρ τῶν τεσσάρων. Ὅθεν καὶ εἰδωλοποιία προσαγορεύεται. Προσωποποιία δέ, ὅταν ἅπαντα πλάττηται, καὶ ἦθος καὶ πρόσωπον, ὥσπερ ἐποίησε Μένανδρος Ἔλεγχον· ὁ γὰρ ἔλεγχος πρᾶγμα μέν, οὐ μὴν ἔτι καὶ πρόσωπον. Ὅθεν καὶ προσωποποιία προσαγορεύεται· πλάττεται γὰρ μετὰ τοῦ ἤθους καὶ τὸ πρόσωπον.

TEST. XI **1-4**. 3 Nicolai fabulae, XI (ed. Ch. Walz, *RhG* I. p. 381-382).

XI. **1-6** leguntur in Ph || tit. codd. omnes || pro ὅρος praeb. περὶ Ph Ac μέθοδος Ve^{mpo} || **1**. 2-3 pro αὐτῆς — ἠθοποιία hab. ἠθοποιῶν καθεστήκασι τρεῖς· τὸ μὲν γὰρ εἰδωλοποιία, τὸ δὲ προσωποποιία, τὸ δὲ αὐτὸ ἠθοποιία Nic. || 3 ante pr. ἠθοποιΐα add. καὶ Ma Ve^{mpo} || 5 ὅθεν — προσαγορεύεται om. Ph Pg || καὶ om. Vb Ba Vk VdeAd Nic. || 6 ἐπιτάσσοντος Ph Pg Vc VaPac Ac : προστ- Vb La Ba Vk VdeAd Ma Nic. || 7 ἐνταῦθα — 8 πλαττόμεθα om. Ph VaPac Ac || 7 γὰρ addidi || 8 pro ἦθος hab. εἶδος Vc || 9 μὲν om. La || τεθνεὸς Ph Sard. Vk Va Ac Ma Nic. : -εὼς Vb PgLa Vc Ba VdeAd Pac Dox. || post δὲ add. ὁμως Ve || καὶ — 12 προσαγορεύεται om. Ph || 12 pro ἅπαντα hab. πάντα Ph || 13 pro πρόσωπον hab. -πα Vc || 15 ἔτι PgLa Vc Ba VaPac Ac Ma Nic. : ὅτι Ph Vb Vk VdeAd || pr. καὶ om. Ph Pg || 16 τοῦ om. Vb Nic. || καὶ om. Ph Vb PgLa Va Nic. || τὸ om. Vc Ba Vd Pac Ac Ma.

2 Telles sont donc les espèces. Parmi les éthopées maintenant, les unes sont pathétiques, les autres éthiques, les autres mixtes. Sont pathétiques celles qui ne montrent partout que le pathos. Par exemple : paroles d'Hécube après la chute de Troie[232]. Ethiques celles qui ne proposent que l'*éthos*, par exemple : paroles d'un homme du continent qui voit la mer pour la première fois[233]. Mixtes celles qui offrent les deux, l'*éthos* et le pathos. Par exemple : paroles d'Achille se tenant auprès du cadavre de Patrocle et résolu à livrer bataille ; en effet la résolution est un *éthos* et l'ami étendu mort un pathos.

3 Tu développeras l'éthopée dans un style clair, concis, éclatant, délié, libre de tout entrelacement et de toute figure[234]. En guise de points le plan suivra les trois temps, présent, passé et futur[235].

4 Paroles de Niobé après la mort de ses enfants[236]

Quel revers de fortune[237] ! me voici sans enfants, moi qu'on tenait auparavant pour une mère comblée ! L'abondance s'est changée en dénuement et je ne suis

232. Sur la passion cf. *An. Seg.*, § 6 : « la passion est un état d'âme passager qui provoque un élan ou une répulsion d'une grande force, comme la pitié, la colère, la peur, la haine, le désir », et voir ma n. *ad locum* (*Anonyme de Séguier. Art du discours politique*, Paris, CUF, 2005, p. 65).

233. Cf. Ps.-Hermogène : « paroles d'un paysan voyant un navire pour la première fois » (IX 6). Et un commentateur : « l'*éthos* est le caractère approprié à chacun, soit par nature, soit par état, comme un père, un paysan, un vainqueur du prix de la bravoure, un débauché » (Jean de Sardes, 207.8-11). L'éthopée éthique propose une petite comédie et un commentateur remarque finement que dans l'éthopée « le discours pousse l'éthos plus loin qu'il ne convient ».

235. Ce plan est celui qui a prévalu, nous dit Nikolaos, qui précise que la transition du passé au futur comporte la médiation d'un passage par le présent (65.18-21).

237. L'exclamation, accompagnée en grec d'une figure polyptote (οἵαν οἵας) rappelle Sophocle, *Trach.* 994 : οἵαν οἵων.

2 Ἡ μὲν οὖν διαίρεσις αὕτη· τῶν δὲ ἠθοποιῶν αἱ μέν εἰσι παθητικαί, αἱ δὲ ἠθικαί, αἱ δὲ μικταί. Καὶ παθητικαὶ μὲν αἱ κατὰ πάντα πάθος σημαίνουσαι. Οἷον· τίνας ἂν εἴποι λόγους Ἑκάβη κειμένης τῆς Τροίας ; Ἠθικαὶ δὲ αἱ μόνον ἦθος εἰσφέρουσαι. Οἷον· τίνας ἂν εἴποι λόγους ἠπειρώτης ἀνὴρ πρῶτον θεασάμενος θάλασσαν ; Μικταὶ δὲ αἱ τὸ συναμφότερον ἔχουσαι, καὶ ἦθος καὶ πάθος. Οἷον· τίνας ἂν εἴποι λόγους Ἀχιλλεὺς ἐπὶ Πατρόκλῳ κειμένῳ βουλευόμενος πολεμεῖν ; Ἦθος μὲν γὰρ ἡ βουλή, πάθος δὲ φίλος πεσών.

3 Ἐργάσῃ δὲ τὴν ἠθοποιίαν χαρακτῆρι σαφεῖ, συντόμῳ, ἀνθηρῷ, ἀπολύτῳ, ἀπηλλαγμένῳ πάσης πλοκῆς τε καὶ σχήματος. Καὶ διαιρήσεις ἀντὶ κεφαλαίων τοῖς τρισὶ χρόνοις, ἐνεστῶτι, παρῳχηκότι καὶ μέλλοντι.

4 Τίνας ἂν εἴποι λόγους Νιόβη κειμένων τῶν παίδων ;

Οἵαν ἀνθ' οἵας ἀλλάσσομαι τύχην ἄπαις ἡ πρὶν εὔπαις δοκοῦσα ; Καὶ περιέστη τὸ πλῆθος εἰς ἔνδειαν

2. 1 ἡ — αὕτη om. Ph || 3 κατὰ La Vk VaPac : om. Ph Sard. Nic. ceterique || pro πάντα hab. πᾶν Pg^{mpo} Ba || pro πάθος hab. πάθη Sard. τὰ πάθη Nic. || 4 ἂν om. Ph Vb || pro κειμένης praeb. κειμένων τῶν παίδων Vc || 5 ἂν om. Ph Vb tum 8 ἂν om. Vb || 6 ἠπειρώτης — 8 λόγους om. Pg propter homoeotel. || πρῶτον Vb VaPac Ac Ma Nic. : πρῶτος Ph Vc πρώτως La Ba Vk VdeAd Dox. || 7 καὶ om. Vc Nic. || καὶ — 8 πάθος om. Pc || 9 πολεμεῖν Vb Vc Ba Vk VdeAd VaPc Ma : πόλεμον Ph PgLa Pa Ac Nic. || μὲν om. Vc || 10 γὰρ om. Ph Sard. || 3. 1 pro ἐργάσῃ hab. ἔργα Ph || pro τὴν ἠθοποιίαν praeb. τῆς -ίας Ph τὰς -ίας Vb Nic. || pro χαρακτῆρι σαφεῖ praeb. χαρακτὴρ εἷς σαφής Nic. || pro συντόμῳ hab. -όνῳ Sard. Dox. uide autem 503.19 sq. || 3 alt. καὶ om. Ph || 4 ante παρῳχηκότι add. καὶ La || καὶ om. Ph Ba || 4. 1 ante τίνας praeb. ἠθοποιίας μελέτη VaPa μελέτη Ac ἠθοποιία παθητική Nic. || pro tit. praeb. ἠθοποιία περὶ τῆς νιόβης $Vb^{mpo\ ut\ uid.}$ || 3 ἀλάσσωμαι pro -ομαι Vk || 4 καὶ om. Ph La || post περιέστη add. μοι PgLa Vk.

plus la mère d'un seul enfant, moi à qui l'on en connaissait tant[238]. Qu'il eût mieux valu ne jamais enfanter que d'enfanter pour les larmes ! Les parents stériles sont moins infortunés que ceux à qui on a ravi leur enfant, car il est douloureux de perdre ce dont on a joui[239]. **5** Hélas ![240] mon sort est semblable à celui de mon père ![241] Je suis la fille de Tantale, qui partageait le séjour des dieux et qui, après avoir connu leur compagnie, en fut banni[242]. Issue de Tantale, je ne démens pas ma race par mes infortunes. J'ai été liée d'amitié avec Lètô et c'est d'elle que me vient ma misère ; sa société m'a valu la perte de mes enfants, et le commerce d'une déesse s'achève pour moi dans les malheurs. Avant de faire la connaissance de Lètô, j'étais une mère des plus enviées ; devenue son intime, je suis sans descendance, moi qui avant de la connaître en avais une nombreuse[243]. Et maintenant mon sort est de gémir sur mes fils et mes filles, et le chant funèbre est d'autant plus difficile que son objet est plus extraordinaire[244]. **6** Où me tournerai-je ?[245] A quoi m'arrêterai-je ? Quelles funérailles me paraîtront à la mesure de la perte de tous mes enfants ? Les honneurs funèbres ne sauraient égaler mes malheurs. Mais pourquoi geindre ainsi, quand je puis demander aux dieux de me donner une autre nature ? Je ne vois qu'un moyen de me délivrer de mes infortunes, c'est de quitter mon état pour prendre celui des choses insensibles ; cependant je crains fort que même sous cette apparence je ne continue de verser des pleurs[246].

238. La répétition des mêmes idées présentées selon le même schéma est un aspect remarquable de ce développement. Comparer ci-dessous 5.4 sq.

239. Cette sentence est un souvenir et une paraphrase de Thucydide II 44, 2 *in fine*. Avec elle s'achève la première partie relative à la situation présente. La confrontation du présent avec le passé est donnée par le Ps.-Apsinès (*Ars*, X 49) comme l'expression la plus puissante du *pathos*.

καὶ μήτηρ ἑνὸς οὐχ ὑπάρχω παιδὸς ἡ πολλῶν τοῦτο δόξασα πρότερον. Ὡς ἔδει τὴν ἀρχὴν μὴ τεκεῖν ἢ τίκτειν εἰς δάκρυα. Τῶν οὐ τεκόντων οἱ στερηθέντες εἰσὶν ἀτυχέστεροι· τὸ γὰρ εἰς πεῖραν ἦκον ἀνιαρὸν εἰς ἀφαίρεσιν. 5 Ἀλλ' οἴμοι, παραπλησίαν ἔχω τῷ τεκόντι τὴν τύχην. Ταντάλου προῆλθον, ὃς συνδιητᾶτο μὲν θεοῖς, θεῶν δὲ μετὰ συνουσίαν ἐξέπιπτε, καὶ καταστᾶσα Ταντάλου βεβαιῶ τὸ γένος τοῖς ἀτυχήμασι· συνήφθην Λητοῖ καὶ διὰ ταύτην κακοπραγῶ καὶ τὴν ὁμιλίαν εἰς ἀφαίρεσιν εἴληφα παίδων καὶ τελευτᾷ μοι πρὸς συμφορὰς συνουσία θεοῦ. Πρὶν εἰς πεῖραν ἀφικέσθαι Λητοῦς ζηλωτοτέρα μήτηρ ὑπῆρχον, καταστᾶσα δὲ γνώριμος ἀπορῶ γονῆς, ἣν πρὸ τῆς πείρας εἶχον εἰς πλῆθος. Καὶ νῦν ἑκατέρων παίδων κεῖταί μοι γόος καὶ θρηνεῖν ἀπορώτερον, ὃ κατέστη σεμνότερον. 6 Ποῖ τράπωμαι ; Τίνων ἀνθέξομαι ; Ποῖος ἀρκέσει μοι τάφος πρὸς ὅλων παίδων κειμένων ὄλεθρον ; Ἐπιλείπουσι πρὸς τὰς συμφορὰς αἱ τιμαί. Ἀλλὰ τί ταῦτα ὀδύρομαι, παρὸν αἰτῆσαι θεοὺς ἑτέραν ἀλλάξασθαι φύσιν ; Μίαν τῶν ἀτυχημάτων τεθέαμαι λύσιν, μεταστῆναι πρὸς τὰ μηδὲν αἰσθανόμενα· ἀλλὰ μᾶλλον δέδοικα μὴ καὶ τοῦτο φανεῖσα μείνω δακρύουσα.

5 pro ὑπάρχω hab. -χει Ph ‖ 7-8 pro τεκόντων οἱ στερηθέντες εἰσὶν ἀτυχέστεροι praeb. τεκουσῶν αἱ -θεῖσαι εἰσιν -ραι VaPac ‖ 7 pro στερηθέντες hab. τεχθέντες Ph ‖ 5. 1 ἀλλ' om. Ph ‖ pro παραπλησίαν hab. -σίως Ma ‖ 2 pro προῆλθον hab. -θεν VeAd ‖ pro ὃς hab. ὅσον Ph ‖ pro συνδιητᾶτο hab. διη- Vb ‖ 3 ante συνουσίαν add. τὴν Pc Ma ‖ συνουσίας pro -σίαν Ve ‖ 6 pro εἴληφα hab. ἀπειλ- Vc Ba Ma om. Vb ‖ 9 εἶχον om. Ba ‖ 10 pro γόος praeb. γόνος Ph PgLa Vc Ba γένος Sard. Dox. ‖ **6.** 1 pro ποῖ hab. πῆ Ve ‖ 2 τράπωμαι pro -ωμαι Ph Vc ‖ 4 ταῦτα om. Sard. ‖ 5 pro αἰτῆσαι hab. αἰτήσασθαι Vb ‖ 7 ἀλλὰ μᾶλλον Vc Ba VaPac Ac Ma : μᾶλλον δὲ Pg VeAd μᾶλλον om. Ph Vb La Sard. Vk Vd Ac

XII. DÉFINITION DE LA DESCRIPTION[247]

1 La description est un discours qui présente en détail et met sous les yeux avec évidence ce qu'il donne à connaître[248]. On décrira des personnes et des choses ou faits[249], des temps et des lieux, des animaux et enfin des plantes. Des personnes, comme Homère :

Des épaules voûtées, une peau brune, une tête frisée[250].

Des choses ou faits, telles qu'une bataille sur mer ou sur terre[251], comme l'Historien[252]. Des temps, comme le printemps ou l'été[253], en indiquant quelles fleurs naissent durant ces périodes. Des lieux, à la manière dont Thucydide lui-même a dit quelle était la configuration du port de Cheimérion en Thesprôtide[254]. La description des personnes ira de ce qui est premier à ce qui est dernier, c'est-à-dire de la tête aux pieds, celle des faits dira ce qui a précédé et les faits eux-mêmes, puis ce qui s'ensuit habituellement, celle des temps et des lieux se tirera des choses environnantes[255].

247. Cf. Théon, 118.6-120.11 [p. 66-69] ; Ps.-Hermogène, X ; Nikolaos, 67.16-71.2 ; *Théon*, p. XXXVIII-XLV, avec une bibliographie, p. XXXVIII, n. 63. Certains théoriciens, dont Théon, ont placé la description après le lieu commun, à cause d'une certaine parenté entre les deux exercices. Il est possible en effet de décrire des types généraux comme le parricide et d'utiliser dans la description, comme dans le lieu commun, les points du souverain bien (voir ci-après la n. 255). Inversement le lieu commun peut utiliser la description (voir Nikolaos, 49.9-11). L'ordre des exercices proposé par le Ps.-Hermogène et Aphthonios est, une fois encore, celui qui a prévalu (Nikolaos, 68.5 sq.). Comme l'éthopée, la description est une importante forme littéraire, surtout utilisée dans les œuvres historiques, comme l'indiquent les exemples donnés par les théoriciens. Aussi montre-t-on en quoi elle se distingue de la narration : « la narration est une simple exposition des faits, la description cherche à faire des auditeurs des spectateurs » (Nikolaos, 68.10-12). Et les commentateurs s'appliquent à démontrer en quoi elle est utile dans le discours rhétorique (voir J. de Sardes, 215.2-7 et 17-24).

250. *Od.*, XIX 246. Même exemple chez Théon.

XII. ΟΡΟΣ ΕΚΦΡΑΣΕΩΣ

1 Ἔκφρασίς ἐστι λόγος περιηγηματικὸς ὑπ' ὄψιν ἄγων ἐναργῶς τὸ δηλούμενον. Ἐκφραστέον δὲ πρόσωπά τε καὶ πράγματα, καιρούς τε καὶ τόπους, ἄλογα ζῷα καὶ πρὸς τούτοις φυτά. Πρόσωπα μὲν ὥσπερ Ὅμηρος·

γυρὸς ἐν ὤμοισι, μελανόχροος, οὐλοκάρηνος.

Πράγματα δὲ ὡς ναυμαχίας καὶ πεζομαχίας, ὥσπερ ὁ συγγραφεύς. Καιροὺς δὲ ὡς ἔαρ καὶ θέρος, φράζων ὁπόσα παρ' αὐτὰ προέρχεται τῶν ἀνθέων. Τόπους δὲ ὡς αὐτὸς ὁ Θουκυδίδης τὸν λιμένα τῶν Θεσπρωτῶν εἶπε Χειμέριον, καθάπερ ἔχει σχήματος. Ἐκφράζειν δὲ δεῖ πρόσωπα μὲν ἀπὸ τῶν πρώτων ἐπὶ τὰ τελευταῖα, τουτέστιν ἀπὸ κεφαλῆς ἐπὶ πόδας, πράγματα δὲ ἀπὸ τῶν πρὸ αὐτῶν τε καὶ ἐν αὐτοῖς καὶ ὅσα ἐκ τούτων ἐκβαίνειν φιλεῖ, καιροὺς δὲ καὶ τόπους ἐκ τῶν περιεχόντων.

Loci : XII 1. 6 Hom., *Od.* XIX 246.

XII — 1. 7 πεζομαχίας leguntur in Ph ‖ tit. codd. omnes ‖ pro ὅρος hab. μέθοδος Ve^{mpo} ‖ 1. 2 δὲ om. Ph ‖ 4 πρὸς τούτοις om. Ph ‖ pro ὥσπερ hab. ὡς Ph La ‖ 6 pro γυρὸς ἐν ὤμοισι hab. ὃς Ph ‖ pro ἐν hab. ἔην Sard^{w} Vk Ma Dox. ‖ pro οὐλοκάρηνος hab. οὖλος ἀνήρ Ph ‖ 7 pro ὡς hab. οἷον Ph ‖ καὶ om. Ph ‖ post πεζομαχίας add. Ph πεζομάχους tum ἔκφρασις κήπου (= Libanivs VIII, p. 485.4-486.10 F) post quae deficit uerba ‖ 8 post συγγραφεύς add. ὁ θουκυδίδης Ma ‖ 9 pro αὐτὰ hab. αὐτοῖς Ba^{mpo} ‖ προέρχεται post τῶν ἀνθέων traiec. VaPac Ma ‖ 9-10 αὐτὸς post ὁ traiec. Spengel ‖ pro εἶπε praeb. ἐξέφρασε τὸν (τὸ Vk) Vk VdeAd Ma ‖ ante χειμέριον add. τὸν Ad ‖ 11 post σχήματος add. καὶ τὰ λοιπὰ δὲ ὁμοίως Vk VdeAd Ma ‖ ἐκφράζειν VdeAd Dox. : -άζοντας cett. ‖ 12 ἐπὶ om. Pg ‖ post τελευταῖα add. ἰέναι La VaPac Ac Ma Dox. post πόδας addere uult Sard. 220.14 ‖ 14 τε La Vc Ba Vk VdeAd VaPac : om. Vb Pg Sard. Ac Ma Dox. ‖ 15 post περιεχόντων add. καὶ ἐν αὐτοῖς ὑπαρχόντων VaPac Ac Ma Dox. : om. Sard. ceterique de quo uidesis adn.

2 Les descriptions sont simples ou composées. Simples comme celles qui racontent une bataille sur terre ou sur mer. Composées comme celles qui conjoignent une action et un temps, telle la description par Thucydide de la bataille de nuit en Sicile. Il a précisé en effet en même temps que le déroulement du combat la qualité de la nuit[256].

3 Le style de la description sera délié, orné de figures variées et d'une façon générale à l'imitation des sujets décrits[257].

4 Description du temple d'Alexandrie et de son acropole.[258]

Les acropoles[259] sont établies pour la sécurité commune des cités : elles en sont en effet les citadelles, et les constructions qui s'y dressent ne sont pas tant un rempart pour elles-mêmes qu'elles ne servent de rempart à ces cités. Et, s'il est vrai que c'est le cœur d'Athènes qui renferme son acropole, la citadelle qu'Alexandre a désignée comme celle de sa propre cité, il l'a rendue conforme au nom qu'il lui a donné : il l'a établie en effet sur le point culminant de sa ville et elle porte plus légitimement le nom d'acropole que celle dont s'enor-

256. Thucydide VII 43-44 : « Il faisait, il est vrai, clair de lune, mais, si on se voyait, c'était comme il est normal à la lumière de la lune : on a bien devant soi la vision d'une personne, on ne se fie pas à reconnaître ce qui la distingue » (trad. Bodin-Romilly). Même théorie et même exemple chez Théon (119.3-5 [p. 68]) et chez le Ps.-Hermogène, X 3.

259. Le grec a ici la locution δὲ ἄρα caractéristique du discours narratif (voir Denniston, *Greek particles*, *s. u.* ἄρα I ; sur les rapports de la description avec la narration, voir ci-dessus les n. 247 et 257). Les commentaires qui y voient une marque du style relâché ont plus de pertinence que ceux qui la lisent comme introduisant la conclusion d'un syllogisme (voir Jean de Sardes, 226.16-22 ; J. Doxapatrès, 525.31-527.8).

2 Τῶν δὲ ἐκφράσεων αἱ μέν εἰσιν ἁπλαῖ, αἱ δὲ συνεζευγμέναι. Καὶ ἁπλαῖ μέν ὡς αἱ πεζομαχίας ἢ ναυμαχίας διεξερχόμεναι. Συνεζευγμέναι δὲ ὡς αἱ πράγματα καὶ καιροὺς ἅμα συνάπτουσαι, ὥσπερ ὁ Θουκυδίδης τὴν ἐν Σικελίᾳ νυκτομαχίαν ἐκφράζει· μετὰ γὰρ τῆς μάχης πῶς ἐπράττετο καὶ νυκτὸς ὅπως εἶχεν ὡρίσατο.

3 Ἐκφράζοντας δὲ δεῖ τόν τε χαρακτῆρα ἀνειμένον ἐκφέρειν καὶ διαφόροις ποικίλλειν τοῖς σχήμασι καὶ ὅλως ἀπομιμεῖσθαι τὰ ἐκφραζόμενα πράγματα.

4 Ἔκφρασις τοῦ ἱεροῦ τῆς Ἀλεξανδρείας μετὰ τῆς ἀκροπόλεως.

Αἱ ἀκροπόλεις δὲ ἄρα ταῖς πόλεσιν εἰς κοινὴν μὲν ἑστᾶσιν ἀσφάλειαν — πόλεων γὰρ ἄκραι γεγόνασι — τειχίζονται δὲ οὐ μᾶλλον αὐταὶ τοῖς οἰκήμασιν ἢ τὰς πόλεις τειχίζουσι. Καὶ τὴν μὲν Ἀθηναίων ἀκρόπολιν μέσος Ἀθηνῶν περιείληφε χῶρος, ἄκραν δὲ ἦν Ἀλέξανδρος τῆς οἰκείας ἐτίθετο πόλεως ὡς προσηγόρευσεν εἴργασται· πρὸς ἄκρον γὰρ ἔστησε πόλεως, καὶ γνησιώτερον αὐτὴν ἔστι προσειπεῖν ἀκρόπολιν ἢ ἐφ' ᾗ

2. 2 αἱ om. Vb PgLa Sard. Ac Ma ‖ 3 διεξερχόμεναι Vc Vk VdeAd VaPac : ἐξερχ- Ba εἴ τις ἐκφράσειε PgLa Ac Ma ἐκφράζουσαι Dox. om. Vb Sard. ‖ ὡς om. PgLa Sard. Vk Ac ‖ 4 ἅμα om. Vb PgLa Sard. Vk VdeAd ‖ 6 πῶς Vb PgLa Sard. Vc Ba Vk Vde . ὅπως Ad VaPac Ac Ma ‖ pro ὅπως hab. πῶς Ad ‖ 3. 1 ἐκφράζοντα pro -τας VaPa ‖ pro ἀνειμένον hab. -νως Vc Ba ‖ 2 ἐκφέρειν Vc Ba VaPac Dox. -φέρεσθαι Vb PgLa Sard. Vk VdeAd Ma -φράζεσθαι Ac ‖ 4. 1 pr. τῆς om. Ba VaPac Ma ‖ pro μετὰ hab. καὶ VaPac Ma ‖ 3 δὲ om. Vb Pg Ba Vk Pac Ac praeb. Sard. Dox. cf. 526.2 sq. ceterique ‖ pro εἰς hab. ἐς Ba ‖ μὲν om. Va del. m. po. Vc Ba Pa ‖ 4 pro ἀσφάλειαν hab. ἀφέλειαν Ba ‖ 5 οὐ om. Vb del. m. po. Vd Ma ‖ pro αὐταὶ praeb. αὗται Vc Ba Ac Dox. ‖ 7 περιείληφε Vb PgLa Vk Ad VaPc Ac : παρείληφε Vc Ba Vde Pa Ma ‖ 8 ἐτίθετο ego : τίθεται codd. τέθειται Finckh ‖ ὡς Heinsius : οἷς codd. ‖ pro προσηγόρευσεν hab. προηγ- Vc ‖ 9 πρὸς — πόλεως om. PgLa ‖ 9 γὰρ om. Vb Vd ante ἄκρον traiec. Vc Ba ‖ pro ἔστησε hab. -ηκε Va ‖ pro γνησιώτερον praeb. -ωτέραν Vc -ωτερον ἂν Pa^{mpo} ‖ 10 pro αὐτὴν hab. αὐτὸν Vd ‖ τὴν ante ἀκρόπολιν add. pler. om. PgLa Vk Va Ac del. m. po. Vb Vc Ba Pa.

gueillit Athènes, car elle possède la qualité exprimée par ce mot[260].

5 Elle se dresse au-dessus du sol comme une vraie citadelle, jusqu'à une grande hauteur, et on l'appelle acropole pour deux raisons : parce qu'elle s'élève au plus haut (*akron*) et que ce plus haut est celui d'une cité (*polis*)[261]. Les chemins qui y conduisent ne sont pas identiques : d'un côté une route, de l'autre un accès[262]. Cette différence de nom est dûe à leur configuration : d'un côté on a ouvert une route qu'on peut emprunter à pied et en chariot, de l'autre on a en outre taillé des marches et cet accès est impraticable pour les chariots : une succession d'escaliers, de plus en plus longs parce que conduisant de plus en plus par le chemin le plus court, mène toujours plus haut jusqu'à atteindre le nombre de cent marches[263]. La fin des escaliers en effet porte leur total à une mesure parfaite. **6** Aux escaliers succède un propylée ceint de grilles de moyenne hauteur. Quatre très grandes colonnes se dressent, menant par divers chemins à une unique entrée. A la suite de ces colonnes se dresse un édifice avec un grand nombre de colonnes de moyenne hauteur ; celles-ci ne sont pas monochromes, mais sont

260. Le texte modèle ici supplée la théorie, puisqu'il montre que l'exercice comporte un exorde et un épilogue. Cet exorde, une fois encore, va du général au particulier : les acropoles ont telle qualité ; celle d'Alexandrie en fait pleinement partie.

261. Cette phrase prolonge l'idée proposée dans l'exorde, mais l'asyndète crée une rupture et le début de la phrase est une première notation descriptive. La visite commence ; on est au pied du site et l'élément descriptif est en situation comme un constat du visiteur : voilà bien une acropole ! A propos de l'acropole voir Fraser, *op. cit.* [*supra*, n. 258], I, p. 30 sq., et la n. 230 (II, p. 99).

262. Heffter a pensé après d'autres (art. cit. [*supra*, n. 258]) qu'il s'agit d'un seul chemin changeant de nature. Mais alors il ne saurait être question de chariots. On a bien deux chemins, une route sur un petit côté et des escaliers sur un grand côté. Notre visite s'engage par le chemin aux escaliers.

φρονεῖν Ἀθηναῖοι παρέλαβον. Ἔχει γὰρ ὧδέ πως, ὡς ὁ λόγος διέξεισιν.

5 Ἄκρα τις ἐξανέχει τῆς γῆς, μέχρι μὲν πολλοῦ προϊοῦσα εἰς ὕψος, καλουμένη δὲ δι' ἀμφοτέρων ἀκρόπολις, οἷς τε εἰς ἄκρον ἐπαίρεται καὶ οἷς ἐν ἄκρῳ τέτακται πόλεως. Ὁδοὶ δὲ ἐπὶ ταύτην οὐκ ἴσαι· τῇ μὲν γὰρ ὁδός, τῇ δὲ γέγονεν εἴσοδος. Καὶ τὰς προσηγορίας αἱ ὁδοὶ μεταβάλλουσιν, ὡς ἔχουσι τρόπου καλούμεναι· τῇ μὲν γὰρ ὑπάρχει ποδὶ προσελθεῖν καὶ κοινὴ πρὸς ἅμαξαν τοῖς εἰσιοῦσιν ὁδός, τῇ δὲ προσανεσπάσθησαν ἀναβαθμοί, ἔνθα διελθεῖν ἁμάξαις ἄβατον· κλίμαξ γὰρ ἐπὶ κλίμακι δίδωσιν ἀεὶ τὸ μεῖζον ὡς ἐξ ἐλάττονος ἄγουσα καὶ ἀνάγει μετεωρότερον, πρὶν εἰς ἑκατὸν ἥκειν οὐ λήγουσα· πέρας γὰρ ἀριθμοῦ τελευτὴ πρὸς ἐντελὲς ἐκφέρουσα μέτρον. **6** Προπύλαιον δὲ διαδέχεται κλίμακας μετρίαις κιγκλίσι περικλειόμενον. Καὶ τέτταρες μὲν ἀνέχουσι μέγισται κίονες, ὁδοὺς παντοδαπὰς ἐπὶ μίαν εἴσοδον ἄγουσαι. Ταῖς δὲ δὴ κίοσιν ἐπανέχει τις οἶκος μετρίας πολλὰς προβαλλόμενος κίονας, αἳ χροιὰν μὲν οὐχὶ μίαν παρέχουσι, προβαλλόμεναι δὲ τῇ κατασκευῇ

5. 1 pro ἐξανέχει hab. ἀνέχει Pg et fort. Vb ‖ 2 pro εἰς hab. πρὸς Ac ‖ pro ἀμφοτέρων praeb. -ότερον Vc et fort Pg -ότερα Pg$^{?p}$ ‖ 3 pro ἐν hab. ἐπ' VaPac ‖ 4 pro ἐπὶ ταύτην hab. ἐπ' αὐτὴν Ba ‖ 5 pro εἴσοδος praeb. ἄνωδος Vk$^{?p}$ Ba^{pc} Ad ‖ 7 γὰρ om. PgLa ‖ pro προσελθεῖν hab. προελ- Ac ‖ κοινῇ pro -ὴ Pac ‖ ante πρὸς add. alt. καὶ Pac et ut uid. Va ‖ 8 pro ἅμαξαν hab. ἁμάξας Ac ‖ τοῖς om. Vb ‖ pro εἰσιοῦσιν hab. ἰοῦσιν Vc et fort. Vb^{1} ‖ 9 ante ἀναβαθμοί add. οἱ Vk ‖ pro ἁμάξαις hab. -ας Vc ‖ 10 post κλίμακι add. οὖσα Vc^{mpo} cf. Dox. 530.5-6 ‖ ὡς om. Ac Dox. ‖ **6.** 1 pro κλίμακας praeb. -ος Vk Ba Pac -κα Ba^{mpo} ‖ 2 περικλειόμενον codd. : δὲ καὶ περιειργόμενον Sard.$^{?p}$ ‖ 3 pro ἀνέχουσι hab. -σαι VaPac ‖ μέγισται om. Ba VdeAd ‖ 4 pro ἐπανέχει hab. -έχεται Va^{mpo} ‖ 5 pro πολλὰς hab. τινὰς Sard. om. VaPac ‖ 6 pro οὐχὶ hab. οὐδὲ Pc ‖ pro παρέχουσι hab. -σαι Ba Va ‖ pro προβαλλόμεναι hab παραβ- Dox. et m. po. Ba Ad Pa Ac.

plantées à l'avant de l'édifice comme un ornement. Le toit de cet édifice s'arrondit en une voûte sur le pourtour de laquelle est fixée une représentation monumentale des êtres[264].

7 On accède ensuite à l'acropole elle-même, formée d'un espace délimité par quatre côtés semblables. L'ensemble des constructions a la forme d'un rectangle, au milieu duquel s'étend une cour péristyle, bordée de galeries limitées par des colonnes égales et dont la dimension est telle qu'on ne peut rien ajouter. Chaque galerie s'achève à l'équerre sur une autre galerie et à leur point de rencontre une colonne double marque la fin de l'une et le début de l'autre. **8** A l'intérieur des galeries sont construites des pièces. Les unes servent de dépôts pour les livres ; elles sont ouvertes aux amoureux du savoir, prodigues de leur peine, et elles invitent la ville entière à s'approprier le savoir. Les autres ont été élevées en l'honneur des dieux ancestraux[265]. Le plafond des galeries, paré d'ornements en or, et le sommet des colonnes sont en bronze plaqué d'or. La cour n'est pas ornée de façon uniforme et elle montre, entre autres ornements

264. Les commentateurs proposent deux interprétations : les êtres sont ou bien les œuvres que les histoires attribuent aux dieux (τὸ γὰρ ἡμισφαίριον ἐν αὐτῷ ποικίλως ἱστόρηται « l'hémisphère en effet s'y trouve peint de couleurs variées »), ou bien les quatre éléments (voir Jean de Sardes, 328.12-17 et cf. *infra*, n. 267). L'hypothèse d'une voûte représentant le ciel est séduisante, si elle est compatible avec l'emploi de περί et de πήγνυμι. Une autre suppose que, peut-être, auprès de la voûte un tableau avait été fixé, où se lisait une doctrine philosophique sur les éléments (voir Anonyme, *Comm.*, p. 654.14 sq. Walz II). Heffter note qu'il peut s'agir d'une frise.

265. Voir Fraser, *op. cit.* [*supra*, n. 258], I, p. 324, et n. 138 (II, p. 479).

παραπεπήγασι κόσμος. Ὀροφὴ δὲ τῷ οἴκῳ προῆλθεν εἰς κύκλον, περὶ δὲ τῷ κύκλῳ μέγα τῶν ὄντων ὑπόμνημα πέπηγεν.

7 Εἰσιόντι δὲ παρ' αὐτὴν τὴν ἀκρόπολιν τέτρασι πλευραῖς εἷς χῶρος ἴσαις διῄρηται, καὶ τὸ σχῆμα πλαίσιον τυγχάνει τοῦ μηχανήματος, αὐλὴ δὲ κατὰ μέσον περίστυλος. Καὶ τὴν μὲν αὐλὴν στοαὶ διαδέχονται, στοαὶ δὲ ἴσαις διαιρούμεναι κίοσι, καὶ μέτρον αὐταῖς, μεθ' ὅ τι πλέον οὐχ ὑπάρχει λαβεῖν. Ἑκάστη δὲ στοὰ τελευτᾷ πρὸς ἐγκαρσίαν ἑτέραν, καὶ κίων διπλῆ πρὸς ἑκατέραν διαιρεῖται στοάν, τῆς μὲν αὖ λήγουσα, τῆς δὲ αὖ πάλιν κατάρχουσα. **8** Παρῳκοδόμηνται δὲ σηκοὶ τῶν στοῶν ἔνδοθεν, οἳ μὲν ταμεῖα γεγενημένοι ταῖς βίβλοις, τοῖς φιλοπονοῦσιν ἀνεῳγμένοι φιλοσοφεῖν καὶ πόλιν ἅπασαν εἰς ἐξουσίαν τῆς σοφίας ἐπαίροντες, οἳ δὲ τοὺς πάλαι τιμᾶν ἱδρυμένοι θεούς. Ὀροφὴ δὲ στοαῖς, ἣν χρυσὸς κατεσκεύασε, καὶ κορυφαὶ κίοσι χαλκῷ μὲν δεδημιουργημέναι, χρυσῷ δὲ συγκρυπτόμεναι. Τῆς μὲν οὖν αὐλῆς οὐχ εἷς ἅπας ὁ κόσμος· ἄλλο μὲν γὰρ ἄλλως

7 pro οἴκῳ hab. ἄκρῳ Vk$^{\gamma p}$ et fort. Vb ‖ 8 pro περὶ hab. παρὰ Pac ‖ post ὄντων add. θεῶν Ma ‖ 9 pro πέπηγεν hab. γέγονεν Vc ‖ 7. 1 εἰσιόντι Vk VdeAd VaPac Ma : εἴσω PgLa Vc Ba Ac et fort. Vb ‖ post δὲ add. τι Ba τινι Ma ‖ τέτρασι om. Ac ‖ 2 pro πλευραῖς hab. -οῖς Ac ‖ pro εἷς hab. ὁ Ac ‖ pro χῶρος hab. χώρους Vc Ba Vk VaPac Ma ‖ ἴσαις Vb VdeAd : ἴσους Vc Ba Vk VaPac Ma ἴσοις Ac om. PgLa ‖ 3 ante μέσον add. τὸ Pc ‖ 6 οὐχ om. Ac ‖ 7 pro ἑτέραν hab -αι Vb Vc ‖ 9 αὖ om. Pg Ac ‖ 8. 1 pro παρῳκοδόμηνται praeb. προῳκ- Vb Pa προσῳκ- Ba VdeAd προπαρῳκ- Vc προσπαρῳκ- Vc^{mpo} ‖ 2 pro ταμεῖα praeb. ταμιεῖα Ba Vk VdeAd ταμία Va ταμίαι Pac ‖ γεγενημένα pro -οι Vk ‖ 3 pro ἀνεῳγμένοι praeb. -να Vk et fort. Vb -ναι Ac ‖ 4 τῆς om. Ba ‖ 5 ante στοαῖς add. ταῖς PgLa Ba ‖ 7 συγκρυπτόμεναι codd. : συγκοπτ- Pac$^{\gamma p}$ ‖ 7 — 8 pro μὲν οὖν hab. γε μὴν Ac ‖ 8 pro ἄλλο praeb. ἄλλῳ Vk ἄλλος Ma ‖ pro ἄλλως praeb. ἄλλος Vb^{pc} ἄλλο Vc.

variés, les exploits de Persée[266]. **9** <Au> milieu s'élève une colonne très haute, qui signale l'endroit à ceux qui se dirigent de ce côté et qui, sans ce repère, ne sauraient pas où ils vont, et rend l'acropole visible de loin aussi bien du côté des terres que du côté de la mer ; autour du sommet de la colonne sont disposés les principes des êtres[267]. **10** En avant du centre de la cour s'élève un édifice sur lequel ouvrent plusieurs portes qui ont reçu le nom des dieux ancestraux[268] ; là s'élancent aussi deux obélisques de pierre et une source meilleure que celle des Pisistratides[269]. Le nombre de ceux qui ont fait construire cette merveille est incroyable : comme si un seul artisan ne suffisait pas à sa réalisation, on en a vu se mobiliser douze pour l'ensemble de l'acropole[270].

11 Au pied de l'acropole[271] s'étendent, d'un côté, un espace plan pareil à un stade, d'où le nom qu'on a donné à cet endroit[272], de l'autre, un deuxième espace pareillement dégagé, mais moins étendu.

12 Mais cette beauté est trop grande pour qu'on puisse l'exprimer. Et ce qui a pu être omis ne fait qu'ajouter au merveilleux, car il n'a été omis que parce qu'il était indicible[273].

266. « Persée tua Méduse, ce qui ne fut pas un mince exploit » (J. de Sardes, 229.5-7).

267. Une figuration des quatre éléments constitutifs des êtres : la terre, l'air, le feu et l'eau. Cette colonne, dite Pilier de Pompée, haute de quelque 26 m., avait été construite en 298 pour commémorer l'écrasement d'une révolte par l'empereur Dioclétien. Pour plus de précisions, voir la bibliographie réunie par J. Mc Kenzie (*op. cit.* [*supra*, n. 258]), n. 164, p. 209). Voir notamment C. Vandersleyen, « Le Préfet d'Egypte de la colonne de Pompée à Alexandrie », dans *Chron. d'Egypte*, XXXIII (janvier 1958), p. 113-134 ; Fraser, *op. cit.* [*supra*, n. 258], II, p. 85, n. 190, § 3.

268. Ces dieux étaient au nombre de huit : Sarapis, Isis, Harpocratès, Anubis, Ammon, Bubastis, Osiris, Bès.

269. Sur les obélisques voir Fraser, *op. cit.* [*supra*, n. 258], II, p. 85, n. 190, § 1. Sur la fontaine de l'acropole d'Athènes et son aménagement par les tyrans, voir Thuc. II 15, 5.

ἦν, τὸ δὲ τὰ Περσέως εἶχεν ἆθλήματα. **9** Καὶ <κατὰ> μέσον ἀνέχει τις κίων μῆκος μὲν ὑπερέχουσα, κατάδηλον δὲ ποιοῦσα τὸν χῶρον — οὔπω τις προσβὰς ὅποι πρόεισιν ἔγνωκε, μὴ σημείῳ τῇ κίονι τῶν ὁδῶν χρώμενος — καὶ περιφανῆ ποιεῖ τὴν ἀκρόπολιν πρός γῆν τε καὶ θάλατταν· ἀρχαὶ δὲ τῶν ὄντων τῇ τῆς κίονος κορυφῇ περιεστήκασι. **10** Καὶ πρὶν μέσην διελθεῖν τὴν αὐλήν, ἵδρυται κατασκεύασμα διῃρημένον πρὸς πύλας, ὅσαι τοῖς πάλαι θεοῖς ὀνομάζονται, δύο δὲ ὀβελοὶ ἀνεστήκασι λίθινοι καὶ κρήνη τῆς τῶν Πεισιστρατιδῶν ἄμεινον ἔχουσα. Καὶ τὸ θαῦμα γέγονεν ἄπιστον τῶν κατασκευασάντων ἔχον τὸν ἀριθμόν· ὥσπερ γὰρ ἑνὸς οὐκ ἀρκοῦντος εἰς ποίησιν, δημιουργοὶ τῆς ὅλης ἀκροπόλεως ὤφθησαν ἐπὶ δέκα δύο προκείμενοι.

11 Κατιόντι δὲ τῆς ἀκροπόλεως τῇ μὲν ὁμαλὸς διαδέχεται χῶρος σταδίῳ προσεοικώς, ὃ καὶ τῷ χώρῳ γεγένηται κλῆσις, τῇ δὲ ἕτερος μὲν διῃρημένος πρὸς ὅμοια, οὐ πρὸς ἴσον δὲ φερόμενος.

12 Τὸ μὲν δὴ κάλλος κρεῖττον ἢ λέγειν· εἰ δέ τι παραλέλειπται, παρενθήκη γεγένηται θαύματος· οἷς γὰρ οὐκ ἦν εἰπεῖν, παραλέλειπται.

9. 1 κατὰ add. Finckh ‖ 2 pro μῆκος hab. μήκει Ac ‖ 3 προσβὰς Vc προβὰς cett. ‖ 4 μὴ del. Dox. at prius Geometres de quo uidesis Dox. 531.9 sq. ‖ 4 τῶν ὁδῶν om. Pc ‖ 6 τῆς om. Pac ‖ 7 pro κορυφῇ hab. κεφαλῇ Vb Vk ‖ περιεστήκασι Vde VaPac Ma παρεστ- Vb PgLa Ba Ad Ac καθεστ- Vk Sard. Vc ‖ **10**. 1 ante μέσην add. εἰς VaPac ‖ 2 post διῃρημένον add. μὲν Vb Ba VdeAd Ac ‖ 3 pro ὀνομάζονται praeb. ὠνομάζοντο Vb Vk Ba Ve Ad ἐνομίζοντο Pc[?] ‖ 3 pro ὀβελοὶ hab. ὀβολοὶ Ba ‖ 4 τῆς Dox. Ma[mpo] : om. Sard. cett. ‖ 6 γὰρ om. Ba ‖ 8 pro προκείμενοι hab. προσκ- La et ut uid. Vb ‖ **11**. 3 pro τῇ hab. τὴν La ‖ 4 μέτρον add. ante φερόμενος Vk post φερ- Vc Ma ‖ **12**. 1 post τι add. καὶ Ma ‖ 2 pro παραλέλειπται hab. παρεῖται ἐν Ma VaPac ‖ ante θαύματος add. τοῦ La ‖ 3 post παραλέλειπται add. τέλος τῶν προγυμνασμάτων ἀφθονίου Vc.

XIII. DÉFINITION DE LA THÈSE[274]

1 La thèse est l'examen en paroles d'un sujet de discussion[275]. Les thèses sont politiques ou théoriques. Sont politiques celles qui envisagent une action utile au salut de la cité, par exemple : faut-il se marier ? Faut-il être marin ? Faut-il construire des remparts ? En effet la mise en pratique de toutes ces actions est utile au salut de la cité. Sont théoriques celles dont la discussion n'engage que l'intellect, par exemple : le ciel est-il sphérique ? Y a-t-il plusieurs mondes ? En effet cela n'a pas d'incidence sur la vie pratique, mais est un débat purement intellectuel[276].

2 La thèse diffère de la cause en ce que la cause possède des circonstances, tandis que la thèse est non circonstanciée — les circonstances sont la personne, l'acte, la cause, etc. Par exemple, « Faut-il construire des remparts ? » est une thèse, puisqu'elle ne comporte pas l'examen d'une personne ; en revanche « Lors de l'invasion perse, les Lacédémoniens délibèrent de la construction de remparts autour de Sparte » est une cause : on y trouve la personne des Lacédémoniens qui délibèrent, l'action de la construction de remparts autour de Sparte, la cause de l'invasion perse[277].

3 La thèse est le premier des exercices préparatoires où l'objection et la réfutation entrent dans le débat[278]. D'où le plan suivant pour la thèse : d'abord ce qu'on appelle une introduction, que tu énonceras à la place des exordes[279] ; puis tu utiliseras les points du souverain bien, le légal, le juste, l'opportun, le possible[280].

278. Voir ci-dessus, n. 274.

XIII. ΟΡΟΣ ΘΕΣΕΩΣ

1 Θέσις ἐστὶν ἐπίσκεψις λογικὴ θεωρουμένου τινὸς πράγματος. Τῶν δὲ θέσεων αἱ μέν εἰσι πολιτικαί, αἱ δὲ θεωρητικαί. Καὶ πολιτικαὶ μὲν αἱ πρᾶξιν ἔχουσαι πόλιν συνέχουσαν, οἷον εἰ γαμητέον, εἰ πλευστέον, εἰ τειχιστέον· ταῦτα γὰρ πάντα πόλιν συνέχει γινόμενα. Θεωρητικαὶ δὲ αἱ μόνῳ τῷ νῷ θεωρούμεναι, οἷον εἰ σφαιροειδὴς ὁ οὐρανός, εἰ κόσμοι πολλοί· ταῦτα γὰρ εἰς πεῖραν μὲν ἀνθρώποις οὐκ ἔρχεται, μόνῳ δὲ θεωρεῖται τῷ νῷ.

2 Διενήνοχε δὲ θέσις ὑποθέσεως τῷ τὴν μὲν ὑπόθεσιν ἔχειν περίστασιν, τὴν δὲ θέσιν ἀπερίστατον εἶναι. Περίστασις δέ ἐστι πρόσωπον, πρᾶγμα, αἰτία καὶ τὰ λοιπά. Οἷον τὸ μὲν " εἰ τειχιστέον " θέσις ἐπίσκεψιν οὐκ ἔχουσα προσώπου, τὸ δὲ " ἐπιόντων Περσῶν Λακεδαιμόνιοι βουλεύονται τειχίσαι τὴν Σπάρτην " ὑπόθεσις· πρόσωπον γὰρ ἔχει Λακεδαιμονίους σκοποῦντας, πρᾶγμα δὲ τὸ τειχισθῆναι τὴν Σπάρτην, αἰτίαν δὲ ἐπιόντας τοὺς Πέρσας.

3 Πρῶτον δὲ ἡ θέσις ἐν προγυμνάσμασιν ἀντίθεσιν καὶ λύσιν κατὰ ζήτημα δέχεται. Διαιρεῖται τοίνυν ἡ θέσις πρῶτον μὲν τῇ καλουμένῃ ἐφόδῳ, ἣν ἀντὶ προοιμίων ἐρεῖς· εἶτα χρήσῃ τοῖς τελικοῖς κεφαλαίοις, νομίμῳ, δικαίῳ, συμφέροντι, δυνατῷ.

XIII. tit. codd. omnes || pro δρος hab. περὶ Vb Ba Vk VdeAd Ma || **1.** 5 πάντα om. Vc || γενόμενα pro γιν- La || 7 γὰρ PgLa Ba Vk Ma : δὲ Sard. cett. || 8 pro ἔρχεται hab. ἔρχονται Sard. || **2.** 4 εἰ om. Ac || θέσις om. PgLa VaPac Ac del. Vc Ba praeb. Sard. cett. || ἐπίσκεψιν ego : -ψις pler. Sard. om. Vk Ma || 5 προσώπου ego : πρόσωπον codd. Sard. || 6 pro βουλεύονται hab. βούλονται Vk Ba || 8 pro τειχισθῆναι hab. -χίσαι Vc || **3.** 1 pro προγυμνάσμασιν praeb. γυμν- Pg τοῖς γυμν- La || 2 pro ζήτημα hab. ζητήματα Ac.

4 Thèse : faut-il se marier ?[281]

Si l'on veut en peu de mots rendre hommage à l'univers, qu'on fasse l'éloge du mariage[282].

5 Il a son origine au ciel, ou plutôt il peuple de dieux le ciel, ce qui fait de lui le père des êtres de qui provient le nom de Père[283]. Et il a produit des dieux sans que ceux-ci abandonnent leur nature[284]. Puis il est venu sur terre apporter la génération à tous les autres êtres et dans ce don il a su trouver pour des êtres incapables de durer le moyen de durer grâce à la chaîne des générations[285]. **6** D'abord il incite les hommes au courage[286] : du fait qu'il est inhérent au mariage de procurer enfants et femme, pour la défense desquels on fait la guerre, les présents qu'il vous fait sont une source de force. En même temps qu'il rend courageux, il rend juste : le mariage vise à la procréation et les hommes craignent pour leurs enfants, ce qui les conduit à des relations fondées sur le droit ; de ce fait le mariage les rend justes en même temps que courageux. Mais aussi intelligents, parce qu'il les incite à la prudence pour la sauvegarde des êtres les plus chers. Et, chose inattendue, il est inhérent au mariage d'apporter la tempérance, laquelle se trouve mêlée à la recherche du plaisir : du fait que le mariage impose une loi au plaisir, la tempérance rend le plaisir légitime, et un acte en lui-même blâmable devient grâce au mariage recommandable[287].

281. Sujet de thèse traditionnel. Cf. Théon, 128.6-7 et 15-21 [p. 94] ; Ps.-Hermogène, XI 7 et 8 ; Nikolaos, 74.15-75.12 ; Libanios (voir la note précédente). « C'est une thèse politique » (J. de Sardes, 255.18).

282. A l'annonce du développement suivant, qui constitue l'*epphodos* proprement dit, s'ajoutent la précision qu'il s'agit d'un éloge — « la thèse est l'éloge d'une chose », disent certains commentateurs (voir Jean de Sardes, 247.15) — et un premier argument affirmant l'universalité du mariage.

285. Thème traditionnel. Voir les nombreuses références réunies dans Pernot, p. 735, n. 51.

4 Θέσις· εἰ γαμητέον.

Ὁ τὸ πᾶν ἐν βραχεῖ τιμῆσαι ζητῶν ἐπαινείτω τὸν γάμον.

5 Προῆλθε μὲν γὰρ οὐρανοῦ, μᾶλλον δὲ οὐρανὸν πληροῖ τῶν θεῶν καὶ κατέστη πατὴρ τῶν ὄθεν τὸ Πατρὸς ὄνομα δίδοται. Καὶ θεοὺς ἐνεγκὼν φυλάττειν αὐτοὺς ἀφῆκε τὴν φύσιν. Εἶτα εἰς γῆν παρελθὼν ἅπασι τοῖς λοιποῖς ἐπιφέρει τὴν γένεσιν καὶ παρενεγκών, ἃ μένειν οὐκ οἶδε, τὸ μένειν αὐτὰ ταῖς διαδοχαῖς ἐσοφίσατο. 6 Καὶ πρῶτον μὲν ἀνθρώπους εἰς ἀνδρείαν ἐπαίρει· δι' ὧν γὰρ παῖδας καὶ γυναῖκας ἄγειν οἶδεν ὁ γάμος, ὑπὲρ ὧν πράττεται πόλεμος, ἐρρῶσθαι δίδωσι ταῖς αὐτοῦ δωρεαῖς. Εἶτα δικαίους σὺν ἀνδρείοις ποιεῖ· δι' ὧν γὰρ φιλοτιμεῖται τὰ γένη, περὶ ὧν ἄνθρωποι δίκαια πράττουσι δείσαντες, ὁ γάμος δικαίους ἅμα καὶ ἀνδρείους ἀποτελεῖ. Καὶ μὴν καὶ σοφούς, οἷς προνοεῖσθαι τῶν φιλτάτων ἐπαίρει. Καὶ τὸ παράλογον, σωφροσύνην οἶδε κομίζειν ὁ γάμος κἀν τῇ φιλοτιμίᾳ τῶν ἡδονῶν τὸ σωφρονεῖν ἀναμέμικται· δι' ὧν γὰρ νόμον ταῖς ἡδοναῖς ἐπιτίθησι, νόμῳ παρέχει σωφροσύνη τὰς ἡδονάς, καὶ τὸ κατηγορηθὲν αὐτὸ καθ' αὑτὸ σὺν τῷ γάμῳ θαυμάζεται.

4. 1 θέσις PgLa VaPac : om. cett. ‖ εἰ γαμητέον om. Vd ‖ **5.** 3 ante πατρὸς add. τοῦ Ma ‖ δέδοται pro δίδ- Vc Va Ma ‖ 4 pro παρελθὼν hab. προελ- Pc ‖ 7 pro ἐσοφίσατο hab. ἐχαρίσ- Vc ‖ **6.** 1 pro ἀνθρώπους hab. ἄνδρας Pac ‖ 2 ante παῖδας add. καὶ La ‖ ἄγειν post οἶδεν traiec. Sard. Pc ‖ 3 pro πράττεται hab. πλάττ- VdeAd ‖ ante ἐρρῶσθαι add. τὸ Ba^{mpo} ‖ 5 pro περὶ hab. ὑπὲρ Vc^{mpo} ‖ 7 pro ἀποτελεῖ hab. ποιεῖ Sard.^{lemma} (ἀποτελεῖ Sard.$^{comm.}$) Ba ‖ 8 παράλογον Vb PgLa Sard. Pac : παράδοξον Vc Ba Vk VdeAd Va Ac Ma ‖ 9 pro σοφροσύνην hab. -νας Vb -νης Ad ‖ κἀν τῇ PgLa Va Ac : κἀν Vb Vc καὶ Sard. ἐν γὰρ Ba Vk VdeAd ἐν Pac Ma ‖ 10 τὸ VaPac Ma : om. Sard. cett. ‖ 11 pro νόμον hab. -ων Vk ‖ σωφροσύνης pro -νη Pg Ba Ve Pac Ma.

7 Si donc le mariage produit les dieux et après eux chacune des familles en particulier, s'il rend à la fois courageux et juste, s'il apporte intelligence et tempérance, comment ne pas avoir pour le mariage toute l'estime possible[288] ?

8 — « Oui », dit-il[289], « mais le mariage apporte du malheur. » — C'est le sort que tu accuses, me semble-t-il, non le mariage[290]. En effet les souffrances que le malheur apporte aux hommes sont le fait du sort, non du mariage. En revanche, les biens dont le mariage comble les hommes sont un gain qui, lui, ne doit plus rien au sort. De sorte qu'il y a lieu plutôt d'admirer le mariage pour les biens qu'il offre, que de l'accuser pour les maux dus au mauvais sort. **9** Et quand bien même nous ferions du mariage le principal responsable des pires maux des hommes, serait-ce une raison d'éviter le mariage[291] ? La multitude des épreuves attachées à nos entreprises ne fait pas qu'on fuie ces entreprises[292]. Passe-moi en revue chacun des métiers dont on a beau sujet de se plaindre. **10** Les orages tourmentent les agriculteurs et les chutes de grêle leur causent des pertes. Pour autant les pertes causées aux agriculteurs par les orages ne les détournent pas de la terre, mais ils continuent de la cultiver, malgré les dommages apportés par les attaques venues du ciel. **11** Les navigateurs aussi connaissent des infortunes et les

288. La thèse proprement dite s'achève avec cet épilogue fait d'une récapitulation des arguments et de la conclusion qu'on en tire, comportant une exhortation et une amplification.

290. Cette proposition équivaut à « le mariage n'apporte pas de malheur » et constitue l'instance. Elle est suivie d'une confirmation (noter le γάρ), qui propose successivement un report d'accusation et une compensation. L'emploi dans l'instance de μοι δοκεῖς marque l'antagonisme des personnes et un *ethos* de modération (voir Hermogène, *De ideis*, II 6, 16 [249.24-250.7]).

7 Εἰ τοίνυν ὁ γάμος ἄγει μὲν τοὺς θεοὺς καὶ μετ' αὐτοὺς τῶν γενῶν τὰ καθ' ἕκαστον, ἀνδρείους δὲ ἅμα καὶ δικαίους ἀποτελεῖ καὶ σοφοὺς παρασκευάζει καὶ σώφρονας, πῶς οὐκ εἰς ὅσον οἷόν τε τιμητέον τὸν γάμον ;

8 — « Ναί », φησίν, « ἀλλ' ὁ γάμος συμφορῶν αἴτιος. » — Τύχης μοι δοκεῖς, οὐ τοῦ γάμου κατηγορεῖν. Ἃ μὲν γὰρ κακοπραγοῦντες ἄνθρωποι πάσχουσι, τύχη παρέσχεν, οὐ γάμος· ἃ δὲ φιλοτιμεῖται τοῖς ἀνθρώποις ὁ γάμος, οὐκέτι ταῦτα κέρδος ἐκ τύχης. Ὥστε θαυμάσαι μᾶλλον ἔστι τὸν γάμον ὧν ἔχει καλῶν ἢ κατηγορῆσαι δεινῶν, ὧν παρέσχεν ἡ τύχη. 9 Εἰ δὲ δὴ καὶ τὰ μάλιστα γάμῳ δοίημεν τὰ τῶν ἀνθρώπων φαυλότατα, τί μᾶλλόν ἐστιν ἀποστατέον τοῦ γάμου ; Οὐχ, ὅσα ἂν τοῖς πράγμασι προσῇ δυσχερῆ, ταῦτα καὶ φυγὴν τῶν πραγμάτων ἐργάζεται. Καί μοι τὰς καθ' ἕκαστον ἐξέταζε τέχνας, αἷς πρόσεστιν, ὅ τι δήπου καταιτιᾷ. 10 Τοὺς γεωργοῦντας ἐνοχλοῦσι σκηπτοὶ καὶ τῆς χαλάζης ἐμβολαὶ διαφθείρουσιν· οὐ μὴν οἷς γεωργοὺς διαφθείρει σκηπτός, τὴν γῆν ἀποφεύγουσιν, ἀλλὰ γεωργοῦντες ἐμμένουσι, κἂν ἐξ οὐρανοῦ τι λυπῇ προσιόν. 11 Αὖθις ἀτυχοῦσιν πλέοντες ἄνθρωποι καὶ τὰς

7. 2 pro αὐτοὺς hab. αὐτῶν Vc ‖ ἕκαστον Vb Vd VaPac Ma : -τα PgLa Ba Vk VeAd Ac ‖ pro δὲ praeb. τε Ba Vk VdeAd Pac ‖ **8.** 3 γὰρ om. Va ‖ 3-4 ἄνθρωποι post πάσχουσι traiec. VaPac ‖ 4 φιλοτιμεῖτε pro -ται Vd ‖ 5 pro τοῖς ἀνθρώποις hab. τοὺς -πους Pac ‖ 7 κατηγορῆσαι PgLa VaPac Ma : -εῖσθαι Vb Vc Ba Vk VdeAd Ac Pc^{rp} ‖ **9.** 3 pro ἀποστατέον hab. -σπαστέον Ba ‖ 4 ante προσῇ add. κἀν Vc Ba Vk Ac et ut uid. Vb ‖ 6 post πρόσεστιν add. μὲν pler. non hab. La VaPac ‖ **10.** 1 pro γεωργοῦντας hab. -γοὺς Ba Vk VdeAd ‖ 2 pro τῆς coni. γὴν Finckh ‖ pro ἐμβολαὶ hab. ἐκβ- Ba ‖ pro γεωργοὺς praeb. γεωργοῖς Ac γεωργοῖς τὴν γὴν Vc Va γεωργοὶ τὴν γὴν Pac ‖ 4 τι post λυπῇ traiec. Vc Ba ‖ pro λυπῇ hab. -εῖ Vb ‖ **11.** 1 πλέοντες post ἄνθρωποι traiec. VaPac.

tempêtes qui surviennent détruisent leurs bateaux. Pour autant ils ne cessent pas de naviguer à cause des malheurs qui se sont abattus sur eux tour à tour, mais ils imputent leur infortune au mauvais sort et supportent patiemment la peine que leur donne la mer. **12** Dans les batailles et les guerres les combattants perdent la vie ; cependant on n'abandonne pas la lutte parce qu'on va mourir au combat, mais l'admiration portée aux guerriers leur fait même aimer la mort et le bénéfice attaché à leur condition jette un voile sur le malheur qui l'accompagne. Les maux en effet ne doivent pas nous éloigner de tant d'avantages, mais en vue du bien il faut supporter le pire[293]. **13** Il serait donc absurde[294] que les cultivateurs, les navigateurs et aussi tous les soldats supportent les difficultés qu'ils rencontrent à cause des bons côtés de leur condition, et que nous, nous devions mépriser le mariage, au prétexte qu'il amène quelque désagrément.

14 — « Oui », dit-il, « mais il produit des veuves et des orphelins. » — Ce sont-là les méfaits de la mort et un malheur inhérent à la nature[295]. Ce dont tu accuses le mariage, me semble-t-il[296], c'est de ne pas aller jusqu'à changer les hommes en dieux et le grief que tu lui fais, c'est de ne pas compter les mortels au nombre des dieux. Car pourquoi, dis-moi, accuses-tu le mariage de ce qui est le fait de la mort ? Pourquoi imputes-tu à l'hyménée ce qui est seulement le lot de la nature ? Il convient que meure ce qui est né pour mourir. Si l'on meurt parce qu'on est né homme et si en mourant on fait de sa com-

293. Le tour sentencieux (voir la n. précédente) se double ici d'un précepte. En défendant un choix de vie en effet, la thèse met celui qui la soutient en position d'exhorter, ce qui confirme l'appartenance d'un tel discours au délibératif.

294. Le grec a ici deux mots (οὐκοῦν ἄλογον), dont l'un annonce qu'on tire une conclusion et dont l'autre signifie la contrainte rationnelle découlant de l'argument. Tout cela montre combien Aphthonios a soigné son texte modèle pour en faire un bon outil pédagogique.

ναῦς διαφθείρουσιν ἐπιόντες χειμῶνες· οὐ μὴν ἐνθένδε τὸ πλεῖν καταλύουσιν, οἷς ἐν μέρει πεπόνθασιν, ἀλλ' ἀνάγουσι μὲν εἰς τὴν τύχην τὸ δυσχερές, ἀναμένουσι δὲ τὸν ἀπὸ θαλάσσης γινόμενον πόνον. 12 Καὶ μὴν αἵ τε μάχαι καὶ πόλεμοι τὰ τῶν ἀγωνιστῶν διαφθείρουσι σώματα καὶ οὐχ, ὅτι πεσοῦνται μαχόμενοι, τὰς μάχας ἐκλείπουσιν, ἀλλ' ὅτι πολεμοῦντες θαυμάζονται, καὶ πεσεῖν ἠγαπήκασι καὶ τὸ προσὸν ἀτυχὲς ἐκ τοῦ συνόντος ἀγαθοῦ συναπέκρυψαν. Οὐ γὰρ διὰ τὰ φαῦλα φευκτέον ὅσα τῶν ἀγαθῶν, ἀλλ' ἕνεκα τῶν καλῶν ὑποιστέον τὰ χείριστα. 13 Οὐκοῦν ἄλογον γεωργοὺς μὲν καὶ πλέοντας καὶ πρὸς τούτοις ὅσοι στρατεύονται φέρειν τὰ πρὸς αὐτοὺς δυσχερῆ τῶν ἐπαινουμένων χάριν τῶν σὺν αὐτοῖς, ἡμῖν δὲ γάμον ἀτιμαστέον, διότι γάμος ἄγει τι λυπρόν.

14 — « Ναί », φησίν, « ἀλλὰ χηρείαν μὲν γυναιξίν, ὀρφανίαν δὲ παισὶν ἐπεισήνεγκε. » — Ταῦτα θανάτου δεινὰ καὶ τὸ πάθος οἷδεν ἡ φύσις· σὺ δέ μοι δοκεῖς αἰτιᾶσθαι τὸν γάμον, ὅτι μὴ καὶ θεοὺς τοὺς ἀνθρώπους ἐργάζεται, καὶ τοῦ γάμου κατηγορεῖν, ὅτι μὴ θεοῖς τὰ θνητὰ συνηρίθμησε. Τί γάρ, εἰπέ μοι, γάμου κατηγορεῖς, ἃ πραγματεύεται θάνατος ; Τί δὲ ὑμεναίων ἐρεῖς, ὅσα φύσις ἐπίσταται ; Συγχώρει πεσεῖν τὸν ὅπως πεσεῖται γενόμενον. Εἰ δὲ πίπτουσι μὲν ὅτι γεγόνασιν

2 ἐπιόντες χειμῶνες Pg Vk Pac : -ος -ος Vb La Vc Ba VdeAd Va Ac Ma -ος τοῦ -ος Dox. uide autem 550.20-21 ‖ 3 pro καταλύουσιν hab. -λείπουσιν Vd ‖ 4 pro εἰς hab. ἐς Vc Pac Ac ‖ 5 ante θαλάσσης add. τῆς Ad Ac ‖ πόνον ego : πόρον codd. ‖ **12.** 2 τὰ om. Pg ‖ 3 pro μαχόμενοι hab. -ούμενοι Vc ‖ 5 pro συνόντος hab. προσόντος Pg Pc Ac ‖ 6 συναπέκρυψαν PgLa Ba VaPac Ma : -εν Vb Vc Vk VdeAd Ac ‖ **13.** 3 pro πρὸς αὐτοὺς praeb. προσόντα La πρὸς αὐτοῖς VdeAd ‖ 4 τῶν σὺν αὐτοῖς om. PgLa Vc Va Ac ‖ pro γάμον hab. -ος Vk ‖ 5 ante γάμος add. ὁ Ma ‖ ante λυπρόν add. καὶ Va ‖ **14.** 2 ἐπεισήνεγκε codd. plerique Sard. : ἐπήν- PgLa Vc Dox. ‖ 5 τοῦ om. Vb Ba Vk VdeAd ‖ 7 ἃ — 8 ἐρεῖς om. Va propter homoeotel. ‖ 7 pro δὲ hab. δαὶ Pg Vc Ac.

pagne une veuve et de son descendant un orphelin, pourquoi rendre le mariage responsable de ce qui n'est arrivé que du seul fait de la nature[297] ? **15** Je pense au contraire que le mariage est un remède pour la veuve et l'orphelin[298]. A-t-on perdu son père et est-on par suite orphelin, le mariage procure un deuxième père aux orphelins. Et loin d'être l'origine du mal, le mariage l'enveloppe d'un voile ; il ne fonde pas l'état d'orphelin, il l'abolit. Ensuite c'est la nature qui par la mort amène le veuvage, tandis que par l'hyménée le mariage le transforme : celle dont la mort avait fait une veuve, le mariage en fait la compagne d'un mari, comme s'il l'avait établie dépositaire de ses propres faveurs. En effet, lorsque les dons qu'il a une fois accordés disparaissent, il les renouvelle ; de sorte que l'apanage du mariage est d'abolir, non d'amener le veuvage. Mais il arrive aussi qu'un père se voie privé de ses enfants par leur mort ; cependant le mariage lui permet d'en avoir d'autres en partage et d'être père une deuxième fois, lui à qui il n'a pas été accordé de l'être une fois pour toutes. **16** Quoi donc[299] ? Ce sont les bienfaits du mariage que tu transformes en griefs et, me semble-t-il, ce n'est pas le procès de l'hyménée que tu as entrepris de faire, mais son éloge. En obligeant à faire le décompte des faveurs de l'hyménée, tu es devenu le chantre du mariage, non son accusateur. En conséquence, l'accusation même que tu portes contre le mariage nous force à l'admirer et la liste des reproches que tu adresses au mariage devient celle de ses mérites[300].

297. La série des apostrophes qui font l'essentiel de l'amplification de l'argument est constituée d'interrogations incriminantes incluant un impératif. Si l'on y joint le précepte sentencieux qui s'y intercale, le discours est empreint ici d'une grandeur faite de véhémence et de noblesse.

299. Apostrophe et annonce de la conclusion.

ἄνθρωποι, πεσὼν δὲ χηρεύει μὲν σύνοικον, ὀρφανὸν δὲ παρασκευάζει τὸν ἐξ αὐτοῦ, τί γάμον ἐρεῖς ἀπεργάζεσθαι τὰ παρὰ μόνης γεγονότα τῆς φύσεως ; **15** Ἐγὼ δὲ αὖ τοὐναντίον γάμον ἐπανορθοῦσθαι ὀρφανίαν καὶ χηρείαν ἡγοῦμαι. Τέθνηκέ τῳ πατὴρ καὶ ταύτῃ παῖς ὀρφανός· ἀλλ' ἕτερον ἐπεισήνεγκε πατέρα τοῖς ὀρφανοῖς ὁ γάμος καὶ τὸ πάθος γάμου μὲν οὐ προέρχεται, γάμῳ δὲ συγκαλύπτεται, καὶ γίνεται γάμος ὀρφανίας ἀφανισμός, οὐχ ὑπόθεσις. Εἶτα χηρείαν ἐκ τελευτῆς μὲν ἦγεν ἡ φύσις, ἐξ ὑμεναίων δὲ μετέθηκε γάμος· ἦν γὰρ χηρεύειν εἰργάσατο θάνατος, ἀνδρὶ συνοικεῖν παρέσχεν ὁ γάμος, ὥσπερ καταστὰς φύλαξ τῆς αὐτοῦ χάριτος· ἃ γὰρ ἐξ ἀρχῆς εἰσηνέγκατο, παρῃρημένα πάλιν ἐπέδωκεν· ὥστε χηρείαν ἀναιρεῖν, οὐκ ἐπάγειν οἶδεν ὁ γάμος. Καὶ μὴν καὶ πατὴρ θανάτῳ μὲν ἀφαιρεῖται παῖδας, γάμῳ δὲ μετέσχεν ἑτέρων, καὶ πατὴρ γίνεται δεύτερον ὁ προσάπαξ εἶναι μὴ συγχωρούμενος. **16** Τί οὖν ; Τὰ τοῦ γάμου καλὰ πρὸς αἰτίαν μεταφέρεις τοῦ γάμου, καί μοι δοκεῖς οὐκ ἐλέγξαι ζητεῖν ἀλλ' ἐπαινεῖν τὸν ὑμέναιον· οἷς γὰρ ἐξαριθμεῖν καταναγκάζεις τῶν ὑμεναίων τὰς χάριτας, τούτοις ἐπαινέτης, οὐ κατήγορος τοῦ γάμου γεγένησαι· πρὸς ταῦτα καὶ κατηγορῶν τοῦ γάμου θαυμάζειν ἡμᾶς ἀναγκάζεις καὶ ποιεῖς εὐεργετημάτων κατάλογον τὰ τοῦ γάμου κατηγορήματα.

10 post δὲ add. τις Ba VdeAd ‖ χηρεύειν pro -ει Vb Vc ‖ 11 pro αὐτοῦ hab. ἑαυτοῦ Ba ‖ 12 τῆς om. Vb Ba Vk VdeAd ‖ **15**. 2 ante ὀρφανίαν add. καὶ VaPac ‖ 6 γάμῳ δὲ συγκαλύπτεται om. Vd propter homœotel. ‖ 7 χηρείας pro -αν Vc Ba Pc ‖ 12 pro ἐπέδωκεν hab. ἀπ- La Ma VaPac (ε s. l. Pa¹) ‖ 13 pro alt. καὶ hab. ὁ Ba ‖ 14 ante παῖδας add. τοὺς Ac ‖ pro ἑτέρων hab. ἑταίρων Vk ‖ 15 post γίνεται add. παίδων Vc Ma ‖ pro δεύτερον hab. -ος Ac Ma ‖ **16**. 1 τοῦ om. Vb Pg Vc Ba Vde Ac ‖ 3 pro καταναγκάζεις praeb. -ζῃ Vk VdeAd Ac Ma et fort. Vb -ζει Ba ‖ 5 πρὸς ταῦτα om. VaPac πρὸς tantum om. Ac.

17 — « Oui », dit-il, « mais le mariage est pénible. » — Mais qu'est-ce qui sait délivrer de la peine sinon le mariage[301] ? L'hyménée allège toute peine[302] et les relations intimes avec une épouse sont un bonheur total : quel ravissement pour un homme que l'étreinte conjugale ! Et quel bonheur que d'attendre un enfant et après l'attente de le voir naître ! Après la naissance arrive le moment où il dit « papa », puis il apprend un métier, collabore avec son père, prend la parole dans les assemblées, nourrit son père dans sa vieillesse, bref, comble toutes ses attentes[303]. On ne trouve pas les mots pour exposer tout au long les bienfaits inhérents au mariage.

18 C'est une grande chose que le mariage : créateur de dieux, il donne aux hommes le sentiment d'être des dieux, parce qu'il leur procure le moyen de durer. A ses adeptes il enseigne la justice, il les pousse à rechercher la tempérance et le plaisir qu'il poursuit n'appelle pas le blâme. D'où il résulte que le mariage doit être tenu partout dans la plus grande estime[304].

XIV. LA PROPOSITION DE LOI[305]

1 Certains auteurs ont enseigné que la proposition de loi était aussi un exercice[306]. De fait, bien qu'elle soit presque une cause complète, elle ne respecte pas toutes les exigences de la cause : on y propose bien un personnage, mais il n'est pas connu à tous égards ; aussi relève-t-elle plutôt de la thèse que de la cause[307]. Parce que la personne y joue pleinement son rôle[308], la proposition de loi va au-delà de la thèse, mais parce qu'elle ne respecte

301. La réfutation est une compensation. On a ici, dit un commentateur, « une mise en parallèle de la quantité » (Jean de Sardes, 261.6-7). Ἐπίσταμαι est ici une variante de οἶδα, maintes fois employé dans ce texte pour signifier ce qui est inhérent à la nature.

303. Cf. Théon, 125. 14-20 [p. 90] ; Nikolaos, 75.3-4 et 9-10.

17 — « Ναί », φησίν, « ἀλλὰ ὁ γάμος ἐπίπονον ». — Καὶ τί πόνον ἐπίσταται λύειν ἢ γάμος ; Ὁπόσα πονεῖ, δι' ὑμεναίων ἀνῄρηται καὶ ῥᾳστώνη παντάπασιν εἰς ὁμιλίαν γυναικὶ συνελθεῖν· ἡλίκον εἰς εὐνὴν ἀνὴρ γυναικὶ συνιών. Μεθ' ὅσης δὲ ῥᾳστώνης ἐλπίζεται παῖς καὶ προσδοκώμενος φαίνεται καὶ πατέρα φανεὶς προσερεῖ καὶ πρὸς μελέτην ἔρχεται τέχνης, καὶ πατρὶ συνεργῶν καὶ παρὰ τὰς ἐκκλησίας δημηγορῶν καὶ πατέρα γηροτροφῶν καὶ ὅλως ἅπαν ὅ τι δέοι γινόμενος ; Οὐκ ἔστι λόγῳ διεξελθεῖν, ἃ φέρειν οἶδεν ὁ γάμος.

18 Μέγα ὁ γάμος, καὶ παράγων θεοὺς καὶ παρέχων θνητοῖς θεοὺς εἶναι δοκεῖν, οἷς μένειν σοφίζεται· καὶ παιδεύει μὲν τοὺς χρωμένους τὰ δίκαια, πρὸς δὲ τὸ σῶφρον παροξύνει σκοπεῖν καὶ φιλοτιμεῖται τὰς ἡδονάς, ὅσαι μὴ φανεῖσαι κακίζονται. Διὸ τὸν γάμον περὶ πλείστου ἐν πᾶσι ποιητέον καθέστηκεν.

XIV. ΠΕΡΙ ΝΟΜΟΥ ΕΙΣΦΟΡΑΣ

1 Καὶ τὴν εἰσφορὰν τοῦ νόμου τινὲς εἶναι δεδώκασι γύμνασμα. Ἔστι μὲν γὰρ σχεδὸν ὅλη ὑπόθεσις, οὐ μὴν ἅπαντα σῴζει τὰ τῆς ὑποθέσεως· εἰσάγεται μὲν γὰρ ἐν αὐτῇ πρόσωπον, οὐ μὴν ἐφ' ἅπασι γνώριμον· ὅθεν θέσεως μέν ἐστι μᾶλλον, ἧττον δὲ ὑποθέσεως. Οἷς μὲν γὰρ ὅλως σχήματος δέχεται πρόσωπον, ὑπερβαίνει τὴν θέσιν, δι' ὧν δὲ σαφῆ μὴ σῴζει τὴν περίστασιν, ὑποθέ-

17. 4-5 συνελθεῖν — γυναικὶ om. Ad propter homœotel. ‖ 4 pro ἡλίκον — ἀνὴρ hab. ἡλίκον ἂν εἶεν εἰς εὐνὴν Pc ἡλίκον ἂν εἰς εὐνὴν εἶεν Pa^{1p} ‖ 5 συνών pro -ιων Vc ‖ 9 pro γινόμενος praeb. γενέσθαι La Ac γινόμενον Vc Ba VdeAd ‖ **18.** 1 pro μέγα hab. μέγας Pc ‖ 4 σωφρονεῖν ex σῶφρον Vc^{mpo} ‖ 6 ἐν om. Dox. del. Finckh.

XIV. tit. codd. omnes ‖ pro περὶ hab. δρος Vc VaPac Ma ‖ 1. 2 γύμνασμα om. Vb Sard. Vc Ba Vk hab. Dox. ‖ 6 ὅλως om. Ma ‖ pro σχήματος praeb. σχῆμα PgLa VdeAd σχήματι Pac cf. Dox. 556.6 sq. ‖ pro πρόσωπον hab. προσώπου VdeAd ‖ 7 τὴν om. PgLa Vc.

pas l'exigence de circonstances précises, elle reste en deçà de la cause. La proposition de loi est un exercice double : défense ou attaque de la loi proposée[309]. Et la loi est une invention et un don des dieux, une convention collective de la cité, une correction des fautes commises envers les deux[310].

2 Et voici le plan à suivre pour la proposition de loi. Ton développement comprendra les mêmes points que l'état de cause pragmatique[311] : le légal, le juste, l'opportun, le possible[312]. Tu donneras des exordes et, après les exordes, le point dit du contraire, après quoi tu emploieras les points susdits. C'est là encore une différence d'avec la thèse[313].

3 Contre la loi qui invite à tuer sur-le-champ l'homme adultère pris en flagrant délit[314].

A la fois je n'approuverai pas pleinement cette loi et je ne réprouverai pas totalement le texte proposé : parce qu'elle supprime l'adultère, j'approuve la loi proposée, mais parce qu'elle n'attend pas le vote des juges, je réprouve ce projet[315]. **4** Si c'est après avoir constaté la vénalité des juges, qu'il[316] élimine les tribunaux, le voilà convaincu d'avoir une mauvaise opinion des juges. Si c'est après avoir reconnu qu'ils prennent de justes décisions, comme elles le sont en effet, en quoi est-il juste d'approuver les juges et d'écarter le recours aux juges[317] ? **5** Tous les autres, lorsqu'ils s'opposent aux lois établies, sont en désaccord avec tels États, mais en

309. On trouve ci-après un modèle d'attaque ; pour un modèle de défense, voir Libanios, *loc. laud.*, ci-dessus, n. 305.

311. Le rapprochement avec la théorie de l'état de cause pragmatique existe aussi chez le Ps.-Hermogène, XII 1.

315. On a ici le premier exorde, fait d'une proposition et de sa confirmation, l'une et l'autre binaires. D'où un large mouvement oratoire soutenant l'autorité avec laquelle l'orateur prend position. Δι' ὧν est une variante de οἷς ; leur emploi ici associe à l'anaphore une figure polyptote.

σεως λείπεται. Νόμου τοίνυν ἐστὶν εἰσφορὰ διπλῆ γυμνασία, συνηγορία καὶ κατηγορία νόμου τεθέντος. Ἔστι δὲ νόμος εὕρημα μὲν καὶ δῶρον θεῶν, κοινὴ δὲ συνθήκη πόλεως, ἐπανόρθωσις δὲ πλημμεληµάτων τῶν εἰς ἀμφότερα.

2 Καὶ ἡ μὲν διαίρεσις αὕτη τῆς εἰσφορᾶς τοῦ νόμου· ἐργάσῃ δὲ αὐτὴν κεφαλαίοις οἷς καὶ τὴν πραγματικήν, νομίμῳ, δικαίῳ, συμφέροντι, δυνατῷ. Προοίμια δὲ θήσεις καὶ μετὰ τὰ προοίμια τὸ κεκλημένον ἐναντίον, εἶτα χρήσῃ τοῖς προειρημένοις κεφαλαίοις· ὅθεν καὶ ταύτῃ διήνεγκε θέσεως.

3 Κατηγορία νόμου τοῦ κελεύοντος ἐπ' αὐτοφώρῳ τὸν μοιχὸν κτείνεσθαι.

Οὔτε εἰς ἅπαν ἐπαινέσω τὸν νόμον οὔτε ἐπὶ παντὶ τὸ γραφὲν αἰτιάσομαι· οἷς μὲν γὰρ ἀναιρεῖ τὰ μοιχῶν, ἐπαινῶ τὸ τιθέμενον, δι' ὧν δὲ δικαστῶν οὐκ ἀνέμεινε ψῆφον, αἰτιῶμαι τὴν αἵρεσιν. **4** Εἰ μὲν οὖν δωροδοκίαν τῶν δικαζόντων κατεγνωκὼς ἀνῄρει τὰ δικαστήρια, φαύλην ἐλέγχεται περὶ τοὺς δικαστὰς κεκτημένος τὴν γνώμην· εἰ δὲ δίκαια κρίνειν, ὥσπερ δίκαια κρίνεται, ποῦ δίκαιον ἐπαινεῖν μὲν δικαστάς, ἐξαιρεῖσθαι δὲ τῶν δικαζόντων τὸν νόμον ; **5** Οἱ μὲν οὖν ἄλλοι πάντες, ὅσοι τοῖς κειμένοις διαμάχονται νόμοις, οἱ μὲν ἐναντιοῦνται ταῖσδε ταῖς πόλεσιν, οἱ δὲ ὁμολογοῦσιν ἑτέ-

10 καὶ om. Pa ‖ δὲ om. Ve ‖ 11 pro ἐπανόρθωσις hab. -ωμα Pg ‖ pro δὲ hab. τε Ba Vk VeAd om. VaPac ‖ τῶν om. Vc Va Ac ‖ **2**. 2 pro οἷς hab. οἵσπερ Vc ‖ **3**. 1 ἐπ' αὐτοφώρῳ post 2 μοιχὸν traiec. PgLa Ba Vk VdeAd ‖ 4 pro γραφὲν hab. γράφον Ba Ve Ac et ut uid. Ad ‖ 5 τὸ om. Pc ‖ pro ἀνέμεινε hab. ἀναμένει Ac ‖ **4**. 2 pro κατεγνωκὼς hab. κατέγνω Sard. ‖ 4 post ὥσπερ add. καὶ VaPac ‖ κρίνεται Vb Vc Ba Vk VdeAd : -τε cett. Dox. ‖ 6 pro δικαζόντων hab. -ζομένων Vc ‖ **5**. 2 pro τοῖς — νόμοις praeb. τοὺς κειμένους διαδέχονται νόμους Ac ‖ 2 pro διαμάχονται hab. δικάζοντα Vc ‖ 3 ταῖσδε om. Vb.

accord avec tels autres ; seul l'homme ici présent en est arrivé à s'opposer à toutes les lois[318].

6 Vous me semblez avoir fait un examen bien meilleur de la loi décidant si vous seriez juges de tout ce qui concerne la gestion de votre cité[319]. <En effet>, les stratèges, les prêtrises, les décrets, peu s'en faut que je ne dise tout ce qui se fait de plus noble <en temps de paix ou> en temps de guerre, est soumis sans exception à l'examen de juges : est stratège celui que l'examinateur a admis, est prêtre celui que le juge a établi, prend effet le décret dont la qualité a été reconnue par d'autres personnes et les victoires sur l'ennemi ne sont pas récompensées avant d'avoir été jugées. Comment donc n'est-il pas absurde que tout soit soumis à examen et que seule la présente loi se dérobe au vote des juges[320] ?

7 — « Oui », dit-il, « mais la faute des adultères est grave[321]. » — Eh quoi ? Celle des meurtriers ne l'est-elle pas davantage ? Et admettrons-nous que les traîtres le cèdent aux seconds ? Et que les pilleurs de temple sont inférieurs aux traîtres ? Pourtant celui qui est convaincu de ces fautes attend d'être jugé et ni le traître ne subit son châtiment sans qu'intervienne le vote du juge, ni il n'appartient au meurtrier de mourir sans que l'accusateur prouve le fait, ni à ceux qui ont dérobé les biens des Êtres supérieurs il n'appartient de subir la peine capitale, avant

318. Le troisième exorde exploite le point du légal en renvoyant à une loi et une pratique universelles.

319. Aphthonios pose ici le point du contraire en faisant état de la loi préexistante. Voir *supra*, n. 317.

320. La loi préexistante est meilleure, parce qu'elle règle une pratique générale à laquelle la loi proposée ferait exception. Selon le plan proposé dans la théorie, on attend ici les points du souverain bien. On ne les y trouve pas plus que chez Libanios (voir *supra*, n. 314 ; voir *ibid.*, au contraire, le modèle proposé par un commentateur), et on n'en aura que ce qui en est dit dans les autres parties du discours. On constate une fois encore que la pratique adapte librement la théorie.

ραις, μόνος δὲ ὁ παρὼν πᾶσιν ἐναντίος προελήλυθε νόμοις.

6 Δοκεῖτε δέ μοι πολὺ κάλλιον ἐξετάσαι τὸν νόμον εἰ πάντα τὰ παρ' ὑμῖν πολιτευόμενα κρινεῖτε· τοὺς <γὰρ> στρατηγούς, τὰς ἱερωσύνας, τὰ ψηφίσματα, πάντα ὀλίγου δέω λέγειν ὅσα <παρὰ τὴν εἰρήνην ἢ> παρὰ τὸν πόλεμον ἄριστα πράττεται, ἅπαντα δικαστῶν οἷδεν ἐξέτασιν, καὶ στρατηγεῖ μὲν ὃν ὁ κρίνων ἐξήτασεν, ἱερᾶται δὲ ὃν ὁ δικαστὴς ἐβεβαίωσε, καὶ ψήφισμα κύριον τὸ παρ' ἑτέροις ἀνακρινόμενον, καὶ νῖκαι πολέμων γερῶν οὐ μετέχουσι μὴ κρινόμεναι πρότερον. Πῶς οὖν οὐκ ἄλογον ἅπαντα μὲν ἀναμένειν τοὺς ἐξετάζοντας, μόνον δὲ τὸν παρόντα νόμον τὴν τῶν δικαζόντων ἀναδύεσθαι ψῆφον ;

7 — « Ναί », φησίν, « ἀλλὰ μεγάλα τὰ μοιχῶν ἀδικήματα. » — Τί δαί ; Τὰ τῶν ἀνδροφόνων οὐ μείζω ; Τοὺς δὲ προδότας ἐλάττους νομιοῦμεν ἑτέρων ; Ἱερόσυλοι δὲ τῶν προδιδόντων φαυλότεροι ; Ἀλλ' ὅμως ὁ τούτων ἄλοὺς ἀναμένει τοὺς κρίνοντας, καὶ οὔτε προδότης ὑπέσχε τὴν δίκην μὴ τοῦ δικαστοῦ ψῆφον ἐπάγοντος, οὔτε ἀνδροφόνῳ πεσεῖν ὑπῆρχε μὴ τοῦ κατηγόρου τὸ πάθος ἐλέγχοντος, οὔτε τοῖς ὑφαιρουμένοις τὰ τῶν κρειττόνων ὑπῆρξε παθεῖν, πρὶν ταῦτα

4 ἐναντίοις pro -ος Ac ‖ 5 pro νόμοις hab. -ος Pc Pa^{ut} ‖ 6. 2 πάντα — πολιτευόμενα om. Vb ‖ pro ὑμῖν hab. ἡμῖν Ba ‖ κρινεῖτε ego : κρίνητε pler. -ετε Ba VeAd Va Ac ‖ γὰρ addidi ‖ 4 παρὰ τὴν εἰρήνην ἢ add. Rabe coll. VIII 12. 2-3 ‖ 5 ἅπαντα om. Ba ‖ 6 pro στρατηγεῖ μὲν ὃν hab. -γοὶ μὲν ὧν Ve ‖ ὁ om. Pc Ac ‖ 7 pro δικαστὴς hab. στρατηγὸς Vc ‖ 8 pro ἀνακρινόμενον hab. κρ- La ‖ πόλεων $Pa^{γρ}$ τῶν πόλεων $Pc^{γρ}$ ‖ 10 ἅπαντας pro -τα Vc VaPac cf. Dox. 562.10 sq. ‖ 10 ἐξετάσοντας pro -ζοντας PgLa VeAd Ac ‖ 11 pro δικαζόντων hab. δικαστῶν Pc ‖ 7. 2 pro δαί hab. δὲ La Ba Vk Vde Ma et ut uid. Ad ‖ τὰ om. Vb ‖ 3 post ἑτέρων add. ἀδικῶν Vc ‖ 4 δὲ om. Vc ‖ ante φαυλότεροι add. οὐ Vc ‖ 5 τούτων Vb Vc Ba Vk ‖ 6 προδότης pro -ος Ac : -οις cett. ‖ pro κρίνοντας hab. ἀνακρ- La ‖ 7 ὑπῆρξε pro -χε VaPac Ma ‖ 9 ὑπῆρξε Vb Vc Ba Vk VdeAd Ma : -χε Ac -ξέ τι PgLa Dox. $Pac^{γρ}$ om. VaPac Sard.

que les juges aient eu à en connaître. **8** Il est donc inconvenant que, tandis que les fautes les plus graves sont condamnées devant des juges et qu'aucune d'elles n'est qualifiée si un juge n'a pas apporté son vote, seul l'adultère meure sans examen, lui qui plus que les autres devait être jugé, dans la mesure où sa faute est moins grave que la leur[322].

9 — « Quelle différence y a-t-il entre tuer l'adultère et le livrer aux juges, s'il est pareillement dans les deux cas promis à la mort[323] ? » — Autant de différence qu'entre le tyran et la loi, entre la démocratie et la monarchie. Le tyran tue qui il veut, mais la loi exécute justement celui qui a été reconnu coupable ; le peuple soumet à discussion tout ce dont il juge à l'assemblée, mais la monarchie châtie sans instruire de procès. En cela l'action du peuple et de la loi réunis est totalement opposée à celle de celui qui a choisi d'être monarque ou tyran. Comment donc n'y aura-t-il pas de différence entre tuer l'adultère et le livrer aux juges[324] ? **10** En outre[325] celui qui tue l'adultère de sa propre main s'arroge le droit de mort, tandis que celui qui le livre au juge remet ce droit au tribunal. Or mieux vaut assurément que ce droit appartienne au juge plutôt qu'à l'accusateur. **11** De plus, celui qui supprime l'adultère de sa propre main est suspect de le tuer

322. La réfutation utilise l'argument du plus. Les prémisses établissent une axiologie, en mettant trois fautes en regard de la faute considérée, avec une constante gradation dans la gravité. Elles vérifient ensuite que la même règle s'applique aux trois (noter le déplacement d'un terme par souci de variation). L'amplification obtenue par cette accumulation est renforcée par une quadruple interrogation. La conclusion se tire *a fortiori*.

323. Selon l'analyse de J. Géométrès (*in* J. Doxapatrès, 563.12-27), l'objection est une assimilation, comparable à l'état de cause du même nom (συλλογισμός ; voir Hermogène, *De stat.*, XI). Cette position répond à celle de l'orateur, que J. Géométrès décrit comme une métalepse : l'orateur admet le fait de la mise à mort, mais il met en cause la circonstance du moment, voulant qu'elle soit différée et n'intervienne qu'après un jugement. C'est une exploitation libre et intelligente de la théorie des états de cause.

μαθεῖν παρέστη τοῖς κρίνουσιν. **8** Οὐκοῦν ἄτοπον τὰ μὲν μείζω δίκην ὑπέχειν παρὰ τοῖς κρίνουσι καὶ μὴ δοκεῖν τι τούτων ὡς ἕκαστον, ἂν μὴ δικαστὴς ἐπενέγκῃ τὴν ψῆφον, μοιχὸν δὲ μόνον πεσεῖν ἀνεξέταστον, ὃν πρὸ τῶν ἄλλων ἔδει κρίνειν ὅσῳ τῶν ἄλλων καταδεέστερον.

9 — « Καὶ τί διαφέρει μοιχὸν ἀνελεῖν ἢ παραδοῦναι τοῖς δικασταῖς, εἰ τὸν ἴσον ἐξ ἀμφοῖν ὑποστήσεται θάνατον ; » — Ὅσον τυράννου καὶ νόμου τὸ μέσον καὶ δημοκρατίας πρὸς τὰς μοναρχίας ὅσον διάφορον. Τυράννου μὲν γὰρ ἀνελεῖν ὃν ἂν βούλοιτο, νόμου δὲ κτεῖναι δικαίως τὸν ἐλεγχόμενον. Καὶ δῆμος μέν, ὅσα ἂν ἐκκλησιάζων σκοπῇ, πρὸς ἐξέτασιν τίθησι, μοναρχία δὲ κολάζει μέν, οὐ συνεξετάζει δέ, ἃ συναμφότερον δῆμος καὶ νόμος ἐξ ἐναντιωμάτων ἅπαντα πέπραχε πρὸς τὸν μόνον ἄρχειν καὶ τυραννεῖν προελόμενον. Πῶς οὖν οὐ διοίσει τὸν μοιχὸν ἀνελεῖν ἢ παραδοῦναι τοῖς κρίνουσι ; **10** Καὶ ἔτι πρὸς τούτοις ὁ μὲν ἑαυτῷ τὸν μοιχὸν ἀνελὼν ἑαυτὸν κύριον τοῦ δεδρακότος ἐργάζεται, ὁ δὲ δικαστῇ παραδοὺς κύριον ποιεῖ τοῦ δεδρακότος τὸ δικαστήριον· κρεῖττον δὲ δήπου τὸν δικάζοντα κύριον ἢ τὸν κατήγορον γίνεσθαι. **11** Καὶ μὴν ὁ μὲν ἑαυτῷ διαφθείρας μοιχὸν ἄλλου χάριν ἀνελεῖν ὑπο-

8. 3 pro τούτων praeb. τοῦτον Vb et ut uid. Ba Vk τοῦτο Vc ‖ ἐπενέγκοι pro -κῃ La ‖ 5 ἔδει om. Vb Ac ‖ ἔδει post κρίνειν traiec. VaPac ‖ pro ὅσῳ hab. ὡς Ba Vk VdeAd ‖ **9.** 1 pro διαφέρει hab. διοίσει Vc VaPac Ma ‖ ἀνελεῖν om. Vb ‖ 4 pro διάφορον hab. διαφέρον Vc Ac ‖ 5 γὰρ om. Vb Ac ‖ 7 σκοπεῖ pro -ῇ Ve et fort. Pg ‖ 8 κολάζειν pro -ζει Vd ‖ οὐ συνεξετάζει δέ Pac[1mg] Va[mpo ut uid.] : om. cett. Dox. unde μὲν post κολάζει del. Ba[mpo] et δὲ post 9 ἐναντιωμάτων add. La Vde et m. po. Vb Pg Pc Ac ‖ συναμφότερον Vb Vc VaPac Ac Ma : -ρα cett. ‖ 9 post δῆμος add. τε Ba VdeAd ‖ νόμοι pro -ος Vc Ba Vk VeAd ‖ 10 pro μόνον ἀρχεῖν praeb. μοναρχεῖν Ba ‖ 11 pro τὸν hab. τὸ Ba Ad Ac cf. **9.** 1 ‖ **10.** 5 pro γίνεσθαι hab. γένεσθαι PgLa Ba Vk Vd et ut uid. Ad ‖ **11.** 1 μὲν om. Vb Ba Vk VdeAd Ac.

pour un autre motif, tandis que celui qui le traduit en jugement paraît s'attacher seulement à la justice.

12 — « Oui », dit-il, « mais il subira un châtiment plus dur, s'il meurt sur-le-champ : car le temps passé à attendre le jugement sera pour lui un gain. » — S'il est jugé, ce sera le contraire[326], car ce délai lui sera plus pénible à supporter : il est plus terrible d'attendre l'exécution que d'avoir été exécuté et le report du châtiment apparaîtra comme un alourdissement de la peine. Il mourra plusieurs fois celui qui s'attend à mourir et l'attente de l'épreuve sera plus terrible ; l'adultère qui meurt sur-le-champ n'en a pas conscience : la promptitude ôte la conscience du châtiment et la mort qui survient inopinément n'est pas douloureuse, tandis que celle à laquelle on s'attend plusieurs fois, bien qu'elle ne se produise qu'une fois, compte autant de châtiments que d'attentes. **13** Quand bien même tu ne ferais pas cette différence, regarde[327] ! Celui qui tue l'adultère de sa propre main ne rend personne témoin du châtiment, mais celui qui le livre aux juges donne à la punition beaucoup de spectateurs ; et le châtiment mis sous les yeux de beaucoup de spectateurs est rendu plus pénible. **14** De plus, une mort discrète a un autre avantage pour les adultères : on croira généralement qu'ils meurent victimes de la haine, tandis que si le fait est établi devant les juges, l'exécution ne laissera pas de place à la contestation. Ainsi il est plus favorable pour l'adultère lui-même de mourir de façon obscure que d'être remis à la justice.

326. Cette réfutation va plus loin que l'instance jusqu'à l'action virulente : « l'instance nie ce qui est dit comme n'étant pas, tandis que l'action virulente propose le contraire de ce qui est dit » (Ps.-Hermogène, *De inu.*, III 5, 6 [140.3-5] ; cf. *supra*, XIII 15, et la n. 298, p. 248). On note dans ce qui suit l'autorité du discours sententieux et l'amplification obtenue par la répétition des mêmes pensées.

327. L'antiparastase est indiquée en grec par καίτοι. La force contraignante des deux arguments qui la soutiennent est annoncée par l'apostrophe (cf. *supra*, n. 299, p. 256). Tous deux s'appuient sur le point de l'honorable (τὸ ἔνδοξον).

πτεύεται, ὁ δὲ κρῖναι παρεσχηκὼς μόνων ἔδοξε τῶν δικαίων ἀντιλαμβάνεσθαι.

12 — « Ναί », φησίν, « ἀλλὰ χαλεπωτέραν ὑφέξει τιμωρίαν παραχρῆμα πεσών· κέρδος γὰρ ἕξει τὸν μέχρι κρίσεως χρόνον. » — Τοὐναντίον ἕξει κρινόμενος· ἀνιαρότερον γὰρ τὸν μετὰ ταῦτα βίον ὑποίσει· τὸ γὰρ παθεῖν προσδοκᾶν τοῦ πεπονθέναι δεινότερον καὶ τιμωρίας ἀναβολὴ προσθήκη φανεῖται ζημίας. Πεσεῖται πολλάκις ὁ πεσεῖσθαι δοκῶν καὶ τὴν ἐλπίδα τῆς πείρας ἕξει δεινοτέραν· ὥστε παραχρῆμα πεσὼν ὁ μοιχὸς οὐκ αἰσθάνεται. Κλέπτει τὴν αἴσθησιν τῆς τιμωρίας τὸ τάχος· ἀνάλγητος θάνατος ὁ πρὶν δόξαι συμβᾶς, ὁ δὲ πολλάκις μὲν ἐλπισθείς, εἰσάπαξ δὲ γεγονὼς ταῖς ἐλπίσι τὰς τιμωρίας μετρεῖ. **13** Σκόπει δέ, καίτοι παρ' ἄλληλα θείς. Ὁ μὲν ἑαυτῷ διαφθείρας μοιχὸν οὐδένα μάρτυρα τῆς τιμωρίας ποιεῖται, ὁ δὲ δικασταῖς παραδοὺς πολλοὺς θεατὰς ποιεῖται τῆς δίκης· λυπηρότερος δὲ τιμωρίας τρόπος ὑπὸ θεαταῖς πολλοῖς καθιστάμενος. **14** Καὶ ἄλλως συνοίσει μοιχοῖς κρύβδην πεσοῦσιν· ὑποψίαν γὰρ τοῖς πολλοῖς καταλείψουσιν ἔχθρας ἕνεκα πίπτοντες, ἐξελεγχομένου δὲ τοῦ πάθους ἐν τοῖς δικασταῖς ἀναμφισβήτητον ὁ πεσὼν ὑφέξει τὴν δίκην. Ὥστε πρὸς αὐτοῦ τοῦ μοιχοῦ πεσεῖν ἀδήλως ἢ δικασταῖς παραδίδοσθαι.

3 pro κρῖναι hab. κρίνειν PgLa VaPac Ma ‖ pro παρεσχηκὼς hab. ζητῶν Vc ‖ μόνον pro -ων Va ‖ **12**. 1 pro ὑφέξει hab. ἕξει Ac ‖ 2 ante τιμωρίαν add. τὴν Pc ‖ παραχρῆμα πεσών om. Vc ‖ pro γὰρ hab. δὲ VdeAd Ma ‖ 3 post τοὐναντίον add. μὲν Ma ‖ 4 pro γὰρ hab. δὲ VdeAd ‖ pro ὑποίσει hab. ἐπ- Ba[1ut uid.] Vk VdeAd Ac ‖ 8 post μοιχὸς iter. πεσὼν Pc et ut uid. Vb PgLa Pa καὶ πεσὼν Ac ‖ **13**. 1 pro δὲ καίτοι hab. τοίνυν VdeAd VaPac Ma ‖ 3 δὲ om. Vb ‖ 4-5 λυπηρότερον tum τρόπον pro -ος -ος Ac ‖ 5 pro δὲ hab. δὴ Vk ‖ **14**. 1 pro ἄλλως praeb. -ος Vb -οις PgLa Vc Ba ‖ 4 ὑφέξει Vc VaPac Ma et ut uid. Vb[1] : ἕξει cett. ‖ 5 pro πρὸς hab. πρὸ Ac ‖ τοῦ μοιχοῦ plerique : τὸν μοιχὸν VaPac Ma, m. po. Vc quae διοίσει s. l. add. Spengel Reche Martinez.

15 L'adultère est un être funeste dont le crime dépasse toute mesure[328]. Qu'il soit donc d'abord confondu, avant d'être exécuté, et qu'il soit jugé, plutôt qu'il ne subisse sa peine avant de l'avoir été[329]. S'il meurt en tant qu'adultère, cela rendra les filiations plus évidentes, car on ne contestera pas les paternités à partir du moment où les adultères auront disparu. Le crime est de nature publique ; que ce soit donc aussi un vote public qui le supprime quand il se produit. Je le crains, si l'adultère est éliminé sans qu'on sache pourquoi, il en laissera après lui beaucoup d'autres tels que lui. Parce qu'on ne saura pas pourquoi on l'élimine, il fera des émules[330] et son châtiment deviendra non pas la fin, mais le début du mal.

328. L'épilogue comprend d'abord un lieu commun, dont l'amplification utilise l'hyperbole. La présence en grec du mot *hyperbolè* a valeur d'exemple et permet le commentaire pédagogique.

329. Après le lieu commun l'exhortation. Elle est soutenue par trois arguments qui ne constituent pas une récapitulation, mais sont nouveaux. Le discours reste agonistique jusqu'au bout et, à considérer l'ensemble, il apparaît que la position prise par l'orateur est défendue solidement. Le dernier argument met en œuvre le point du résultat futur (τὸ ἐκβησόμενον ; sur ces points du souverain bien, voir notamment Hermogène, *De stat.*, VII).

330. Parce qu'on ne verra pas que sa conduite adultère ait été punie.

15 **Δεινὸν ὁ μοιχὸς καὶ πᾶσαν παρῆλθεν ἀδικημάτων ὑπερβολήν· ὅθεν ἐξελεγχέσθω πρῶτον, εἶτα πιπτέτω, καὶ κρινέσθω μᾶλλον ἢ δίκην ὑπεχέτω πρὸ κρίσεως. Ὡς μοιχὸς ἀναιρούμενος σαφεστέραν δώσει τὴν τῶν παίδων γονήν· οὐ γὰρ ἀμφισβητήσει τις, ὅτου γέγονε παῖς, ἐκλελοιπότων μοιχῶν τὸ λοιπόν. Κοινῆς ἀδίκημα φύσεως, ὅθεν καὶ κοινὴ ψῆφος ἀναιρείτω γενόμενον· ὡς ἐγὼ δέδια, μὴ λαθὼν μοιχὸς οἷς διαφθείρεται, πολλοὺς ἑτέρους καταλίποι τοιούτους· οἷς γὰρ οὐκ ἴσασιν, ἐφ' οἷς διαφθείρεται, ζηλώσουσιν ἕτεροι, καὶ τὸ κεκολάσθαι οὐ πέρας ἀλλ' ἀρχὴ γενήσεται πάθους.**

15. 2 pro πρῶτον hab. πρότερον VaPac ‖ 3 pro ὑπεχέτω hab. ὑπεσχ- VaPa ‖ 6 pro κοινῆς hab. κοινὸν ἢ La ‖ 7 ἀναιρείτω PgLa VaPac Ma Vc^{ρρ} : ἀναιρεῖ τὸ Vb Vk ἀναιρεῖτο Ac ἀναιρήσει Vc ἀναιρείτω τὸ Ba VdeAd ‖ γινόμενον pro γεν- Vc γενόμενος Pc ‖ 8 post ἐγὼ add. γε Ma ‖ ante μοιχὸς add. ὁ Ma ‖ 9 pro καταλίποι praeb. -λείπει Vc^{1} -λίπῃ Vc^{mpo} ‖ 11 post πάθους add. τέλος τῶν ἀφθονίου προγυμνασμάτων Vb PgLa Vc Ac τ. ἀφ. πρ. Ma Ve τ. τῶν εἰς τὴν ῥητορικὴν πρ. Va τ. τῶν εἰς ῥ. πρ. τοῦ σοφιστοῦ ἀφθονίου Pac.

PSEUDO-HERMOGÈNE

PROGYMNASMATA

NOTICE

Auteur, date et contenu

Le traité de *Progymnasmata* transmis sous le nom d'Hermogène ne faisait pas partie du corpus dont les pièces sont éditées ici. Je le donne à titre de complément, comme l'ont fait les auteurs des recueils proposés par Ph et Pg, deux témoins de la fin du xe s. Ph l'attribue à Hermogène[1], comme le faisait déjà, environ cinquante ans plus tôt, Jean de Sardes[2]. Deux témoignages cependant montrent que dès le vi^e^ s. l'attribution était incertaine. L'*explicit* de la version latine établie par Priscien au début de ce siècle attribue le texte grec à Hermogène ou à Libanios. Les scolies qu'on lit dans Π, antérieures à la fin de ce siècle[3], considèrent qu'il est d'Hermogène, mais font état de la tradition qui l'attribue à Libanios : τοὺς δὲ τόπους, ἀφ' ὧν αὐτὰς θέσεις κατεσκευάσαμεν, αὐτὸς ἡμῖν ὁ τεχνικὸς ἐδήλωσε διὰ τῶν προγυμνασμάτων, ἃ με οὐ λελήθασί τινες τῷ σοφιστῇ (σοφιστῇ Nilus : σοφωτάτῳ Pac) Λιβανίῳ περιτιθέντες ἄγαν ἑλλογίμως, ἵνα δὴ οὕτω φαίην « les lieux qui fournissent la confirmation des thèses, le technographe (*scil.* Hermogène) lui-même les a indiqués dans ses *progymnasmata*. Il ne m'échappe pas que certains les attribuent au sophiste Libanios, de façon très flatteuse, dirais-je »[4].

1. Pg est illisible au début et mutilé de la fin.
2. Voir 194.12-13.
3. Voir *supra*, p. LXVI.
4. Walz, *RhG*, VII 511.1-5.

Cette position favorable à Hermogène s'explique par une tradition, dont les mêmes commentaires se font l'écho[5], qui donne Hermogène comme l'auteur de trois traités. Dans l'ordre : les *Progymnasmata*, le *De statibus*, le *De ideis*. On la trouve déjà dans les prolégomènes transmis par Py et dont la rédaction date environ de l'époque où a été réuni notre corpus[6]. Il est remarquable que cette tradition, liée à la transmission du *De statibus*, ne fait état ni d'un *De methodo sollertiae*, ni d'un *De inuentione*. Syrianus connaît d'Hermogène trois traités, le *De statibus*, le *De ideis*, le *De methodo sollertiae*, à côté desquels il mentionne des commentaires aux discours (de Démosthène) sur les affaires publiques[7]. Syrianus toutefois a pu déduire l'existence des derniers sans les avoir vus, comme il a déduit celle d'un *De inuentione* : « les commentaires aux discours sur les affaires publiques, dont il (Hermogène) fait lui-même mention »[8] ; « et un autre traité sur les parties du discours politique, comme il le laisse entendre dans son traité sur les états de cause, lorsqu'il dit à propos de la conjecture qu'il parlera de façon plus exacte dans son développement sur l'exorde »[9]. La réunion sous le nom d'Hermogène du *De statibus* et du *De ideis* est une constante dont l'origine est ancienne[10]. L'adjonction à ce noyau par Syrianus du *De methodo sollertiae* est une nouveauté chez nos témoins. L'adjonction d'un traité de *Progymnasmata* en est une autre, qui peut dater de la fin du Ve s. La continuité des témoignages sur ce traité attribué à Hermogène ne permet pas de douter

5. Voir 168.15-18.
6. *Prol. syll.*, 290.3-8 ; cf. 203.16-19. Voir *supra*, Intr., p. XIX, n. 36, et p. XLI.
7. *Comm.* I 1.6-15 et II 2.20-3.3.
8. I 1.10-11 ; cf. Ps.-Hermogène, *De meth.*, XXIV 7.
9. II 3.3-7 ; cf. Hermogène, *De stat.*, III 29 (53.13). Voir à ce sujet le scolion cité et traduit *supra*, Intr., n. 19, p. XIV ; et voir *ibid.*, n. 52, p. XXVII.
10. Voir *supra*, Intr., p. XII-XIII.

qu'il s'agit bien de celui que j'édite ici. On a toutes les preuves que le *De methodo* n'est pas d'Hermogène, comme ne l'est pas non plus le *De inuentione*. Cela suffirait à rendre suspecte l'attribution des *Progymnasmata*, même si nous n'avions pas le témoignage d'une attribution à Libanios.

Comme l'avait bien vu H. Rabe, on a plusieurs raisons de critique interne pour penser qu'Hermogène n'est pas l'auteur du traité[11]. Elles sont de valeur inégale, mais il en est une qui saute aux yeux et suffit à emporter l'adhésion : l'auteur du traité ne se pose pas comme une autorité. « Puisque certains théoriciens, et non des moindres, en ont fait un exercice préparatoire indépendant, il faut en parler un peu », dit-il à propos du parallèle. Et à propos de la description : « puisque certains et non des moindres l'ont comptée, elle aussi, au nombre des exercices, nous les avons suivis pour éviter qu'on nous accuse de négligence »[12]. Cette attitude timorée est étrangère à Hermogène. Loin de craindre les critiques, il s'érige en juge l'auteur qui ose écrire : « Car, à ma connaissance, personne avant nous jusqu'à ce jour ne paraît avoir écrit là-dessus d'ouvrage rigoureux, mais tous ceux qui l'ont entrepris ont parlé d'une façon désordonnée et véritablement ne maîtrisaient pas leur sujet, de sorte qu'ils n'ont rien dit que de confus »[13].

L'attribution à Libanios n'est pas surprenante, car il existe une continuité entre notre traité, la pratique de Libanios et le traité d'Aphthonios. Là où il est possible de comparer les pratiques, comme dans la chrie inspirée d'une réflexion d'Isocrate sur l'éducation[14], il apparaît que Libanios occupe une position intermédiaire. Le point de la raison est dans notre traité une sorte de maxime. On la

11. Voir Rabe, p. V de son éd.
12. Respectivement VIII 1 et X 7.
13. *De ideis*, I 13 ; voir jusqu'à 15 (216.19 sq.).
14. Développement sommaire *infra*, III 6-9 ; cf. Libanios, p. 82-97 ; Aphthonios III 4-11.

retrouve un peu développée chez Libanios[15], où elle est précédée d'une longue enquête sur la vie difficile du jeune élève et les satisfactions que l'adulte cultivé tire de son rang dans la cité. Aphthonios ne développe que la première partie de l'enquête[16]. Si l'assertion d'une généralité était apparue comme l'essentiel du point chez son devancier, il ne l'aurait probablement pas omise. De même, dans le point du contraire, le thème du plaisir, présent ici et repris par Libanios, est omis par Aphthonios. La double citation proposée ici se retrouve chez Libanios, mais Aphthonios n'en reprend qu'une. A l'encouragement final conseillé ici, Libanios joint le thème de l'admiration ; Aphthonios n'a repris que ce dernier. Une confirmation remarquable est apportée par la théorie et la pratique de la thèse. Le plan suivi par la théorie et la pratique du Pseudo-Hermogène est celui que fournissent les points du souverain bien. Des trois modèles de Libanios, le premier suit les points du souverain bien, les deux autres les lieux de l'éloge[17]. La théorie d'Aphthonios est conforme à celle du Pseudo-Hermogène, mais le modèle qu'il propose suit les lieux de l'éloge. La preuve d'une évolution en faveur des lieux de l'éloge est dans le fait que les trois auteurs proposent le même sujet, développé par les deux premiers selon les points du souverain bien et par le troisième selon les lieux de l'éloge[18].

Aucune des deux attributions présentes dans la tradition ne peut donc être retenue. La position intermédiaire de Libanios indique le milieu du IVe s. comme *terminus ante quem* pour notre traité. La citation dans ce dernier d'un discours d'Aelius Aristide[19] donne comme *terminus post quem* le milieu du IIe s. Je retiens comme probable qu'il date du IIIe s.

15. Noter ἡ φύσις en 90.16.
16. Voir *supra*, III 6 et la n. 37.
17. En l'occurrence l'origine et les actions.
18. Voir *supra*, Aphthonios XIII 3, p. 152, n. 280. Cela indique qu'Aphthonios a composé les textes modèles séparément de son traité et postérieurement.
19. Voir IX 2.

L'analyse du contenu proposée ci-dessus en même temps que celle du contenu du traité d'Aphthonios, montre combien les deux exposés sont apparentés, et il faut relire ici tout ce qui a été dit de la grande qualité de leur programme pédagogique, de sa progressivité soutenue par une mise en pratique précise et adaptée, de la valeur de la formation qu'il assure, littéraire et plus généralement culturelle et morale[20].

Notre auteur destine son ouvrage aux élèves (III 10 ; VI 12). D'où une recherche de la clarté, notamment par le recours aux exemples (I 6 ; VI 3), et d'où le souci d'expliciter la méthode : « comment donc faut-il s'y prendre ? », dit-il pour enseigner à formuler le point du contraire (IV 9). Comme Aphthonios il sait qu'une partie de l'enseignement ne peut se faire que dans l'action pédagogique et la pratique des exercices. C'est ainsi qu'un développement possible du point du contraire n'est enseigné que par l'exemple (VI 4). D'une façon générale le traité se limite à l'essentiel et vise à la brièveté : « Les anciens ont abondamment parlé de la diversité des chries, distinguant les assertives des interrogatives et des percontatives. Mais pour l'instant allons au principal » (III 5-6 ; cf. XII 4). L'auteur veut à la fois structurer la pensée de l'élève en fournissant les cadres généraux de la théorie et l'appliquer à son objet : « Les technographes distinguent quatre espèces de récits, le mythique, le fictif, qu'ils appellent aussi dramatique, par exemple les récits tragiques, l'historique et le politique ou civil. Mais pour l'instant nous parlons de ce dernier » (II 3). On vient de le voir, il partage avec l'Anonyme de Séguier le souci de transmettre la doctrine classique[21] ; comme ce dernier il ne cherche pas à donner une œuvre personnelle, d'où l'habitude de citer les technographes antérieurs (I 1, 4, 8, etc.) et des présentations telles que celle-ci : « La description est un énoncé qui présente en détail, comme

20. Voir *supra*, p. 61-103.
21. Voir les p. LXXXIX-XC de mon éd. de l'*An. Seg.* (CUF, 2005).

disent les technographes, et qui met sous les yeux avec évidence ce qu'il donne à connaître » (X 1). Dans les passages en revanche où la matière demande une vraie liberté d'expression, il montre de grandes qualités littéraires : inventivité, souplesse dans l'emploi des procédés, comme le passage du récit au discours direct par l'intermédiaire d'un discours indirect (I 7 ; VI 5) ; mais aussi des qualités plus proprement oratoires, comme dans certains morceaux animés du souffle de l'éloquence (VI 3-11 ; cf. II 6).

La tradition manuscrite

Les rapports de parenté entre les témoins du texte des *Progymnasmata* attribués à Hermogène apparaissent dans le stemma suivant :

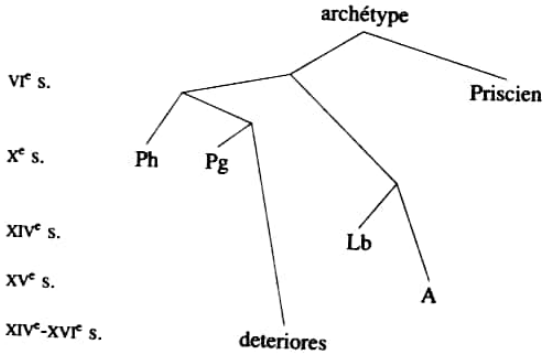

L'hyparchétype Ph, Pg, *deteriores*. — L'association de Ph avec Pg[22] et les *deteriores*[23] est suffisamment établie

22. Sur ces deux témoins voir *supra*, p. XXXV et XLVI.

23. Je garde pour les *deteriores* la dénomination et le groupement dus à H. Rabe. Ces témoins sont les suivants : MADRID, BN, 4579, XVe s. ; MILANO, Bibl. Ambros., D. 20 sup. (gr. 221), XIVe s. ; NAPOLI, BN, II. E. 9 (gr. 144), XVIe s. ; PARIS, BNF, gr. 2731, XVIe s. ; PARIS, BNF, gr. 2929, XVIe s. ; PARIS, BNF, gr. 2971, XVIe s. ; TORINO, BNU, 286 (C. I. 8), XVIe s. Pour mémoire : HAGION OROS, Monè Hag. Panteleèmonos (Lampros 5726), XVIIIe s. ; LONDON, BL, Add. 25883, XVIIIe s. La recension de notre texte dans le ms. de ROME, Bibl. Vall., Allatius CXXXVII (gr. 213), XVIe s., est une erreur du catalogueur (E. Martini, Milan 1902) : il s'agit en fait des Prolégomènes édités ci-dessus.

24. En cas d'accord de Ph et Pg je n'ai pas jugé utile de faire état des *deteriores*. De même en cas d'accord de Ph avec les témoins des autres branches de la tradition.

par les sauts du même au même commis par leur hyparchétype en VII 1.2-3 ; IX 4.5-6. Les fautes ou variantes qui associent Pg et les *deteriores* sont très nombreuses : I 4.6 ; 6.1 ; III 4.3-5 (saut du même au même) ; etc. Ils sont séparés respectivement par des fautes propres. Voir pour Pg III 3.3 ; VII 1.5 ; 7.2, et la variante X 3.1. Les *deteriores* en tant que groupe sont associés notamment par un saut du même au même, renchérissant sur un premier saut du même au même commis par l'hyparchétype, en X 2.6-7. Ph, pour ce texte comme pour les autres, occupe une place à part. Voir notamment un saut du même au même qui lui est propre en XI 7.3-4. Ces rapports étant établis, le texte de l'hyparchétype est donné par l'accord de Ph avec Pg et/ou les *deteriores*[24].

L'hyparchétype Lb A. — Voici d'abord une description sommaire de ces deux nouveaux témoins :

Lb — FIRENZE, Bibl. Med. Laur., Plut. 60.27. Manuscrit sur papier, du XIVe s., *in quarto*, 322 f. Il contient : 1) Aphthonios, *Progymnasmata*, ff. 1-34v (pièce 2 du corpus) ; 2) Pseudo-Hermogène, *Progymnasmata*, ff. 34v-50v ; 3) Anépigraphe, Prolégomènes syncrétiques au *De stat.*[25], f. 51rv ; 4) Hermogène, *De statibus*, ff. 52-98 (pièce 3) ; 5) Anépigraphe, Scolion sur les quatre parties du discours politique (éd. *supra*, p. XX) ; Synopse du livre premier des exordes (voir *supra*, p. XX-XXI), ff. 98v-101 ; 6) Anépigraphe, Prolégomènes syncrétiques au *De inu.*, f. 101-102 ; 7) Pseudo-Hermogène,

De inuentione, ff. 102-180 (pièce 5) ; 8) Anépigraphe, *Prolegomena artis de ideis*, ff. 180v-181v (pièce 6) ; 9) Anépigraphe, Prolégomènes syncrétiques complémentaires au *De inu.* (le début s'inspire de la pièce 7), f. 181v-182 ; 10) Hermogène, *De ideis*, ff. 182v-276 (pièce 8) ; 11) Peudo-Hermogène, *De methodo sollertiae*, ff. 276-297 (pièce 9) ; 12) Anépigraphe, *Synopsis artis de ideis*, f. 297rv (pièce 10 pour la partie correspondant au livre II, chap. I-IV) ; 13) Anépigraphe, Πῶς ἐπιγνωσόμεθα τὰς στάσεις (éd. *supra*, p. XXII-XXIV), f. 298 (f. 298v blanc) ; 14) M. Psellos, Περὶ τῶν τριῶν σχημάτων τῶν συλλογισμῶν τοῦ Ψελλοῦ, ff. 299-313v ; 15) Pseudo-Nonnos, *Scholia mythologica* (IV 32-54, *des. mut.*), ff. 314-315v ; 16) deux fragments lacunaires de deux mains différentes, f. 316rv ; 17) Lesbonax, *De figuris* (2.5-19B.5 et 24B.5-33B.2), ff. 317-318 et 318v (éd. David L. Blank, Lesbonax, ΠΕΡΙ ΣΧΗΜΑΤΩΝ, *SGLG*, Band 7, 1988, p. 135 sq.) ; 18) Georges Choiroboskos, *Epimerismi in Psalmos* (p. 56.17-60.36 et 34.5-49.31), ff. 319-320v et 321-322v.

A — BOURGES, BM, 383 (322). Manuscrit sur papier du XVe s., 270x170mm, 18 f. Il contient : 1) Anépigraphe, Modèles de *progymnasmata*[26], ff. 1-8v ; 2) Anépigraphe, Prolégomènes aux *Progymnasmata* d'Aphthonios (*Prol. syll.* 8 Rabe), ff. 9-11.9 ; 3) sans rupture de continuité, Prolégomènes complémentaires syncrétiques, ff. 11-12v ; 4) Pseudo-Hermogène, *Progymnasmata*, ff. 12v-18v.

25. Ces prolégomènes consistent en une série de définitions : de l'orateur, de la rhétorique, des éléments qui déterminent l'état de cause, etc. ; auxquelles s'ajoutent un diagramme sous le titre Ὑπὸ ποῖα εἴδη τῆς ῥητορικῆς αἱ στάσεις ἀνάγονται « De quelles espèces de la rhétorique relèvent les états de cause » ; et le Πῶς ἐπιγνωσόμεθα τὰς στάσεις « Comment reconnaître les états de cause » (éd. *supra*, p. XXII-XXIV).

26. Variations, à ma connaissance inédites, sur des sujets classiques : une chrie, deux sentences et une contestation.

On voit que Lb reprend assez fidèlement le cours de rhétorique traditionnel constitué par notre corpus, avec la volonté à la fois d'abréger et de compléter les pièces annexes, pour offrir l'essentiel des doctrines. Le manuscrit représente le cours personnalisé d'un professeur. Le témoin A procède d'une volonté comparable, mais ne concerne que l'enseignement des *Progymnasmata*.

On a vu que l'hyparchétype Ph Pg *deteriores* est séparé des deux autres témoins grecs par des fautes propres. L'hyparchétype Lb A, généralement plus fidèle, n'a pas de telles fautes. Lb et A toutefois sont suffisamment associés par une variante comme celle qu'on lit en I 4.7 (cf. II 6.2 et 3). En I 4.7 en effet l'ensemble de la tradition grecque est fautive en face du texte traduit par Priscien, et le texte proposé par Lb A est une réfection de leur hyparchétype. Lb, le plus ancien des deux témoins, n'a pas servi de modèle à A, comme le montrent notamment plusieurs sauts du même au même qui lui sont propres : V 3.4-6 ; VII 8.4-5 ; XI 8.5-6. D'une façon générale ses leçons sont meilleures que celles de A, dont en outre le copiste a été actif (voir II 7.2 et III 3.3). En XII 4.3-4 ce dernier a commis le même saut du même au même que le copiste de Ph, mais indépendamment de lui. En conséquence, lorsque le texte de l'hyparchétype Lb A n'est pas donné par l'accord des deux témoins, la leçon de Lb sera en principe préférable.

La traduction latine de Priscien. — L'importance dans le stemma de la version latine établie par le grammarien latin Priscien vient, d'une part, de ce qu'elle donne accès à un état du texte grec au début du VIe s., d'autre part, du fait qu'elle représente une branche de sa tradition séparée des témoins du texte grec. La tradition de Priscien montre que la version latine du traité appartenait originellement à un ensemble scolaire fait de trois ouvrages[27]. En incluant

27. J'emprunte les leçons de la version latine à *Prisciani Caesariensis opuscula*, ed. critica a cura di Marina Passalacqua, vol. I, *De*

notre traité dans ce programme, l'auteur souhaite collaborer à un renouveau culturel dans le monde romain : la diffusion des fondements de la rhétorique grecque doit permettre une lecture plus juste des classiques latins[28]. Le but scolaire poursuivi par Priscien l'a conduit à proposer du traité grec, non pas seulement une traduction, mais une adaptation : il omet ainsi toutes les références à la culture grecque et les remplace autant que possible par des références à la culture latine. Sous cette réserve il suit son modèle à la lettre et se montre un traducteur fidèle[29], de sorte qu'on rétablit généralement avec certitude les leçons du modèle.

Le texte de ce modèle est souvent meilleur que celui de la tradition grecque. En I 4.7, on l'a vu, l'hyparchétype des témoins grecs est fautif en face de Priscien. Voir de même I 1.1 ; II 4.4 ; III 2.4 ; IV 7.4 ; VI 2.7 ; 6.2 ; VIII 1.1 ; X 4.7 ; XII 4.6. On trouve chez Priscien bien des fautes propres, dont une part remonte probablement au modèle grec. Voir en IV 3.3 une leçon fautive en face des mss grecs et de Démosthène. On a des omissions[30] et des variantes. En VII 15.5-6 l'omission est due, presque à coup sûr, à un saut du même au même dans le modèle grec.

En définitive le texte de l'archétype est en principe donné par l'accord de Priscien avec l'hyparchétype Ph Pg *deteriores* et/ou l'hyparchétype Lb A. Pour le texte du chap. XI sur la thèse nous avons un autre témoin important. Ce chapitre en effet a été copié dans Ac par une main du XIe s. en marge du chapitre correspondant

figuris numerorum. De metris Terentii. Praeexercitamina, Rome 1987, p. 33-49 pour le texte des *Praeexercitamina*.

28. Voir M. Passalacqua, p. XXIV de son éd.
29. Voir *Ead., ibid.*, p. XXII-XXIV.
30. Par exemple en VI 10.2. Une omission comme celle de VI 12 d'un passage du traité où l'auteur renvoie son élève-lecteur à ses études ultérieures, a été probablement voulue par le grammairien latin. Celle de VII 8.4-6, sur les raisons de louer une vie longue aussi bien que courte, peut être accidentelle.

d'Aphthonios (ff. 27rv)[31]. Dans cette limite Ac se sépare de Priscien[32] et de nos deux hyparchétypes[33]. Il présente des fautes propres[34].

La tradition indirecte

Notre traité est cité littéralement sous le nom d'Hermogène dans les commentaires du traité d'Aphthonios réunis par Jean de Sardes[35]. Au demeurant notre traité est exploité comme l'est celui de Théon[36], quoique dans une moindre mesure et de façon plus limitée. En effet, pour une raison qui reste à élucider, le traité du Pseudo-Hermogène n'est utilisé comme commentaire de celui d'Aphthonios que pour les chapitres VII-IX et XII. Si l'on admet, comme cela est probable, que les utilisations de notre traité dans les commentaires de Jean de Sardes ont une même source, on peut poser que le modèle grec utilisé représente une tradition indépendante de nos deux hyparchétypes[37], indépendante aussi, semble-t-il, de la tradition représentée par le modèle de Priscien[38]. Dans son commentaire sur le même sujet[39] Jean Doxapatrès cite le traité attribué à Hermogène, quelquefois en l'adaptant, souvent de façon littérale, aux chap. I-VII et XI-XII. La comparaison des leçons montre que Jean se sépare de Priscien avec les témoins grecs. Il ne se rattache pas à l'hyparchétype Ph Pg *deteriores*, dont il ne partage pas

31. H. Rabe signale (p. XIII de son éd.) une reproduction apographe de ce texte dans le *Londinensis*, Add. 11889, du XVe s.
32. Voir 4.4.
33. Voir 2.2 ; 8.3 ; cf. 1.3 ; 8.5.
34. Voir 1.5 ; 6.2.
35. Voir *infra* en I 5-7 ; XII, § 1.4-§ 2. Ailleurs on y explique un passage d'un exercice modèle d'Aphthonios en montrant qu'il applique une doctrine exposée par Hermogène (voir Aphthonios, VII 5 et la n. 120 *ad locum*).
36. Voir *Théon*, p. CXXII.
37. Voir, par exemple, VII 9.8.
38. Voir XII 4.3.
39. Ed. Walz, *RhG*, II, p. 81-564.

les fautes, ni à l'hyparchétype Lb A, comme on le voit en VI 4.4. Dans les limites des citations littérales il représente donc, comme Jean de Sardes, une branche séparée de la tradition du texte grec. Jean Doxapatrès écrit en ayant sous les yeux un texte de notre traité et un texte des commentaires réunis par Jean de Sardes. On ne peut donc rien dire d'une tradition qui leur serait commune[40].

Les éditions antérieures

L'editio princeps — La première édition de notre traité est due à A. H. L. Heeren[41], sur la base du codex *deterior* de Turin (XVIe s.)[42].

L'édition londonienne — Une édition du texte avec une préface, un apparat critique et des notes est parue, sans nom d'auteur, à Londres dans *The Classical Journal*[43]. Le texte est issu des travaux préparatoires entrepris par J. Ward à partir de 1733. Il s'appuyait sur une collation du codex *deterior* de Paris, gr. 2731 (XVIe s.), réalisée antérieurement par J. Eleutherius, qui fournit la base du texte, et du codex de Paris, gr. 3032 (Ph, Xe s. ex.).

L'édition Walz — Jusqu'à l'édition de Walz, une seule branche de la tradition grecque se trouvait représentée.

40. Cela est vrai, par exemple, de la variante qu'ils partagent en I 7.7. D'autre part, lorsque Jean de Sardes cite une doctrine de Théon qu'on retrouve plus ou moins littéralement chez le Pseudo-Hermogène, il n'est pas de bonne méthode de citer les leçons de Jean de Sardes comme témoins du texte de ce dernier (voir X 4-5 et l'apparat de Rabe *ad locum*).

41. Dans *Bibliothek der alten Litteratur und Kunst*, Göttingen 1791 et 1792, fasc. 8 et 9.

42. Cette édition de Heeren a été reprise d'abord par G. Veesenmeyer, *Hermogenis Progymnasmata Graece*, Nürnberg 1812, qui ajoute ses propres notes à celles de Heeren ; puis par A. Krehl, en face du texte de Priscien, dans *Prisciani Caesariensis Grammatici Opera*, vol. II, Leipzig 1820, qui ajoute quelques notes à celles de Heeren.

43. Vol. V (1812), p. 381-394 ; VI, p. 396-411 ; VII (1813), p. 417-425 ; VIII, p. 155-160.

Le texte de Ch. Walz[44] y ajoute la collation du codex *deterior* de Milan, *Ambr.* D. 20 sup. (XIVe s.), mais surtout du codex de Florence (Lb), *Laur.*, Plut. 60.27 (XIVe s.), qui apporte le témoignage de la deuxième branche de la tradition grecque[45].

L'édition Spengel — Pour son édition[46], L. Spengel n'a pas vu de manuscrits. Il a mis à profit en revanche les corrections au texte de Walz proposées par Ch. Finckh[47].

L'édition Rabe — L'excellente édition procurée par H. Rabe[48] marque un progrès décisif en ce sens qu'elle repose sur l'ensemble de la tradition, en donnant toute leur importance aux témoins principaux. La seule différence notable d'avec la présente édition réside dans l'application des principes d'édition[49].

44. Dans *Rhetores Graeci*, I-IX, *ed. Christianus Walz*, Stuttgart et Tübingen, 1832-1836, réimpr. Osnabrück, 1968, vol. I, p. 9-54 ; *Praefatio*, p. 1-8 ; *Addenda et Corrigenda*, vol. IX, p. 718-719.

45. Walz a collationné en outre, pour les deux premiers chapitres, le codex *deterior* de Paris, gr. 2929 (XVIe s.). Il reprend la totalité des notes de Ward et un choix de celles des éditions antérieures.

46. Dans *Rhetores Graeci* ex recognitione Leonardi Spengel, I-III, Lipsiae (Teubner), 1853-1856, vol. II p. 3-18, *Praefatio*, p. XXIII-XXX.

47. Voir Spengel, *op. cit.*, *Praef.*, p. III.

48. *Hermogenis opera*, ed. H. Rabe, Lipsiae (Teubner), 1913, p. 1-27 ; *Praefatio*, p. I-XXVIII, notamment IV-VI et XIII.

49. H. Rabe avait bien vu qu'il fallait parfois préférer les leçons de Lb A, sans qu'il s'agisse chez lui d'une préférence raisonnée.

SIGLA

Codices

A	=	Auaricensis 383 (322), saec. XV
Ac	=	Ambrosianus gr. 523, saec. XI
Lb	=	Laurentianus plut. 60, 27, saec. XIV
Pg	=	Parisinus gr. 2983, saec. X
Ph	=	Parisinus gr. 3032, saec. X
dett.	=	codices deteriores (uide supra, p. 170, n. 23)

Codices Ioannis Doxapatri

Dox.	=	consensus codd.
Dox.^{L}	=	Laurentianus plut. 57, 5, saec. XIV
Dox.^{V}	=	Vaticanus gr. 2228, saec. XIV
Dox.^{W}	=	Vindobonensis phil. gr. 130, saec. XIII-XIV

Codices Ioannis Sardiani

SARD.	=	consensus codd.
SARD.^{V}	=	Vaticanus gr. 1408, saec. XIV
SARD.^{W}	=	Vindobonensis phil. gr. 130, saec. XIII-XIV

PRISC.	=	Prisciani translatio latina in ed. Marina Passalacqua, Roma 1987

HERMOGÈNE

EXERCICES PRÉPARATOIRES

I. LA FABLE[1]*

1 <La fable est un discours mensonger qui, en raison de sa vraisemblance, donne une image de la vérité>[2]. Les technographes[3] jugent bon de proposer aux jeunes en premier lieu la fable, parce qu'elle a le pouvoir de discipliner leurs âmes et de les rendre meilleures ; ils jugent donc bon de les façonner[4] pendant qu'ils sont encore tendres[5].

2 Il apparaît que les anciens déjà se servaient de la fable, Hésiode qui raconte celle du rossignol[6], Archiloque celle du renard[7].

*. Les notes annoncées qui ne se trouvent pas en bas de page ont été reportées en Notes complémentaires, *infra*, p. 252-260.

1. On trouvera les principales références pour cet exercice et les suivants ci-dessus, dans les notes qui accompagnent les passages parallèles d'Aphthonios. Sur le programme pédagogique des *progymnasmata* et l'utilisation de chaque exercice dans ce programme, voir *supra*, p. [62 sq.]. Comme le mot français, le mot grec, qui signifie l'énoncé fictif en général, est employé ici dans un sens restreint. Cf. *supra*, p. 112, n. 1.

3. Notre auteur renvoie constamment aux traités de ses devanciers par l'emploi d'un simple pluriel. J'ai jugé utile d'expliciter de temps à autre ce renvoi.

5. Cf. Platon, *République* II 377 a-b. Sur l'aspect culturel de cette formation morale, voir *supra*, p. 62-63.

6. *Op.* 203-211.

ΕΡΜΟΓΕΝΟΥΣ

ΠΡΟΓΥΜΝΑΣΜΑΤΑ

I. ΠΕΡΙ ΜΥΘΟΥ

1 <Μῦθός ἐστι λόγος ψευδὴς τῷ πιθανῶς συγκεῖσθαι εἰκονίζων τὴν ἀλήθειαν>. Τὸν μῦθον <δὲ> πρῶτον ἀξιοῦσι προσάγειν τοῖς νέοις, διότι τὰς ψυχὰς αὐτῶν πρὸς τὸ βέλτιον ῥυθμίζειν δύναται· ἔτι οὖν αὐτοὺς
5 **ἀπαλοὺς ὄντας ἀξιοῦσι πλάττειν.**

2 Φαίνονται δὲ τούτῳ χρησάμενοι καὶ οἱ ἀρχαῖοι, Ἡσίοδος μὲν τὸν τῆς ἀηδόνος εἰπών, Ἀρχίλοχος δὲ τὸν τῆς ἀλώπεκος.

LOCI : **1 2.** 2 HESIODVS, *Op.* 203-211 ‖ **2.** 2 ARCHILOCHVS Fgt 89 E. Diehl.

TESTES **1 1.** 1-2 cf. DOX. 157.18-19 (Walz, *RhG* II) ‖ 2-5 DOX. 142.14-16

tit. codd. omnes : post ἑρμογένους add. ῥήτορος Lb περὶ μύθου om. A ‖ **1.** tit. — **8** tum IX **4** sq. multa euan. Pg ‖ **1.** 1-2 restitui ex PRISC. *fabula est oratio ficta uerisimili dispositione imaginem exhibens ueritatis* cf. NICOLAVM 6,9-10 Felten : om. codd. de quo uidesis adn. ‖ 2 δὲ ex PRISC. *autem* ‖ 4 ἔτι οὖν A (οὖν euan.) Lb DOX.^{La} : ἔτι Ph καὶ ἔτι dett. ἔτι δὲ DOX.^{Va} ἔτι δὲ καὶ DOX.^{W} ‖ 4 αὐτοὺς post 5 ὄντας traiec. dett. DOX. ‖ 5 πλάττειν Finckh : τάττειν codd. DOX. de quo uidesis adn.

3 On les appelle, d'après leurs inventeurs, tantôt cypriennes, tantôt lybiennes, tantôt sybaritiques ; mais toutes reçoivent couramment le nom d'ésopiques, parce qu'Esope s'en servait pour la vie en société[8].

4 Ils en font la description générale suivante : ils veulent qu'elle soit mensongère, mais néanmoins utile à quelque chose dans la vie[9] ; en même temps elle doit être crédible. Comment sera-t-elle crédible ? Si nous attribuons aux personnages les actes qui leur conviennent. Par exemple, quelqu'un prétend-il au prix de beauté ? Nous prendrons ici un paon. Voulons-nous prêter à quelqu'un de l'astuce ? Nous prendrons alors un renard. Des personnages qui imitent les actions des hommes[10] ? Alors les singes[11].

5 Il faut parfois développer les fables et parfois les abréger. Comment cela se fera-t-il ? Selon que nous en ferons un énoncé dépouillé sur le mode narratif ou que nous imaginerons[12] des paroles pour les personnages donnés. **6** Soit — afin que la chose te soit claire aussi sur un exemple : « Les singes tinrent assemblée ; ils délibé-

8. On trouve l'expression πρὸς τὰς συνουσίας employée en ce sens chez Isocrate : τὸ (ἀστεῖος εἶναι) πρὸς τὰς συνουσίας ἁρμόττει « (se montrer agréable) convient à la vie en société » (II 34).

9. Cette phrase renvoie aux deux parties de la fable : la fiction et la morale.

10. La proposition grecque transmise par la plupart des mss est elliptique d'un verbe (p. ex. εἰσάγειν, plutôt que le εἰσάγομεν suggéré par Rabe) que Priscien a restitué : *imitatores aliquos hominum uolumus ostendere*. La leçon μιμούμενοι des *deteriores*, adoptée par Rabe, est probablement une adaptation de la leçon μιμούμενος dont Pg est le témoin.

12. Au sens de « créer une fiction ».

3 Ὀνομάζονται δὲ ἀπὸ τῶν εὑρόντων οἱ μὲν Κύπριοι, οἱ δὲ Λιβυκοί, οἱ δὲ Συβαριτικοί· πάντες δὲ κοινῶς Αἰσώπειοι λέγονται, διότι τοῖς μύθοις Αἴσωπος ἐχρῆτο πρὸς τὰς συνουσίας.

4 Ὑπογραφὴν δέ τινα τοιαύτην ἀποδιδόασιν αὐτοῦ· ψευδῆ μὲν αὐτὸν ἀξιοῦσιν εἶναι, πάντως δὲ χρήσιμον πρός τι τῶν ἐν τῷ βίῳ· ἔτι δὲ καὶ πιθανὸν εἶναι βούλονται. Πῶς δ' ἂν γένοιτο πιθανός ; Ἂν τὰ προσήκοντα πράγματα τοῖς προσώποις ἀποδιδῶμεν. Οἷον περὶ κάλλους τις ἀγωνίζεται ; Ταὼς οὗτος ὑποκείσθω. Δεῖ τινι σοφόν τι περιτεθῆναι ; Ἀλώπηξ ἐνταῦθα. Μιμουμένους τὰ τῶν ἀνθρώπων πράγματα ; Ἐνταῦθα οἱ πίθηκοι.

5 Χρὴ δὲ αὐτοὺς ποτὲ μὲν ἐκτείνειν, ποτὲ δὲ συστέλλειν. Πῶς δ' ἂν τοῦτο γένοιτο ; Εἰ νῦν μὲν αὐτὸν ψιλὸν λέγοιμεν κατὰ ἀφήγησιν, νῦν δὲ λόγους πλάττοιμεν τῶν δεδομένων προσώπων. **6** Οἷον — ἵνα σοι καὶ ἐπὶ παραδείγματος γένηται φανερόν — « Οἱ πίθηκοι

TEST. **3** DOX. 164.8-11 ‖ **4**. 1-3 DOX. 156.20-23 ‖ **5-7** SARD. 194.13-195.4 (Rabe) DOX. 176.2-20.

3. 1 ὀνομάζεται pro -ονται A ‖ 2 οἱ δὲ λιβυκοί om. A ‖ pro πάντες δὲ hab. πάντως A ‖ 3 ante αἴσωπος add. ὁ DOX. ‖ αἴσωπος LbA PRISC. DOX. : om. Ph dett. ‖ ἐχρῆτο A (*frequenter solebat uti* PRISC.) : ἐχρήσατο Lb DOX. 164.10 -σαντο Phg ‖ **4**. 1 pro ἀποδιδόασιν hab. διδ- A ‖ ante αὐτοῦ add. περὶ A pro αὐτοῦ hab. -ῷ DOX.^{V6} ‖ 2 pro μὲν praeb. δὲ A ‖ 3 δὲ LbA : om. Phg ‖ 4 ἂν om. A ‖ 6 pro ταὼς hab. ταῶνος Pg dett. ‖ 6-7 τινι σοφόν τι Phg (*alicui astutiam* PRISC.) : τι σοφὸν Lb σοφόν τι A ‖ 7 pro περιτεθῆναι hab. παρατ- A ‖ ἀλώπηξ Walz ex PRISC. *uulpecula* : ἀνθρώπους Ph dett. et ut uidetur Pg ἀνθρώποις LbA ‖ ἐνταῦθα Phg : πιθήκους LbA ‖ μιμουμένους pler. (*imitatores aliquos* PRISC.) : -νος Pg -νοι dett. de quo uidesis adn. ‖ 8 οἱ πίθηκοι Phg (*similis* PRISC.) : ὑποθήσεις LbA de quo uidesis adn. ‖ **5**. 1 pro δὲ hab. οὖν (*igitur*) PRISC. ‖ 3 pro λέγοιμεν hab. -ομεν DOX. ‖ pro πλάττοιμεν hab. -ομεν SARD. DOX. ‖ 4 pro δεδομένων praeb. ὑποκειμένων DOX. ‖ **6**. 1 pro ἵνα σοι καὶ hab. ὡς DOX. ‖ σοι LbA SARD. : om. Ph dett. incert. Pg ‖ 2 pro γένηται hab. γένοιτο A.

raient de l'opportunité de construire une ville. Ayant jugé bon de la faire, ils allaient se mettre à l'ouvrage, lorsqu'un vieux singe les arrêta en leur disant qu'ils seraient une proie plus facile s'ils se laissaient surprendre à l'intérieur d'une enceinte ». Telle sera la version courte. 7 Si tu veux développer[13], procède ainsi : « Les singes tinrent assemblée ; ils délibéraient de la construction d'une ville. L'un d'eux donc s'avança et prit la parole : ils devaient eux aussi avoir une ville ; " voyez en effet, dit-il, combien les hommes en retirent de bonheur ; chacun d'eux a sa maison et, quand ils montent tous ensemble à l'assemblée ou au théâtre, ils s'offrent le plaisir de spectacles et d'auditions de toute sorte " ». Poursuis ainsi tout à loisir, dis encore qu'on mit aux voix, puis imagine encore les paroles du vieux singe[14]. Voilà pour cette question[15].

8 Ils veulent que l'expression évite la période, se rapprochant de la saveur[16].

9 La morale[17] de la fable sera tantôt au début, tantôt à la fin.

13. Les méthodes pédagogiques exposées par Théon suggèrent qu'il était possible de demander aux élèves les deux niveaux d'élaboration successivement. On peut même dans une phase d'assimilation et d'imprégnation leur demander de produire une version longue ou une version courte d'un texte modèle.

14. Les commentaires de J. de Sardes proposent un modèle de ce développement (195.4-12).

15. La fable, qui est un genre littéraire à part entière, suppose déjà le maniement du récit, le plus souvent celui de l'éthopée, à l'occasion celui de la description. Sa pratique anticipe donc sur des exercices qui ne viennent qu'après dans le cursus et on doit penser qu'elle s'appuyait surtout sur l'imitation de modèles. On a vu avec Aphthonios que les textes modèles étaient faits pour être commentés par le professeur, qui peut ici mettre en évidence, par exemple, le procédé qui fait passer par le discours indirect avant d'arriver au discours direct.

17. Les Grecs n'ont pas ce mot technique et le texte dit : « l'énoncé qui montre le profit à retirer de la fable ». Cf. *supra*, p. 113, n. 6.

συνελθόντες ἐβουλεύοντο περὶ τοῦ χρῆναι πόλιν οἰκίζειν· καὶ ἐπειδὴ ἔδοξεν αὐτοῖς, ἤμελλον ἅπτεσθαι τοῦ ἔργου. Γέρων οὖν πίθηκος ἐπέσχεν αὐτοὺς εἰπὼν ὅτι ῥᾷον ἁλώσονται περιβόλων ἐντὸς ἀποληφθέντες ». Οὕτως ἂν συντέμοις. 7 Εἰ δὲ ἐκτείνειν βούλοιο, ταύτῃ πρόαγε· « Οἱ πίθηκοι συνελθόντες ἐβουλεύοντο περὶ πόλεως οἰκισμοῦ. Καὶ δή τις παρελθὼν ἐδημηγόρησεν ὅτι χρὴ καὶ αὐτοὺς πόλιν ἔχειν· " ὁρᾶτε γάρ, φησίν, ὡς εὐδαίμονες διὰ τοῦτο οἱ ἄνθρωποι· καὶ οἶκον ἔχει ἕκαστος αὐτῶν καὶ εἰς ἐκκλησίαν οἱ σύμπαντες καὶ εἰς θέατρον ἀναβαίνοντες τέρπουσι τὰς ψυχὰς αὐτῶν θεάμασί τε καὶ ἀκούσμασι παντοδαποῖς " ». Καὶ οὕτω πρόαγε διατρίβων καὶ λέγων ὅτι καὶ τὸ ψήφισμα ἐγέγραπτο, καὶ λόγον πλάττε καὶ παρὰ τοῦ γέροντος πιθήκου. Καὶ ταῦτα μὲν ταύτῃ.

8 Τὴν δὲ ἀπαγγελίαν βούλονται περιόδων ἀλλοτρίαν εἶναι γλυκύτητος ἐγγύς.

9 Ὁ δὲ λόγος ὁ τὴν ὠφέλειαν δεικνὺς τὴν ἀπὸ τοῦ μύθου ποτὲ μὲν προταχθήσεται, ποτὲ δὲ ὑποταχθήσεται.

TEST. 8 DOX. 176.22-23.

3 ἐβουλεύοντο Phg SARD.^{W} DOX.^{Vδ} (*consilium habebant* PRISC.) : -λεύσαντο Lb SARD.^{V} DOX.^{Ld} ἐβούλοντο A ‖ περὶ LbA SARD. DOX. (*de* PRISC.) : om. Phg ‖ 5 ante πίθηκος add. τις Lb ‖ 6 post ῥᾷον add. ἂν DOX. ‖ ἀπολειφθέντες pro -ηφθέντες Phg SARD.^{V} ‖ 7. 2 πρόαγε LbA SARD. DOX.^{Ld} : πρόσαγε Ph dett. DOX.^{Vδ} incert. Pg ‖ pro ἐβουλεύοντο hab. -εύσαντο DOX.^{Ld} ‖ 6 pro alt. εἰς hab. εἰ A ‖ 7 ἀναβαίνοντες τέρπουσι codd. (*ascendentes delectant* PRISC.) : -νουσι -ποντες SARD. DOX. ‖ 8 τε om. SARD. ‖ πρόαγε LbA DOX. (*proferes* PRISC.) : πρόσαγε Ph^{ac} Pg ‖ 9 pro ἐγέγραπτο hab. γέγραπται Ph ‖ 10 πλάττε LbA SARD. DOX. (*finges* PRISC.) : om. Phg ‖ alt. καὶ om. A ‖ ante πιθήκου iter. τοῦ Phg Lb SARD.^{W} DOX. ‖ 8. 1 ἀπαγγελίαν LbA DOX. (*expositio* PRISC.) : ἐπ- Ph$^{mg\ sec.}$ Pg ‖ pro περιόδων hab. -ιοδον Pg ‖ 2 ante γλυκύτητος addi καὶ prop. dub. Rabe ‖ 9. 2 pro alt. ποτὲ hab. ὁτὲ Lb.

10 Il apparaît que les orateurs eux-mêmes ont utilisé la fable à titre d'exemple[18].

II. LE RÉCIT

1 Les technographes définissent le récit comme l'exposé d'un fait réel ou donné comme tel[19]. Certains cependant placent la chrie avant[20].

2 Le récit diffère de l'œuvre narrative comme le poème de l'œuvre poétique : poème et récit concernent un seul fait, œuvre poétique et œuvre narrative en concernent plusieurs ; par exemple l'*Iliade* est une œuvre poétique de même que l'*Odyssée*, tandis que la fabrication du bouclier, l'évocation des morts, le meurtre des prétendants[21] sont des poèmes. De même l'histoire d'Hérodote et l'ouvrage de Thucydide sont des œuvres narratives, tandis que l'anecdote d'Arion[22], celle d'Alcméon[23] sont des récits[24].

3 Ils distinguent quatre espèces de récits, le mythique, le fictif, qu'ils appellent aussi dramatique[25], par exemple les récits tragiques, l'historique et le politique ou civil. Mais pour l'instant nous parlons de ce dernier, le récit politique[26].

4 Les figures narratives sont les figures assertive directe, assertive oblique, incriminante, en asyndète, avec parallèle[27]. Assertive directe, par exemple : « Médée

18. Donc pour fonder un raisonnement inductif. Voir Aphthonios I 1 et la n. 2 *ad locum*.

19. Cf. *supra*, Aphthonios, II 1 et la n. *ad locum*.

20. Théon place la chrie avant tout autre exercice, « parce qu'elle est courte et facile à retenir » (64.29-30 [p. 8]). Cf. Nikolaos : « après la fable il faut placer le récit, parce qu'il est déjà plus agonistique que la fable » (11.12-13).

21. Homère *Il.* XVIII 478-608 ; *Od.* XI ; XXII.

22. Hérodote 1, 23-24.

23. Thucydide 2, 102.

24. Cf. Nikolaos, 12.2-6.

10 Φαίνονται δὲ καὶ οἱ ῥήτορες αὐτῷ χρησάμενοι ἀντὶ παραδείγματος.

II. ΠΕΡΙ ΔΙΗΓΗΜΑΤΟΣ

1 Τὸ διήγημα βούλονται εἶναι ἔκθεσιν πράγματος γεγονότος ἢ ὡς γεγονότος. Ἔνιοι μέντοι τὴν χρείαν ἔταξαν πρὸ τούτου.

2 Διαφέρει δὲ διήγημα διηγήσεως, ὡς ποίημα ποιήσεως· ποίημα μὲν γὰρ καὶ διήγημα περὶ πρᾶγμα ἕν, ποίησις δὲ καὶ διήγησις περὶ πλείονα, οἷον ποίησις ἡ Ἰλιὰς καὶ ποίησις ἡ Ὀδύσσεια, ποιήματα δὲ ἀσπιδοποιία, νεκυομαντεία, μνηστηροφονία. Καὶ πάλιν διήγησις μὲν ἡ ἱστορία Ἡροδότου, ἡ συγγραφὴ Θουκυδίδου, διήγημα δὲ τὸ κατὰ Ἀρίονα, τὸ κατὰ Ἀλκμαίωνα.

3 Εἴδη δὲ διηγήματος βούλονται εἶναι τέτταρα· τὸ μὲν γὰρ εἶναι μυθικόν, τὸ δὲ πλασματικόν, ὃ καὶ δραματικὸν καλοῦσιν, οἷα τὰ τῶν τραγικῶν, τὸ δὲ ἱστορικόν, τὸ δὲ πολιτικὸν ἢ ἰδιωτικόν. Ἀλλὰ νῦν ἡμῖν περὶ τοῦ τελευταίου πολιτικοῦ διηγήματος ὁ λόγος.

4 Σχήματα δὲ διηγημάτων ἐστὶν ὀρθὸν ἀποφαντικόν, ἀποφαντικὸν ἐγκεκλιμένον, ἐλεγκτικόν, ἀσύνδετον, συγκριτικόν. Ὀρθὸν μὲν οὖν ἀποφαντικόν, οἷον

Loci : II 2. 7 Herodotvs 1, 23-24 ‖ Thvcydides 2, 102.

Test. II 1. 2-3 Dox. 192.14 ‖ 3. 1-4 cf. Dox. 199.11-13 ‖ 4-8 Dox. 216.4-22.

10. 1 δὲ om. Lb.

II. tit. codd. omnes ‖ **1.** 2 μέντοι Ph A Dox. (*lamen* Prisc.) : μὲν Lb Pg dett. ‖ **2.** 2 γὰρ om. Phg ‖ 3 ἡ om. Ph ‖ 4 pro ποιήματα hab. ποίημα Pg dett. ‖ 7 ἀρίονα Ph^{pc} : -ωνα Ph^{ac} LbA dett. ἀρίωνα Pg ‖ **3.** 1 pro διηγήματος hab. -ημάτων (*narrationum*) Prisc. ‖ 2 pro πλασματικόν hab. πλαστ- Ph ‖ 4 ante περὶ add. οὐ Ph ‖ 5 πολιτικοῦ διηγήματος (διηγηματικοῦ Lb) LbA : om. Phg ‖ **4.** 1 σχήματα δὲ διηγημάτων LbA Dox. : γυμνάσια δὲ Phg ‖ post ἐστιν add. ε A ‖ **1, 2, 3, 5.** 1 ἀποφαντικόν LbA : ἀποφατικόν (alt. om. Ph) Phg.

était la fille d'Aiétès ; elle livra la toison d'or », etc. ; on l'appelle directe, parce que l'énoncé dans sa totalité ou dans sa plus grande partie maintient le cas nominatif. **5** Assertive oblique, par exemple : « on raconte que Médée, fille d'Aiétès, s'était éprise de Jason, etc. » ; on l'appelle oblique, parce qu'elle admet aussi les autres cas[28]. **6** La figure incriminante est, par exemple, celle-ci : « quelle indignité Médée n'a-t-elle pas commise ? Ne s'est-elle pas éprise de Jason ? N'a-t-elle pas livré la toison d'or ? N'a-t-elle pas tué son frère Apsyrtos ?[29] etc. » **7** En asyndète, elle se fait ainsi : « Médée, fille d'Aiétès, livra la toison d'or, tua Apsyrtos[30], etc. » **8** Avec parallèle, elle est du genre : « Médée, fille d'Aiétès, au lieu d'être sage, s'éprit d'amour, au lieu de sauver son frère, le tua et au lieu de veiller sur la toison d'or, la livra ». **9** La figure directe convient à la relation des faits, car elle est plus claire[31] ; la figure oblique convient davantage

28. Comprendre : « les autres cas que le nominatif ». Dans notre exemple, le discours indirect utilise en grec la proposition infinitive à l'accusatif. Sur la possibilité de rapporter des faits avec un discours indirect au génitif ou au datif, voir Théon 101.29-102.25 [p. 25-26] (comparer en grec le mode d'introduction du discours indirect ici en 5.2 et chez Théon en 101.31). — L'assertion est un mode de l'énoncé, par opposition à l'interrogation (voir ci-dessous les exemples d'incrimination), à la prière, etc. Pour une variation sur les modes de l'énoncé, voir Théon 87.12-91.10 [p. 50-55]. Voir mon étude dans *La théorie du discours*, p. 34-39. Recherches sur l'histoire de la théorie des modes de l'énoncé et leurs rapports aves les modes grammaticaux correspondants dans D. M. Schenkeveld, « Studies in the history of ancient linguistics. II Stoic and peripatetic kinds of speech act and the distinction of grammatical moods. » *Mnemosyne*, XXXVII, (1984), p. 291-353. — On notera que l'asyndète peut s'appliquer, comme dans notre exemple ci-dessous, au mode assertif, mais non exclusivement. Voilà pourquoi la mention du mode assertif est réservée aux deux premières figures.

29. On voit ici comment l'interrogation incriminante peut servir l'amplification. Sur les procédés de celle-ci, voir *supra*, p. 81-83, et la n. 291 à Aphthonios, XIII 9 (cf. 297 *ad ibid.* 14).

« Μήδεια ἦν Αἰήτου θυγάτηρ· αὕτη προὔδωκε τὸ
5 χρυσόμαλλον δέρας » καὶ τὰ ἑξῆς. Ὀρθὸν δὲ καλεῖται, διότι παρ' ὅλον τὸν λόγον ἢ τὸν πλείω τηρεῖ τὴν πτῶσιν τὴν ὀνομαστικήν. **5** Ἀποφαντικὸν δὲ ἐγκεκλιμένον, οἷον· « Μήδειαν τὴν Αἰήτου θυγατέρα λόγος ἐρασθεῖσαν Ἰάσονος » καὶ τὰ ἑξῆς. Ἐγκεκλιμένον δὲ λέγεται, διότι καὶ τὰς ἄλλας πτώσεις προσίεται. **6** Ἐλεγκτικὸν δέ ἐστι σχῆμα τόδε, οἷον· « Τί γὰρ οὐκ ἔδρασε Μήδεια δεινόν ; Οὐκ ἠράσθη μὲν Ἰάσονος, προὔδωκε δὲ τὸ χρυσόμαλλον δέρας, ἀπέκτεινε δὲ τὸν ἀδελφόν ; » καὶ τὰ ἑξῆς. **7** Ἀσύνδετον δὲ γίνεται ὧδε· « Μήδεια ἡ Αἰήτου θυγάτηρ προὔδωκε τὸ χρυσόμαλλον δέρας, Ἄψυρτον ἐφόνευσε » καὶ τὰ ἑξῆς. **8** Συγκριτικὸν δέ ἐστι τὸ τοιοῦτο· « Μήδεια ἡ Αἰήτου θυγάτηρ ἀντὶ μὲν τοῦ σωφρονεῖν ἠράσθη, ἀντὶ δὲ τοῦ σῴζειν τὸν ἀδελφὸν ἐφόνευσεν, ἀντὶ δὲ τοῦ φυλάττειν τὸ χρυσόμαλλον δέρας προὔδωκεν ». **9** Τὸ μὲν οὖν ὀρθὸν ἱστορίαις πρέπει, σαφέστερον γάρ· τὸ δὲ ἐγκεκλιμένον

TEST. **9** DOX. 216.23-25.

4 ἦν (*fuit*) PRISC. : ἡ codd. DOX. ‖ 5 καὶ τὰ ἑξῆς (*et sequentia*) PRISC. : om. codd. DOX. ‖ **5.** 1 ἐγκεκλιμένον LbA Dox (*inclinata* PRISC.) : κεκ- Phg ‖ 2 οἷον Lb Dox. (*ut* PRISC.) : om. Phg A ‖ θυγατέρα Lb DOX. (*filiam* PRISC.) : om. Phg A ‖ 4 pro προσίεται hab. προί- Ph ‖ **6.** 1 ante σχῆμα add. τὸ A ‖ οἷον om. Pg dett. ‖ 2 pro ἔδρασε hab. -ακες A ‖ ἠράσθην pro -η A ‖ μὲν om. DOX. ‖ 3 ante προὔδωκε add. οὐ LbA DOX. om. Phg PRISC. ‖ δὲ om. Lb DOX. ‖ pro χρυσόμαλλον hab. -σοῦν DOX.^{Ld} ‖ ante ἀπέκτεινε add. οὐκ LbA om. Phg DOX. PRISC. ‖ 4 post ἀδελφὸν add. ἄψυρτον LbA DOX. om. Phg PRISC. ‖ **7.** 1 post ὧδε add. οἷον LbA om. Phg DOX. PRISC. ‖ 2 ἡ om. A ‖ post θυγάτηρ add. Ἰάσονος ἠράσθη A om. Phg Lb DOX. PRISC. ‖ 3 ante ἄψυρτον add. τὸν ἀδελφὸν A (*fratrem* PRISC.) non hab. Phg Lb DOX. de quo uidesis adn. ‖ **8.** 2 ἐστι LbA DOX. (*est* PRISC.) : om. Phg ‖ 3-4 alt. ἀντὶ — ἐφόνευσεν post 5 προὔδωκεν traiec. A ‖ 4 post ἀδελφὸν add. ἄψυρτον A om. Phg Lb DOX. PRISC. ‖ pro ἐφόνευσεν praeb. ἀπέκτεινεν Lb ‖ **9.** 2 pro ἱστορίαις hab. -ίᾳ (*historiae*) PRISC.

aux débats[32]. La figure incriminante est appropriée aux incriminations[33] et la figure en asyndète aux péroraisons, car elle est pathétique[34].

III. LA CHRIE

1 La chrie est un 'mémorable'[35] qui propose sous une forme brève une parole, un acte ou les deux à la fois, le plus souvent à des fins utiles[36].

2 On distingue les chries de parole, les chries d'acte et les chries mixtes. Les chries de parole sont celles qui comportent seulement une parole, par exemple : Platon a dit que les Muses habitent l'âme des hommes bien nés[37]. Les chries d'acte sont celles qui comportent seulement un acte, par exemple : Diogène, à la vue d'un jeune homme indiscipliné, frappa son pédagogue[38]. Les chries mixtes sont celles qui mêlent une parole et un acte, par exemple : Diogène, à la vue d'un jeune homme indiscipliné, frappa son pédagogue en disant : mais qu'est-ce que c'est que cette éducation[39] ?

3 La chrie diffère du mémorable surtout par la longueur. En effet les mémorables peuvent comporter d'assez longs développements, tandis que la chrie doit être concise. **4** Elle diffère de la maxime en ce que celle-ci est

32. La figure oblique amène une expansion ou complication (περιβολή) de l'énoncé. Sur la fonction de la *peribolè* dans le débat d'idées, voir mon *Pseudo-Aelius Aristide. Arts rhétoriques*, 2 vol., Paris, CUF, 2002, I, Notice, p. 70-71.

33. Voir ci-dessus la n. 29.

35. Par « mémorable » il faut entendre, comme dans l'ouvrage que Xénophon a consacré à Socrate sous le titre de *Apomnèmoneumata*, abstraction faite de son intention apologétique, le rappel de paroles ou d'actes dont le souvenir mérite de rester dans les mémoires. La chrie se caractérise en outre par son intention morale et sa brièveté. Voir ci-après, § 3-4.

36. C'est ce qui fait dire à Théon que l'exercice de la chrie met les jeunes en présence des apophthegmes des sages. Voir *supra*, Aphthonios, III 1 et la n. 21 *ad locum*.

39. Cf. Aphthonios, III 2 et la n. 25 *ad locum*.

μᾶλλον ἀγῶσι. Τὸ δὲ ἐλεγκτικὸν ἁρμόττει τοῖς ἐλέγχοις, τὸ δὲ ἀσύνδετον τοῖς ἐπιλόγοις· παθητικὸν γάρ.

III. ΠΕΡΙ ΧΡΕΙΑΣ

1 Χρεία ἐστὶν ἀπομνημόνευμα λόγου τινὸς ἢ πράξεως ἢ συναμφοτέρου σύντομον ἔχον δήλωσιν, ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστον χρησίμου τινὸς ἕνεκα.

2 Τῶν δὲ χρειῶν αἱ μέν εἰσι λογικαί, αἱ δὲ πρακτικαί, αἱ δὲ μικταί. Λογικαὶ μέν, αἷς λόγος ἔνεστι μόνον, οἷον· « Πλάτων ἔφησε τὰς Μούσας ἐν ταῖς ψυχαῖς τῶν εὐφυῶν οἰκεῖν ». Πρακτικαὶ δέ, ἐν αἷς πρᾶξις μόνον, οἷον· « Διογένης ἰδὼν μειράκιον ἀτακτοῦν τὸν παιδαγωγὸν ἐτύπτησε ». Μικταὶ δὲ αἱ μῖξιν ἔχουσαι λόγου καὶ πράξεως, οἷον· « Διογένης ἰδὼν μειράκιον ἀτακτοῦν τὸν παιδαγωγὸν ἐτύπτησε λέγων· " Τί γὰρ τοιαῦτα ἐπαίδευες ; " »

3 Διαφέρει δὲ χρεία ἀπομνημονεύματος μάλιστα τῷ μέτρῳ· τὰ μὲν γὰρ ἀπομνημονεύματα καὶ διὰ μακροτέρων ἂν γένοιτο, τὴν δὲ χρείαν σύντομον εἶναι δεῖ. **4** Γνώμης δὲ διαφέρει τῷ τὴν μὲν ἐν ἀποφάνσει ψιλῇ

TEST. III 3 DOX. 249.15-17 ‖ 4. 1-3 DOX. 305.8-9.

3 ἁρμόττει Phg A : -όζει Lb μᾶλλον ἁρμόττει (*accomodatius*) PRISC. om. Dox.

III. tit. codd. omnes ‖ 1. 1 τινὸς om. A ‖ 2 ante συναμφοτέρου add. τὸ Dox. ‖ 2. 3 pro ἔφησε hab. ἔφη A ‖ 4 πρᾶξις (*actus... solus*) PRISC. : πράξεις Phg Lb πρᾶξιν A ‖ 8 λέγων LbA : εἰκὼν Phg ‖ 9 pro ἐπαίδευες hab. παιδεύεις Lb ‖ 3. 2 τὰ μὲν γὰρ LbA : τῷ τὰ μὲν Phg ‖ 3 pro εἶναι hab. εἰδέναι Pg ‖ post δεῖ add. ἔτι δὲ ὅτι ἡ μὲν ἀναφέρεται εἴς τινα πρόσωπα τὸ δὲ ἀπομνημόνευμα καὶ καθ' αὑτὸ μνημονεύεται A (cf. Theon 97.5-6, p. 19 P.-B.) om. Phg Lb PRISC. ‖ 4. 1 pro γνώμης hab. -η A ‖ pro ἀποφάνσει hab. -άσει Phg Lb ‖ pro ψιλῇ hab. -ὴν A.

un énoncé purement assertif, tandis que la chrie s'énonce souvent <aussi> par question et par réponse ; en outre la chrie comporte aussi des actes, tandis que la maxime ne comporte que des paroles ; en outre la chrie introduit le personnage qui a agi ou parlé, tandis que la maxime s'énonce sans personnage[40].

5 Les anciens ont abondamment parlé de la diversité des chries, distinguant les assertives des interrogatives et des percontatives[41].

6 Mais pour l'instant allons au principal, c'est-à-dire au développement. Le développement donc sera celui-ci[42]. D'abord un éloge rapide de celui qui a parlé ou agi, ensuite une paraphrase de la chrie elle-même, ensuite la raison. **7** Par exemple : Isocrate a dit que la racine de l'instruction est amère, mais que son fruit est doux[43]. Eloge : « Isocrate était sage », et tu développeras un peu le thème. Ensuite la chrie : « Il a dit ceci », et tu ne la donneras pas dépouillée, mais tu en développeras l'énoncé[44]. Ensuite la raison : « car les plus grandes actions réussissent volontiers[45] à force de labeur, et la réussite apporte le plaisir ». **8** Ensuite le contraire : « car, tandis que les actions médiocres ne demandent pas de peine et que leur issue est sans plaisir, pour les actions remarquables, c'est le contraire ». Ensuite une comparai-

40. On peut tirer de tout ce qui précède les lois du genre littéraire de la chrie. Voir *Théon*, p. LVII-LIX.

41. Sont nommés ici trois modes de l'énoncé (voir ci-dessus, p. 71 et n. 53). On sera convenu d'entendre par « interrogation » la question binaire, qui appelle une réponse par oui ou non, et par « percontation » la question-x, susceptible de réponses diverses. La présentation de cette doctrine montre chez le Ps.-Hermogène la volonté d'abréger tout en gardant l'essentiel.

42. Sur le fonctionnement de ce développement, voir ci-dessus, p. 72-74.

43. Fgt 19 éd. par G. Mathieu, dans *Isocrate. Discours*, t. IV, Paris [CUF] 1962, p. 236. Voir Aphthonios, III 4-11 et la n. 28 *ad locum*.

44. Il s'agit donc d'une paraphrase de la parole citée dans l'énoncé du sujet. Sur ses procédés, voir Théon, chap. XV. Modèle d'éloge et de paraphrase dans Aphthonios, III 4-5.

λέγεσθαι, τὴν δὲ χρείαν πολλάκις καὶ κατὰ ἐρώτησιν καὶ κατὰ ἀπόκρισιν· καὶ πάλιν τῷ τὴν μὲν χρείαν καὶ ἐν πράξεσιν εἶναι, τὴν δὲ γνώμην ἐν λόγοις μόνον· καὶ πάλιν τῷ τὴν μὲν χρείαν τὸ πεποιηκὸς πρόσωπον ἔχειν ἢ εἰρηκός, τὴν δὲ γνώμην ἄνευ προσώπου λέγεσθαι.

5 Λέγεται δὲ περὶ διαφορᾶς χρειῶν πλεῖστα παρὰ τοῖς παλαιοῖς, ὅτι αἱ μὲν αὐτῶν εἰσιν ἀποφαντικαί, αἱ δὲ ἐρωτηματικαί, αἱ δὲ πυσματικαί.

6 Ἀλλὰ νῦν ἐπὶ τὸ συνέχον χωρῶμεν, τοῦτο δέ ἐστιν ἡ ἐργασία. Ἐργασία τοίνυν οὕτως ἔστω. Πρῶτον ἐγκώμιον διὰ βραχέων τοῦ εἰπόντος ἢ πράξαντος, εἶτα αὐτῆς τῆς χρείας παράφρασις, εἶτα ἡ αἰτία. **7** Οἷον· Ἰσοκράτης ἔφησε τῆς παιδείας τὴν μὲν ῥίζαν εἶναι πικρὰν τὸν δὲ καρπὸν γλυκύν. Ἔπαινος· « Ἰσοκράτης σοφὸς ἦν », καὶ πλατυνεῖς ἠρέμα τὸ χωρίον. Εἶθ' ἡ χρεία· « εἶπε τόδε », καὶ οὐ θήσεις αὐτὴν ψιλὴν ἀλλὰ πλατύνων τὴν ἑρμηνείαν. Εἶτα ἡ αἰτία· « τὰ γὰρ μέγιστα τῶν πραγμάτων ἐκ πόνων φιλεῖ κατορθοῦσθαι, κατορθωθέντα δὲ τὴν ἡδονὴν φέρει ». **8** Εἶτα κατὰ τὸ ἐναντίον· « τὰ μὲν γὰρ τυχόντα τῶν πραγμάτων οὐ δεῖται πόνων καὶ τὸ τέλος ἀηδέστατον ἔχει, τὰ σπουδαῖα δὲ τοὐναντίον ». Εἶτα ἐκ παραβολῆς· « ὥσπερ γὰρ

TEST. **6**. 2-**9** DOX. 275.23-276.13.

2 πολλάκις codd. Dox.^{Ld} : ἐν λόγῳ Dox.^{WV} ‖ καὶ Dox. (*etiam* PRISC.) : om. codd. ‖ 3 κατὰ om. Dox. dett. ‖ τῷ om. A ‖ tert. καὶ om. Lb ‖ 3-5 tert. καὶ — χρείαν om. Pg dett. propter homoeotel. ‖ 4 pro πράξεσιν hab. -ξει (*actu*) PRISC. ‖ 5 μὲν om. A ‖ ante τὸ add. πανταχῶς (*omnimodo*) PRISC. ‖ τὸ om. Lb ‖ τὸ πεποιηκὸς post πρόσωπον traiec. et τὸ ante πρόσωπον add. Phg ‖ ἔχειν (ἔχει A) ἢ εἰρηκός LbA (*habet... uel dixit* PRISC.) : εἰρηκέναι Phg ‖ **5**. 2 pro ἀποφαντικαί hab. -ατικαί Phg ‖ **6**. 3 βραχέων Phg A Dox. : -έος Lb ‖ **7**. 2 ἔφησε codd. : ἔφη Dox. (*dicebat* PRISC.) ‖ 4 ante ἡ add. καὶ Dox. ‖ 6 pro πλατύνων hab. -νεις Lb ‖ **8**. 3 ἀηδέστατον Ph Lb Dox. (*taeterrimum* PRISC.) : -έστερον Pg ‖ 3-4 δὲ ante σπουδαῖα traiec. Phg.

son : « car de même que les agriculteurs doivent avoir peiné sur la terre avant d'en récolter les fruits, de même pour les orateurs ». Ensuite un exemple : « Démosthène s'enfermait dans un local et il travaillait dur[46], mais plus tard il en a récolté les fruits, couronnes[47] et proclamations ». **9** On peut encore argumenter avec un jugement, par exemple : « car Hésiode a dit[48] :

Et avant la vertu les dieux ont placé la sueur,

et un autre poète dit[49] :

Les dieux nous vendent tous les biens au prix de notre peine ».

Pour finir tu ajouteras un encouragement : il faut en croire celui qui a parlé ou agi.

10 Il suffit pour l'instant ; tu verras plus tard[50] un enseignement plus complet.

IV. LA MAXIME

1 La maxime est une parole sommaire, sous forme de proposition générale[51], qui dissuade ou exhorte, ou qui instruit de ce qu'est chaque chose[52]. Elle dissuade, comme ici :

Qui exerce l'autorité ne doit dormir toute la nuit[53] ;

46. Cf. Quintilien XI 3, 54 ; Ps.-Plutarque, *Vit. decem or.* VIII 10-14 844 D-F. Sur les nombreux textes concernant la formation oratoire de Démosthène, voir E. Drerup, *Demosthenes im Urteile des Altertums (von Theopomp bis Tzetzes : Geschichte, Roman, Legende)*, Würzburg 1923, en particulier p. 30 et n. 3. Même comparaison et même exemple chez Aphthonios III 8 et 9.

47. Cf. Démosthène, *Cor.* XVIII 58.

48. *Op.* 289.

49. *Pseudo-Epicharmeia*, fgts 271-272 (Kassel-Austin). La citation de ce vers a une longue tradition. On trouve déjà cité le vers d'Hésiode suivi de celui d'Epicharme chez Xénophon, *Mem.* II 1, 20.

50. C'est-à-dire lors de l'étude de la rhétorique elle-même ; cf. *infra* VI 12 et Nikolaos, 24.17-22. On voit ici que le traité est destiné aux élèves.

51. Cette qualité de la maxime la rend apte à servir de prémisse à un raisonnement déductif.

5 τοὺς γεωργοὺς δεῖ πονήσαντας περὶ τὴν γῆν κομίζεσθαι τοὺς καρπούς, οὕτω καὶ οἱ περὶ τοὺς λόγους ». Εἶτα ἐκ παραδείγματος· « Δημοσθένης καθείρξας ἑαυτὸν ἐν οἰκήματι καὶ πολλὰ μοχθήσας ὕστερον ἐκομίζετο τοὺς καρπούς, στεφάνους καὶ ἀναρρήσεις ». **9** Ἔστι δὲ καὶ ἐκ κρίσεως ἐπιχειρῆσαι, οἷον· « Ἡσίοδος μὲν γὰρ ἔφη·

τῆς δ' ἀρετῆς ἱδρῶτα θεοὶ προπάροιθεν ἔθηκαν.

Ἄλλος δὲ ποιητής φησι·

5 τῶν πόνων πωλοῦσιν ἡμῖν πάντα τἀγάθ' οἱ θεοί. »

Ἐν δὲ τῷ τέλει παράκλησιν προσθήσεις ὅτι χρὴ πείθεσθαι τῷ εἰρηκότι ἢ πεποιηκότι. **10** Τοσαῦτα πρὸς τὸ παρόν· τὴν δὲ τελεωτέραν διδασκαλίαν ὕστερον εἴσῃ.

IV. ΠΕΡΙ ΓΝΩΜΗΣ

1 Γνώμη ἐστὶ λόγος κεφαλαιώδης ἐν ἀποφάνσει καθολικῇ ἀποτρέπων τι ἢ προτρέπων ἐπί τι ἢ ὁποῖον ἕκαστόν ἐστι δηλῶν. Ἀποτρέπων μὲν ὡς ἐν ἐκείνῳ·

οὐ χρὴ παννύχιον εὕδειν βουληφόρον ἄνδρα·

Loci : III **9**. 3 Hesiodvs, *Op.* 289 ‖ **9**. 5 Epicharmvs, frag. 287 Kaibel (= DK[6] 23 B 36) ‖ IV **1**. 4 et **8**. 2 Homervs, *Il.* II 24 et 61.

Test. IV **1**. 1-3 Dox. 287.30-288.1.

6 οἱ (*eloquentes*) Prisc. : ὁ Pg dett. om. cet. Dox. ‖ 8 ἐν om. A ‖ καὶ om. A ‖ **9**. 1 ἐπιχειρῆσαι Ph LbA Dox. (*argumenteris* Prisc.) : -είρημα Pg dett. ‖ 3 δ' Phg Lb Dox. : μὲν A ‖ 4-5 ἄλλος — θεοί om. Dox. ‖ 5 πάντα τἀγάθ' Rabe : ἅπαντα τ' ἀγαθὰ Phg ἅπαντα τὰ ἀγαθὰ LbA.

IV. tit. codd. omnes ‖ **1**. 1 κεφαλαιώδης om. Prisc. ‖ 1 ἀποφάνσει Dox. : -άσει codd. ‖ 2 pro καθολικῇ hab. -κὸν Dox.[Ld] ‖ pro pr. ἢ hab. καὶ A ‖ προτρέπων codd. : ἐπιτρ- Dox. ‖ 3 ἕκαστόν codd. : -τα Dox.[Ld] post ἐστι traiec. A Dox. ‖ δηλῶν LbA Dox. (*demonstrans* Prisc.) : om. Phg.

2 elle exhorte, comme ici :

On doit, pour fuir la pauvreté, se jeter dans la mer,
Kymos,
Aux vastes cétacés, ou à bas de rochers à pic[54].

3 Ou bien elle ne fait ni l'un ni l'autre, mais elle s'exprime sur la nature de la chose ; par exemple : « car pour les sots le succès immérité est une incitation à la déraison »[55].

4 En outre les maximes sont vraies, crédibles, simples, appariées ou hyperboliques. Vraies, par exemple :

Chez personne on ne peut trouver une vie sans
chagrin[56] ;

5 crédibles, par exemple :

L'homme qui se complaît au milieu des méchants,
jamais je ne l'ai questionné : je sais qu'il est pareil
A ceux dont le commerce a pour lui tant de charme[57].

6 Simples, par exemple :

S'enrichir peut mener à aider ses semblables[58] ;

appariées, par exemple :

Avoir trop de chefs ne vaut rien ; il ne faut qu'un seul
chef[59] ;

hyperboliques, par exemple :

La terre ne nourrit pas d'être plus chétif que n'est
l'homme[60].

54. Théognis 175-176. Cette maxime est développée par Aphthonios, IV 5-12.

55. Démosthène, *Ol.* I 23.

56. Ménandre, fgt 341 Körte, *Menander, reliquiae*, II, Leipzig [Teubner] 1959.

57. Euripide, *Phoenix* fr. 8.7-9 Jouan-Van Looy (812 Nauck). Le poète parle ici de la foi à accorder aux témoignages (voir Eschine, *Tim.* 152). Par « crédible » ou « probable » on entend que la maxime entre dans une argumentation et est soumise de ce fait au jugement de l'opinion, au lieu d'être purement et simplement assertée. Ici : celui qui aime la société des méchants est pareil à eux ; or, untel aime leur société ; donc il est méchant. Et donc un témoin douteux.

58. Ménandre, fgt 19 Körte ; 23 Kassel-Austin. La morale sociale de cette maxime sur l'argent va dans le même sens que celle de la maxime sur la pauvreté empruntée plus haut à Théognis.

2 προτρέπων δὲ ὡς ἐν ἐκείνῳ·
χρὴ πενίην φεύγοντα καὶ ἐς μεγακήτεα πόντον
ῥιπτεῖν καὶ πετρῶν, Κύρνε, κατ' ἠλιβάτων.

3 Ἢ τούτων μὲν οὐδέτερον ποιεῖ, ἀποφαίνεται δὲ περὶ τῆς τοῦ πράγματος φύσεως, οἷον· « τὸ γὰρ εὖ πράττειν παρὰ τὴν ἀξίαν ἀφορμὴ τοῦ κακῶς φρονεῖν τοῖς ἀνοήτοις γίνεται ».

4 Ἔτι δὲ τῶν γνωμῶν αἱ μέν εἰσιν ἀληθεῖς, αἱ δὲ πιθαναί, αἱ δὲ ἁπλαῖ, αἱ δὲ συνεζευγμέναι, αἱ δὲ ὑπερβολικαί. Ἀληθεῖς μὲν οἷον·

οὐκ ἔστιν εὑρεῖν βίον ἄλυπον οὐδενός.

5 Πιθαναὶ δὲ οἷον·

ὅστις δ' ὁμιλῶν ἥδεται κακοῖς ἀνήρ,
οὐπώποτ' ἠρώτησα, γινώσκων ὅτι
τοιοῦτός ἐστιν, οἷσπερ ἥδεται ξυνών.

6 Ἁπλαῖ δὲ οἷον·

δύναται τὸ πλουτεῖν καὶ φιλανθρώπους ποιεῖν.

Συνεζευγμέναι δὲ οἷον·

οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη, εἷς κοίρανος ἔστω.

5 Ὑπερβολικαὶ δὲ οἷον·

οὐδὲν ἀκιδνότερον γαῖα τρέφει ἀνθρώποιο.

LOCI : **2.** 2-3 THEOGNIS 175-176 || **3.** 2-4 DEMOSTHENES, *Ol.* I 23 || **4.** 4 MENANDER, frag. 341 Körte || **5.** 2-4 EVRIPIDES, *Phoenix*, frag. 8.7-9 Jouan-Van Looy || **6.** 2 MENANDER, frag. 19 Körte || **6.** 4 HOMERVS, *Il.* II 204 || **6.** 6 HOMERVS, *Od.* XVIII 130.

TEST. **5.** 2-4 cf. SARD. 57.6-8 DOX. 288.17-19.

2. 2 ante χρὴ add. οὐ Ph || **3.** 1 οὐδέτερον Ph LbA : οὐδέποτέ τι Pg dett. || 3 φρονεῖν codd. DEM. : ποιεῖν (*faciendi*) PRISC. || **4.** 1 δὲ LbA : om. Phg || 4 οὐδενός Ph A (*hominis* PRISC.) : -νί Lb Pg ἐν -νί SARD.^{W} om. SARD.^{V} uel ἐν -νί uel om. dett. || **5.** 1 οἷον om. Lb || 2 ἀνήρ LbA SARD. DOX. (*uiro* PRISC.) : ξυνών Phg || 4 post ἔστιν add. ἕκαστος dett. SARD. DOX. || ἥδεται codd. : εἶδ- u. l. A^{ul} cf. DOX. 302.18-19 || **6.** 4 post ἔστω add. εἷς βασιλεύς Lb cf. HOM. B 205, SARD. p. 58.19 || 5 pro ὑπερβολικαὶ hab. -κὸν A || δὲ Pg A : om. Ph Lb || οἷον om. Lb.

7 Le développement est proche <de celui> de la chrie ; s'y succèdent en effet : un rapide éloge de celui qui a parlé, comme pour la chrie, le simple énoncé, la raison, le contraire[61], une comparaison, un exemple, un jugement. **8** Soit, à titre d'exemple, la maxime : « Qui exerce l'autorité ne doit dormir toute la nuit ». Tu feras donc un rapide éloge de celui qui a parlé. Ensuite le simple énoncé, c'est-à-dire la paraphrase de la maxime : « Il ne convient pas que l'homme qui intervient dans les décisions passe toute la nuit à dormir »[62]. **9** La raison : « car il faut que le chef soit toujours en alerte, et le sommeil lui ôte le conseil »[63]. Le contraire ; or le contraire du roi, c'est le particulier, et le contraire du sommeil, c'est la veille ; comment donc s'y prendre ? « S'il n'y a rien de grave à ce que le particulier passe toute la nuit à dormir, il est bien évident en revanche que le roi doit rester éveillé et vigilant ». **10** Une comparaison : « car ainsi que les pilotes veillent pour assurer le salut commun, il convient que les chefs fassent de même ». Un exemple : « Et en effet Hector ne dormait pas mais restait vigilant quand, en pleine nuit, il envoyait Dolon en éclaireur vers les navires »[64]. Le jugement est le dernier lieu. On finira par une exhortation[65].

61. Les témoins du texte grec ajoutent ici l'enthymème. La version latine de Priscien ne l'a pas et il faut la suivre, car ce point ne se retrouve ni dans l'exemple de développement qui suit, ni dans le passage parallèle d'Aphthonios.

62. Bon exemple de l'application des procédés de la paraphrase mis en évidence par Théon (voir ci-dessus, III 7 et la n. 44).

63. La raison ici est à deux niveaux, puisque la première assertion qu'elle contient est elle-même confirmée par une deuxième.

64. Référence à Homère (*Il.* X 299 sq.). On donne ici la même valeur exemplaire à la fiction qu'à l'histoire. Sur le fonds culturel exploité dans ces développements, voir *supra*, p. 75.

65. L'exhortation est un élément propre à la péroraison. C'est pourquoi elle n'est pas intégrée à la liste des lieux. Après avoir annoncé la péroraison dans le plan type (voir l'apparat critique à **4**, 7.5) Priscien précise *conclusio uero habet exhortationem plerumque* « la péroraison comporte le plus souvent une exhortation ».

7 Ἡ δὲ ἐργασία παραπλησία <τῇ> τῆς χρείας, πρόεισι γὰρ τοῖσδε· ἐγκωμίῳ τοῦ εἰρηκότος βραχεῖ, καθάπερ ἐν χρείᾳ, κατὰ τὸ ἁπλοῦν, κατὰ τὴν αἰτίαν, κατὰ τὸ ἐναντίον, κατὰ παραβολήν, κατὰ παράδειγμα, κατὰ κρίσιν. **8** Ἔστω δὲ ἡ γνώμη ὡς ἐν παραδείγματι· οὐ χρὴ παννύχιον εὕδειν βουληφόρον ἄνδρα.

Οὐκοῦν ἐπαινέσεις διὰ βραχέων τὸν εἰρηκότα. Εἶτα κατὰ τὸ ἁπλοῦν, τοῦτο δ' ἔστι τὸ παραφράσαι τὴν γνώμην, οἷον· « Δι' ὅλης νυκτὸς οὐ προσήκει ἄνδρα ἐν βουλαῖς ἐξεταζόμενον καθεύδειν ». **9** Κατὰ τὴν αἰτίαν· « δεῖ μὲν γὰρ ἀεὶ διὰ φροντίδος εἶναι τὸν ἡγούμενον, ὕπνος δὲ βουλὴν ἀφαιρεῖται ». Κατὰ τὸ ἐναντίον· ἐναντίον δ' ἔστι βασιλεῖ μὲν ἰδιώτης, τῷ δὲ ἐγρηγορέναι τὸ καθεύδειν· πῶς ἂν οὖν λαμβάνοιτο ; « Εἰ τὸν ἰδιώτην οὐδὲν δεινὸν δι' ὅλης τῆς νυκτὸς καθεύδειν, εὔδηλον ὡς τὸν βασιλέα προσῆκον ἀγρυπνοῦντα φροντίζειν ». **10** Κατὰ παραβολήν· « ὥσπερ γὰρ οἱ κυβερνῆται ἐγρηγορότες ὑπὲρ τῆς κοινῆς διατελοῦσι σωτηρίας, οὕτω προσήκει καὶ τοὺς ἡγεμόνας ». Κατὰ παράδειγμα· « καὶ γὰρ Ἕκτωρ νυκτὸς οὐ καθεύδων ἀλλὰ φροντίζων κατάσκοπον ἐπὶ τὰς ναῦς ἔπεμπε Δόλωνα ». Ὕστατος δέ ἐστι τόπος ὁ κατὰ κρίσιν. Τὸ δὲ τέλος παράκλησιν ἐχέτω.

7. 1 τῇ add. Spengel Reche Martínez ‖ 2 γὰρ LbA (*enim* Prisc.) : om. Phg Spengel ‖ ἐγκωμίῳ … βραχεῖ LbA (*prouenit a laude breui* Prisc.) : ἐγκώμια … βραχέα Phg ‖ 3 ἐν om. Ph ‖ 4 post ἐναντίον add. κατὰ τὸ (τὸ om. Ph LbA) ἐνθύμημα codd. om. Prisc. de quo uidesis adn. ‖ 5 post κρίσιν add. *a conclusione* Prisc. cf infra **10**. 6 ‖ **8**. 4 κατὰ LbA : om. Phg ‖ ἔστι Ph Lb : ἔσται A ἐπὶ Pg dett. ‖ pro τὸ hab. τῷ Pg ‖ **9**. 2 pro ἀεὶ hab. αἰεὶ Pg dett. ‖ pro εἶναι prop. ἰέναι Spengel ‖ 4 μὲν om. A ‖ ἰδιώτης Phg Lb (*priuatus* Prisc.) : -ώτας A ‖ pro τῷ hab. τὸ Ph ‖ 6 τῆς Phg : om. LbA ‖ 7 προσῆκον Lb : -κεν Phg A ‖ **10**. 5 post ναῦς add. τὰς τῶν ἑλλήνων (*graecorum*) Prisc. ‖ ὕστατος δέ LbA : ὕστερος Phg.

V. LA CONTESTATION ET LA CONFIRMATION

1 La contestation est la démolition du fait proposé, la confirmation au contraire sa consolidation. Il n'y a pas à contester ni à confirmer ce qui est totalement mensonger, comme les fables, mais on ne doit évidemment contester et confirmer que ce qui est susceptible d'une argumentation pour et contre[66].

2 Tu contesteras d'après l'obscurité, l'invraisemblance, l'impossibilité, l'inconséquence, encore appelée la contradiction, l'inconvenance, l'inopportunité. **3** D'après l'obscurité, par exemple : « l'époque à laquelle vécut Narcisse est incertaine »[67]. D'après l'invraisemblance : « il était invraisemblable qu'au beau milieu de ses malheurs Arion ait voulu chanter ». D'après l'impossibilité : « il était impossible qu'Arion trouvât son salut sur le dos d'un dauphin »[68]. D'après l'inconséquence, encore appelée contradiction : « il y avait contradiction entre sauver la démocratie et souhaiter pouvoir la perdre »[69]. D'après l'inconvenance : « il était inconvenant qu'Apollon, un

66. L'exercice proposé ici relève de la critique textuelle. Lorsque la fiction se donne pour telle, ce qui est le cas, entre autres, dans la fable, une convention tacite entre le locuteur et son auditoire amène ce dernier à mettre en sommeil une part de son esprit critique. Celui-ci s'exerce à plein en revanche, lorsque le texte proposé prétend renvoyer l'auditoire à la réalité. Cf. Aphthonios, V 1 et la n. 72 *ad locum*.

67. Narcisse est en effet une figure purement mythique. Ce point continue la tradition de la *vertu* de clarté/obscurité de la narration. L'application qu'en fait notre auteur s'y rattache de loin : on peut considérer qu'il s'agit d'une obscurité due au contenu et venant de l'omission d'un fait (voir *Anon. Seg.*, 83 ; Théon, 81.5 [p. 42]). Surtout elle tire profit de la polysémie du grec ἀσαφές, qui peut renvoyer à l'imprécision.

68. Sur la légende d'Arion, voir Hérodote I 23-24.

V. ΠΕΡΙ ΑΝΑΣΚΕΥΗΣ ΚΑΙ ΚΑΤΑΣΚΕΥΗΣ

1 Ἀνασκευή ἐστιν ἀνατροπὴ τοῦ προτεθέντος πράγματος, κατασκευὴ δὲ τοὐναντίον βεβαίωσις. Τὰ δὲ πάνυ ψευδῆ οὔτε ἀνασκευαστέον οὔτε κατασκευαστέον, ὥσπερ τοὺς μύθους, ἀλλὰ δεῖ δήπου τὰς ἀνασκευὰς καὶ τὰς κατασκευὰς τῶν ἐφ' ἑκάτερα τὴν ἐπιχείρησιν δεχομένων ποιεῖσθαι.

2 Ἀνασκευάσεις δὲ ἐκ τοῦ ἀσαφοῦς, ἐκ τοῦ ἀπιθάνου, ἐκ τοῦ ἀδυνάτου, ἐκ τοῦ ἀνακολούθου τοῦ καὶ ἐναντίου καλουμένου, ἐκ τοῦ ἀπρεποῦς, ἐκ τοῦ ἀσυμφόρου. **3** Ἐκ τοῦ ἀσαφοῦς οἷον· « Ἀσαφὴς ἦν ὁ περὶ Νάρκισσον χρόνος ». Ἐκ τοῦ ἀπιθάνου· « Ἀπίθανον ἦν τὸν Ἀρίονα ἐν κακοῖς ὄντα βουληθῆναι ᾄσαι ». Ἐκ τοῦ ἀδυνάτου· « Ἀδύνατον ἦν τὸν Ἀρίονα ἐπὶ δελφῖνος σωθῆναι ». Ἐκ τοῦ ἀνακολούθου τοῦ καὶ ἐναντίου καλουμένου· « Ἐναντίον ἦν τῷ σῶσαι τὴν δημοκρατίαν τὸ καταλῦσαι ἂν αὐτὴν ἐθελῆσαι ». Ἐκ τοῦ ἀπρεποῦς·

TEST. V **1**. 1-2 DOX. 319.3-4 ‖ **1**-2 DOX. 353.10-17.

V. tit. καὶ κατασκευῆς Pg A : καὶ περὶ κ. ἅμα Ph om. Lb dett. PRISC. ‖ **1**. 1 προτεθέντος codd. : προκειμένου Dox. ‖ 3-4 post ψευδῆ add. ἢ ἀληθῆ (*uel uera*) tum post μύθους add. αἰσωπείους ἢ ἱστορίας ἀναμφισβήτητας (*quales sunt fabulae aesopiae uel historiae indubitabiles*) PRISC. ‖ 3 οὔτε κατασκευαστέον om. A ‖ 4 ἀλλὰ codd. : γὰρ (*enim*) PRISC. ‖ 4-5 καὶ τὰς (τὰς om. Pg Lb) κατασκευὰς codd. (*et confirmationes* PRISC.) : om. Dox. ‖ 5 τῶν om. Phg ‖ 5-6 τῶν — ποιεῖσθαι uertit PRISC. *de illis rebus quae ancipitem adhibent opinionem* ‖ **2**. 1 δὲ codd. : δὴ uel οὖν (*igitur*) PRISC. ‖ 2 alt. τοῦ — 3 καλουμένου om. PRISC. ‖ 3 pro καλουμένου praeb. λεγομ- Dox. ‖ **3**. 2 νάρκισσον Ph LbA : ναρκίσσου Pg dett. ‖ ἦν codd. : ἐστι (*est*) PRISC. ‖ 3 pro ἀρίονα hab. -ωνα Lb idem 3 et 4 A ‖ pro ὄντα hab. ἔοντα Pg dett. ‖ 4-6 τὸν — ἦν om. Lb propter homoeotel. ‖ 5 καὶ om. Pg ‖ 6 ante ἐναντίον add. οἷον (*ut*) PRISC. ‖ ἦν om. Pg dett. ‖ τῷ LbA : τὸ Ph τοῦ Pg dett. ‖ 7 ἂν om. A.

dieu, s'unisse à une mortelle »[70]. D'après l'inopportunité, quand nous disons qu'il n'est pas même opportun d'écouter cela[71]. **4** Tu confirmeras d'après les contraires[72].

VI. LE LIEU COMMUN

1 Le lieu appelé commun présente une amplification de l'acte sur lequel on est d'accord, attendu que les démonstrations ont déjà été faites[73] : nous ne posons plus en effet la question de savoir si untel est un voleur sacrilège, si untel est un lauréat du prix de bravoure, mais nous faisons l'amplification de ce qui est considéré comme démontré. On l'appelle lieu commun, parce qu'il s'applique à l'encontre de tout voleur sacrilège et en faveur de tout lauréat du prix de bravoure[74].

2 Il faut procéder ainsi : d'abord l'examen du contraire, puis le fait lui-même, le parallèle, la mentalité, puis le dénigrement conjectural de la vie passée d'après la vie présente, puis le bannissement de la pitié à l'aide des points dits du souverain bien, puis la représentation de l'acte. Car, à proprement parler, il n'y aura pas d'exordes dans le lieu commun[75], mais on n'en gardera en quelque sorte que le modèle[76]. **3** Pour t'aider à bien comprendre, prenons l'exemple d'un lieu contre un voleur sacrilège. Les exordes donc, non pour la pensée[77] mais pour le modèle, seront tels que voici : « En vérité,

70. Aphthonios (V 7), par exemple, développe l'inconvenance de l'union d'Apollon et de Daphné.

71. L'opportunité est un point du souverain bien et relève de la pragmatique : la critique porte ici sur le contenu du texte, non pas considéré en lui-même, mais dans ses rapports avec l'intérêt pratique de l'auditoire. Aphthonios (V 9) est plus pertinent.

72. Pour des modèles de confirmation voir Aphthonios VI 3-9 ; Libanios, p. 138-154.

73. Cet exercice se situe explicitement dans le cadre du discours politique. Voir ci-dessus, p. 77-78.

77. La pensée — est-il besoin de le dire ? — varie avec les sujets.

« Ἀπρεπὲς ἦν τὸν Ἀπόλλωνα θεὸν ὄντα θνητῇ μίγνυσθαι ». Ἐκ τοῦ ἀσυμφόρου, ὅταν λέγωμεν ὅτι οὐδὲ συμφέρει ταῦτα ἀκούειν. **4** Κατασκευάσεις δὲ ἐκ τῶν ἐναντίων.

VI. ΠΕΡΙ ΚΟΙΝΟΥ ΤΟΠΟΥ

1 Ὁ τόπος ὁ κοινὸς προσαγορευόμενος αὔξησιν ἔχει τοῦ ὁμολογουμένου πράγματος ὡς τῶν ἀποδείξεων ἤδη γεγενημένων· οὐ γὰρ ἔτι ζητοῦμεν εἰ οὗτος ἱερόσυλος, εἰ οὗτος ἀριστεύς, ἀλλ' ὡς ἀποδεδειγμένου τὴν αὔξησιν ποιούμεθα. Λέγεται δὲ κοινὸς τόπος, διότι ἁρμόττει κατὰ παντὸς μὲν ἱεροσύλου, ὑπὲρ παντὸς δὲ ἀριστέως.

2 Χρὴ δὲ οὕτως προάγειν· πρῶτα κατὰ τὴν ἐξέτασιν τοῦ ἐναντίου, εἶτα αὐτὸ τὸ πρᾶγμα, εἶτα ἡ σύγκρισις, εἶτα ἡ γνώμη, εἶτα στοχαστικῶς τὸν παρελθόντα βίον ἀπὸ τοῦ παρόντος διαβαλεῖς, εἶτα ἐκβαλεῖς τὸν ἔλεον τοῖς τελικοῖς κεφαλαίοις καλουμένοις καὶ ὑποτυπώσει τοῦ πράγματος· προοίμια γὰρ οὐκ ἔσται καθαρῶς ἐν τόπῳ, ἀλλὰ μέχρι τύπου του σωθήσεται. **3** Οἷον — ἵν' ἐπὶ παραδείγματος γένηταί σοι φανερόν — ἔστω τόπος κατὰ ἱεροσύλου. Οὐκοῦν τὰ προοίμια οὐ τῇ ἐννοίᾳ ἀλλὰ τῷ τύπῳ τοιάδε· « Πάντας μὲν προσήκει μισεῖν, ὦ

Test. **4** Dox. 353.17 ‖ VI **3**. 4-6 Dox. 381.10-12.

8 pro ἀπόλλωνα hab. -ω A.

VI. tit. codd. omnes ‖ **1**. 1 κοινὸς ante τόπος traiec. et alt. ὁ om. A ‖ 2 τοῦ codd. Sard. : suspectum habuit Rabe XI 6.2 infra conferens ‖ 3 εἰ οὗτος Ἱερόσυλος om. A ‖ 4 εἰ οὗτος codd. : ἢ (*uel*) Prisc. ‖ 6 δὲ om. A ‖ **2**. 1 προάγειν Ph LbA (*progredi* Prisc.) : προσά- Pg dett. ‖ πρῶτα LbA : om. Phg Prisc. ‖ 4 διαβαλεῖς LbA : -άλλεις Phg ‖ ἐκβαλεῖς Pg LbA : -άλλεις Ph ‖ 5 ὑποτυπώσει LbA (*demonstrationem* Prisc.) : -σεις Phg ‖ 7 τύπου του (*formulam quandam*) Prisc. : τοῦ τύπου Veesenmeyer τούτου codd. ‖ **3**. 1 ἵν' om. Pg ‖ 2 γένηταί Ph LbA : γενήσεται Pg dett. ‖ 3 οὖ om. A ‖ pro ἐννοίᾳ hab. εὐν- Lb ‖ 4 τύπῳ Phg A (*formulam* Prisc.) : τόπῳ Lb ‖ πάντας Phg Lb (*omnes* Prisc.) : -τα A.

dieu, s'unisse à une mortelle »[70]. D'après l'inopportunité, quand nous disons qu'il n'est pas même opportun d'écouter cela[71]. **4** Tu confirmeras d'après les contraires[72].

VI. LE LIEU COMMUN

1 Le lieu appelé commun présente une amplification de l'acte sur lequel on est d'accord, attendu que les démonstrations ont déjà été faites[73] : nous ne posons plus en effet la question de savoir si untel est un voleur sacrilège, si untel est un lauréat du prix de bravoure, mais nous faisons l'amplification de ce qui est considéré comme démontré. On l'appelle lieu commun, parce qu'il s'applique à l'encontre de tout voleur sacrilège et en faveur de tout lauréat du prix de bravoure[74].

2 Il faut procéder ainsi : d'abord l'examen du contraire, puis le fait lui-même, le parallèle, la mentalité, puis le dénigrement conjectural de la vie passée d'après la vie présente, puis le bannissement de la pitié à l'aide des points dits du souverain bien, puis la représentation de l'acte. Car, à proprement parler, il n'y aura pas d'exordes dans le lieu commun[75], mais on n'en gardera en quelque sorte que le modèle[76]. **3** Pour t'aider à bien comprendre, prenons l'exemple d'un lieu contre un voleur sacrilège. Les exordes donc, non pour la pensée[77] mais pour le modèle, seront tels que voici : « En vérité,

70. Aphthonios (V 7), par exemple, développe l'inconvenance de l'union d'Apollon et de Daphné.

71. L'opportunité est un point du souverain bien et relève de la pragmatique : la critique porte ici sur le contenu du texte, non pas considéré en lui-même, mais dans ses rapports avec l'intérêt pratique de l'auditoire. Aphthonios (V 9) est plus pertinent.

72. Pour des modèles de confirmation voir Aphthonios VI 3-9 ; Libanios, p. 138-154.

73. Cet exercice se situe explicitement dans le cadre du discours politique. Voir ci-dessus, p. 77-78.

77. La pensée — est-il besoin de le dire ? — varie avec les sujets.

« Ἀπρεπὲς ἦν τὸν Ἀπόλλωνα θεὸν ὄντα θνητῇ μίγνυσθαι ». Ἐκ τοῦ ἀσυμφόρου, ὅταν λέγωμεν ὅτι οὐδὲ συμφέρει ταῦτα ἀκούειν. **4** Κατασκευάσεις δὲ ἐκ τῶν ἐναντίων.

VI. ΠΕΡΙ ΚΟΙΝΟΥ ΤΟΠΟΥ

1 Ὁ τόπος ὁ κοινὸς προσαγορευόμενος αὔξησιν ἔχει τοῦ ὁμολογουμένου πράγματος ὡς τῶν ἀποδείξεων ἤδη γεγενημένων· οὐ γὰρ ἔτι ζητοῦμεν εἰ οὗτος ἱερόσυλος, εἰ οὗτος ἀριστεύς, ἀλλ' ὡς ἀποδεδειγμένου τὴν αὔξησιν ποιούμεθα. Λέγεται δὲ κοινὸς τόπος, διότι ἁρμόττει κατὰ παντὸς μὲν ἱεροσύλου, ὑπὲρ παντὸς δὲ ἀριστέως.

2 Χρὴ δὲ οὕτως προάγειν· πρῶτα κατὰ τὴν ἐξέτασιν τοῦ ἐναντίου, εἶτα αὐτὸ τὸ πρᾶγμα, εἶτα ἡ σύγκρισις, εἶτα ἡ γνώμη, εἶτα στοχαστικῶς τὸν παρελθόντα βίον ἀπὸ τοῦ παρόντος διαβαλεῖς, εἶτα ἐκβαλεῖς τὸν ἔλεον τοῖς τελικοῖς κεφαλαίοις καλουμένοις καὶ ὑποτυπώσει τοῦ πράγματος· προοίμια γὰρ οὐκ ἔσται καθαρῶς ἐν τόπῳ, ἀλλὰ μέχρι τύπου του σωθήσεται. **3** Οἷον — ἵν' ἐπὶ παραδείγματος γένηταί σοι φανερόν — ἔστω τόπος κατὰ ἱεροσύλου. Οὐκοῦν τὰ προοίμια οὐ τῇ ἐννοίᾳ ἀλλὰ τῷ τύπῳ τοιάδε· « Πάντας μὲν προσήκει μισεῖν, ὦ

Test. **4** Dox. 353.17 ‖ VI **3**. 4-6 Dox. 381.10-12.

8 pro ἀπόλλωνα hab. -ω A.

VI. tit. codd. omnes ‖ **1**. 1 κοινὸς ante τόπος transp. et alt. ὁ om. A ‖ 2 τοῦ codd. Sard. : suspectum habuit Rabe XI **6**.2 infra conferens ‖ 3 εἰ οὗτος ἱερόσυλος om. A ‖ 4 εἰ οὗτος codd. : ἢ (*uel*) Prisc. ‖ 6 δὲ om. A ‖ **2**. 1 προάγειν Ph LbA (*progredi* Prisc.) : προσά- Pg dett. ‖ πρῶτα A ‖ 2 διαβαλεῖς LbA : -άλλεις Phg ‖ ἐκβαλεῖς Pg LbA : om. Phg Prisc. ‖ 4 διαβαλεῖς LbA : -άλλεις Phg ‖ ἐκβαλεῖς Pg LbA : -άλλεις Ph ‖ 5 ὑποτυπώσει LbA (*demonstrationem* Prisc.) : -σεις Phg ‖ 7 τύπου του (*formulam quandam*) Prisc. : τοῦ τύπου Veesenmeyer τούτου codd. ‖ **3**. 1 ἵν' om. Pg ‖ 2 γένηται Ph LbA : γενήσεται Pg dett. ‖ 3 οὐ om. A ‖ pro ἐννοίᾳ hab. εὐν- Lb ‖ 4 τύπῳ Phg A (*formulam* Prisc.) : τόπῳ Lb ‖ πάντας Phg Lb (*omnes* Prisc.) : -τα A.

messieurs les juges, on doit haïr tous les malfaiteurs, mais principalement ceux qui s'en prennent aux dieux ». Deuxième exorde : « En vérité, si vous voulez faire des autres des criminels, vous n'avez qu'à relaxer déjà le prévenu ; sinon il faut le punir ». Troisième exorde : « En vérité, apparemment le prévenu seul est en danger, mais en réalité vous l'êtes aussi, vous les juges : car je ne sais si la violation des serments est punie moins gravement que cette violation de la loi »[78]. **4** Ensuite, avant d'en venir à l'acte lui-même, il faut traiter le contraire : les lois ont prévu le culte des dieux, elles leur ont dressé les autels, les ont honorés avec des offrandes, vénérés avec des sacrifices, des panégyries, des processions. Ensuite le commentaire personnel avec l'examen de la raison : « Elles ont eu raison : car la bienveillance des dieux sauvegarde les Etats, qui, sans cette bienveillance, sont nécessairement perdus »[79]. **5** Puis viens-en à ton propos : « Cela étant, quelle a été l'audace du prévenu ? » Rapporte alors le fait, non pas en le signalant simplement, mais en l'aggravant[80] : il voulait ruiner l'Etat tout entier, dans le domaine public aussi bien que dans le domaine privé ; « et il est à craindre que nous n'ayons pas de

79. Le commentaire personnel prend souvent la forme conventionnelle d'une incise telle que οἶμαι. Il n'est ici remarquable que par l'énoncé métalogique : le locuteur intervient pour dire son sentiment sur la pensée énoncée précédemment. Un commentaire personnel tel que celui-ci a de la noblesse (voir Hermogène, *De ideis*, I 6, 25 [250.6 sq.] ; plus généralement, voir mon étude dans *La théorie du discours*, p. 176-178). La sentence qui sert de confirmation renforce cet effet. L'emploi du commentaire personnel n'est pas prévu dans la liste des points du développement. Il poursuit l'amplification du point du contraire commencée dans l'accumulation.

80. Le terme grec renvoie à cette partie de la péroraison qu'est la *deinôsis*. On note, dans la sorte de vaste hyperbole qui suit, le double καί et l'anaphore de δέος.

ἄνδρες δικασταί, τοὺς κακούργους, μάλιστα δὲ ὅσοι περὶ τοὺς θεοὺς τολμῶσι ». Δεύτερον· « Εἰ μὲν οὖν βούλεσθε τοὺς ἄλλους πονηροὺς ποιεῖν, ἐατέον καὶ τοῦτον· εἰ δὲ μή, κολαστέον ». Τρίτον· « Τῷ μὲν οὖν δοκεῖν ὁ κρινόμενος κινδυνεύει μόνος, τῇ δὲ ἀληθείᾳ καὶ ὑμεῖς οἱ δικάζοντες· τὸ γὰρ περὶ τοὺς ὅρκους πλημμελῆσαι οὐκ οἶδα εἰ φαυλοτέραν δίκην ἔχει τῆσδε τῆς παρανομίας ». **4** Εἶτα πρὶν ἐλθεῖν ἐπ' αὐτὸ τὸ πρᾶγμα, περὶ τοῦ ἐναντίου διαλεκτέον ὅτι οἱ νόμοι τῆς τῶν θεῶν θεραπείας προὐνοήσαντο, βωμοὺς ἔστησαν, ἀναθήμασιν ἐκόσμησαν, θυσίαις ἐτίμησαν, πανηγύρεσι, προσόδοις. Εἶτα ἡ ἐπίκρισις κατὰ τὴν ἐξέτασιν τῆς αἰτίας· « Εἰκότως· τὸ μὲν γὰρ τούτων εὐμενὲς διασῴζει τὰς πόλεις, εἰ δ' ἑτέρως ἔχοιεν, ἀνάγκη ταύτας διαφθείρεσθαι ». **5** Καὶ πρόβαινε ἐπὶ τὸ προκείμενον· « Τούτων οὕτως ἐχόντων οὗτος τί ἐτόλμησε ; » Καὶ λέγε τὸ πεπραγμένον οὐχ ὡς διδάσκων ἀλλ' ὡς δεινοποιῶν, καὶ ὅτι ὅλῃ τῇ πόλει ἐλυμήνατο, καὶ τοῖς κοινοῖς καὶ τοῖς ἰδίοις· « καὶ δέος μέν, μὴ ἐπιλίπωσιν οἱ καρποί, δέος

TEST. **3.** 8-11 DOX. 381.15-18 ‖ **4.** 2-4 DOX. 383.6-9.

5-6 ὅσοι (ὅσα Lb) περὶ τοὺς θεοὺς τολμῶσι codd. (*eos qui contra deos aliquid audent* PRISC.) : τοὺς κατὰ θεῶν τολμῶντες DOX. ‖ 6 δεύτερον codd. : *secundum quasi principium* PRISC. ‖ οὖν LbA (*ergo* PRISC.) : om. Phg ‖ 7 καὶ hic codd. : ante τοὺς ἄλλους traiec. PRISC. ‖ τοῦτον Pg LbA : τοῦτο Ph ‖ 8 pro δοκεῖν hab. δικεῖν (sic) A ‖ 9 ὑμεῖς Phg A (*uos* PRISC.) : ἡμ- Lb DOX. ‖ 10 post ὅρκους add. οὓς ὑμεῖς ὠμόσατε DOX. cf. PRISC. *contemptio enim iusiurandi et fidei religionisque uiolatio* ‖ 11 εἰ tum ἔχει om. DOX. ‖ τῆσδε τῆς παρανομίας DOX. : τῆς π. codd. τῆς ἱεροσυλίας (*sacrilegio*) PRISC. ‖ **4.** 3 προὐνοήσαντο codd. : προνοήσαντες DOX. qui καὶ ante ἀναθήμασιν add. ‖ 4 θυσίαις Phg DOX. (*hostiis* PRISC.) : οὐσίαις LbA ‖ pro προσόδοις hab. προό- A ‖ 5 ἡ Ph Lb : om. Pg A ‖ 5. 2 οὗτος τί Ph LbA (*iste quid* PRISC.) : οὗτοσὶ Pg dett. ‖ 3 καὶ codd. : om. PRISC. ‖ 4 pro κοινοῖς hab. -νῆς A ‖ 5 pr. δέος Ph LbA : δέον Pg ‖ ἐπιλίπωσιν Pg LbA : -λείπωσιν Ph ‖ alt. δέος Ph^{pc} Lb A^{pc} : δέοι a. c. Ph A δέον Pg.

récoltes, il est à craindre que nous ne soyons vaincus par nos ennemis », et tout le reste. **6** Ensuite arrive aux parallèles : c'est sans conteste bien pire que le meurtre par la différence des victimes : « les uns agressent les hommes, lui, il a fait insulte aux dieux. Cet homme est comparable aux tyrans, et encore pas à tous, mais aux pires ; car chez eux ce qui est réputé le plus grave, c'est qu'ils portent la main sur les offrandes sacrées »[81]. Les parallèles d'après le moins, tu les présenteras avec une gradation, puisqu'ils comportent une minoration[82], par exemple : « N'est-il pas étrange de punir le simple voleur et de ne pas punir le voleur sacrilège ? » **7** Tu peux aussi dénigrer le reste de la vie d'après la vie présente : il a commencé par des peccadilles et voilà où il en est arrivé finalement ; « de sorte que vous avez à la fois un voleur, un perce-muraille et un débauché »[83]. **8** Tu examineras encore la mentalité qui l'a conduit là : comme il ne voulait pas travailler la terre, voilà par quels moyens il désirait s'enrichir. **9** Il y aura encore, si tu parles contre un meurtrier, les conséquences directes : une femme veuve, des enfants orphelins[84]. **10** Ne manque pas non plus de bannir la pitié[85] ; or, tu la banniras avec les points dits du souverain bien, le légal, le juste, l'opportun, le possible, le convenable, et avec la peinture de la faute, par exemple : « Ah ! ne

81. On a successivement un parallèle d'après le moins, puis d'après l'égal. Cf. Jean Doxapatrès : « Les commentateurs disent que les parallèles se font de trois façons : d'après le plus, l'égal et le moins. Jean Géométrès ajoute le contraire. Par exemple, etc. » (p. 387.1 sq. Walz II).

82. Il faut comprendre que « sacrilège », dans l'exemple, renchérit sur « simple voleur » et qu'en nommant le simple vol on choisit de partir d'un acte qui a un moindre degré de gravité. Alexandros propose entre autres exemples de la figure de la gradation : « ce n'est pas de l'amitié, mais de l'amour [...] il n'était pas un père, mais un tyran » (*De fig.* II 28, p. 40.21 sq. Spengel, *RhG* III). Notre auteur propose un deuxième parallèle d'après le moins pour mettre en évidence la figure : « ce n'est pas un vol, mais un sacrilège ». Dans son énoncé il utilise en outre l'amplification par l'apostrophe sous forme d'interrogation incriminante.

δέ, μὴ τῶν πολεμίων ἡττηθῶμεν » καὶ ὅσα τοιαῦτα. **6** Ἐξῆς ἐπὶ τὰς συγκρίσεις πρόιθι ὅτι τῶν ἀνδροφόνων πάνυ χαλεπώτερος, τὸ δὲ διάφορον ἐκ τῶν πεπονθότων· « Οἱ μὲν εἰς ἀνθρώπους ἐτόλμησαν, ὁ δὲ εἰς θεούς παρῴνησε. Τοῖς τυράννοις οὗτος παραπλήσιος, κἀκεί-
5 νοις οὐ πᾶσιν, ἀλλὰ τοῖς χαλεπωτάτοις· ἐκείνων γὰρ τοῦτ' εἶναι δοκεῖ τὸ δεινότατον, ὅτι τῶν ἀναθημάτων ἅπτονται ». Τὰς δὲ πρὸς τὸ ἔλαττον συγκρίσεις κατ' ἐπιτίμησιν εἰσάξεις, ἐπειδήπερ εἰσὶ καθαιρετικαί. Οἷον· « Οὐ δεινὸν τὸν μὲν κλέπτην διδόναι δίκην, τὸν δὲ ἱερόσυλον μή ; » **7** Ἔξεστι δέ σοι καὶ τὸν ἄλλον βίον ἐκ τοῦ παρόντος διαβαλεῖν, ὡς ἀπὸ μικρῶν ἀρξάμενος ἐπὶ τοῦτο προῦβη τελευταῖον· « ὥσθ' ὁμοῦ καὶ κλέπτην ἔχετε καὶ τοιχωρύχον καὶ μοιχόν ». **8** Ἐξετάσεις δὲ καὶ τὴν γνώμην ἀφ' ἧς ἦλθεν ἐπὶ τοῦτο, ὅτι μὴ βουλόμενος γεωργεῖν ἀπὸ τοιούτων πλουτεῖν ἐθέλει. **9** Εἰ δὲ λέγοις κατὰ ἀνδροφόνου, καὶ τὰ παρακολουθοῦντα, γυνὴ ἐν χηρείᾳ, παῖδες ὀρφανοί. **10** Χρῶ δὲ καὶ τῇ ἐκβολῇ τοῦ ἐλέου· ἐκβαλεῖς δὲ τὸν ἔλεον τοῖς τελικοῖς καλουμένοις κεφαλαίοις, τῷ νομίμῳ, τῷ δικαίῳ, τῷ συμφέροντι, τῷ δυνατῷ, τῷ πρέποντι, καὶ ὑπογραφῇ τοῦ ἀδικήματος.

TEST. **6**. 3-4 cf. DOX. 381.13-15.

6. 2 πάνυ (*multo*) PRISC. : om. codd. || 3 ἀνθρώπους LbA Dox. (*homines* PRISC.) : ἄνθρωπον Phg || 3 ὃ LbA : οἳ Phg Dox. || 4 παραπλήσιος Ph LbA (*simillimus* PRISC.) : -ησίως Pg || 6 ὅτι Pg LbA (*quod* PRISC.) : ὅτε Ph || 7 ἅπτονται Pg LbA : -ωνται Ph || 8 οἷον (*ut*) PRISC. : om. codd. || **7**. 1 pro σοι hab. οἱ Pg || 2 διαβαλεῖν LbA : -άλλειν Phg || μικρῶν Pg LbA : -ὸν Ph || 4 ἔχετε Pg LbA : -ται Ph || **8**. 2 ἦλθεν Phg A (*uenit* PRISC.) : προῆλθεν Lb || 3 τοιούτων A : τῶν φόνων Phg Lb τῶν ἱεροσυλιῶν (*per sacrilegia*) PRISC. || **9** paene aptum etenim aliud exemplum exhibet PRISC. de quo uidesis adn. || 1 λέγοις Ph Lb : -εις Pg A || **10**. 2 ἐκβαλεῖς Pg LbA : -άλλεις adn. || 1 λέγοις Ph Lb : -εις Pg A || **10**. 2 ἐκβαλεῖς Pg LbA : -άλλεις adn. || 1 λέγοις Ph Lb : -εις Pg A || **10**. 2 ἐκβαλεῖς Pg LbA : -άλλεις Ph (*amouetur* PRISC.) || δὲ LbA (*autem* PRISC.) : om. Phg || pro τελικοῖς hab. τελετικοῖς A || 3-4 κεφαλαίοις — πρέποντι om. Phg || 3 τῷ νομίμῳ om. PRISC.

voyez pas celui qui pleure ici, mais celui-là qui bafouait les dieux, qui s'approchait du temple, qui arrachait les portes, qui portait la main sur les offrandes sacrées »[86]. **11** Et termine sur une exhortation : « Pourquoi balancer ? pourquoi délibérer sur ce qui est depuis longtemps jugé ? »[87] **12** Assez comme cela pour le moment ; la méthode plus complète, tu la verras plus tard.

VII. L'ÉLOGE

1 L'éloge est l'exposé des qualités appartenant à un être collectivement[88] ou individuellement ; collectivement, par exemple l'éloge de l'homme, individuellement, par exemple l'éloge de Socrate. On fait aussi l'éloge de choses, par exemple la justice, d'animaux, par exemple le cheval, et même de plantes, de montagnes et de fleuves[89].

2 Ce nom d'éloge (*enkômion*) vient, dit-on, de ce qu'autrefois les poètes chantaient leurs hymnes aux dieux dans les *kômai* ; *kômai* était le nom qu'on donnait aux ruelles[90].

3 L'éloge diffère de la louange en ce que la louange peut être brève, par exemple : « Socrate est un sage », et que l'éloge est assez longuement développé[91]. Sache encore que les technographes comptent aussi les blâmes dans les éloges, soit en leur donnant ce nom par euphémisme, soit parce que les uns et les autres développent les mêmes lieux[92]. **4** Mais en quoi l'éloge diffère-t-il du lieu commun ? Car il semble que dans certains cas l'un

86. Comparer Théon, 108.35-109.11 [p. 65-66].

87. Qu'on songe à un deuxième discours ou à une péroraison, le dernier élément de l'exercice serait également à sa place dans ces deux développements du discours judiciaire. Cf. Lysias, *Erastosth.* XII 99 : « Vous avez entendu, vu, souffert. Allez ! Jugez ! » ; plus généralement Aristote, *Rhet.* III 19, 1420 b 4. Ici, conformément à la recherche constante de l'amplification dans le lieu commun, l'impératif final est remplacé par une interrogation pressante réitérée.

89. Sur les listes des sujets d'éloge, voir *supra* la n. 139 à Aphthonios, VIII 2.

5 Οἷον· « Μή μοι τὸν νῦν δακρύοντα θεωρεῖτε, ἀλλ' ἐκεῖνον τὸν καταφρονοῦντα τῶν θεῶν, τὸν προσιόντα τοῖς ἀνακτόροις, τὸν ἀνασπῶντα τὰς θύρας, τὸν τῶν ἀναθημάτων ἁπτόμενον ». **11** Καὶ τελεύτα εἰς παράκλησιν· « Τί μέλλετε ; Τί βουλεύεσθε περὶ οὗ πάλαι κέκριται ; » **12** Ταῦτα ὡς ἐν τῷ παρόντι· τὴν δὲ τελεωτέραν μέθοδον ὕστερον εἴσῃ.

VII. ΠΕΡΙ ΕΓΚΩΜΙΟΥ

1 Ἐγκώμιόν ἐστιν ἔκθεσις τῶν προσόντων ἀγαθῶν τινι κοινῶς ἢ ἰδίως· κοινῶς μὲν οἷον ἐγκώμιον ἀνθρώπου, ἰδίως δὲ οἷον ἐγκώμιον Σωκράτους. Ἐγκωμιάζομεν δὲ καὶ πράγματα οἷον δικαιοσύνην καὶ ἄλογα ζῷα οἷον 5 ἵππον, ἤδη δὲ καὶ φυτὰ καὶ ὄρη καὶ ποταμούς.

2 Κέκληται δὲ ἐγκώμιον, ὥς φασιν, ἐκ τοῦ τοὺς ποιητὰς τοὺς ὕμνους τῶν θεῶν ἐν ταῖς κώμαις τὸ παλαιὸν ᾄδειν· ἐκάλουν δὲ κώμας τοὺς στενωπούς.

3 Ἐπαίνου δὲ διαφέρει τὸ ἐγκώμιον ὅτι ὁ μὲν ἔπαινος καὶ ἐν βραχεῖ γένοιτ' ἄν, οἷον· « Σωκράτης σοφός », τὸ δὲ ἐγκώμιον ἐν μακροτέρᾳ διεξόδῳ. Μὴ ἀγνόει δὲ ὅτι καὶ τοὺς ψόγους τοῖς ἐγκωμίοις προσνέμουσιν, ἤτοι 5 κατ' εὐφημισμὸν ὀνομάζοντες ἢ ὅτι τοῖς αὐτοῖς τόποις ἀμφότερα προάγεται. **4** Τίνι οὖν διαφέρει τὸ ἐγκώμιον τοῦ κοινοῦ τόπου ; Δοκεῖ γὰρ ἐν ἐνίοις καὶ σφόδρα

5 οἷον (*ut*) PRISC. : om. codd. ‖ νῦν Pg LbA (*nunc* PRISC.) : νοῦν Ph ‖ δακρύοντα θεωρεῖτε Ph LbA : -ύσαντα -ρῆτε Pg ‖ **11.** 2 βουλεύεσθε Phg Lb (*cogitatis* PRISC.) : βούλεσθε A ‖ **12.** om. PRISC. ‖ 1 ὡς LbA : νῦν Phg ‖ 2 ὕστερον om. LbA ‖ εἴσῃ Pg LbA : εἶσι Ph.

VII. tit. codd. omnes ‖ **1.** 2-3 ἀνθρώπου — ἐγκώμιον om. Phg dett. propter homoeotel. ‖ 4 pr. καὶ (*etiam*) PRISC. : om. codd. ‖ 5 pro ἤδη hab. εἴδη Pg ‖ post ποταμούς add. καὶ τὰ τοιαῦτα (*et similia*) PRISC. ‖ **3.** 6 προάγεται LbA (*proficiscuntur* PRISC.) : προσά- Phg ‖ PRISC. ‖ **4.** 2 ἐν ἐνίοις Lb (*in quibusdam* PRISC.) : ἐνίοις A om. Phg ‖ καὶ Phg A : om. Lb

et l'autre se rejoignent étroitement, par exemple, l'éloge d'un lauréat du prix de bravoure et le lieu commun en faveur d'un lauréat du prix de bravoure. Ils disent donc que la différence apparaît dans la finalité et le résultat : en effet ce lieu commun a pour but d'obtenir une récompense, tandis que cet éloge est un simple témoignage sur la bravoure[93].

5 Les lieux de l'éloge[94] sont le peuple, par exemple Hellène, la cité, par exemple Athénien, l'origine, par exemple Alcméonide. Tu diras aussi certains prodiges qui ont accompagné la naissance, des songes, par exemple, des présages ou d'autres faits de ce genre[95]. En outre l'éducation : pour Achille, par exemple, comment il fut nourri de la moelle des lions puis élevé chez Chiron[96]. Puis la formation, comment on fut formé ou instruit. **6** La nature de l'âme et celle du corps seront examinées aussi, chacune en plusieurs points : car tu diras à propos du corps qu'il était beau, grand, rapide et fort[97], et à propos de l'âme qu'elle était juste, sage, sensée et courageuse[98]. **7** En outre d'après la carrière, par exemple quelle vie on a choisie, celle du philosophe, de l'orateur ou du général[99]. Et, ce qui est le plus important, les actions[100] : par exemple, si on a choisi la vie de soldat, ce qu'on y a accompli. **8** Puis les biens externes, par

93. Cette différence rejoint celle qui sépare le genre politique, où l'on débat, de l'épidictique, dont le but est avant tout ludique. Voir Nikolaos, 37.4-38.22 et 54.11-21.

94. Une tentative pour fixer les lieux de l'éloge à l'aide d'un classement systématique existe déjà chez Théon 109.28-111.11. Plus généralement voir *supra* la n. 141 à Aphthonios, VIII 3.

95. Cf. Isocrate, *Euag.* IX 21. Voir Pernot, p. 156-157.

96. Cf. Homère, *Il.* XI 832, et Pindare, *Ném.* 3, 43 sq. Voir Pernot, p. 162.

97. Voir Pernot, p. 159-161.

98. Voir Pernot, p. 166-167.

99. Voir Pernot, p. 163.

ταῦτα ἀμφότερα συμβαίνειν, οἷον ἀριστέως ἐγκώμιον καὶ ὑπὲρ ἀριστέως κοινὸς τόπος. Φασὶ τοίνυν τὴν διαφορὰν ἐν τῷ τέλει φαίνεσθαι καὶ τῇ ἐκβάσει· ἐν μὲν γὰρ τῷ κοινῷ τόπῳ σκοπός ἐστι δωρεὰν λαβεῖν, τὸ δὲ ἐγκώμιον ψιλὴν ἀρετῆς ἔχει μαρτυρίαν.

5 Τόποι δέ εἰσιν ἐγκωμιαστικοὶ ἔθνος οἷον· « Ἕλλην », πόλις οἷον· « Ἀθηναῖος », γένος οἷον· « Ἀλκμαιωνίδης ». Ἐρεῖς δέ τινα καὶ ἃ περὶ τὴν γένεσιν συνέπεσεν ἄξια θαύματος, οἷον ἐξ ὀνειράτων ἢ συμβόλων ἤ τινων τοιούτων. Ἐπὶ τούτοις ἡ τροφή, ὥσπερ ἐπὶ τοῦ Ἀχιλλέως, ὅτι μυελοῖς λεόντων ἐτράφη καὶ παρὰ τῷ Χείρωνι. Εἶτα ἡ ἀγωγή, πῶς ἦχθη ἢ πῶς ἐπαιδεύθη. **6** Καὶ μὴν καὶ φύσις ψυχῆς καὶ σώματος ἐξετασθήσεται καὶ τούτων ἑκάτερον κατὰ διαίρεσιν· ἐρεῖς γὰρ περὶ μὲν σώματος ὅτι καλός, ὅτι μέγας, ὅτι ταχύς, ὅτι ἰσχυρός, περὶ δὲ ψυχῆς ὅτι δίκαιος, ὅτι σώφρων, ὅτι σοφός, ὅτι ἀνδρεῖος. **7** Ἐπὶ τούτοις ἐκ τῶν ἐπιτηδευμάτων, οἷον ποῖον ἐπετήδευσε βίον, φιλόσοφον ἢ ῥητορικὸν ἢ στρατιωτικόν. Τὸ δὲ κυριώτατον αἱ πράξεις, οἷον στρατιωτικὸν βίον ἑλόμενος τί ἐν τούτῳ κατέπραξε. **8** Τὰ δὲ ἐκτός, οἷον συγγενεῖς, φίλοι, κτήματα,

TEST. VII **4**. 3-7 DOX. 413.25-29 ‖ **5**. 7 SARD. 129.19 ‖ **7**. 1-3 SARD. 130.21-23.

3 οἷον LbA : om. Phg ‖ 4 κοινὸς τόπος Dox. : om. codd. ‖ 5 καὶ Dox. : ἐν LbA om. Phg ‖ τῇ ἐκβάσει Lb Dox. : τῇ ἀποβ- A om. Phg ‖ 7 ψιλὴν Ph^{pc} Pg LbA (*per se testimonium* PRISC.) : -ῆς Ph^{ac} Dox. ‖ **5**. 1 εἰσιν LbA (*sunt* PRISC.) : om. Phg ‖ post ἐγκωμιαστικοί add. λς' Pg ‖ 3 γένεσιν Pg LbA : γέννησιν Ph ‖ 5 τινων LbA (*quibusdam* PRISC.) : om. Phg ‖ post τοιούτων add. μαντειῶν (*praenuntiationibus*) PRISC. ‖ post τροφή add. οἷον LbA om. Phg PRISC. ‖ ὥσπερ LbA (*quo modo* PRISC.) : ὡς Phg ‖ 7 alt. πῶς LbA SARD. : ὅπως Phg ‖ **7**. 2 ποῖον om. Pg ‖ 3-4 post πράξεις add. ἐν γὰρ τοῖς ἐπιτηδεύμασιν αἱ πράξεις Ph A om. Pg Lb PRISC. de quo uidesis adn. ‖ 4 ἑλόμενος Phg A : προελ- Lb (*degens* PRISC.).

exemple les parents, les amis, les richesses, les serviteurs, la condition[101] et le reste. Et encore d'après la durée de la vie, longue ou moyenne ; chacune des deux fournit matière à des éloges : car tu loueras la vie très longue à ce titre même, la vie moins longue pour n'avoir pas connu les maladies qui accompagnent la vieillesse[102].
9 Et encore d'après le genre de la mort, comment on mourut en combattant pour sa patrie : et si elle offre quelque circonstance singulière, comme pour Callimaque, que même mort, il se tenait debout[103] ; tu loueras aussi d'après celui qui a tué, par exemple : Achille mourut sous les coups d'un dieu, Apollon[104]. Tu examineras aussi ce qui suivit la mort : s'il fut donné des jeux à cette occasion, comme pour Patrocle[105] ; s'il fut rendu un oracle sur les os, comme pour Oreste[106] ; si les enfants furent illustres, comme Néoptolème[107]. **10** Les parallèles fournissent une abondante matière dans les éloges ; tu les disposeras en te laissant guider par les circonstances[108].

11 Pour les animaux aussi tu feras à peu près de même, selon que tu en auras la possibilité. En effet tu les loueras d'après le lieu de leur naissance. Au lieu de parler de l'origine, tu diras à quel dieu ils sont consacrés, par exemple la chouette à Athéna, le cheval à Poséidon[109].

101. Ou l'« état ». Sur ce sens, cf. Hermogène, *De stat.*, III 8 (46, 13 et 17). Voir Pernot, p. 174-176.

102. Cette capacité de louer également des réalités opposées rappelle l'aptitude traditionnelle de la rhétorique à plaider le pour et le contre. Le thème abordé ici est une bonne illustration d'une situation où il y a du bon et du mauvais dans les deux cas contraires. Voir Pernot, p. 520 sq.

103. Cf. Plutarque, *Parallela minora*, 305 C 4-5.

104. Cf. Homère, *Il.* XXII, 359-360.

105. Cf. Homère, *Il.* XXIII, 262 sq.

106. Cf. Hérodote, 1, 67.

107. Néoptolème était le fils d'Achille. Sur sa notoriété et ses exploits, voir Homère, *Odyssée* XI 510-540. Sur le lieu de la mort et ce qui l'a accompagnée, voir Pernot, p. 176-177.

οἰκέται, τύχη καὶ τὰ τοιαῦτα. Ἔτι δὲ καὶ ἀπὸ τοῦ χρόνου ὅσον ἐβίωσε, πολὺν ἢ μέτριον· ἑκάτερον δὲ ἀφορμὴν ἐγκωμίων δίδωσι· τόν τε γὰρ μακροβιώτατον ἐξ αὐτοῦ τούτου ἐπαινέσεις, τόν τε μὴ μακρόβιον ἐν τῷ μὴ μετασχεῖν νοσημάτων τῶν διὰ τὸ γῆρας γινομένων. 9 Ἔτι δὲ καὶ ἀπὸ τοῦ τρόπου τῆς τελευτῆς, ὅπως ἀπέθανεν ὑπὲρ τῆς πατρίδος μαχόμενος· καὶ εἴ τι παράδοξον ἐνταῦθα, ὡς ἐπὶ τοῦ Καλλιμάχου ὅτι καὶ νεκρὸς εἱστήκει. Καὶ ἀπὸ τοῦ ἀποκτείναντος αὐτὸν ἐπαινέσεις, οἷον ὅτι Ἀχιλλεὺς ὑπὸ θεοῦ ἀπέθανε τοῦ Ἀπόλλωνος. Ἐξετάσεις δὲ καὶ τὰ μετὰ τὴν τελευτήν, εἰ ἀγῶνες ἐτέθησαν ἐπ' αὐτῷ, ὡς ἐπὶ Πατρόκλῳ, εἰ χρησμός τις γέγονε περὶ τῶν ὀστέων, ὡς ἐπὶ Ὀρέστου, εἰ οἱ παῖδες ἔνδοξοι, ὡς ὁ Νεοπτόλεμος. 10 Μεγίστη δὲ ἐν τοῖς ἐγκωμίοις ἀφορμὴ ἡ ἀπὸ τῶν συγκρίσεων, ἃς τάξεις, ὡς ἂν ὁ καιρὸς ὑφηγῆται.

11 Παραπλησίως δὲ καὶ τὰ ἄλογα ζῷα κατὰ τὸ ἐγχωροῦν. Καὶ γὰρ ἀπὸ τοῦ τόπου ἐν ᾧ γίνεται, ἐγκωμιάσεις. Εἰς δὲ τὴν τοῦ γένους χώραν ἐρεῖς, τίνι θεῶν ἀνάκειται, οἷον ἡ γλαῦξ τῇ Ἀθηνᾷ, ὁ ἵππος τῷ Ποσειδῶνι.

Test. **8.** 2-**9.** 2 Sard. 136.6-12 ‖ **9.** 2-4 Sard. 136.15-16 ‖ **9.** 4-5 Sard. 136.19-21 ‖ **9.** 6-7 136.23-137.2 ‖ **9.** 7-8 Sard. 137.6-7 ‖ **9.** 8-9 Sard. 137.13-14 ‖ **11.** 1-2 Sard. 125.1-2.

8. 4-6 τὸν — γινομένων om. Prisc. ‖ 4-5 ἐξ — μακροβιώτατον om Lb propter homoeotel. ‖ 5 ἐπαινέσεις Phg Lb : -σῃ A ‖ post τε add. γὰρ Pg ‖ μακρόβιον Walz : μακροβιώτατον codd. Sard. ‖ alt. μὴ Ph Lb : om. A s. l. Pg ‖ 6 νοσημάτων LbA Sard. : τῶν νοσ- Phg ‖ τῶν Pg A Sard. : om. Ph Lb ‖ τὸ om. Pg dett. ‖ **9.** 4 ἀποκτείναντος Phg A Sard. : κτ- Lb ‖ 5 οἷον ὅτι LbA Sard. : ὡς Phg ‖ ante ἀχιλλεὺς add. ὁ A ‖ 6 τὰ LbA (*quae* Prisc.) : om. Phg Sard. ‖ 8 γέγονε Sard. Prisc. (*datum est*) : om. codd. ‖ περὶ Ph LbA Sard. : ἐπὶ Pg ‖ ante ὀρέστου add. τοῦ Pg ‖ οἱ codd. : καὶ οἱ ἐξ αὐτοῦ Sard. ‖ 9 ὁ Ph LbA : om. Pg Sard. ‖ **10.** 2 ἃς (*quae*) Prisc. : ἣν codd. ‖ 3 ὑφηγῆται Phg Lb : ἀφ- A ‖ **11.** 1 παραπλησίως — τὰ om. Lb ‖ καὶ om. A.

Pareillement tu diras comment ils s'élèvent, de quelle sorte est leur âme, de quelle sorte leur corps, quelles sont leurs activités, en quoi ils sont utiles, combien de temps ils vivent. Puis tu feras des parallèles et d'une façon générale tu exploiteras les lieux qui s'y prêteront.

12 Tu feras l'éloge des activités[110] d'après leurs inventeurs, par exemple : « c'est Artémis et Apollon qui ont inventé l'art de la chasse »[111] ; d'après ceux qui les ont pratiquées : les héros la pratiquaient. La meilleure méthode pour tous ces éloges qui portent sur des activités, c'est de considérer ceux qui s'y adonnent, leur qualité, celle de leur âme, de leur corps : les chasseurs, par exemple, ont l'esprit courageux, hardi et singulièrement aiguisé, le corps robuste[112].

13 A partir de là tu sauras comment il faut faire l'éloge des dieux. On saura qu'il faut appeler hymnes les éloges des dieux[113].

14 Quant aux plantes, tu les loueras à peu près de même d'après le lieu où elles poussent ; d'après le dieu à qui elles sont consacrées, comme l'olivier à Athéna[114] ; d'après la culture, par exemple comment on les cultive. Et si elles réclament beaucoup de soins, tu t'en étonneras, et s'il leur en faut peu, tu feras de même[115]. A propos de leur corps en quelque sorte, tu diras leur élan, leur beauté, leurs feuilles toujours vertes, comme celles de l'olivier ; puis leur utilité, sur laquelle surtout tu t'attarderas. Et il faudra employer les parallèles partout.

15 Quant à l'éloge d'une cité, il ne te sera pas difficile à partir de là de le traiter. Tu diras à propos de l'origine,

110. Les activités entrent dans la classe des choses, en raison de la polysémie du grec πρᾶγμα, à la fois « chose » et « action ».

111. Cf. Xénophon, *Cyn.* 1, 1.

112. La chasse est donc une bonne activité.

113. Cf. Théon, 109.24 [p. 74] ; Aphthonios, VIII 1 ; Nikolaos, 47.8 et 49.15 ; Ménandre le Rhéteur, *De demonstr.* I 331.18-332.2 ; 333-334. Sur la pratique de l'éloge des dieux, voir Pernot, p. 82 sq.

Ὁμοίως δὲ ἐρεῖς πῶς τρέφεται, ποταπὸν τὴν ψυχήν, ποταπὸν τὸ σῶμα, τίνα ἔργα ἔχει, ποῦ χρήσιμα, πόσος ὁ χρόνος τοῦ βίου. Καὶ συγκρινεῖς δὲ καὶ ὅλως τοῖς ἐμπίπτουσι τῶν τόπων χρήσῃ.

12 Τὰ δὲ πράγματα ἐγκωμιάσεις ἀπὸ τῶν εὑρόντων, οἷον τὴν θηρατικὴν Ἄρτεμις εὗρε καὶ Ἀπόλλων· ἀπὸ τῶν χρησαμένων, ὅτι ἥρωες αὐτῇ ἐχρῶντο· μέθοδος δὲ ἀρίστη ἐπὶ τῶν τοιούτων ἐγκωμίων, ὅσα περὶ πραγμάτων, τὸ τοὺς μετιόντας αὐτὰ σκοπεῖν, ὁποῖοί τινές εἰσι καὶ τὰς ψυχὰς καὶ τὰ σώματα, οἷον οἱ θηρῶντες ἀνδρεῖοι, εὔτολμοι, ὀξύτεροι τὰς φρένας, ἐρρωμένοι τὰ σώματα.

13 Ἐντεῦθεν οὐκ ἀγνοήσεις ὅπως θεοὺς ἐγκωμιαστέον. Ἰστέον δὲ ὅτι τὰ εἰς θεοὺς ὕμνους κλητέον.

14 Καὶ μὴν καὶ τὰ φυτὰ παραπλησίως ἀπὸ τοῦ τόπου ἐν ᾧ φύεται· ἀπὸ τοῦ θεοῦ ᾧ ἀνάκειται, ὡς ἡ ἐλαία τῇ Ἀθηνᾷ· ἀπὸ τῆς τροφῆς, οἷον πῶς τρέφεται. Καὶ εἰ μὲν πολλῆς ἐπιμελείας δέοιτο, τοῦτο θαυμάσεις, ἂν δὲ ὀλίγης, καὶ τοῦτο. Ἐρεῖς δὲ ὡς ἐπὶ σώματος τὴν ἀναδρομήν, τὸ κάλλος, εἰ ἀειθαλές, ὡς ἡ ἐλαία· εἶτα τὸ χρήσιμον, ᾧ μάλιστα ἐνδιατρίψεις. Τὰς δὲ συγκρίσεις πανταχοῦ παραληπτέον.

15 Καὶ μὴν καὶ πόλεως ἐγκώμιον ἐκ τούτων οὐκ ἂν χαλεπῶς μεταχειρίσαιο· ἐρεῖς γὰρ καὶ περὶ γένους ὅτι

TEST. : **11.** 5-6 SARD. 125.24-126.2 ‖ **12.** 2 SARD. 126.9-10 ‖ **14.** 1-6 SARD. 124.16-125.1.

7 ὁ Pg dett. : om. cet. ‖ 8 τῶν τόπων dett. (*omnibus accidentibus locis* PRISC.) : τῷ τόπῳ cet. ‖ **12.** 2 καὶ LbA SARD. : om. Phg ‖ ante ἀπὸ add. καὶ (*et*) PRISC. ‖ 3 χρησαμένων LbA (*usi sunt* PRISC.) : χρησμένων Ph χρησμῶν Pg ‖ ante ἥρωες add. οἱ Phg ‖ 6 post οἷον add. εἰ Lb ‖ **13** haec uerba suspecta habuit Rabe supra **2** colligens ‖ **14.** 1 ante ἀπὸ add. ὡς Pg ‖ 2-3 bis ante ἀπὸ add. καὶ (*et*) PRISC. SARD. ‖ 3 τῆς om. A ‖ οἷον om. PRISC. ‖ 6 εἶτα LbA : εἰ Phg ‖ τὸ Ph LbA (*quid* PRISC.) : τῶ Pg τῳ dett. ‖ 7 ἐνδιατρίψεις Phg Lb : δια- A ‖ 8 παραληπτέον Ph LbA : ληπ- Pg.

que ses habitants sont autochtones, à propos de la croissance, qu'ils furent entourés de soins par les dieux, à propos de l'éducation, qu'ils furent instruits par les dieux. Et tu examineras, comme pour un homme, de quelle sorte sont ses mœurs, de quelle sorte sa constitution physique, quelles furent ses activités, quelles actions elle a accomplies[116].

VIII. LE PARALLÈLE[117]

1 <Le parallèle est la comparaison des objets semblables, ou des objets différents, ou des objets inférieurs avec des objets supérieurs, ou des objets supérieurs avec des objets inférieurs>[118]. Nous avons déjà employé le parallèle dans le lieu commun pour amplifier les fautes par un parallèle, nous l'avons employé aussi dans l'éloge pour amplifier les belles qualités par un parallèle, et nous l'avons encore employé dans le blâme avec la même valeur[119]. Mais puisque certains technographes[120], et non des moindres, en ont fait un exercice indépendant, il faut en parler un peu.

2 Le parallèle donc suit les lieux de l'éloge : en effet nous mettons en parallèle cité et cité où sont nés les personnages, origine et origine, éducation et éducation, puis carrières, actions, éléments externes, genres de morts, et ce qui les a suivies. **3** De même, si tu mets en parallèle

116. Comparer Quintilien : « L'éloge des cités se traite de la même façon que celui des hommes. Le fondateur en effet est traité comme le père, et l'ancienneté confère beaucoup de prestige, pour celles, par exemple, dont on dit que les habitants sont autochtones ; les vertus et les vices révélés par leur geste (*res gestae*) sont les mêmes que ceux des individus ; mais leur sont propres les avantages du site et de la position fortifiée. Leurs citoyens rehaussent leur éclat, comme les enfants celui des parents. » (III 7, 26, trad. Cousin). Cf. Ménandre, *De demonstr.*, I 332.8-11 ; 346-367 ; II 385.1-8 ; 387.30-388.15. Sur la pratique surtout tardive de ce sujet de l'éloge, voir Pernot, p. 79-80 et 187-188 ; sur la topique elle-même, Id., p. 191 et 194 sq.

117. Voir *supra* la n. 206 à Aphthonios X.

αὐτόχθονες, καὶ περὶ τροφῆς ὡς ὑπὸ θεῶν ἐτράφησαν, καὶ περὶ παιδείας ὡς ὑπὸ θεῶν ἐπαιδεύθησαν. Ἐξετάσεις δὲ ὡς ἐπὶ ἀνθρώπου ποδαπὴ τοὺς τρόπους ἡ πόλις, ποδαπὴ τὴν κατασκευήν, τίσιν ἐπιτηδεύμασιν ἐχρήσατο, τίνα κατέπραξε.

VIII. ΠΕΡΙ ΣΥΓΚΡΙΣΕΩΣ

1 <Σύγκρισίς ἐστι τῶν ὁμοίων ἢ τῶν διαφόρων ἢ τῶν ἐλαττόνων τοῖς μείζοσι ἢ τῶν μειζόνων τοῖς ἐλάττοσι παράθεσις. Καὶ> ἡ σύγκρισις παρείληπται μὲν καὶ ἐν τόπῳ κοινῷ κατὰ σύγκρισιν ἡμῶν αὐξόντων τὰ ἀδικήματα, παρείληπται δὲ καὶ ἐν ἐγκωμίῳ κατὰ σύγκρισιν ἡμῶν αὐξόντων τὰ χρηστά, παρείληπται δὲ καὶ ἐν ψόγῳ τὴν αὐτὴν παρεχομένη δύναμιν. Ἐπεὶ δὲ οὐ τῶν φαύλων τινὲς καὶ αὐτὴν καθ' αὑτὴν ἐποίησαν γύμνασμα, μικρὸν περὶ αὐτῆς λεκτέον.

2 Πρόεισι τοίνυν κατὰ τοὺς ἐγκωμιαστικοὺς τόπους· συγκρίνομεν γὰρ καὶ πόλιν πόλει ἀφ' ὧν οἱ ἄνδρες, καὶ γένος γένει καὶ τροφὴν τροφῇ καὶ ἐπιτηδεύματα καὶ πράξεις καὶ τὰ ἐκτὸς καὶ τρόπους θανάτων καὶ τὰ μετ' ἐκεῖνα. **3** Ὁμοίως δὲ εἰ καὶ φυτὰ συγκρίνοις, ἀντεξετά-

4 ἐξετάσεις LbA : -αστέον Phg ‖ 5 δὲ om. A ‖ 5-6 ποδαπὴ — πόλις om. PRISC. ut uid. propter homoeotel.

VIII. tit. Phg Lb (*de comparatione* PRISC.) : om. A ‖ **1**. 1-3 restitui ex PRISC. *comparatio est uel similium uel diuersorum uel minorum ad maiora uel maiorum ad minora collatio et (ea usi sumus...)* : om. codd. et Rabe docens definitionem a nostro rhetore alienam saltem ante **2**.1 ponendam esse ‖ 5 ἐν om. Pg Lb ‖ 5 κατὰ — 6 δὲ om. PRISC. ‖ 6 παρείληπται — 7 δύναμιν suspecta habuit Rabe ‖ 6 ἐν om. Pg dett. ‖ 7 ἐπεὶ δὲ οὐ A (*quorum tamen doctissimi* PRISC.) : ἐπεὶ δὲ Lb ἐπειδὴ δὲ Phg ‖ 8 pro γύμνασμα hab. προγύμνασμα Lb (*praeexercitatione* PRISC. ut ei mos est) ‖ 9 μικρὸν om. et καὶ (*etiam*) add. PRISC. ‖ **2**. 1 πρόεισι codd. : προιόντες (*procedentes*) PRISC. qui 2 γὰρ om. ‖ 4-5 θανάτων ... ἐκεῖνα codd. : θανάτου ... ἐκεῖνον (*mortis... eam*) PRISC. ‖ **3**. 1 εἰ καὶ LbA : καὶ τὰ Phg ‖ pro συγκρίνοις hab. -νων dett. SARD.

des plantes, tu mettras en balance les dieux qui les donnèrent, les lieux où elles poussent, leur qualité de plantes cultivées, l'usage de leurs fruits, etc. **4** De même, si tu mets en parallèle des activités, tu diras quels en furent les initiateurs, puis tu compareras entre eux ceux qui les pratiquèrent, la qualité de leur âme, celle de leur corps. Et sur tous les sujets[121] tu suivras la même règle.

5 Quelquefois nous proposons les parallèles selon l'égalité[122], en montrant que les êtres comparés sont soit totalement soit très largement égaux. Quelquefois nous donnons l'avantage à l'un des deux, non sans faire aussi l'éloge de celui sur qui nous lui donnons l'avantage. Quelquefois nous blâmons résolument l'un et louons l'autre, par exemple si tu fais un parallèle entre la justice et la richesse[123]. Le parallèle se fait aussi par rapport au meilleur, lorsque le but recherché est de montrer que l'inférieur égale le supérieur, par exemple si tu fais un parallèle entre Hercule et Ulysse.

6 Un tel exercice[124] réclame un orateur vigoureux et habile et le développement demande partout de la vivacité, car les métabases[125] doivent être rapides.

121. Cf. Aphthonios, X 2.

122. Ce paragraphe exploite les développements d'argument que sont le moins, le plus, l'égal et le contraire. Cf. Aphthonios, X 1, et les n. 207 et 208 *ad locum*.

123. La richesse était mieux traitée plus haut dans le chapitre sur la maxime. Tout est affaire de point de vue et d'opportunité.

124. Il se peut que ceci renvoie au seul parallèle par rapport au meilleur (cf. Aphthonios, X 1) et que τὸ τοιοῦτο s'oppose à πανταχοῦ.

125. La métabase ici, comme chez Hermogène (*De ideis*, II 1, 26 [318.16 sq.]), désigne le passage d'une chose à une autre. Elle désigne encore (*ibid.*, II 1, 6 [314.1]) le passage d'un interlocuteur à un autre.

σεις τοὺς δόντας θεούς, τοὺς τόπους ἐν οἷς φύεται, τὸ ἥμερον, τὴν χρείαν τῶν καρπῶν καὶ τὰ ἐξῆς. **4** Ὁμοίως δὲ εἰ καὶ πράγματα συγκρίνοις, ἐρεῖς τοὺς πρώτους ἁψαμένους τῶν πραγμάτων καὶ τοὺς μετιόντας παραθήσεις ἀλλήλοις, ποιότητα ψυχῆς, ποιότητα σώματος. Ταὐτὸν δέ σοι καὶ περὶ πάντων κείσθω θεώρημα.

5 Ἐνίοτε μὲν οὖν κατὰ τὸ ἴσον προάγομεν τὰς συγκρίσεις, ἴσα δεικνύντες ἃ παραβάλλομεν, ἢ διὰ πάντων ἢ διὰ τῶν πλειόνων· ἐνίοτε δὲ θάτερον προτίθεμεν, ἐγκωμιάζοντες κἀκεῖνο οὗ τοῦτο προτίθεμεν· ἐνίοτε δὲ τὸ μὲν ψέγομεν ὅλως, τὸ δὲ ἐπαινοῦμεν, οἷον εἰ λέγοις σύγκρισιν δικαιοσύνης καὶ πλούτου. Γίνεται δὲ καὶ πρὸς τὸ βέλτιον σύγκρισις, ἔνθα ἀγὼν τὸν ἐλάττονα ἴσον τῷ κρείττονι δεῖξαι, οἷον εἰ σύγκρισιν λέγοις Ἡρακλέους καὶ Ὀδυσσέως.

6 Ἀπαιτεῖ δὲ τὸ τοιοῦτο βίαιον ῥήτορα καὶ δεινότητα, δεῖται δὲ καὶ γοργότητος ἡ ἐργασία πανταχοῦ διὰ τὸ δεῖν ταχείας ποιεῖσθαι τὰς μεταβάσεις.

TEST. VIII **3.** 2-3 SARD. 185.20-22 ‖ **5.** 1-3 SARD. 182.5-7 ‖ **5.** 3-4 SARD. 182.10-11 ‖ **5.** 4-6 SARD. 182.7-9 ‖ **6.** 1 SARD. 184.6.

2 ante θεούς add. τοὺς A ‖ 2-3 τὸ — καρπῶν codd. SARD. : τοὺς καρποὺς καὶ τὴν χρείαν (*fructus et utilitatem*) PRISC. ‖ 3 ἥμερον LbA SARD. : -ρώτερον Phg ‖ τὰ ἐξῆς codd. : τὰ τοιαῦτα (*similia*) PRISC. ‖ **4.** 2 pro πράγματα hab. -τι A ‖ συγκρίνοις LbA : -εις Phg ‖ 3 τοὺς μετιόντας codd. : αὐτοὺς (*eos*) PRISC. ‖ 3-4 add. δὲ post παραθήσεις Pg dett. fort. post ποιότητα (*praeterea qualitatem*) PRISC. ‖ 5 κείσθω Lb Phg (*sit* PRISC.) : κεῖσθαι A ‖ **5.** 1 μὲν LbA : om. Phg ‖ 2 ἢ LbA SARD. : τῇ Phg ‖ 3 τῶν Phg SARD.^{w} : om. LbA SARD.^{v} ‖ 3 et 4 προστίθεμεν bis pro προτ- Ph ‖ 4-5 ἐνίοτε — ἐπαινοῦμεν LbA SARD. PRISC. : om. Phg ‖ 5 λέγοις Phg Lb SARD. : -εις A ‖ 6 δικαιοσύνης Phg Lb SARD. : -νη A ‖ 7 pro βέλτιον hab. -τιστον Ph^{ac} ‖ 9 ἡρακλέους A : -έως Phg -έος Lb.

IX. L'ÉTHOPÉE[126]

1 L'éthopée est l'imitation de l'éthos d'un personnage donné[127], par exemple quelles paroles dirait Andromaque sur la dépouille d'Hector. Nous avons une prosopopée, quand nous personnifions une chose[128], comme la Conscience chez Ménandre[129], et comme chez Aristide où la Mer adresse un discours aux Athéniens[130]. La différence est évidente : là nous imaginons les paroles d'un personnage qui en est un, ici nous imaginons un personnage qui n'en est pas un[131]. **2** Les technographes l'appellent idolopée, lorsque nous prêtons la parole aux morts, comme Aristide dans son discours *Contre Platon en faveur des quatre* ; en effet il y a prêté la parole à Thémistocle[132].

3 On a les éthopées de personnages définis et de personnages indéfinis ; indéfinis, par exemple ce que dirait aux siens quelqu'un qui part en voyage, et définis, par exemple ce que dirait Achille à Déïdaméia au moment de partir pour la guerre[133]. **4** Les éthopées sont simples, lorsqu'on fait parler un personnage seul avec lui-même, ou doubles, lorsqu'il s'adresse à autrui[134] ; seul avec lui-même, par exemple ce que dirait un général en revenant

126. Cf. Aphthonios, XI, et la n. 226 *ad locum*.
127. Cf. Aphthonios, XI 1, et la n. 227 *ad locum*.
128. La définition donnée ici de la prosopopée ne recouvre pas tous les emplois du mot dans la théorie rhétorique. Au sens le plus large, le terme peut désigner le fait de susciter un personnage qui agit ou qui parle : voir Ps.-Hermogène, *De inu.* III 10 *passim*. Pour un aperçu des acceptions diverses du mot, J. Ernesti, *Lexicon technologiae Graecorum rhetoricae*, Leipzig 1795, *s. u.*
129. Fgt 717 Körte-Thierfelder (pièce non identifiée). Cf. Aphthonios, XI 1, et la n. 231 *ad locum*.
130. Ce texte ne nous a pas été conservé.
131. Cf. Aphthonios : « en plus de la fiction de l'*éthos* en effet, on a aussi celle du personnage » (XI 1).

IX. ΠΕΡΙ ΗΘΟΠΟΙΙΑΣ

1 Ἠθοποιία ἐστὶ μίμησις ἤθους ὑποκειμένου προσώπου, οἷον τίνας ἂν εἴποι λόγους Ἀνδρομάχη ἐπὶ Ἕκτορι. Προσωποποιία δέ, ὅταν πράγματι περιτιθῶμεν πρόσωπον, ὥσπερ ὁ Ἔλεγχος παρὰ Μενάνδρῳ, καὶ ὥσπερ παρὰ τῷ Ἀριστείδῃ ἡ θάλασσα ποιεῖται τοὺς λόγους πρὸς τοὺς Ἀθηναίους. Ἡ δὲ διαφορὰ δήλη· ἐκεῖ μὲν γὰρ ὄντος προσώπου λόγους πλάττομεν, ἐνταῦθα δὲ οὐκ ὂν πρόσωπον πλάττομεν. **2** Εἰδωλοποιίαν δέ φασιν ἐκεῖνο, ὅταν τοῖς τεθνεῶσι λόγους περιάπτωμεν, ὥσπερ Ἀριστείδης ἐν τῷ Πρὸς Πλάτωνα ὑπὲρ τῶν τεσσάρων· τοῖς γὰρ ἀμφὶ τὸν Θεμιστοκλέα περιῆψε λόγους.

3 Γίνονται δὲ ἠθοποιίαι καὶ ὡρισμένων καὶ ἀορίστων προσώπων· ἀορίστων μέν, οἷον ποίους ἂν εἴποι λόγους τις πρὸς τοὺς οἰκείους μέλλων ἀποδημεῖν, ὡρισμένων δέ, οἷον ποίους ἂν εἴποι λόγους Ἀχιλλεὺς πρὸς Δηιδάμειαν μέλλων ἐπὶ τὸν πόλεμον ἐξιέναι. **4** Τῶν δὲ ἠθοποιιῶν αἱ μέν εἰσιν ἁπλαῖ, ὅταν τις αὐτὸς καθ' ἑαυτὸν ὑποκέηται λόγους διατιθέμενος, αἱ δὲ διπλαῖ, ὅταν πρὸς ἄλλον. Καθ' ἑαυτὸν μέν, οἷον τίνας ἂν εἴποι λόγους στρατηγὸς ἀπὸ τῆς νίκης ἀναστρέφων, πρὸς

TEST. IX **1**. 2-3 SARD. 200.22-201.1 ‖ **1**. 5-6 SARD. 205.7-8 ‖ **2** SARD. 201.13-16 ‖ **3**. 1-2 SARD. 211.19-20.

IX. tit. codd. omnes ‖ **1**. 2 ἐπὶ Phg A SARD. : περὶ Lb ‖ 4 πρόσωπον LbA : -πα Phg ‖ ὥσπερ Phg Lb : ὡς A ‖ 5 τοὺς LbA SARD. : om. Phg ‖ 7 pro ὄντος hab. -ως Ph ‖ 8 ἐνταῦθα — πλάττομεν om. Ph^{ac}Pg propter homoeotel. ‖ **2**. 5 λόγους Lb^{ac}A dett. SARD.^{V} : -οῖς Lb^{pc} Phg SARD.^{W} ‖ **3**. 5 τὸν om. Pg dett. ‖ **4**. 2 αὐτὸς Ph A (*ipse* PRISC.) : -ὸν Pg Lb ‖ 3 ὑποκέηται Ph Lb : ὑπόκειται Pg ὑποκέκτηται A -κρίνεται dett. ‖ 4 et 6 ἄλλον codd. : -ους (*alios*) bis PRISC. ‖ 5 ἀπὸ — 6 στρατηγὸς om. Phg propter homoeotel.

de vaincre[135] ; s'adressant à autrui, par exemple ce que dirait un général à son armée après la victoire[136].

5 Tu respecteras parfaitement les qualités propres qui conviennent aux personnages et aux circonstances donnés ; autres sont en effet les paroles de la jeunesse, autres celles de la vieillesse, autres celles de la joie, autres celles de la tristesse[137].

6 Les éthopées sont encore éthiques, pathétiques ou mixtes[138]. Sont pathétiques celles où le pathos règne de bout en bout, par exemple ce que dirait Andromaque sur la dépouille d'Hector. Ethiques celles où l'éthos règne de bout en bout, par exemple ce que dirait un paysan qui verrait un navire pour la première fois. Mixtes celles qui associent éthos et pathos, par exemple ce que dirait Achille sur la dépouille de Patrocle : pathos en effet à cause de la mort de Patrocle, éthos par le dessein d'entrer dans la guerre[139].

7 Le développement suit les trois temps ; et tu commenceras par le présent : il est pénible[140] ; puis tu remonteras au passé : il était rempli de bonheur ; transporte-toi ensuite dans l'avenir : il réserve des malheurs beaucoup plus redoutables[141].

8 Les figures et le vocabulaire seront appropriés aux personnages donnés[142].

135. Un tel discours peut se concevoir comme un discours intérieur ou comme un monologue, la parole, dans sa fonction émotive ou expressive, servant d'exutoire au tumulte des sentiments.

136. On peut trouver des exemples de tels textes dans la rhétorique militaire de <Syrianus> (? vi^e^ s. ap. J.-C.), bien qu'on ne soit pas là dans le cadre des *progymnasmata*, mais dans celui d'une rhétorique applicable à des causes réelles : voir *Harangues pour exhorter à la bravoure, avec des sujets d'inspiration diverse*, éd. A. Köchly, *Anonymi Byzantini rhetorica militaris*, dans *Opuscula Academica* II, Leipzig, 1856, § 55.

137. Théon (115.23-116.21 [p. 70-71]) a longuement développé cette doctrine. Sur la théorie traditionnelle de la convenance (τὸ πρέπον), voir déjà Aristote, *Rhet.* III 7, 1408 a 10-25.

ἄλλον δέ, οἷον τίνας ἂν εἴποι λόγους στρατηγὸς πρὸς τὸ στρατόπεδον μετὰ τὴν νίκην.

5 Πανταχοῦ δὲ σώσεις τὸ οἰκεῖον πρέπον τοῖς ὑποκειμένοις προσώποις τε καὶ καιροῖς· ἄλλος μὲν γὰρ νέου λόγος, ἄλλος δὲ πρεσβύτου, ἄλλος δὲ γεγηθότος, ἄλλος ἀνιωμένου.

6 Εἰσὶ δὲ αἱ μὲν ἠθικαί, αἱ δὲ παθητικαί, αἱ δὲ μικταί· παθητικαὶ μὲν ἐν αἷς διόλου τὸ πάθος, οἷον ποίους ἂν εἴποι λόγους Ἀνδρομάχη ἐπὶ Ἕκτορι· ἠθικαὶ δὲ ἐν αἷς ἐπικρατεῖ διόλου τὸ ἦθος, οἷον τίνας ἂν εἴποι λόγους γεωργὸς πρῶτον ἰδὼν ναῦν· μικταὶ δὲ αἱ σύνοδον ἔχουσαι ἤθους καὶ πάθους, οἷον τίνας ἂν εἴποι λόγους Ἀχιλλεὺς ἐπὶ Πατρόκλῳ· καὶ γὰρ τὸ πάθος διὰ τὴν τοῦ Πατρόκλου σφαγὴν καὶ τὸ ἦθος ἐν ᾧ περὶ τοῦ πολέμου βουλεύεται.

7 Ἡ δὲ ἐργασία κατὰ τοὺς τρεῖς χρόνους πρόεισι· καὶ ἄρξῃ γε ἀπὸ τῶν παρόντων, ὅτι χαλεπά· εἶτα ἀναδραμῇ πρὸς τὰ πρότερα, ὅτι πολλῆς εὐδαιμονίας μετέχοντα· εἶτα ἐπὶ τὰ μέλλοντα μετάβηθι, ὅτι πολλῷ δεινότερα τὰ καταληψόμενα.

8 Ἔστω δὲ καὶ σχήματα καὶ λέξεις πρόσφοροι τοῖς ὑποκειμένοις προσώποις.

TEST. **6**. 3-5 SARD. 207.6-8 ‖ **6**. 5-7 SARD. 207.13-15 ‖ **7**. 1 SARD. 209.11-13.

6 οἷον om. PRISC. ‖ 7 τὴν om. Lb ‖ **5**. 4 post ἄλλος add. δὲ Ph ‖ ἀνιωμένου LbA : λυπουμένου Ph dett. non legitur Pg incert. (*dolentis*) PRISC. ‖ **6**. 2-5 παθητικαὶ — ναῦν sic Phg PRISC. : ἠθικαὶ μὲν — ναῦν tum παθητικαὶ δὲ — ἕκτορι Lb et A qui autem propter homoeotel. tantum hab. ἠθικαὶ μὲν — τίνας ἂν εἴποι λόγους ἀνδρομάχη ἐπὶ ἕκτορος ‖ 4 διόλου Lb : δλου A (*obtinent mores* PRISC.) om. Phg ‖ 5 πρῶτον LbA SARD. (*primum* PRISC.) : -ος Pg πρώτως Ph ‖ 6 ἤθους καὶ πάθους LbA : ἦθος καὶ πάθος SARD. om. Phg (*mixtae quae utrumque habent* PRISC.) ‖ 7 ante πατρόκλῳ add. τῷ A ‖ 9 βουλεύεται Phg A (*cogitantis* PRISC.) : βούλεται Lb ‖ **7**. 2 γε Phg Lb : τε A ‖ 4 ἐπὶ Ph LbA : εἰς Pg dett. ‖ πολλῷ Ph LbA : -ῶν Pg dett.

X. LA DESCRIPTION[143]

1 La description est un énoncé qui présente en détail, comme disent les technographes, et met sous les yeux avec évidence ce qu'il donne à connaître[144].

2 On a des descriptions de personnes, de choses ou faits[145], de contextes, de lieux, de temps[146] et de bien d'autres choses. De personnes, comme chez Homère[147] :

il avait le crâne pointu et boitait d'une jambe ;

de choses ou faits, par exemple la description d'un combat sur terre et d'une bataille navale ; de contextes, par exemple de la paix, de la guerre ; de lieux, par exemple de ports, de rivages, de villes ; de temps, par exemple du printemps, de l'été, d'une fête[148]. **3** On pourra avoir aussi une description mixte, comme chez Thucydide[149] la bataille de nuit : en effet la nuit est un contexte et la bataille une action.

4 Nous mènerons la description des faits en recourant aux événements qui ont précédé, puis à ceux du fait lui-même, puis à ceux qui ont suivi. Par exemple, si nous faisons la description d'une guerre, nous dirons d'abord ce qui a précédé la guerre, les levées de troupes, les dépenses engagées, les craintes, puis les combats, les blessures, les morts, puis le trophée, puis les péans des

143. Cf. *supra*, Aphthonios, XII, et la n. 247 *ad locum*.

144. Même définition chez Théon, 118.7-8 [p. 66] ; Aphthonios, XII 1. La dernière formule est une définition de ce qu'on appelle l'évidence (*enargeia*) ; cf. *infra*, § 6. A propos des procédés de l'évidence et des termes *ekphrasis*, *enargeia*, *periègèmatikos*, voir la n. 248 à Aphthonios, XII 1. Et la Notice, *supra*, p. 93-96.

145. Sur cette polysémie de πρᾶγμα, voir *supra*, n. 110, p. 197, et Aphthonios, XII 1, n. 249.

146. Par le mot contexte (καιρός), pris dans son acception large, on entendra les conditions où l'on se trouve dans une situation ou une occasion données. Ce terme se substitue souvent à celui de temps (χρόνος), pour qu'il soit bien clair qu'il ne s'agit pas seulement de la chronologie des événements ou des actions.

Χ. ΠΕΡΙ ΕΚΦΡΑΣΕΩΣ

1 Ἔκφρασίς ἐστι λόγος περιηγηματικός, ὡς φασιν, ἐναργῶς ὑπ' ὄψιν ἄγων τὸ δηλούμενον.

2 Γίνονται δὲ ἐκφράσεις προσώπων τε καὶ πραγμάτων καὶ καιρῶν καὶ τόπων καὶ χρόνων καὶ πολλῶν ἑτέρων· προσώπων μέν, ὡς παρ' Ὁμήρῳ·

φοξὸς ἔην, χωλὸς δ' ἕτερον πόδα.

Πραγμάτων δὲ οἷον ἔκφρασις πεζομαχίας καὶ ναυμαχίας. Καιρῶν δὲ οἷον εἰρήνης, πολέμου. Τόπων δὲ οἷον λιμένων, αἰγιαλῶν, πόλεων. Χρόνων δὲ οἷον ἔαρος, θέρους, ἑορτῆς. **3** Γένοιτο δ' ἄν τις καὶ μικτὴ ἔκφρασις, ὡς παρὰ τῷ Θουκυδίδῃ ἡ νυκτομαχία· ἡ μὲν γὰρ νὺξ καιρός τις, ἡ δὲ μάχη πρᾶξις.

4 Ἐπιχειρήσομεν δὲ τὰ μὲν πράγματα ἐκφράζοντες ἀπὸ τῶν προγεγονότων καὶ ἐν αὐτοῖς γινομένων καὶ ἐπισυμβαινόντων· οἷον εἰ πολέμου λέγοιμεν ἔκφρασιν, πρῶτον μὲν τὰ πρὸ τοῦ πολέμου ἐροῦμεν, τὰς στρατολογίας, τὰ ἀναλώματα, τοὺς φόβους, εἶτα τὰς συμβολάς, τὰς σφαγάς, τοὺς θανάτους, εἶτα τὸ τρόπαιον, εἶτα τοὺς παιᾶνας τῶν νενικηκότων, τῶν δὲ ἡττωμένων

Loci : X 2. 4 Homervs, *Il.* II 219 et 217.

X. tit. codd. omnes || cap. X. multis locis lacunosum Pg e deterioribus suppleui || 1. 2 ἐναργῶς ego ut est in Theone et in Aphthonio : -γὴς (ἐνεργὴς A) καὶ codd. || δηλούμενον LbA (*demonstrat* Prisc.) : γινόμ- Ph dett. || 2. 2 καὶ καιρῶν LbA (*et status* Prisc.) : om. Ph dett. || 4 φοξὸς Ph A dett. Hom. B 219 : φολκὸς Lb Hom. B 217 || 5 καὶ ναυμαχίας LbA (*naualis pugnae* Prisc.) : om. Ph dett. propter homoeotel. || 6 τόπων — 7 οἷον om. dett. qui εἰρήνης πολέμου ante καιρῶν traiec. || 7 λιμένων — οἷον om. Ph propter homoeotel. || 3. 1 pro ἔκφρασις hab. ἔμφασις Pg || 4. 2-3 καὶ ἐπισυμβαινόντων Phg Lb : om. A (cf. cum inuersione *et quae in ipsis eueniunt uel aguntur* Prisc.) || 3 λέγοιμεν Phg A (*dicamus* Prisc.) : -ομεν Lb || 4 πρὸ Phg (*ante* Prisc.) : περὶ A om. Lb || 5 συμβολάς LbA : συμπλοκάς Phg || 6 τὸ LbA : om. Phg || 7 ἡττωμένων (*qui uicti sunt*) Prisc. : om. codd.

vainqueurs, les larmes des vaincus, leur esclavage[150]. 5 Dans la description des lieux, des temps ou des personnes, nous aurons de la matière dans leur présentation[151], mais aussi leur beauté, leur utilité ou leur caractère extraordinaire[152].

6 Les vertus de la description sont principalement la clarté et l'évidence : l'expression doit presque produire la vision au moyen de l'ouïe[153]. Il importe en outre que les éléments de l'expression se modèlent sur les objets : si l'objet est fleuri, l'expression le sera aussi, si l'objet est sec, l'expression sera de même sorte[154].

7 Il faut savoir que certains technographes parmi les plus stricts n'ont pas fait de la description un exercice[155], sous prétexte qu'elle est déjà employée dans la fable, le récit, le lieu commun et l'éloge ; en effet, disent-ils, nous y décrivons des lieux, des fleuves, des actions, des personnes. Toutefois, puisque certains[156] et non des moindres l'ont comptée, elle aussi, au nombre des exercices, nous les[157] avons suivis pour éviter qu'on nous accuse de négligence[158].

XI. LA THÈSE[159]

1 Les technographes ont défini la thèse comme l'examen, sans qu'intervienne aucune circonstance particulière[160], d'un sujet de discussion[161]. La thèse en effet semble se ramener à une délibération de caractère géné-

150. Cf. Théon, 119.16-24 [p. 68] ; Aphthonios, XII 1.255.

151. Le terme grec, *diègèsis*, suggère l'idée d'un parcours et s'emploie couramment pour des énoncés narratifs. On aura remarqué que la description des actions admet une structure temporelle et situe les faits dans le passé. Si l'on joint à cela que l'exemple proposé est celui de la description d'une guerre et qu'un autre exemple vient d'être emprunté à Thucydide, on en conclura que cet exercice prépare, entre autres, à la pratique du genre historique (voir *supra*, p. 96).

152. Il ne s'agit donc pas seulement de représenter l'objet, mais encore de le faire valoir. D'où le recours à des lieux qu'on trouve aussi dans l'éloge (voir Aphthonios, VII 6, 11, 14).

τὰ δάκρυα, τὴν δουλείαν. 5 Ἐὰν δὲ τόπους ἐκφράζωμεν ἢ χρόνους ἢ πρόσωπα, ἕξομέν τινα καὶ ἐκ τῆς διηγήσεως καὶ ἐκ τοῦ καλοῦ ἢ χρησίμου ἢ παραδόξου λόγον.

6 Ἀρεταὶ δὲ ἐκφράσεως μάλιστα μὲν σαφήνεια καὶ ἐνάργεια· δεῖ γὰρ τὴν ἑρμηνείαν διὰ τῆς ἀκοῆς σχεδὸν τὴν ὄψιν μηχανᾶσθαι. Ἔτι μέντοι συνεξομοιοῦσθαι τὰ τῆς φράσεως ὀφείλει τοῖς πράγμασιν· ἂν ἀνθηρὸν τὸ πρᾶγμα, ἔστω καὶ ἡ λέξις τοιαύτη, ἂν αὐχμηρὸν τὸ πρᾶγμα, ἔστω καὶ ἡ λέξις παραπλησία.

7 Ἰστέον δέ, ὡς τῶν ἀκριβεστέρων τινὲς οὐκ ἔθηκαν τὴν ἔκφρασιν εἰς γύμνασμα ὡς προειλημμένην καὶ ἐν μύθῳ καὶ ἐν διηγήματι καὶ ἐν τόπῳ κοινῷ καὶ ἐν ἐγκωμίῳ· καὶ γὰρ ἐκεῖ, φασίν, ἐκφράζομεν καὶ τόπους καὶ ποταμοὺς καὶ πράγματα καὶ πρόσωπα. Ἀλλ' ὅμως, ἐπειδή τινες οὐ φαῦλοι καὶ ταύτην ἐγκατηρίθμησαν τοῖς γυμνάσμασιν, τούτοις ἠκολουθήσαμεν καὶ ἡμεῖς ῥᾳθυμίας ἔγκλημα φεύγοντες.

XI. ΠΕΡΙ ΘΕΣΕΩΣ

1 Τῆς θέσεως ὅρον ἀποδεδώκασι τὸ τὴν θέσιν εἶναι ἐπίσκεψίν τινος πράγματος θεωρουμένου ἀμοιροῦσαν πάσης ἰδικῆς περιστάσεως. Ἔοικε γὰρ ἡ θέσις καθολικῆς συμβουλῆς τόπον ἐπέχειν οὐ πρός τι πρόσωπον

TEST. XI 1. 1-3 DOX. 540.11-13.

5. 1 τόπους Ph Lb dett. : χρόνους A ‖ ἐκφράζομεν pro -ωμεν Ph ‖ 3 καὶ Phg (*et* PRISC.) : om. LbA ‖ παραδόξου codd. : ἐνδ- (*laudabili*) PRISC. ‖ λόγον LbA (*rationem* PRISC.) : -ου Phg ‖ 7. 3 alt. ἐν om. Lb ‖ 4 φασίν dett. : φησίν Ph LbA ‖ 7 τούτοις (*eos*) PRISC. : οἷς Phg om. LbA Spengel de quo uidesis adn.

XI. tit. codd. omnes ‖ cap. XI legitur etiam in Ac mg ‖ 1. 1 ante τῆς add. τὸν Ac ‖ τῆς om. Ph ‖ τὸ Pg dett. Ac : τῷ LbA om. Ph qui etiam τὴν θέσιν non hab. ‖ 2 τινος hic Pg Lb Dox. : post πράγματος traiec. Ph A Ac ‖ ἀμοιροῦσα pro -αν Pg dett. ‖ 3 καθολικῆς LbA Ac : καθ' ὅλης Phg.

ral, parce qu'elle règle son déroulement, non pas par rapport à une personne donnée, mais simplement et d'une manière générale par rapport à toute personne et par la seule considération des implications du sujet. **2** En effet, lorsque nous examinons si c'est un devoir de prendre femme, le propos de notre discours n'est pas untel, par exemple Périclès ou Alcibiade, ni une personne se trouvant dans tel cas ou à tel âge ou dans telle situation. Mais simplement, faisant abstraction de tout cela, nous considérons le sujet en lui-même et nous faisons l'examen de ses implications : une personne quelconque doit-elle faire ceci, attendu qu'il en résulte telles conséquences pour ceux qui le font ? **3** En effet, si nous prenons une personne définie et une circonstance précise[162], et si nous réglons là-dessus le déroulement de nos propos, nous n'aurons plus une thèse, mais une cause.

4 Des thèses les unes sont politiques, les autres non ; sont politiques celles qui relèvent des notions communes, par exemple s'il faut être orateur et toutes choses semblables ; sont non politiques toutes celles qui sont propres à des sciences précises et qui intéressent les spécialistes, par exemple si le monde est sphérique, s'il y a plusieurs mondes, si le soleil est de feu. **5** Celles-ci conviennent aux philosophes, et c'est aux autres que les orateurs doivent s'exercer. Certains ont appelé celles-ci

162. Aphthonios propose (XIII 2) un exemple où entrent les circonstances de la personne, de l'acte et de la cause. Les autres sont le temps, le lieu, la manière et parfois la matière.

ὑποκείμενον, ἀλλ' ἁπλῶς κοινῶς πρὸς ὁτιοῦν κατὰ ἀναθεώρησιν μόνων τῶν προσόντων τῷ πράγματι τὴν διέξοδον λαμβάνουσα· **2** ὅταν γὰρ ἐξετάσωμεν, εἰ γαμητέον, οὐ τῷ δεῖνι προτεθέντες λέγειν, οἷον Περικλεῖ ἢ Ἀλκιβιάδῃ, ἢ ἐπὶ τοῖσδε τοῖς συμβεβηκόσιν ἢ ταύτην ἔχοντι τὴν ἡλικίαν ἢ τοιαύτῃ κεχρημένῳ τύχῃ, ἀλλ' ἁπλῶς ταῦτα πάντα ἀφελόντες, τὸ πρᾶγμα ἐφ' ἑαυτοῦ θεωρήσομεν, τῶν προσόντων αὐτῷ τὴν ἐξέτασιν ποιούμενοι, οἷον εἰ ποιητέον τόδε ᾠτινιοῦν διὰ τὸ τοιάδε εἶναι τὰ ἀποβαίνοντα τοῖς μετιοῦσιν· **3** ὡς, ἐὰν πρόσωπον ὡρισμένον λάβωμεν καὶ περίστασίν τινα καὶ οὕτω τὴν διέξοδον τῶν λόγων ποιώμεθα, οὐ θέσις ἔσται ἀλλ' ὑπόθεσις.

4 Τῶν δὲ θέσεων αἱ μὲν πολιτικαί, αἱ δὲ οὔ· καὶ πολιτικαὶ μὲν αἱ ὑποπεπτωκυῖαι ταῖς κοιναῖς ἐννοίαις, οἷον εἰ ῥητορευτέον καὶ ὅσα τοιαῦτα· οὐ πολιτικαὶ δέ, ὅσαι οἰκεῖαί τινων ἐπιστημῶν καὶ προσήκουσαι τοῖς περὶ αὐτὰς ἀναστρεφομένοις, οἷον εἰ σφαιροειδὴς ὁ κόσμος, εἰ πολλοὶ κόσμοι, εἰ ὁ ἥλιος πῦρ. **5** Αἵδε μὲν οὖν φιλοσόφοις ἁρμόζουσιν, ἐν δὲ ταῖς ἄλλαις τοὺς ῥήτορας γυμναστέον. Ὠνόμασαν δὲ τινὲς ταύτας μὲν πρακ-

TEST. **4-5** cf. DOX. 542.19-31.

5 κοινῶς Pg LbA : -νὸς Ph om. Ac ‖ 6 μόνων Phg A : -ον Lb Ac ‖ pro προσόντων τῷ πράγματι praeb. προγόνων Ph ‖ **2**. 2 οὐ τῷ δεῖνι προτεθέντες λέγειν ego : οὐ τῷ δ. προσθέντες λέγομεν Ac Rabe (*non addentes cui* PRISC.) οὕτω δεῖν προθέντες λέγομεν Ph οὐχ οὕτω δεῖν προσθέντας (προστεθ- Pg) λέγειν Pg LbA ‖ 5 ἑαυτοῦ Pg LbA : -τὸ Ph -τῶν Ac ‖ 6 θεωρήσομεν Ph^{ac} A Ac : -σωμεν Ph^{pc} Pg Lb ‖ αὐτῷ om. Ph ‖ **3**. 1 πρόσωπον hic Ph A Ac : post ὡρισμένον traiec. Pg dett. Lb ‖ 2 λάβωμεν Phg Lb : -οιμεν A Ac ‖ 3 ποιώμεθα Ph A Ac ; -ούμεθα Pg Lb ‖ **4**. 4 τινων ἐπιστημῶν (*aliquarum disciplinarum*) PRISC. : τινος ἐπιστήμης codd. Dox. ‖ ante προσήκουσαι add. αἱ Pg ‖ προσήκουσαι Phg Lb Ac Dox. : -σα A ‖ 5 αὐτὰς Ph LbA Ac : -τὰ Pg dett. -τὴν Dox. ‖ κόσμος Phg LbA Ac (*mundus* PRISC.) : οὐρανός Dox. Rabe ‖ **5**. 1 pro αἵδε hab. αἱ Pg^{pc} dett.

pratiques et celles-là théoriques, parce que les unes engagent l'action, tandis que le but des autres est la spéculation[163].

6 La thèse diffère du lieu en ce que le lieu est l'amplification d'un acte sur lequel on est d'accord, tandis que la thèse est un débat sur un sujet controversé[164].

7 On distingue les thèses simples, les thèses relatives et les thèses doubles : si nous disons : « est-ce un devoir de prendre femme ? »[165] la thèse est simple ; si nous disons : « est-ce un devoir pour un roi de prendre femme ? » elle est relative ; si nous disons : « faut-il être lutteur plutôt que paysan ? » elle est double, car il faut dissuader d'une chose et exhorter à l'autre[166].

8 Les divisions de la thèse sont les points dits du souverain bien, le juste, l'opportun, le possible, le convenable[167] ; par exemple : il est juste de prendre femme et d'apporter à la vie la même contribution ; c'est opportun, car on en retire beaucoup de consolations ; c'est possible, car il est possible d'épouser quelqu'un de son rang ; c'est convenable, afin de ne pas passer pour un sauvage. **9** Voilà pour la confirmation. La contestation se fera d'après les contraires. Puis tu réfuteras les objections que tu trouveras[168]. Et tu finiras par les exhortations[169] et par les mœurs communes à tous les hommes.

163. Même opposition chez Hermogène (*De stat.* I 3 [28.15-29.6) à propos de la définition des questions politiques. Comparer Aphthonios, XIII 1, et voir, notamment pour la tradition de cette distinction, la n. 276 *ad locum*. Il ne manque à cet exposé du Pseudo-Hermogène, pour être en tous points remarquable, que d'opposer aux notions communes, qui fondent le probable (ou plausible ou crédible), et donc la rhétorique proprement dite, le savoir sur les choses, qui fonde le vrai. Si l'on précise encore que le discours rhétorique est rapporté à l'auditeur, tandis que le discours scientifique est rapporté aux choses, on aura tout l'essentiel de ce qui distingue la rhétorique de la science (ou philosophie au sens ancien).

165. Sujet traditionnel. Voir *supra*, Aphthonios, XIII 4-18, et la n. 281 *ad locum*.

τικάς, ἐκείνας δὲ θεωρητικάς· ταύτας μὲν γὰρ ἐνδέχεται καὶ πραχθῆναι, ἐκείνων δὲ τὸ τέλος ἡ θεωρία.

6 Διαφέρει δὲ τόπου ἡ θέσις, ὅτι ὁ μὲν τόπος ἐστὶν ὁμολογουμένου πράγματος αὔξησις, ἡ δὲ θέσις ἀμφισβητουμένου πράγματος ζήτησις.

7 Τῶν δὲ θέσεων αἱ μὲν ἁπλαῖ, αἱ δὲ κατὰ τὸ πρός τι λαμβάνονται, αἱ δὲ διπλαῖ νομίζονται. Ἐὰν γὰρ λέγωμεν εἰ γαμητέον, ἁπλῆ· ἐὰν δὲ εἰ βασιλεῖ γαμητέον, πρός τι· ἐὰν δὲ λέγωμεν εἰ ἀθλητέον μᾶλλον ἢ γεωργητέον, διπλῆ· δεῖ γὰρ τοῦ μὲν ἀποτρέπειν, ἐπὶ δὲ τὸ προτρέπειν.

8 Διαιροῦνται δὲ αἱ θέσεις τοῖς τελικοῖς καλουμένοις κεφαλαίοις, τῷ δικαίῳ, τῷ συμφέροντι, τῷ δυνατῷ, τῷ πρέποντι. Οἷον ὅτι δίκαιον γαμεῖν καὶ τὸν αὐτὸν ἔρανον εἰσφέρειν τῷ βίῳ. Ὅτι συμφέρον· πολλὰ γὰρ ἐξ αὐτοῦ τὰ παραμύθια. Ὅτι δυνατόν· ἐκ γὰρ τῶν ὁμοίων γαμεῖν δυνατόν· ὅτι πρέπον, τῷ μὴ θηριωδῶς δοκεῖν διακεῖσθαι. **9** Οὕτω κατασκευάσεις· ἀνατρέψεις δὲ ἐκ τῶν ἐναντίων. Λύσεις δὲ καὶ τὰς εὑρισκομένας ἀντιθέσεις. Ἐπὶ δὲ τελευτῆς αἱ προτροπαὶ καὶ τὰ κοινὰ ἤθη πάντων ἀνθρώπων.

TEST. 7. 1-2 DOX. 539.33-540.2 ‖ 7 DOX. 543.15-20.

4 γὰρ Phg Lb Ac : οὖν A ‖ 5 καὶ om. Pg dett. ‖ **6**. 1 μὲν om. Pg dett. ‖ 2 αὔξησις Phg LbA (*exaggeratio* PRISC.) : ἐνδειξις Ac ‖ **7**. 1 τὸ Pg A Ac DOX. om. Ph Lb ‖ 3 pr γαμητέον — 4 εἰ om. Ph propter homoeotel. ‖ 5 pro τοῦ hab. τὸ Ac ‖ **8**. 3 οἷον A Ac (*ut* PRISC.) : om. Phg Lb ‖ 4 συμφέρον Phg Lb Ac : -ρειν A ‖ 5 ὅτι (om. Ac) δυνατόν LbA Ac (*quod possibile* PRISC.) : om. Phg ‖ 5 ἐκ — 6 Ac) δυνατόν om. Lb propter homoeotel. ‖ 6 τῷ Pg LbA : om. Ph Ac ‖ δυνατόν om. Lb propter homoeotel. ‖ **9**. 3 πάντων LbA Ac dett. (*omnium* PRISC.) : τῶν Ph.

XII. LA PROPOSITION DE LOI[170]

1 Certains technographes rangent aussi la proposition de loi dans les exercices[171]. Et, puisque dans l'état de cause pragmatique aussi se pose la question des institutions de lois et des mises en accusation, ils proposent la distinction suivante : dans l'état de cause pragmatique il y a une circonstance, dans l'exercice il n'y en a pas[172]. **2** Par exemple : « Devant l'insuffisance des ressources on propose que les magistratures soient vénales » ; ainsi l'insuffisance te fournit le contexte. Dans l'exercice cela ne se produit pas, mais on propose simplement que les magistratures soient vénales, sans contexte ni autre circonstance[173].

3 Les divisions sont le clair[174], le juste, le légal, l'opportun, le possible, le convenable. Le clair, comme chez Démosthène : « mais chacun peut connaître et comprendre ces textes où le droit est simple et clair »[175] ; **4** le légal, lorsque nous disons : « C'est contraire aux lois antiques » ; le juste, lorsque nous disons : « C'est contraire à la nature aussi bien qu'à l'usage » ; l'opportun, lorsque nous disons : « C'est nuisible, tant maintenant que pour l'avenir » ; le possible, lorsque nous disons : « Cela ne peut même pas être » ; le convenable, lorsque nous disons : « Cela nuit à la réputation ».

170. Cf. Aphthonios, XIV, et la n. 305 *ad locum*.
171. Cf. Aphthonios, XIV 1, et la n. 306 *ad locum*.
172. Cf. Aphthonios, XIV 1, et la n. 307 *ad locum*. Sur l'état de cause pragmatique, voir Hermogène, *De stat.* VII.
173. Afin, comme précédemment, que l'exercice ne devienne pas une cause, laquelle est du domaine de la rhétorique proprement dite.
174. Ce point rejoint l'état de cause légal sur l'ambiguïté des lois et décrets (cf. Hermogène, *De stat.* XII). Les autres sont des points du souverain bien, conformément à la théorie de la pragmatique (cf. Id., *ibid.* VII 1 [76.4-5]). Comparer Aphthonios, XIV 2, et la n. 311 *ad locum*.
175. *Lept.* XX 93.

XII. ΠΕΡΙ ΝΟΜΟΥ ΕΙΣΦΟΡΑΣ

1 Καὶ τὴν τοῦ νόμου εἰσφορὰν τάττουσι τινὲς ἐν γυμνάσμασιν. Ἐπεὶ δὲ καὶ ἐν πραγματικῇ νόμων θέσεις καὶ κατηγορίαι ἐμπίπτουσαι ποιοῦσι ζήτησιν, διαφορὰν ἐκείνην φασίν· ἐν μὲν γὰρ πραγματικῇ περίστασίς ἐστιν, ἐν γυμνάσματι δὲ οὐκ ἔστιν. **2** Οἷον ἐν σπάνει χρημάτων γράφει τις ὠνητὰς εἶναι τὰς ἀρχάς, οὐκοῦν ἔχεις τὸν καιρὸν τὴν σπάνιν· ἐν γυμνάσματι δὲ τοῦτο οὐκ ἔστιν, ἀλλ' ἁπλῶς γράφει τις ὠνητὰς εἶναι τὰς ἀρχάς, ἄνευ καιροῦ καὶ τῆς ἄλλης περιστάσεως.

3 Διαιρεῖται δὲ τῷ σαφεῖ, τῷ δικαίῳ, τῷ νομίμῳ, τῷ συμφέροντι, τῷ δυνατῷ, τῷ πρέποντι. Τῷ μὲν σαφεῖ, ὡς παρὰ Δημοσθένει· « Ἀλλὰ πᾶσιν εἶναι ταῦτα γνώναι καὶ μαθεῖν ἁπλᾶ καὶ σαφῆ τὰ δίκαια ». **4** Τῷ νομίμῳ δέ, ὅταν λέγωμεν ὅτι παρὰ τοὺς ἀρχαίους ἐστὶ νόμους. Τῷ δικαίῳ δέ, ὅταν λέγωμεν ὅτι καὶ παρὰ τὴν φύσιν καὶ παρὰ τὸ ἔθος. Τῷ συμφέροντι δέ, ὅταν λέγωμεν ὅτι καὶ νῦν καὶ εἰς τὸν ἐπιόντα χρόνον βλάπτει. Τῷ δυνατῷ δέ, ὅταν λέγωμεν ὅτι οὐδὲ δύναται γενέσθαι. Τῷ πρέποντι δέ, ὅταν λέγωμεν ὡς εἰς δόξαν βλάπτει.

Loci : XII 3. 3-4 Demosthenes, *Lept.* XX 93.

Test. XII 1. 4-2 Sard. 263.18-23 || 2. 1-3 Dox. 554.21-22 et 23-24 || 4. 1-2 Sard. 264.4-6 || 4. 2-4 Sard. 264.12-13 || 4. 4-5 Sard. 266.29-267.2.

XII. tit. codd. omnes || 1. 1 τοῦ LbA : om. Ph dett. || 2 γυμνάσμασιν A dett. (cf. *praeexercitationibus* Prisc.) : -ματι Ph Lb || 3 καὶ κατηγορίαι ἐμπίπτουσαι LbA dett. : om. Ph (*et accusationes* tantum Prisc.) || post διαφορὰν add. δὲ Ph || 4 ἐκείνην Ph Lb dett. (*hanc* Prisc.) : -νου A || μὲν om. Lb || 5 ante pr. ἐν add. οἷον Ph || ante γυμνάσματι add. τῷ Ph Sard. || 5 δὲ — 2. 1 οἷον om. Ph || 2. 1 ἐν — 4 ἁπλῶς om. Prisc. || 3 ἔχεις codd. : ἔχει Sard. Dox. || ἐν γυμνάσματι LbA dett. Sard. : ἐγγύμνασμα Ph || pro δὲ hab. δς A || 3. 3 ante δημοσθένει add. τῷ A || 4. 3 ὅταν — 4 δὲ Lb Sard. Prisc. : om. Ph A propter homoeotel. || 3 ὅτι (*quod*) Prisc. : om. Lb dett. Sard. || 6 οὐδὲ LbA dett. (*neque* Prisc.) : οὐ Ph || γενέσθαι (*fieri*) Prisc. : λέγειν codd.

NOTE ANNEXE
SUR LE *VATICANUS GRAECUS* 105

Monseigneur Paul Canart, alors conservateur des manuscrits grecs à la Bibliothèque Vaticane, s'est intéressé, répondant ainsi aimablement à ma demande, à la composition du *Vat. gr.* 105. Il m'en a communiqué une description fouillée, dont voici quelques extraits.

« Le *Vat. gr.* 105 a été constitué par le copiste Thomas à partir d'un *corpus* d'œuvres rhétoriques copié par un scribe anonyme que nous nommerons *a*. La copie de *a* correspond aux folios suivants du manuscrit actuel :

1-31, 38, 40, 42, 45,47, 53, 58, 60, 62-69, 90-97, 121-128, 149-156, 185-192, 229-232, 250-257, 296-303, 325-332, 347-354, 363-370, 406-413. »

« La manière dont le texte et le commentaire alternent dans les cahiers 38-61 semble bien montrer que le scribe *a* et Thomas ne travaillaient pas en collaboration ; s'il en avait été ainsi *a* aurait pu facilement, dans plusieurs cas, s'arranger pour que son folio finisse avec un chapitre ; le cas le plus clair est le passage du f. 45v au f. 47 : le premier finissait sur εἰς τὰς et le second commençait sur θεάς, dernier mot du chapitre ογ΄ ; c'était si choquant que Thomas a gratté le θεάς au f. 47 et l'a ajouté en dessous de τὰς au f. 45v.

Dans la suite, Thomas s'est arrangé pour intercaler chaque portion de commentaire après un cahier de *a* (ceux-ci sont des quaternions, sauf dans un cas : le binion 229-232). Ces portions sont composées normale-

ment de quaternions, mais, quand c'est nécessaire, se terminent par un binion ou un cahier irrégulier. Pour aider le lecteur à s'y retrouver, Thomas a ajouté dans les marges des notes indiquant la fin des sections de commentaire et le nombre de ff. à tourner pour retrouver soit le texte, soit le commentaire, en se référant à la numérotation des cahiers. »

P. Canart étudie ensuite longuement le système des trois séries de signatures et la façon dont les cahiers sont constitués et intercalés. Il conclut :

« La première série de signatures est due à Thomas [dans l'angle supérieur externe de la première page] et, apparemment, laisse de côté les ff. 1-31, qui ne posaient pas de problème de renvoi. C'est une main postérieure, probablement, qui a ajouté les signatures de la deuxième série [dans l'angle inférieur externe de la dernière page] : celles-ci tiennent compte des ff. 1-31. [La troisième série est de la main de *a*, dans l'angle inférieur externe de la première page].

Reste une question. Le travail de *a*, antérieur à celui de Thomas, l'est-il de beaucoup ? L'aspect du papier (arabe oriental) est quasiment identique dans les deux cas ; les deux écritures sont de style très voisin. Je ne crois pas que la confection des deux parties ait pu être éloignée dans le temps ou dans l'espace. »

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Page 20

1. En face de περὶ τῶν τῆς ῥητορικῆς προοίμιον, le titre τὰ προλεγόμενα τῆς ῥητορικῆς qu'on lit dans Ph apparaît comme une normalisation (cf. *infra* 1.3 et comparer : Ὀλυμπιοδώρου φιλοσόφου εἰς τὰ προλεγόμενα τῆς λογικῆς et ἐκ διαφόρων τεχνογράφων εἰς τὰ προλεγόμενα τῆς Ἑρμογένους ῥητορικῆς [*Prol. syll.* 17 Rabe]). Les deux titres indiquent la portée générale du développement qui suit. Rien en effet ne rattache ces prolégomènes à un traité particulier et on a vu plus haut (Intr., p. xxx) qu'ils avaient probablement été mis en tête du corpus par celui qui en a réuni les pièces. Le dixième point, sur les manières d'expliquer les connaissances rhétoriques, montre qu'il est destiné aux enseignants, désignés ici comme des rhéteurs. La leçon προοιμίων pour notre titre (voir l'apparat critique) n'est pas impossible.

2. Sur l'origine de notre développement et sur son organisation, voir la Notice, *supra*, p. 5-6. La démarche est celle d'un pédagogue dont l'ambition est modeste, peut-être parce que ses élèves sont au début du cursus rhétorique.

Page 21

6. Cf. Ps.-Aristote, *De mundo*, 5, 397 a 7-8 ; Platon, *Gorgias* 508 a. On disait que Pythagore avait été le premier à appeler le ciel « cosmos ». Voir D. Laërce VIII 48 ; et comparer les termes employés dans une vie anonyme de ce philosophe : πρῶτος Πυθαγόρας τον οὐρανὸν κόσμον προσηγόρευσε διὰ τὸ τέλειον εἶναι καὶ πᾶσι κεκοσμῆσθαι τοῖς τε ζῴοις καὶ τοῖς καλοῖς « Pythagore fut le premier à donner au ciel le nom de *cosmos*, parce qu'il est parfait et que s'y trouvent disposés tous les vivants et tout ce qui est beau » (Photius, cod. 249, 440 a 27-29).

7. Cf. Platon, *Tim.* 41 c 2 sq. Sur la désignation par δυνάμεις des puissances au service de la providence divine, voir David, *Prolegomena philosophiae* 40.5-6. Elias (*In Porph.* 20.34 sq.) parle de puissances archangéliques veillant sur le « cosmos ».

Page 22

9. L'*Art rhétorique* du Pseudo-Denys d'Halicarnasse (IIIe s. environ) désigne Hermès comme l'inventeur du discours (p. 256.10 Us.-Rad.). Dans les mythes anciens Hermès est un dieu subalterne messager des grands dieux, notamment de Zeus. C'est de cette fonction, pense-t-on, que dérive la tradition assez ancienne qui lui attribue l'habileté oratoire. Cf. au Ve s. Proclus, *In Remp.* 1. 69.4 : ὁ δὲ πειθοῦς δημιουργὸς οὐκ ἄλλος ἢ ὁ Ἑρμῆς « le démiurge de la persuasion n'est autre qu'Hermès ». Cf. Porphyre, *In Ptol. Harm.*, p. 4.27-5.1 Düring ; Julien, *Or.* IV 132 A et *Ep.* 80, p. 88.4 Bidez ; Jamblique, *De myst.* I 1, p. 1.4. Abondante littérature (voir L. Pernot, *L'ombre du tigre. Recherches sur la réception de Démosthène*, Naples, 2006, p. 129, n. 1).

12. Rien ne s'oppose à ce que ce deuxième argument soit l'invention de notre professeur. Il fait partie des arguments mythiques dont Jean Doxapatrès laisse la responsabilité aux Grecs (voir la n. 4, p. 21). La source de Jean cependant n'est autre que notre texte. Cf. *Prol.* 11, p. 162.21 sq. Rabe.

15. Cf. Nikolaos, *Prog.*, p. 338.22 Walz I.

Page 24

25. Argumentation traditionnelle. Voir les témoignages réunis par L. Radermacher, *Artium scriptores*, A III. Cicéron (*Brutus* 40 et 50) cite les trois mêmes héros (Nestor, Ménélas, Ulysse) avec les mêmes qualités oratoires, dans une perspective historique et pour montrer que l'éloquence était déjà en honneur à leur époque. Quintilien détourne la tradition pour illustrer les trois *genera dicendi*, le genre simple, illustré par Ménélas, le noble et vigoureux, illustré par Ulysse, et l'intermédiaire, représenté par Nestor (XII 10, 64) ; cf. Aulu-Gelle VI 14.7. Un détournement comparable se rencontre dans la tradition grecque, mais pour prouver l'existence ancienne des trois genres de discours, le délibératif (Ménélas), le panégyrique (Nestor), le judiciaire (Ulysse). Voir Troilos, p. 51.10 sq. Rabe ; cf. *Prolegomena* 13, p. 188.18-189.3 Rabe, et, avec des exemples nouveaux, *Prolegomena* 17, p. 268.11-18 Rabe. Le Pseudo-Plutarque, *De uita et poesi Homeri*, § 172 et Sopatros, p. 6.1 sq. Walz V sont proches de notre texte.

26. « Qualité » (ποιότης) ici n'est pas un terme technique et ne renvoie pas à une théorie du style. D'autre part, une opposition binaire s'accorde mal avec l'utilisation de trois exemples. Chez Cicéron les choses sont claires : *neque enim iam Troicis temporibus tantum laudis in dicendo Ulixi tribuisset Homerus et Nestori, quorum alterum uim habere uoluit, alterum suauitatem, nisi iam tum esset honos eloquentiae* « et en effet Homère n'aurait pas attribué à Ulysse et à Nestor, dès l'époque de la guerre de Troie, un si grand mérite oratoire, voulant que l'un ait eu la force, l'autre la douceur, si dès cette époque l'éloquence n'avait été en honneur » (*Brutus* 40) : deux orateurs et deux qualités opposées. Le cas de Ménélas n'intervient que plus loin (50), toujours dans une perspective historique, pour montrer l'expansion de l'art oratoire. A y regarder de plus près, l'exposé de notre auteur reste binaire, comme l'indique la distribution de τῆς ῥητορικῆς (4.13 et 20). En fait l'exemple de Ménélas renforce et complète la mise en évidence d'un des deux pôles du style oratoire. D'où l'opposition : [agrément et douceur (Nestor) ; brièveté et plaisant (Ménélas)] / [rapidité et piquant ; véhémence et éclat (Ulysse)]. On peut penser que Cicéron représente le modèle ancien. Dès Quintilien (voir la n. précédente) les trois héros sont réunis, dans une perspective stylistique et tripartite.

27. Référence, en passant, au genre délibératif. Cela renforce l'idée que ce qui est en cause ici, c'est bien l'art oratoire. On a vu (n. 25) que des auteurs grecs postérieurs ont fait de nos trois héros les témoins des trois genres de discours. Il est possible qu'il en aient trouvé l'idée ici.

Page 26

38. Gélon (*c.* 540-478), d'abord tyran de Géla, régna sur Syracuse à partir de 485. Il est surtout célèbre pour sa brillante victoire sur les envahisseurs carthaginois. Son frère Hiéron († 467/6) lui succéda, accueillant à sa cour des poètes et des philosophes, et se rendant célèbre par ses campagnes militaires, mais aussi par ses victoires aux Jeux. Voir un exposé détaillé dans les *Prolegomena* 17, p. 269.8 sq. Rabe.

39. Je ne connais pas de parallèle à ce récit étiologique sur l'origine de la danse. Il est en contradiction avec tout ce que Lucien (*De saltatione*, *passim*) nous rapporte de la pratique ancienne de cet art. Il peut avoir été inspiré par Platon (*Leg.* VII 816 a 5-7) : μίμησις τῶν λεγομένων σχήμασι γενομένη τὴν ὀρχηστικὴν ἐξηργάσατο τέχνην σύμπασαν « l'habitude d'imiter les paroles par des attitudes a produit tout l'art de la danse ». Le développement sur la danse paraîtrait oiseux s'il ne servait pas, par un renversement du fonctionnement étiologique, comme il arrive souvent, à renforcer de façon frappante l'idée de la sujétion aux tyrans. Il ne faut pas chercher à toute cette fiction historique, mis à part son aspect ludique (voir *supra*, Notice, p. 9-10), d'autre raison que fonctionnelle : mettre en contraste la tyrannie et la démocratie (on se souvient ici des nombreux problèmes d'école sur les tyrans), le pouvoir du tyran et celui de la rhétorique. Dans un développement parallèle au nôtre Troilos établit expressément ce rapport : « comme on était passé de la tyrannie à la démocratie et voyant qu'il (*scil.* Corax) n'avait pas le pouvoir de faire obéir tout le peuple comme un tyran, il inventa les exordes, etc. » ; cf. *Prolegomena* 13, p. 189.14 sq. Rabe.

Page 28

43. Corax invente ici un discours en trois parties, au lieu des quatre qu'on trouve dans le judiciaire, parce que le discours délibératif n'a généralement pas de narration ; cf. Aristote, *Rhet.*, III 13, 1414 a 37-39. Les arguments sont cependant présentés sur le mode diégétique (ὡς ἐν διηγήσει 15-16), ce qui ne peut manquer d'évoquer la narration. Un développement parallèle au nôtre attribue à Corax la rédaction d'un *Art* sur les quatre parties du discours judiciaire (*Prolegomena* 13, p. 189.16-17 Rabe ; cf. *infra*, §13). On lit la même information déjà chez Cicéron, sur la foi d'Aristote : la rhétorique, ou art raisonné du discours, est apparue en Sicile et dans le discours judiciaire quand, après l'abolition de la tyrannie, les procès se tinrent devant des tribunaux ; ce qui conduisit Corax et Tisias à composer des arts rhétoriques (*Brutus* 46). Dans une œuvre de jeunesse le même Cicéron, toujours sur la foi d'Aristote, donnait le seul Tisias comme premier rédacteur d'un *Art* (*De inu.* II 6). Voir Jean de Sardes, p. 50.12-14 Rabe.

45. Voir la n. précédente.

Page 29

48. Cette dernière proposition confirme la précédente et en même temps justifie la présence de ce quatrième point et en indique l'importance. La tradition a consacré l'excellence de l'œuvre de ces orateurs, qui ont fourni aux études rhétoriques les textes de référence pour justifier et illustrer la théorie ainsi que des modèles proposés à l'imitation. Voir *infra*, n. 54.

49. En 427 av. J.-C. Sur Gorgias (*c.* 483-376) voir les nombreux témoignages réunis par L. Radermacher, *Artium scriptores*, B VII ; DK 82 ; G. B. Kerferd, *The Sophistic movement*, Cambridge, 1981. On lui attribuait la composition d'un *Art rhétorique*. Sur ce point voir Diogène Laërce VIII 58 ; Diodore de Sicile XII 53. Gorgias est aussi très connu par les figures auxquelles on a attaché son nom (voir n. suivante).

50. C'est en effet surtout pour ses innovations stylistiques que la tradition a retenu le nom de Gorgias. Par exemple : « il fut le premier à recourir aux figures de l'expression, avec une abondance et une recherche sans pareilles : antithèses, isocôlons, parisons et autres homœoteleutons, qui par la nouveauté de leur ornement parurent alors mériter d'être adoptées, mais qu'on juge aujourd'hui excessives » (Diodore de Sicile XII, 53). Le succès de Gorgias durait encore du temps d'Aristote (*Rhet.* 1404 a 24). Hermogène le cite en revanche comme exemple d'habileté apparente mais non réelle (*De ideis* II 9,34 (377.12). Cf. Cicéron, *Or.* 176, Denys d'Hal., *Lysias* 3, 4. Voir M.-P. Noël ; « Gorgias et l'« invention » des *Gorgieia skhêmata* », *REG*, 112, 1999, p. 193-211. A propos de la théorie de ces figures chez Aristote il faut considérer, à mon sens, qu'elle est nettement distincte de la théorie de la période.

51. Platon parle de séances privées : ἰδίᾳ ἐπιδείξεις ποιούμενος (*Hipp. mai.* 282 b). Cf. Olympiodore : τὰς μὲν ἡμέρας ἐν αἷς ἐπεδείκνυτο ἑορτὰς ἀποκαλεῖν, τὰ δὲ κῶλαλαμπάδας « (les Athéniens) appelaient fêtes les jours où il déclamait, et flambeaux ses *côla* » (In Georg., p. 2,16-17 Westerink).

52. Comparer Troilos, p. 53.14-17 Rabe.

53. Voir Platon, *ibid.*

Page 30

54. Même logique qu'au début du chapitre : les dix orateurs sont la preuve de l'excellence de la rhétorique à Athènes. Sur la constitution du canon des dix orateurs deux thèses s'affrontent aujourd'hui. L'une le fait remonter à Cécilius de Calè-Actè, auteur d'un Περι τοῦ χαρακτῆρος τῶν δέκα ῥητόρων « Le style des dix orateurs ». Voir I. Worthington, « The Canon of the Ten Attic Orators » dans I. W. (éd.) *Persuasion : Greek Rhetoric in Action*, London-New York, 1994, p. 244-263. L'autre propose une source alexandrine des IIe-IIIe s. av. J.-C. Voir R. M. Smith, « A New Look at the Canon of the Ten Attic Orators », *Mnemosyne* 48, 1995, p. 66-79. La liste des orateurs dans les *Vies des dix orateurs* du Pseudo-Plutarque est la même que la nôtre, avec Andocide en deuxième et Démosthène en huitième position (voir J. Schamp, *Les Vies des dix orateurs attiques*, Fribourg [Suisse], 2001). Dans Hermogène (*De ideis*, II 11, 4-31 (396-403) Démosthène, auteur de référence pour l'ensemble du traité, est remplacé par Critias et les orateurs sont classés d'après leur style. Cf. *Prolegomena* 17, p. 273.18-22 Rabe.

Page 31

58. Comparer : Ἔστω δὴ ῥητορικὴ δύναμις περὶ ἕκαστον τοῦ θεωρῆσαι τὸ ἐνδεχόμενον πιθανόν· τοῦτο γὰρ οὐδεμιᾶς ἑτέρας ἐστὶ τέχνης ἔργον « Admettons que la rhétorique soit la faculté d'examiner en toute chose ce qu'elle a de crédible : cette tâche en effet n'est le propre d'aucun autre art » (Aristote, *Rhet.* I 2, 1355 b 25-27). A supposer que ce passage de la *Rhétorique* soit la source de notre définition, l'addition δύναμις τεχνική ne trahit pas la pensée d'Aristote, qui range la rhétorique dans les arts. H. Rabe s'est demandé s'il ne fallait pas supprimer le mot λόγου, qui n'est pas chez Aristote et chez d'autres témoins : voir Troilos, p. 54.20 et 55.3 Rabe ; Athanase, p. 172.11 Rabe ; Sopatros, p. 15.19 et 17.1 Walz V. Cependant l'addition de λόγου peut avoir été jugée comme une précision souvent donnée (voir *infra* 12.6 et cf. Sopatros, p. 17.15 Walz V, δύναμις λογική) et légitime (voir Aristote, *ibid.* 1356 a 1 διὰ λόγου). Surtout le substantif ici était nécessaire pour la suite de l'exposé (voir *infra* 11.10). La même addition se lit chez Olympiodore (*In Gorg.*, p. 16, 14-16 [*Olympiodorus. In Platonis Gorgiam commentaria*, éd. L. G. Weste-

rink, Leipzig, 1970]), qui propose notre définition comme anonyme (ὁρίζονται « on définit ») ; cf., faisant écho à notre texte, Jean Doxapatrès, p. 103.13 Rabe.

59. La version de notre texte transmise par Ph explique ces deux cas au moyen d'exemples (voir les *uariantes lectiones*) : « La définition que voici, par exemple, pèche par excès dans l'expression : « L'homme est un vivant raisonnable, mortel, capable d'intelligence et de science, qui sait lire et écrire ». Parce que « qui sait lire et écrire » est ici de trop dans l'expression, la définition n'embrasse pas tous les hommes, mais seuls ceux qui savent lire et écrire. Aussi dit-on qu'elle pèche par défaut dans le contenu. Si au contraire la définition pèche par défaut dans les mots, elle pèche par excès dans le contenu, car si on dit : « Qu'est-ce que l'homme ? Un vivant raisonnable », attendu qu'il manque « mortel », il y a excès dans le contenu : elle y intègre en effet les dieux, les anges et les démons. ». Sur la définition « l'homme est un vivant raisonnable, mortel » et sur l'ajout « capable d'intelligence et de science », voir G. M. DeDurand, « L'homme raisonnable mortel : pour l'histoire d'une définition », dans la *Revue de la Société canadienne des Etudes classiques*, XXVII, 1973, p. 328-344.

Page 32

65. Comparer Sopatros, p. 17.10 sq. Walz V ; *Prolegomena* 13, p. 191.3 sq. La nécessité pour le médecin de persuader son patient est énoncée par le sophiste Gorgias dans Platon (*Gorg.* 456 b).

Page 33

68. Ph ajoute : « auquel il est fait appel en vue de faire le mal. Par exemple, ces pouvoirs sont appelés à l'aide pour l'adultère ou la pédérastie ou le vol. »

69. Ph ajoute : « parce que les thrènes se font près des tombes et que c'est aussi de là qu'on appelle à l'aide les démons engagés dans la matière ». A mon sens, θρήνων doit être lu comme un gènitif sujet. L'addition de ἦγουν après γόων dans Va est donc inutile et la virgule mise par Rabe après γόων inopportune.

70. Ph réécrit : « La magie est le bataillon des démons intermédiaires, à la fois angéliques et engagés dans la matière, gardien et protecteur de ce qui lui est confié ».

Page 34

73. L'art de la danse était présenté comme un art en acte. Voir Galien, *De constit. artis medicae ad Patrophilum* I, p. 227.13, dans *Medicorum Graecorum opera* I, ed. C. G. Kühn, Leipzig, 1821. On a une source dans Platon, *Leg.* VII 816 a 6 : « l'art de la danse vient tout entier de l'imitation des paroles par les attitudes ». D'où : « elle n'a pas de matière » (*Comm. in Dion. Thracis artem*, p. 445.20) ; « après l'action il ne reste rien » (Ps.-Alex. d'Aphr., *In Arist Metaphysica*, p. 659.28). Cf. Anonyme, *De scientia politica, De sc. pol. dialogus*, p. 54.13 ; Basile, *Enarratio in prophetam Isaiam* V (J.-P. Migne [éd.], *Patrologia graeco-latina*, t. 30, Paris, 1857, col. 377) ; *al.* Ce point est bien mis en évidence dans la variante de Ph, qui ajoute « ... de la flûte, de la cithare. Ici en effet, quand le joueur de flûte s'arrête de jouer, on ne voit pas que son art ait abouti à aucune réalisation. Quand le menuisier ou le tailleur de pierre cessent leur activité, l'un laisse une porte, l'autre le mur. Voilà pourquoi est ajouté à la définition que son but est de bien parler, afin d'éviter qu'on la prenne pour un art pervers ou mensonger <ou vain> ». Plus près de notre texte, voir Sopatros, p. 22.25 sq. Walz V ; Anonyme, *In Herm. de stat.*, p. 108.16 Walz VII.

74. Aristote, Fragment 133 Rose[2]. Doctrine courante que chacun présente librement. Comparer *Prolegomena* 13, p. 216.1-4 Rabe ; Jean Dox., p. 126.15-18 Rabe. A propos d'un *Art rhétorique* écrit par Théodecte, voir les témoignages réunis et discutés par D. Vottero, dans « Teodette e la Teodettea di Aristotele », *Voce di Molte Acque. Miscellanea di studi offerti a Eugenio Corsini*, Torino, 1994, Silvio Zamorani editore, p. 105-118. D. Vottero conclut que l'ouvrage, comprenant presque certainement trois livres, était l'œuvre de Théodecte le père (né vers 405-400 av. J.-C.).

75. La source de ce développement, avec la comparaison tirée de la médecine, est chez Aristote, *Rhet.* I 1, 1355 b 10-11 ; « sa tâche n'est pas de persuader, mais de voir en toute chose ce qu'elle a de crédible ». De même Quintilien II 17, 25. Et Sopatros : « l'orateur doit bien parler et de façon crédible, sans convaincre nécessairement » (p. 17.15-16 Walz V). Cf. *Prolegomena* 11, p. 165.22-166.7 ; 13, p. 191.15-21 Rabe. Longue discussion dans Alexandre d'Aphrodise, *In Aristot. Top.*, p. 32.22-34.5 ; cf. Elias, *In Porph. Isagogen*, p. 6.16-22. Ces deux derniers philosophes ajoutent, comme ici, la référence à la philosophie. La remarque sur l'âme, qui clôt notre discussion, n'apparaît pas dans ces textes parallèles. Elle peut être le fait de notre auteur.

Page 35

80. Sur ces généralités et sur celles qui suivent, voir les références rassemblées par J. Martin, *Antike Rhetorik*, p. 9-10. Développement parallèle chez Troilos, p. 57.22-58 Rabe. Comparer Nicolaos, *Prog.*, p. 3.16-4.5 Felten.

Page 37

87. La division tripartite de l'âme, qui sert de fondement à ce développement, est d'origine platonicienne. Voir Platon, *Phaedr.* 246 a sq. ; cf ; *Resp.* IV ; *Tim.* 69 d — 71 a. L'idée de rapporter les trois genres

du discours aux trois parties de l'âme est venue à quelqu'un qui avait connu l'influence du néo-platonisme, peut-être à notre auteur lui-même. Voir : « On se demandera peut-être comment nous entendons » (17.11-12). Chez les auteurs postérieurs un accord existant entre le délibératif et la raison (τὸ λογικόν) est admis. Voir Troilos, p. 58.24-27 ; *Prol.* 11, p. 170.9 sq. ; *Prol.* 14, p. 234.27 sq. ; *Prol.* 24, p. 348.4 sq. ; *Prol.* 8, p. 74.18 sq. ; Jean Dox., p. 129.4 sq. Rabe.

Page 39

93. L'amorce de ce chapitre paraît être chez Platon (*Gorg.* 517 a 4-6), où sont distinguées deux rhétoriques, la vraie (ἡ ἀληθινή) et la flatteuse (ἡ κολακική). Les orateurs à propos desquels cette distinction est faite sont Périclès, Cimon, Thémistocle et Miltiade, les mêmes qui sont nommés ci-dessous (22.11). A partir de là, on a une division tripartite en posant une rhétorique intermédiaire. Voir *Prolegomena* 14, p. 233.24-25 ; *Prolegomena* 21, p. 326.5-8 ; *Prolegomena* 23, p. 342.22 sq. Dans la même tradition, une tripartition de la rhétorique intermédiaire aboutit à une division en cinq parties : voir *Prolegomena* 15, p. 242.23 sq. La division proposée par notre auteur est largement indépendante de la division platonicienne. On a chez Troilos la tripartition suivante : une première rhétorique totalement vraie, une deuxième, à l'opposé, totalement mensongère, une troisième intermédiaire, « qui est celle dont nous nous occupons » (p. 57.1-7). Il justifie cette rhétorique mêlant vérité et mensonge par le réalisme politique : « le mensonge est une bonne chose et, d'une façon générale, on ne peut trouver de cité bien gouvernée sans le mensonge ». Comparer Athanase (*In Herm. de statibus*, p. 179.25 sq.), qui discute les distinctions platoniciennes (*ibid.*, p. 173.24-175.15). Cf. *Prolegomena* 17, p. 281.29 sq.

Page 40

102. Les quatre orateurs donnés ici en exemple sont connus notamment par Démosthène. Aristogiton est celui-là même contre qui sont dirigés les discours 25 et 26 de Démosthène, qui dénonce en lui un sycophante (25, 39). Hermogène condamnait son style (*De ideis*, I 7, 12 ; II 9, 36 [257.22, 377.21]). Démade est un important orateur et diplomate athénien, contre qui Démosthène avait écrit un discours, dont nous avons gardé un court fragment (*Fragmenta, orat.* 2, fragment 1 Reiter-Sauppe). Il est nommé en même temps qu'Hégémon en *Cor.* 18, 285 et *Aristog.* I 25, 47 (voir P. Brun, *L'orateur Démade. Essai d'histoire et d'historiographie*, Paris, De Boccard 2000, coll. Ausonius). D'après la *Souda*, Démosthène faisait encore état d'Hégémon dans son *Contre Ctésiphon*, où il l'accusait de vénalité ; cf. Eschine, *Epist.* 12, 8. Aristodème est nommé plusieurs fois dans le discours *Sur l'ambassade infidèle*, dont deux fois en même temps que

Ctésiphon, accusé comme lui de tromperie (*Leg.* 19, 12 ; 18, 94 ; 246 ; 315).

106. Nous sommes ici en rhétorique proprement dite. En effet dans les développements sur la lecture comme formation pour les élèves débutants, l'essentiel de l'exposé est consacré au choix des lectures et les indications sur la façon de lire sont sommaires. Voir A. Théon, *Prog.*, chap. 13 et p. 103.11 sq. B.-P. ; Quintilien I 8. L'enseignement donné ici se rapproche davantage des théories de l'*actio*. Voir déjà Aristote, *Rhet.* III 1, 1403 b 20-35 ; *Rhet. Her.* III 19-27 ; Quintilien XI 3 ; Cassius Longin, *Ars*, fragment 48.370-434 P.-B. Cf. Athanase, *In Herm. de stat.*, p. 176.12 sq. La forme originale donnée ici à cette doctrine est probablement une initiative de notre auteur. On ne voit pas qu'il ait fait école.

108. Si les ἀγῶνες ici représentaient l'argumentation du discours judiciaire, on attendrait τοῦ δικανικοῦ λόγου ἀγῶνες. Il s'agit des procès en général, dans lesquels le ton soutenu a surtout l'occasion de s'employer dans les péroraisons. Cependant le cadre de référence pour ces exposés sur le choix du ton n'est pas fourni par les genres et les parties des discours, mais par la diversité des contenus et des circonstances. Le « Docteur » de la *Rhétorique à Herennius* distingue trois tons et huit nuances : ton de la conversation (sérieux/explicatif/narratif/plaisant) / de la discussion (soutenu/haché) / de l'amplification (exhortatif/pathétique). Comparer Cassius Longin, *Ars*, fragment 48.403-434 P.-B. ; Quintilien XI 1. La référence au judiciaire ici n'est qu'accessoire.

109. *Il.* III 222. Cf. *supra* 4.23.

Page 44

125. La dernière proposition nous avertit que l'auteur prend le terme d'allégorie dans une acception particulière qu'il ramène au sens premier du terme. Le point important pour distinguer cette allégorie d'autres allégories connues est que le « parler-autrement » est ici le fait du rhéteur. La façon d'exposer les connaissances ainsi désignée, venant la première, concerne probablement des généralités : le maître parle à propos du texte choisi, pour situer la lecture qui va en être faite. Pour d'autres acceptions de l'allégorie, voir notamment celle où elle désigne la métaphore filée, dont la théorie est généralement faite dans les traités sur les tropes, par exemple, dans J. Choiroboskos, p. 244.13-245.13 Spengel, *RhG* III ; mais voir aussi Tibérios, *De fig.*, *ibid.*, p. 70.3-11. Une autre forme est celle qui recourt aux synonymes « signifier la même chose au moyen d'un autre mot » (Cassius Longin, *Ars*, fragment 48.258-312 P.-B.).

127. Il s'agit ici encore de connaissances fondamentales. Sur les séquences logiques que sont la protase et la confirmation, voir, par exemple, Pseudo-Hermogène, *De inu.* notamment I 5, (108.1-17). La

métalepse et la définition appartiennent aux traités sur les états de cause. Voir Hermogène, *De stat.*, chap. 8 et 4.

Page 45

134. On retrouve ici une relation personnelle entre le maître et un élève particulier, qu'on rencontre déjà chez A. Théon (*Progymn.*, chap. 13, p. 102.24 sq. P.-B., et ma n. 505).

Page 112

1. Ce titre ne se lisait pas dans l'archétype. Il a été introduit dans deux témoins, pour harmoniser l'ensemble. Comme on le voit par les chap. suivants, les titres de chap. sont empruntés à la première proposition de l'exposé, qui donne la définition de l'exercice. Celle-ci est précédée dans le premier chap. par une autre sur l'origine de l'exercice. Certains ms. portent ici γένεσις (Vc La), ce qui correspond à la première proposition. Jean de Sardes a des titres de chap. qui sont propres à son commentaire, comme on le voit au début du chap. 3, où le titre, ὅρος χρείας, est repris comme appartenant à Aphthonios. — « Fable » rend en français une acception dans un sens restreint du mot grec μῦθος, qui signifie notamment l'énoncé fictif en général. Cf. Théon, 73.26 sq. [p. 32] ; Nikolaos, 6.15 sq. (Les renvois à Théon, au Pseudo-Hermogène et à Nikolaos, sans autre précision, sont aux *Progymnasmata*. Pour Théon, je donne la référence à L. Spengel, *RhG*, II, p. 3 sq., suivie de la page de mon édition dans la CUF, *Aelius Théon. Progymnasmata*, texte établi et traduit par M. Patillon, avec l'assistance pour l'Arménien de G. Bolognesi, Paris, 1997. Pour le Ps.-Hermogène, la référence est à l'édition ci-jointe. Pour Nikolaos, la référence est à l'édition J. Felten, *Nicolai Progymnasmata*, Leipzig, 1913). Pour la littérature, voir *Théon*, p. XLIX, n. 84 ; depuis, Van Dijk, Gert-Jan, *Ainoi, logoi, muthoi : fables in archaic, classical, and Hellenistic Greek literature : with a study of the theory and terminology of the genre*, Leiden, 1997 ; N. Holzberg, *The Ancient Fable. An Introduction*, Bloomington, 2001 ; A. Gangloff, « Mythes, fables et rhétorique à l'époque impériale », *Rhetorica*, 20, 2002, p. 25-56.

2. Cette phrase d'introduction est une justification de la présence de la fable dans les exercices préparatoires à la rhétorique. Théon a une autre justification : « l'art de présenter comme il faut et sous des formes diverses un récit ou une fable implique l'art de composer une histoire et ce qu'on appelle en particulier la narration dans les causes » (60.3 sq. [p. 2]). Sa théorie cependant apporte d'autres raisons. Voir sur ce sujet *Théon*, p. LIII-LV (cette référence, utilisant des chiffres romains, est à l'introduction de mon éd. de Théon dans la CUF) ; en voici l'essentiel : la fable 1) sert à la rhétorique des genres oratoires, parce qu'elle comporte et peut fournir un argument par l'exemple ; elle-même comporte un tel argument dans le rapport logique entre le

récit et la morale ; 2) elle en fournit un si on la rapporte à une situation donnée ; 3) l'exercice enseigne à respecter une suffisante vraisemblance dans l'argument par l'exemple. Sur le caractère sentencieux de la morale, voir *Théon*, p. LII-LIII. La raison apportée ici par Aphthonios a une source lointaine chez Aristote (*Rhet.* II 20, 1393 b 4 sq.), lorsque celui-ci range les exemples à côté des enthymèmes dans les preuves communes et désigne comme exemples inventés la comparaison et la fable. Cf. Ps.-Hermogène : « Il apparaît que les orateurs eux-mêmes ont utilisé la fable à titre d'exemples » (I 10).

3. Même définition chez Théon (72.28 [p. 30]) et Nikolaos (6.9-10). Pour le Ps.-Hermogène la fable est à la fois mensongère et crédible (I 1). Sur la fiction conventionnelle de la fable et les conditions de sa vraisemblance, voir *Théon*, p. LI-LII. Cf. Ps.-Hermogène (I 4).

5. Cf. Nikolaos (voir la n. précédente) et Maxime Planude, *Comm. in Aphth.*, 12.1-7 Walz, *RhG*, II.

Page 113

8. Il est peu probable que, dans un texte où tous les éléments servent l'idée principale, le qualificatif grec (σύντονος) ait une valeur pittoresque. Il souligne plutôt que les cigales passent tout leur temps à chanter.

9. Hormis οὕτω « ainsi » cette dernière phrase est une sentence, dont le présent intemporel, rompant avec le passé mythique (sur ce point, voir *Théon*, p. L), marque bien la principale articulation de la fable entre le récit et sa morale, opposition doublée d'un rapport analogique qui compare été/hiver et jeunesse/vieillesse. Le récit lui-même s'articule entre l'été et l'hiver, avec une interversion de situation euphorique/dysphorique entre les cigales et les fourmis. L'opposition des deux séries, euphorie (chanter, manger, ne pas peiner) / dysphorie (peiner, avoir faim, être dans une triste situation), traverse tout le texte, de même que le système homologique fourmi/cigale : : vertu/vice : : bonheur/malheur. Aphthonios désignerait sa fable comme éthique, puisque ses personnages sont irrationnels. L'action du récit est déterminée par la caractérisation de la cigale comme paresseuse et de la fourmi comme travailleuse, avec les conséquences de ces données imposées par la fiction. Au demeurant, le micro-univers ici créé emprunte à un modèle naturel qui lui garantit une suffisante vraisemblance.

10. Même définition chez Théon (78.16-17 [p. 38]), Ps.-Hermogène (II 1). On la lit déjà chez Cicéron, *De inu.* I 27, et dans la *Rhet. Her.* I 4 : *narratio est rerum gestarum aut ut* (*proinde ut* Rhet. Her.) *gestarum expositio* « la narration est l'exposé de faits réels ou donnés comme (exactement comme) tels ». Pour la narration dans la théorie rhétorique ancienne, voir *Rhet. Al.*, 30-31, 1438 a 3-b 29 ; Aristote, *Rhet.* 3, 16.

métalepse et la définition appartiennent aux traités sur les états de cause. Voir Hermogène, *De stat.*, chap. 8 et 4.

Page 45

134. On retrouve ici une relation personnelle entre le maître et un élève particulier, qu'on rencontre déjà chez A. Théon (*Progymn.*, chap. 13, p. 102.24 sq. P.-B., et ma n. 505).

Page 112

1. Ce titre ne se lisait pas dans l'archétype. Il a été introduit dans deux témoins, pour harmoniser l'ensemble. Comme on le voit par les chap. suivants, les titres de chap. sont empruntés à la première proposition de l'exposé, qui donne la définition de l'exercice. Celle-ci est précédée dans le premier chap. par une autre sur l'origine de l'exercice. Certains ms. portent ici γένεσις (Vc La), ce qui correspond à la première proposition. Jean de Sardes a des titres de chap. qui sont propres à son commentaire, comme on le voit au début du chap. 3, où le titre, ὅρος χρείας, est repris comme appartenant à Aphthonios. — « Fable » rend en français une acception dans un sens restreint du mot grec μῦθος, qui signifie notamment l'énoncé fictif en général. Cf. Théon, 73.26 sq. [p. 32] ; Nikolaos, 6.15 sq. (Les renvois à Théon, au Pseudo-Hermogène et à Nikolaos, sans autre précision, sont aux *Progymnasmata*. Pour Théon, je donne la référence à L. Spengel, *RhG*, II, p. 3 sq., suivie de la page de mon édition dans la CUF, *Aelius Théon. Progymnasmata*, texte établi et traduit par M. Patillon, avec l'assistance pour l'Arménien de G. Bolognesi, Paris, 1997. Pour le Ps.-Hermogène, la référence est à l'édition ci-jointe. Pour Nikolaos, la référence est à l'édition J. Felten, *Nicolai Progymnasmata*, Leipzig, 1913). Pour la littérature, voir *Théon*, p. XLIX, n. 84 ; depuis, Van Dijk, Gertjan, *Ainoi, logoi, muthoi : fables in archaic, classical, and Hellenistic Greek literature : with a study of the theory and terminology of the genre*, Leiden, 1997 ; N. Holzberg, *The Ancient Fable. An Introduction*, Bloomington, 2001 ; A. Gangloff, « Mythes, fables et rhétorique à l'époque impériale », *Rhetorica*, 20, 2002, p. 25-56.

2. Cette phrase d'introduction est une justification de la présence de la fable dans les exercices préparatoires à la rhétorique. Théon a une autre justification : « l'art de présenter comme il faut et sous des formes diverses un récit ou une fable implique l'art de composer une histoire et ce qu'on appelle en particulier la narration dans les causes » (60.3 sq. [p. 2]). Sa théorie cependant apporte d'autres raisons. Voir sur ce sujet *Théon*, p. LIII-LV (cette référence, utilisant des chiffres romains, est à l'introduction de mon éd. de Théon dans la CUF) ; en voici l'essentiel : la fable 1) sert à la rhétorique des genres oratoires, parce qu'elle comporte et peut fournir un argument par l'exemple ; elle-même comporte un tel argument dans le rapport logique entre le

récit et la morale ; 2) elle en fournit un si on la rapporte à une situation donnée ; 3) l'exercice enseigne à respecter une suffisante vraisemblance dans l'argument par l'exemple. Sur le caractère sentencieux de la morale, voir *Théon*, p. LII-LIII. La raison apportée ici par Aphthonios a une source lointaine chez Aristote (*Rhet.* II 20, 1393 b 4 sq.), lorsque celui-ci range les exemples à côté des enthymèmes dans les preuves communes et désigne comme exemples inventés la comparaison et la fable. Cf. Ps.-Hermogène : « Il apparaît que les orateurs eux-mêmes ont utilisé la fable à titre d'exemples » (I 10).

3. Même définition chez Théon (72.28 [p. 30]) et Nikolaos (6.9-10). Pour le Ps.-Hermogène la fable est à la fois mensongère et crédible (I 1). Sur la fiction conventionnelle de la fable et les conditions de sa vraisemblance, voir *Théon*, p. LI-LII. Cf. Ps.-Hermogène (I 4).

5. Cf. Nikolaos (voir la n. précédente) et Maxime Planude, *Comm. in Aphth.*, 12.1-7 Walz, *RhG*, II.

Page 113

8. Il est peu probable que, dans un texte où tous les éléments servent l'idée principale, le qualificatif grec (σύντονος) ait une valeur pittoresque. Il souligne plutôt que les cigales passent tout leur temps à chanter.

9. Hormis οὕτω « ainsi » cette dernière phrase est une sentence, dont le présent intemporel, rompant avec le passé mythique (sur ce point, voir *Théon*, p. L), marque bien la principale articulation de la fable entre le récit et sa morale, opposition doublée d'un rapport analogique qui compare été/hiver et jeunesse/vieillesse. Le récit lui-même s'articule entre l'été et l'hiver, avec une interversion de situation euphorique/dysphorique entre les cigales et les fourmis. L'opposition des deux séries, euphorie (chanter, manger, ne pas peiner) / dysphorie (peiner, avoir faim, être dans une triste situation), traverse tout le texte, de même que le système homologique fourmi/cigale : : vertu/vice : : bonheur/malheur. Aphthonios désignerait sa fable comme éthique, puisque ses personnages sont irrationnels. L'action du récit est déterminée par la caractérisation de la cigale comme paresseuse et de la fourmi comme travailleuse, avec les conséquences de ces données imposées par la fiction. Au demeurant, le micro-univers ici créé emprunte à un modèle naturel qui lui garantit une suffisante vraisemblance.

10. Même définition chez Théon (78.16-17 [p. 38]), Ps.-Hermogène (II 1). On la lit déjà chez Cicéron, *De inu.* I 27, et dans la *Rhet. Her.* I 4 : *narratio est rerum gestarum aut ut* (*proinde ut* Rhet. Her.) *gestarum expositio* « la narration est l'exposé de faits réels ou donnés comme (exactement comme) tels ». Pour la narration dans la théorie rhétorique ancienne, voir *Rhet. Al.*, 30-31, 1438 a 3-b 29 ; Aristote, *Rhet.* 3, 16.

11. Cf. Ps.-Hermogène, II 2 ; Nikolaos, 12.2-6. Voir G. A. Kennedy, éd., *Cambridge History of Literary Criticism, I : Classical Criticism*, Cambridge University Press, 1989, p. 204, 211, 257, 259-264.

Page 114

12. Cf. Ps.-Hermogène, II 3, et comparer Nikolaos, 12.17-13.13. Il s'agit dans tous les cas de produire la fiction d'un fait, soit que le poète veuille créer un monde imaginaire, soit que l'historien veuille ressusciter le passé, soit que l'orateur veuille imposer sa version des faits. Nikolaos cependant fait état d'une autre division tout à fait remarquable, qui se fonde sur la distinction entre les diverses instances de l'énonciation dans le récit et qui oppose le narratif au dramatique (12.7-17, cité *supra*, p. 67). Sur la prise en compte des genres littéraires dans la théorie postérieure des exercices, voir *Théon*, p. XLVI-XLVII. Le Ps.-Hermogène, de son côté, a un développement sur les figures narratives (II 4-9), qui rappelle les variations sur les modes de l'énoncé proposées par Théon (87.14-91.12 [p. 50-55]). On a ici un bon exemple du fait qu'Aphthonios réduit la théorie à l'essentiel.

13. C'est la liste traditionnelle des circonstances de l'acte. Cf. Ps.-Hermogène, *De inu.*, III 6, 2 (140.16 sq.), qui note que les philosophes ajoutaient un septième élément, la matière (ὕλη). Sur la distinction à faire entre manière et matière, voir Nikolaos, 13.19-14.3. Théon a un important développement sur les lieux utilisables pour chacune des six circonstances (78.17-79.19 [p. 38-40]). Sur la place des circonstances dans le micro-univers narratif, voir *Théon*, p. XLV-XLVI.

14. La théorie des *uirtutes narrationis* est ancienne. Voir *Rhet. Al.*, 30, 4-11, 1438 a 19-b 13, et, pour Isocrate, Quintilien IV 2, 31. Les trois qualités habituellement retenues sont la clarté, la concision et la vraisemblance. Les principaux exposés sur ces vertus sont Quintilien IV 2, 31-60 ; Théon 79.20-85.28 [p. 40-48] ; cf. Nikolaos 14.9-15.11. Le nombre de ces vertus cependant a varié chez les théoriciens, parfois en moins (voir Quintilien IV 2, 32), souvent en plus (Quintilien IV 2, 61-65 ; Nikolaos 14.4-9). La correction de la langue est dans ce contexte une originalité d'Aphthonios (voir Maxime Planude 14.21 sq. Walz II). Traditionnellement en effet la correction de la langue appartient aux *uirtutes dicendi*. Sur ce point et sur la place des vertus de la narration dans la tradition des théories du style, voir *Pseudo-Aelius Aristide. Arts rhétoriques*, éd. M. Patillon, 2 vol., Paris CUF, 2002, I, p. XXIII sq. Pour un commentateur anonyme (*Comm. in Aphth.*, 584.10 sq. Walz, *RhG* II), la correction de la langue consiste à éviter barbarismes et solécismes.

15. La phrase d'introduction montre bien la fonction du récit. Il est un mythe, en ce sens qu'il est une fiction apportant une réponse à une question. Par exemple, pourquoi l'Etna crache-t-il le feu ? Parce qu'il recouvre le géant Typhon : « C'est cette bête qui fait jaillir les coulées

d'Héphaistos. Prodige merveilleux à voir ! » (Pindare, *Pyth.* I 25-27) ; cf. A. Jolles, *Einfache Formen*, « Mythe », Tübingen, 1930 ; trad. française, *Les formes simples*, Paris, 1972). La question est ici : d'où vient la couleur de la rose ? L'interprétation du réel, qui fonde le mythe, consiste ici dans un rapprochement des couleurs donnant lieu à une association d'idées. La perception du réel change et s'enrichit sur un autre plan où s'opère une réorientation mentale.

16. Cette première partie du récit étiologique s'énonce de façon indépendante. Dans le fonctionnement du texte, elle vient en troisième position : d'où vient la couleur des roses ? Du sang répandu. Mais comment introduire cette situation ? C'est le rôle de l'aventure survenue à Aphrodite. Le micro-univers du récit exploite les circonstances de l'acte : personnages : Aphrodite, Arès (race et nature divines) et Adonis (race et nature humaines) ; actions : meurtre, course, blessure ; temps : passé mythique, ordre chronologique, belle saison des roses en fleur ; lieu : présence de rosiers ; cause : pathos (amour et jalousie d'Arès ; amour d'Aphrodite). Le choix des personnages divins et leur anthropomorphisme ajoutent au mythe en vertu de la tradition littéraire. Leur détermination psychologique, faite de passion, est élémentaire. La violence de l'action est amortie par l'intention ludique et par le choix esthétique qui associe la rose, la femme, la beauté et l'amour.

18. Avec la chrie nous abordons un exercice qui nous rapproche de la rhétorique oratoire : il ne s'agit plus seulement de produire un texte littéraire, comme dans les deux exercices précédents, mais d'en débattre. D'où la remarque de Nikolaos : « dès lors que la chrie est en quelque sorte divisée en points, il sera bon de la ranger après le récit » (19.5-6). Chez Théon, où l'on ne trouve pas une telle division, la chrie est le premier exercice. Abondante littérature sur la chrie (voir *Théon*, p. LV, n. 96 et 97 ; p. LVIII, n. 104). Ajouter depuis l'étude de Hock et O' Neil : vol. II, *The Chreia and Ancient Rhetoric. Classroom Exercises*, Atlanta. Society of Biblical Literature, 2002.

19. Ce terme appartient aussi à la définition de la chrie chez le Ps.-Hermogène, III 1. Chez Théon et Nikolaos le mémorable est nommé comme une forme littéraire voisine de la chrie. On appelle en effet mémorable le rappel de paroles ou d'actes dont le souvenir mérite de rester dans les mémoires. Sur ce qui sépare formellement la maxime, la chrie et le mémorable, voir *Théon*, p. LVII-LIX.

20. Les termes de cette définition soulèvent deux difficultés. 1) L'attraction qui accorde ἀναφέρουσα avec le sujet et non avec l'attribut — à moins que la leçon n'ait été amenée par le οὖσα qui suit. Les commentateurs (voir J. Doxapatrès, p. 252.24 sq. Walz II) donnent un autre exemple d'une telle attraction dans la définition du *pneuma* chez le Ps.-Hermogène, *De inu.* IV 4, 1.4 sq. (183.13-16) ; comparer Nikolaos, 19.7-9. 2) L'adverbe εὐστόχως, modifiant ἀναφέρουσα : mot à

11. Cf. Ps.-Hermogène, II 2 ; Nikolaos, 12.2-6. Voir G. A. Kennedy, éd., *Cambridge History of Literary Criticism, I : Classical Criticism*, Cambridge University Press, 1989, p. 204, 211, 257, 259-264.

Page 114

12. Cf. Ps.-Hermogène, II 3, et comparer Nikolaos, 12.17-13.13. Il s'agit dans tous les cas de produire la fiction d'un fait, soit que le poète veuille créer un monde imaginaire, soit que l'historien veuille ressusciter le passé, soit que l'orateur veuille imposer sa version des faits. Nikolaos cependant fait état d'une autre division tout à fait remarquable, qui se fonde sur la distinction entre les diverses instances de l'énonciation dans le récit et qui oppose le narratif au dramatique (12.7-17, cité *supra*, p. 67). Sur la prise en compte des genres littéraires dans la théorie postérieure des exercices, voir *Théon*, p. XLVI-XLVII. Le Ps.-Hermogène, de son côté, a un développement sur les figures narratives (II 4-9), qui rappelle les variations sur les modes de l'énoncé proposées par Théon (87.14-91.12 [p. 50-55]). On a ici un bon exemple du fait qu'Aphthonios réduit la théorie à l'essentiel.

13. C'est la liste traditionnelle des circonstances de l'acte. Cf. Ps.-Hermogène, *De inu.*, III 6, 2 (140.16 sq.), qui note que les philosophes ajoutaient un septième élément, la matière (ὕλη). Sur la distinction à faire entre manière et matière, voir Nikolaos, 13.19-14.3. Théon a un important développement sur les lieux utilisables pour chacune des six circonstances (78.17-79.19 [p. 38-40]). Sur la place des circonstances dans le micro-univers narratif, voir *Théon*, p. XLV-XLVI.

14. La théorie des *uirtutes narrationis* est ancienne. Voir *Rhet. Al.*, 30, 4-11, 1438 a 19-b 13, et, pour Isocrate, Quintilien IV 2, 31. Les trois qualités habituellement retenues sont la clarté, la concision et la vraisemblance. Les principaux exposés sur ces vertus sont Quintilien IV 2, 31-60 ; Théon 79.20-85.28 [p. 40-48] ; cf. Nikolaos 14.9-15.11. Le nombre de ces vertus cependant a varié chez les théoriciens, parfois en moins (voir Quintilien IV 2, 32), souvent en plus (Quintilien IV 2, 61-65 ; Nikolaos 14.4-9). La correction de la langue est dans ce contexte une originalité d'Aphthonios (voir Maxime Planude 14.21 sq. Walz II). Traditionnellement en effet la correction de la langue appartient aux *uirtutes dicendi*. Sur ce point et sur la place des vertus de la narration dans la tradition des théories du style, voir *Pseudo-Aelius Aristide. Arts rhétoriques*, éd. M. Patillon, 2 vol., Paris CUF, 2002, I, p. XXIII sq. Pour un commentateur anonyme (*Comm. in Aphth.*, 584.10 sq. Walz, *RhG* II), la correction de la langue consiste à éviter barbarismes et solécismes.

15. La phrase d'introduction montre bien la fonction du récit. Il est un mythe, en ce sens qu'il est une fiction apportant une réponse à une question. Par exemple, pourquoi l'Etna crache-t-il le feu ? Parce qu'il recouvre le géant Typhon : « C'est cette bête qui fait jaillir les coulées

d'Héphaistos. Prodige merveilleux à voir ! » (Pindare, *Pyth.* I 25-27) ; cf. A. Jolles, *Einfache Formen*, « Mythe », Tübingen, 1930 ; trad. française, *Les formes simples*, Paris, 1972). La question est ici : d'où vient la couleur de la rose ? L'interprétation du réel, qui fonde le mythe, consiste ici dans un rapprochement des couleurs donnant lieu à une association d'idées. La perception du réel change et s'enrichit sur un autre plan où s'opère une réorientation mentale.

16. Cette première partie du récit étiologique s'énonce de façon indépendante. Dans le fonctionnement du texte, elle vient en troisième position : d'où vient la couleur des roses ? Du sang répandu. Mais comment introduire cette situation ? C'est le rôle de l'aventure survenue à Aphrodite. Le micro-univers du récit exploite les circonstances de l'acte : personnages : Aphrodite, Arès (race et nature divines) et Adonis (race et nature humaines) ; actions : meurtre, course, blessure ; temps : passé mythique, ordre chronologique, belle saison des roses en fleur ; lieu : présence de rosiers ; cause : pathos (amour et jalousie d'Arès ; amour d'Aphrodite). Le choix des personnages divins et leur anthropomorphisme ajoutent au mythe en vertu de la tradition littéraire. Leur détermination psychologique, faite de passion, est élémentaire. La violence de l'action est amortie par l'intention ludique et par le choix esthétique qui associe la rose, la femme, la beauté et l'amour.

18. Avec la chrie nous abordons un exercice qui nous rapproche de la rhétorique oratoire : il ne s'agit plus seulement de produire un texte littéraire, comme dans les deux exercices précédents, mais d'en débattre. D'où la remarque de Nikolaos : « dès lors que la chrie est en quelque sorte divisée en points, il sera bon de la ranger après le récit » (19.5-6). Chez Théon, où l'on ne trouve pas une telle division, la chrie est le premier exercice. Abondante littérature sur la chrie (voir *Théon*, p. LV, n. 96 et 97 ; p. LVIII, n. 104). Ajouter depuis l'étude de Hock et O' Neil : vol. II, *The Chreia and Ancient Rhetoric. Classroom Exercises*, Atlanta. Society of Biblical Literature, 2002.

19. Ce terme appartient aussi à la définition de la chrie chez le Ps.-Hermogène, III 1. Chez Théon et Nikolaos le mémorable est nommé comme une forme littéraire voisine de la chrie. On appelle en effet mémorable le rappel de paroles ou d'actes dont le souvenir mérite de rester dans les mémoires. Sur ce qui sépare formellement la maxime, la chrie et le mémorable, voir *Théon*, p. LVII-LIX.

20. Les termes de cette définition soulèvent deux difficultés. 1) L'attraction qui accorde ἀναφέρουσα avec le sujet et non avec l'attribut — à moins que la leçon n'ait été amenée par le οὖσα qui suit. Les commentateurs (voir J. Doxapatrès, p. 252.24 sq. Walz II) donnent un autre exemple d'une telle attraction dans la définition du *pneuma* chez le Ps.-Hermogène, *De inu.* IV 4, 1.4 sq. (183.13-16) ; comparer Nikolaos, 19.7-9. 2) L'adverbe εὐστόχως, modifiant ἀναφέρουσα : mot à

mot « rapportant finement », « rapportant en y mettant de l'à-propos ». On a la même difficulté chez Théon, si on construit μετ' εὐστοχίας ἀναφερομένη (96.19-20 [p. 18]). Nikolaos lève l'ambiguïté en écrivant λόγος ἢ πρᾶξις εὔστοχος καὶ σύντομος « une parole ou un acte avisés et brefs » (19.7)

21. Le mot grec *chreia* désigne en effet l'usage et le profit qu'on tire de l'usage. Même justification chez Théon (97.7 sq. [p. 19]), Nikolaos (20.1-5 ; discussion en 21.1-22.9) ; cf. Ps.-Hermogène χρησίμου τινὸς ἕνεκα « à des fins utiles » III 1.3 (6.6). Sur la question, voir F. Trouillet, « Les sens du mot XPEIA des origines à son emploi rhétorique », *La licorne* (Publication de la Faculté des Lettres et des Langues de l'Université de Poitiers), 1979, fasc. 3, p. 41-64 : L. Calboli Montefusco, art. Chrie, in *Der Neue Pauly*, II, Stuttgart 1997, col. 1153.

Page 115

25. Cf., presque dans les mêmes termes, Ps.-Hermogène, III 2. Cette chrie est développée par Libanios, p. 74-82 (les références à Libanios sont à *Libanii opera*, rec. R. Foerster, Leipzig, 1915, vol. VIII).

27. Même séquence chez le Ps.-Hermogène (III 6-10), qui nomme κρίσις « jugement » la citation du témoignage des anciens et παράκλησις « encouragement » l'épilogue. Cf. Nikolaos, 24.4-22, et la pratique de Libanios, p. 63 sq.

28. Le même exemple est choisi par le Ps.-Hermogène (III 6-9 ; voir ma n. 43 *infra*, p. 186) pour illustrer l'exercice et il est développé par Libanios, p. 82-97. Cf. Nikolaos, 20.11-12, 21.3-4, 23.1-2. Sur l'utilité pédagogique de l'exemple choisi, cf. *supra*, I 4, la fable des fourmis et des cigales. Au demeurant, il est intéressant par ce qu'il nous apprend de l'éducation des enfants dans les milieux aisés, de la discipline scolaire et de l'école buissonnière. L'exercice suit pas à pas le plan indiqué. Plusieurs témoins proposent des titres intermédiaires, qui distinguent les diverses parties des textes donnés en exemple par Aphthonios. Ces interventions sont souvent le fait de la première main et sont la preuve d'une copie active. Cela étant reconnu, elles n'ont pas, sauf exceptions qui sont signalées, d'autre valeur critique.

29. Le Ps.-Hermogène donne comme piste pour cet éloge Ἰσοκράτης σοφὸς ἦν « Isocrate était un sage ». La qualification du locuteur quand on cite une autorité est une constante de la pratique rhétorique.

30. La période carrée qui constitue en grec la proposition relative répète en symétrie directe une opposition entre la théorie de l'art (rhétorique) et sa pratique. Isocrate en effet était célèbre pour son école de rhétorique et pour les discours qu'il avait écrits. — Libanios note qu'il excellait dans les trois genres oratoires (82.15 sq.). La deuxième opposition s'inspire du fait qu'il n'était pas lui-même orateur — faute de voix et par timidité (voir Ps.-Plutarque, *Decem or. vitae*, 837 A, 838 E) — ce qu'Aphthonios tourne à son avantage, à la suite de Libanios, qui écrit : « s'il avait été de ceux qui montent à la tribune, il n'aurait donné en sa personne qu'un seul orateur à l'état athénien, mais s'étant assigné pour tâche d'enseigner et de faire comprendre l'art des discours, il en a donné beaucoup au lieu d'un seul à l'humanité » (83.7-11).

31. Isocrate a souvent été critiqué pour son attachement au pouvoir monarchique. Les chefs du panhellénisme rêvé par Isocrate sont successivement Agésilas, Denys Ier de Syracuse, Alexandre de Phères, Archidamos, puis, à la fin de sa vie, Philippe de Macédoine.

32. Cette généralité, amenée par une antithèse, prépare la transition. Le procédé est lourdement scolaire. Cf. Libanios 83.18-19. Même lourdeur *infra* 6.1-2.

Page 116

36. Même progression et même surenchère chez Libanios, qui amplifie beaucoup, met un bâton comme une arme au bras du pédagogue et associe au père la mère, obligée elle-même de sévir. Les sentiments naturels des parents pour leurs enfants sont un lieu commun de la rhétorique : voir la place faite à la relation père/fils par Hermogène (*De stat.*, I 5.5 [29.16-17]) dans sa typologie des personnes.

38. Le point du contraire est signalé par un δέ. Aphthonios s'en tient à l'idée du profit et oppose l'absence de culture à la vertu. Le Ps.-Hermogène renvoie à une loi de la condition humaine : « les actions médiocres ne demandent pas de peine et leur issue est sans plaisir ; pour les actions remarquables, c'est le contraire » (III 8). De même Libanios (90.12-91.6).

39. Toute cette phrase a été mal transmise. L'archétype avait 2 φύγῃ et 3 ἀποστράφῃ. La confusion η/ει est une faute de majuscule fréquente. J'ai normalisé l'ensemble.

Page 117

44. *Op.* 289-292 : « Et avant la vertu les dieux ont placé la sueur, / Les immortels. Long, raide est le sentier qui y conduit / Et rude tout d'abord, mais lorsqu'on en atteint le haut, / Le voilà qui devient aisé, quelque rude qu'il soit ». Le Ps.-Hermogène (III 9) cite le premier de ces vers ; cf. Libanios 95.15-97.2.

45. Cette comparaison des termes employés par les deux autorités est déjà chez Libanios.

46. La conclusion confirme qu'Aphthonios avait ses raisons d'appeler le dernier point épilogue, comme dans un discours politique : on n'a ici qu'un concentré de récapitulation. L'emploi de δεῖ cependant rejoint la παράκλησις du Ps.-Hermogène (voir III 9.6 et la n. 27, p. 222).

47. Jean de Sardes explique le nom de la maxime : « Elle s'appelle maxime (γνώμη), parce qu'elle comporte un savoir (γνῶσις) de ce qu'est la nature des choses ». Il remarque que, la maxime étant incluse dans la chrie, certains théoriciens n'en font pas un exercice à part. Elle fait passer toutefois du particulier au général et fait donc accéder l'étudiant à un niveau de pensée plus élevé (55.17-56.8 [sans autre précision les références pour Jean de Sardes sont à *Ioannis Sardiani commentarium in Aphthonii progymnasmata*, ed. H. Rabe, Leipzig, 1928]). Voir L. Calboli Montefusco, « Die progymnasmatische gnome in der griechischrömischen Rhetorik » in LCM (ed.) *Papers on rhetoric* I, Bologna, 1993, p. 19-33.

48. Le Ps.-Hermogène (IV 1), Sopatros (*in* Jean de Sardes, 57.2) et Nikolaos (26.2) parlent de proposition générale (ἀπόφανσις καθολικὴ). Les commentateurs notent que la définition de la maxime comme parole l'oppose à la chrie, qui peut être ou comporter un acte ; que le mode assertif s'oppose aux autres modes, notamment interrogatif, qu'on rencontre aussi dans la chrie ; que l'exhortation et la dissuasion distinguent la maxime d'énoncés comme « Socrate s'adonne à la philosophie » (voir J. Doxapatrès, 289.2 sq. et 293.7 ; Max. Planude, 21.20 et 22.21 [Walz, *RhG* II]).

49. Hom., *Od.* XV 74.

Page 118

51. Dem., *Ol.* I 20. Le système d'opposition de ces trois classes de maximes est : (on doit / on ne doit pas) / il y a besoin de. Dans le couple des deux premières l'obligation est morale, dans la troisième elle est dans les faits : on y « met en évidence la nature de la chose » (Ps.-Hermogène, IV 3). Dans le dernier exemple l'énoncé « il faut de l'argent » peut être lu comme une généralité. Dans le contexte démosthénien on a plutôt un raisonnement, dont la majeure est que « sans argent on ne peut rien faire » ; or, nous devons faire ; donc il faut de l'argent. Si l'exemple est lu avec une première proposition énonçant une nécessité occasionnelle, cette maxime assertive est en outre appariée (voir ci-après). Le Ps.-Hermogène a un exemple plus net : « pour les sots le succès immérité est une incitation à la déraison » (IV 3 ; Dém., *Ol.* I 23).

53. Hom., *Il.* II 204. Cf. Ps.-Hermogène, IV 6. Cette maxime a été développée par Libanios, 117-120. Sa deuxième proposition est volitive et vise une situation particulière : qu'il n'y ait qu'un chef, celui à qui le fils de Cronos, etc. Jean de Sardes explique : la maxime simple énonce une généralité et renferme à elle seule une pensée complète ; dans la maxime appariée la deuxième proposition n'est pas générale et ne fait connaître la pensée qu'en la tirant de l'autre moitié : la pensée que la monarchie est bonne se tire de celle que la polyarchie est mauvaise (59.1-6). D'autres commentateurs notent que dans l'exemple de

maxime appariée, une partie est négative, l'autre affirmative (voir J. Doxapatrès, 300.10-12). Nikolaos oppose à la maxime simple la maxime double (26.19-27.3).

56. Hom. *Od.* XVIII 130. Cf. Ps.-Hermogène, IV 6. La maxime hyperbolique se caractérise par l'emploi d'un superlatif ou d'un tour équivalent. Les commentateurs la considèrent comme excessive et comme allant au-delà de la vérité (voir Jean de Sardes, 60.8). Pour d'autres sortes de maximes encore, voir Nikolaos, 27.14-28.8.

58. Cf. Théon, 96.24 sq. [p. 18] ; Ps.-Hermogène, III 4 ; Nikolaos, 25.4 sq.

Page 119

63. Cf. Théognis, I 181.

64. L'idée de honte n'est pas chez Théognis.

65. Cette proposition présuppose que la vertu est donnée par la bonne éducation et que celle-ci coûte cher.

Page 120

69. Citation, en partie littérale, d'Euripide, *Phœn.* 404-405.

70. Voir *supra* III 11 et la n. *ad locum*.

71. Les exercices de la contestation et de la confirmation sont traditionnellement liés : voir Ps.-Hermogène, V ; Nikolaos, 29-35. La raison en est qu'il n'est pas proposé aux élèves deux exercices séparés, mais un exercice double, leur apprenant à plaider le pour et le contre sur le même sujet : « l'ordre de ces exercices est indifférent : on ne mettra pas toujours en premier la contestation pour confirmer ensuite, et l'on ne fera pas invariablement le contraire, mais on aura une grande liberté pour utiliser d'abord celui de notre choix » (Nikolaos, 30.8-12). Aphthonios a choisi de faire précéder d'une théorie chacun de ses deux textes modèles. Cela le conduit à beaucoup se répéter dans la deuxième. Chez Théon, suivant une tradition qui paraît être ancienne, la contestation et la confirmation s'appliquent à la chrie, la fable et le récit (Théon 104.17-106.2 [p. 28-30] ; 76.7-78.14 [p. 35-38] ; 93.5-96.14 [p. 57-61]). Elles ne sont pratiquées toutefois qu'après que l'étudiant est aguerri par la pratique de tous les autres exercices, c'est-à-dire après la proposition de loi (voir *Théon*, p. XXIX-XXX). A partir du Ps.-Hermogène ces exercices viennent en cinquième position, parce que, comme l'explique Nikolaos (29.8-15), l'élève a dès lors acquis par la chrie et la maxime une certaine pratique de la démonstration par l'exemple et l'enthymème.

72. Cf. Ps.-Hermogène, V 1 ; Nikolaos, 29.16-30.7. On a l'amorce de cette précaution chez Théon : « parce que le fabuliste reconnaît lui-même que ses compositions sont mensongères et impossibles, mais vraisemblables et utiles, la contestation montrera que ses propos sont invraisemblables et inopportuns » (76.8-13 [p. 35]). « L'essaim le plus

nombreux » des récits de faits qui peuvent avoir existé ou non, dit Jean de Sardes, se trouve dans les récits légendaires (69.20-23).

Page 121

74. L'archétype portait la leçon ἐπάγειν, fautive, puisqu'on attend un aoriste. L'hyparchétype *y* a corrigé en ἐπενεγκεῖν, à quoi Vc a préféré ἐπαγαγεῖν, ce qui rejoint probablement, quoique de façon indirecte, la leçon originale, le copiste de l'archétype ayant commis une haplographie.

75. Cf. Nikolaos : la contestation et la confirmation « nous enseignent comment faire front contre les objections, grâce à quoi nous pourrons dans les causes complètes réfuter les arguments de la partie adverse et confirmer avec aisance ceux qui vont dans notre sens » (29.11-15). Si l'on tient compte en outre de l'exposé des faits, on a là l'essentiel d'un discours sur le modèle du discours judiciaire. Voir *Théon*, p. XCIV.

76. Sur ce sujet, cf. Nikolaos, 31.9 sq., 33.2 sq. Puisque le vraisemblable (τὸ εἰκός) concerne l'ensemble de la démonstration qui suit, le terme est pris avec une extension sémantique qui lui permet de recouvrir l'incroyable, l'impossible, l'inconséquent, l'inconvenant et l'inopportun. On le voit, la question du vraisemblable porte sur l'existence réelle des faits rapportés.

77. La critique de personnes d'un rang plus élevé que l'orateur comporte de la rudesse (τραχύτης). Voir Hermogène, *De ideis*, I 7. Cela est d'autant plus vrai lorsque l'orateur est jeune, dit Jean de Sardes (79.20), ce qui est le cas si l'on admet que l'étudiant prend le texte à son compte. D'où la précaution prise ici.

78. Cf. Nikolaos : il faut ici « employer des exordes plus agonistiques que dans la chrie et la maxime » (34.22 sq.).

79. Jean de Sardes (79.13-14) rappelle qu'un des surnoms d'Apollon était *Mousègetès* « Conducteur-des-Muses ».

80. La transition par le passage du général au particulier est ici à deux étages.

81. Il s'agit du laurier. Il se mêle à la légende de Daphné un récit étiologique et un recours au mythe dans le sens restreint dont il a été parlé ci-dessus, n. 15, p. 220.

Page 122

85. L'hyménée évoque pour Jean de Sardes le chant et la danse, donc une institution humaine. Il propose comme équivalent applicable au fleuve et à la Terre « union » (σύζευξις), « mélange » (μίξις), et il note que l'amplification de l'argument est tirée des circonstances de l'acte (80.17-19).

86. C'est une habitude dans les exercices scolaires de poursuivre le débat même après un argument qui peut paraître décisif. On a ici une surenchère dont la logique rappelle celle de l'antiparastase venant

après l'instance : « tu n'en avais pas le droit. Et même si tu en avais le droit, du moins pas ainsi ». Voir Jean de Sardes (81.1-7), qui souligne dans ce point de l'impossible le recours aux circonstances de la personne, du lieu et de la manière. Ce développement du point de l'impossible est une bonne illustration de ce que Nikolaos dit de l'entraînement à la réfutation des objections dans cet exercice (voir *supra*, n. 71, p. 225).

Page 123

87. La dernière proposition résume le syllogisme qui démontre l'inconséquence : les dieux sont impassibles ; or, Apollon est un dieu ; donc il n'a pas éprouvé la passion amoureuse (voir J. de Sardes, 82.3-8). Au regard d'un lecteur actuel, ce n'est pas une contradiction interne au récit que dénonce l'argument, mais un dysfonctionnement narratif mettant en cause des présupposés. Les dieux appartiennent au personnel de la mythologie, avec une caractérisation qui détermine leurs actes. L'argument consiste à faire de cette caractérisation une exigence stricte. D'où le recours à la notion de nature. Voir le point suivant.

89. Le point de l'inconvenant s'appuie sur l'opposition dieu/mortel et sur le lieu commun de l'amour maternel (sur ce point, cf. *supra*, n. 36, p. 223). On voit bien ici l'appel implicite au fonctionnement narratif : dans une course qui oppose une femme et un dieu l'attente du lecteur est déçue, car le dieu ne peut que triompher (cf. la n. précédente ; Jean de Sardes souligne [82. 12 et 16] qu'on a aussi dans ce point un argument par l'inconséquence) — sauf circonstances particulières, mais c'est là tout l'art du récit. Chez Ovide, c'est le père de Daphné qui la métamorphose, mais auparavant sa fille lui a demandé la permission de jouir éternellement de sa virginité et il l'a accordé (*Met.* I 486-488). Il ne fait donc que tenir sa promesse.

Page 124

91. Nikolaos explique que l'exercice prépare à toutes les parties du discours sauf à la péroraison, lacune comblée dès l'exercice suivant sur le lieu commun (33.19-34.3). La brusquerie de la conclusion s'appuie sur le dénigrement pratiqué dans l'exorde, sans en renouveler les précautions.

92. Pour toute la partie théorique de cet exercice on se reportera au précédent, auquel il est associé.

93. C'est l'exact contre-pied de la démonstration précédente et le deuxième développement doit être rapporté constamment au premier, car l'exercice veut qu'il soit répondu aux objections. Jean de Sardes note, par exemple, que la contradiction qui consiste à faire plaisir tout en faisant de la peine n'est pas résolue (88.15-18 ; rapprocher V 8-9 et VI 7-8).

Page 125

94. Cet exorde a gardé la dernière proposition introduisant le récit, mais ce dernier, qu'on trouve déjà plus haut dans l'exemple de contestation sur le même sujet, n'a pas été répété. Au demeurant, l'exorde est fait d'un syllogisme et d'une phrase de transition utilisant le procédé vu dans les exercices précédents. La présence de syllogismes dans ces exercices montre que le programme d'enseignement progresse dans la préparation à la rhétorique du discours oratoire. Malgré leur fonction avant tout logique, les deux dernières propositions portent l'essentiel de la louange.

96. La contestation du récit objectait l'impossibilité pour Daphné d'être nourrie par un fleuve et d'être vue, si elle vivait dans le sein de la terre. Les deux difficultés sont supposées levées par ce qui est dit ici de son origine.

97. Le vraisemblable (cf. 5.2 et 6 εἰκότως) recouvre ici le possible. La beauté originelle découle de la démonstration précédente. Le thème de l'excellence primitive appartient à l'imaginaire collectif comme celui de l'âge d'or et des paradis perdus. Jean de Sardes énonce comme une évidence : « Toutes choses avaient à l'origine plus belle figure » (87.13). Cf. *supra*, *Prol.*, p. 22, n. 15.

98. Cet emploi hardi de εὐδαίμων amène le sens suivant : « le bien dont la possession manifeste la plus grande faveur de la fortune ». Sur l'emploi du οἷς qui suit au sens de ὅτι ou de διότι, voir Jean de Sardes, 87.20-21, et cf. *infra* VIII 11.11 et 16 ; XII 5.3 bis et 12.2 ; XIII 6.7, 16.3, 18.2 ; XIV 15.8. Comparer XIII 10.2 et XIV 15.8.

99. Le vraisemblable (cf. 6.2 εἰκότως) recouvre ici le conséquent. La démonstration s'appuie sur deux maximes, qui sont chacune la majeure d'un syllogisme. L'inconséquence objectée était de faire un dieu passible. Mais si ce qui émeut la divinité dans l'objet aimé est ce qu'il y a en lui de divin, la divinité n'est pas soumise à une force extérieure à elle-même et l'ordre divin est respecté.

100. Ce point répond à l'inconvenance de présenter un dieu vaincu à la course par une femme. Si le dieu a été vaincu, c'est qu'il a résisté à sa passion : « il s'est laissé distancer », précise Jean de Sardes, 88.2-4. Par un retournement audacieux la passion du dieu devient une manifestation de sa vertu. L'argumentation ici appartient aux procédés narratifs de l'illusion réaliste : motivation du personnage mis dans un contexte moral (προῃρεῖτο « il a fait le choix ») ; discours sur les lois qui déterminent l'action morale, sous la forme d'une caractérisation de la vertu.

Page 126

102. Attendu la nature des deux concurrents, il est clair, nous dit-on, que le poursuivant ne veut pas atteindre son but. Ce qui permet la subtile interprétation qui précède : ce qu'on voit, ce n'est pas un dieu

en état d'infériorité, mais sa vertu en action. Jean de Sardes construit en faisant de τὸ διῶκον le sujet, et il commente : « le dieu qui poursuit la vertu montre ce qu'est la nature de celle-ci » (88.12-14). Dire que le but poursuivi est la vertu ajoute une hardiesse à la subtilité de la démonstration, si l'on songe qu'il l'atteint en freinant sa course. Dans tous les cas, comme on le voit, l'exercice était difficile et demandait beaucoup d'inventivité.

103. Les deux faits incriminés dans la contestation, l'accueil de l'enfant et sa métamorphose, sont justifiés respectivement par une loi morale (le syllogisme est à peine rhabillé) et par une loi physique. Le recours à la nature exclut la volonté de faire de la peine supposée par la contestation. L'objection de l'inopportunité de la métamorphose est ainsi levée (cf. *supra*, n. 93, p. 227).

104. Le thème est traditionnel : « certains ont affirmé qu'il était infâmant d'étendre aux plantes la providence divine, car celle-ci donne ses soins à d'autres objets plus élevés » (Jean de Sardes, 88.22-24) ; et Théon : « le fait que les dieux prennent soin du monde ne les diminue en rien » (126.5-6 [p. 91]).

108. La couronne dénoncée comme « symbole de plaisir » (V 9.5) est ici à l'honneur des dieux, auxquels nous devons les récoltes. Le laurier, gardien de la virginité de Daphné, peut être associé sans reproche (cf. V 9.6) à la pratique vertueuse de la divination. Il n'y a plus d'immortelle passion pour une mortelle (cf. V 9.7-8), puisque la passion a cessé et que le laurier symbolise la victoire de la vertu. Les arguments subtils inventés pour défendre ce point sont à peine moins factices que celui du point précédent. Tout cela ne se conçoit que si l'on est convenu qu'il ne s'agit que d'un jeu.

109. Voir Théon, 106.4-109.20 [p. 62-66] ; Ps.-Hermogène, VI ; Nikolaos, 35.5-47.3 ; *Théon*, p. LXX-LXXIV. Abondante littérature, notamment M. Lavency, « La technique des lieux communs de la rhétorique grecque », *Les Etudes Classiques*, XXXIII (1965), p. 113-126 ; L. Pernot, « Lieu et lieu commun dans la rhétorique antique », *BAGB* (1986), p. 253-284.

110. Dans le modèle du discours judiciaire, l'amplification est, à côté de la récapitulation, l'une des deux parties de la péroraison, avec pour fonction d'aggraver la culpabilité ou d'appeler à la pitié. Elle peut être aussi la matière d'un second discours ou deutérologie lorsqu'un premier discours a été consacré au débat (cf. Jean de Sardes, 94.7-95.19). Ce qui différencie l'exercice, c'est son caractère général : il n'incite pas tels juges à punir telle personne. Cf. Nikolaos, 38.15 sq. Voir au contraire, dans le discours politique, *Rhet. Her.* : *per locum communem instigationis auditorum causa* « pour pousser, au moyen d'un lieu commun, les auditeurs à agir » (II 47) ; Cicéron, *De inv.* : *ut in aliquem hominem magnum odium incitetur* « pour exciter contre quelqu'un une grande haine » (I 100). D'autre part, Théon dit :

« l'amplification d'un fait reconnu, faute ou belle action » (106.5-6 [p. 62]). Le Ps.-Hermogène professe aussi que le lieu commun parle contre un fait ou en sa faveur (VI 1). Mais il semble qu'on ait progressivement spécialisé le lieu commun dans l'accusation. Libanios, qui fut peut-être le maître d'Aphthonios, propose cinq exemples, dont quatre accusations. Ici il n'est plus question que d'accuser et Nikolaos explique : « Nous avons dit que certains définissent le lieu commun comme l'amplification d'une faute ou d'une belle action reconnues. Cette théorie a été jugée fautive par les technographes avisés : « il ne faut pas, disent-ils, pratiquer dans le lieu commun l'amplification des belles actions reconnues. Ce serait user dans le lieu commun, sans s'en rendre compte, de l'éloge, qui est l'essentiel de la partie panégyrique. » Qu'est-ce qu'un éloge, en effet, sinon l'amplification de belles actions reconnues ? » (37.4-11 ; Jean de Sardes, 90.5-9, 93.20-94.4 ; mais voir Théon, 106.22 sq. [p. 62]). En disant « fautes commises » et non « fautes reconnues (= dont on est d'accord) », Aphthonios rend l'exercice plus indépendant de la rhétorique du discours judiciaire, comme le montre la comparaison avec le Ps.-Hermogène, qui situe explicitement l'exercice dans le cadre du discours politique : « amplification de l'acte sur lequel on est d'accord, attendu que les démonstrations ont déjà été faites » (VI 1 ; Aphthonios toutefois suppose les faits connus [ci-après, 2.5]). Et il propose qu'on finisse, comme dans le judiciaire, par une exhortation (παράκλησις ; cf. *supra*, *Rhet. Her.* II 47 et Cicéron, *De inu.* I 100) : « Pourquoi balancer ? Pourquoi délibérer sur ce qui est déjà jugé ? » (VI 11).

Page 127

113. Le Ps.-Hermogène tient le même discours (VI 2.6-7). Chez Théon, au contraire, l'exorde est exclu, de sorte que le lieu ne soit « qu'une section ou une partie d'un autre discours énoncé antérieurement » (106.30-31 [p. 63]). Il connaît cependant une pratique différente : « beaucoup de maîtres se soucient aussi d'exordes et exposent le fait dans une sorte de narration, après quoi ils ajoutent les amplifications ; telle qu'elle est cette pratique n'est peut-être pas sans utilité, mais elle détruit la spécificité de l'exercice » (107.13-17 [p. 63]). Il est clair que l'exercice a son origine dans la pratique du discours oratoire et que des tentatives ont été faites très tôt pour le rendre plus indépendant et plus complet. Cf. Nikolaos, 39.18-42.2.

114. Pour Théon, hormis l'exorde et la narration — si l'on veut en employer comme dans le judiciaire — les points auxquels on peut recourir utilisent : l'intention de l'agent ; la chose que concerne la faute, par exemple le vol d'un bien nécessaire ; l'inclusion, par exemple l'adultère inclut la violence, la bâtardise, etc. ; le parallèle ; les contraires ; les antécédents ; les conséquences ; l'irréparable ; la citation ; la diatypose. A partir du Ps.-Hermogène les listes de nos

témoins sont assez nettement différentes de celle de Théon et assez semblables entre elles pour qu'on puisse dire qu'il s'est établi un consensus sur la manière de pratiquer cet exercice. Voici ce qu'on trouve chez le Ps.-Hermogène [H], Aphthonios [A], Nikolaos [N] : exorde(s) [HAN] ; le contraire [HAN] ; fait amplifié [HAN] ; inclusion [N] ; parallèle(s) [HAN] ; intention [HA] ; démigrement conjectural de la vie passée [HAN] ; conséquences [H] ; points du souverain bien [N] ; bannissement de la pitié [HAN] ; points du souverain bien [HAN] ; hypotypose [HN]. Aphthonios n'a repris ni les conséquences, ni l'hypotypose (ou diatypose), présentes chez Théon et le Ps.-Hermogène. L'exposé syncrétique de Nikolaos reprend l'inclusion présente chez Théon. Pour une comparaison avec les lieux de l'amplification dans la péroraison du discours judiciaire, voir *Rhet. Her.* II 47-49, Cicéron, *De inu.* I 100-105 ; et voir *Théon*, p. LXXIII-LXXIV.

115. Cf. Théon, 106.8, 10, 15 ; Ps.-Hermogène, VI 6 ; Nikolaos, 42.19. Libanios a aussi développé ce lieu commun (195-203), en le faisant suivre du lieu commun en faveur du tyrannicide (203-208). Sur la fréquence du thème de la tyrannie dans les problèmes d'école, voir mon *Apsinès* (Paris, CUF, 2001), p. XCV : c'est le thème le plus fréquent après ceux du meurtre et de l'adultère. L'individu-tyran mis en scène ici n'a pas de nom propre et pas d'autre particularité que sa tyrannie. On ne peut en dire que des généralités, qui relèvent du discours traditionnel sur la personne type du tyran. Cf. Jean de Sardes, 106.12-107.7 ; sur la qualité des personnes, voir mon *Apsinès*, p. XCVI-C.

116. Aphthonios propose deux exordes. Ce premier exorde est tiré de l'acte, c'est-à-dire des visées tyranniques. Sur les exordes d'après l'acte, voir Ps.-Hermogène, *De inu.*, I 1, 2 sq. (93.10 sq.) ; Rufus, *Ars*, 9-16. Dès la protase apparaît le thème principal de l'opposition entre la démocratie et la tyrannie, le pouvoir des lois et l'arbitraire du pouvoir absolu. On a ensuite la confirmation, faite d'une concession suivie d'une opposition. C'est un schéma logique très fréquent. Le Ps.-Hermogène du *De inu.* en a théorisé l'emploi à propos de l'antithèse, avec le schéma : δεῖ ποιεῖν τοῦτο. Εἰ μὲν γὰρ μὴ ἦν τόδε, ἵνας μὴ ἔχρῆν· ἐπειδὴ δέ ἐστιν, προσήκει « Il faut le faire. S'il n'y avait pas ceci, en effet, peut-être ne devrait-on pas. Mais attendu qu'il y a ceci, il le faut » (voir IV 2, 1 [173.5 sq.] ; Jean de Sardes, 108.9-23). Pour la matrice εἰ… ἄν… ἐπειδὴ δέ… dans les exordes, par exemple *Démosthène. Prologues*, éd. R. Clavaud, Paris, CUF, 1974, 1 1 et 2 ; cf. εἰ… ἄν… νῦν δέ…, *ibid.* XXIII 2.

Page 128

120. Le développement du point utilise un lieu dont le Ps.-Hermogène explique l'emploi : « ensuite le commentaire personnel (ἐπιχείρησις) avec l'examen de la raison : « avec raison, car, etc. » (εἰκότως· τὸ μὲν γὰρ, κτλ.) » (VI 4.5 sq. ; cf. Jean de Sardes, 109.10-13).

121. Est en cause le pouvoir que donne l'argent : « c'est en vain que je laisse la fortune me prodiguer la richesse, si, etc. » (ci-après 6.5-6.)

122. Les faits sont dans l'intention. D'où leur exposé ci-après sous la forme d'un discours direct et intérieur. Le superlatif sert à « exciter la colère de l'auditeur » (ci-dessus, 2.6) et le contenu du discours direct établit la malice des intentions comme un fait irréfutable (voir Jean de Sardes, 109.25 sq.).

Page 130

127. Sur l'examen de l'intention dans l'amplification, voir déjà *Rhet. Al.* 3, 10, 1426 a 35 sq. : « voici encore comment grossir les biens et les maux : si tu fais ressortir que la personne a agi de propos délibéré, en arguant du fait qu'elle a prémédité son acte longtemps à l'avance, qu'elle a projeté d'en faire beaucoup, que l'exécution a pris beaucoup de temps, etc. » (trad. P. Chiron). On retrouve l'examen de l'intention (γνώμη), associée à la qualification (ποιότης) commune, comme point de la division des états de cause, correspondant à une péroraison ou à une deutérologie (voir Hermogène, *De stat.*, IV 1 et 14 [59.15 et 61.15-20], *al.*). Sur l'examen de l'intention comme argument dans une démonstration, voir Apsinès, *Ars*, V 12-13 et 21. A rapprocher de ce qu'on appelle la *couleur* (χρῶμα) et de la présentation d'un autre motif (μετάθεσις τῆς αἰτίας) ; voir Hermogène, *De stat.* III 16-21 (49.7 sq.), et cf. Apsinès, *Ars*, I 78. Ici l'intention est l'acte délictueux lui-même et son examen ne fait qu'en confirmer la malice.

129. Le point est celui du bannissement de la pitié. Sur la mise en scène à laquelle donnait lieu l'appel à la pitié, voir notamment Quintilien VI 1, 30-49 ; cf. Jean de Sardes, 114.5-10. Pour les lieux du discours dans cette partie de la péroraison, voir Ps.-Apsinès, *Ars* X 15-47.

130. Sur le thème de la tyrannie héréditaire, voir Ps.-Hermogène, *De inu.*, I 2, 10 (103.14-21).

131. Cf. ci-dessus, 4.

132. *Scil.* dans une démocratie.

Page 131

134. Voir Théon, 109.19-112.21 [p. 74-78] ; Ps.-Hermogène, VII ; Nikolaos, 47.4-58 ; *Théon*, p. LXXIV-LXXX. Aphthonios, comme il l'a fait pour la contestation et la confirmation, a dédoublé le chapitre qui, chez nos autres théoriciens, traite de l'éloge et du blâme, pour mettre une introduction théorique avant ses deux modèles d'éloge et une autre avant son modèle de blâme. L'ensemble des questions qui concernent la théorie et la pratique de l'éloge dans l'antiquité grecque, avec ses prolongements dans l'antiquité latine, a été étudié par L. Pernot, *La rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*, t. I. Histoire et technique, t. II. Les valeurs, Paris, 1993, 880 p. (désormais : Pernot, p.)

135. Cette définition est proche de celle du Ps.-Hermogène, qui parle aussi d'un exposé des qualités existantes (cf. *supra*, n. 110). Nikolaos parle de qualités reconnues, comme on avait des faits reconnus dans le lieu commun. Comparaison des définitions de l'éloge rhétorique en général dans Pernot, p. 144.

136. Même explication chez le Ps.-Hermogène. Théon avait une autre explication, reprise par Nikolaos (49.10), qui ne renvoie plus aux *kômai* (ruelles), mais au *kômos* (banquet), dans un contexte ludique. Voir Théon, 109.28 (p. 74), et ma note *ad locum* (*Théon*, n. 360, p. 153). La préférence donnée à cette tradition par Nikolaos paraît pertinente. Voir Pernot, p. 647.

137. Cf. Théon, 109.24 (p. 74) ; Ps.-Hermogène, VII 13 ; Nikolaos, 47.8 et 49.15. Les hymnes aux dieux sont une des classes d'éloges du genre épidictique ; cf. Ménandre, *De demonstr.* I 2.

138. Cf. Ps.-Hermogène, qui donne comme exemple de louange « Socrate est un sage » VII 3, et Jean de Sardes : « Thémistocle est un bon général » (121.6-7). Voir Nikolaos, 49.1-7, et Pernot, p. 118-120.

139. Théon propose une liste plus simple : personnes, choses (miel, santé, vertu, etc.) ; cf. Aristote, *Rhet.* I 9, 1366 a 28-31. Aphthonios est, des trois autres théoriciens, celui qui propose la liste la plus complète des sujets de l'éloge. Pareille liste est à rapprocher de celle des objets de la description. Voir *Théon*, p. XLI. Dans les modèles proposés par Libanios on trouve, pour l'éloge, cinq personnes (Diomède, Ulysse, Achille, Thersite, Démosthène), une chose (justice), une activité (agriculture ; cf. Ps.-Hermogène, VII 12), un animal (bœuf), deux plantes (palmier, pommier) ; pour le blâme, quatre personnes (Achille, Hector, Philippe, Eschine), trois choses (richesse, pauvreté, colère), une plante (vigne). On doit penser qu'Aphthonios range les activités telles que l'agriculture dans les choses (voir Nikolaos, 57.9-13). Sur les listes des objets de la rhétorique de l'éloge en général, voir Pernot, p. 131-133.

140. Cf. Ps.-Hermogène, VII 5 ; Nikolaos, 58.1 sq. Théon n'a pas cette distinction.

141. Cf. Théon, 109.29-112.15 (p. 74-78) ; Ps.-Hermogène, VII 5-10 ; Nikolaos, 50.9-53.19. Nikolaos apporte un témoignage décisif sur l'histoire de cette théorie dans les *progymnasmata* : « (notre éloge), si nous adoptons le plan de certains auteurs anciens et en particulier du très divin Platon dans le *Phèdre* (270 b ; cf. *Phil.* 48 d-e et *Leg.* 697 b 2-6), se divise en qualités de l'âme, qualités du corps, biens extérieurs. Les qualités de l'âme comprennent l'intelligence, la justice, la tempérance, le courage ; celles du corps comprennent la beauté, la force, la haute taille, la vélocité ; les biens extérieurs se partagent entre l'origine, les amis, la richesse et tous les biens de ce genre. Pour nous, nous ne suivrons pas ce plan, mais celui qui a prévalu. [...] Après les exordes donc viendra le point que l'on dit tiré de

l'origine, etc. » (50.2 sq.). En effet Théon dépend du modèle ancien, tandis que, à partir du Ps.-Hermogène, les mérites extérieurs servent de cadre chronologique pour présenter les mérites de la personne aux diverses étapes de sa vie. Sur l'origine rhétorique des lieux de l'éloge dans ce *progymnasma* et sur l'ancienneté de la division tripartite des mérites de la personne selon l'âme, le corps et les biens extérieurs, voir *Théon*, p. LXXVI-LXXIX. La théorie d'Aphthonios se distingue notamment par la place fixe qu'elle assigne au parallèle, par la présence d'un épilogue et par l'absence d'un prolongement indiquant comment la théorie de l'éloge de la personne peut s'appliquer aux autres sujets de l'éloge.

Page 132

144. Le mot lois surprend ici, puisqu'on attend la mention d'une qualité propre à la personne louée. Les commentateurs parlent de formation, en ce sens que l'étude des lois a éduqué la personne et a formé son esprit ; ou encore du fait qu'il les a appliquées sans se laisser corrompre (voir Jean de Sardes, 131.12-15 ; J. Doxapatrès, 430.22-27). Voir ci-après, § 6, la part des lois dans la formation de l'individu : « (Thucydide) a été élevé sous la constitution et les lois les meilleures qui soient » ; Pernot, p. 162.

146. Ou état. Cf. Hermogène, *De stat.* : « la condition, par exemple, riche ou pauvre » III 8 (46.17).

147. Les divisions du lieu des actions montrent nettement que l'éloge les relie aux qualités de l'âme et du corps et aux biens extérieurs rattachés à la condition. Sur l'originalité de cette présentation d'Aphthonios, voir Pernot, p. 151-152.

148. Selon le témoignage de Jean de Sardes (139.6-18), Théophraste a fait la théorie du parallèle comme lieu complémentaire de l'éloge : « Théophraste dans ses *Arts* a divisé l'éloge en deux parties. L'éloge en effet, dit-il, comprend la qualité et la quantité. La qualité consiste à montrer par l'origine, l'éducation et les actions ce qu'est quelqu'un, s'il est bon ou mauvais. La quantité consiste dans les parallèles : après que nous avons établi la qualité, nous en montrons la grandeur par comparaison avec quelqu'un d'autre. La qualité est une recherche sur l'essence, la quantité une recherche sur l'accident qui est précisément la comparaison avec quelqu'un d'autre. Car le parallèle est en quelque sorte une mesure du renom des personnes louées, mesure qui nous donne la grandeur de leur vertu » (fragment 678 Fortenbaugh *et al.*). Le Ps.-Hermogène (VII 10) et Nikolaos (52.18) ont raison de penser que le parallèle peut être utilisé chaque fois qu'une qualité est établie, mais le plan d'Aphthonios est plus conforme à la théorie ancienne (voir Jean de Sardes, p. 155.14-156.14, avec des exemples classiques). La pratique de la comparaison globale est bien attestée dans l'éloge rhétorique en général : voir Ménandre, *De demonstr.*, II 376.31-377.9 et *al.* ; Pernot, p. 308-309.

150. Le choix de Thucydide et, plus précisément, de son œuvre littéraire comme sujet d'un exercice scolaire au IVe s. n'a rien de surprenant. Thucydide fournit déjà au traité sur le style de Démétrios (IIe s. ou début du Ier s. av J.-C.) de nombreux exemples, surtout pour l'assemblage des mots et le rythme, mais aussi pour l'emploi de la figure polyptote et pour la reprise à compte personnel d'un modèle fourni par un poète (*De eloc.* 25, 38-39, 44, 45, 48, 65, 72, 113, 199, 201, 202, 206). Pour les rhéteurs de l'époque impériale, il est un des auteurs classiques de référence. Denys d'Halicarnasse le cite beaucoup (voir sur ce point G. Aujac, *Denys d'Halicarnasse. Opuscules rhétoriques*, 5 vol., tome IV, *Thucydide. Seconde lettre à Ammée*, Notice, p. 18-33) et lui a consacré deux traités de critique littéraire, le *Thucydide* et la *Seconde lettre à Ammée*. Théon indique en quelle place et comment il doit être lu par les jeunes étudiants (*Progymn.*, p. 104-105 P.-B. ; cf. Ps.-Longin, *De subl.* XIV 1, XXII 3, XXV, XXXVIII 3 ; Quintilien X 1, 73 ; 2, 17). Hermogène lui consacre une longue notice (*De id.*, II 12, 21-19 [408.26-411.11] ; cf. Ps.-Aristide, *Artes* I 29, 33, 42, 109 ; II 113, 120). Les données exploitées par Aphthonios dans l'éloge qui suit sont à rapprocher de celles qu'on lit chez les commentateurs de Thucydide. Voir notamment celles qui sont réunies sous le nom de Marcellinus : Ἐκ τῶν εἰς Θουκυδίδην σχολίων περὶ τοῦ βίου αὐτοῦ Θουκυδίδου καὶ τῆς τοῦ λόγου ἰδέας « Choix de scolies à Thucydide à propos de sa vie et de son style », éd. H. S. Jones, *Vita Thucydidis*, Oxford, 1942. Et voir la discussion de U. v. Wilamowitz, « Die Thukydideslegende », *Hermes* XII, 1877, p. 326-367, repris dans *Kleine Schriften*, III, 1969 Berlin, p. 1-40.

151. La particularisation de l'exorde, voulue par la théorie, se tire ici à la fois de l'orateur et de la personne louée : c'est l'orateur qui choisit le mérite loué et ce mérite est éminent (voir la note précédente ; et cf. Marcellinus, *VT*, 1.4-5 : « cet auteur possède une grande maîtrise, tant par la beauté du style que par l'exactitude des faits et que par les délibérations des généraux et les discours panégyriques »). Le développement de notre exorde exploite deux passages successifs du général au particulier et la confirmation qui prolonge la deuxième s'appuie elle-même sur une proposition générale. Cf. Jean de Sardes, 143.7-9.

Page 133

154. Les deux dernières antithèses sont en chiasme et la frustration politique correspond à l'égalité des droits : la noble ascendance de Thucydide ne lui donnait *ipso facto* en démocratie aucun pouvoir politique. Il passait pour être lié à la tyrannie ; cf. Marcellinus, *VT*, 18 : « Hermippe dit que sa famille descend aussi des tyrans Pisistratides » ; Jean de Sardes, 144.8-18 ; et voir Wilamowitz, art. cit., p. 339 et n. 22.

155. Après l'origine, l'éducation, avec sa triple subdivision entre la carrière, la compétence et les lois. Aphthonios commence par ces der-

nières. La carrière et la compétence sont doubles et traitées en des antithèses qui en soulignent la réunion exceptionnelle : le même homme apprend le métier des armes et devient général, le métier des belles-lettres et devient philosophe. Ce dernier terme est à entendre dans un sens large, puisque Thucydide sera avant tout historien, trouvant dans l'histoire à employer sa double compétence, celle du stratège pour rapporter et analyser les faits de guerre, celle de l'orateur pour reproduire les discours. Marcellinus (*VT*, 22) lui donne pour maître de philosophie Anaxagore et pour maître de rhétorique l'orateur Antiphon (cf. Hermogène, *De id.*, II 11, 19 [400.11-16]). Aphthonios passe sous silence la carrière malheureuse du général Thucydide, qui lui valut l'exil (Marcellinus, *VT*, 23 et 46 ; cf. Thuc. IV 104-107 et V 26.5).

156. Aphthonios introduit par un biais le point principal, celui des actions. L'énumération qui suit est proprement celle des actions des belligérants et Thucydide n'y a part que pour les avoir fait connaître. C'est un artifice sans doute, mais en même temps c'est bien l'œuvre même de Thucydide qui est ainsi détaillée. L'exercice, par nature répétitif, enseigne l'art des variations. Il ne montre pas en revanche à développer ce point, conformément à la théorie, selon les divisions de l'âme, du corps et de la condition, qui ne trouvent pas leur place ici.

Page 134

167. *Ibid.* 67. Ils disaient qu'Athènes ne leur laissait pas l'autonomie prévue par un traité antérieur. A partir d'ici notre auteur rappelle une série de faits se situant dans la continuité du conflit, en les introduisant par un simple participe. Syntaxiquement les sujets de ces propositions, élargis par la modalité que leur adjoint le participe, sont repris dans ταῦτα comme sujets de τηρεῖται.

168. *Ibid.* 79-85 et 86.

169. *Ibid.* 140, 2-5.

170. Id. II 59-64. *Et cetera* : la liste en effet, poussée jusqu'à la mention de l'épisode fameux de la peste d'Athènes, n'est pas exhaustive et supposée reconnue comme telle.

171. L'idée est reprise de Thucydide lui-même, I 22, 4.

172. Cf. Marcellinus, *VT*, 47-49. Notamment : « (Thucydide) est l'ennemi des fables par goût du vrai. Sa pratique, en effet, n'a pas été celle des autres auteurs et historiens, qui ont mêlé des fables à leurs histoires, plus soucieux de l'agrément que de la vérité [...] (ainsi) chez Hérodote le dauphin charmé par les sons et Arion qui le dirige ». Ce parallèle est le seul moment de l'éloge où la question du style de Thucydide est effleurée. En cela ce modèle d'éloge garde une ambition pédagogique modeste (Marcellinus a recueilli dans une de ses sources [*VT*, 56-57] une remarquable analyse du style de notre historien).

173. L'épilogue est fait d'une formule passe-partout. On a ici un regret plutôt que la prière prévue par la théorie.

174. Aphthonios illustre par un deuxième texte modèle l'exercice de l'éloge, dont les sujets sont très divers (*supra*, § 2 ; cf. J. de Sardes, 156.15-22). Sur la théorie et la pratique en général de l'éloge des choses, voir Pernot, p. 241-245.

175. Ce bref exorde indique l'essentiel du contenu de l'éloge : valeur, importance et caractère divin de la sagesse. J. de Sardes (157.2-3) remarque qu'une double apodose répond à une protase double.

Page 136

179. Retour au thème du divin (voir ci-dessus la n. 177). Au demeurant, le point des actions met au crédit de la sagesse l'exercice d'un art, celui de la divination, l'invention de deux autres, essentiels et complémentaires, l'agriculture et la navigation, des savoirs qui révèlent les secrets du ciel et des enfers, des hauts faits, dont la mention met sur le même plan — qui est celui de la culture — la légende et l'histoire. Les pistes pour la recherche des idées dans ce point des actions sont ici plus nombreuses que dans l'éloge de Thucydide. Dans tous les cas la rédaction de ce point enseigne à l'étudiant l'utilité d'une culture étendue et l'art de s'en servir.

Page 137

180. Selon le témoignage de Jean de Sardes, la leçon περιων se trouvait dans presque toutes les copies dont il disposait, mais il connaît aussi la leçon περσῶν. Il préfère conjecturer τρώων, « parce que tout ce développement se rapporte à la prise d'Ilion » et parce que, « à l'évidence », la sagesse s'est servie du seul (δι' ἑνός) Ulysse pour obtenir ce résultat. Mais la leçon περσῶν assure la continuité dans les exploits guerriers de grande envergure et la ruse de Thémistocle vaut celle d'Ulysse. La leçon τρώων confirme que Vk Vd Ve sont liés et on apprend ici que leur modèle commun avait lu Jean de Sardes.

185. Sur cette théorie séparée du blâme, voir *supra*, n. 134, p. 232. De l'enquête menée par L. Pernot (p. 481-490) sur la théorie et la pratique du blâme chez nos auteurs anciens il ressort que, contrairement à l'éloge, le blâme en tant que genre défini par une série de lieux traditionnels présentés dans un ordre convenu n'existe presque pas en dehors des textes produits par manière d'exercices. Cela étant, la pratique de ce *progymnasma* comme de celui de l'éloge se justifie en soi, mais aussi comme préparation au discours politique. Ainsi Quintilien : « louer les hommes distingués et blâmer ceux qui le méritent est profitable à plus d'un titre. La richesse et la variété de la matière exerce l'esprit, la contemplation du bien et du mal forme l'âme. On y acquiert une riche connaissance des choses et avec elle une provision d'exemples, ce moyen si puissant dans tous les genres de causes, dont on se servira quand il en sera besoin. » (II 4, 20). Et Nikolaos : « L'éloge relève des parties et des touts. Nous le mettons en œuvre

comme un tout lorsque nous nous proposons précisément de dire les mérites de quelqu'un ; comme une partie lorsque, dans un discours délibératif, nous louons tel acte, auquel nous exhortons, ou que, dans un discours d'accusation, nous nous recommandons nous-mêmes et dénigrons l'adversaire. » (48.5-10).

Page 138

191. Cf. Libanios : « Quel bien pourrait-on en dire ? Sa patrie ? Il était barbare. L'importance de sa ville ? Qu'y a-t-il de plus abject que Pella ? » (p. 296.15-17).

192. Cf. Dém., *Phil. III*, IX 31. Un commentateur explique : « les marchands d'esclaves s'enquièrent d'abord de la qualité des régions d'où viennent les personnes, pensant trouver là un critère sûr de leurs us et coutumes » (J. de Sardes, p. 171.13-15 ; cf. David, *In Porph. Isagogen*, 124.18-20 ; Elias, *In Porph. Isagogen*, 52.24-26).

193. Cf. Eschine, *Leg.*, II 26 ; Dém., *Phil. ep.*, XI 16. Voir Diod. XIV 92, 3. Libanios : « ses ancêtres ne régnaient qu'en apparence. Ils étaient asservis, recevant des ordres du Grand Roi des Perses et payant tribut à la cité d'Athènes » (p. 296.17-20).

Page 140

204. C'est un parallèle par le plus, fondé sur un critère bien matériel et qui paraîtra artificiel à ceux qui penseront que la mort est ici préférable.

205. Même formule que dans les deux éloges précédents : la matière excède les limites du texte.

206. Cf. Théon, 112.23-115.12 [p. 78-82], Ps.-Hermogène, VIII ; Nikolaos, 59-63, *Théon*, p. LXXX-LXXXIII ; Pernot, p. 690-698 ; J. Bompaire, *Lucien écrivain. Imitation et création*, Paris, 1958 [2000], p. 271-274 et 289-291. La pratique du parallèle est ancienne et fréquente. Sa nécessité dans l'éloge est affirmée déjà par Isocrate, avec une théorie sur le devoir de choisir deux objets de même valeur (*Panath.* 39-41 ; voir, plus généralement, Pernot, p. 690-691). Cependant, la théorie du parallèle en tant que genre ne semble pas avoir été faite avant qu'il fût entré, un peu tardivement, dans la liste des exercices préparatoires et à cette occasion (voir *Théon*, p. LXXXI-LXXXII).

207. Il faut entendre : s'il y a lieu de faire pencher la balance du côté du comparé, en bien ou en mal. Sinon la définition ne s'accorderait pas au cas où l'on démontre une égalité (voir le texte modèle qui suit) ni au cas où l'on oppose le petit au plus grand. Comparer « Le parallèle se fait aussi par rapport au meilleur, lorsque le but recherché est de montrer que l'inférieur égale le supérieur, par exemple si tu fais un parallèle entre Hercule et Ulysse » (Ps.-Hermogène, VIII 5). Chez J. de Sardes on tourne la difficulté : quand on égale l'inférieur au supérieur, le comparé est grandi par rapport à lui-même. C'est un sophisme du commentateur.

208. Cf. Théon : « le parallèle est un discours qui compare le meilleur ou le pire » (112.23-24 [p. 78]).

Page 142

219. Dardanos, fondateur de Dardania en Troade, était fils de Zeus et d'Electre.

220. Voir *supra*, n. 216.

Page 143

225. Cet épilogue reprend encore et toujours la formule déjà rencontrée dans les exemples d'éloge et de blâme, mais en la renouvelant : on ne renonce pas à tout dire faute de place, mais parce que c'est déjà connu.

Page 144

226. Cf. Théon, 115.11-118.6 (p. 70-73) ; Ps.-Hermogène, IX ; Nikolaos, 63.10-67.15 ; *Théon*, p. XXXIV-XXXVIII. Les commentateurs soulignent l'utilité rhétorique de l'éthopée : « L'éthopée est très utile partout : elle ne se rapporte pas à une seule espèce de la rhétorique, mais à toutes » (Jean de Sardes, 200.3-5). Plus généralement, la matière abordée ici est littérairement fondamentale, puisqu'il s'agit d'une forme de discours à la fois élémentaire et des plus importantes, « définie par l'emploi du seul discours direct. L'emploi du discours direct a pour conséquence immédiate de faire exister un 'sujet' linguistique, en ce sens que ce discours utilise la référence à 'je', 'ici', 'maintenant'. Si on prête un tel discours à une chose, on a cette fiction d'un personnage que nous appelons personnification, et si on le prête à un mort, on a la fiction d'un fantôme » (*Théon*, p. XXXIV sq.). C'est un exercice difficile, qui n'intervient pas tout de suite dans le programme pédagogique. Chez Théon il vient après le lieu commun et la description, mais avant l'éloge et le parallèle. L'ordre des exercices qu'on trouve chez le Ps.-Hermogène et chez Aphthonios est, selon Nikolaos (63.21 sq.), celui qui a prévalu. Considérant le fait que l'éthopée développe parfois des sujets de thèses, certains l'ont placée après la thèse, « car le chemin, en quelque sorte, qui va de la thèse à la cause complète passe par elle » (Nikolaos, 63.13-15). La progression peut être alors : thèse, « faut-il être philosophe ? » ; éthopée, « un paysan exhorte son fils à être philosophe » (Nikolaos, 63.15 et 17-18) ; cause complète, « un paysan déshérite par répudiation son fils qui s'adonne à la philosophie » (Hermogène, *De stat.*, II 5 [38.15-16]). La possibilité du débat d'idées dans une forme de discours aussi littéraire que l'éthopée est une des voies qui mènent la littérature de fiction à être aussi un discours sur l'homme et la condition humaine. Voir *Pseudo-Aelius Aristide. Arts rhétoriques*, éd. M. Patillon, 2 vol., Paris, CUF, 2002, II, Notice, p. 46-55, et les théories de l'*éthos*, *ibid.*, *Ars* II, § 28-52 ; Hermogène, *De ideis*, II, chap. 2-8.

229. La pièce *Les démocraties* (Δῆμοι) du poète de la comédie ancienne Eupolis, date probablement de 412 (voir Körte, *Hermes* 1912, p. 276 sq. ; Kassel-Austin, *Poetae Comici Graeci*, V, Berlin, 1986, fragments d'Eupolis [99-146], p. 342-376). Eupolis y met en scène les grands Athéniens du passé qui remontent des enfers pour donner des conseils à ceux du présent. Nombreux fragments. Voir l'étude de I. C. Storey, *Eupolis, Poet of Old Comedy*, Oxford-New York, 2003.

231. Fragment 717 Körte-Thierfelder (pièces non identifiées). Même exemple chez le Ps.-Hermogène (IX 1). « Ménandre représente la Conscience comme une personne qui convainc de faute des méchants. Chez Aristide, la mer adresse la parole aux Athéniens (texte non conservé). Platon dans le *Criton* (50 a) fait parler les lois qui s'adressent à Socrate. Démosthène dans la première *Olynthienne* (1, 2) donne la parole à la circonstance » (J. de Sardes, 205.5-11).

Page 145

234. Cf. Nikolaos, 66.9-15, cité *supra*, Notice, p. 92. Et en dehors des traités de *Progymnasmata* : « L'expression (du *pathos*) devra être sans artifice et sans ornement — l'ornement en effet ne convient pas à la lamentation — l'assemblage plutôt lâche, les figures plutôt vives et vigoureuses » (Ps.-Apsinès, *Ars*, X 48). La clarté tient à l'emploi de mots courants et d'une syntaxe facile à saisir. La brièveté vient avant tout des phrases courtes, « vives et *commatiques* : c'est très usuel dans l'éthopée, comme si sous l'emprise du pathos le locuteur avait le souffle coupé » (J. Doxapatrès, 503.27-29). Pour les commentateurs, l'éclat est dans certains mots, qui attirent le regard comme des fleurs (*Id.*, 503.30 sq.). Selon l'un d'eux cela vient du rythme iambique (ἰαμβόκροτος ; le même mot est employé par Syrianus, dans son commentaire au *De ideis* [67.6], à propos du rythme de la beauté) de ces mots (J. de Sardes, 208.17). Le délié vient de l'asyndète, comme le texte modèle le montre abondamment. L'entrelacement concerne l'assemblage des mots, « les hyperbates et autres périodes » (J. Doxapatrès, 504.25-26) ; cf. Ps.-Apsinès, *ibid.* 55 : « Dans le *pathos* il faut qu'il n'y ait pas trop d'ornements, éviter les insertions et avoir une majorité de *commata*. Si on veut prolonger le pathos, il faut recourir à l'asyndète ». Les figures incriminées paraissent être celles qui constituent un ornement trop recherché (J. Doxapatrès, 504.27 sq.). Les exercices de l'éthopée et de la description sont implicitement considérés comme littéraires, puisque c'est les seuls pour lesquels on donne ici des indications stylistiques (les vertus de la narration ne sont pas d'abord stylistiques).

236. Libanios a donné de ce court exercice vingt-sept textes modèles, dont deux traitent notre sujet (p. 391-396 Foerster). « Niobé est fille de Tantale et l'épouse d'Amphion. De cette union elle eut douze enfants, six filles et six fils. L'orgueil qu'elle tirait de leur nombre et de leur beauté et cette plus grande fécondité étaient une insulte pour Létô, qui n'avait que deux enfants, Apollon et Artémis. Dans son irritation Létô lance contre eux ses enfants. Alors Apollon tue les fils, qui chassaient sur le Cithéron, et Artémis les filles restées à la maison. Niobé en larmes fut, dit-on, changée en pierre par Zeus. De cette pierre, qu'on voit encore aujourd'hui sur le Sipylos en Phrygie, jaillit une source faite de toutes ses larmes. » (J. de Sardes, 212.8-22 ; cf. Hom. *Il.* XXIV 602-617 ; Apollodore, *Bibl* 3, 46-47).

Page 146

240. Cf. Id., *ibid.*, 54 ; « produisent aussi le *pathos* les gémissements : Hélas ! Malheur ! ».

241. Cf. Id., *ibid.*, 50 ; « produisent aussi le *pathos* les rapprochements avec un autre malheur ».

242. Cf. Pindare, *Ol.* I 55 sq.

243. Sur cette confrontation du présent et du passé, voir ci-dessus, la n. 239.

244. Cf. Ps.-Apsinès, *Ars*, X 54 : « produisent aussi le pathos les aggravations ». On a ici la médiation du présent pour aller du passé à l'avenir.

245. C'est le début de la troisième partie relative au futur. Cf. *ibid.* 53 : « dans le *pathos* sont utiles aussi les embarras intervenant dès le début ».

246. Cette conclusion ouverte s'inspire de la légende qui a immortalisé les larmes de Niobé sous la forme d'une source. Le modèle proposé par Aphthonios met en œuvre beaucoup de ressources littéraires dont la théorie n'a été qu'ébauchée préalablement (voir au contraire la théorie du Ps.-Apsinès, *Ar*, X 48, puis 49-58). Cela confirme que la pédagogie des *progymnasmata* mise beaucoup sur les vertus de l'imitation, et explique la méthode de Théon, qui prévoyait pour chaque exercice tout un programme de lectures.

Page 147

248. Définition identique à celle de Théon et du Ps.-Hermogène. Les termes d'*ekphrasis* et d'*enargeia* en rhétorique sont probablement des emprunts au domaine de la critique littéraire. Le grec *ekphrasis* n'évoque pas la copie de l'objet, comme le latin *descriptio*, mais l'exposé de ses détails. « Mettre sous les yeux l'objet qu'on donne à connaître » est la définition même de l'évidence (voir Tryphon, *De tropis*, p. 199.21 sq. Spengel, *RhG*, III ; *Théon*, n. 323, p. 149). A propos du terme περιηγηματικός un commentateur explique que le mot est métaphorique (cf. περιάγειν conduire autour ou, intransitivement, parcourir), pour désigner ce que la théorie moderne appelle une description ambulatoire : « comme si, accueillant un voyageur à Athènes, on le guidait dans la ville, lui montrant les gymnases, le Pirée et tout le reste » (Jean de Sardes, 216.8-16). Voir l'étude de Sandrine Dubel,

« *Ekphrasis* et *enargeia* : la description antique comme parcours », dans *Dire l'évidence (Philosophie et rhétorique antiques)*, textes réunis par C. Lévy et L. Pernot, Paris et Montréal, 1997, p. 249-264. Plus généralement G. Zanker, « *Enargeia* in the Ancient Criticism of Poetry », *RhM*, 124, 1961, p. 297-311 ; C. Calame, « Quand dire c'est faire voir : l'évidence dans la rhétorique antique » *Etudes de Lettres*, 1990, p. 3-22. Sur l'évidence de la description, voir ci-après la n. 257.

249. Dans les théories précédentes on avait déjà l'opposition entre les personnes et les choses, celles-ci pouvant intégrer les actions. Ici on joue sur la polysémie du grec πρᾶγμα, qui est pris plus loin (1.13) au sens restreint de fait. Dans les nombreux modèles de description proposés par Libanios (p. 460-546 Foerster) on trouve une description qui a pour sujet l'ivresse, mais qui est essentiellement la description d'un homme ivre (477-479). Comparer la description d'une jeune fille désignée comme une beauté (541-546).

251. Mêmes exemples chez le Ps.-Hermogène.

252. Ὁ συγγραφεύς est employé seul ici pour désigner Thucydide, l'historien par excellence, comme on emploie seul ὁ ῥήτωρ pour désigner Démosthène.

253. Ces exemples appartiennent aussi aux listes de Théon et du Ps.-Hermogène. L'argument des fleurs, suggéré ensuite, n'est que l'indication d'un thème privilégié entre autres. Voir la description du printemps par Libanios, p. 479-482 Foerster, et plus spécialement 482.3 sq.

254. Thucydide I 46. La partie du littoral où se trouve ce port est une position stratégique remarquable, puisqu'elle s'inscrit entre deux estuaires et s'adosse à un promontoire. Les Corinthiens, en guerre contre Corcyre, ont mouillé leur flotte dans le port et établi un camp sur le littoral.

255. Comparer Théon, 119.16-23 [p. 68]), Ps.-Hermogène, X 4. Ces deux théoriciens conseillent dans la description l'emploi des points du souverain bien. Aphthonios n'en fait pas état, ce qui rend l'exercice plus proprement littéraire. Le temps (καιρός) est ce qu'on appelle un contexte au sens large, par exemple le contexte de la nuit, selon l'exemple donné en 2.4 sq. *infra*. Une description tirée « des choses environnantes » est relative à un sujet (une personne) supposé, comme chez Thucydide (voir la n. suivante et *infra* les n. 261, 270, 271). Il apparaît dès lors que le responsable de l'hyparchétype VaΠ (=VaPac) a été actif dans la copie de tout ce passage. A partir de la leçon fautive ἐκφράζοντας (1.11 ; cf. 3.1 *infra*), il a introduit un λέναι et cherché un parallélisme des trois termes en ajoutant à la fin και ἐν αὐτοῖς ὑπαρχόντων « et ce qui s'y trouve compris ». Je pense que certains témoins contaminés, puis Rabe, ont eu tort de le suivre. Cf. en 2.6 *infra* la normalisation ὅπως au lieu de πῶς.

Page 148

257. Sur la présence d'une théorie stylistique à propos de l'éthopée et de la description, voir ci-dessus, n. 234, p. 240. Théon parle de vertus (ἀρεταί) de la description en se fondant sur les vertus de la narration, et dans une telle liste l'imitation par le style des sujets décrits pourrait être à l'origine une adaptation de la vertu de convenance pour en faire un moyen de l'évidence. Voir Théon, 119.31 sq. et ma note *ad locum* (*Théon*, p. 149, n. 339). La théorie du Ps.-Hermogène (X 6) est très proche de celle de Théon ; cf. Nikolaos, 70.20 sq. La théorie d'Aphthonios marque un progrès en ce sens qu'elle s'applique plus spécifiquement à la description. Avec le délié et la variété des figures Aphthonios cerne ce qui, selon Quintilien (VIII 3, 61-86), fait l'essentiel de l'évidence : accumuler les détails (ceci appartient à la théorie la plus ancienne de l'évidence : voir Démétrios, *De interpr* 209) et employer des figures. Pour ces dernières on songe d'abord aux figures qui peuvent faire image, comme la comparaison et la métaphore, mais aussi à toutes les figures expressives. C'est à l'expressivité en général que renvoie la notion vague et fourre-tout de style à l'imitation des sujets décrits, y compris l'expressivité liée à l'incidence sur le signifié de l'organisation du signifiant. Voir ma *Théorie du discours*, p. 187 et 243, et voir Ps.-Hermogène, *De meth.*, XIV (431.7-14), et ma note *ad locum* (*Hermogène : L'art rhétorique*, p. 528, n. 2). Sur la façon dont les anciens abordent la question de l'évidence, voir *supra*, Notice, p. 93-96.

258. Le temple décrit est le Sérapéion, qui se dressait sur l'acropole d'Alexandrie (voir Ammien Marcellin, XXII 16, 12-13 ; Rufin, *Hist. eccles.*, II 22-26, 30, 33 ; XI 23 [= *PL*, 21, p. 529 sq., 537-538, 1027] ; Clément d'Alexandrie, *Protr.* 48, 2.8). La précision de la description suggère qu'Aphthonios a lui-même fait partie de ces foules qui se pressaient sur le site avant la destruction du temple en 390 (voir Eunape, *Vit. soph.*, p. 471-472 Boissonade [= p. 37. 23-24 ; 39, 6-7 Giangrande]) : « les visiteurs venus là de partout étaient aussi nombreux que la population locale [...] Seules les fondations du Sérapéion ne furent pas enlevées, à cause du poids des pierres, qui les rendait difficiles à déplacer »). Cette description a été traduite et commentée par Heffter, « Uber die Beschreibung der Burg von Alexandria bei Aphthon. progymn. Cap. 12 », *Zeitschrift für die Altertumswissenschaft*, 6 (1839), nos 48 et 49, p. 377-389. Cet érudit, justement critiqué sur ce point par Rabe (p. XXIII-XXIV de son éd.), pensait qu'il ne s'agissait pas ici du Sérapéion. Voir depuis G. Botti, *L'acropole d'Alexandrie d'après Aphthonius et les fouilles*, Alexandrie, 1895 ; Id., *Fouilles à la colonne Théodosienne*, Alexandrie, 1896-1897 ; I. A. Rowe, « Discoveries of the Famous Temple and Enclosure of Serapis at Alexandria », *Annales du Service de l'Antiquité de l'Egypte*, cahier supplé-

mentaire 2, 1946, p. 1-70 ; P. M. Fraser, *Ptolemaic Alexandria*, I et II, Oxford, 1972, p. 27 et n. 190 (II 83), 31 sq. et n. 230-231 (II 99), 267 et n. 636 (II 421), 324 et n. 138 (II 479) ; voir en dernier lieu J.S. McKenzie, S. Gibson et A.T. Reyes, « Reconstructing the Serapeum in Alexandria from the Archaeological Evidence », JRS 94 (2004), p. 73-114 (voir p. 104-105) et surtout J. McKenzie, *The Architecture of Alexandria and Egypt (300 BC-AD 700)*, New Haven - London, 2007, p. 188-209.

Page 150

263. Compte-tenu des rampes d'accès aux divers escaliers, cela donne une surélévation comprise entre trente et quarante mètres.

Page 151

270. Un commentateur comprend que l'acropole a été l'œuvre de douze rois (voir J. Doxapatrès, 532.4-10). Tout se passe dans cette description ambulatoire comme si de telles informations étaient recueillies sur place.

271. Conformément à l'usage grec, le texte dit : « pour qui descend de l'acropole ». C'est la fin de la visite.

272. A propos de cet espace plan, voir Fraser, *op. cit.* [*supra*, n. 258], n. 231 (II, p. 99 sq.).

273. Plutôt que de changer la formule de l'épilogue, déjà utilisée maintes fois plus haut, Aphthonios a préféré montrer comment on peut habilement la faire varier.

Page 152

274. Cf. Théon, 120.12-128.24 [p. 82-94] ; Ps.-Hermogène, XI ; Nikolaos, 71.6-76 ; *Théon*, p. LXXXIII-XCI. Voir Libanios, p. 550-566. Chez tous nos théoriciens de référence la thèse vient en avant-dernière position dans la liste des exercices. Jusque-là les exercices s'appliquaient à des objets donnés ou admis comme réels. L'objet de la thèse est controversé et l'exercice comporte un débat, ce qui pour Théon offre une difficulté plus grande (voir 64.28-65.26 [p. 8-9]) et amène l'étudiant au seuil de la rhétorique de plein exercice : « Rien ne différencie la thèse de la cause, si ce n'est qu'elle ne comporte pas l'indication de personnes définies, de lieu, de temps, de manière, ni de motif » (61.7-9 [p. 3]). Exposé succinct sur les origines de la théorie de la thèse et littérature dans *Théon*, p. LXXXIII-LXXXV.

275. Cf. Cicéron, *De inu.* I 8 ; Théon, 120.13-15 [p. 82] ; Zénon d'Athènes, *in* Sulpitius Victor (Halm, *Rhetores Latini minores*, p. 314.9-10) ; Ps.-Hermogène, XI 1 ; Nikolaos, 71.11-13. Comparaison et discussion dans *Théon*, p. LXXXV-LXXXVII. Le grec λογική signifie à la fois « appartenant au discours » et « utilisant des arguments ». Nikolaos remarque que cette qualification joue mieux son rôle de différence spécifique si l'on comprend que l'investigation ici, contrairement à d'autres, n'utilise que le discours. Et la théorie des états de cause montre bien que l'idée restreinte d'argumentation serait ici non pertinente (voir Hermogène, *De stat.* I 3 [29 1-4] et ma note *ad locum* [*Hermogène. L'art rhétorique*, p. 153, n. 5]). Quant à θεωρουμένου, les commentateurs en ont proposé deux interprétations. L'une en donne comme équivalent ἐξεταζομένου « qui fait l'objet d'une recherche approfondie ». L'autre traduit par μέχρι μόνης τῆς θεωρίας ἱσταμένου « qui s'en tient à la théorie », par opposition à la cause, qui vise à une action, vote des juges ou de l'assemblée. Mieux vaut laisser ce dernier sens sous-entendu, pour éviter la confusion entre ce qui oppose, d'une part, la thèse pratique et la thèse théorique, d'autre part, la thèse et la cause. Comparer à ce sujet J. de Sardes 231.5-6 et 233.7-8. Aphthonios évite de donner ici la deuxième différence spécifique, qui sépare la thèse de la cause et qui fait l'objet du § 2.

276. Cette distinction, devenue traditionnelle, a été précisée par Hermagoras de Temnos, principalement lorsqu'il a désigné les questions politiques comme la matière de la rhétorique (voir Sextus Empiricus, *Adu. math.*, II 62 = fragment 4 Matthes [Hermagoras. *Fragmenta*, Leipzig, 1962] ; plus généralement, D. Matthes, « Hermagoras von Temnos 1904-1955 », *Lustrum*, 3 (1958), p. 58-214, ici, p. 121-132). Aristote déjà (*Top.* I 11, 104 b 1 sq.), étudiant l'objet de recherche des problèmes dialectiques, avait distingué le problème pratique et le problème théorique, « question dont l'enjeu peut être soit l'alternative pratique d'un choix et d'un rejet, soit l'acquisition d'une vérité et d'une connaissance » (104 b 1-2, trad. Brunschwig). En tant qu'il propose un choix ou un rejet d'ordre pratique, l'exercice prépare plus spécialement au discours délibératif (voir Nikolaos, 72.7-8 ; Jean de Sardes, 230.7-14). En parlant de salut de la cité et d'incidence sur la vie pratique, Aphthonios donne une bonne définition du domaine politique.

277. La distinction entre *thesis* et *hypothesis* est clairement faite par Hermagoras de Temnos (voir fragments 6 a-e Matthes). Au total on a donc dans la théorie de la thèse trois oppositions : question politique *vs* philosophique, cause *vs* thèse et, empruntant aux deux, thèse politique *vs* philosophique. L'exemple choisi par Aphthonios montre bien comment la question d'ordre général sous-tend la question particulière. Les Lacédémoniens tiraient fierté du fait que Sparte n'avait pas de remparts : « Un Lacédémonien, à qui on demandait où étaient les remparts de Sparte, brandit sa lance et dit : « Ici » » (Nikolaos, 20.15-17). A l'utilité générale des remparts pour les autres cités on opposera le cas particulier de Sparte et de sa valeur guerrière.

279. Discussion sur la notion d'*ephodos* dans Jean de Sardes, 238.7 sq. Comme on le voit par l'exemple qui suit, notre *ephodos* est une simple annonce du développement qui suit. C'est en ce sens que l'emploie Rufus (*Ars*, 13) chez qui il annonce la narration, tout en faisant

partie de l'exorde. Pour un emploi différent, voir *Rhet. Her.* I 6 et 9-10. Et voir J. Ch. Th. Ernesti, *Lexicon technologiae Graecorum rhetoricae*, Leipzig, 1795, *s. u.* ἔφοδος.

280. Sur les points du souverain bien, voir Jean de Sardes, 240.6-243.10 ; *Théon*, p. LXXXIX, n. 172. Le plan proposé dans la théorie d'Aphthonios est une indication générale et succincte. D'abord parce qu'elle se limite à la thèse proprement dite et ne fait pas état de toute la dernière partie du développement constituée par les objections et leur réfutation ; il n'indique pas non plus qu'on peut terminer par une exhortation. Ensuite parce que ce type de développement n'est pas le seul possible, mais seulement celui d'une tradition à cette époque (cf. Ps.-Hermogène, XI 8, et voir *Théon*, p. LXXXVIII-XC). Ce n'est pas celui qu'Aphthonios a suivi dans son texte modèle, ce qui dissocie la rédaction de la théorie et celle des textes modèles ; voir *infra*, n. 313, p. 250. La synthèse de Nikolaos sur ce sujet est précieuse : « Bien que cet exercice préparatoire appartienne au genre délibératif, les technographes rigoureux le divisent selon les points de l'épidictique. Il ne m'échappe pas que d'autres recourent à d'autres points, soit aux points dits du souverain bien, soit à d'autres encore, auxquels ils donnent des noms nouveaux » (72.7-12). Libanios, développant la même thèse qu'Aphthonios (p. 550-561), suit le plan indiqué par le Ps.-Hermogène. Après un véritable exorde (550.4-14), il a les points du juste (551-552), du légal (553-554.10), de l'opportun (554.11-557.11), du possible (557.11-558.10), de l'honorable (558.11-559.8) ; vient ensuite une double objection et sa réfutation (559.9-561.2) ; enfin l'exhortation (561.3-7). Pour les deux modèles suivants, il suit le plan de l'éloge. Voir *infra*, p. 250, n. 314, et p. 159, n. 320.

Page 153

283. Le Père par excellence, c'est-à-dire Zeus (cf. *supra*, n. 252, p. 242). Ce premier point développe le lieu de l'origine. Un commentaire qu'on lit dans Jean de Sardes précise que l'origine du mariage est dans le couple formé par Zeus et Héra (256.14-15). Attendu que le grec *gamos* désigne aussi bien l'union libre que le mariage, la référence à un couple stable était nécessaire pour que la démonstration ne fût pas un sophisme.

284. A propos de cette référence à la nature des dieux, comparer *supra* V 7.2 et VI 7.6. La précaution prise ici est appelée par l'expérience humaine, qui montre la génération liée à la mort : « la nature dont il parle échappe à la mort et à la corruption » (Jean de Sardes, 256.24).

286. Ici commence le principal développement des éloges, qui est celui des actions. Les commentateurs qui veulent faire apparaître les points du souverain bien dans ce développement panégyrique y voient un argument confirmant le juste (J. de Sardes, 257.16). Cela fait

débat ; voir Nikolaos, 72.20 sq., et Sopatros (*in* Jean de Sardes, 247.13 sq.).

287. Les relations sexuelles, considérées en soi comme impures par les anciens, étaient purifiées par le mariage : Pythagore « prononça son apophtegme si célèbre au sujet de l'union sexuelle : une femme qui vient d'avoir des relations avec son mari peut aller le jour même dans les temples, mais si c'est avec un autre, jamais » (Jamblique, *Vit. Pyth.*, § 55, trad. Brisson-Segonds ; cf. Théon, 98.3-7 [p. 20] ; Diogène Laërce, VIII 43).

Page 154

289. Le φησί « dit-il » est un mot outil qui permet l'hypophore ou citation de l'objection d'un adversaire supposé. La réfutation propose successivement l'instance et l'antiparastase. Sur ces éléments de l'argumentation, voir Ps.-Hermogène, *De inu.*, III 3, 8-9 et 4 (133.25-134.6 et 136.20-138.13), notamment : « Soit le point : 'je n'ai pas à rendre compte de mes paroles' ; l'instance : 'tu n'en es pas exempt' ; l'antiparastase : 'même si tu en es exempt, tu ne l'es pas pour outrager la Cité'. Nous devons pour chacun des points dans chaque état de cause tâcher d'introduire les débats et les confirmations sous la forme de l'instance et de l'antiparastase » (III 4, 1-2 [137.3-9]).

291. La locution qui amène cette proposition (en grec εἰ δὲ καί) est caractéristique de l'antiparastase. L'interrogation est pour les anciens, avec le vocatif et l'impératif, une des formes de l'apostrophe, laquelle met dans le discours de la véhémence et/ou un *ethos* de spontanéité (voir *ibid.*, I 8, 7 et II 7, 32-33 [262.17 sq. et 360.13 sq.]). Ces deux intentions stylistiques sont reprises et renforcées plus loin (9.5-6) par l'impératif ἐξέταζέ μοι.

292. Proposition générale, qui amènera une déduction (§13). Auparavant et en sens inverse la validité de cette proposition est établie par un raisonnement inductif faisant intervenir trois cas particuliers. Sur l'emploi de ces exemples, comparer Nikolaos, 74.8-12 et 75.6-9. Ici, comme plus bas (12.6-8), le tour sentencieux donne au discours de la grandeur.

Page 155

295. La réfutation de la deuxième objection commence aussi (voir *supra* n. 289 et 290) par une instance : « le mariage en soi ne produit pas de veuves et d'orphelins ».

296. L'*ethos* de modération ici (cf. *supra*, n. 290) intervient dans un argument fort et qui souligne l'absurdité de l'objection. A rapprocher du commentaire personnel (ἐγὼ δὲ ἡγοῦμαι) au début de l'action virulente (15.1). A quoi s'ajoute dans les deux cas l'opposition des personnes.

Page 156

298. Le deuxième argument de la réfutation est une action virulente. L'action virulente « se produit lorsque nous pouvons retourner le propos et mettre en défaut l'adversaire avec les éléments sur lesquels il fondait sa confiance pour plaider » (Ps.-Hermogène, *De inu.*, [138.17-20]). Elle est exactement formulée dans la conclusion : « l'accusation même que tu portes contre le mariage nous force à l'admirer et la liste des reproches que tu adresses au mariage devient celle de ses mérites » (*infra*, 16.5-8).

300. La conclusion est faite d'une reformulation de l'action virulente (voir *supra*, n. 298). Atténuée au début par μοι δοκεῖς (cf. *supra*, n. 290), elle est amplifiée par l'accumulation de cinq antithèses : bienfaits/griefs, procès/éloge, chantre/dénonciateur, accusation/admiration, reproches/mérites. Dans l'ensemble de cette réfutation, l'amplification occupe autant de place que l'argumentation rationnelle.

Page 157

302. La compensation amène un argument d'après l'acte. Sur les circonstances comme origine des arguments, voir Ps.-Hermogène, *De inu.*, III 6, 2 (140.15 sq.). La suite détaille l'acte, suivant un ordre chronologique, en exploitant ce lieu de l'amplification qu'est la quantité (voir Apsinès, *Ars*, V 5 ; sur les moyens de l'amplification en général, Quintilien VIII 4, 1-27 ; voir la Notice, *supra*, p. 81-82), jusqu'à l'hyperbole que constitue la sentence finale. Sur l'emploi des sentences à la fin d'une argumentation, voir *Rhet. Al.*, 32, 1439 a 19 et 34 ; 35, 1441 a 20 et 39 ; b 10 ; 36, 1442 b 38. L'amplification est en outre remarquable par les exclamations. Cf. Théon : « Nous aurons des amplifications et des digressions dans les parties de la thèse où ce sera possible. De même pour l'emploi des *pathè*, des *éthè*, des encouragements et de presque toutes les sortes de discours » (128.10-14 [p. 94]).

304. Aphthonios répète ici l'épilogue intermédiaire donné au § 7, avec la même récapitulation, la même exhortation finale et la même amplification par la quantité, rendue sensible par la place donnée à μέγα et par l'hyperbole renforcée περι πλείστου ἐν πᾶσι.

305. Cf. Théon, 128.25 sq. [p. 95-102] ; Ps.-Hermogène, XII ; Nikolaos, 77-79 ; *Théon*, p. XCI-XCIII. Libanios s'est limité à un bref exemple : « Défense de la loi qui interdit d'épouser la femme de son frère » (p. 568-571). Comme dans la thèse, le développement de l'argumentation modèle comprend d'abord les arguments qui soutiennent la position prise par l'orateur, puis la réponse aux objections. L'exercice consolide donc la préparation plus immédiate à la rhétorique de la controverse commencée avec la thèse. Le changement de formule pour le titre de ce chapitre tient à l'absence de définition au début de la théorie. Voir *supra*, p. 112, n. 1 et *infra* n. 310.

306. Cf. Ps.-Hermogène, XII 1. Rendant compte de la pratique des rhéteurs latins au Ier s. av. J.-C., Suétone fait état des thèses, parlant d'exercices qui « montrent que certaines choses instituées pour les besoins de la vie en société ou bien sont utiles et nécessaires, ou bien sont nuisibles et superflues » (*De grammaticis et rhetoribus*, 25, 8). Il ne précise pas si la loi entre dans le domaine couvert par l'exercice. Quintilien parle d'éloge et de critique des lois, à l'occasion de leur proposition (II 4, 33). Cette précision est peut-être postérieure à Théon, qui intitule l'exercice περι νόμου et qui explique pourquoi il va centrer l'exercice sur la proposition de la loi (voir *infra*, n. 312 et rapprocher la synthèse de Nikolaos, 78.10-14 ; plus généralement voir *Théon*, p. IX-XIV et n. 17).

307. « Dans la proposition de loi, où l'on n'a pas de circonstances, il faut argumenter à partir des idées communes » (Jean de Sardes, 264.18-20).

308. Je construis (ἡ εἰσφορὰ τοῦ νόμου) δέχεται πρόσωπον σχήματος « (la proposition de loi) admet le personnage du rôle ». La proposition de loi en effet comporte un acte singulier inséparable d'un agent précis. C'est « l'homme ici présent (ὁ παρών) » du texte modèle (*infra* 5.4).

Page 158

310. Cf. Théon, 126.26-28 [p. 95] ; Nikolaos, 77.2-3. Dans la théorie de Théon la définition de la loi tient la place de la définition de l'exercice. Il est suivi en cela par Nikolaos, qui reprend mot à mot l'essentiel de sa définition. Cette définition s'apparente à celle qu'on lit dans le Ps.-Platon (*Definitiones* 415 b) et emprunte à Démosthène (ci-après) ; cf. *Rhet. Al.* 1, 8, 1422 a 2-4, et voir la note de P. Chiron *ad locum* (*Pseudo-Aristote. Rhétorique à Alexandre*, Paris, 2002, p. 123, n. 65). Celle d'Aphthonios est donnée comme par raccroc (le Ps.-Hermogène n'en a pas) et copie, en la simplifiant, celle de Démosthène, *Aristog.* XXV 16 (en italique l'emprunt textuel d'Aphthonios) : πᾶς *ἐστι νόμος εὕρημα μὲν καὶ δῶρον θεῶν*, δόγμα δὲ ἀνθρώπων φρονίμων, ἐπανόρθωμα δὲ τῶν ἑκουσίων καὶ ἀκουσίων ἁμαρτημάτων, *πόλεως δὲ συνθήκη κοινή*, καθ' ἣν πᾶσι προσήκει ζῆν τοῖς ἐν τῇ πόλει « toute loi est une invention et un don des dieux, une résolution prise par des hommes intelligents, une correction des fautes volontaires et involontaires, une convention collective de la cité, qui dicte à tous les citoyens une règle de conduite ». La réinterprétation de la séquence ἐπανόρθωμα — ἁμαρτημάτων montre que le souci d'Aphthonios s'est limité à couvrir les deux domaines de la loi divine ou naturelle et de la loi positive.

312. La référence au pragmatique apparente clairement la proposition de loi au délibératif. Nikolaos pourtant affirme qu'elle appartient originellement au discours judiciaire (78.15). Et un commentateur : « la thèse est délibérative, la loi judiciaire » (Jean de Sardes, 268.6-7). La réalité est complexe. Voir Théon : « Il y a deux sortes d'examens de lois. Ou bien en effet il s'agit de proposer et de faire des lois, ou

bien il s'agit de lois déjà établies. Quant on fait les lois, on s'assure qu'elles doivent être ratifiées ou non. Les controverses à propos des lois déjà établies sont le fait des plaideurs : on n'y cherche pas à supprimer totalement les lois, mais on les interprète dans le sens le plus avantageux pour chaque partie, amplifiant tous les termes qui paraissent vous donner raison et occultant les termes contraires. Mais puisque notre propos est ici la contestation et la confirmation de la loi, et que celles-ci interviennent surtout dans les propositions (de lois), c'est de cela qu'il nous faut parler » (128.28-129.6 [p. 95]). Pour les lois établies la controverse, quels que soient les arguments (voir les quatre états de cause légaux), se situe dans le judiciaire et c'est ce qui se rencontre surtout dans les auteurs anciens qui servent de modèles et de référence aux théoriciens. Pour les propositions de lois, après un vote préalable de l'Assemblée, elles étaient examinées devant une commission de nomothètes. La loi proposée était défendue par l'auteur du projet, la loi ancienne par cinq synégores. Ce qui fait dire à Quintilien, de façon simplifiée : « chez les Grecs, celui qui proposait la loi était appelé devant un juge » (II 4, 33 ; cf. Démosthène, *Timocr.* XXIV 23 ; *Lept.* XX 94 et 99). En somme, l'examen de la proposition se fait devant un tribunal, mais il porte sur l'avenir et appartient par là au délibératif.

313. Un commentateur dit que cette différence vient de l'emploi du contraire (J. de Sardes, 267.24-26). On peut ajouter l'emploi de plusieurs exordes, au lieu d'une simple phrase d'introduction. Mais on peut aussi penser, avec un autre commentateur, que les points du souverain bien se sont glissés par erreur dans la théorie de la thèse : « car ce n'est pas eux, mais les lieux de l'éloge, que développe la thèse » (Anon., *Comm.*, p. 680.7-9 Walz II). Voir cependant *supra*, n. 280, p. 246.

314. L'adultère a fourni aux anciens le sujet de nombreux problèmes d'école (voir mon *Apsinès. Art rhétorique. Problèmes à faux-semblant*, Paris, CUF, 2001, intr., p. XCV ; sur la législation athénienne concernant l'adultère et les raisons qu'on pouvait en donner, voir Lysias, *Or.* I 28-36), dont beaucoup concernent les sévices infligés aux coupables pris en flagrant délit. Voir Hermogène, *De stat.*, II 16 ; IV 10 (43.4 ; 60.20) ; Ps.-Hermogène, *De inu.*, II 3, 7 ; IV 13, 18 (113.25 ; 210.8) ; Anon., *Quaest.*, nos 2, 58, 64, p. 402 sq. Walz VIII ; etc. A titre de comparaison pour le plan suivi ici, voici ce qu'il en est chez Libanios : exorde (568.4-9) ; contraire (568.10-569.7 ; c'est aussi le point du légal, par référence à la loi naturelle) ; deux objections avec leur réfutation (569.8-570.3 et 570.4-571.3) ; épilogue (571.3-12). Et chez un commentateur (*in* J. de Sardes, 264.20-266.28 ; les développements ne sont souvent qu'indiqués ou amorcés) : trois exordes (264.23-265.17) ; exposé de la loi (265.17-18) ; arguments : le légal (265.20-25 ; référence à la loi naturelle, avec un argument par le contraire, aux lois positives et aux coutumes) ; le moins (265.26-28) ; le juste (266.3-8) ; l'opportun (266.9-11) ; le possible (266.12-13) ; l'hypothèse (266.13-18) ; objection et réfutation (266.18-27) ; conclusion (266.27-28). Ces exemples montrent une grande liberté dans le développement de l'exercice.

316. *Scil.* l'adversaire, auteur de la proposition de loi. Cf. *infra*, 5.4, ὁ παρών et *supra*, n. 308.

317. Je pense que J. Doxapatrès a raison de distinguer trois exordes, suivis du point du contraire. Le deuxième exorde exploite le point du juste : les juges prennent de bonnes décisions ; il est donc juste qu'ils jugent. La prémisse est imposée à l'adversaire par un dilemme : ou tu admets la prémisse ou tu ne l'admets pas ; si oui, la conclusion s'impose ; si non, tu nies la réalité. Cette réalité est affirmée dans chaque membre du dilemme, la deuxième fois sous la forme insistante d'une remarque incidente (ὑποστροφή) ; « *comme elles le sont en effet* : il y a là une remarque incidente, non une correction subséquente (ἐπιδιόρθωσις) » (J. Doxapatrès, 561.26-27). Un commentateur a pensé que le premier membre du dilemme était le point du contraire (voir Jean de Sardes, 268.17-19 ; cf. J. Doxapatrès, 561.6-11). Il a eu tort, car traditionnellement le point du contraire fait état de la loi contraire à celle qui est proposée. Ce que Théon appelle le contraire, c'est le fait que la loi proposée s'oppose aux lois préexistantes, et le Ps.-Hermogène dit pareillement : « (nous exploitons) le légal, lorsque nous disons : c'est contraire aux lois antiques » (XII 4 ; voir *Théon*, p. XCII-XCIII).

Page 159

321. J. Doxapatrès considère que cette objection recourt au point du juste et constitue une contre-accusation. Et en effet l'adversaire ici concède que sa loi est attaquable, mais il accuse les adultères, qui auront bien mérité ce qui leur arrivera (voir Hermogène, *De stat.*, II 7 [39.3-6]).

Page 160

324. « Réfutation par l'instance » (J. Doxapatrès, 563.28-29). Hypostase : il n'y a pas de différence. Instance : il y a une différence. L'argumentation oppose l'absolutisme et l'état de droit. La défense des libertés démocratiques et la dénonciation de la tyrannie sont un des grands thèmes des problèmes d'école (voir mon *Apsinès*, *loc cit.* [*supra* n. 314] p. XCV).

325. Les deux arguments suivants sont appropriés à l'antiparastase, qui peut s'expliciter : quand bien même il n'y aurait pas de différence, d'autres raisons s'opposent à la loi proposée. Viennent ensuite la considération du droit de vie ou de mort et du vrai motif du meurtre. Dans tout cela la pensée ne manque ni de force ni d'élévation.

Page 180

2. Sur les définitions de la fable, voir *Théon*, p. LIV-LV. Priscien est le seul de nos témoins à donner cette définition. On la retrouve littéralement chez Nikolaos. Une définition de l'objet de l'exercice est à cette place traditionnelle (cf. ici les chap. II-VII et IX-XI) ; le même genre de lacune au chap. VIII est aussi comblé chez Priscien, mais avec une définition différente de celles que nous connaissons ; en revanche le texte de Priscien ne reprend pas au début du chap. XII la définition de la loi présente chez Nikolaos (cf. Théon, 128.26-27 [p. 95]). Plutôt que des interventions de Priscien on a donc, ici et au chap. VIII, deux omissions de l'archétype grec.

4. La leçon πλάττειν « façonner » (voir l'apparat critique) est une conjecture. Le commentaire de J. Doxapatrès cependant garde une trace d'une telle leçon dans une paraphrase de ce passage de notre traité : ὅτι ἁπαλοῖς οὔσαις ταῖς τῶν νέων ψυχαῖς ῥᾳδίως ὥσπερ κηρίοις ἐντυποῦται ἡ τῶν μύθων παραίνεσις « parce que l'exhortation contenue dans les fables s'imprime facilement dans l'âme tendre des jeunes comme dans un rayon de cire » (144.15-16).

7. Fgt 89 E. Diehl, *Anthologia lyrica Graeca* Leipzig [Teubner], vol. 1, 1925, p. 238 ; fgts 168-174 Lasserre-Bonnard, CUF, 1958, p. 50-51, et le commentaire *ad. locum* ; *Iambi et Elegi Graeci ante Alexandrum cantati*, ed. M. L. West, vol. I, Oxford, 1971.

Page 181

11. Le texte transmis par LbA a été largement remanié, puisqu'il donne : δεῖ σόφον τι (τι σόφον) περιτεθῆναι (παρατ-) ἀνθρώποις ; Πιθήκους μιμουμένους τὰ τῶν ἀνθρώπων πράγματα ἐνταῦθα ὑποθήσεις « Voulons-nous attribuer à des hommes quelque acte avisé ? Nous supposerons alors des singes imitant les actions des hommes ». Cet aménagement, dû à la perte de la leçon ἀλώπηξ, rend la pensée maladroite et appauvrit l'exposé. Le personnel de la fable et notamment les personnages animaux relèvent largement d'une typologie conventionnelle. La vraisemblance, quant à elle, fait partie des lois du genre : elle est d'autant plus nécessaire que la fable est une réflexion morale sur le monde comme il va. Voilà pourquoi les conventions de la fiction, si libres soient-elles, doivent créer un univers en accord avec celui que nous révèle l'observation du réel. C'est ce que montre bien ici la distribution des rôles entre les animaux.

Page 182

16. Il s'agit d'accorder le style de l'expression avec celui du contenu. Traditionnellement la période s'accorde de façon privilégiée avec la présentation des arguments. Les pensées de la fable sont généralement naïves et plaisantes, et nous verrons plus bas que dans la théorie hermogénienne des catégories du style — qui fournit ici une

indication — l'expression qui correspond aux pensées naïves est faite, en ce qui concerne le débit, de côla à peine plus longs, voire de même longueur que les *commata* (Hermogène, *De ideis* II 3, 21 et I 3, 17 (329.5 et 232.3). Toutefois c'est probablement toute l'expression qui est en cause ici : choix et assemblage des mots et choix des figures, lesquels sont pour la saveur généralement ceux de la pureté et de la naïveté. La possibilité d'un tel rapprochement a-t-elle influencé l'attribution du traité à Hermogène ?

Page 183

25. La différence entre les deux appellations est affaire de point de vue. On parle de fiction, du point de vue du contenu, qui est une invention de l'auteur. On parle de drame du point de vue du locuteur : dans la tragédie ou la comédie le soin de produire le texte et, plus généralement, de faire exister l'action est confié aux seuls personnages incarnés par les comédiens. Voir ci-dessus p. 67.

26. Même souci qu'au chapitre précédent de rapporter l'exercice à la rhétorique des genres oratoires. Notamment ici au genre judiciaire, puisqu'on oppose le politique (ou public) au civil (ou privé) ; cf. la répartition des plaidoyers de Démosthène entre les plaidoyers politiques et les plaidoyers civils.

27. On appelle notamment figure en rhétorique toutes les formes de l'énoncé remarquables au niveau grammatical.

Page 184

30. Le témoin A précise « son frère Apsyrtos ». Ce témoin toutefois est actif dans ce passage. La leçon de Priscien pourrait ici le soutenir, mais c'est la première fois qu'Apsyrtos est nommé dans la version latine et *fratrem* peut être un éclaircissement apporté par Priscien.

31. Les qualités traditionnelles d'une bonne narration sont la clarté, la brièveté et la vraisemblance (voir, entre autres, Théon 79.20-21 [p. 40] ; Aphthonios, II 3).

Page 185

34. Trois des cinq figures sont rapportées à des parties du discours judiciaire. La première à la narration proprement dite. Celles qui concernent l'argumentation et la péroraison ne peuvent s'appliquer qu'à des narrations incidentes. L'introduction d'un discours indirect tel qu'il se réalise dans la figure oblique, correspond bien à ce type de narration. Nous connaissons le rôle de l'émotion dans la péroraison ; il reste à supposer que l'asyndète traduit et communique une émotion dans la mesure où le discours décousu paraît échapper au contrôle logique et être livré à la spontanéité des sentiments ; mais cela n'est pas établi ici. Dès la *Rhétorique* d'Aristote (3, 19 1420 b 2-4) l'asyn-

dète est donnée comme appropriée à la péroraison, mais pour d'autres raisons. Sur l'asyndète dans l'expression du pathos, voir Ps.-Apsinès, *Ars* X 55. Pour Tibérios (*De fig. Dem.* 40), une série de *commata* en asyndète a de la force (δεινωσις) et de l'évidence (ἐνάργεια [ἐνέργεια codd.]), deux qualités du style particulièrement adaptées à la péroraison. Il n'est pas dit à quoi convient la figure avec parallèle ; telle qu'elle fonctionne ici, elle est parente de l'argumentation par le contraire. Quant à l'incrimination, elle peut trouver sa place dans chacun des trois genres oratoires. Sur l'intérêt pédagogique de ce développement, voir *supra*, p. 68.

37. Peut-être un souvenir de *Phèdre* 248 d : « (l'âme) qui a eu la plus copieuse vision (des réalités véritables) s'implantera dans la semence d'un homme appelé (...) à fréquenter les Muses ».

38. Dans une chrie d'acte, celui-ci a valeur de discours, c'est-à-dire qu'on doit en voir clairement la raison.

Page 186

45. Cette modalité souligne le caractère général et donc la valeur argumentative de cette « raison ». Noter l'introduction par γάρ ; cf. Aphthonios, III 6, n. 34, et la Notice, *supra*, p. 72.

Page 187

52. On voit que le genre de la maxime, comme ceux de la fable et de la chrie, a une intention morale. Cf. Aphthonios, IV 1 et la n. 48 *ad locum*.

53. Homère, *Il.* II 24 et 61. Cf. Aphthonios, IV 2 et la n. 50 *ad locum*.

Page 188

59. Homère, *Il.* II 204. Voir Aphthonios, IV 2 et la n. 53 *ad locum*.

60. Homère, *Od.* XVIII 130. Voir Aphthonios, IV 2 et la n. 56 *ad locum*.

Page 190

69. Comme on le voit par l'exemple d'Aphthonios (V 8), il s'agit d'inconséquence ou de contradiction internes au contenu du texte. Faute de connaître la source, si elle existe, de notre exemple, il est difficile d'en imaginer le contexte, pour mettre en évidence cette inconséquence.

Page 191

74. L'accusation du voleur sacrilège renvoie au genre judiciaire. Le plaidoyer pour le lauréat du prix de bravoure peut renvoyer au judiciaire, si le héros est impliqué dans un procès, ou au genre délibératif (reconnaissance de ses actes et attribution de récompenses). Cf. ci-dessous VII 4. Il existait en effet chez les Grecs un prix de la bravoure (*aristeia*) que les combattants décernaient à celui d'entre eux qui s'était montré le meilleur (voir chez Hérodote VIII 123 le récit du vote qui attribua ce prix à Thémistocle après la victoire de Salamine ; plus généralement, D. A. Russell, *Greek Declamation*, Cambridge , 1983, p. 24-25). L'obtention du prix donnait droit à des récompenses. Le lauréat du prix de la bravoure (*aristeus*) est un personnage souvent utilisé par les problèmes d'école. On y trouve en particulier édictée (voir p. 286.4-5 Walz VIII) cette loi : *Le lauréat du prix de bravoure obtiendra la récompense qu'il voudra.*

75. L'exorde fait l'objet en rhétorique d'une théorie souvent complexe. Voir, entre autres, Ps.-Hermogène, *De inu.*, I ; Apsinès, *Ars* I ; Rufus, *Ars*, 4-16. La simplification opérée ici tient à la fois au fait qu'une théorie de l'exorde n'a pas sa place dans les *progymnasmata* et au fait que le lieu commun, à cause de son caractère général, ne fournit pas toutes les données utilisées par l'exorde dans une cause. Voir la discussion de Nikolaos, 39.18-42.2

76. Cf. Jean Doxapatrès : σχῆμα μόνον και εἶδος ἔχοντα « (des exordes) qui n'en ont que la figure et la forme » (p. 381.8 Walz II).

Page 192

78. Les juges sont tenus par leur serment comme les citoyens le sont par la loi. Le fait qu'il y ait trois exordes correspond au procédé fondamental de l'amplification partout présent dans le développement de cet exemple. Les modèles proposés ici recherchent l'effet oratoire, obtenu d'abord par la distribution utilisant le système concessif μέν ... δέ. L'amplification dans le premier exorde, fait d'une période binaire, utilise l'apostrophe solennelle et l'hyperbole soulignée par l'anaphore πάντας ... μάλιστα. Le deuxième est une période carrée, opposant deux systèmes hypothétiques avec un homéotéleute. Le troisième est ternaire, proposant une antithèse suivie de la confirmation du deuxième terme. La pensée recourt aux lieux de l'exorde : le premier est tiré du fait, le troisième des juges (voir Rufus, *Ars*, 6 et 9 ; Nikolaos, 41.23 sq.). Toutefois les pensées utilisées dans le premier et le deuxième sont aussi des lieux de l'aggravation, qui est une partie spécifique de la péroraison (voir les 9e et 3e lieux de l'*indignatio* chez Cicéron, *De inu.*, 104 et 101). A défaut d'une théorie en règle de l'exorde et de la péroraison dans les *progymnasmata*, le professeur pouvait indiquer tous ces procédés à l'occasion du commentaire du texte modèle.

Page 193

83. Cf. Jean Doxapatrès, p. 394.25-30 Walz II.

84. Le témoignage de Priscien (*praeterea a consequentibus* « puis à partir des conséquences ») confirme l'existence ici de ce point, bien

qu'il n'ait pas été mentionné dans la présentation du plan de l'exercice. Il avait été prévu par Théon, avec une application concernant justement le pilleur de temple. Cf. Pricien : « à cause de cet homme la majesté des temples se trouve amoindrie, les prêtres déshonorés, les citoyens moins disposés à orner les sanctuaires de leurs offrandes ». L'illustration de ce point par le cas du meurtrier a peut-être été jugée plus éclairante.

85. On voit ici que notre théorie vise tout spécialement à préparer aux péroraisons du discours judiciaire, qui utilisent, outre la récapitulation, soit l'amplification, comme ici dans une accusation, soit l'appel à la pitié dans une défense. Le bannissement de la pitié permet de contrer la partie adverse.

Page 194

88. C'est-à-dire en tant que classe d'individus. Sur cette distinction, voir Aphthonios, VIII 2 et la n. 140 *ad locum*. Sur la définition, Id. VIII 1 et la n. 135.

90. Cf. Aphthonios, VIII 1 et la n. 136 *ad locum* ; Pollux, *Onomasticon*, IX 37. Les hymnes aux dieux sont une des classes d'éloges dans le genre épidictique. Voir *infra*, n. 113, 197.

91. Cf. Aphthonios, VIII 1 et la n. 138 *ad locum*.

92. Théon conclut sa théorie de l'éloge en disant : « le blâme utilisera les lieux contraires ». Cf. Aphthonios, IX 2. L'auteur de l'*hypothesis* d'Isocrate, XIII, *C. soph.* (p. 144, l. 44 CUF) dit que ce discours de blâme est classé dans les éloges « par antiphrase » (κατὰ ἀντίφρασιν). Voir Pernot, p. 482.

Page 195

100. Deux témoins (voir l'apparat critique) ajoutent ici : « car les vies incluent les actions ». La disparition de ce membre de phrase chez les autres témoins pourrait s'expliquer par un saut du même au même. Mais la probabilité d'une même faute commise trois fois indépendamment est très faible. Et comment expliquer qu'elle ait été commise une fois avant la traduction de Priscien ? Il s'agit plus probablement d'une glose transmise en marge. Sa place logique, du reste, est après ἑλόμενος.

Page 196

108. On a déjà appris plus haut (VI 6) à faire des parallèles. Leur emploi ici dépend de ce que permet la matière, et de la capacité de l'élève à exploiter sa connaissance des auteurs anciens et notamment d'Homère, comme on le voit par la façon dont le Ps.-Hermogène lui-même développe les lieux. Sur la théorie du parallèle, voir *supra* la n. 148 à Aphthonios, VIII 3 ; Pernot, p. 308-309. Sur la soumission aux circonstances, voir Pernot, p. 265 sq.

109. Le culte d'Athéna lui associe divers oiseaux et notamment la chouette. Un des surnoms de Poséidon est Hippios, le Protecteur des cavaliers. La légende fait de lui le père du fameux cheval ailé Pégase.

Page 197

114. C'est lors de la compétition qui l'opposa à Poséidon pour la possession de l'Attique que, selon la légende, Athéna donna naissance à l'olivier, s'assurant ainsi la victoire. Cf. *supra*, *Proœmium*, p. 23, § 3.

115. Cf. n. 102 ci-dessus, p. 196. Sur l'admiration dans l'éloge, voir Pernot, p. 282-284.

Page 198

118. Comparer Théon, 112.23-24 [p. 78] ; Aphthonios, X 1 ; Nikolaos, 60.5-9. — Sur la restitution, cf. *supra* I 1 et la n. 2.

119. Respectivement VI 6 ; VII 10.

120. Cela est vrai de Théon.

Page 200

132. Aristide, *Or.* III, éd. F. W. Lenz et C. A. Behr, *P. Aelii Aristidis opera quae exstant omnia*, I, fasc. 2-3, p. 291-524, Leiden, 1976 et 1978. Même exemple chez Aphthonios, XI 1.

133. Cf. Théon, 115.14-20 [p. 70], et ma n. *ad locum* (*Théon*, p. 150, n. 346). Sur l'incidence de la détermination du personnage, d'une part, et de la situation d'élocution, d'autre part, dans la production de l'éthopée, voir *Théon*, p. XXXVI.

134. Notre auteur est le seul de nos témoins à traiter cet aspect de l'exercice. Les exemples que nous connaissons sont majoritairement des éthopées simples. Si l'on réunit les textes attribués à Libanios (p. 372-437 Foerster), à Nikolaos (p. 382-394 Walz I) et à Nicéphore (*ibid.* 466-525), un seul énoncé (Libanios, 429-431) sur soixante-quatre prévoit expressément que le monologue soit adressé à une personne. La situation est inverse chez Théon (voir 115.14-22 et 116.23-26 [p. 70 et 71]). La façon de concevoir l'exercice a donc évolué et la doctrine de notre auteur correspond à une situation intermédiaire.

Page 201

138. On voit que l'éthopée est la fiction d'un état moral au sens très général et que l'*éthos* est pris dans ce mot d'éthopée au sens large qui recouvre l'*éthos*, au sens strict de disposition morale durable, et le *pathos*, ou disposition morale passagère.

139. Cet exposé, distinguant trois sortes d'éthopée, se retrouve chez Aphthonios en des termes souvent identiques (voir *supra*, Aphthonios, XI 2, et les n. *ad locum*).

140. Le plan proposé ne doit pas s'appliquer au seul *pathos*. Le paysan qui voit un navire pour la première fois peut, par exemple, exprimer son étonnement présent, déplorer son ignorance passée et prendre des résolutions pour mieux connaître le monde à l'avenir.

141. Nikolaos apporte une précision supplémentaire : après le retour au passé « nous reviendrons de là au présent : en effet nous ne passerons pas immédiatement au futur, mais nous ferons brièvement état du présent avant d'envisager l'avenir » 65.18-21. C'est la méthode suivie déjà par Aphthonios dans son exemple des paroles de Niobé à la vue de ses enfants morts (voir *supra*, Aphthonios, XI 3 et 4-6). Voir déjà Libanios, 393.16 ; 396.5 ; 403.6 ; 407.9, etc.

142. Pour avoir une idée des contraintes ainsi posées, on peut voir la théorie de l'expression dans les catégories de l'*éthos* rhétorique chez Hermogène, *De ideis*, II 2-9. Et voir *supra*, Aphthonios, XI 3, et la n. 233 *ad locum*. L'éthopée toutefois est un exercice littéraire avant d'être un exercice rhétorique. Il ne vient à cette place dans la série des exercices qu'en raison de la difficulté du genre. La même remarque vaut pour l'exercice suivant de la description.

Page 202

147. *Il.* II 219 et 217. Même exemple chez Théon, 118.14 (p. 67).

148. Dans cette énumération concernant le temps il ne peut s'agir que de fêtes à date fixe. Sur tous ces exemples comparer Aphthonios, XII 1, et les n. *ad locum*. Cf. Id. XII 2.

149. III 22-24 ; VII 43-44.

Page 203

153. Il est dit « au moyen de l'ouïe » parce qu'il s'agit d'une communication orale. D'une façon plus restreinte, les moyens de l'évidence mis en œuvre dans l'expression peuvent inclure l'harmonie imitative. Voir à ce sujet les exemples donnés par Démétrios, *De interpretatione*, 219-220. Sur les vertus et l'évidence de la description, voir *supra* n. 257 à Aphthonios, XII 3.

154. Notre auteur se contente de métaphores et ne nous apporte pas d'indications techniques sur les procédés du style. De sorte qu'on ne peut dire si l'expression (*lexis*) se limite ici au vocabulaire comme plus haut en IX 8, ou si elle recouvre le choix et l'assemblage des mots, ainsi que l'emploi des figures et la longueur des séquences dans le débit de la chaîne parlée. On retrouve en revanche, comme en IX 8, l'exigence de convenance entre le contenu et l'expression. Sur cette théorie des vertus de la description et en particulier sur la communication d'une vision personnelle de l'objet, voir *supra*, p. 93-96.

155. En dehors de celui de Théon nous n'avons gardé aucun des traités auxquels notre auteur fait constamment allusion. Une phrase comme celle-ci laisse entendre qu'ils étaient nombreux (voir à ce sujet *supra*, p. 53).

156. Cela est vrai de Théon. C'est la deuxième fois (cf. VIII 1.5) que ce qui est dit des théoriciens « non des moindres » s'accorde avec ce que nous propose Théon.

157. La leçon οἵς donne une syntaxe fautive et son omission (voir l'apparat critique) une syntaxe abrupte. Une correction s'impose. Priscien, qui aménage cette proposition et remplace la fin du texte grec par *non incongruum est eos imitari*, donne une syntaxe correcte. On ne sait cependant s'il corrige ou s'il traduit.

158. Cette justification est un aveu de faiblesse. Un auteur comme Hermogène le rhéteur aurait jugé par lui-même s'il y avait des raisons techniques ou pédagogiques de faire une place à cet exercice.

159. Cf. Aphthonios, XIII, et la n. 274 *ad locum*.

160. Sans cette restriction « nous n'aurons plus une thèse (*thesis*), mais une cause (*hypothesis*) » (*infra*, §3). Il semble que ce soit Hermagoras de Temnos qui ait revendiqué la thèse comme matière propre à la rhétorique, au même titre que la cause ; voir à ce sujet D. Matthes, *Hermagoras*, p. 72 et 124-125 et *passim*. Cf. Aphthonios, XIII, et la n. 277 *ad locum*. Dans la théorie proprement rhétorique de notre corpus, la thèse ne reparaît que comme une partie de la cause (Hermogène, *De stat.*, III 18 ; V 15 [49.15 sq. ; 67.13], etc. ; *De ideis*, II 11, 11 [398.9]).

161. Cf. Aphthonios, XIII, et la n. 275 *ad locum*.

Page 205

164. « puisque cela même que nous aurons loué, rien ne nous empêchera de l'attaquer », ajoute Nikolaos (75.17-18). Le lieu commun et la thèse diffèrent donc par leur fonction, puisque, comme on l'a vu, le lieu commun suit le débat, et par leur matière. Nikolaos précise à ce sujet : « là nous stimulions le vote des juges, ici nous donnons seulement notre avis [...] là on nous donne la personne du coupable, ici on n'a que l'examen du fait sans aucune circonstance » (75.21-76.2). Cf. Théon, 120.16-25 [p. 82-83].

166. On retrouve évidemment à l'arrière-plan de ces quatre thèses certains principes de morale et notamment de morale sociale, indispensables pour fonder la démonstration, par exemple, qu'il est mal d'être lutteur, mais qu'il est bien d'être paysan. Et il est naturel dans ces conditions que l'essentiel de l'argumentation (voir ci-après) soit occupé par l'examen des points du souverain bien. Quant au développement final sur les mœurs communes à tous les hommes, il a justement pour but de fonder une norme morale.

167. Les listes de points du souverain bien sont à considérer comme des listes ouvertes et rien ne nous garantit que notre auteur ait prétendu à l'exhaustivité. La théorie de Théon propose, entre autres, le beau (121.20 [p. 84]), celle d'Aphthonios le légal (XIII 3) et on renontre le point de l'honorable dans les exercices de Libanios (voir 558.11-559.8). Selon le témoignage de Nikolaos d'autres professeurs, « les technographes rigoureux », proposaient d'employer dans la thèse les points de l'épidictique (72.7-9. Cf. Aphthonios, XIII 3, et la n. 280 *ad locum*. Sur cette évolution de la pratique, voir *supra*, p. 168).

168. « La thèse est le premier des exercices préparatoires où l'objection et la réfutation entrent dans le débat » (Aphthonios, XIII 3. Voir *supra* son développement, XIII 8-17, et la n. 274 à ce chapitre). Sur la progression rhétorique à l'occasion de la thèse, voir *supra*, p. 99-100.

169. Un tel développement est à sa place dans un débat « qui engage l'action » (*supra*, § 5).

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE V

I. UN CORPS DE DOCTRINES POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA RHÉTORIQUE V

Composition du corpus VII
A – *La transmission du* De ideis XI
B – *La transmission du* De inuentione XVII
C – *La transmission du* De statibus XXI
D – *La transmission du* De methodo sollertiae XXVI
E – *Les derniers ajouts* XXIX

II. LES PRINCIPAUX TÉMOINS ET LEURS FAMILLES. XXXIV

La famille x XXXV
La famille y XLII
L'hyparchétype VcBa XLII
Pg, Sf et l'hyparchétype VdeAd XLV
L'hyparchétype Va^{1}*Π* XLIX
Les corpus Π et P LVII
Les témoins contaminés LXVIII
Le corpus planudéen LXXIII

PRÉAMBULE À LA RHÉTORIQUE 1

NOTICE 3
La forme, le lieu et la date 3
Le contenu 9
Diffusion 12
Principes d'édition 13

Editions antérieures 18
SIGLA 19
TEXTE ET TRADUCTION 20

APHTHONIOS

PROGYMNASMATA 47

NOTICE 49
I – APHTHONIOS ET SON ŒUVRE. ESSAI DE DATATION 49
II – THÉORIES COMPARÉES D'APHTHONIOS ET DU PSEUDO-HERMOGENE 52
Contenu des deux traités 54
La fable 62
Le récit 65
La chrie 69
La maxime 74
La contestation et la confirmation 75
Le lieu commun 78
L'éloge et le blâme 83
Le parallèle 86
L'éthopée 88
La description 92
La thèse 97
La proposition de loi 100
III – LA TRADITION MANUSCRITE ET LES EDITIONS 103
La tradition indirecte 107
Les éditions antérieures 109
SIGLA 111
TEXTE ET TRADUCTION 112

HERMOGÈNE

PROGYMNASMATA 163

NOTICE 165
Auteur, date et contenu 165

La tradition manuscrite 170
La tradition indirecte 175
Les éditions antérieures 176
SIGLA 179
TEXTE ET TRADUCTION 180

NOTE ANNEXE SUR LE *VATICANUS GR.* 105 (P. Canart) 207

NOTES COMPLÉMENTAIRES 209

COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE

OUVRAGES PARUS

Série grecque

dirigée par Jacques Jouanna
de l'Institut
professeur émérite à l'Université de Paris Sorbonne

Règles et recommandations pour les éditions critiques (grec). (1 vol.).

ACHILLE TATIUS.
Le Roman de Leucippé et Clitophon. (1 vol.).

AELIUS ARISTIDE (Pseudo-)
Arts rhétoriques. (2 vol.).

AELIUS THÉON.
Progymnasmata. (1 vol.).

ALCÉE.
Fragments. (2 vol.).

LES ALCHIMISTES GRECS.
(3 vol. parus).

ALCINOOS.
Les doctrines de Platon. (1 vol.).

ALEXANDRE D'APHRODISE.
Traité du destin. (1 vol.).

ANDOCIDE.
Discours. (1 vol.).

ANONYME DE SÉGUIER.
Art du discours politique (1 vol.).

ANTHOLOGIE GRECQUE.
(12 vol. parus).

ANTIGONE DE CARYSTE.
Fragments. (1 vol.).

ANTIPHON.
Discours. (1 vol.).

ANTONINUS LIBERALIS.
Métamorphoses. (1 vol.).

APHTHONIOS.
Progymnasmata.

APOLLONIOS DE RHODES.
Argonautiques. (3 vol.).

APPIEN.
Histoire romaine. (5 vol. parus).

APSINÈS.
Art rhétorique. (1 vol.).

ARATOS.
Phénomènes. (2 vol.).

ARCHILOQUE.
Fragments. (1 vol.).

ARCHIMÈDE. (4 vol.).

ARGONAUTIQUES ORPHIQUES. (1 vol.).

ARISTÉNÈTE. (1 vol.).

ARISTOPHANE. (5 vol.).

ARISTOTE.
De l'âme. (1 vol.).
Catégories. (1 vol.).
Constitution d'Athènes. (1 vol.).
Du ciel. (1 vol.).
Économique. (1 vol.).
Génération des animaux. (1 vol.).
De la génération et la corruption.
Nlle éd. (1 vol.).
Histoire des animaux. (3 vol.).
Marche des animaux - Mouvement des animaux. (1 vol.).
Météorologiques. (2 vol.).
Parties des animaux. (1 vol.).

Petits traités d'histoire naturelle. (1 vol.).
Physique. (2 vol.).
Poétique. (1 vol.).
Politique. (5 vol.).
Problèmes. (3 vol.).
Rhétorique. (3 vol.).
Topiques. (2 vol.).

ARISTOTE (Pseudo-).
Rhétorique à Alexandre. (1 vol.).

ARRIEN.
L'Inde. (1 vol.).
Périple du Pont-Euxin. (1 vol.).

ASCLÉPIODOTE.
Traité de tactique. (1 vol.).

ATHÉNÉE.
Les Deipnosophistes. (1 vol. paru).

ATTICUS.
Fragments. (1 vol.).

AUTOLYCOS DE PITANE.
Levers et couchers héliaques. - La sphère en mouvement. - Testimonia. (1 vol.).

BACCHYLIDE.
Dithyrambes. Epinicies. Fragments. (1 vol.).

BASILE (Saint).
Aux jeunes gens. Sur la manière de tirer profit des lettres helléniques. (1 vol.).
Correspondance. (3 vol.).

BUCOLIQUES GRECS.
Théocrite. (1 vol.).
Pseudo-Théocrite, Moschos, Bion. (1 vol.).

CALLIMAQUE.
Hymnes. - Épigrammes. - Fragments choisis. (1 vol.).

LES CATOPTRICIENS GRECS.
Les miroirs ardents (1 vol. paru).

CHARITON.
Le roman de Chaireas et Callirhoé. (1 vol.).

COLLOUTHOS.
L'enlèvement d'Hélène. (1 vol.).

CORPUS RHETORICUM.
(1 vol. paru).

CTÉSIAS DE CNIDE.
La Perse. L'Inde. Autres fragments. (1 vol.).

DAMASCIUS.
Traité des premiers principes. (3 vol.).
Commentaire du Parménide de Platon. (4 vol.).

DÉMÉTRIOS.
Du Style. (1 vol.).

DÉMOSTHÈNE.
Œuvres complètes. (13 vol.).

DENYS D'HALICARNASSE.
Opuscules rhétoriques. (5 vol.).
Antiquités romaines. (2 vol. parus).

DINARQUE.
Discours. (1 vol.).

DIODORE DE SICILE.
Bibliothèque historique. (10 vol. parus).

DION CASSIUS.
Histoire romaine. (3 vol. parus).

DIOPHANTE.
Arithmétique. (2 vol. parus).

DU SUBLIME. (1 vol.).

ÉNÉE LE TACTICIEN.
Poliorcétique. (1 vol.).

ÉPICTÈTE.
Entretiens. (4 vol.).

ESCHINE.
Discours. (2 vol.).

ESCHYLE.
Tragédies. (2 vol.).

ÉSOPE.
Fables. (1 vol.).

EURIPIDE.
Tragédies (12 vol.).

FAVORINOS D'ARLES.
(Œuvres (1 vol. paru).

GALIEN. (4 vol. parus).

GÉOGRAPHES GRECS.
(1 vol. paru).

GÉMINOS.
Introduction aux phénomènes. (1 vol.).

GRÉGOIRE DE NAZIANZE
(le Théologien) (Saint).
Correspondance. (2 vol.).
Poèmes. (1 vol. paru).

HÉLIODORE.
Les Éthiopiques. (3 vol.).

HÉRACLITE.
Allégories d'Homère. (1 vol.).

HERMÈS TRISMÉGISTE. (4 vol.).

HERMOGÈNE (Ps.).
Progymnasmata.

HÉRODOTE.
Histoires. (11 vol.).

HÉRONDAS.
Mimes. (1 vol.).

HÉSIODE.
Théogonie. - Les Travaux et les Jours. - Bouclier. (1 vol.).

HIPPOCRATE. (11 vol. parus).

HOMÈRE.
L'Iliade. (4 vol.).
L'Odyssée. (3 vol.).
Hymnes. (1 vol.).

HYPÉRIDE.
Discours. (1 vol.).

ISÉE.
Discours. (1 vol.).

ISOCRATE.
Discours. (4 vol.).

JAMBLIQUE.
Les mystères d'Égypte. (1 vol.).
Protreptique. (1 vol.).

JEAN LE LYDIEN.
Des magistratures de l'État romain (2 vol. parus).

JOSÈPHE (Flavius).
Autobiographie. (1 vol.).
Contre Apion. (1 vol.).
Guerre des Juifs. (3 vol. parus).

JULIEN (L'empereur).
Lettres. (2 vol.).
Discours. (2 vol.).

LAPIDAIRES GRECS.
Lapidaire orphique. - Kerygmes lapidaires d'Orphée. - Socrate et Denys. - Lapidaire nautique. - Damigéron. - Evax. (1 vol.).

LIBANIOS.
Discours. (2 vol. parus).

LONGIN. RUFUS.
Fragments. Art rhétorique. (1 vol.).

LONGUS.
Pastorales. (1 vol.).

LUCIEN. (4 vol. parus).

LYCURGUE.
Contre Léocrate. (1 vol.).

LYSIAS.
Discours. (2 vol.).

MARC-AURÈLE.
Écrits pour lui-même. (1 vol. paru).

MARINUS.
Proclus ou sur le bonheur. (1 vol.).

MÉNANDRE. (3 vol. parus).

MUSÉE.
Héro et Léandre. (1 vol.).

NICANDRE.
Œuvres. (2 vol. parus).

NONNOS DE PANOPOLIS.
Les Dionysiaques. (19 vol.).

NUMÉNIUS. (1 vol.).

ORACLES CHALDAIQUES.
(1 vol.).

PAUSANIAS.
Description de la Grèce. (6 vol. parus).

PHILODÈME DE GADARA.
Sur la musique. Livre IV (1 vol.).

PHOCYLIDE (Pseudo-). (1 vol.).

PHOTIUS.
Bibliothèque. (9 vol.).

PINDARE.
Œuvres complètes. (4 vol.).

PLATON.
Œuvres complètes. (26 vol.).

PLOTIN.
Ennéades. (7 vol.).

PLUTARQUE.
Œuvres morales. (20 vol. parus).
Vies parallèles. (16 vol.).

POLYBE.
Histoires. (12 vol. parus).

PORPHYRE.
De l'Abstinence. (3 vol.).
Vie de Pythagore. - Lettre à Marcella. (1 vol.).

PROCLUS.
Commentaires de Platon. - Alcibiade. (2 vol.).
Parménide. (2 vol. parus)
Théologie platonicienne. (6 vol.).
Trois études. (3 vol.).

PROLÉGOMÈNES À LA PHILOSOPHIE DE PLATON. (1 vol.).

QUINTUS DE SMYRNE.
La Suite d'Homère. (3 vol.).

SALOUSTIOS.
Des Dieux et du Monde. (1 vol.).

SAPHO-ALCÉE.
Fragments. (1 vol.).

SCYMNOS (Pseudo-)
voir GÉOGRAPHES GRECS.

SIMPLICIUS
Commentaire du Manuel d'Épictète (1 vol. paru).

SOPHOCLE.
Tragédies. (3 vol.).

SORANOS D'ÉPHÈSE.
Maladies des femmes. (4 vol.).

STRABON.
Géographie. (10 vol. parus).

SYNÉSIOS DE CYRÈNE.
Hymnes (1 vol.).
Lettres (2 vol.).
Opuscules (1 vol. paru).

THÉOGNIS.
Poèmes élégiaques. (1 vol.).

THÉOPHRASTE.
Caractères. (1. vol.).
Métaphysique. (1 vol.).
Recherches sur les plantes. (5 vol.).

THUCYDIDE.
Histoire de la guerre du Péloponnèse. (6 vol.).

TRIPHIODORE.
La Prise de Troie. (1 vol.).

XÉNOPHON.
Anabase. (2 vol.).
L'Art de la Chasse. (1 vol.).
L'Art équestre. (1 vol.).
Banquet. - Apologie de Socrate. (1 vol.).
Le Commandant de la Cavalerie. (1. vol.).
Cyropédie. (3 vol.).
Économique. (1 vol.).
Helléniques. (2 vol.).
Mémorables (1 vol. paru).

XÉNOPHON D'ÉPHÈSE.
Ephésiaques ou Le Roman d'Habrocomès et d'Anthia. (1 vol.).

ZOSIME.
Histoire nouvelle. (5 vol.).
Tome I. Nlle éd. (1 vol.).

Série latine

dirigée par Jean-Louis Ferrary
de l'Institut
directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études (IVe section)

Règles et recommandations pour les éditions critiques (latin). (1 vol.).

ACCIUS.
Œuvres. Fragments. (1 vol.).

AMBROISE (Saint).
Les devoirs. (2 vol.).

AMMIEN MARCELLIN.
Histoires. (7 vol.).

L. AMPÉLIUS.
Aide-mémoire. (1 vol.).

L'ANNALISTIQUE ROMAINE.
(3 vol. parus).

APICIUS.
Art culinaire. (1 vol.).

APULÉE.
Apologie. - Florides. (1 vol.).
Métamorphoses. (3 vol.).
Opuscules philosophiques. - Fragments. (1 vol.).

ARNOBE.
Contre les Gentils. (2 vol. parus)

LES ARPENTEURS ROMAINS.
(1 vol. paru)

AUGUSTIN (Saint).
Confessions. (2 vol.).

AULU-GELLE.
Nuits attiques. (4 vol.).

AURÉLIUS VICTOR.
Livre des Césars. (1 vol.).
Abrégé des Césars. (1 vol.).

AVIANUS.
Fables. (1 vol.).

AVIENUS.
Aratea. (1 vol.).

BOÈCE.
Institution arithmétique. (1 vol.).

CALPURNIUS SICULUS.
Bucoliques.

CALPURNIUS SICULUS (Pseudo).
Éloge de Pison. (1 vol.).

CASSIUS FELIX.
De la médecine. (1 vol.).

CATON.
De l'Agriculture. (1 vol.).
Les Origines. (1 vol.).

CATULLE.
Poésies. (1 vol.).

CELSE.
De la médecine. (1 vol. paru).

CÉSAR.
Guerre civile. (2 vol.).
Guerre des Gaules. (2 vol.).

CÉSAR (Pseudo-).
Guerre d'Afrique. (1 vol.).
Guerre d'Alexandrie. (1 vol.).
Guerre d'Espagne. (1 vol.).

CETIUS FAVENTINUS.
Abrégé d'architecture privée. (1 vol.).

CICÉRON.
L'Amitié. (1 vol.).
Aratea. (1 vol.).
Brutus. (1 vol.).
Caton l'ancien. De la vieillesse. (1 vol.).
Correspondance. (11 vol.).
De l'invention (1 vol.).
De l'orateur. (3 vol.).
Des termes extrêmes des Biens et des Maux. (2 vol.).

Discours. (22 vol.).
Divisions de l'Art oratoire. - Topiques. (1 vol.).
Les Devoirs. (2 vol.).
L'Orateur. (1 vol.).
Les Paradoxes des Stoïciens. (1 vol.).
De la République. (2 vol.).
Traité des Lois (1 vol.).
Traité du Destin. (1 vol.).
Tusculanes. (2 vol.).

CLAUDIEN.
Œuvres. (3 vol. parus).

COLUMELLE.
L'Agriculture. (4 vol. parus).
Les Arbres. (1 vol.).

COMŒDIA TOGATA.
Fragments. (1 vol.).

CORIPPE.
Éloge de l'Empereur Justin II. (1 vol.).

CORNÉLIUS NÉPOS.
Œuvres. (1 vol.).

CYPRIEN (Saint).
Correspondance. (2 vol.).

DOSITHÉE.
Grammaire latine. (1 vol.).

DRACONTIUS.
Œuvres. (4 vol.).

ÉLOGE FUNÈBRE D'UNE MATRONE ROMAINE. (1 vol.).

ENNODE DE PAVIE.
Lettres. (1 vol. paru).

L'ETNA. (1 vol.).

EUTROPE.
Abrégé d'Histoire romaine. (1 vol.).

FESTUS.
Abrégé des hauts faits du peuple romain. (1 vol.).

FIRMICUS MATERNUS.
L'Erreur des religions païennes. (1 vol.).
Mathesis. (3 vol.).

FLORUS.
Œuvres. (2 vol.).

FORTUNAT (Venance). (4 vol.).

FRONTIN.
Les aqueducs de la ville de Rome. (1 vol.).

GAIUS.
Institutes. (1 vol.).

GARGILIUS MARTIALIS
Les remèdes tirés des légumes et des fruits. (1 vol.)

GERMANICUS.
Les phénomènes d'Aratos. (1 vol.).

HISTOIRE AUGUSTE.
(5 vol. parus).

HORACE.
Epitres. (1 vol.).
Odes et Epodes. (1 vol.).
Satires. (1 vol.).

HYGIN.
L'Astronomie. (1 vol.).

HYGIN (Pseudo-).
Des Fortifications du camp. (1 vol.).

JÉRÔME (Saint).
Correspondance. (8 vol.).

JUVÉNAL.
Satires. (1 vol.).

LUCAIN.
Pharsale. (2 vol.).

LUCILIUS.
Satires. (3 vol.).

LUCRÈCE.
De la Nature. (2 vol.).

MACROBE.
Commentaire au songe de Scipion. (2 vol.).

MARTIAL.
Épigrammes. (3 vol.).

MARTIANUS CAPELLA.
Les Noces de philologie et Mercure. (3 vol. parus).

MINUCIUS FÉLIX.
Octavius. (1 vol.).

PREMIER MYTHOGRAPHE DU VATICAN. (1 vol.).

NÉMÉSIEN.
Œuvres. (1 vol.).

OROSE.
Histoires (Contre les Païens). (3 vol.).

OVIDE.
Les Amours. (1 vol.).
L'Art d'aimer. (1 vol.).
Contre Ibis. (1 vol.).
Les Fastes. (2 vol.).
Halieutiques. (1 vol.).
Héroïdes. (1 vol.).
Métamorphoses. (3 vol.).
Pontiques. (1 vol.).
Les Remèdes à l'Amour. (1 vol.).
Tristes. (1 vol.).

PALLADIUS.
Traité d'agriculture. (1 vol. paru).

PANÉGYRIQUES LATINS.
(3 vol.).

PERSE.
Satires. (1 vol.).

PÉTRONE.
Le Satiricon. (1 vol.).

PHÈDRE.
Fables. (1 vol.).

PHYSIOGNOMONIE (Traité de).
(1 vol.).

PLAUTE.
Théâtre complet. (7 vol.).

PLINE L'ANCIEN.
Histoire naturelle. (36 vol. parus).

PLINE LE JEUNE.
Lettres. (4 vol.).

POMPONIUS MELA.
Chorographie. (1 vol.)

PROPERCE.
Élégies. Nlle éd. (1 vol.).

PRUDENCE. (4 vol.).

QUÉROLUS. (1 vol.).

QUINTE-CURCE.
Histoires. (2 vol.)

QUINTILIEN.
Institution oratoire. (7 vol.)

RES GESTAE DIVI AVGVSTI.
(1 vol.).

RHÉTORIQUE À HÉRENNIUS.
(1 vol.).

RUTILIUS NAMATIANUS.
Sur son retour. Nlle éd. (1 vol.).

SALLUSTE.
Conjuration de Catilina. Guerre de Jugurtha. Fragments des Histoires. (1 vol.).

SALLUSTE (Pseudo-).
Lettres à César. Invectives. (1 vol.).

SÉNÈQUE.
Apocoloquintose du divin Claude. (1 vol.).
Des Bienfaits. (2 vol.).
De la Clémence. (Nlle éd. 1 vol.).
Dialogues. (4 vol.).
Lettres à Lucilius. (5 vol.).
Questions naturelles. (2 vol.).
Théâtre. Nlle éd. (3 vol.).

SIDOINE APOLLINAIRE. (3 vol.).

SILIUS ITALICUS.
La Guerre punique. (4 vol.).

STACE.
Achilléide. (1 vol.).
Les Silves. (2 vol.).
Thébaïde. (3 vol.).

SUÉTONE.
Vie des douze Césars. (3 vol.).
Grammairiens et rhéteurs. (1 vol.).

SYMMAQUE.
Lettres. (4 vol.).

TACITE.
Annales. (4 vol.).
Dialogue des Orateurs. (1 vol.).
La Germanie. (1 vol.).
Histoires. (3 vol.).
Vie d'Agricola. (1 vol.).

TÉRENCE.
Comédies. (3 vol.).

TERTULLIEN.
Apologétique. (1 vol.).

TIBULLE.
Élégies. (1 vol.).

TITE-LIVE.
Histoire romaine. (30 vol. parus).

VALÈRE MAXIME.
Faits et dits mémorables. (2 vol.).

VALERIUS FLACCUS.
Argonautiques. (2 vol.).

VARRON.
Économie rurale. (3 vol.).
La Langue latine. (1 vol. paru).

LA VEILLÉE DE VÉNUS
(Pervigilium Veneris). (1. vol.).

VELLEIUS PATERCULUS.
Histoire romaine. (2 vol.).

VICTOR DE VITA.
Histoire de la persécution vandale en Afrique. – La passion des sept martyrs. – Registre des provinces et des cités d' Afrique. (1 vol.).

VIRGILE.
Bucoliques. (1 vol.).
Énéide. (3 vol.).
Géorgiques. (1 vol.).

VITRUVE.
De l' Architecture. (9 vol. parus)

Catalogue détaillé sur demande

Ce volume,
le quatre cent soixantième
de la série grecque
de la Collection des Universités de France,
publié aux Éditions Les Belles Lettres,
a été achevé d'imprimer
en février 2008
dans les ateliers
de l'imprimerie Peeters s. a.
à Louvain, B-3000

N° d'édition : 6684.
Dépôt légal : mars 2008.

Imprimé en Belgique